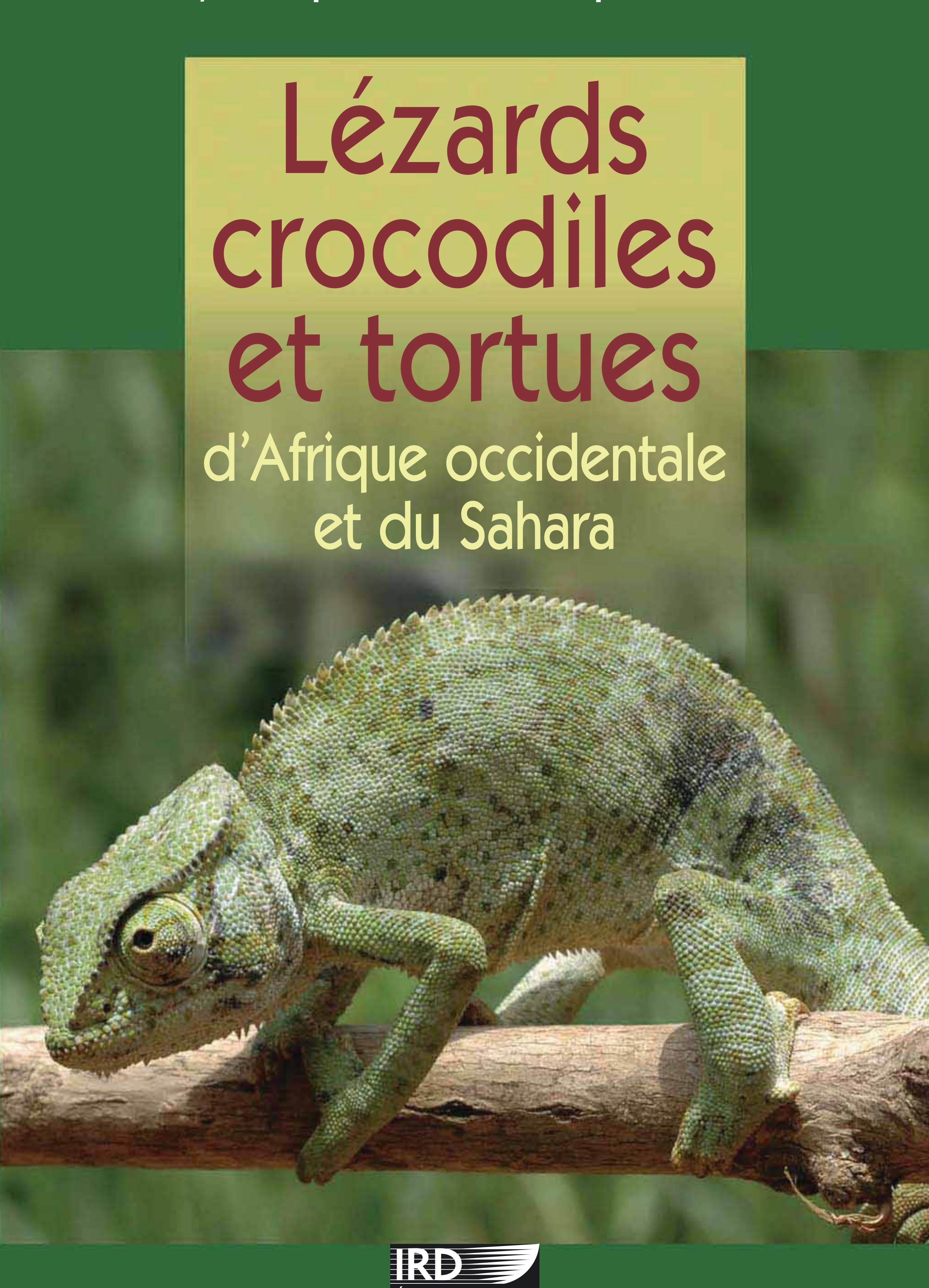
Jean-François Trape Sébastien Trape Laurent Chirio

Lézards crocodiles et tortues

d'Afrique occidentale et du Sahara



IRD Éditions

Lézards, crocodiles et tortues d'Afrique occidentale et du Sahara

Jean-François Trape
Sébastien Trape
Laurent Chirio

Avec la collaboration
de Georges Diatta et Youssouph Mané
pour les enquêtes de terrain
et de Gilles Chauvancy
pour la cartographie

Lézards, crocodiles et tortues d'Afrique occidentale et du Sahara

IRD Éditions
Institut de recherche pour le développement

Marseille, 2012

Photo de couverture
© J.-F. Trape –

Préparation éditoriale et coordination
Marie-Odile Charvet Richter

Infographie
Michelle Saint-Léger

Mise en page
Alain Doudiès Conseil

Correction
Yolande Cavallazzi

Maquette de couverture
Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure
Catherine Plasse

ISBN : 798-2-7099-1726-1

Sommaire

Avant-propos

Les lézards, tortues et crocodiles constituent un composant majeur de la faune africaine. Appartenant avec les serpents et les amphisbènes à l'ordre des reptiles, ils restent encore aujourd'hui mal connus en Afrique occidentale et au Sahara, notamment en ce qui concerne la répartition géographique et la biologie des nombreuses espèces qui y ont été recensées, cela surtout en raison du faible nombre de travaux qui leur ont été consacrés, de la dispersion de ces travaux dans un grand nombre de revues scientifiques souvent peu accessibles et, en ce qui concerne les lézards, de l'absence d'ouvrage de synthèse.

Représentés dans tous les milieux continentaux et même parfois aquatiques, les lézards sont parmi les plus communs des vertébrés, tant dans les maisons et jardins qu'au cœur des régions les plus arides du Sahara. Agames, caméléons, geckos, gerrhosaures, lacertidés, scinques et varans présentent une grande diversité spécifique et de nombreuses espèces hautement remarquables par leur aspect ou leur biologie. Ils constituent pourtant un groupe très peu étudié jusqu'à présent en Afrique occidentale où plusieurs espèces nouvelles pour la science n'ont été découvertes que ces dernières années. Il ne fait guère de doute que d'autres espèces de lézards aujourd'hui encore inconnues restent à découvrir.

Les tortues sont présentes dans tous les milieux terrestres et aquatiques depuis la grande forêt dense guinéenne jusqu'aux mares temporaires de savane et aux vastes étendues semi-désertiques sahélo-sahariennes. Si certaines espèces comme l'emblématique tortue sillonnée sont aujourd'hui en forte régression, d'autres espèces sont encore heureuseusement localement communes bien que toujours discrètes. Les espèces marines apparaissent comme les plus menacées, victimes à la fois de l'essor de la pêche côtière et de la densification de la population humaine sur le littoral où, malgré des mesures officielles de protection, elles sont le plus souvent systématiquement tuées pour être consommées lorsqu'elles viennent pondre sur les plages.

Autrefois présents et abondants dans la quasi-totalité des rivières, mares et marais, les crocodiles ont vu leurs populations considérablement décliner du fait de la chasse dont ils sont l'objet. Actuellement, ils sont surtout visibles dans les parcs nationaux et autres espaces protégés, mais ils survivent discrètement en petit nombre dans beaucoup de rivières et marais de la plupart des réseaux hydrographiques ouest-africains. Là où ils n'ont pas été exterminés, ils ont même résisté à l'aridification du Sahara comme en témoignent les populations reliques de Mauritanie dont certaines survivent depuis des millénaires dans de petits réseaux hydriques souterrains formant en surface de minuscules gueltas de moins d'un mètre de diamètre.

Cet ouvrage a pour origine un programme de recherche sur une maladie tropicale infectieuse mal connue – la borréliose à tiques – que l'un des auteurs (Jean-François Trape) a conduit sur le terrain de 2003 à 2011 dans 16 pays d'Afrique occidentale et centrale ainsi que dans les trois pays du Maghreb. Il s'agissait de rechercher dans les

terriers de rongeurs ou d'autres petits animaux les tiques qui transmettent cette maladie et de compléter les investigations épidémiologiques par des enquêtes sur la faune associée. Un grand nombre d'observations et de collectes herpétologiques, ainsi qu'une importante iconographie, ont été réunis à l'occasion de ce programme de recherche qui a bénéficié de financements de l'Institut de recherche pour le développement, du ministère de l'Écologie et de l'Agence nationale pour la recherche. Du fait de l'absence de document de synthèse sur les lézards de cette vaste partie de l'Afrique, il nous a semblé utile de rassembler les données et illustrations ainsi recueillies dans un guide de terrain des reptiles d'Afrique occidentale et du Sahara, en les complétant par les données de la littérature ainsi que par les données recueillies par ailleurs par les deux autres co-auteurs, notamment sur les milieux humides continentaux et littoraux d'Afrique de l'Ouest et du Sahara (Sébastien Trape) et sur diverses régions d'Afrique occidentale et centrale (Laurent Chirio).

L'objectif principal de ce livre est de permettre à un large public d'identifier chacune des espèces de lézards, tortues et crocodiles rencontrées en Afrique de l'Ouest, au Tchad et dans les régions sahariennes d'Afrique du Nord et de Libye. Il est aussi de rassembler un maximum de données inédites ou déjà publiées sur la répartition géographique de ces reptiles dans l'aire géographique couverte par l'ouvrage. Toutes les espèces actuellement connues sont illustrées photographiquement et leurs principales caractéristiques sont présentées. Des cartes de répartition par degrés carrés sont présentées pour chaque espèce. Basées sur les 6500 spécimens que nous avons collectés, ainsi que sur nos observations de terrain et les données de la littérature, elles restent cependant à l'évidence très incomplètes et illustrent ainsi indirectement l'ampleur du travail qui reste à faire pour bien préciser les limites de répartition de la plupart des espèces de lézards, tortues et crocodiles présentes dans cette partie de l'Afrique.

Un autre objectif de ce livre est d'essayer de contribuer, modestement, à la protection de la nature en Afrique occidentale. Tortues et crocodiles sont en régression et la survie de plusieurs espèces est menacée. Dans le cas des lézards, la menace est généralement bien moindre et surtout moins immédiate, mais la diminution de la durée des jachères, la pression toujours croissante de l'élevage et la déforestation progressive de la plupart des derniers espaces protégés tant en savane qu'en forêt ont un impact croissant sur la diversité en espèces et l'abondance des peuplements. Nous espérons que ce travail, en facilitant une meilleure connaissance des reptiles et en permettant à un large public d'apprécier leur intérêt et leur diversité, sera utile à tous ceux qui sont engagés dans le difficile combat de la protection de la nature et de la sauvegarde des derniers espaces naturels protégés.

Pour la réalisation de cet ouvrage, nous avons bénéficié de l'aide de plusieurs collègues que nous remercions vivement. Nous sommes tout particulièrement redevables à Georges Diatta et à Youssouph Mané pour leur participation à la collecte de spécimens lors des enquêtes de terrain sur la borréliose : les milliers d'heures que nous avons passées ensemble pendant neuf ans à échantillonner jour et nuit petits vertébrés et invertébrés, de la Mauritanie au Tchad et du Liberia au Maroc et à l'Algérie, ont permis de réaliser l'essentiel de l'iconographie illustrant cet ouvrage. Nous sommes reconnaissants à Gilles Chauvancy pour son aide à la confection des cartes de répartition et à Oleg Mediannikov pour la réalisation avec l'un des co-auteurs (Sébastien Trape) de centaines d'analyses génétiques qui ont permis de mieux préciser le statut de plusieurs espèces et taxons et de révéler l'existence de plusieurs espèces jusqu'à présent inconnues.

Nous remercions également Cellou Diallo, Gabriel Segniagbo, Marcel Talla Kuete, Christian Toudonou et Idir Bitam pour leur aide sur le terrain en Guinée, au Togo, au Cameroun, au Bénin et en Algérie, Matthew Shirley pour avoir revu les cartes de distribution des crocodiles et fourni des données inédites, Barry Hughes pour nous avoir communiqué des données inédites sur les lézards du Ghana et Philippe Geniez, Pierre-André Crochet, Wolfgang Böhme, Ivan Ineich, Andreas Schmitz et Roger Bour pour d'utiles discussions sur différents aspects de l'herpétologie ouest-africaine. Nous adressons aussi nos vifs remerciements à Olivier Pauwels, Philippe Geniez et Martine Trape pour leur relecture critique attentive de notre manuscrit. Enfin, nous remercions tous ceux qui nous ont fourni des photographies pour compléter l'illustration de cet ouvrage : Philippe Geniez, Michel Geniez, Matthew LeBreton, Marc Cheylan, Stephen Spawls, Maurice Ascani, Mark-Oliver Rödel, Olivier Pauwels, Wolfgang Böhme, Klaus Henle, Jean-Michel Bompar, Marcel Talla Kuete, Andreas Schmitz, Pierre-Henri Fabre, Klaus Ullenbruch, Jérome Maran, Tomas Diagne, Richard Oslisly, Dieter Gramentz, Roberto Sindaco, William McCord, Philipp Wagner, Amina Fellous, José Antonio Mateo, Malcolm Glazer, Tomas Wilms, Franck Chevalier et Pierre Comizzoli.



Partie 1

Cadre géographique

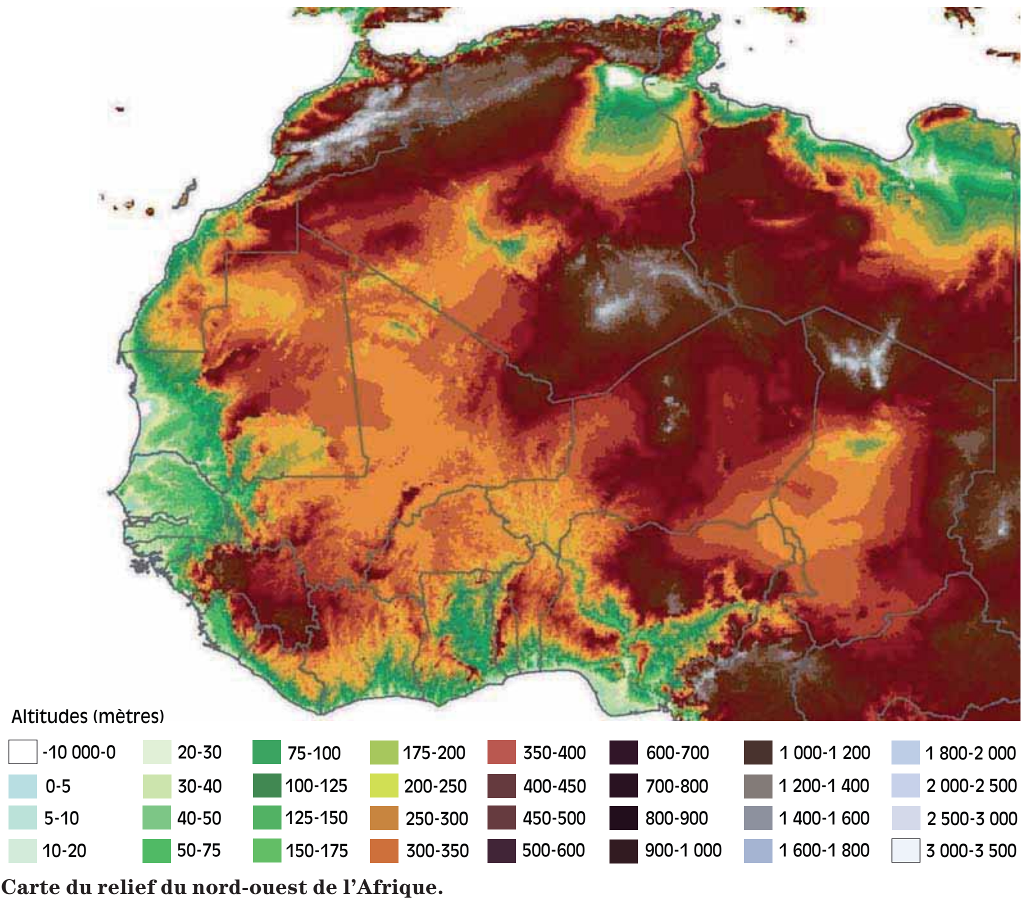
Photo : © S. Trape
Guelta d'Ilîj (Mauritanie).

Relief

Dans le domaine géographique traité par cet ouvrage, c'est au Tchad (1 284 000 km^2) et dans les régions sahariennes de l'Algérie et de la Libye (environ 3 500 000 km^2) que les reliefs les plus imposants sont observés : le Tahat au Hoggar (Algérie) culmine à 2 908 m et l'Emi Koussi au Tibesti (Tchad) atteint 3 415 m. Les quinze pays qui constituent l'Afrique de l'Ouest – Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria – et le Sahara occidental totalisent 6 406 000 km^2. Malgré cette étendue considérable, l'altitude est généralement inférieure à 500 m et les principaux reliefs ne sont jamais très élevés. À l'exception du Chappal Waddi, qui culmine à 2 418 m dans l'Adamaoua à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun, et des monts Bagzane, qui s'élèvent à 2 020 m dans l'Aïr au Niger, aucun sommet n'atteint 2 000 m. Les principaux reliefs dépassant 1 500 m sont situés en Sierra Leone où le mont Loma atteint 1 945 m, en Guinée où le Fouta Djalon culmine à 1 538 m, à la frontière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire où le mont Nimba s'élève à 1 752 m et au Nigeria où le plateau de Jos est dominé par le Shere qui culmine à 1 781 m. À la frontière entre le Nigeria et le Cameroun les monts Sonkwala et Mambila atteignent respectivement 1 890 m et 1 821 m. Dans l'Atlas au Maroc et au Cameroun, non couverts par cet ouvrage, le Toubkal et le mont Cameroun culminent respectivement à 4 168 m et 4 090 m.

Climat

En Afrique occidentale, le climat est caractérisé par l'alternance entre une saison des pluies et une saison sèche très marquées due au mouvement de la zone de convergence intertropicale. Cette zone de basse pression oscille du nord au sud selon une périodicité annuelle, en suivant la position du soleil avec un décalage d'un à deux mois. Quand le soleil se rapproche du tropique du Cancer, le front



Carte du relief du nord-ouest de l'Afrique.

intertropical remonte vers le nord apportant des entrées maritimes chaudes et humides en provenance du golfe de Guinée : c'est la saison des pluies. Quand le soleil se rapproche du tropique du Capricorne, le front intertropical descend vers le sud et l'Afrique occidentale est


© J.-F. Trape

31° 02' N, 02° 11' W (Algérie).


© J.-F. Trape

29° 28' N, 01° 28' W (Algérie).


© J.-F. Trape

26° 13' N, 14° 20' W (Sahara occidental).


© J.-F. Trape

25° 13' N, 12° 26' W (Sahara occidental).


© J.-F. Trape

20° 14' N, 13° 04' W (Mauritanie).


© J.-F. Trape

19° 09' N, 08° 56' E (Niger).


© J.-F. Trape

19° 06' N, 08° 54' E (Niger).

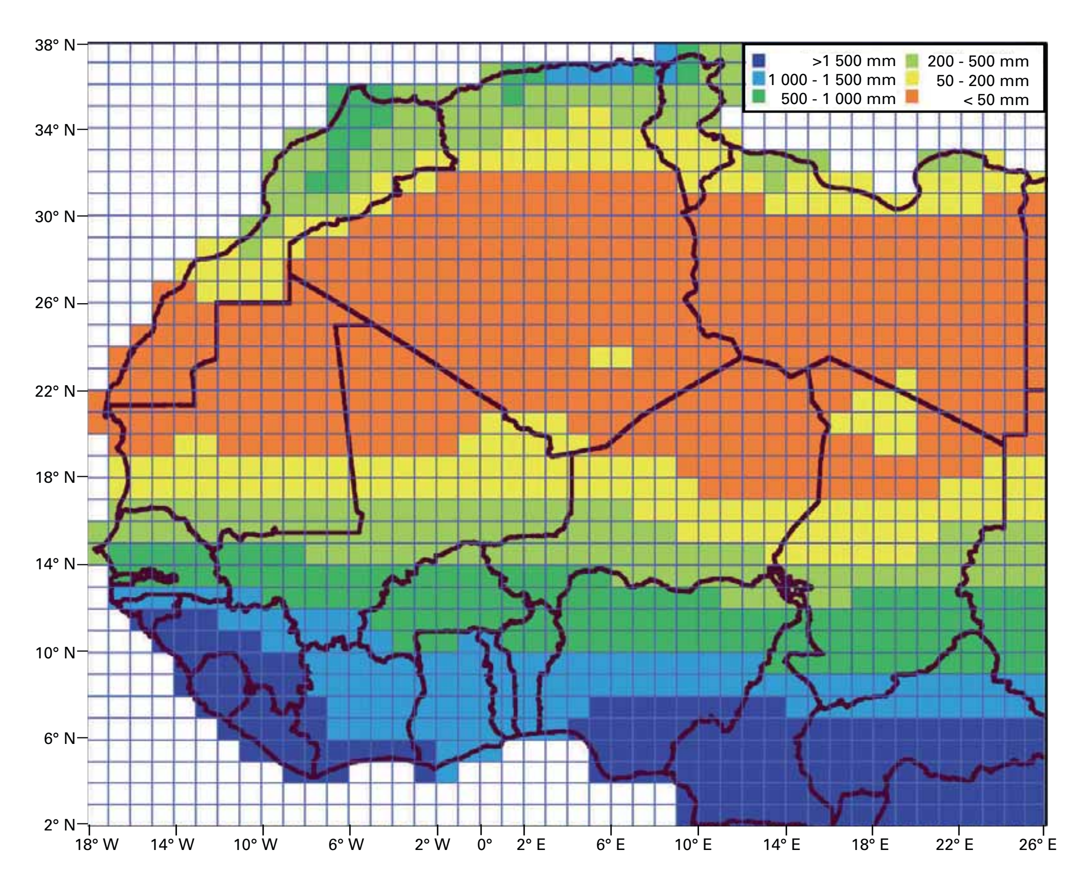

© J.-F. Trape

19° 01' N, 01° 50' E (Mali).

alors progressivement soumise à l'influence de l'harmattan, vent saharien chaud et sec : c'est la saison sèche. D'une manière générale, l'importance des précipitations augmente du sud au nord avec la durée de la saison des pluies. Près du golfe de Guinée, la saison sèche est courte, de décembre à mars, et la pluviométrie annuelle moyenne est supérieure à 1 500 mm, atteignant même jusqu'à 3 000 mm sur la côte du Liberia. Plus on remonte vers le nord, plus les pluies sont concentrées sur une courte période de l'année et plus leur quantité diminue, de 1 500 mm répartis d'avril à octobre en zone de savane guinéenne jusqu'à moins de 200 mm pendant les seuls mois d'août et septembre en Mauritanie et dans les régions nord du Mali, du Niger et du Tchad.

Au Sahara, la pluviométrie est souvent inférieure à 50 mm. Dans sa partie centrale et septentrionale, c'est entre l'automne et le printemps que surviennent sporadiquement les rares précipitations.

D'une façon générale, l'amplitude des variations saisonnières de température augmente avec la latitude. En zone forestière et dans les savanes côtières du golfe de Guinée, les températures maximales et minimales mensuelles moyennes varient peu au cours de l'année et restent respectivement proches de 32 °C et de 20 °C. En zone soudano-sahélienne, les températures maximales mensuelles moyennes sont généralement supérieures à 40 °C de mars à mai et comprises entre 30 °C et 35 °C le reste de l'année. Dans ces régions, les températures minimales mensuelles moyennes peuvent atteindre 25 °C entre mai et août mais sont souvent inférieures à 15 °C de décembre à février. Les différences sont encore plus marquées en zone saharienne où la température minimale est souvent inférieure à 5 °C et parfois négative la nuit de décembre à février tandis que la température maximale moyenne dépasse 45 °C pendant l'été. L'effet de l'altitude sur les températures n'est guère perceptible en Afrique de l'Ouest que sur les deux reliefs les plus vastes de la région, le Fouta Djalon en Guinée et le plateau de Jos au Nigeria. De Nouadhibou à Dakar, le long d'une bande



Pluviométrie annuelle moyenne lors de la période 1970 – 2011.

côtière d'une vingtaine de kilomètres de large, les températures sont fortement tempérées de février à mai par la présence d'alizés maritimes : il existe souvent plus de 15 °C d'écart l'après midi entre la zone côtière et l'intérieur des terres.


© J.-F. Trape

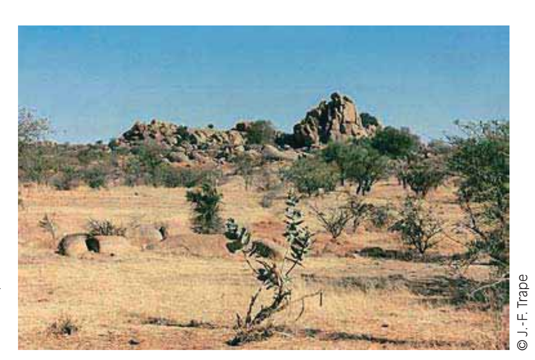
18° 27' N, 10° 50' W (Mauritanie).


© J.-F. Trape

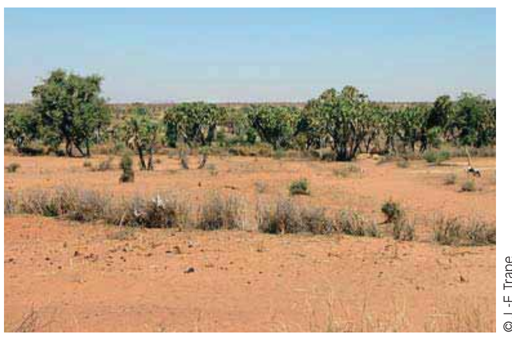
16° 01' N, 00 °07' E (Mali).


© J.-F. Trape

14° 54' N, 16° 51' W (Sénégal).


© J.-F. Trape

14° 13' N, 21° 24' E (Tchad).


© J.-F. Trape

14° 04' N, 00° 03' E (Burkina Faso).


© J.-F. Trape

13° 42' N, 16° 26' W (Sénégal).


© J.-F. Trape

12° 08' N, 13° 06' W (Guinée).


© J.-F. Trape

12° 01' N, 14° 57' W (Guinée-Bissau).

Hydrographie

L'Afrique occidentale comporte trois bassins hydrographiques majeurs, ceux du Niger (2 262 000 km^2), de la Volta (407 900 km^2) et du Sénégal (289 000 km^2) et plus d'une vingtaine de bassins côtiers de moindre dimension. Au Tchad, deux fleuves majeurs, le Chari et le Logone, confluent à Ndjaména avant de se jeter dans le lac Tchad. Dans le nord du Sahara, la Saoura dont les eaux viennent du Haut-Atlas se perd dans les sables du Grand Erg Occidental.

Le fleuve Niger naît dans le Fouta Djalon à seulement 270 km de l'océan Atlantique, mais parcourt 4 030 km avant de rejoindre le golfe de Guinée après avoir traversé toutes les grandes zones bio-géographiques de l'Afrique occidentale. Le Niger coule d'abord vers le nord, présente un immense delta intérieur dans le centre du Mali, atteint les sables du Sahara, oriente ensuite son cours vers l'est, le sud-est puis le sud et développe de nouveau un vaste delta dans la grande forêt du sud du Nigeria avant d'atteindre l'océan.

Le fleuve Sénégal naît également dans le Fouta Djalon d'où proviennent ses trois composants majeurs, le Bakoye, le Bafing et la Falémé. Son bassin s'étend en Guinée, au Mali, au Sénégal et en Mauritanie. Le bassin de la Volta couvre la majeure partie du Burkina Faso et du Ghana et intéresse aussi une partie du Togo, du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

Du fait de la persistance de la sécheresse depuis le début des années 1970, qui a occasionné une diminution de la pluviométrie moyenne de 15 % à 40 % selon les régions, il s'est produit une descente générale vers le sud des isohyètes. En zone soudano-sahélienne, cela a fortement affecté la disponibilité en eaux de surface : l'étendue des lacs, mares et marais permanents, comme le lac Tchad ou la mare d'Oursi, a considérablement régressé, l'importance et la durée de mise en eau des mares temporaires a diminué et de nombreux cours d'eau saisonniers ne coulent plus qu'épisodiquement. Dans le cas du Burkina Faso, la création de milliers de petits barrages pour lutter contre les conséquences de la sécheresse a au contraire permis d'augmenter le nombre de collections d'eaux permanentes.

Les gueltas du Sahara, dont certaines abritent encore des poissons malgré des conditions extrêmes, offrent toujours un grand intérêt faunistique.

Végétation

Du fait de l'absence de relief significatif et de l'importance du gradient pluviométrique nord-sud, la végétation naturelle de l'Afrique occidentale et des régions sahariennes limitrophes est distribuée en quatre grandes bandes parallèles est-ouest étagées en latitude selon l'importance de la pluviométrie.

Au nord, le désert absolu occupe l'essentiel des régions où la pluviométrie est inférieure à 50 mm. Là où elle existe, la végétation est très discontinue, limitée à quelques plantes pérennes éparses quand la nature du sol le permet, et les oasis sont rares. Les pluies sporadiques permettent occasionnellement le développement d'une végétation éphémère.

Dans les régions où la pluviométrie est comprise entre 50 mm et 200 mm, la végétation dominante dans les vastes zones sableuses est une steppe herbeuse semi-désertique. La densité des arbustes et buissons, qui est largement déterminée par les conditions locales, est habituellement très faible, à l'exception notable des lits des oueds. Les arbustes ne dépassent pas 5 m de hauteur et ont souvent moins de 2 m. Les principaux reliefs – Adrar mauritanien, Tagant, Adrar des Ifoghas, Aïr, Hoggar, Tassili, Tibesti, Ennedi – restituent ou conservent une partie des précipitations reçues sous forme de petites sources ou gueltas autour desquelles la végétation est souvent dense, en particulier quand la nappe phréatique est proche. Outre les palmiers plantés par l'homme, on peut y trouver de grands tamaris et acacias.

Les régions où la pluviométrie est comprise entre 200 mm et 500 mm correspondent au cœur de la zone sahélienne. Les sols sont le plus souvent sablonneux et la végétation type est une formation herbeuse boisée, souvent à *Acacia raddiana*. Cet arbre buissonnant peut atteindre 8 m de haut dans la partie méridionale de son aire de répartition, mais ne dépasse guère 4 m ailleurs. C'est à cette espèce qu'appartenait l'arbre du Ténéré, le seul arbre au monde indiqué sur les cartes routières. La densité des arbres et arbustes est très variable, principalement en fonction des apports d'eau, de la nature du sol et de plus en plus de l'intervention de l'homme. La graminée dominante est *Cenchrus biflorus*, plus connue et redoutée sous le nom de « cram-cram ». On considère volontiers que là où le cram-cram s'arrête, vers le nord commence le Sahara, vers le sud commence la savane soudanienne.

C'est dans les régions où la pluviométrie actuelle moyenne est comprise entre 500 mm et 1 200 mm que s'étendent la savane et les forêts claires soudaniennes ou soudano-guinéennes. Plus ou moins transformées depuis longtemps par l'action de l'homme et soumises


© J.-F. Trape

11° 55' N, 03° 12' E (Bénin).


© J.-F. Trape

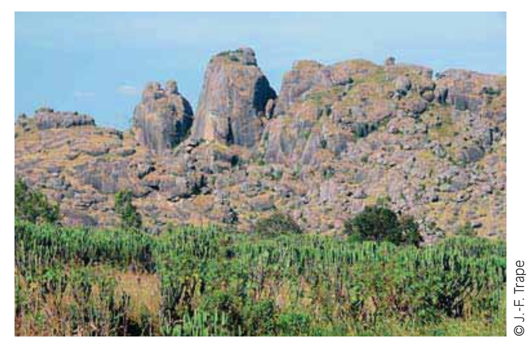
11° 17' N, 12° 29' W (Guinée).


© J.-F. Trape

10° 52' N, 15° 43' W (Guinée-Bissau).


© J.-F. Trape

10° 44' N, 00° 11' E (Togo).


© J.-F. Trape

09° 35' N, 08° 41' E (Nigeria).


© J.-F. Trape

09° 28' N, 13° 49' W (Guinée).


© J.-F. Trape

09° 15' N, 01° 13' E (Togo).

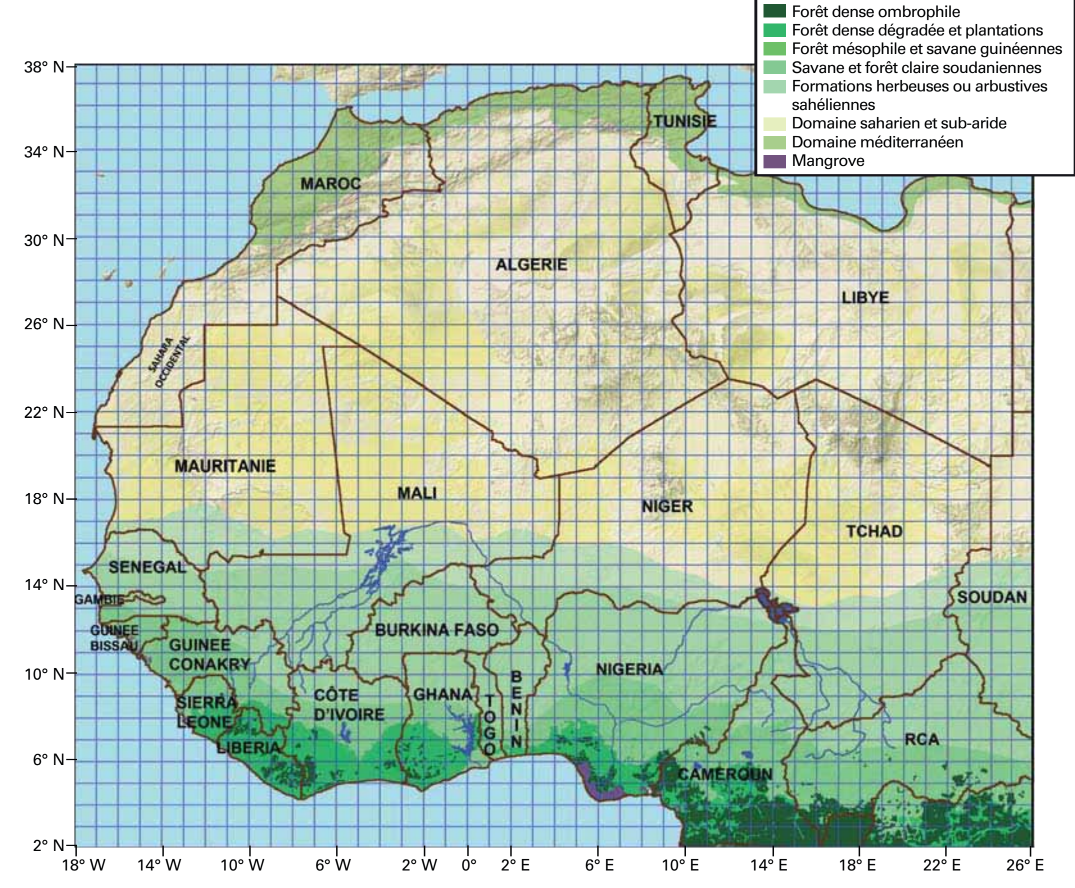

© J.-F. Trape

09° 14' N, 01° 13' E (Togo).

chaque année aux feux de brousse, elles ont subi ces quarante dernières années le double assaut de la sécheresse et d'une déforestation massive consécutive à l'explosion démographique de ces régions à forte potentialité agricole. Rares sont les espaces protégés qui correspondent encore à la description classique de la savane arborée ou de la forêt claire soudanienne aux grands arbres à cimes plus ou moins jointives. Les paysages dominants dans les zones cultivées évoquent de grands parcs arborés, les seuls arbres épargnés étant ceux considérés comme utiles, essentiellement ceux présentant une importance économique. Dans les zones moins densément peuplées où les jachères sont plus longues, c'est la forêt claire ou la savane buissonnante à différents stades de régénération qui prédomine. Les forêts classées, souvent mal protégées, et les parcs nationaux constituent les seules reliques de la belle végétation naturelle de ces régions.

Le domaine guinéen correspond classiquement à un paysage forestier, avec trois grandes divisions selon l'importance de la pluviométrie et la durée de la saison des pluies : la grande forêt dense ombrophile sempervirente, la forêt mésophile et la mosaïque forêt-savane.

La grande forêt dense ombrophile sempervirente est caractérisée par la présence d'arbres géants au tronc droit ne se ramifiant que près du sommet et atteignant jusqu'à 60 mètres de haut (*Lophira alata*, azobé), par diverses espèces à structure originale (contreforts, racines palettes, racines échasses), par l'abondance de lianes et d'épiphytes, par l'épaisseur de la litière de feuilles et d'humus et par la rareté des herbes en surface. Ce type de formation est observé d'une part dans le sud du Nigeria, en prolongement du bloc forestier congolais, puis retrouvé à l'ouest du couloir de savane du *Dahomey gap* dans le sud-ouest du Ghana, le sud de la Côte d'Ivoire, la majeure partie du Liberia et le sud-est de la Guinée et de la Sierra Leone. Quelques lambeaux de forêt relique sur les reliefs les plus arrosés des monts Togo (Togo et Ghana) sont également de ce type. La pluviométrie annuelle moyenne dans ces régions est toujours supérieure à 1 500 mm et la saison sèche habituellement



Les grandes zones de végétation du nord-ouest de l'Afrique.

très courte ou absente. Près de 90 % de cette grande forêt a aujourd'hui été défrichée pour être remplacée par des plantations diverses (cacaoyers, hévéas, palmiers à huile, bananiers…). La plupart des fragments de forêt à peu près préservés sont de dimensions


© J.-F. Trape

09° 07' N, 02° 29' W (Ghana).


© J.-F. Trape

08° 23' N, 09° 20' W (Guinée).


© J.-F. Trape

07° 51' N, 02° 47' W (Ghana).


© J.-F. Trape

07° 43' N, 02° 11' E (Bénin).


© J.-F. Trape

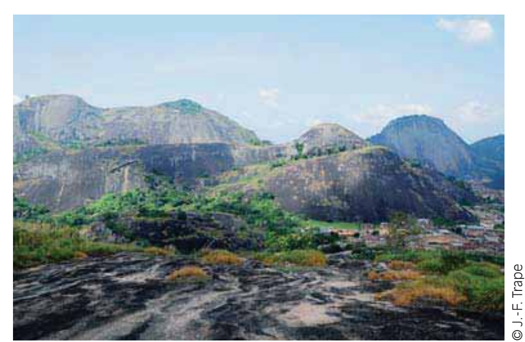
07° 40' N, 08° 22' W (Guinée).


© J.-F. Trape

07° 33' N, 08° 29' W (Liberia).


© J.-F. Trape

07° 28' N, 08° 49' W (Guinée).


© J.-F. Trape

07° 06' N, 05° 06' E (Nigeria).

réduites (de quelques dizaines à quelques centaines d’hectares) et c’est seulement dans l’ouest de la Côte d’Ivoire (forêt de Taï) et dans le sud-est du Liberia que subsistent encore de belles étendues de forêt dense. En Guinée maritime et au nord de la Sierra Leone,



06° 58’ N, 02° 10’ E (Bénin).



06° 56’ N, 10° 45’ W (Liberia).



06° 29’ N, 02° 44’ W (Ghana).



06° 13’ N, 05° 01’ W (Côte d’Ivoire).



05° 35’ N, 08° 32’ W (Liberia).



05° 16’ N, 01° 28’ W (Ghana).



05° 13’ N, 04° 49’ W (Côte d’Ivoire).



05° 10’ N, 01 °08’ W (Ghana).

malgré une pluviométrie moyenne comprise entre 2 et 3 mètres, la trop longue durée de la saison sèche (4 à 5 mois) n'a pas permis le développement de la forêt ombrophile.

La forêt mésophile ou semi-décidue et la mosaïque forêt-savane sont observées dans des régions où la saison sèche dure habituellement de trois à cinq mois. La pluviométrie annuelle est habituellement comprise entre 1 200 et 1 500 mm mais peut dépasser 2 mètres en zone côtière de Guinée. Ces régions constituent une large bande s'étendant d'ouest en est de la Guinée-Bissau au Nigeria, entre le domaine soudanien au nord et la forêt ombrophile au sud. La forêt mésophile ou semi-décidue est caractérisée par la présence d'un certain nombre d'essences qui perdent leurs feuilles en saison sèche, chaque essence ayant un rythme spécifique. Les arbres ne dépassent pas 25 mètres et leur espacement permet le développement d'un tapis herbacé. La mosaïque forêt-savane est caractérisée par la présence de lambeaux de forêt mésophile et de larges mailles de savane boisée séparées le long des cours d'eau par des forêts-galeries à *Ceiba pentandra*, *Chlorophora excelsa* (iroko), *Cola cordifolia*, ainsi que des palmiers à huile qui remontent très haut vers le nord. Dans la majeure partie de ces régions, la forêt mésophile et la savane boisée ont été partiellement ou en totalité défrichées pour les cultures. En fin de saison des pluies, la strate herbacée est haute de 1,50 mètre et se présente de façon dense et continue. Elle est brûlée en saison sèche par les villageois.

Les mangroves sont bien représentées le long d'une grande partie du littoral ouest-africain. Pauvres en espèces végétales, leur trame ligneuse (palétuviers) est constituée par *Rhizophora racemosa* et *Avicennia africana*. Les plus vastes sont rencontrées au Nigeria ainsi qu'en Guinée-Bissau, mais de belles mangroves sont également présentes au Sénégal (delta du Sine-Saloum et embouchure de la Casamance), en Gambie, en Guinée et le long des lagunes de Côte d'Ivoire.

Les flores et végétations montagnardes sont très peu représentées en Afrique occidentale du fait de l'absence de relief élevé. Il n'existe pas de faune reptilienne endémique des forêts ou savanes d'altitude à l'exception de celles des zones frontalières entre le Nigeria et le Cameroun situées dans le prolongement de la dorsale camerounaise.



Partie 2

Introduction à l'herpétofaune de l'Afrique occidentale et du Sahara

Photo : © J.-F. Trape
Chelonia mydas.
Île de Poilão (Guinée-Bissau).

Classification

Comme toute classification zoologique, celle des reptiles a souvent été remaniée et diffère encore actuellement selon les approches et les auteurs. Longtemps basée sur de seuls critères anatomiques, elle connaît depuis une dizaine d'années d'importants remaniements basés principalement sur des travaux de biologie moléculaire. Ceux-ci permettent notamment de dater approximativement les grands nœuds évolutifs, mais aussi de revoir la systématique de nombreux groupes au niveau spécifique et générique. Par commodité, il est encore habituel de reconnaître la classe des Reptiles (Reptilia) et de la subdiviser en quatre ordres, dont un est observé uniquement en Nouvelle-Zélande (les Rhynchocéphales) et trois sont largement représentés en Afrique et ailleurs dans le monde : les Squamates (constitués de trois sous-ordres : les Sauriens, les Serpents et les Amphisbènes), les Crocodiliens et les Chéloniens (tortues). Toutefois, cette classification ne reflète pas ce que l'on sait de l'histoire évolutive des reptiles, qui est paraphylétique, les reptiles actuels et éteints n'appartenant pas à une branche évolutive exclusive, celle-ci englobant notamment les oiseaux. On distingue ainsi actuellement la branche des Sauropsides qui a évolué en deux embranchements : les Chéloniens d'une part, les Diapsides d'autre part. Ces derniers ont eux-mêmes évolué en deux branches : les Archosauriens (sous-classe Archosauria), dont sont issus les Crocodiliens et les Oiseaux, et les Lépidosauriens (sous-classe Lepidosauria), dont sont issus les Squamates et les Rhynchocéphales.

Reconnaître les reptiles

Les lézards constituent le groupe de reptiles le plus abondant, le plus varié et le plus facilement observable. Tous possèdent des écailles qui peuvent être imbriquées, juxtaposées ou granuleuses. En Afrique occidentale, tous les lézards possèdent quatre membres bien individualisés, à l'exception de *Feylinia currori* et de *Melanoseps occidentalis* qui sont des scinques apodes des forêts du Nigeria. Il n'existe pas de lézard venimeux en Afrique. La morsure peut être douloureuse et celle des plus grandes espèces occasionner une blessure qui doit être désinfectée, mais aucun lézard n'est spontanément agressif et la plupart sont totalement inoffensifs. C'est à tort que les caméléons et les geckos sont souvent très craints. La plupart des lézards ont une queue très fragile (sauf chez les caméléons, les agames, les fouette-queues et les varans) qui casse si on la saisit et qui repousse ensuite. La nouvelle queue n'est pas identique à la queue originelle, ce qui chez les geckos peut parfois causer des difficultés pour déterminer l'espèce.

Identifier la famille à laquelle appartient un lézard est habituellement facile :

Les caméléons ne ressemblent à aucun autre lézard. Leurs deux yeux proéminents sont mobiles dans tous les sens indépendamment l'un de l'autre. Ils se déplacent très lentement et leurs doigts disposés en pince leur permettent de s'agripper aux branches. On les trouve dans les arbustes et dans les arbres, mais c'est surtout quand ils viennent au sol et traversent une route qu'on peut les observer pendant la journée. La nuit, avec une lampe électrique, il est facile de les découvrir dans la végétation car leur corps capte la lumière et apparaît blanchâtre.



© J.-F. Trape

***Chamaeleo gracilis*. Nzébéla (Guinée).**

Les geckos et tarentes sont habituellement nocturnes (seuls parmi eux les *Lygodactylus*, les *Cnemaspis* et les *Pristurus* sont diurnes) alors que toutes les autres espèces de lézards présentes en Afrique sont diurnes. On les



© J.-F. Trape

***Tarentola senegambiae*. Dielmo (Sénégal).**

observe en particulier sur les murs des maisons, à l'intérieur comme à l'extérieur, près d'une source lumineuse où ils guettent les insectes attirés par la lumière. La base des doigts de la plupart des espèces nocturnes est élargie et comporte des lamelles qui font ventouse. Comme chez les caméléons, l'écaillure de la tête et du corps des geckos est entièrement composée de petits granules juxtaposés (avec souvent en plus de gros tubercules disséminés). Ce type d'écaillure est aussi celui de *Hemitheconyx caudicinctus*, seul représentant de la famille des Eublépharidés, qui ressemble beaucoup aux geckos mais dont la paupière est mobile et la queue très épaisse.



© J.-F. Trape

***Hemitheconyx caudicinctus*. Dielmo (Sénégal)**

Les agames et **fouette-queues** appartiennent à la famille des Agamidés. Leurs écailles sont très petites et de taille similaire sur le corps et sur la tête. Les agames, dont les écailles sont épineuses, sont toujours très communs dans tous les milieux et en particulier dans les villes et les villages. Dans la journée, ils aiment se tenir bien en évidence sur un mur, un tronc d'arbre, un rocher ou une butte de terre. Les mâles et parfois les femelles présentent souvent de très belles couleurs, notamment en période nuptiale.

Les fouette-queues sont rencontrés au Sahara. Les écailles de la tête et du corps sont petites et lisses, celles de la queue sont grosses, carénées et épineuses. La taille des adultes est comprise entre 30 et 50 cm. Plusieurs espèces présentent de belles couleurs vives.



© J.-F. Trape

***Uromastyx geyri*. Environs d'Iférouane (Niger).**

Les varans sont les plus grands et les plus robustes des lézards. Le varan du Nil peut dépasser 2 m de longueur totale. Les écailles céphaliques sont très petites et arrondies, leur diamètre est même inférieur à celui des écailles du corps.



© J.-F. Trape

***Varanus niloticus*. Nianing (Sénégal).**

Les gerrhosaures sont également de grands lézards robustes dont la longueur peut dépasser 40 cm. Leur répartition géographique est limitée



© J.-F. Trape

***Agama weidholzi*. Environs de Faranah (Guinée).**



© S. Spawls

***Gerrhosaurus major*. Environs de Wa (Ghana).**

à quelques zones rocheuses de savane. Leurs écailles dorsales sont grandes, carénées et épaisses, formant des rangées longitudinales et transversales parfaitement alignées.

Les lézards vrais, ou Lacertidés, sont généralement de petite taille malgré leur queue très allongée. La plupart des espèces sont rencontrées en zone sahélienne ou au Sahara mais il existe deux espèces de forêt qui sont remarquables par leur coloration, l'une entièrement verte, l'autre jaune et noire. Les écailles de la tête sont différenciées en plaques symétriques dont la taille est nettement plus grande que celle des écailles dorsales.


© J.-F. Trape

***Acanthodactylus senegalensis*.**
Guembel (Sénégal).

Ce caractère distinctif se retrouve également chez **les scinques** dont la plupart des espèces sont semi-fouisseuses, vivant dans la litière des feuilles mortes pour les espèces de forêt et de savane, et dans le sable pour les quelques espèces saharo-sahéliennes. Chez les Scincidés les écailles ventrales et dorsales sont de dimensions similaires, ce qui permet de les différencier des Lacertidés chez qui les écailles ventrales sont toujours beaucoup plus grosses que les écailles dorsales.


© J.-F. Trape

***Trachylepis paucisquamis*.**
Environs de Nzérékoré (Guinée).

Les tortues sont toujours immédiatement reconnaissables à leur carapace arrondie et plus ou moins bombée qui peut être rigide ou molle. On les rencontre dans tous les milieux terrestres et aquatiques.


© J.-F. Trape

***Cyclanorbis senegalensis*.**
Niokolo (Sénégal).

Les crocodiles ont un aspect bien connu. Leur mâchoire puissante abrite de fortes dents qui restent partiellement apparentes quand la gueule est fermée. On les trouve dans tous les milieux aquatiques continentaux et littoraux.


© J.-F. Trape

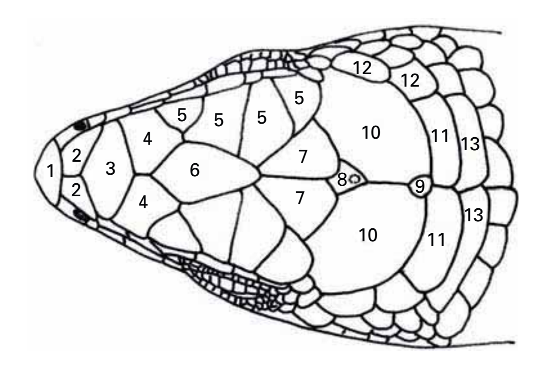
***Crocodylus suchus*. Tionk Essil (Sénégal).**


© J.-F. Trape

Amphisbène. Mamoroubougou (Mali).

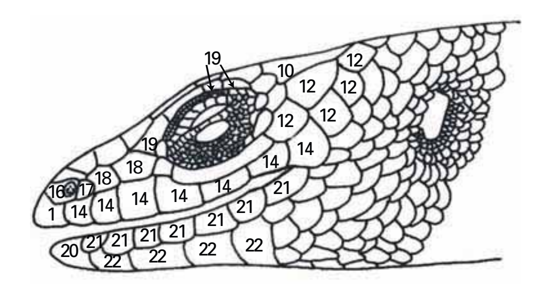
Les serpents et les amphisbènes, non traités dans cet ouvrage, sont toujours apodes. Les amphisbènes présentent un corps annelé, contrairement aux serpents dont le corps est entièrement recouvert d'écailles imbriquées.

L'écaillure des lézards

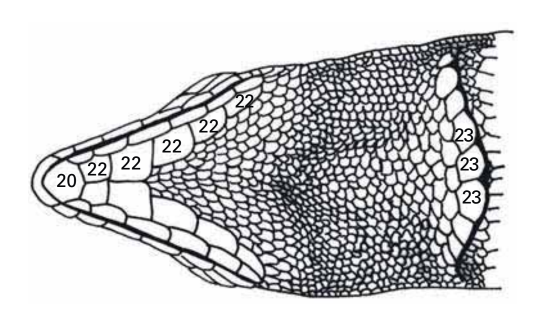


L'aspect général d'un lézard et sa couleur sont des caractères qui, avec un peu d'expérience, permettent d'identifier la famille à laquelle il appartient et souvent de reconnaître le genre. Si le lézard a été capturé, l'examen des détails de l'écaillure permet de déterminer son espèce.

L'écaillure de la tête



Elle diffère beaucoup selon les familles de lézards. Chez les Caméléonidés, les Geckonidés, les Phyllodactylidés et les Eublépharidés, les écailles sont remplacées par de minuscules granules. Chez les Agamidés et les Varanidés, les écailles du dessus de la tête sont très petites, plus ou moins identiques entre elles et similaires à celles de la nuque et du dos. En revanche, chez les Lacertidés et les Scincidés, l'écaillure céphalique est faite de plaques bien différenciées. Les plaques du dessus de la tête sont beaucoup plus grandes que les écailles de la nuque et du dos qui leur font suite. Il est habituellement nécessaire d'en connaître la nomenclature pour identifier avec certitude une espèce.



Sur le dessus de la tête, on observe les plaques suivantes :

La rostrale est la plaque située en avant du museau. Sa forme est habituellement arrondie.

Les supranasales sont situées en arrière de la rostrale. Il s'agit de deux plaques symétriques dont la taille est variable selon les espèces. Si elles sont suffisamment grandes, elles entrent en contact sur la ligne médiane. Elles sont parfois fusionnées en une seule grande plaque transversale.

La frontonasale est une plaque médiane. Vers l'avant, soit elle entre en contact avec la rostrale en séparant les supranasales, soit elle est séparée de la rostrale par les supranasales. Vers l'arrière, la frontonasale est habituellement en contact avec une paire de préfrontales.

Les préfrontales sont deux plaques symétriques situées en arrière de la frontonasale. Elles sont habituellement en contact entre elles sur la ligne médiane, séparant la frontonasale vers l'avant de la frontale vers l'arrière.

La frontale est une plaque médiane située entre les deux yeux dont elle est séparée par les supraoculaires. Vers l'avant, la fontale est en contact avec les préfrontales et parfois aussi

Nomenclature de l'écaillure céphalique d'un lézard

1 – Rostrale
2 – Supranasale
3 – Frontonasale
4 – Préfrontale
5 – Supraoculaires
6 – Frontale
7 – Frontopariétale
8 – Interpariétale
9 – Occipitale
10 – Pariétale
11 – Nuchale
12 – Temporale
13 – Postnuchale
14 – Supralabiale
15 – Sous-oculaire
16 – Nasale
17 – Postnasale
18 – Loréale
19 – Supraciliaire
20 – Mentale
21 – Infralabiale
22 – Mentonnières
23 – Écailles du collier

avec la frontonasale lorsque les préfrontales sont petites et ne se touchent pas sur la ligne médiane. Vers l'arrière, la frontale est en contact avec les frontopariétales.

Les supraoculaires sont de grandes plaques symétriques situées au-dessus de l'œil, souvent au nombre de quatre de chaque côté de la tête, en contact ou non avec la frontale. La première et la quatrième sont généralement plus petites et parfois fractionnées.

Les frontopariétales sont deux plaques symétriques situées en arrière de la frontale et des supraoculaires.

L'interpariétale est une plaque médiane située entre les pariétales en arrière des frontopariétales. Elle présente souvent une petite tache arrondie, l'œil pinéal.

Les pariétales sont deux plaques symétriques, souvent de grande taille, situées en arrière des frontopariétales et des supraoculaires.

L'occipitale est une plaque médiane située entre les pariétales en arrière des frontopariétales. Elle est souvent absente ou très petite.

Les nuchales et **postnuchales** sont des plaques allongées transversalement situées en arrière des pariétales et en avant des écailles dorsales. Elles sont présentes chez certains Scincidés.

Sur le côté de la tête, on observe les plaques suivantes :

Les supralabiales sont des plaques qui bordent les lèvres supérieures, depuis la rostrale jusqu'à l'arrière de la bouche. Vers le haut, elles sont habituellement en contact avec la nasale, la postnasasale, plusieurs loréales, l'œil ou une sous-oculaire ainsi que plusieurs temporales.

La nasale est située sur le côté de la tête en arrière de la rostrale. Chez la plupart des espèces elle est percée par l'orifice de la narine. Chez quelques espèces, l'ouverture de la narine est située entre la nasale et la postnasale ou une supralabiale. Chez certains Lacertidés, il existe une petite plaque supplémentaire, **la sous-nasale**, qui est située sous la nasale, de chaque côté de la tête, et qui est en contact avec la rostrale, les deux premières supralabiales, la nasale, la postnasale et la loréale antérieure.

La postnasale est située en arrière de la nasale. Elle est parfois en contact avec l'ouverture de la narine.

Les loréales sont situées au-dessus des supralabiales, entre la postnasale et les petites écailles qui bordent l'œil en avant.

Les supraciliaires sont des petites plaques, la plupart de forme allongée, qui bordent le dessus de l'œil sur la crête orbitaire, qu'elles séparent des supraoculaires.

La sous-oculaire est habituellement une grande écaille, présente seulement chez certaines espèces, qui est située entre l'œil et les supralabiales. Elle est parfois en contact avec la lèvre, séparant les supralabiales en deux groupes, l'un antérieur et l'autre postérieur.

Les préoculaires et les postoculaires sont de petites écailles situées respectivement immédiatement en avant et en arrière de l'œil.

Les temporales sont situées en arrière des postoculaires, entre les pariétales en haut et les supralabiales en bas.

Sous la tête, la nomenclature des plaques céphaliques est la suivante :

La mentale est la plaque médiane située au niveau de l'extrémité antérieure du dessous de la tête

La postmentale, observée chez certaines espèces seulement, est une écaille médiane unique située en arrière de la mentale.

Les infralabiales bordent les lèvres inférieures de chaque côté de la mentale jusqu'à l'arrière de la bouche.

Les gulaires sont les petites écailles situées en arrière de la mentale (et de la postmentale quand elle existe) qui occupent tout l'espace entre les infralabiales. Elles sont parfois séparées de la mentale, de la postmentale et des infralabiales par les mentonnières.

Les mentonnières sont des plaques paires disposées en arrière de la mentale et de la postmentale qui sont présentes chez certaines espèces seulement. Elles sont en contact ou non entre elles sur la ligne médiane. Latéralement, elles sont en contact avec les infralabiales.

Le collier est un repli cutané parfois présent au niveau du cou dont les écailles sont élargies et qui sépare chez certains Lacertidés les gulaires des écailles ventrales.

L'écaillure du corps et de la queue diffère aussi beaucoup selon les familles de lézards. Chez les Lacertidés, les écailles ventrales sont différenciées en plaques et sont ainsi bien plus grandes que les écailles dorsales. Chez les autres familles de lézards, les écailles ventrales et dorsales sont similaires, à l'exception parfois des écailles dorsales médianes dont une ou plusieurs rangées peuvent être élargies. Les écailles peuvent être carénées ou lisses, exceptionnellement striées (chez *Scincopus*

fasciatus). Chez les agames, elles sont souvent épineuses. Chez les geckos et tarentes, la présence ou non de tubercules sur le dos et leur espacement sont d'importants caractères distinctifs entre les espèces, de même que l'aspect des écailles du dessous de la queue.

Le nombre de rangées d'écailles autour du milieu du corps et le nombre de rangées d'écailles dorsales et ventrales chez les Lacertidés sont très souvent utilisés pour différencier les espèces. Moins souvent, on utilise aussi le nombre d'écailles sur la face ventrale entre la mentale et la plaque qui précède l'orifice anal, ainsi que le nombre d'écailles sur la ligne vertébrale entre la dernière plaque céphalique et le début de la queue (qui correspond au niveau de l'orifice anal). Chez les agames, en raison de l'absence de plaques céphaliques, il est habituel de compter le nombre d'écailles sur la ligne vertébrale entre le niveau postérieur de l'embranchement des membres antérieurs et le niveau antérieur de l'embranchement des membres postérieurs.

L'aspect des membres et notamment celui des doigts et des orteils permet de séparer de nombreux genres et espèces chez les Geckonidés, les Phyllodactylidés, les Scincidés et les Lacertidés.

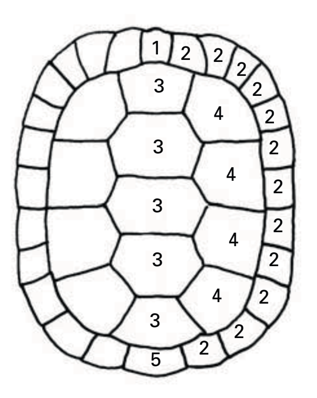
Le nombre de lamelles infradigitales est compté sur la face ventrale du quatrième doigt et du quatrième orteil. Le comptage s'effectue de la griffe (non comprise) jusqu'à l'insertion du doigt ou de l'orteil. Les quelques lamelles qui suivent sur la paume de la main et la plante du pied ne sont pas prises en compte.

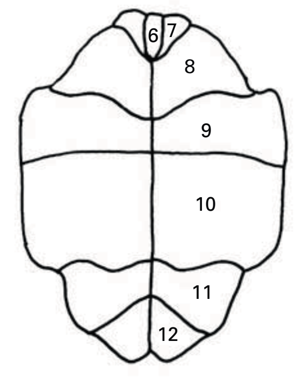
L'écaillure des tortues

La carapace des tortues est composée d'une partie supérieure plus ou moins fortement bombée selon les espèces, **la dossière**, et d'une partie inférieure qui est plate chez les femelles et les juvéniles et plus ou moins nettement creusée chez les mâles, **le plastron**. La dossière et le plastron sont reliés de chaque côté par un **pont**.

La carapace est le plus souvent dure, couverte de plaques rigides bien individualisées, mais elle est parfois molle, couverte d'un cuir souple sans plaques individualisées apparentes. C'est le cas de plusieurs espèces aquatiques de la famille des Trionychidés et d'une espèce marine, la tortue luth, qui présente en outre sur la dossière des carènes longitudinales très marquées.

Chez les tortues à carapace dure du genre *Kinixys*, la partie arrière de la dossière est articulée, mais cette articulation est surtout apparente chez les spécimens adultes. Chez les tortues aquatiques du genre *Pelusios*, c'est la partie avant du plastron qui est articulée, permettant à l'animal de se refermer à la façon d'une boîte et de dissimuler entièrement sa tête et ses pattes antérieures, chez les adultes comme chez les juvéniles.





Nomenclature de l'écaillure des tortues.

1 – Nuchale
2 – Marginales
3 – Vertébrales
4 – Costales
5 – Supracaudale
6 – Intergulaire
7 – Gulaires
8 – Humérales
9 – Pectorales
10 – Abdominales
11 – Fémorales
12 – Anales

Sur la dossière, on observe les plaques suivantes :

La nuchale est une plaque médiane unique située à l'avant de la dossière. Elle est présente chez les espèces marines mais absente chez la plupart des espèces continentales. Quand elle est présente, elle peut être assez grande et large (cas des espèces marines et de *Mauremys leprosa*), ou au contraire petite et surtout très étroite (cas de *Kinixys belliana* et de *Kinixys homeana*). Elle est bordée de chaque côté par la première paire de marginales et postérieurement par la première vertébrale. Chez quelques espèces marines, elle est aussi en contact avec la première paire de costales.

Les marginales bordent la dossière. Elles sont le plus souvent au nombre de onze ou douze paires. Leur bord externe est le plus souvent arrondi, parfois dentelé chez certaines espèces terrestres du genre *Kinixys* et chez une espèce marine, la tortue imbriquée.

Les vertébrales sont situées sur la ligne médiane en arrière de la nuchale (quand elle existe) ou de la première paire de marginales. Elles sont souvent au nombre de cinq.

Les costales sont situées latéralement entre les marginales et les vertébrales. Elles sont habituellement au nombre de quatre paires.

La supracaudale est une plaque médiane unique située à l'arrière de la dossière entre la dernière paire de marginales. Elle est souvent absente, remplacée par la dernière paire de marginales.

La nomenclature des plaques du plastron est la suivante :

L'intergulaire est une petite plaque médiane qui est observée à l'avant du plastron chez certaines espèces seulement.

Les gulaires sont une paire de plaques située à l'avant du plastron, de chaque côté de l'intergulaire quand celle-ci est présente. Autrement, elles sont en contact sur la ligne médiane.

Les humérales sont une paire de plaques située immédiatement en arrière des gulaires. Elles sont toujours en contact sur la ligne médiane.

Les pectorales suivent les humérales vers l'arrière. Chez certaines espèces, elles sont relativement petites et peuvent ne pas être en contact sur la ligne médiane.

Les abdominales, souvent de grande taille, suivent les pectorales vers l'arrière. Comme les plaques suivantes, elles sont toujours largement en contact sur la ligne médiane.

Les fémorales constituent l'avant-dernière paire de plaques, entre les abdominales à l'avant et les anales à l'arrière.

Les anales constituent la dernière paire de plaques à l'extrémité postérieure du plastron.

Espèces traitées

Dans cet ouvrage, seuls sont considérés les Sauriens (lézards au sens large du terme, c'est-à-dire incluant l'ensemble des Lacertiliens : Agamidés, Caméléonidés, Eublépharidés, Geckonidés, Phyllodactylidés, Gerrhosauridés, Lacertidés, Scincidés et Varanidés), les Crocodiliens et les Chéloniens. Ce guide traite ainsi toutes les espèces de lézards, tortues et crocodiles dont la présence est actuellement établie dans un ou plusieurs des 15 pays de l'Afrique occidentale, ainsi qu'au Tchad et dans les régions sahariennes du Maroc (Sahara occidental), d'Algérie et de Tunisie au sud de 32° N et de Libye hors la bande littorale. La liste des espèces traitées a été établie d'une part à partir de l'examen des 6 500 spécimens que nous avons collectés et des spécimens des collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et de l'Institut fondamental d'Afrique noire à Dakar que nous avons examinés, d'autre part à partir d'une recherche bibliographique, de la consultation de diverses bases de données dont notamment celle de Peter Uetz (*The reptile database*, http://www.reptile-database.org/) et d'utiles discussions avec plusieurs collègues, notamment Philippe Geniez et Pierre-André Crochet à Montpellier, Wolfgang Böhme à Bonn et Ivan Ineich à Paris.

Plusieurs déterminations d'espèces publiées dans des travaux anciens (et parfois récents) étant obsolètes ou nous paraissant à l'évidence erronées, nous les avons écartées même si dans la plupart des cas il n'a pas été possible d'examiner les spécimens correspondants. Inversement, il est apparu au cours de ce travail que plusieurs taxons anciennement décrits et par la suite tombés en synonymie constituaient des espèces parfaitement valides. Ils sont rétablis dans ce travail. De même, plusieurs espèces ou sous-espèces nouvelles pour la science que nous avons découvertes lors de nos enquêtes sont intégrées dans cet ouvrage. Selon les cas, leur description formelle a déjà été publiée dans des revues spécialisées ou est l'objet d'un chapitre particulier dans cet ouvrage.

Nous avons traité toutes les espèces actuellement connues du sud-est du Nigeria, que leur distribution en Afrique occidentale soit ou non limitée à cette région de ce pays. Certaines

espèces connues des régions forestières du Cameroun ou endémiques de l'Adamaoua pourraient également être présentes au Nigeria bien qu'elles n'y aient jamais encore été signalées. Ces espèces ne sont pas incluses dans cet ouvrage et elles auraient sans doute une distribution très restreinte au Nigeria, la probabilité étant faible qu'elles dépassent vers l'ouest les derniers contreforts de l'Adamaoua ou la rivière Cross. En cas de doute pour l'identification d'un spécimen de l'est du Nigeria, on se reportera utilement à l'atlas de L. Chirio et M. LeBreton (2007). Il sera également utile de se reporter à cet ouvrage en cas de doute pour des spécimens du sud du Tchad. Il nous a semblé utile de couvrir entièrement ce pays, mais nos prospections y ont été réduites et les rares données de la littérature sont anciennes et concernent presque exclusivement les environs de Ndjaména, le Tibesti et l'Ennedi. Pour le nord du Tchad et l'est de la Libye, on pourra aussi se reporter à l'ouvrage de S. Baha El Din (2006).

À l'autre extrémité du domaine géographique couvert par cet ouvrage, nous avons traité toutes les espèces actuellement connues du Maroc au sud de 27° N, ce qui inclut notamment l'ensemble du Sahara occidental. Ce parallèle marque en effet la limite sud de beaucoup d'espèces de reptiles du Maroc d'affinité paléarctique qui ne dépassent pas l'As Sequïa al Hamra. Au nord de 27 °N, il sera nécessaire de se reporter à l'ouvrage de J. Bons et P. Geniez (1996) et on pourra également consulter celui de P. Geniez *et al.* (2004). Dans le cas de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, seules les espèces des régions sahariennes sont traitées. Au nord d'une ligne Béchar–Ouargla pour l'Algérie, en zone littorale pour la Libye et hors des régions sahariennes pour la Tunisie, on se reportera à l'ouvrage de H. Schleich *et al.* (1996).

Changements taxonomiques

Six espèces anciennement décrites mais considérées actuellement à tort comme synonymes d'autres taxons sont rétablies : *Agama africana* Hallowell, 1844, espèce forestière précédemment confondue avec *Agama agama* (Linné, 1758) ; *Agama insularis* Chabanaud, 1918, espèce rupicole de Guinée maritime et du Fouta Djalon, récemment considérée à tort comme synonyme de *Agama cristata* Mocquard, 1905 ; *Agama boensis* Monard, 1940, espèce décrite de Guinée-Bissau puis mise dans la synonymie de *Agama sankaranica* Chabanaud, 1918 ; *Mochlus moquardi* (Chabanaud, 1917), dont le type provient du Tchad, à qui nous rattachons plusieurs spécimens du Niger et du Nigeria et qui constitue une espèce distincte de *Mochlus afer* (Peters, 1854) ; *Trachylepis aureogularis* (Müller, 1885), espèce forestière qui était confondue en Afrique de l'Ouest avec *Trachylepis albilabris* (Hallowell, 1857) d'Afrique centrale ; *Trachylepis keroanensis* (Chabanaud, 1921), précédemment confondu avec *Trachylepis perroteti* (Duméril et Bibron, 1839).

Trachylepis paucisquamis (Hoogmoed, 1978), qui est génétiquement éloigné de *T. polytropis* d'Afrique centrale, est élevé au rang d'espèce. Dans le genre *Tarentola*, deux taxons considérés comme des sous-espèces de *T. ephippiata* O'Shaughnessy, 1875 sont élevées au rang d'espèce sur des arguments de biologie moléculaire : *Tarentola hoggarensis* Werner, 1937 et *Tarentola senegambiae* Joger 1984. Ces deux espèces sont en outre sympatriques dans la vallée du fleuve Sénégal.

Huit espèces et trois sous-espèces nouvelles pour la science sont ajoutées à la faune d'Afrique occidentale ou des régions limitrophes du Cameroun et du Tchad : *Agama parafricana* J.-F. Trape, O. Mediannikov et S. Trape, espèce décrite du Bénin, du Togo et du Ghana ; *Agama wagneri* J.-F. Trape, O. Mediannikov et S. Trape, espèce décrite du Cameroun ; *Uromastyx dispar hodhensis* J.-F. Trape et S. Trape, sous-espèce décrite de Mauritanie ; *Hemidactylus albivertebralis* J.-F. Trape et W. Böhme, espèce décrite du Ghana, du Bénin et de Guinée ; *Hemidactylus albituberculatus* J.-F. Trape, espèce décrite du Nigeria, du Bénin, du Togo et du Cameroun ; *Hemidactylus kundaensis* L. Chirio et J.-F. Trape, espèce décrite de Guinée ; *Tarentola pastoria* J.-F. Trape, C. Balde et I. Ineich, espèce décrite de Guinée ; *Acanthodactylus boskianus khattensis* J.-F. Trape et S. Trape, sous-espèce décrite de Mauritanie ; *Acanthodactylus boskianus nigeriensis* J.-F. Trape, P. Geniez et L. Chirio, sous-espèce décrite du Niger ; *Leptosiaphos dungeri* J.-F. Trape, espèce décrite du Nigeria ; *Cophoscincopus senegalensis* S. Trape, O. Mediannikov et J.-F. Trape, espèce décrite du Sénégal.

Dix espèces précédemment citées d'Afrique occidentale ne sont pas retenues dans cet ouvrage : *Agama sylvanus* Macdonald, 1981,

que nous considérons comme synonyme de *Agama africana* Hallowell, 1844, d'après les résultats de nos analyses moléculaires, les populations de la localité type de *A. sylvanus* (forêt de Nsonsomea, Ghana) étant morphologiquement et génétiquement identiques à celles du Liberia d'où provient le type de *A. africana*; *Chamaeleo quilensis* Bocage 1866, dont les mentions anciennes du Nigeria nous semblent erronées et pourraient correspondre à *Chamaeleo necasi* Ullenbruch, Krause et Böhme, 2007; *Latastia siebenrocki* (Tornier, 1905), espèce décrite à partir d'un unique spécimen qui proviendrait de Porto Novo (Bénin), mais dont l'origine semble incertaine; *Mabuia guineensis* Monard, 1940, espèce décrite de Guinée-Bissau, dont les trois syntypes nous semblent être des juvéniles de *Trachylepis perroteti*; *Philochortus spinalis* (Peters, 1874) et *Philochortus lhotei* Angel, 1936, dont les deux seuls spécimens connus d'Afrique occidentale nous semblent devoir être rattachés à *Philochortus zolii* Scortecci, 1934*; Mochlus sundevalli* (Smith, 1849), dont nous rattachons à *Mochlus mocquardi* (Chabanaud, 1917) les spécimens mentionnés du Nigeria par Dunger (1972); *Leptosiaphos kilimensis* (Stejneger, 1891), dont nous rattachons à *Leptosiaphos dungeri*, espèce nouvelle décrite dans cet ouvrage, les spécimens mentionnés du Nigeria par Dunger (1972); *Panaspis nimbensis* (Angel, 1944), que nous considérons comme synonyme de *Panaspis tristaoi* (Monard, 1940), les populations de Guinée, de Guinée-Bissau et du Sénégal de ces deux taxons étant morphologiquement et génétiquement très proches; *Trachylepis albilabris* (Hallowell, 1857), dont nous rattachons à *Trachylepis aureogularis* (Müller, 1885) les spécimens signalés d'Afrique occidentale.

Description d'espèces et de sous-espèces nouvelles

Agama parafricana J.-F. Trape, O. Mediannikov et S. Trape, 2012

La description complète de cette espèce a été publiée dans le *Russian Journal of Herpetology* (MEDIANNIKOV *et al.*, 2012).

Diagnose: elle repose sur les résultats de l'étude génétique et les caractères suivants: une espèce de savane guinéenne d'Afrique occidentale



© J.-F. Trape

***Agama parafricana*. Guiguisso (Bénin). Paratype, femelle gestante en vie.**

ressemblant à *A. agama*, *A. paragama* et *A. africana*, mais caractérisée par une taille plus petite des mâles adultes (82-101 mm au lieu de 115-140 mm), un faible nombre d'écailles vertébrales (29-37 au lieu de 40-56 chez les spécimens sympatriques de *A. agama*), et des écailles dorsales nettement élargies et fortement carénées et mucronées.

Distribution géographique: *A. parafricana* a initialement été découvert dans le centre du Bénin près de Bassila dans une zone de savane densément boisée. D'autres spécimens confirmés par biologie moléculaire ont été collectés dans la forêt d'Asrama au Togo, dans la forêt de Lama au Bénin et dans le sud-ouest du Ghana. Cette espèce semble donc avoir une large distribution géographique en zone de savane guinéenne. Elle est localement toujours nettement moins abondante que *Agama agama* dont il est facile de la distinguer sur le nombre et l'aspect des écailles dorsales.

Agama wagneri J.-F. Trape, O. Mediannikov et S. Trape, 2012

La description complète de cette espèce a été publiée dans le *Russian Journal of Herpetology* (MEDIANNIKOV *et al.*, 2012).



© M. Talla Kuete

***Agama wagneri*. Mâle en coloration nuptiale. Yaoundé (Cameroun).**

Diagnose : un agame de grande taille du complexe *A. agama* distribué dans l'Adamaoua et d'autres régions de savane et de mosaïque forêt-savane d'Afrique centrale qui ne peut être identifiée avec certitude que par analyse génétique. Il diffère des spécimens sympatriques de *A. paragama* par la coloration des mâles, par un nombre d'écailles vertébrales nettement supérieur (42-52 au lieu de 26-34) et par l'aspect des écailles dorsales qui sont moins carénées et mucronées chez *A. wagneri* que chez *A. paragama*. Par rapport à *A. lebretoni*, *A. wagneri* diffère par la coloration des mâles et par un nombre plus faible de rangs d'écailles au milieu du corps. *A. agama* et *A. africana* semblent absents des régions où *A. wagneri* est distribué.

Distribution géographique : les analyses génétiques, bien que portant sur un nombre limité de spécimens, suggèrent que *A. wagneri* est absent d'Afrique de l'Ouest mais largement distribué au Cameroun où il est connu avec certitude de Mokolo dans le nord du pays, de Nagoundéré au centre de l'Adamaoua et en zone urbaine à Yaoundé où il a certainement été introduit. Il est ainsi probable que sa distribution intéresse aussi l'ouest du Tchad.

Uromastyx dispar hodhensis J.-F. Trape et S. Trape, ssp. nov.

Holotype : MNHN 2011.0272 (précédemment IRD TR.2284). Collecté le 7 décembre 2007 près de la passe d'Enji (18° 06' N, 08° 02' E) en Mauritanie par J.-F. Trape.

Paratype : IRD TR.2283. Collecté le 7 décembre 2007 en Mauritanie à une dizaine de kilomètres à l'ouest des rochers de Makhrouga (18° 23' N, 08° 39' E) par J.-F. Trape.

Diagnose : sous-espèce d'*Uromastyx dispar* caractérisée par environ 200-210 écailles à mi-corps, la présence de pores préanofémoraux, une queue dont la longueur représente 63-66 % de la distance museau-cloaque, 20 anneaux épineux sur la queue, ceux-ci non séparés dorsalement par de petites écailles intercalaires mais séparés ventralement par une ou deux rangées d'écailles intercalaires. Diffère des autres sous-espèces connues de *U. dispar* par les données de biologie moléculaire et par un patron de coloration unique avec une coloration de fond de couleur sable orangé sur l'ensemble du corps, de la queue et des membres et une ponctuation sombre disséminée sur l'ensemble du dos et qui n'est pas distribuée sous forme d'ocelles. Ce patron de coloration diffère de celui des deux sous-espèces de *U. dispar* les plus proches géographiquement : *U. d. flavifasciata*, qui présente typiquement de larges bandes transversales jaunes sur fond noir chez les adultes et des ocelles sombres sur fond gris clair chez les juvéniles ; *U. d. maliensis*, qui présente une couleur de fond du dos jaune vif avec des ocelles noirs, et dont la tête, la queue et les membres sont noirs. Ce patron de coloration n'est pas connu non plus chez la sous-espèce nominale *U. d. dispar* du Tchad et du Soudan.


© J.-F. Trape

Habitat de l'holotype de *Uromastyx dispar hodhensis* près de la passe d'Enji (Mauritanie). Le terrier était creusé sous la pierre située au premier plan qui a été retournée.

Étymologie : en référence à la région du Hodh Ech Chargui en Mauritanie où semble principalement distribuée cette nouvelle sous-espèce.

Description de l'holotype : longueur totale 253 mm ; longueur museau-cloaque 155 mm ; longueur de la queue 98 mm (63,2 % de la longueur museau-cloaque) ; longueur de la tête 34 mm ; largeur de la tête 31 mm ; hauteur de la tête 17 mm ; longueur du membre antérieur gauche 53 mm ; longueur du quatrième doigt 13 mm (jusqu'à la jonction du troisième doigt) ; longueur du membre postérieur gauche 72 mm ; longueur du quatrième orteil 18 mm (jusqu'à la jonction du troisième orteil). Écailles dorsales uniformément minuscules, sans tubercule


© J.-F. Trape

Vue dorsale de l'holotype de *Uromastyx dispar hodhensis*.



© J.-F. Trape

Vue latérale de la tête de l'holotype de *Uromastyx dispar hodhensis*.

élargi, écailles ventrales à peine plus grandes. 201 rangées d'écailles autour du milieu du corps. 99 rangées de ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. 40 écailles entre la marge antéro-inférieure de l'oreille et la mentale. Sept rangées d'écailles entre les supralabiales postérieures et les petites écailles de la cavité orbitale. 14 pores préanofémoraux de chaque côté. 20 verticilles sur la queue, le troisième composé de 15 épines. Quatrième doigt et quatrième orteil les plus longs. 14 lamelles sous-digitales des deux côtés sous le quatrième doigt. 18 lamelles sous-digitales sous le quatrième orteil à droite et 17 à gauche.

Coloration en vie : couleur de fond sable légèrement orangé sur l'ensemble du corps. Ponctuation gris foncé disséminée sur le dos, chaque point sombre couvrant parfois une ou deux écailles seulement, le plus souvent environ cinq ou six écailles ainsi que la peau interstitielle entre ces écailles. La ponctuation sombre forme généralement des petites taches bien rondes, ou parfois des taches allongées en forme de trait d'union d'une ou deux écailles de large et deux ou trois fois plus long que large. Malgré cette ponctuation disséminée, une nette majorité d'écailles dorsales est entièrement jaunâtre. Sur la nuque, la trame sombre s'allonge et donne un aspect reticulé. Les membres et la queue présentent la même couleur de fond jaune sable que le dos. Sur la queue, on observe quelques petites taches grisâtres à la base des premiers anneaux. Sur le dessus des membres, il existe aussi quelques petites taches grisâtres disséminées. Sur le côté de la tête, il existe de larges réticulations grisâtres sur fond jaune sable. Vers l'avant, le dessus de la tête est grisâtre. La face ventrale est entièrement de couleur sable orangé.

Description du paratype : longueur totale 230 mm ; longueur museau-cloaque 139 mm ; longueur de la queue 91 mm (65,5 % de la longueur museau-cloaque) ; longueur de la tête 33 mm ; largeur de la tête 30 mm ; hauteur de la tête 16 mm ; longueur du membre antérieur gauche 49 mm ; longueur du quatrième doigt 13 mm ; longueur du membre postérieur gauche 70 mm ; longueur du quatrième orteil 17 mm.

Écailles dorsales uniformément minuscules, sans tubercule élargi ; écailles ventrales à peine plus grandes que les dorsales. 210 rangées d'écailles autour du milieu du corps. 100 rangées de ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. 39 écailles entre la marge antéro-inférieure de l'oreille et la mentale. Six rangées d'écailles entre les supralabiales postérieures et les petites écailles de la cavité orbitale. 14 pores préanofémoraux de chaque côté. 20 verticilles sur la queue, le troisième composé de seize épines. Quatrième doigt et quatrième orteil les plus longs. 13 lamelles sous-digitales des deux côtés sous le quatrième doigt. 16 lamelles sous-digitales des deux côtés sous le quatrième orteil.

Coloration en vie : couleur de fond sable légèrement orangé sur l'ensemble du corps. Sur la face dorsale, cette couleur de fond intéresse essentiellement la peau interstitielle entre les écailles et la marge des écailles, le centre de la plupart des écailles étant grisâtre.



© J.-F. Trape

Face ventrale de l'hololotype de *Uromastyx dispar hodhensis*.



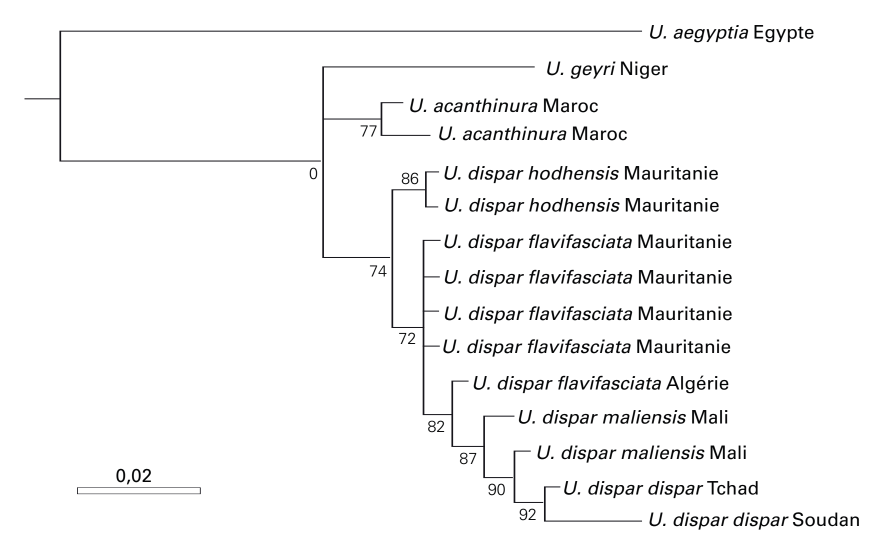
© J.-F. Trape

Face dorsale du paratype de *Uromastyx dispar hodhensis*.

Sur ce fond de couleur sable plus ou moins grisé selon les endroits, on distingue nettement une ponctuation gris foncé disséminée similaire à celle de l'holotype, couvrant le plus souvent environ cinq ou six écailles qui sont entièrement gris foncé ainsi que la peau intersticielle qui les sépare. Sur la nuque, la plupart des écailles sont ponctuées de sombre en leur centre, mais on distingue toujours des réticulations similaires à celles de l'holotype qui correspondent aux zones où la peau intersticielle est grisâtre. Les membres présentent la même couleur de fond sable orangé que le dos, mais, sur leur face dorsale, la plupart des écailles sont ponctuées de gris en leur centre. Les écailles du dessus de la queue sont partiellement jaunâtres et grisâtres. La plupart des écailles du dessus de la tête sont grisâtres à l'exception de la peau intersticielle qui reste jaunâtre. La face ventrale est entièrement claire à l'exception du dessous de la tête dont beaucoup d'écailles sont partiellement légèrement grisâtres.

Comparaison avec d'autres espèces : les caractéristiques de ce fouette-queue montrent qu'il appartient au complexe *Uromastyx acanthinura*, qui est notamment caractérisé par un nombre d'écailles à mi-corps compris entre 139 et 238, par la présence de pores préanofémoraux, par une queue composée de 16 à 21 anneaux dont la longueur est au moins égale à la moitié de la longueur museau-cloaque, et par des anneaux d'écailles épineuses sur la queue non séparée dorsalement par de petites écailles intercalaires mais séparées ventralement par une ou deux rangées d'écailles intercalaires. Au sein de ce complexe, quatre espèces sont actuellement reconnues : *U. acanthinura*, *U. alfredschmidti*, *U. dispar* et *U. geyri*. Nos spécimens diffèrent de *U. geyri* et *U. alfredschmidti* par une queue plus courte (63-65 % de la longueur museau-cloaque au lieu de 70-98 % chez *U. geyri* et 79-87 % chez *U. alfredschmidti*). Ils diffèrent aussi de ces espèces par un plus grand nombre d'écailles autour du milieu du corps (201-210 au lieu de 142-196 chez *U. geyri*) et par un aspect différent de ces écailles (présence de grandes écailles triangulaires imbriquées chez *U. alfredschmidti*). De même, ils se distinguent de *U. acanthinura*, qui n'est connu que d'Afrique du Nord, par un plus grand nombre d'écailles au milieu du corps (146-195 chez *U. a. acanthinura*, exceptionnellement jusqu'à 208 mais coloration différente chez *U. a. nigriventris* du Maroc et d'Algérie).

Les caractéristiques de l'écaillure des deux spécimens du sud-est de la Mauritanie entrent dans la variation connue de *U. dispar* dont trois sous-espèces sont actuellement reconnues : *U. d. flavifasciata*, qui est distribué dans le centre et le nord de la Mauritanie et les régions limitrophes du Maroc (Sahara atlantique) et de l'Algérie (région de Tindouf), *U. d. maliensis*, distribué au Mali (région de Gao et Adrar des Ifoghas) et dans l'extrême sud de l'Algérie (Tanezrouft et Hoggar), et *U. d. dispar*, distribué au Tchad (Tibesti et Ennedi) et dans le nord du Soudan. La distinction entre ces trois sous-espèces, dont les caractéristiques de l'écaillure sont similaires, est basée sur la coloration ainsi que sur des données de biologie moléculaires (Wilms, 2005). Aucun des patrons de coloration actuellement connus chez *U. dispar* ne correspond à nos



Arbre phylogénique des *Uromastyx* du groupe *acanthinura* (gène16S, Bayesien).

spécimens du sud-est de la Mauritanie, notamment ceux des sous-espèces *flavifasciata* et *maliensis* qui sont géographiquement les plus proches. *U. d. flavifasciata*, dont la distribution couvre le centre et le nord de la Mauritanie, présente typiquement de larges bandes transversales jaunes sur fond noir ou, plus rarement, une coloration presque uniformément noire chez les adultes ainsi que des ocelles sombres sur fond gris clair chez les juvéniles. *U. d. maliensis* présente une couleur de fond jaune vif sur le dos avec des ocelles noirs ; la tête, la queue et les membres sont noirs. La nouvelle sous-espèce *U. d. hodhensis* est caractérisée par une coloration de fond de couleur sable jaune orangé sur l'ensemble du corps, y compris la tête, la queue et les membres, ainsi qu'une ponctuation dorsale noire disséminée, non arrangée sous forme d'ocelles. Sur le plan moléculaire, elle est également distincte de toutes les sous-espèces et populations de *U. dispar* jusqu'à présent étudiées.

Distribution géographique : la présence de fouette-queues dans le sud-est de la Mauritanie le long du dahr Néma, du dahr Oualâta et du dahr Tîchît était connue mais jusqu'à présent ces spécimens n'étaient pas déterminés ou attribués à *U. d. flavifasciata*, seul taxon qui était connu avec certitude en Mauritanie. Sur la quinzaine d'*Uromastyx* que nous avons eu l'occasion d'observer le long de la piste entre Tîchît et Oualâta (la plupart vers Makhrouga et Enji), aucun n'avait de patron de coloration attribuable à *U. d. flavifasciata* alors que cette sous-espèce est abondante dans le Tagant à seulement 200 km à l'ouest de Tîchît. La diversité des patrons de coloration de *U. d. maliensis* est moins bien connue, mais la localité la plus proche où cette sous-espèce a été signalée jusqu'à présent est située à un millier de kilomètres plus à l'est, dans la région de Gao au Mali. Aucun des patrons de coloration que nous connaissons du Mali ou qui sont représentés par Wilms (2005) ne correspond à nos spécimens de Mauritanie. Il est ainsi probable que la distribution d'*U. d. hodhensis* corresponde aux zones caillouteuses et rocheuses qui caractérisent les dhar du sud-est de la Mauritanie en bordure de l'Aoukâr.

Notes écologiques : cette espèce semble davantage associée aux zones caillouteuses planes plus ou moins ensablées qu'aux falaises et éboulis rocheux de cette région de Mauritanie.

Références : Joger et Lambert 1995, Wilms et Böhme 2001, Wilms 2005, Wilms *et al.* 2009.

Hemidactylus albituberculatus J.-F. Trape, sp. nov.

Holotype : MNHN 2011.0215 (précédemment IRD TR.3629). Capturé le 15 novembre 2010 à Riyom (09° 37' N, 08° 44' E) au Nigeria par J.-F. Trape.

Paratypes : MNHN 2011.0216 (précédemment IRD TR.3561), MNHN 2011.0217 (précédemment IRD TR.3573), MNHH 0218 (précédemment IRD TR.3579), MNHN 2011.0218 (précédemment IRD TR.3580), IRD TR.3581, TR.3582, TR.3585, TR.3624, TR.3627, TR.3628, TR.3630, TR.3631, TR.3632, TR.3633 TR.3634, TR.3635, TR.3636, TR.3637, TR.3639, TR.3640, TR. 3641 et TR.3642, capturés entre le 12 et le 16 novembre 2010 à Riyom par J.-F. Trape.

Autres spécimens examinés : IRD TR.2170 et TR.2193, capturés le 22 juin 2007 à Huiléhui au Togo (07° 10' N, 01° 15' E) par J.-F. Trape ; IRD TR.3132 et TR.3133, capturés le 1er mars 2010 à Dassa au Bénin (07° 43' N, 02° 11' E) par J.-F. Trape ; IRD TR.3137, capturé dans la forêt d'Agrimè au Bénin le 3 mars 2010 par J.-F. Trape ; IRD TR.3983, TR.3988, TR.3991, TR.3993, TR.3998 et TR.4004, capturés en mars 2011 à Koto au Bénin (06 °58' N, 02° 07' E) par L. Konetche, C. Toudonou et J.-F. Trape.



© J.-F. Trape

***Hemidactylus albituberculatus*. Riyom (Nigeria).**

Diagnose : espèce précédemment confondue avec *H. angulatus* dont elle partage les principaux caractères, mais dont elle diffère à la fois génétiquement et morphologiquement, notamment par la présence sur le dos et la queue de gros tubercules carénés de trois couleurs différentes : blanc, beige et noir ou brun foncé, ainsi que par une taille nettement supérieure, avec une longueur museau-cloaque comprise entre 60 mm et 75 mm chez 24 des 34 des spécimens de *H. albituberculatus* examinés, alors qu'aucun spécimen sur 300 de *H. angulatus* d'Afrique occidentale de nos collectes n'atteignait 60 mm.



© J.-F. Trape

***Hemidactylus albituberculatus*.**
Aspect des tubercules dorsaux.
Riyom (Nigeria).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus albituberculatus*.**
Vue dorsale de l'holotype.

Étymologie : en référence aux tubercules blancs du dos qui permettent d'identifier facilement cette espèce.

Description de l'holotype : longueur totale 135 mm ; longueur museau-cloaque 70 mm ; longueur de la queue 65 mm (dernière partie de la queue régénérée) ; longueur de la tête 20 mm ; largeur de la tête 14 mm ; diamètre de l'œil 4,5 mm ; distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil 7,3 mm ; distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 6,2 mm ; rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 1,18. Rostrale large, divisée sur la ligne médiane dans sa partie postérieure. Nasale bordée par la rostrale, la première labiale, trois écailles postnasales et une supranasale qui est séparée de la supranasale symétrique par un granule médian. Écailles sur le museau petites mais plus grandes que les granules des autres parties du dessus de la tête. Quelques tubercules sur la région frontale, de nombreux tubercules disséminés dans les régions pariétales et temporales. Neuf supralabiales à droite, dont six grandes et trois petites, et huit à gauche, dont six grandes et deux petites. Six infralabiales à droite et sept à gauche. Mentale triangulaire, suivie par une grande paire de mentonnières largement en contact sur la ligne médiane et une autre paire petite. Gulaires lisses, minuscules sauf en bordure des infralabiales. Sur le dos, écaillure constituée de minuscules granules. 18 rangées longitudinales de gros tubercules carénés sur le dos et les flancs, l'espacement habituel entre chaque tubercule plus petit que le diamètre des tubercules. Écaillure ventrale constituée de petites écailles imbriquées dont la surface est très nettement supérieure à celle des granules dorsaux. Environ 105 rangées de granules dorsaux et de petites écailles ventrales autour du milieu du corps. 18 pores préanofémoraux. Membres couverts de granules. Les cinq doigts et orteils avec une griffe terminale, une lamelle adhésive simple après la griffe puis des lamelles adhésives divisées et une lamelle simple élargie à la base. Cinq lamelles adhésives, dont trois divisées, sous le premier doigt et sous le premier orteil. Six lamelles adhésives, dont quatre divisées sous le deuxième doigt, et sept lamelles adhésives, dont cinq divisées, sous les trois autres doigts. Sept lamelles adhésives, dont cinq divisées, sous le deuxième et le cinquième orteil, et huit lamelles adhésives, dont six divisées, sous le troisième et quatrième orteil. Des tubercules pointus sur toute la longueur de la queue, disposés sur huit rangées au niveau de la base de la queue. Pas de tubercules sur la face ventrale de la queue. Les écailles sous-caudales médianes sont fortement élargies.

Coloration dans l'alcool : couleur de fond beige sur l'ensemble du dessus de la tête, du corps et de la queue, avec quelques taches plus foncées disséminées. Sur le côté de la tête,



© J.-F. Trape

***Hemidactylus albituberculatus*.**
Vue ventrale de la base de la queue
et de la région anofémorale de l'holotype.

une bande sombre bien marquée du museau jusqu'à l'œil et de l'œil jusqu'au-dessus de l'ouverture tympanique. Des tubercules presque noirs disséminés sur le dessus de la tête, du corps et de la base de la queue, contrastant avec d'autres tubercules entièrement blancs ou centrés de blanc également disséminés sur le dos et la base de la queue. D'autres tubercules ont une pigmentation similaire à la couleur de fond. La face ventrale est claire.

Variation des paratypes : la longueur museau-cloaque du plus grand spécimen (MNHN 2011.0218) est de 75 mm (78 mm lorsqu'elle a été mesurée chez l'animal vivant). Sur les 22 paratypes (totalité des spécimens collectés à Ryom), 13 ont une longueur museau-cloaque supérieure à 60 mm et celle du plus petit spécimen mesure 41 mm. Le rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique est compris entre 1,09 et 1,36. Un seul granule entre la paire d'internasales chez la moitié des spécimens, aucun chez l'autre moitié. De 18 à 27 pores préanofémoraux chez les neuf mâles (de 18 à 21 chez tous les spécimens sauf un). Deux ou trois lamelles doubles sous le premier doigt et le premier orteil.

Coloration en vie et dans l'alcool : tous les spécimens présentent le même type de coloration caractéristique que l'holotype, avec des tubercules blancs sur le dessus du dos et de la queue ainsi que d'autres tubercules noirâtres et beiges.

Comparaison avec d'autres espèces : *H. albituberculatus* était jusqu'à présent confondu avec *H. angulatus*, malgré ses particularités de coloration et sa plus grande taille : chez 300 *H. angulatus* d'Afrique de l'Ouest que nous avons mesurés, la longueur museau-cloaque ne dépasse pas 59 mm, alors qu'elle est comprise entre 60 et 75 mm chez 24 des 34 *albituberculatus* que nous avons collectés. Nos résultats de biologie moléculaire confirment la spécificité des spécimens de Riyom ainsi que la sympatrie de trois espèces autour de la forêt de Lama au Bénin ou *H. albituberculatus, H. angulatus* et *H. lamaensis* se partagent les murs des maisons et les environs immédiats des mêmes villages.

Bien que Chabanaud (1917) et Dunger (1968) aient déjà reconnu l'existence de deux espèces en sympatrie au Bénin et au Nigeria, il ne semble pas exister de nom déjà disponible dans la littérature pour *H. albituberculatus*. Les lectotypes de *H. guineensis* Peters, 1868 et de *H. stellatus* Boulenger, 1885 diffèrent de *H. albituberculatus* (voir fig. 10 et fig. 11 dans Ullenbruch *et al.* 2010) et ces deux taxons sont déjà à juste titre considérés comme des synonymes de *H. angulatus*. Werner (1897) mentionne l'existence possible d'une variété particulière de *H. brooki* (= *H. angulatus*) au Togo caractérisée par une queue épaissie. L'identité des spécimens de Werner est incertaine et le nom *togoensis* donné à cette variété n'est pas disponible car *nomen nudum* et conditionnel : pas de diagnose, ni de description, ni de type fixé, contrairement aux autres espèces nouvelles décrites par Werner dans le même article. Outre *H. angulatus*, une seule autre espèce d'Afrique occidentale et centrale présente à la fois de gros tubercules sur le corps et la queue et des sous-caudales médianes élargies : il s'agit de *H. lamaensis*, espèce récemment décrite, qui diffère de *albituberculatus* à la fois génétiquement et par les caractères suivants : seulement une ou deux lamelles adhésives divisées au premier doigt et au premier orteil chez *H. lamaensis* (au lieu de trois chez la majorité des spécimens pour *H. albituberculatus*) et tubercules presque contigus dans la région temporale (espacés chez *albituberculatus*).

Distribution géographique : espèce actuellement connue du nord du Cameroun (Mokolo), du plateau de Jos au Nigeria, ainsi que du sud du Bénin et du Togo.

Notes écologiques : abondant en savane où il chasse la nuit sur le sol et sur les murs des maisons dans les villages.

Références : Ullenbruch *et al.* 2010.



© J.-F. Trape

***Hemidactylus albituberculatus*.**
Vue latéro-dorsale de la tête du paratype IRD TR.3561 en vie. Riyom (Nigeria).

Hemidactylus albivertebralis J.-F. Trape et W. Böhme, sp. nov.

Holotype : IRD TR.3119. Capturé le 25 février 2010 à Anomabu au Ghana (05° 10' N, 01° 08' W) par J.-F. Trape.

Paratypes : ZFMK 77068 et 77069, capturés à Cotonou au Bénin par K. Ullenbruch.

Diagnose : petit *Hemidactylus* caractérisé par la combinaison de caractères suivants : museau allongé, dont le rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique est proche de 1,4 ; environ 16 rangées de petits tubercules sur le dos, la distance entre les tubercules nettement supérieure à leur diamètre ; présence de tubercules pointus sur toute la longueur du dessus de la queue ; écailles sous-caudales médianes nettement élargies ; coloration générale caractéristique avec une couleur de fond jaunâtre ou beige clair, une ligne médiodorsale claire et la présence de larges bandes transversales beige foncé sur la nuque, le dos et la queue.

Étymologie : en référence à la ligne vertébrale blanchâtre qui semble caractéristique de cette espèce.

Description de l'holotype : aspect général assez corpulent classique d'un petit gecko, tête petite avec un museau allongé. Longueur totale 107 mm ; longueur museau-cloaque 56 mm ; longueur de la queue 51 mm (son extrémité est régénérée) ; longueur de la tête 16 mm ; largeur de la tête 10 mm ; diamètre de l'œil 3 mm ; distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil 6,8 mm ; distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 4,8 mm ; rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 1,42. Rostrale large et partiellement divisée sur la ligne médiane. Nasale bordée par la rostrale, la première labiale, trois écailles postnasales et une supranasale qui est séparée de la supranasale symétrique par un petit granule médian en contact avec la rostrale et un second granule médian postérieur. Écailles sur le museau petites mais non granulaires, remplacées dans les régions frontales, pariétales et temporales par des granules. Quelques tubercules espacés sur les régions frontales, pariétales et temporales. Dix supralabiales à droite et neuf à gauche. Mentale triangulaire, suivie par deux paires de mentonnières, la première paire largement en contact sur la ligne médiane derrière la mentale. Gulaires lisses, minuscules sauf à proximité des infralabiales. Sur le dos, écaillure constituée de minuscules granules. Environ 16 rangées longitudinales de petits tubercules sur le dos et les flancs, l'espacement entre chaque tubercule plus grand que le diamètre des tubercules, notamment vers le milieu du dos où l'espace entre les tubercules est d'environ cinq granules. Sur le bas des flancs et vers la base de la queue l'espace entre les tubercules est plus faible, approchant souvent la largeur d'un tubercule, avec le plus souvent autour de trois granules entre les tubercules. Écaillure ventrale constituée de petites écailles imbriquées dont la


© J.-F. Trape

Vue de la tête de l'holotype de *Hemidactylus albivertebralis*.


© J.-F. Trape

***Hemidactylus albivertebralis*. Vue latéro-dorsale de l'hololotype en vie.**


© J.-F. Trape

Vue ventrale de l'holotype de *Hemidactylus albivertebralis*.

surface est très nettement supérieure à celle des granules dorsaux. Environ 138 rangées de granules dorsaux et de petites écailles ventrales autour du milieu du corps. Pas de pores pré-anofémoraux. Membres couverts de granules avec de petits tubercules plats disséminés, surtout sur les membres postérieurs. Les cinq doigts et orteils avec une griffe terminale, une lamelle adhésive simple après la griffe puis des lamelles adhésives divisées. Trois lamelles adhésives divisées sous le premier doigt et le premier orteil. De cinq à huit lamelles adhésives divisées sous les autres doigts et orteils. Queue intacte sur la majeure partie de sa longueur et régénérée à son extrémité. Des tubercules pointus sur toute la longueur de la queue, disposés sur six rangées au niveau de la base de la queue. Pas de tubercules sur la face ventrale de la queue mais ceux du rang le plus latéral bien visibles de chaque côté en vue ventrale. Les écailles sous-caudales médianes sont nettement élargies.

Coloration en vie : couleur de fond jaune clair. Des bandes transversales beiges sur le dessus du corps et de la queue : une sur la nuque, quatre sur le dos, quatre sur la queue jusqu'au niveau où celle-ci est régénérée. Les bandes beiges sont assez peu contrastées mais leur limite est régulière et nette. Le dessus de la tête ainsi que les membres présentent une coloration beige proche de celle des bandes dorsales. Une ligne claire médiane paravertébrale coupe plus ou moins nettement en leur milieu les bandes dorsales transverses, cela depuis la nuque jusqu'à la base de la queue.

Description des paratypes : les deux paratypes ZFMK 77068-77069 de Cotonou sont des femelles. Leur queue est mutilée. La longueur museau-cloaque est respectivement de 54 et 58 mm, la longueur de la tête 15,1 et 17,3 mm, la largeur de la tête 9,5 et 10,4 mm, la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil 6,5 et 7,1 mm, la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 4,2 et 5,1 mm, et le rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 1,55 et 1,39. Les caractères de l'écaillure correspondent étroitement à ceux de l'holotype. Les patrons de coloration sont très atténués après conservation dans l'alcool, mais chez les deux spécimens les larges bandes transverses sombres interrompues par la ligne vertébrale claire peuvent encore être distinguées (voir le spécimen de droite de la figure 12 dans Ullenbruch *et al.* 2010).

Comparaison avec d'autres espèces : les caractéristiques de l'écaillure rapprochent *H. albivertebralis* de *H. mabouia*. Toutefois, sa coloration très particulière est inconnue chez *H. mabouia* qui présente des bandes tranverses sombres en forme de chevrons bien différentes de celles observées chez l'holotype d'Anomabu. Une ligne médiane claire et des bandes transverses sombres de forme et coloration similaires à l'holotype sont retrouvées chez un exemplaire de Guinée photographié par Böhme (2011) et – de façon atténuée – chez les deux paratypes de Cotonou de la collection du Museum Alexander Koënig à Bonn. Ce type de coloration est également inconnu chez les autres espèces du genre *Hemidactylus*. Par rapport aux autres espèces d'Afrique occidentale, aucune ne présente la même combinaison de caractères que *H. albivertebralis* : *H. angulatus* et *H. lamaensis* possèdent de gros tubercules rapprochés, *H. richardsoni* présente des doigts palmés et seulement une ou deux lignes de tubercules sur chaque flanc, *H. matschiei* n'a pas de tubercules dorsaux, *H. fasciatus* et *H. beninensis* ont la queue lisse, *H. ansorgii* et *H. muriceus* possèdent des sous-caudales médianes non élargies, *H. pseudomuriceus* présente des sous-caudales élargies de forme hexagonale, un museau court et seulement de six à quatorze rangées de tubercules dorsaux.

Distribution géographique : outre la côte du Ghana et du Bénin, cette espèce est connue de Coyah près de Conakry en Guinée.

Notes écologiques : l'holotype a été capturé de nuit au pied d'un palmier en bordure de plage. *Hemidactylus mabouia* était abondant dans cette même station. À Coyah, les trois spécimens observés vivaient sur les murs des cases dans un campement touristique situé en bordure de la mangrove littorale.

Références : Ullenbruch *et al.,* 2010 ; Böhme *et al.,* 2011.



Habitat de *Hemidactylus albivertebralis* à Anomabu au Ghana.

Hemidactylus kundaensis L. Chirio et J.-F. Trape, sp. nov.

Holotype : MNHN 2011.0008 (précédemment LC.7581X), capturé le 31 octobre 2010 à Kunda (10°50'N, 13°49'W) en Guinée par L. Chirio.

Paratypes : quatre spécimens de Guinée : MNHN 2011.0009-12 (précédemment LC.7432X, 7534X, 7582X et 7586X), capturés respectivement à Dakakoura (10° 52' N, 13° 38' W), Kunda (10° 50' N, 13° 49' W) et Foulasso (10° 57' N, 13° 40' W) entre le 22 octobre et le 2 novembre 2010 par L. Chirio.

Diagnose : petit *Hemidactylus* caractérisé par la combinaison de caractères suivants : un museau allongé, dont le rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique est compris entre 1,4 et 1,7 ; un seul granule internasal ; de 10 à 14 rangées de petits tubercules sur le dos, la distance entre les tubercules nettement supérieure à leur diamètre ; de 10 à 12 pores préanofémoraux chez les mâles ; des tubercules pointus sur toute la longueur de la queue ; les écailles sous-caudales médianes nettement élargies.

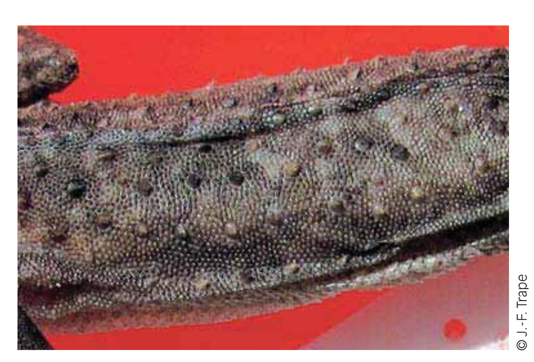
Étymologie : en référence au village de Kunda, d'où provient l'holotype et où cette espèce est particulièrement fréquente, en particulier sur les murs de l'école.

Description de l'holotype : aspect général d'un petit gecko à corps gracile et à queue longue et fine, la tête petite avec un museau nettement allongé. Longueur totale 93 mm ; longueur museau-cloaque 49 mm ; longueur de la queue 44 mm (la pointe de la queue est coupée) ; longueur de la tête 17 mm ; largeur de la tête 8,5 mm ; diamètre de l'œil 3 mm ; distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil 5,8 mm ; distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 3,7 mm ; rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 1,57. Rostrale large avec une ébauche de division sur la ligne médiane. Nasale bordée par la rostrale, la première labiale, trois écailles postnasales et une supranasale, celle-ci séparée de la supranasale symétrique par un petit granule médian en contact avec la rostrale et un second granule médian postérieur. Écailles sur le museau petites mais non granulaires, remplacées dans les régions frontales, pariétales et temporales par des granules. Pas de tubercule sur la région frontale, de rares tubercules très espacés sur la partie postérieure de la région pariétale et



© J.-F. Trape

***Hemidactylus kundaensis*.**
Vue générale de l'holotype.



© J.-F. Trape

***Hemidactylus kundaensis*.**
Aspect du dos de l'holotype.



© L. Chirio

***Hemidactylus kundaensis*.**
Kunda (Guinée).



© J.-F. Trape

Hemidactylus kundaensis
Aspect du dessous de la queue de l'holotype.

sur la région temporale. Dix supralabiales à droite et douze à gauche. Mentale triangulaire, suivie par une grande paire de mentonnières largement en contact sur la ligne médiane et deux autres paires plus petites. Gulaires lisses, minuscules sauf en bordure des infralabiales.

Sur le dos, écaillure constituée de minuscules granules. Dix rangées longitudinales de petits tubercules carénés sur le dos et les flancs, l'espacement habituel entre chaque tubercule nettement plus grand que le diamètre des tubercules. Écaillure ventrale constituée de petites écailles imbriquées dont la surface est très nettement supérieure à celle des granules dorsaux. Environ 112 rangées de granules dorsaux et de petites écailles ventrales autour du milieu du corps. Pas de pores préanaux. Membres couverts de granules. Les cinq doigts et orteils avec une griffe terminale, une lamelle adhésive simple après la griffe puis des lamelles adhésives divisées et une ou deux lamelles simples à la base. Six lamelles adhésives sous le premier doigt et cinq sous le premier orteil. De sept à neuf lamelles adhésives sous les autres doigts et orteils. Queue longue et fine, sa pointe terminale sectionnée. Des tubercules pointus sur toute la longueur de la queue, disposés sur six rangées au niveau de la base de la queue. Pas de tubercules sur la face ventrale de la queue mais ceux du rang le plus latéral bien visibles de chaque côté en vue ventrale. Les écailles sous-caudales médianes sont fortement élargies.

Coloration dans l'alcool : couleur de fond grisâtre assez sombre de la tête, du corps et de la queue. Des zones très foncées et d'autres un peu plus claires aux contours irréguliers et mals définis alternent sur le dessus du dos. La queue a un aspect annelé, notament dans sa partie terminale où des anneaux sombres étroits alternent avec des anneaux un peu plus clairs deux fois plus larges. La face ventrale est blanchâtre sauf le dessous de la queue qui est grisâtre.

Variation des paratypes : longueur museau-cloaque 52 mm et 55 mm chez les deux paratypes femelles, 47 mm et 50 mm chez les deux paratypes mâles. Longueur de la queue 52 mm chez le seul paratype à queue intacte (mâle de 50 mm de longueur museau-cloaque). Rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique égal à 1,40 et 1,43 chez les femelles et 1,67 et 1,71 chez les mâles. Un seul granule entre la paire d'internasales chez trois spécimens, aucun chez une femelle. De onze à treize supralabiales. De 12 à 14 rangées de tubercules autour du milieu du corps. Environ 108 à 118 rangées de granules dorsaux et de petites écailles ventrales autour du milieu du corps. Dix et douze pores préanofémoraux chez les mâles.

Coloration dans l'alcool : la couleur de fond est constamment grisâtre foncé. Chez deux spécimens (un mâle et une femelle), un patron de coloration ressort plus ou moins nettement avec sept motifs transversaux noirâtres régulièrement espacés entre la nuque et la base de la queue, en forme de chevrons incomplets (une tache médiane et deux taches latérales) dont la pointe est dirigée vers l'arrière.

Comparaison avec d'autres espèces : la silhouette de ce petit gecko évoque celle de *H. ansorgii* bien qu'elle soit un peu moins gracile. Sur le plan génétique, c'est également de cette espèce que *H. kundaensis* se rapproche le plus. La présence de sous-caudales médianes nettement élargies, qui est constante chez *H. kundaensis*, permet facilement de distinguer ces deux espèces. La présence de tubercules sur la queue associée à la présence de sous-caudales médianes élargies est connue chez six autres espèces d'Afrique occidentale : *H. angulatus*, *H. lamaensis*, *H. albituberculatus*, *H. pseudomuriceus*, *H. mabouia* et *H. albivertebralis*. Chez *H. angulatus*, *H. lamaensis* et *H. albituberculatus* il existe de gros tubercules dorsaux rapprochés très différents de ceux de *H. kundaensis*. *H. pseudomuriceus* présente un museau plus court, avec un rapport œil-museau/œil-tympan compris entre 1,21 et 1,31 (au lieu de 1,40 à 1,71 chez *H. kundaensis*) deux ou trois granules entre les internasales (une seule ou aucune chez *H. kundaensis*) et des écailles sous-caudales médianes hexagonales (plus larges que longues chez *H. kundaensis*). *H. mabouia* présente un nombre très élevé de pores préanofémoraux chez les mâles, classiquement



© L. Chirio

***Hemidactylus kundaensis*.**
Kunda (Guinée).

de 24 à 54, au lieu de seulement 8 à 10 chez *H. kundaensis*. Chez *H. albivertebralis*, le nombre de pores préanofémoraux n'est pas connu, mais la coloration dorsale est très différente, avec une ligne paravertébrale claire et cinq bandes dorsales transverses beiges bien délimitées, au lieu d'une coloration gris sombre et de sept chevrons noirs mal définis chez *H. kundaensis*.

Distribution géographique : cette espèce n'est jusqu'à présent connue que des contreforts du Fouta Djalon en Guinée.

Notes écologiques : espèce fréquente dans les environs de Sangarédi. Il s'agit d'une région de collines, où des zones de cuirasse bauxitique à couvert végétal très faible – les bowés – contrastent fortement avec les galeries forestières denses occupant les vallées. La forêt sèche d'origine ne subsiste qu'en de rares endroits sur les collines. On trouve *H. kundaensis* sur les arbres des forêts sèches des collines ainsi qu'occasionnellement sur les murs de maisons et bâtiments divers dans les villages. Un individu a été capturé dans une anfractuosité de rochers d'un affleurement de dolérites au niveau d'une chute d'eau.

Référence : Henle et Böhme, 2003.

Tarentola pastoria J.-F. Trape, C. Baldé et I. Ineich, sp. nov.

Holotype : MNHN 2011.0220 (précédemment IRD TR.668), capturé le 10 juin 2004 sur un bâtiment de l'institut Pasteur de Guinée à Kindia (10° 05' N, 12° 50' W) par C. Baldé, I. Ineich et J.-F. Trape.

Paratypes : MNHN 2011.0221 (précédemment IRD TR.664) ; MNHN 2011.0222 (précédemment IRD TR.666) ; IRD TR.667. Mêmes date, localité et collecteurs que l'holotype.



© J.-F. Trape

Tarentola pastoria.
Kindia (Guinée).



© J.-F. Trape

Tarentola pastoria.
Vue dorsale de l'holotype MNHN 2011.0220.

Diagnose : cette tarente diffère de toutes les autres espèces connues par la combinaison de caractères suivants : rostrale atteignant la narine ; pas d'écaille élargie entre la mentale et les gulaires ; coloration dorsale sans motifs dorsaux sombres clairement définis ; de 14 à 16 rangées de tubercules dorsaux ; pas de rosette de granules élargis ou de petits tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux ; seulement six rangées dorsales de tubercules caudaux ; tubercules de la queue intacte disposés sur six rangées et peu développés, la rangée externe à peine visible latéralement en vue ventrale de la base de la queue.

Étymologie : nom spécifique repris du nom « Pastoria » qui désigne localement la concession de l'institut Pasteur à Kindia d'où provient l'holotype.

Description de l'holotype : longueur totale 156 mm ; longueur museau-cloaque 81 mm ; longueur de la queue 75 mm (dernière partie de la queue régénérée) ; longueur de la tête 25 mm ; largeur de la tête 18 mm ; hauteur de la tête 10 mm ; diamètre de l'œil 5 mm ; distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil 10 mm ; distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 8 mm ; rapport de la distance entre l'extrémité du museau et le bord antérieur de l'œil à la distance entre le bord postérieur de l'œil et l'ouverture tympanique 1,25. Rostrale large, atteignant la narine, divisée sur la ligne médiane dans sa partie dorsale. Nasale bordée par la rostrale, la première labiale, deux écailles postnasales et une supranasale qui est séparée de la supranasale symétrique par un granule médian. Écailles supraciliaires un peu plus grosses que les écailles interorbitales et imbriquées avec elles. Dix-huit écailles entre la partie dorsale médiane des deux orbites. Huit grandes supralabiales de chaque côté. Six grandes infralabiales de chaque côté. Écailles de taille similaire sur le museau et sur les



© J.-F. Trape

***Tarentola pastoria*.**
Vue ventrale de l'holotype.

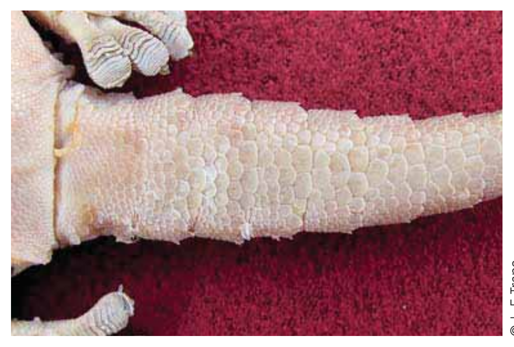
autres parties du dessus de la tête. Ouverture tympanique en forme d'étroite fente verticale, sans denticules autour. Quelques tubercules en avant de la fente tympanique. Pas de tubercules dans la région frontale, ni dans les régions pariétales. Mentale triangulaire, suivie par trois paires de mentonnières de taille décroissante, aucune n'étant en contact sur la ligne médiane. Écailles gulaires petites et lisses, au nombre de 45 entre la mentonnière et le milieu d'une ligne fictive joignant les fentes tympaniques. Sur le dos, écaillure constituée de minuscules granules et de tubercules. Quatorze à quinze rangées de tubercules dorsaux autour du milieu du corps, ceux proches de la ligne vertébrale petits et plats, ceux des flancs nettement plus gros, pointus et carénés, avec quelques granules élargis autour mais sans rosette de tubercules secondaires. Dix-sept tubercules entre la partie postérieure de l'insertion des membres antérieurs et la partie antérieure de l'insertion des membres postérieurs le long de la ligne médio-dorsale de gros tubercules. Écaillure ventrale constituée de petites écailles imbriquées dont la surface est très nettement supérieure à celle des granules dorsaux. 47 rangées longitudinales de ventrales séparées de chaque côté de la première rangée de tubercules par quatorze rangées d'écailles intermédiaires plus petites. Une centaine de granules autour du milieu du dos entre les deux rangées externes de tubercules. Membres couverts de granules avec des tubercules plats disséminés sauf sur le haut des membres antérieurs. Les cinq doigts et orteils avec une palette de lamelles adhésives élargies en forme de raquette et des griffes terminales aux troisièmes et quatrièmes doigts et orteils. Respectivement 14 et 23 écailles et lamelles sous le premier et le cinquième orteil des deux côtés. Présence de petits tubercules pointus sur toute la longueur de la partie dorsale non régénérée de la queue, disposés sur six rangées au niveau de la base de la queue. Pas de tubercules sur la face ventrale de la queue, ceux de la rangée latérale de taille réduite et peu visibles en vue ventrale. Sauf dans la région cloaquale où elles sont petites, les écailles sous-caudales médianes sont relativement grandes, leur surface nettement supérieure à celle des écailles ventrales et des tubercules dorsaux et caudaux.

Coloration dans l'alcool : coloration plus ou moins uniformément beige orangé sur l'ensemble du dessus de la tête, du corps et de la queue, avec quelques zones disséminées légèrement plus claires. La face ventrale est claire.

Variation des paratypes : la longueur museau-cloaque du plus grand spécimen est de 103 mm. Le nombre de rangées transversales de tubercules dorsaux varie de 14 à 16 au milieu du corps. Le nombre de lamelles sous le premier orteil est de 14 ou 15. Celui sous le cinquième orteil est de 23 ou 24. Il existe constamment six tubercules sur les anneaux de la partie non régénérée de la queue. Tous les autres principaux caractères des paratypes ainsi que leur coloration dans l'alcool sont similaires à ceux de l'holotype.

Coloration en vie : les paratypes ainsi que d'autres spécimens que nous avons observés en vie présentent une coloration beige ou brunâtre plus ou moins foncée très variable selon les individus et les circonstances d'observation. Il y a souvent alternance sur le dos de zones un peu plus claires – notamment sur la ligne vertébrale – et d'autres plus sombres, mais habituellement peu contrastées et sans motifs transversaux réguliers. La queue présente un aspect annelé clair et sombre, surtout chez les juvéniles.

Comparaison avec d'autres espèces : avec six tubercules seulement sur chaque anneau de la queue, *T. pastoria* diffère des espèces du sous-genre *Neotarentola* qui en présentent au



© J.-F. Trape

***Tarentola pastoria*.**
Vue ventrale de la base de la queue de l'holotype.



© J.-F. Trape

***Tarentola pastoria*.**
Kindia (Guinée).

moins dix. L'absence de tubercules secondaires en fer à cheval autour des tubercules dorsaux permet de séparer *T. pastoria* des espèces du sous-genre *Tarentola*. Le contact entre la rostrale et la nasale permet de séparer *T. pastoria* des espèces du sous-genre *Saharogecko*. L'ensemble des caractères précédents permet de rattacher *T. pastoria* au sous-genre *Sahelogecko* qui regroupe toutes les tarentes actuellement connues d'Afrique occidentale : *T. ephippiata* et ses sous-espèces *T. e. senegambiae* et *T. e. hoggarensis*, *T. annularis* et *T. parvicarinata*. L'absence d'écailles élargies entre la mentale et les gulaires permet de séparer *T. pastoria* des trois sous-espèces de *T. ephippiata*. *T. annularis* présente quatre taches blanches bordées de sombre en haut du dos et n'a pas de carènes sur les tubercules, ce qui la distingue facilement de *T. pastoria*. Par rapport à *T. parvicarinata*, *T. pastoria* diffère par un nombre supérieur de rangées de tubercules dorsaux (habituellement 12 chez *T. parvicarinata*), par l'absence de moucheture blanches sur le dos et notamment sur les tubercules, par la présence de seulement six rangées de tubercules caudaux au lieu de huit, et par un aspect très différent de la queue en vue ventrale, *T. parvicarinata* présentant une rangée de gros tubercules latéraux qui sont absents chez *T. pastoria*.



© J.-F. Trape

Habitat de *Tarentola pastoria*
près de Kindia en Guinée.

Distribution géographique : jusqu'à présent, cette tarente n'est connue avec certitude que du massif du Fouta Djalon dans les environs de Kindia en Guinée. La mention de la présence de *T. parvicarinata* au mont Loma en Sierra Leone correspond très probablement à *T. pastoria*.

Notes écologiques : cette tarente est présente et abondante sur les murs de tous les bâtiments de l'institut Pasteur à Kindia. On la trouve aussi sur les falaises et blocs rocheux des nombreux reliefs de cette région de Guinée.

Référence : JOGER, 1984.

Leptosiaphos dungeri J.-F. Trape, sp. nov.

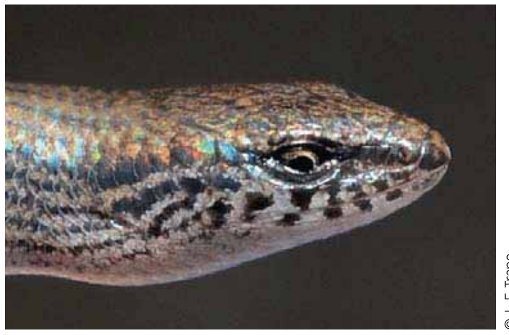
Holotype : MNHN 2011.0229 (précédemment IRD TR.3589), capturé le 14 novembre 2011 dans la piscine désaffectée du Wildlife Park de Jos (09° 53' N, 08° 51' W ; altitude : 1 320 m) au Nigeria par J.-F. Trape.

Autres spécimens : sept spécimens du plateau de Jos de la collection du British Museum examinés par DUNGER (1972) : BM 1973.17-21 de Jos, BM 1973.16 de Kigom Hills (09° 47' N, 08° 33' E) ; BM 1962.1730 de Zonkwa (09° 47' N, 08° 18' E).



© J.-F. Trape

***Leptosiaphos dungeri*.**
Vue générale de l'holotype.



© J.-F. Trape

***Leptosiaphos dungeri*.**
Vue de la tête de l'holotype.

Diagnose : petit scincidé caractérisé par la combinaison de caractères suivants : habitus sepsinoïde ; queue épaisse plus longue que le corps ; membres antérieurs et postérieurs courts, distants de la longueur d'une quinzaine d'écailles quand ils sont rabattus les uns vers les autres le long du corps ; absence de supranasale ; préfrontales petites, largement séparées ; ouverture tympanique minuscule ; écailles dorsales et ventrales entièrement lisses ; 22 ou 24 rangées d'écailles autour du milieu du corps ; quatre doigts aux membres antérieurs ; cinq orteils aux membres postérieurs. L'ensemble de ces caractères permet de rattacher cette espèce au genre *Leptosiaphos*. Dans ce genre, c'est la seule espèce en Afrique occidentale ou centrale à ne posséder que quatre doigts aux membres antérieurs.

Étymologie : espèce dédiée à G.T. Dunger en hommage à sa contribution à l'herpétologie ouest-africaine.

Description de l'holotype : aspect général d'un petit scincidé à museau arrondi, à membres courts et à queue épaisse sur la majeure partie de sa longueur. Longueur totale 72 mm ; longueur museau-cloaque 37 mm ; longueur de la queue 35 mm (le dernier tiers de la queue est régénéré) ; distance entre l'extrémité du museau et l'ouverture tympanique 6 mm ; distance entre l'extrémité du museau et la partie antérieure de l'insertion des membres antérieurs 11,6 mm ; distance entre la partie postérieure de l'insertion des membres antérieurs et la partie antérieure de l'insertion des membres postérieurs 22 mm ; longueur des membres antérieurs 6 mm ; longueur des membres postérieurs 9 mm. Rostrale large bien visible de dessus. Une grande frontonasale largement en contact avec la rostrale vers l'avant et la frontale vers l'arrière. De chaque côté, la frontonasale est successivement en contact avec la nasale, une petite loréale et une petite préfrontale. En arrière de la frontale, il existe successivement une paire de frontopariétales, une interpariétale et une paire de grandes occipitales. Vers l'avant, la frontale est en contact avec la frontonasale et, de chaque côté, avec la préfrontale et les deux premières supraoculaires. Sept supraciliaires à droite et huit à gauche. Cinq supraoculaires de chaque côté. La narine s'ouvre au centre de la nasale qui est divisée vers le bas. Deux loréales de chaque côté, suivies par deux préoculaires superposées. La pupille est circulaire. Un disque transparent dans le centre de la paupière inférieure. Sept supralabiales à droite et six à gauche. Mentale large suivie d'une postmentale et de quatre paires de mentonnières dont la première est en contact sur la ligne médiane derrière la postmentale. Six infralabiales. Ouverture tympanique minuscule mais bien visible de chaque côté. Quelques denticulations en haut et en bas dans l'ouverture tympanique. Écailles du corps lisses et imbriquées, celles du dos de dimensions similaires à celles du ventre, les rangées vertébrales non élargies sauf dans leur partie antérieure. 22 rangées d'écailles autour du milieu du corps ; 65 écailles entre la mentale et la série de six anales. Membres antérieurs et postérieurs courts et fins. Distance séparant les membres antérieurs rabattus vers l'arrière le long du corps des membres postérieurs rabattus vers l'avant égale à 15 écailles. Doigts et orteils étroits. Respectivement zéro (pouce absent), quatre, cinq, six et trois écailles dorsales sur les doigts de rang 1 à 5, et deux, quatre, cinq, six et trois écailles dorsales sur les orteils de rang 1 à 5. Respectivement zéro, sept, dix, onze et sept écailles ventrales sur les doigts de rang 1 à 5, et trois, neuf, treize, quatorze et sept écailles ventrales sur les orteils de rang 1 à 5. Une petite griffe terminale à l'extrémité de chaque doigt et orteil. Les écailles caudales sont toutes entièrement lisses. Le dernier tiers de la queue est régénéré. Les écailles de la partie régénérée de la queue sont très élargies.

Coloration en vie : la coloration dorsale est brunâtre, avec les écailles tachées de brun sombre en leur centre. Sur les flancs, les taches sont plus grandes et se rejoignent entre deux écailles de même rangée, formant des lignes longitudinales sombres. La tête est brunâtre avec les labiales et les écailles situées entre l'ouverture tympanique et le creux maxillaire partiellement sombres et claires. Le dessous de la gorge est blanchâtre devenant jaunâtre sous le thorax et l'abdomen. Le dessous de la queue est grisâtre aussi bien sous sa partie originelle que sous sa partie régénérée.

Coloration dans l'alcool : La coloration de la face dorsale est restée similaire à celle qui était observée en vie. La face ventrale est devenue entièrement blanchâtre.



***Leptosiaphos dungeri*.**
Vue ventrale de l'holotype.

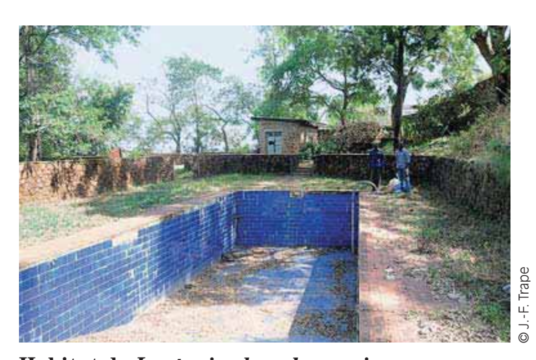
Variation : les sept spécimens du plateau de Jos décrits par DUNGER (1972) présentent les principales caractéristiques suivantes : longueur museau-cloaque comprise entre 51,5 et 40 mm ; queue toujours mutilée ou régénérée, maximum 70,5 mm chez un spécimen de 51,5 mm de longueur museau-cloaque ; six ou sept supralabiales ; nasale entière ou semi-divisée ; sept ou huit supraciliaires ; 22 rangées d'écailles autour du corps chez 6 spécimens et 24 chez un spécimen ; de 65 à 70 écailles entre la mentale et l'anale ; membres antérieurs avec quatre doigts chez tous les spécimens mais traces de pouce vestigial chez deux spécimens ; respectivement zéro ou une, trois ou quatre, cinq ou six, cinq ou six et trois écailles dorsales sur les doigts de rang 1 à 5, et deux ou trois, trois à cinq, cinq à sept, six ou sept et trois ou quatre écailles dorsales sur les orteils de rang 1 à 5. Respectivement zéro ou une, cinq à huit, neuf à onze, dix à douze et cinq à sept écailles ventrales sur les doigts de rang 1 à 5, et trois ou quatre, huit à dix, treize à quinze, treize à seize et six à huit écailles ventrales sur les orteils de rang 1 à 5.

Comparaison avec d'autres espèces : les spécimens de *Leptosiaphos dungeri* examinés par DUNGER (1972) ont été attribués à *L. kilimensis* par cet auteur. Toutefois cette espèce n'est connue que d'Afrique de l'Est et elle possède constamment cinq doigts aux membres antérieurs (PERRET, 1975). En Afrique occidentale et centrale, sept espèces sont actuellement connues dans le genre *Leptosiaphos* : *L. amieti* (Perret, 1973), *L. fuhni* (Perret, 1973), *L. ianthinoxantha* (Böhme, 1975), *L. koutoui* (Ineich, Schmitz, Chirio et Lebreton, 2004), *L. pauliani* (Angel, 1940), *L. vigintiserierum* (Sjösdet, 1897) et *L.* cf. *aloysiisabaudiae* (Peracca, 1907). Toutes possèdent constamment cinq doigts aux membres antérieurs à l'exception de *L. aloysiisabaudiae* qui en possède quatre. La série type de *L. aloysisabaudiae* provient du mont Ruwenzori en Ouganda, soit à plus de 2 500 km du plateau de Jos, et cette espèce est restreinte à quelques zones d'altitude d'Ouganda et des régions limitrophes du sud du Soudan (monts Imatong) et de l'est de la R. D. du Congo (parc national Albert). Outre des critères bio-géographiques – toutes les espèces connues dans le genre *Leptosiaphos* ont des distributions géographiques restreintes – *L. dungeri* peut être séparée de *L. aloysiisabaudiae* sur des critères morphologiques. *L. dungeri* possède un corps plus allongé et des membres antérieurs plus courts, la distance entre les membres postérieurs rabattus vers l'avant et les membres antérieurs rabattus vers l'arrière étant toujours nettement supérieure à la longueur des membres antérieurs chez *L. dungeri* alors qu'elle est équivalente ou inférieure chez *L. aloysiisabaudiae.*

Distribution géographique : *L. dungeri* n'est jusqu'à présent connu que du plateau de Jos au Nigeria. Des études génétiques devront préciser si la population de *Leptosiaphos* à quatre doigts des environs de Tignere dans l'Adamaoua (Cameroun) doit être rattachée à *L. dungeri* ou si elle constitue une espèce distincte non encore décrite.

Notes écologiques : DUNGER (1972) mentionne que tous ses spécimens ont été collectés dans des caniveaux le long des rues de Jos ou sur des pistes en latérite dans ou en dehors de la ville. Notre spécimen était caché vers midi sous un petit tas de feuilles mortes au fond de la piscine désaffectée du parc zoologique de Jos, à une trentaine de centimètres de l'ouverture latérale d'un petit tuyau d'évacuation de l'eau.

Références : DUNGER, 1972 ; PERRET, 1975 a et b, SPAWLS *et al.,* 2002 ; CHIRIO et LEBRETON, 2007.



© J.-F. Trape

Habitat de *Leptosiaphos dungeri* à Jos (Nigeria).
L'holotype a été capturé dans le coin gauche du fond de cette piscine désaffectée.

Cophoscincopus senegalensis S. Trape, O. Mediannikov et J.-F. Trape, sp. nov.

Holotype : MNHN 2011.0225 (précédemment IRD TR.2517), capturé le 20 juillet 2006 dans le ruisseau de Dindéfelo (12° 21' N, 12° 19' W) au Sénégal par S. Trape et J.-F. Trape.

Paratypes : MNHN 2011.0226 et MNHN 2011.0227 (précédemment IRD TR.2518 et IRD TR.2519). Mêmes date, localité et collecteurs que l'holotype.

Diagnose : la plus grande des espèces de *Cophoscincopus* connue, la longueur museau-cloaque atteignant jusqu'à 68 mm chez



***Cophoscincopus senegalensis*. Vue générale de l'holotype en vie.**



***Cophoscincopus senegalensis*. Vue latérale de la tête de l'holotype en vie.**

le petit nombre de spécimens jusqu'à présent étudiés (maximum 66 mm chez *A. greeri*, 61 mm chez *C. simulans* et toujours moins de 60 mm chez *C. durus*). *C. senegalensis* diffère des autres espèces de *Cophoscincopus* à la fois génétiquement et par la combinaison de caractères suivants : frontonasale entière (divisée chez *C. durus*), de 48 à 51 écailles paravertébrales (de 39 à 48 chez *C. simulans*), ouverture tympanique très petite mais habituellement visible entre les écailles du côté de la tête (ouverture habituellement cachée chez *C. greeri*).

Étymologie : en référence au pays d'origine de la série type.

Description de l'holotype : aspect général d'un scincidé à museau plutôt pointu, à tête large, à formes relativement épaisses et à membres bien développés. Longueur totale 126 mm ; longueur museau-cloaque 68 mm ; longueur de la queue 58 mm (le dernier tiers de la queue est régénéré) ; distance entre l'extrémité du museau et l'ouverture tympanique 13 mm ; distance entre l'extrémité du museau et la partie antérieure de l'insertion des membres antérieurs 26 mm ; distance entre la partie postérieure de l'insertion des membres antérieurs et la partie antérieure de l'insertion des membres postérieurs 33,5 mm ; longueur des membres antérieurs 17 mm ; longueur des membres postérieurs 24 mm. Rostrale large bien visible de dessus. Une grande frontonasale non divisée largement en contact avec la rostrale vers l'avant et la frontale vers l'arrière. De chaque côté, la frontonasale est successivement en contact avec la nasale, la loréale et la préfrontale. En arrière de la frontale, qui est deux fois plus longue que large, il existe successivement une paire de frontopariétales, une interpariétale et une paire de grandes occipitales. Quelques crêtes assez nettes sur les frontopariétales et l'interpariétale. Vers l'avant, la frontale est en contact avec la frontonasale



***Cophoscincopus senegalensis*. Vue dorsale de la tête de l'holotype en vie.**

et, de chaque côté, la préfrontale et les deux premières supraoculaires. Six supraciliaires et quatre supraoculaires de chaque côté. La narine s'ouvre au centre de la nasale qui est entière. Une loréale de chaque côté, suivie par deux préoculaires superposées. La pupille est circulaire. Six supralabiales, la quatrième bordant l'œil, et six infralabiales de chaque côté. Mentale large suivie d'une postmentale et de trois paires de grandes mentonnières dont la première est en contact sur la ligne médiane derrière la postmentale. Ouverture tympanique minuscule mais visible de chaque côté de la tête. Écailles dorsales fortement carénées, le rang vertébral non élargi. Écailles ventrales lisses. 30 rangées d'écailles autour du milieu du corps. 48 écailles paravertébrales. 53 écailles entre la postmentale et la paire d'anales. Membres antérieurs et postérieurs pentadactyles, se recouvrant légèrement quand ils sont rabattus le long du corps. Doigts et orteils étroits. Section de la queue aussi haute que large, plus ou moins arrondie ou quadrangulaire car légèrement aplatie latéralement et ventralement. Écailles de la queue fortement carénées sauf sur la face ventrale où elles sont lisses.

Coloration en vie : couleur de fond brunâtre, avec des zones brun foncé et d'autres moins foncées, ainsi que des petites taches claires



***Cophoscincopus senegalensis*.**
Vue ventrale de l'holotype en vie.



***Cophoscincopus senegalensis*.**
Vue générale du paratype MNHN 2011.2517 en vie.



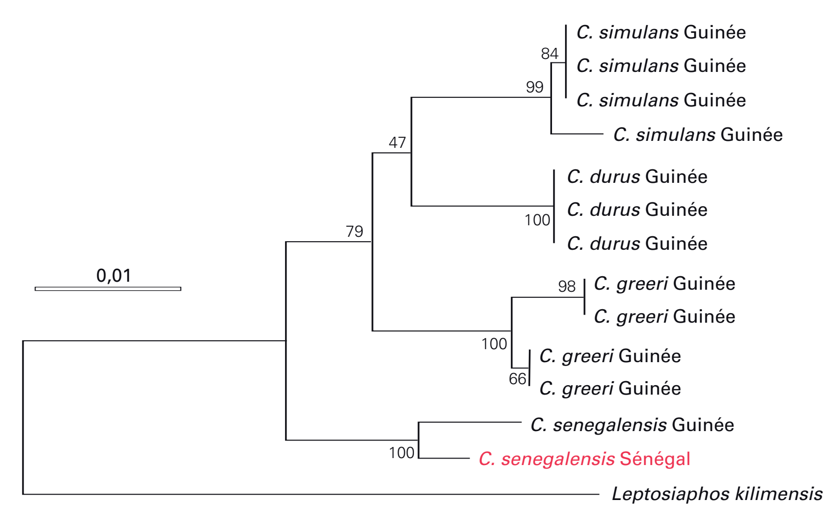
***Cophoscincopus senegalensis*.**
Vue latérale de la tête du paratype MNHN 2011.2517 en vie.

plus ou moins alignées sur la queue et le dos occupant généralement la surface d'une ou deux écailles et espacées de plusieurs écailles. Latéralement, la transition entre la coloration dorsale et ventrale est progressive. La face ventrale est blanchâtre avec des zones brunâtres sous la tête, puis progressivement orangée sous le reste du corps et de la queue.

Coloration dans l'alcool : elle est similaire à la coloration en vie sur le dessus de la tête, du corps et de la queue. Le dessous de la tête est jaunâtre avec quelques traces brunâtres sur le bord des écailles. Le reste du dessous du corps est entièrement jaunâtre sauf sous la dernière partie de la queue où des traces brunâtres sont également présentes sur les écailles.

Variation des paratypes : la longueur museau-cloaque des deux paratypes est respectivement de 65 et 55 mm. Le nombre d'écailles paravertébrales est de 50 et 51, celui de rangées d'écailles autour du milieu du corps de 30 et celui d'écailles entre la postmentale et la paire d'anale est de 52. L'ouverture tympanique est minuscule mais visible de chaque côté chez les deux paratypes. Les autres principaux caractères des paratypes sont similaires à ceux de l'holotype.

Coloration en vie : la coloration générale des deux paratypes est brunâtre avec une fine pellicule de latérite qui masque presque complètement le contraste de petites taches dorsales claires disposées de façon similaire à celles de l'holotype. La face ventrale est claire légèrement orangée.



Arbre phylogénique du genre *Cophoscincopus* (gène 16S, évolution minimale).

Coloration dans l'alcool : elle est presque similaire à celle en vie, mais légèrement plus contrastée au niveau des taches dorsales.

Comparaison avec d'autres espèces : le genre *Cophoscincopus* est exclusivement distribué en Afrique de l'Ouest où il a longtemps été considéré comme monotypique. Depuis le travail de BÖHME *et al.* (2000), trois espèces sont reconnues : *C. durus* (Cope, 1862), *C. simulans* (Vaillant, 1884) et *C. greeri* Böhme, Schmitz et Ziegler, 2000. Bien que les différences de coloration, de morphologie et d'écaillure entre ces trois espèces soient minimes, une analyse génétique que nous avons effectuée montre qu'elles sont bien toutes les trois valides et qu'elles diffèrent aussi de *C. senegalensis* qui est la seule espèce du genre distribuée en savane soudanienne. Il est également possible de distinguer *C. senegalensis* des autres espèces de *Cophoscincopus* sur les caractères suivants : frontonasale entière alors qu'elle est divisée chez *C. durus*, de 48 à 51 écailles paravertébrales au lieu de 39 à 48 chez *C. simulans*, ouverture tympanique très petite mais visible chez les trois spécimens que nous avons collectés alors qu'elle est presque toujours cachée chez *C. greeri*. Par ailleurs, *C. senegalensis* apparaît comme la plus grande des espèces de *Cophoscincopus* connue car sa longueur museau-cloaque atteint jusqu'à 68 mm chez les trois spécimens que nous avons capturés alors que le maximum connu est de 66 mm chez *A. greeri*, 61 mm *chez* *C. simulans* et inférieur à 60 mm chez *C. durus* (BÖHME *et al.*, 2000 et données personnelles).

Distribution géographique : au Sénégal, *C. senegalensis* n'est actuellement connu que de Dindéfelo, dans l'extrême sud-est du pays, au pied du Fouta Djalon. En Guinée, nous avons récemment collecté un spécimen de cette espèce à Oumoré, près de Sangaredi.

Notes écologiques : à Dindéfelo, ce petit scinque aquatique se tient le plus souvent sous les pierres qui parsèment le lit et la galerie forestière du petit ruisseau issu de la vasque de la cascade, elle-même située à une demi-heure de marche du village.

Références : BÖHME *et al.,* 2000.

Acanthodactylus boskianus nigeriensis J.-F. Trape, L. Chirio et P. Geniez, ssp. nov.

Holotype : MNHN 2011.0273 (précédemment IRD TR.3651), capturé le 12 janvier 2004 près de Birnin-Gaouré (13° 05' N, 02° 55' E) au Niger par J.-F. Trape.

Paratypes : IRD TR.3653, MNHN 2011.0274 (précédemment IRD TR.3650) et MNHN 2011.0275 (précédemment IRD TR.3652). Mêmes date, localité et collecteur que l'holotype.

Autres spécimens examinés : IRD TR.343, capturé le 24 janvier 2004 près de Kolifo (13° 49' N, 04° 00' E) au Niger par J.-F. Trape ; IRD TR.1566-1569, quatre spécimens capturés le 21 février 2005 à Karosssofoua (13° 37' N, 06° 37 'E) au Niger par J.-F. Trape ; IRD LC.6050X-6554X, cinq spécimens capturés le 18 février 2005 à Kouré (13° 19' N, 02° 35' E) au Niger par L. Chirio ; IRD LC.7293X et LC.7294X, capturés le 13 juillet 2010 à Kouré au Niger par L. Chirio.

Diagnose : Lacertidé associé aux régions de savane soudano-sahélienne du sud du Niger et du nord du Nigeria, génétiquement distinct des populations du complexe *Acanthodactylus boskianus* de Mauritanie, d'Afrique du Nord et d'Égypte dont il partage les principales caractéristiques morphologiques (trois rangées d'écailles aux doigts, quatre supraoculaires, écailles des flancs beaucoup plus petites que les écailles médio-dorsales qui sont larges et fortement carénées, quatrième et cinquième

© J.-F. Trape

Habitat de *Cophoscincopus senegalensis* à Dindéfelo (Sénégal).



© L. Chirio

***Acanthodactylus boskianus nigeriensis*. Kouré (Niger).**



© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boskianus nigeriensis*. Vue de l'holotype.**

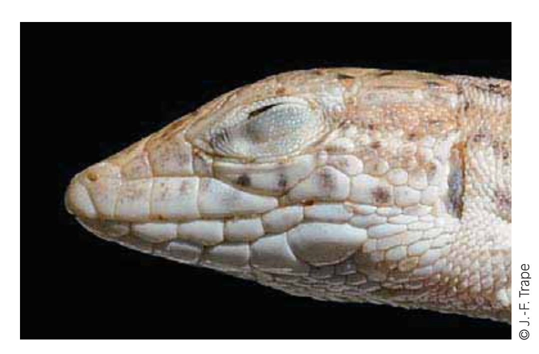
supralabiales en contact avec la sous-oculaire), mais caractérisé par sa petite taille (longueur museau-cloaque des adultes comprise entre 50 et 63 mm) et une coloration différente des juvéniles et des femelles qui ne présentent pas de couleurs vives sur la queue.

Étymologie : en référence au pays d'origine de la série type.

Description de l'holotype : longueur totale 156 mm ; longueur museau-cloaque 55 mm ; longueur de la queue 101 mm. Tête allongée ; museau obtus. Nasale divisée en deux parties, l'une antérieure et l'autre postérieure, la nasale antérieure est la plus grande. Deux loréales, une petite antérieure et une grande postérieure. Narine en contact avec la première supralabiale, la nasale antérieure et la nasale postérieure. Première supralabiale successivement en contact avec la rostrale, la nasale antérieure, la narine, la nasale postérieure, la première loréale et la deuxième supralabiale. Six supralabiales, la quatrième et la cinquième les plus grandes largement en contact avec une grande sous-oculaire qui approche mais n'atteint pas la lèvre. Pupille ronde. Paupière inférieure écailleuse. Sept supraciliaires, la première très longue, sa longueur environ les deux cinquièmes de la longueur totale des supraciliaires. Frontonasale en contact étroit avec la rostrale entre les nasales antérieures qui ne se rejoignent pas sur la ligne médiane. Une paire de préfrontales. Une frontale médiane unique. Quatre supraoculaires, la deuxième et la troisième les plus grandes, la première et la quatrième légèrement fragmentées. Une série de petits granules entre les deux grandes supraoculaires et les supraciliaires. Une paire de frontopariétales. Une petite interpariétale qui sépare antérieurement une paire de grandes pariétales. Absence d'occipitale. Deux grandes écailles bordant extérieurement chaque pariétale, celle antérieure la plus grande. Ouverture tympanique verticale, grande et légèrement denticulée vers l'avant. Une grande mentale. Six grandes infralabiales de chaque côté, suivies postérieurement de petites écailles. Cinq paires de mentonnières, les trois premières en contact sur la ligne médiane.

Écailles dorsales petites, plates et imbriquées au niveau du cou, puis devenant progressivement vers l'arrière de plus ou plus grandes, étroitement carénées et fortement imbriquées, celles situées entre la jonction des membres antérieurs environ deux fois moins larges que celles situées au milieu du dos et trois fois moins larges que celles situées entre la jonction des membres postérieurs. 36 rangées d'écailles dorsales et 8 rangées d'écailles ventrales autour du corps à mi- distance entre la jonction des membres antérieurs et la jonction des membres postérieurs. Écailles dorsales à mi-flanc de deux à quatre fois plus petites que celles de la région paravertébrale. Dix rangées de grandes écailles dorsales entre les membres postérieurs au niveau arrière de leur jonction avec le corps. 29 rangées d'écailles ventrales entre le collier et la région préanale. Cinq rangées d'écailles dans la région préanale dont deux préanales médianes élargies.

Pores fémoraux au nombre de 21 sur une rangée unique de chaque côté. Trois rangées d'écailles autour des doigts. 19 lamelles sous le quatrième orteil. Orteils avec des serrations latérales externes assez peu développées, cela même au quatrième orteil.



© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boskianus nigeriensis*. Vue de latérale de la tête de l'holotype.**



© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boskianus nigeriensis*. Vue dorsale de la tête du paratype IRD TR.3650.**

Coloration dans l'alcool : coloration de fond beige sur dessus de la tête, du corps et de la queue. Sur chaque flanc, deux bandes longitudinales claires bordées de chaque côté par de petites taches sombres régulièrement alignées. De chaque côté de la ligne vertébrale, d'autres petites taches sombres régulièrement alignées, soit au total dix lignes de taches sombres sur le dos et les flancs. La face ventrale est entièrement blanchâtre.

Variation des paratypes et des autres spécimens examinés : la longueur museau-cloaque du plus grand spécimen est de 62 mm, celle des autres spécimens est comprise entre 49 et 61 mm. Le plus grand spécimen à queue intacte mesure 166 mm pour une longueur museau-cloaque de 57 mm. Le nombre de rangées de dorsales au milieu du corps varie de 31 à 39 (moyenne : 34,9). Il existe constamment 10 rangées de grandes écailles dorsales entre les membres postérieurs au niveau de leur jonction avec le corps. Le nombre de rangées de ventrales est constamment de 8 à mi-corps. Le nombre de rangées de ventrales entre le collier et la région précloaquale varie de 26 à 29 (moyenne : 27,8). Le nombre de pores fémoraux est compris entre 20 et 23 chez tous les spécimens sauf un chez qui il est de 16 d'un côté et de 15 de l'autre côté. La sous-oculaire entre en contact avec la lèvre chez un tiers des spécimens. La frontonasale est séparée de la rostrale par les nasales antérieures qui se rejoignent sur la ligne médiane chez tous les spécimens sauf un. Il existe chez deux spécimens une écaille médiane surnuméraire entre les préfrontales.

Coloration : tous les spécimens ont une coloration plus ou moins similaire à celle de l'holotype. Les principales différences portent soit sur la ponctuation sombre, les taches étant parfois très atténuées et donc peu distinctes voire absentes sur une partie du corps chez certains spécimens, soit sur les bandes claires latérales qui peuvent être absentes, la couleur de fond beige occupant alors leur emplacement. Plus rarement, il existe une troisième bande claire latérale en bordure externe des deux lignes paravertébrales de taches sombres. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est uniformément blanchâtre aussi bien dans l'alcool que chez les spécimens en vie.

Comparaison avec d'autres espèces et sous-espèces : la présence de seulement trois rangées d'écailles autour des doigts, l'existence de quatre supraoculaires et de deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire, l'aspect très particulier des écailles dorsales – très grandes dans la région paravertébrale, surtout vers l'arrière du corps et très petites à mi-flanc – permettent de rattacher ces spécimens du Niger au complexe *Acanthodactylus boskianus* dont la répartition s'étend du Maroc et de la Mauritanie jusqu'à l'Iran (Salvador 1982). Classiquement, trois sous-espèces sont reconnues dans ce complexe (Baha El Din 2006) : la sous-espèce nominale *A. b. boskianus* (Daudin, 1802), dont le type provient d'Égypte, *A. b. asper* (Audouin, 1909), dont le type provient également d'Égypte et *A. b. euphraticus* Boulenger, 1919, dont le type provient d'Irak. Toutefois, HARRIS et ARNOLD (2000) ont montré que les populations d'Arabie et d'Afrique du Nord étaient probablement paraphylétiques, suggérant que les différences entre populations pouvaient être de niveau spécifique. Nos données et celles de DUNGER (1967) montrent que les populations du Niger et du Nigeria sont de très petite taille, jusqu'à seulement 62 mm pour la longueur museau-cloaque chez nos spécimens et 57 mm pour ceux de Dunger, alors que les autres populations que nous avons étudiées atteignent 82 mm en Mauritanie et 87 mm au Maroc. De même, les données de BAHA EL DIN (2006) en Égypte indiquent 79 mm pour *A. b. boskianus* et 76 mm pour *A. b. asper*, tandis que SALVADOR (1982) mentionne jusqu'à 90 mm en Arabie. Nos données de biologie moléculaire montrent aussi des différences de niveau au moins sous-spécifique entre les populations du Niger et celles de Mauritanie, d'Afrique du Nord et d'Égypte. En outre, les colorations des juvéniles et des femelles apparaissent différentes, car nous n'avons jamais observé au Niger de spécimens à queue bleue ou rouge, ce qui est habituel chez les juvéniles et les femelles d'Afrique du Nord et d'Égypte.

Distribution géographique : au sein du complexe *Acanthodactylus boskianus*, seules les populations du sud du Niger et du Nigeria ont jusqu'à présent été suffisamment étudiées pour pouvoir être rattachées à *A. boskianus nigeriensis*.

Notes écologiques : toutes les localités de collecte correspondent à des zones de savane soudano-sahélienne souvent fortement anthropisées par la rotation des cultures. Deux des paratypes ont consommé de gros insectes ailés.

Références : DUNGER, 1967 ; SALVADOR, 1982 ; HARRIS et ARNOLD, 2000 ; BAHA EL DIN, 2006.



***Acanthodactylus boskianus khattensis*.**
Vue latérale de la tête de l'holotype.



***Acanthodactylus boskianus khattensis*.**
Vue générale de l'holotype.

Acanthodactylus boskianus khattensis J.-F. Trape et S. Trape, ssp. nov.

Holotype : MNHN 2011.0223 (précédemment IRD TR.1415), capturé le 11 octobre 2004 dans les buissons du lit d'un « khatt » situé au pied du guelb Mohammed Moûloûd (19° 47' 46" N, 14° 25' 27" W) à 8 km au nord-ouest d'Akjoujt en Mauritanie par J.-F. Trape.

Paratypes : MNHN 2011.0224 (précédemment IRD TR.1414), IRD TR.1411-1413. Mêmes date, localité et collecteur que l'holotype. IRD TR.2087 capturé le 6 octobre 2004 à Akjoujt (19° 44' N, 14° 23' W) par J.-F. Trape.

Autre spécimen : IRD TR.2080, capturé le 1er février 2007 au sud de Nouakchott (17° 26' N, 16 °03' W) en Mauritanie par J.-F. et S. Trape.

Diagnose : lacertidé de l'ouest de la Mauritanie, présentant les principales caractéristiques des espèces et sous-espèces du complexe *Acanthodactylus boskianus* (trois rangées d'écailles aux doigts, quatre supraoculaires, écailles des flancs beaucoup plus petites que les écailles médio-dorsales, quatrième et cinquième supralabiales en contact avec la sous-oculaire), mais génétiquement distinct des populations de ce complexe d'Égypte, d'Asie, d'Afrique du Nord et des autres régions d'Afrique occidentale. Il est caractérisé par sa grande taille (longueur museau-cloaque des adultes comprise entre 70 et 82 mm), son petit nombre de rangées de dorsales (28-32), la présence de 10 rangées de ventrales et sa coloration particulière.



***Acanthodactylus boskianus khattensis*.**
Vue dorsale de la tête de l'holotype.

Étymologie : en référence au nom local des petits oueds encombrés de végétation où ce lézard abonde dans la région d'Akjoujt.

Description de l'holotype : longueur totale 238 mm ; longueur museau-cloaque 73 mm ; longueur de la queue 165 mm. Tête allongée ; museau obtus. Nasale divisée en deux parties, l'une antérieure et l'autre postérieure, la nasale antérieure est la plus grande. Deux loréales à droite, une petite antérieure et une grande postérieure ; à gauche, la loréale antérieure est fragmentée. Narine en contact avec la première supralabiale, la nasale antérieure et la nasale postérieure. Première supralabiale successivement en contact avec la rostrale, la nasale antérieure, la narine, la nasale postérieure, la première loréale et la deuxième supralabiale. Six supralabiales à droite, sept à gauche, la quatrième et la cinquième les plus grandes largement en contact avec une grande sous-oculaire qui n'atteint pas la lèvre. Pupille ronde. Paupière inférieure écailleuse. Six supraciliaires, la première très longue, sa longueur environ les deux cinquièmes de la longueur totale des supraciliaires. Frontonasale séparée de la rostrale par les nasales antérieures qui se rejoignent sur la ligne médiane. Une paire de grandes préfrontales. Une frontale médiane unique. Quatre supraoculaires, la deuxième et la troisième sont les plus grandes. Une série de petits granules entre les deux grandes supraoculaires et les supraciliaires. Une paire de frontopariétales. Une petite interpariétale qui sépare antérieurement une paire de grandes pariétales. Absence d'occipitale. Deux grandes écailles bordant extérieurement chaque pariétale, celle antérieure est la plus grande. Ouverture



© J.-F. Trape

Acanthodactylus boskianus khattensis. Paratype IRD TR.1411 juste après sa capture. Environs d'Akjoujt (Mauritanie).

tympanique verticale, grande et denticulée vers l'avant. Une grande mentale. Six grandes infralabiales de chaque côté, suivies postérieurement de petites écailles. Cinq paires de mentonnières, les trois premières en contact sur la ligne médiane.

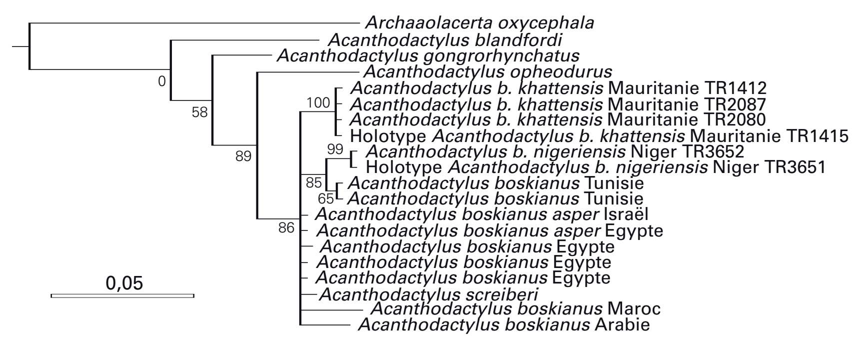
Écailles dorsales petites, carénées et imbriquées au niveau du cou, puis devenant progressivement vers l'arrière de plus ou plus grandes, étroitement carénées et fortement imbriquées, celles situées entre la jonction des membres antérieurs environ deux fois moins larges que celles situées au milieu du dos et trois fois moins larges que celles situées entre la jonction des membres postérieurs. 32 rangées d'écailles dorsales et 10 rangées d'écailles ventrales autour du corps à mi – distance entre la jonction des membres antérieurs et la jonction des membres postérieurs. Écailles dorsales à mi-flanc de deux à quatre fois plus petites que celles de la région paravertébrale. 10 rangées de grandes écailles dorsales entre les membres postérieurs au niveau arrière de leur jonction avec le corps. 29 rangées d'écailles ventrales entre le collier et la région préanale. Cinq rangées d'écailles dans la région préanale dont quatre préanales médianes élargies.

Pores fémoraux au nombre de 24 de chaque côté sur une rangée unique. Trois rangées d'écailles sur les doigts. 20 lamelles sous le quatrième orteil. Orteils avec des serrations latérales externes assez peu développées, même au quatrième orteil.

Coloration dans l'alcool : coloration de fond brunâtre sur le dessus de la tête, du corps et de la queue. Des ébauches de bandes longitudinales claires et sombres sur la nuque qui deviennent progressivement indistinctes dès le niveau de l'embranchement des membres supérieurs. Pas de bandes distinctes sur le reste du corps. Toutefois, le pigment dorsal n'est pas uniformément distribué mais plus ou moins concentré longitudinalement. Face ventrale entièrement blanchâtre.

Variation des paratypes : la longueur museau-cloaque du plus grand paratype est de 82 mm, celle des autres spécimens est comprise entre 76 et 67 mm. Le nombre de rangées de dorsales au milieu du corps varie de 30 à 32 (moyenne : 30,8). Il existe constamment 10 rangées de grandes écailles dorsales entre les membres postérieurs au niveau de leur jonction avec le corps. Le nombre de rangées de ventrales est constamment de 10 à mi-corps. Le nombre de rangées de ventrales entre le collier et la région précloaquale est de 27 ou 28. Le nombre de pores fémoraux est de 22 ou 23. La sous-oculaire est séparée de la lèvre chez tous les spécimens. La frontonasale est séparée de la rostrale par les nasales antérieures qui se rejoignent sur la ligne médiane chez tous les spécimens. Les écailles nuchales sont fortement carénées chez tous les spécimens.

Coloration dans l'alcool : plusieurs spécimens ont une coloration dorsale plus ou moins uniforme similaire à celle de l'holotype. Chez deux spécimens, on distingue nettement sur les flancs une fine ligne claire. De petites taches sombres régulièrement alignées longitudinalement sont très apparentes chez un spécimen chez qui elles forment trois bandes



Arbre phylogénique du complexe _Acanthodactylus boskianus_ (16S, Bayesien).

de chaque côté du corps, l'une en limite de la face ventrale sous la ligne claire des flancs, l'autre moins contrastée au-dessus de la ligne claire, la troisième en position paravertébrale. Chez deux autres spécimens, les taches sombres sont très atténuées mais restent distinguables vers l'arrière du corps. Chez tous les spécimens, le pigment dorsal n'est pas uniformément distribué mais plus ou moins concentré longitudinalement. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est uniformément blanchâtre.

Coloration en vie : tous les spécimens avaient une coloration dorsale brun rouge. La face ventrale était entièrement jaunâtre chez les plus gros spécimens, blanchâtre chez le plus petit spécimen.

Autre spécimen : le spécimen capturé au sud de Nouakchott est génétiquement identique aux spécimens des environs d'Akjoujt. Il s'agit d'un juvénile de 50 mm de longueur museau-cloaque avec 28 rangées de dorsales à mi-corps et 10 rangées de ventrales. La face ventrale est entièrement blanchâtre. Sur le dos, on observe de chaque côté deux larges bandes longitudinales où des taches noires alternent avec des zones claires et une troisième bande similaire mais plus étroite en bordure des ventrales.

Comparaison avec d'autres espèces et sous-espèces : les caractéristiques de l'écaillure permettent de rattacher ces spécimens de Mauritanie au complexe *Acanthodactylus boskianus* dont la répartition s'étend du Maroc et de la Mauritanie jusqu'à l'Iran (Salvador, 1982). Classiquement, trois sous-espèces sont reconnues dans ce complexe (Baha El Din, 2006) : la sous-espèce nominale *A. b. boskianus* (Daudin, 1802), dont le type provient d'Égypte, *A. b. asper* (Audouin, 1909), dont le type provient également d'Égypte et *A. b. euphraticus* Boulenger, 1919, dont le type provient d'Irak. Aucune ne présente la combinaison de caractères observée chez les populations de Mauritanie : *A. b. euphraticus* est caractérisé par sa sous-oculaire en contact avec la lèvre et 38 à 43 écailles dorsales à mi-corps (Salvador, 1982) ; *A. b. boskianus* présente en moyenne 45 écailles dorsales à mi-corps et la variation habituelle est comprise entre 39 et 55 (Baha El Din, 2006) ; *A. b. asper* présente 12 rangées de ventrales à mi-corps et une coloration différente avec notamment le dessous de la queue bleue chez les juvéniles et rouge chez les femelles. De plus, les spécimens d'Égypte (localité type) et d'Israël de *A. b. asper* sont éloignés génétiquement de *A. b. khattensis*.

Distribution géographique : sud-ouest et centre-ouest de la Mauritanie.

Notes écologiques : localement très abondant dans les oueds à végétation dense près d'Akjoujt et dans les zones à végétation buissonnante basse en limite des sekhba au sud de Nouakchott.

Références : Salvador, 1982 ; Baha El Din, 2006.

Statut CITES, liste rouge UICN et conservation

Au niveau international, la protection des reptiles, comme celle des autres espèces animales, s'appuie essentiellement sur la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), dont les annexes indiquent les espèces dont le commerce est interdit sauf dans des conditions exceptionnelles (annexe I) ou réglementées (annexes II et III). Par ailleurs, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a établi une liste rouge des espèces menacées d'extinction. Pour les lézards, très peu d'espèces ouest-africaines ou sahariennes ont jusqu'à présent été évaluées par l'UICN. Parmi celles évaluées, toutes sont classées dans les catégories « données insuffisantes » ou « préoccupation mineure » à l'exception de *Uromastyx alfredschmidti* qui est classé « quasi menacé » et de *Philocortus zolii* qui est classé « en danger critique d'extinction ». Pour cette dernière espèce, ce classement résulte des dimensions extrêmement réduites et de la forte pression anthropique qui s'exerce sur la seule station où cette espèce est connue en Égypte. Toutefois, les populations libyennes, nigériennes et maliennes de *P. zolii*, bien que très mal connues, apparaissent peu menacées. En fait, parmi les lézards, ce sont surtout les *Uromastyx*, les caméléons et les varans qui apparaissent les plus vulnérables en raison des prélèvements à but commercial (terrariophilie, artisanat, pharmacopée ou alimentation) dont ils sont l'objet, mais cela d'une façon très variable selon les pays, les régions et les espèces. C'est ainsi que *Varanus griseus* est inscrit à l'annexe I de la CITES et que les autres varans ainsi que tous les *Uromastyx* et les caméléons sont inscrits à l'annexe II. Concernant les autres espèces de lézards traitées dans ce livre, aucune ne nous

semble rapidement menacée et toutes pourraient ainsi être inscrites dans la catégorie « préoccupation mineure » de l'UICN. Au niveau national, sauvegarder la végétation naturelle dans différents espaces protégés représentatifs de la diversité écologique de chaque pays constituerait la seule méthode efficace de préservation de la diversité des structures de peuplement en lézards.

Tortues et crocodiles possèdent toujours une forte valeur commerciale et sont ainsi particulièrement menacés. Les trois espèces de crocodiles sont inscrites à l'annexe I de la CITES. Dans la liste rouge de l'UICN, elles sont respectivement classées « vulnérable » pour *Osteolaemus tetraspis*, « données insuffisantes » pour *Mecistops cataphractus* et « préoccupation mineure » pour le crocodile du Nil. Pour les tortues, les cinq espèces marines sont inscrites à l'annexe I de la CITES. Les Testudinidae (*Centrochelys sulcata* et les trois espèces de *Kinixys*) sont inscrites à l'annexe II. Selon la liste rouge de l'UICN, les espèces les plus menacées (« en danger critique d'extinction ») sont deux des tortues marines : *Dermochelys coriacea* et *Eretmochelys imbricata*. Dans la catégorie « en danger » sont classées *Caretta caretta* et *Chelonia mydas*, tandis que *Lepidochelys olivacea*, *Centrochelys sulcata* et *Kinixys homeana* sont classées dans la catégorie « vulnérable » et *Cyclanorbis elegans* et *Cyclanorbis senegalensis* dans la catégorie « quasi menacée ». Les autres espèces de tortues n'ont pas été évaluées par l'UICN (cas des Pelomedusidae, de *Trionyx triunguis*, de *Mauremys leprosa* et de *Kinixys belliana*). Les Pelomedusidae et *Mauremys leprosa* ne nous semblent pas menacés, mais *Trionyx triunguis*, objet d'une pêche intensive, et dans une moindre mesure *Kinixys belliana* sont certainement vulnérables.

La situation des tortues marines apparaît particulièrement préoccupante. Des données précises manquent, mais il n'y a guère de doute que les populations africaines aient considérablement diminué ces 30 dernières années. Différentes initiatives ont vu le jour pour tenter de protéger les plus importantes plages de ponte – les tortues y sont souvent systématiquement capturées – et réduire les prélèvements en mer. Certains sites de ponte d'importance majeure comme l'île de Poilaõ en Guinée-Bissau sont désormais bien protégés.

Liste des lézards, tortues et crocodiles d'Afrique occidentale et du Sahara*

Ordre des Squamata (Squamates)

Sous-ordre des Lacertilia
(Lacertiliens, lézards)

Famille des Agamidae
(Agamidés)

Sous-famille des Agaminae

Agama africana Hallowell, 1844

Agama agama (Linnæus, 1758)

Agama boensis Monard, 1940

Agama boueti Chabanaud, 1917

Agama boulengeri Lataste, 1886

Agama castroviejoi Padial, 2005

Agama cristata Mocquard, 1905

Agama doriae benueensis Monard, 1951

Agama gracilimembris Chabanaud, 1918

Agama impalearis Boettger, 1874

Agama insularis Chabanaud, 1918

Agama lebretoni Wagner, Barej et Schmitz, 2009

Agama parafricana Trape, Mediannikov et Trape, 2012

Agama paragama Grandison, 1968

Agama sankaranica Chabanaud, 1918

Agama tassiliensis Geniez, Padial et Crochet, 2011

Agama wagneri Trape, Mediannikov et Trape, 2012

Agama weidholzi Wettstein, 1923

Pseudotrapelus sinaitus (Heyden, 1827)

Trapelus boehmei Wagner, Melville, Wilms et Schmitz, 2011

Trapelus mutabilis (Merrem, 1820)

Trapelus schmitzi Wagner et Böhme, 2007

Trapelus tournevillei (Lataste, 1880)

* Afrique de l'Ouest, Tchad et ensemble du Sahara à l'ouest du Nil. Pour la bordure nord du Sahara, ne sont pas traitées les espèces paléarctiques confinées aux régions côtières de Libye et d'Égypte, ainsi qu'aux régions d'Algérie et de Tunisie situées au nord de 32° N et celles du Maroc situées au nord de 27° N.

Sous-famille des Uromastycinae

Uromastyx acanthinura Merrem, 1820

Uromastyx alfredschmidti
Wilms et Böhme, 2001

Uromastyx dispar dispar Heyden, 1827

Uromastyx dispar flavifasciata
Mertens, 1962

Uromastyx dispar hodhensis
Trape et Trape, ssp. n.

Uromastyx dispar maliensis
Joger et Lambert, 1996

Uromastyx geyri Müller, 1922

Uromastyx nigriventris
Rothschild et Hartert, 1912

Uromastyx occidentalis
Mateo, Geniez, Lopez-Jurado et Bons, 1998

Famille des Chamaeleonidae
(Caméléonidés)

Chamaeleo africanus Laurenti, 1768

Chamaeleo chamaeleon (Linnæus, 1758)

Chamaeleo gracilis Hallowell, 1842

Chamaeleo laevigatus Gray, 1863

Chamaeleo necasi
Ullenbruch, Krause et Böhme, 2007

Chamaeleo senegalensis Daudin, 1802

Rhampholeon spectrum (Buchholz, 1874)

Trioceros cristatus (Stutchbury, 1837)

Trioceros oweni (Gray, 1831)

Trioceros quadricornis gracilior
(Böhme et Klaver, 1981)

Trioceros serratus (Mertens, 1922)

Trioceros wiedersheimi (Nieden, 1910)

Famille des Eublepharidae
(Eublépharidés)

Hemitheconyx caudicinctus
(Duméril, 1851)

Famille des Gekkonidae
(Geckonidés)

Cnemaspis gigas Perret, 1986

Cnemaspis occidentalis Angel, 1943

Cnemaspis petrodroma Perret, 1986

Cnemaspis spinicollis (Müller, 1907)

Hemidactylus albituberculatus
Trape, sp. n.

Hemidactylus albivertebralis
Trape et Böhme, sp. n.

Hemidactylus angulatus Hallowell, 1852

Hemidactylus ansorgii Boulenger, 1901

Hemidactylus beninensis
Bauer, Tchibozo, Pauwels et Lenglet, 2006

Hemidactylus fasciatus Gray, 1842

Hemidactylus kundaensis
Chirio et Trape, sp. n.

Hemidactylus lamaensis
Ullenbruch, Grell et Böhme, 2010

Hemidactylus mabouia
(Moreau de Jonnes, 1818)

Hemidactylus matschiei (Tornier, 1901)

Hemidactylus muriceus Peters, 1870

Hemidactylus pseudomuriceus
Henle et Böhme, 2003

Hemidactylus richardsoni (Gray, 1845)

Lygodactylus conraui Tornier, 1902

Lygodactylus fischeri Boulenger, 1890

Lygodactylus gutturalis (Bocage, 1873)

Pristurus adrarensis
Geniez et Arnold, 2006

Saurodactylus brosseti
Bons et Pasteur, 1957

Stenodactylus petrii Anderson, 1896

Stenodactylus sthenodactylus
(Lichtenstein, 1823)

Tropiocolotes algericus Loveridge, 1940

Tropiocolotes steudneri (Peters, 1869)

Tropiocolotes tripolitanus Peters, 1880

Famille des Phyllodactylidae
(Phyllodactylidés)

Ptyodactylus oudrii Lataste, 1880

Ptyodactylus ragazzii Anderson, 1898

Tarentola annularis
(Geoffroy Saint-Hilaire, 1809)

Tarentola boehmei Joger, 1984

Tarentola chazaliae (Mocquard, 1895)

Tarentola deserti Boulenger, 1891

Tarentola ephippiata
O'Shaughnessy, 1875

Tarentola hoggarensis Werner, 1937

Tarentola mauritanica (Linnæus, 1758)

Tarentola mauritanica fascicularis
(Daudin, 1802)

Tarentola mauritanica juliae
Joger, 1984

Tarentola mauritanica pallida
Geniez, Escatllar, Crochet, Mateo et Bons, 1999

Tarentola neglecta Strauch, 1887

Tarentola neglecta geyri Joger, 1984

Tarentola parvicarinata Joger, 1980

Tarentola pastoria
Trape, Baldé et Ineich, sp. n.

Tarentola senegambiae Joger, 1984

Famille des Gerrhosauridae
(Gerrhosauridés)

Gerrhosaurus major bottegoi
Del Prato, 1895

Famille des Lacertidae
(Lacertidés)

Acanthodactylus aureus Günther, 1903

Acanthodactylus boskianus
(Daudin, 1802)

Acanthodactylus boskianus khattensis
Trape et Trape, ssp. n.

Acanthodactylus boskianus nigeriensis
Trape, Chirio et Geniez, ssp. n.

Acanthodactylus boueti Chabanaud, 1917

Acanthodactylus busacki Salvador, 1982

Acanthodactylus dumerili
(Milne-Edwards, 1829)

Acanthodactylus guineensis
(Boulenger, 1887)

Acanthodactylus longipes
Boulenger, 1921

Acanthodactylus scutellatus audouini
Boulenger, 1918

Acanthodactylus senegalensis
Chabanaud, 1918

Acanthodactylus taghitensis
Geniez et Foucart, 1995

Gastropholis echinata (Cope, 1862)

Heliobolus nitidus Günther, 1872

Holaspis guentheri Gray, 1863

Latastia longicaudata (Reuss, 1834)

Lastatia ornata Monard, 1940

Mesalina guttulata (Lichtenstein, 1823)

Mesalina olivieri (Audoin, 1829)

Mesalina pasteuri (Bons, 1960)

Mesalina rubropunctata
(Lichtenstein, 1823)

Philochortus zolii Scortecci, 1934

Famille des Scincidae
(Scincidés)

Chalcides armitagei Boulenger, 1922

Chalcides boulengeri (Anderson, 1896)

Chalcides delislei (Lataste, 1876)

Chalcides ocellatus (Forskål, 1775)

Chalcides pulchellus Mocquard, 1906

Chalcides sepsoides (Audouin, 1829)

Chalcides sphenopsiformis
(Duméril, 1856)

Chalcides thierryi Tornier, 1901

Cophoscincopus durus (Cope, 1862)

Cophoscincopus greeri
Böhme, Schmitz et Ziegler, 2000

Cophoscincopus senegalensis
Trape, Mediannikov et Trape, sp. n.

Cophoscincopus simulans (Vaillant, 1884)

Feylinia currori Gray, 1845

Lepidothyris fernandi (Burton, 1836)

Lepidothyris fernandi harlani
(Hallowell, 1844)

Leptosiaphos dungeri Trape, sp. n.

Melanoseps occidentalis (Peters, 1898)

Mochlus brevicaudis
(Greer, Grandison et Barbault, 1985)

Mochlus guineensis (Peters, 1879)

Mochlus mocquardi (Chabanaud, 1917)

Panaspis breviceps (Peters, 1873)

Panaspis togoensis (Werner, 1902)

Panaspis tristaoi (Monard, 1940)

Scincopus fasciatus Peters, 1864

Scincus albifasciatus Boulenger, 1890

Scincus albifasciatus laterimaculatus
Werner, 1914

Scincus scincus (Linnæus, 1758)

Scincus scincus cucullatus Werner, 1914

Trachylepis affinis (Gray, 1839)

Trachylepis aureogularis (Müller, 1885)

Trachylepis bensonii (Peters, 1867)

Trachylepis buettneri (Matschie, 1893)

Trachylepis keroanensis
(Chabanaud, 1921)

Trachylepis langheldi Sternfeld, 1917

Trachylepis maculilabris (Gray, 1845)

Trachylepis perroteti
(Duméril et Bibron, 1839)

Trachylepis paucisquamis
(Hoogmoed, 1978)

Trachylepis polytropis (Boulenger, 1903)

Trachylepis quinquetaeniata
(Lichtenstein, 1823)

Trachylepis rodenburgi (Hoogmoed, 1974)

Famille des Varanidae (Varanidés)

Varanus exanthematicus (Bosc, 1792)

Varanus griseus (Daudin, 1803)

Varanus niloticus (Linnæus, 1766)

Varanus ornatus (Daudin, 1803)

Ordre des Crocodylia (Crocodiliens)

Famille des Crocodylidae (Crocodylidés)

Crocodylus suchus Geoffroy, 1807

Mecistops cataphractus (Cuvier, 1824)

Osteolaemus tetraspis Cope, 1861

Ordre des Chelonii (Chéloniens ou tortues)

Sous-ordre des Pleurodira (Pleurodires)

Famille des Pelomedusidae (Pélomédusidés)

Pelomedusa subrufa olivacea Schweigger, 1812

Pelusios adansoni (Schweigger, 1812)

Pelusios castaneus (Schweigger, 1812)

Pelusios cupulatta Bour et Maran, 2003

Pelusios gabonensis (Duméril, 1856)

Pelusios niger (Duméril et Bibron, 1835)

Sous-ordre des Cryptodira (Cryptodires)

Famille des Cheloniidae (Chéloniidés)

Caretta caretta (Linnæus, 1758)

Chelonia mydas (Linnæus, 1758)

Eretmochelys imbricata (Linnæus, 1766)

Lepidochelys olivacea (Eschscholtz, 1829)

Famille des Dermochelyidae (Dermochélidés)

Dermochelys coriacea (Vandelli, 1761)

Famille des Geoemydidae (Géoémydidés)

Mauremys leprosa (Schweigger, 1812)

Famille des Testudinidae (Testudinidés)

Centrochelys sulcata (Miller, 1779)

Kinixys belliana belliana Gray, 1831

Kinixys belliana nogueyi (Lataste, 1886)

Kinixys erosa (Schweigger, 1812)

Kinixys homeana Gray, 1831

Famille des Trionychidae (Trionychidés)

Cyclanorbis elegans (Gray, 1869)

Cyclanorbis senegalensis (Duméril et Bibron, 1835)

Trionyx triunguis (Forskål, 1775)



Partie 3

Clés de détermination

Photo : © J.-F. Trape
Hemidactylus fasciatus. Juvénile.
Ziéla (Guinée).

Clés de détermination des lézards

Clé de détermination des familles de lézards

A. – Yeux saillants et orientables en tous sens. Doigts et orteils disposés en pince. Queue préhensile .... Famille des **Caméléonidés**



***Chamaeleo senegalensis*.**
Dakar (Sénégal).



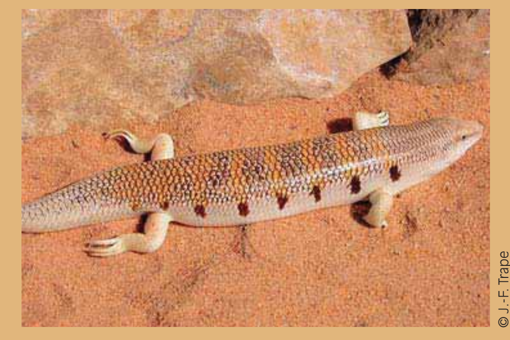
***Chamaeleo africanus*.**
Tiguent (Mauritanie).

– Yeux peu ou pas saillants et non orientables en tous sens. Doigts et orteils non disposés en pince. Queue non préhensile .... ***Aller en B***

B. – Dessus de la tête couvert de plaques symétriques .... ***Aller en C***

– Dessus de la tête couvert de granules ou de petites écailles irrégulières .. ***Aller en E***

C. – La plupart des écailles dorsales et ventrales d'aspect similaire .... Famille des **Scincidés**



***Scincus albifasciatus*.**
Oujeft (Mauritanie).



***Trachylepis affinis*.**
Madina Boé (Guinée-Bissau).

– Écailles dorsales et ventrales de forme très différente .... ***Aller en D***

D. – De 28 à 88 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Pas de repli latéral de chaque côté du corps. Longueur museau-cloaque inférieure à 15 cm .... Famille des **Lacertidés**



***Acanthodactylus aureus*. Dakhla (Sahara occidental).**



***Holaspis guentheri*. Nzébéla (Guinée).**

– De 16 à 20 rangées de plaques dorsales quadrangulaires au milieu du corps. Un repli latéral de chaque côté du corps. Longueur museau-cloaque jusqu'à 24 cm .... Famille des **Gerrhosauridés** (une seule espèce : *Gerrhosaurus major*)



***Gerrhosaurus major*. Wa (Ghana).**

E. – Tête et corps habituellement couverts de petits granules, rarement d'écailles (genre *Tropiocolotes* dont la pupille est à fente verticale) .... Familles des **Gekkonidés, Phyllodactylidés** et **Eublépharidés**



***Hemidactylus fasciatus*. Mont Nimba (Guinée).**



***Stenodactylus petrii*. Boujdour (Sahara occidental).**

– Tête et corps couverts d'écailles. Pupille toujours ronde ou ovalaire, jamais à fente verticale .... ***Aller en F***

F. – Narine à mi-distance entre l'œil et le museau ou plus proche de l'œil que du museau. Très grande taille, celle des adultes comprise entre 60 et 220 cm .... Famille des **Varanidés**



***Varanus niloticus*. Nianing (Sénégal).**

– Narines proches de l'extrémité du museau. Longueur totale des adultes comprise entre 13 et 50 cm .... Famille des **Agamidés**



***Agama africana*.**
Forêt de Diéké (Guinée).



***Uromastyx geyri*.**
Iférouane (Niger).

Clé de détermination des Agamidés

1. – Écailles de la queue fortement épineuses, d'aspect très différent de celles du dos et alignées en 15 à 25 anneaux transversaux entre la base et l'extrémité de la queue. Queue plus courte que le corps. Zone saharienne **(genre *Uromastyx*)** **2**

– Écailles de la queue de forme similaire à celles du dos, sans grandes épines et non alignées en anneaux transversaux entre la base et l'extrémité de la queue. Queue plus longue que le corps. Toutes régions d'Afrique occidentale et du Sahara **(genres *Agama*, *Trapelus* et *Pseudotrapelus*)** **9**

2. – Moins de 230 rangs d'écailles au milieu du corps. Présence de pores anofémoraux . **3**

– Plus de 250 rangs d'écailles au milieu du corps. Absence de pores anofémoraux. Sud du Sahara occidental (Adrar Souttouf) .... ***Uromastyx occidentalis***

3. – Queue courte composée de 16 à 21 anneaux, le rapport entre la longueur de la queue et la distance museau-cloaque compris entre 52 % et 72 % **4**

– Queue longue, composée de 20 à 24 anneaux, le rapport entre la longueur de la queue et la distance museau-cloaque compris entre 73 % et 98 % **8**

4. – Sahel et Sahara au sud de 28° N (**complexe *Uromastyx dispar***) **5**

– Afrique du Nord et Sahara au nord de 26°N. Moins de 175 écailles entre le cloaque et le cou. De 3 à 6 rangées d'écailles entre l'œil et les supralabiales. Coloration variable mais jamais de bandes transversales alternées jaunes et noires (fig. A-1) .... **Complexe *Uromastyx acanthinura/Uromastyx nigriventris***



© J.-F. Trape

Fig. A-1. *Uromastyx nigriventris*. Spécimen en captivité (Maroc).

5. – Mali, Sahara central et Tchad **6**

– Mauritanie, Sahara occidental, région de Tindouf (Algérie) **7**

6. – Mali et sud de l'Algérie. Coloration habituelle à base d'ocelles jaunes sur fond noir ou gris foncé. Les ocelles sont parfois confluentes mais ne forment jamais des bandes transverses jaunes. La tête est plus ou moins uniformément noire ainsi qu'une partie variable des membres et de la queue (fig. A-2) .... ***Uromastyx dispar maliensis***

– Tchad. Coloration habituelle jaunâtre ou vert-jaune, avec de petites taches ou vermiculations sombres. Les mâles adultes ont la tête noire, de même que les membres, la queue et le ventre. Les femelles sont jaunâtres avec de petites taches sombres disposées en quatre ou cinq bandes peu distinctes sur les flancs (fig. A-3) .... ***Uromastyx dispar dispar***



© J.-F. Trape

Fig. A-2. *Uromastyx dispar maliensis*. Environs de Tessalit (Mali).



© W. Böhme

Fig. A-3. *Uromastyx dispar dispar*. Zouar (Tchad).

7. – Sud-est de la Mauritanie, des environs de Tîchît à Néma. Coloration dorsale jaunâtre ou beige clair, plus ou moins ponctuée de sombre de façon homogène, sans bandes transversales alternées claires et sombres (fig. A-4) .... ***Uromastyx dispar hodhensis***

– Tagant, Adrar et régions nord de la Mauritanie, Sahara occidental et région de Tindouf en Algérie. Coloration habituelle des adultes avec alternance de bandes transversales noires et de larges bandes transversales jaunes ou blanches. Parfois coloration dorsale plus ou moins uniformément noirâtre ou grisâtre avec des ocelles (fig. A-5, A-6, A-7 et A-8) .... ***Uromastyx dispar flavifasciata***


© J.-F. Trape

Fig. A-4. ***Uromastyx dispar hodhensis*. 18° 06' N, 08° 02' W (Mauritanie).**


© J.-F. Trape

Fig. A-5. ***Uromastyx dispar flavifasciata*. Environs de Nbeika (Mauritanie).**


© J.-F. Trape

Fig. A-6. ***Uromastyx dispar flavifasciata*** **(morphe *obscura*). El Berbera (Mauritanie).**


© J.-F. Trape

Fig. A-7. ***Uromastyx dispar flavifasciata*** **(juvénile). El Berbera (Mauritanie).**


© J.-F. Trape

Fig. A-8. ***Uromastyx dispar flavifasciata*** **(morphe *ocellata*). Atar (Mauritanie).**

8. – Écailles des flancs imbriquées, certaines nettement triangulaires. Mâles adultes noirs. Tassili (fig. A-9) .... ***Uromastyx alfredschmidti***

– Plusieurs rangées transversales d'écailles élargies sur les flancs. Coloration dominante habituelle jaune ou orange. Adrar des Iforhas, Aïr et Hoggar (fig. A-10) .... ***Uromastyx geyri***


© P. Geniez

Fig. A-9. ***Uromastyx alfredschmidti*. Tassili près de Djanet (Algérie).**


© J.-F. Trape

Fig. A-10. ***Uromastyx geyri*. Environs d'Iférouane (Niger).**

9. – Ouverture tympanique minuscule, son diamètre inférieur au quart de la distance qui la sépare de l'œil. Zone saharienne (***Trapelus***) **10**

– Ouverture tympanique grande, son diamètre environ 2 fois la distance qui la sépare de l'œil (***Agama* et *Pseudotrapelus***) **13**

10. – Poche gulaire absente ou à peine développée chez les mâles. Écaillure dorsale variable, plus ou moins hétérogène, les écailles ventrales lisses (**complexe *Trapelus mutabilis***, plusieurs espèces et sous-espèces différentiables par analyse moléculaire. Systématique, distribution géographique et critères morphologiques et de coloration encore incertains) **11**

– Grande poche gulaire chez les mâles. Écaillure du corps homogène, les écailles dorsales, latérales et ventrales fortement carénées. Ergs du nord du Sahara .... ***Trapelus tournevillei***

11. – Écailles dorsales fortement hétérogènes, certaines écailles beaucoup plus grandes que les écailles voisines. Quatrième doigt le plus long **12**

– Écailles dorsales homogènes ou faiblement hétérogènes, de rares écailles un peu plus grandes intercalées. Troisième doigt le plus long. Tchad (Ennedi) .... ***Trapelus schmitzi***

12. – Écailles dorsales lisses ou faiblement carénées. Égypte et Libye .... ***Trapelus mutabilis***

– Écailles dorsales carénées. Coloration nuptiale des mâles avec la gorge bleue et le corps bleu ponctué de blanc. Algérie, Maroc et Afrique de l'Ouest (fig. A-11, A-12 et A-13) .... ***Trapelus boehmei***

© J.-F. Trape

Fig. A-11. *Trapelus boehmei*. Mâle. Atar (Mauritanie).

© J.-F. Trape

Fig. A-12. *Trapelus boehmei*. Femelle. Akjoujt (Mauritanie).

© J.-F. Trape

Fig. A-13. *Trapelus boehmei*. Détail de l'écaillure dorsale. Akjoujt (Mauritanie).

13. – Absence de touffes d'écailles épineuses sur le côté de la tête et du cou, parfois quelques épines isolées. Absence de crête nuchale. Longueur museau-cloaque inférieure à 7 cm (Afrique occidentale) ou jusqu'à 9 cm (nord-est du Sahara) **14**

– Présence de grandes touffes d'écailles épineuses sur le côté de la tête et du cou. Présence d'une crête nuchale. Longueur museau-cloaque jusqu'à 15 cm **16**

14. – Savanes d'Afrique occidentale **15**

– Nord-est du Sahara. Corps gracile, membres allongés (fig. A.14) .... ***Pseudotrapelus sinaitus***

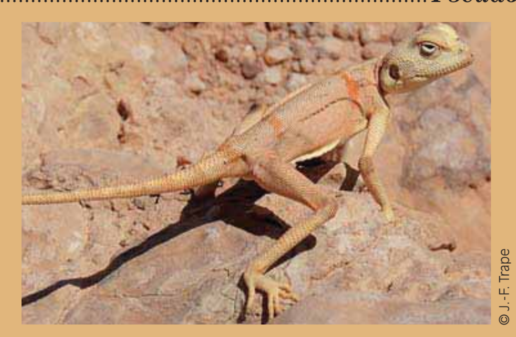


Fig. A.14. *Pseudotrapelus sinaitus*. Femelle. Désert du Néguev (Israël).

15. – Écailles dorsales hétérogènes, certaines écailles beaucoup plus grandes que les écailles voisines. Absence complète d'écailles épineuses sur le côté de la tête. Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,6 cm seulement (fig. A-15) .... ***Agama gracilimembris***

– Écailles dorsales homogènes, la taille et la forme de deux écailles voisines étant toujours similaires. Quelques épines isolées près des tympans et sur le côté du cou. Habituellement une tache noire en arrière du cou de chaque côté du corps (fig. A-16) .... ***Agama weidholzi***



Fig. A-15. *Agama gracilimembris*. Mangou (Burkina Faso).



Fig. A-16. *Agama weidholzi*. Environs de Faranah (Guinée).

16. – Plus de 96 rangées d'écailles au milieu du corps **17**

– De 50 à 98 rangées d'écailles au milieu du corps **18**

17. – De 97 à 123 rangées d'écailles autour du corps (fig. A-17). Mali et Mauritanie .... ***Agama boulengeri***

– De 111 à 147 rangées d'écailles autour du corps (fig. A-18). Guinée .. ***Agama insularis***



Fig. A-17. *Agama boulengeri*. Hamdoun (Mauritanie).



Fig. A-18. *Agama insularis*. Kinkon (Guinée).

18. – Absence de crête dorsale, crête caudale discrète ou absente **19**

– Présence d'une crête dorsale et d'une forte crête caudale. Deux taches noires en avant de l'épaule (fig. A-19) .... ***Agama cristata***


© J.-F. Trape

Fig. A-19. *Agama cristata*.
Environs de Bougouni (Mali).

19. – Ouverture de la narine située sous le canthus rostralis, en position latérale **20**

– Ouverture de la narine située sur le canthus rostralis, en position supérieure **23**

20. – Écailles temporales dirigées dorsalement (fig. A-20) **21**

– Écailles temporales dirigées ventralement (fig. A-21). De 74 à 98 rangs d'écailles au milieu du corps, habituellement plus de 80. De deux à quatre taches noires ou bleu foncé sur la gorge des mâles. Zones rocheuses, du Ghana au Tchad (fig. A-22 et A-23) .... ***Agama doriae benueensis***


© J.-F. Trape

Fig. A-20. Temporales dirigées dorsalement *(Agama sankaranica)*.


© J.-F. Trape

Fig. A-21. Temporales dirigées ventralement *(Agama doriae benueensis)*.


© J.-F. Trape

Fig. A-22. *Agama doriae benueensis*.
Femelle. Jos (Nigeria).


© J.-F. Trape

Fig. A-23. *Agama doriae benueensis*.
Juvénile. Jos (Nigeria).

21. – De 60 à 78 rangs d'écailles au milieu du corps (habituellement moins de 75). De 31 à 46 écailles sur la ligne vertébrale entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs (habituellement moins de 40). De la Guinée et du Mali au Nigeria (fig. A-24 et A-25) .... ***Agama sankaranica***

– De 70 à 83 rangs d'écailles au milieu du corps. De 39 à 50 écailles sur la ligne vertébrale entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Guinée-Bissau, Sénégal, ouest de la Guinée (fig. A-26 et A-27) .... ***Agama boensis***



Fig. A-24. *Agama sankaranica*. Diaka (Guinée).



Fig. A-25. *Agama sankaranica*. Aledjo (Togo).



Fig. A-26. *Agama boensis*. Madina Boé (Guinée-Bissau).



Fig. A-27. *Agama boensis*. Ibel (Sénégal).

22. – Troisième doigt le plus long. Sahel et moitié sud du Sahara **23**

– Quatrième doigt le plus long. Toutes régions d'Afrique occidentale et du Sahara .. **24**

23. – Terrains sablonneux en zone sahélienne, remonte vers le nord jusqu'à l'Adrar des Iforhas au Mali et l'Aïr au Niger. Dessus du corps jaune sable avec souvent une ligne vertébrale claire et des lignes transverses de points clairs. Longueur museau-cloaque habituellement inférieure à 8 cm, sauf dans l'Aïr où elle peut atteindre 10,5 cm (fig. A-28 et A-29) .... ***Agama boueti***



Fig. A-28. *Agama boueti*. Koléfou (Niger).



Fig. A-29. *Agama boueti*. Ayorou (Niger).

– Montagnes de l'Adrar de Mauritanie et zones rocheuses limitrophes. Coloration dorsale des femelles gravides jaune vif avec des bandes transversales rouges. Mâles adultes de couleur grisâtre et souvent de grande taille, la longueur museau-cloaque jusqu'à 12 cm (fig. A-30 et A31) .... ***Agama castroviejoi***



Fig. A-30. ***Agama castroviejoi*****.**
Environs d'Akjoujt (Mauritanie).



Fig. A-31. ***Agama castroviejoi*****.**
Environs d'Akjoujt (Mauritanie).

24. – Sahara occidental, Sahara central et Afrique du Nord **25**

– Savanes et forêts d'Afrique de l'Ouest et du Tchad (**espèces du complexe *Agama agama***, souvent identifiables avec certitude seulement par analyse génétique) **26**

25. – Nord du Sahara occidental, extrême nord de la Mauritanie, nord de l'Algérie et Maroc. De 12 à 16 rangées de lamelles sous le quatrième doigt. De 14 à 18 rangées de lamelles sous le quatrième orteil (fig. A-32) .... ***Agama impalearis***

– Massifs rocheux du Sahara central : Hoggar, Tassili, Adrar des Iforhas, Aïr, Tibesti. De 15 à 20 rangées de lamelles sous le quatrième doigt. De 18 à 24 rangées de lamelles sous le quatrième orteil (fig. A-33 et A-34) .... ***Agama tassiliensis***



Fig. A-32. ***Agama impalearis*****.**
Environs de Tata (Maroc).



Fig. A-33. ***Agama tassiliensis*****.**
Environs d'Iférouane (Niger).



Fig. A-34. ***Agama tassiliensis*****.**
Environs d'Iférouane (Niger).

26. – De 26 à 43 écailles (habituellement moins de 40) sur la ligne vertébrale entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Écailles de la région vertébrale toujours fortement carénées et mucronées **27**

– De 40 à 58 écailles (habituellement plus de 42) sur la ligne vertébrale entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Écailles de la région vertébrale carénées et mucronées de façon variable. Mâles adultes de grande taille **29**

27. – Savane sahélo-soudanienne. Mâles adultes de grande taille, leur longueur museau-cloaque comprise entre 11 à 13 cm. De 26 à 34 écailles sur la ligne vertébrale. De 50 à 66 rangées d'écailles au milieu du corps. Dans ces régions, ne peut être confondu en Afrique de l'Ouest qu'avec *Agama agama*, dont les écailles sont nettement moins carénées et mucronées et dont les populations locales présentent plus de 42 écailles sur la ligne vertébrale (fig. A-35 et A-36) .... ***Agama paragama***

– Forêts claires soudaniennes et forêts guinéennes **28**



© J.-F. Trape

Fig. A-35. *Agama paragama*. Mâle. Zaria (Nigeria).

© J.-F. Trape

Fig. A-36. *Agama paragama*. Femelle. Madaoua (Niger).

28. – Forêt dense et mosaïque forêt-savane, de la Guinée au Ghana. Adultes de grande taille, la longueur museau-cloaque des mâles comprise entre 10 et 13 cm. Coloration nuptiale des mâles bleu métallique, la tête brun-rougeâtre, la queue en majeure partie bleue et son extrémité noirâtre avec parfois une zone intermédiaire rougeâtre. De 33 à 43 écailles sur la ligne vertébrale. De 56 à 68 rangs d'écailles au milieu du corps (fig. A-37) .... ***Agama africana***

– Forêts claires guinéennes et soudano-guinéennes du Ghana, du Bénin et du Togo. Adultes de petite taille, la longueur museau-cloaque des mâles comprise entre 8 et 10 cm. Coloration nuptiale des mâles bleue avec la région vertébrale blanchâtre, la tête orange, la queue en partie blanchâtre avec son extrémité souvent annelée de noir et de grisâtre. De 29 à 34 écailles sur la ligne vertébrale. De 54 à 72 rangs d'écailles au milieu du corps (fig. A-38 et A-39) .... ***Agama parafricana***



© J.-F. Trape

Fig. A-37. *Agama africana*. Mâle. Oueye (Guinée).



© J.-F. Trape

Fig. A-38. *Agama parafricana*. Femelle. Guiguisso (Bénin).



Fig. A-39. ***Agama parafricana*****. Mâle. Nsonsomea (Ghana).**

29. – Cameroun et régions limitrophes de l'est du Nigeria (sud-est forestier et Adamaoua) **30**

– Toutes régions d'Afrique occidentale et du Tchad sauf Sahara et forêt dense non anthropisée. Coloration nuptiale des mâles jaunâtre ou rougeâtre sur la tête, bleu indigo sur le corps, puis successivement blanchâtre, rougeâtre ou jaunâtre, puis noire de la base à l'extrémité de la queue. Coloration des mâles en dehors de la période nuptiale très variable. Femelles avec des taches orangées sur les flancs. Abondant partout, notamment dans les villes et villages (fig. A-40 à A-45) .... ***Agama agama***



Fig. A-40. ***Agama agama*****. Mâle. Ijebu Ode (Nigeria).**



Fig. A-41. ***Agama agama*****. Femelle. Riyom (Nigeria).**



Fig. A-42. ***Agama agama*****. Mâle. Zaria (Nigeria).**

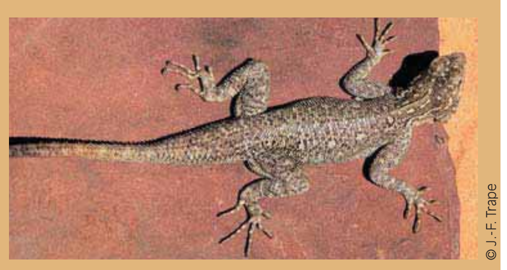


Fig. A-43. ***Agama agama*****. Mâle. Niono (Mali).**



Fig. A-44. ***Agama agama*****. Mâle. Rufisque (Sénégal).**



Fig. A-45. ***Agama agama*****. Femelle. Palmarin (Sénégal).**

30. – Régions forestières du sud-est du Nigeria et du sud-ouest du Cameroun. Habituellement de 73 à 80 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Mâles en coloration nuptiale avec la queue successivement bleu clair à la base, rougeâtre au milieu et bleu foncé à l'extrémité (fig. A-46) .... ***Agama lebretoni***

– Montagnes et collines de l'Adamaoua (Nigeria et Cameroun). Adultes de grande taille, la longueur museau-cloaque des mâles comprise entre 10 et 12 cm. Écailles de la région vertébrale fortement carénées et mucronées. De 58 à 74 rangées d'écailles au milieu du corps (fig. A-47) .... ***Agama wagneri***



© J.-F. Trape

Fig. A-46. ***Agama lebretoni*** **(mâle en coloration nuptiale) Environs de Mamfé (Cameroun).**



© M. talla Kuete

Fig. A-47. ***Agama wagneri.*** **Mokolo (Cameroun).**

Clé de détermination des Caméléonidés

1. – Forêts et montagnes du sud-est du Nigeria **7**

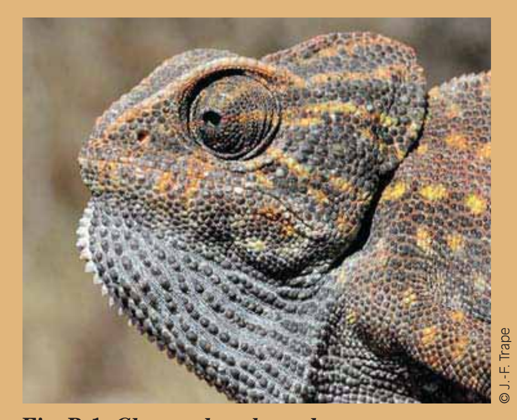
– Autres régions d'Afrique occidentale et Tchad **2**

2. – En vue de profil, partie postérieure du casque fortement bombée **3**

– En vue de profil, partie postérieure du casque plate ou déprimée **4**

3. – Présence de lobes occipitaux. Afrique du Nord et Sahara occidental (fig. B-1) .... ***Chamaeleo chamaeleon***

– Pas de lobes occipitaux. Zone sahélienne (fig. B-2) .... ***Chamaeleo africanus***



© J.-F. Trape

Fig. B-1. ***Chamaeleo chameleon.*** **Sidi Akhfennir (Maroc).**



© J.-F. Trape

Fig. B-2. ***Chamaeleo africanus.*** **Tiguent (Mauritanie).**

4. – Absence d'éperon tarsien chez les mâles (fig. B-3). En vue de profil, pointe arrière du casque peu saillante et formant un angle obtus ou un angle droit **5**

– Présence d'un éperon tarsien chez les mâles (fig. B-3). En vue de profil, pointe arrière du casque fortement saillante et formant un angle aigu **6**

Fig. B-3. Pattes postérieures avec et sans éperon tarsien.

5. – Afrique occidentale. Sur le dessus du casque, crête pariétale à peine marquée et non visible en vue de profil de la tête (fig. B-4) .... ***Chamaeleo senegalensis***

– Tchad et Afrique centrale. Sur le dessus du casque, crête pariétale bombée et bien visible en vue de profil de la tête (fig. B-5) .... ***Chamaeleo laevigatus***



© J.-F. Trape

Fig. B-4. *Chamaeleo senegalensis*. Dakar (Sénégal).



© M. LeBreton

Fig. B-5. *Chamaeleo laevigatus*. Ngambe Tikar (Cameroun).

6. – Lobes occipitaux absents ou rudimentaires, ne dépassant pas l'arrière du casque et disposés latéralement. Crête dorsale réduite. Large répartition en savane guinéenne (fig. B-6 et B-7) .... ***Chamaeleo gracilis***

– Gros lobes occipitaux dépassant l'arrière du casque et en contact sur la nuque. Crête dorsale fortement marquée. Forêts reliques du sud du Togo et du Bénin (fig. B-8) .... ***Chamaeleo necasi***



© J.-F. Trape

Fig. B-6. *Chamaeleo gracilis*. Nzérékoré (Guinée).



© J.-F. Trape

Fig. B-7. *Chamaeleo gracilis*. Kpalimé (Togo).

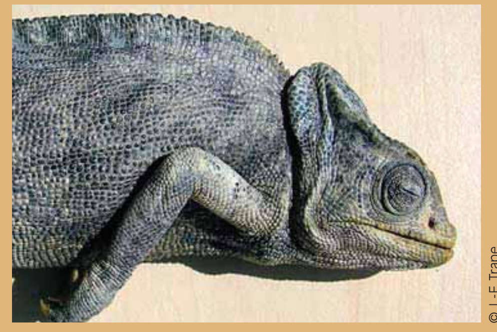

© J.-F. Trape

Fig. B-8. *Chamaeleo necasi*.
Spécimen préservé. Kpalimé (Togo).

7. – Présence de cornes **8**
– Absence de cornes **9**

8. – Présence de trois cornes (fig. B-9) .... ***Trioceros oweni* (mâle)**
– Présence de quatre ou six cornes (fig. B-10) .... ***Trioceros quadricornis gracilior* (mâle)**


© L. Chirio

Fig. B-9. *Trioceros oweni* (mâle).
Nguti (Cameroun).


© J.-F. Trape

Fig. B-10. *Trioceros q. gracilior* (mâle).
Oku (Cameroun).

9. – Queue préhensile et au moins aussi longue que le corps. Une griffe à chaque doigt **10**
– Queue non préhensile et beaucoup plus courte que le corps. Très petit, moins de 10 cm de longueur totale. Deux griffes à chaque doigt. (fig. B-11) .... ***Rhampholeon spectrum***

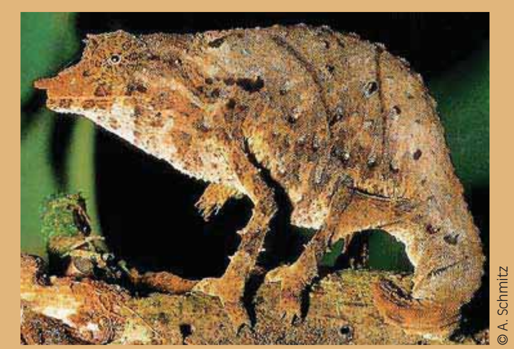

© A. Schmitz

Fig. B-11. *Rhampholeon spectrum*.
Mont Kupe (Cameroun).

10. – Crête dorsale normalement développée **11**

– Crête dorsale très développée, en forme de voile renforcée par des épines dorsales. Forêt dense (fig. B-12 et B-13) .... ***Trioceros cristatus***



© J.-F. Trape

Fig. B-12. *Trioceros cristatus* (mâle). Lomié (Cameroun).

© J.-F. Trape

Fig. B-13. *Trioceros cristatus* (femelle). Lomié (Cameroun).

11. – Écailles sur le côté du corps de taille homogène **12**

– Écailles sur le côté du corps de taille hétérogène, avec présence de grandes écailles entourées de petites écailles **13**

12. – Présence d'une crête sur la gorge (crête gulaire) .... Retourner en **2**

– Pas de crête gulaire .... ***Trioceros oweni* (femelle)**

13. – Une ligne médiane blanche sur la gorge et l'abdomen. Crête dorsale dentelée. Crête gulaire avec des épines jusqu'à deux fois plus longues que le diamètre de l'ouverture de l'œil **14**

– Pas de ligne blanche sur la gorge ni l'abdomen. Crête dorsale non dentelée. Crête gulaire avec des épines au moins trois fois plus longues que le diamètre de l'ouverture de l'œil (fig. B-14) .... ***Trioceros quadricornis gracilior* (femelle)**

14. – Monts Gotel au Nigeria, Tchabal Gangdaba et Tchabal Mbabo au Cameroun .... ***Trioceros wiedersheimi***

– Plateaux d'Obudu et de Mambila au Nigeria et sud-ouest du Cameroun (fig. B-15) .... ***Trioceros serratus***



© J.-F. Trape

***Trioceros quadricornis gracilior* (femelle). Mt Oku (Cameroun).**



© J.-F. Trape

Fig. B-15. *Trioceros serratus*. Mt Oku (Cameroun).

Clé de détermination des Geckonidés, Phyllodactylidés et Eublépharidés

1. – Pupille ronde **2**

– Pupille verticale **9**

2. – Doigts en partie élargis (genre ***Lygodactylus***) **3**

– Doigts entièrement cylindriques (genres ***Cnemaspis*** et ***Pristurus***) **5**

3. – Gorge blanchâtre uniforme. Forêt **4**

– Gorge jaunâtre avec des chevrons sombres emboîtés. Savane et forêt (fig. C-1 et C-2) .... ***Lygodactylus gutturalis***



Fig. C-1. *Lygodactylus gutturalis*. Bubaque (Guinée-Bissau).

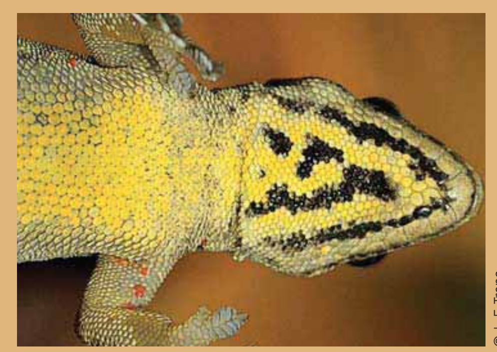


Fig. C-2. *Lygodactylus gutturalis*. Vue ventrale. Bubaque (Guinée-Bissau).

4. – Un seul rang de lamelles sous-caudales. Coloration dorsale verte ou brunâtre. Du Liberia au Nigeria (fig. C-3) .... ***Lygodactylus conraui***

– Deux rangs de lamelles sous-caudales. Coloration dorsale brunâtre avec des bandes claires. Bénin et Nigeria (fig. C-3 et C-4) .... ***Lygodactylus fischeri***

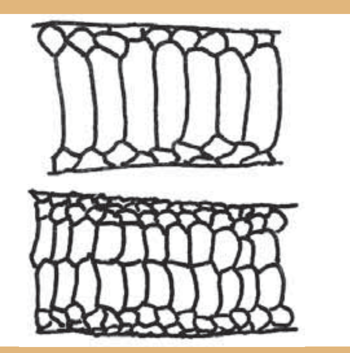


Fig. C-3. Lamelles sous-caudales sur un rang (haut) et deux rangs (bas).



Fig. C-4. *Lygodactylus fischeri*. Lanta (Bénin).

5. – Forêt et savanes humides. Présence de tubercules disséminés sur le dos **6**

– Sahara. Absence de tubercules sur le dos (fig. C-5) .... ***Pristurus adrarensis***



© P. Geniez

Fig. C-5. *Pristurus adrarensis*. Adrar (Mauritanie).

6. – Une seule plaque arrondie sous chaque orteil (fig. C-6) **7**

– Plusieurs plaques arrondies sous chaque orteil (fig. C-7) **8**

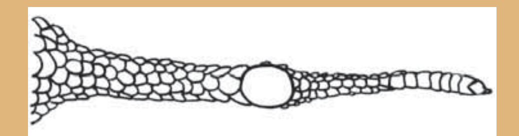


Fig. C-6. Une seule plaque sous les orteils.

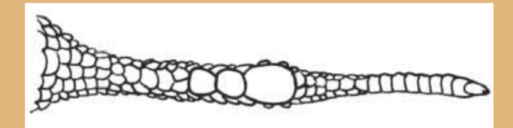


Fig. C-7. Plusieurs plaques sous les orteils.

7. – Queue lisse sur toute sa longueur sauf à sa base. Souvent une rosette de tubercules au niveau du cou. Connu seulement du sud-ouest du Nigeria (fig. C-8) .... ***Cnemaspis petrodroma***

– Queue avec des tubercules pointus sur toute sa longueur. Un seul tubercule isolé au niveau du cou. Forêts, de la Côte d'Ivoire au Cameroun (fig. C-9) .... ***Cnemaspis spinicollis***



© J.-F. Trape

Fig. C-8. *Cnemaspis petrodroma*. Idanré (Nigeria).



© J.-F. Trape

Fig. C-9. *Cnemaspis spinicollis*. Alédjo (Togo).

8. – Un ou deux tubercules de chaque côté au niveau du cou. Pores préanaux chez les mâles au nombre de 8 à 12 et disposés en angle aigu. Longueur museau-cloaque inférieure à 60 mm. De la Sierra Leone à l'ouest de la Côte d'Ivoire (fig. C-10) .... ***Cnemaspis occidentalis***

– Une rosette de tubercules de chaque côté au niveau du cou. Pores préanaux chez les mâles au nombre de 15 à 16 et disposés en angle obtus. Longueur museau-cloaque habituellement supérieure à 60 mm. Plateau de Jos au Nigeria (fig. C-11) .... ***Cnemaspis gigas***



Fig. C-10. *Cnemaspis occidentalis*.
Forêt de Ziama (Guinée).

Fig. C-11. *Cnemaspis gigas*.
Riyum (Nigeria).

9. – Paupière non mobile, les yeux ne peuvent pas se fermer. Queue effilée **10**

– Paupière mobile, les yeux peuvent se fermer. Queue épaisse se rétrécissant seulement à son extrémité distale (fig. C-12) .... ***Hemitheconyx caudicinctus***



Fig. C-12. *Hemitheconyx caudicinctus*.
Kédougou (Sénégal).

10. – Pas de gros granules épineux entourant la base du crâne **11**

– Base du crâne entourée de gros granules épineux, donnant à la tête la forme caractéristique d'un casque. Littoral atlantique entre Nouadhibou et Agadir (fig. C-13 et C-14) .... ***Tarentola chazaliae***



Fig. C-13. *Tarentola chazaliae*.
Nouâdhibou (Mauritanie).



Fig. C-14. *Tarentola chazaliae*.
Nouâdhibou (Mauritanie).

11. – Doigts dilatés, au moins en partie **12**

– Doigts cylindriques sans aucune dilatation (genres ***Saurodactylus, Stenodactylus*** et ***Tropiocolotes***) **36**

12. – Partie distale des doigts étroite et fuselée, seule la partie basale est dilatée. Lamelles doubles (fig. C-15) (genre ***Hemidactylus***) **13**

– Partie distale des doigts plus large que la partie basale. Lamelles simples (fig. C-16 et C-17) (genres ***Tarentola*** et ***Ptyodactylus***) **25**



Fig. C-15. Partie distale des doigts étroite, partie basale élargie avec des lamelles divisées. Genre *Hemidactylus*.

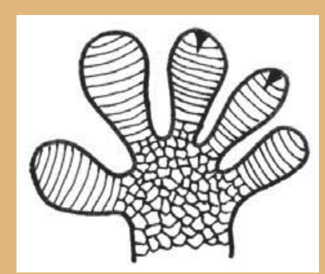


Fig. C-16. Partie distale des doigts élargie, lamelles simples. Genre *Tarentola*.

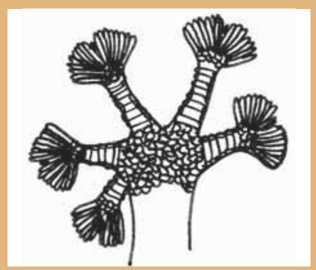


Fig. C-17. Partie distale des doigts élargie, lamelles simples. Genre *Ptyodactylus*.

13. – Doigts non palmés **14**

– Doigts à base palmée. Forêt dense du sud-est du Nigeria (fig. C-18) .... ***Hemidactylus richardsoni***



Fig. C-18. *Hemidactylus richardsoni*. Ivindo (Gabon).

14. – Écaillure du dos hétérogène, avec présence de gros tubercules disséminés entre de petits granules (fig. C-19) **15**

– Écaillure du dos composée uniquement de petits granules, sans tubercules disséminés. Queue lisse. Des barres transversales claires bordées de sombre sur le dos et la queue (fig. C-20) .... ***Hemidactylus matschiei***



Fig. C-19. Présence de tubercules disséminés entre les granules.



Fig. C-20. *Hemidactylus matschiei*. Yégué (Togo).

15. – Queue originelle avec des écailles sous-caudales médianes élargies (fig. C-21) **17**

– Queue originelle avec des écailles sous-caudales médianes non élargies (fig. C-22 et C-23) **16**

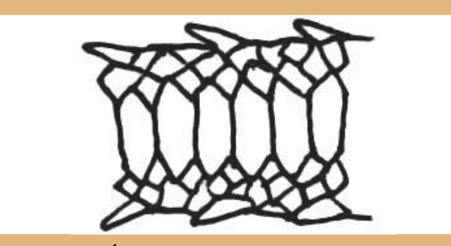


Fig. C-21. Écailles sous-caudales médianes élargies.

16. – Corps épais, tête large et museau court, le rapport de la distance entre l'œil et l'extrémité du museau à la distance entre l'œil et l'ouverture tympanique compris entre 1,1 et 1,4 .... ***Hemidactylus muriceus***

– Corps gracile, tête étroite et museau allongé, le rapport de la distance entre l'œil et l'extrémité du museau à la distance entre l'œil et l'ouverture tympanique compris entre 1,4 et 1,8 (fig. C-24) .... ***Hemidactylus ansorgii***



© J.-F. Trape

Fig. C-22. Écaillure sous-caudale de *Hemidactylus muriceus*. Mont Béro (Guinée).



© J.-F. Trape

Fig. C-23. Écaillure sous-caudale de *Hemidactylus ansorgii*. Forêt de Lama (Bénin).



© J.-F. Trape

Fig. C-24. *Hemidactylus ansorgii*. Forêt de Lama (Bénin).

17. – Dessus de la queue originelle avec des tubercules épineux sur la majeure partie de sa longueur **19**

– Dessus de la queue originelle entièrement lisse, sans tubercules épineux (fig. C-25) **18**



© J.-F. Trape

Fig. C-25. Aspect de la queue de *Hemidactylus beninensis*. Dassa (Bénin).

18. – Coloration dorsale en majeure partie sombre sans dessin régulier. Gros blocs rocheux en savane (fig. C-26) .... ***Hemidactylus beninensis***

– Cou et dessus du corps avec des barres transversales brun foncé régulièrement espacées. Forêt (fig. C-27) .... ***Hemidactylus fasciatus***



Fig. C-26. *Hemidactylus beninensis*. Dassa (Bénin).



Fig. C-27. *Hemidactylus fasciatus*. Environs de Nzérékoré (Guinée).

19. – Tubercules dorsaux de grande taille, la distance qui les sépare inférieure à la taille d'un tubercule **20**

– Tubercules dorsaux de petite taille, la distance qui les sépare supérieure à la taille d'un tubercule **22**

20. – Doigt et orteil de rang I (pouce) avec habituellement deux ou trois paires de lamelles adhésives en plus de la lamelle terminale simple **21**

– Doigt de rang I avec habituellement une seule paire de lamelles adhésives, parfois aucune ou deux, en plus de la lamelle terminale simple. Orteil de rang I avec habituellement deux paires de lamelles adhésives, parfois une seule paire. Tubercules presque contigus. Espèce jusqu'à présent connue seulement du sud du Bénin (fig. C-28)........... .... ***Hemidactylus lamaensis***



Fig. C-28. *Hemidactylus lamaensis*. Forêt de Lama (Bénin).

21. – Des tubercules clairs et d'autres sombres, parfois tous les tubercules uniformément clairs. Très vaste répartition en Afrique occidentale, tant en milieu naturel que dans les villes et villages (fig. C-29) .... ***Hemidactylus angulatus***

– Des tubercules blanc éclatant, contrastant avec des tubercules sombres et des tubercules beiges de même couleur que le corps (fig. C-30) .... ***Hemidactylus albituberculatus***



Fig. C-29. *Hemidactylus angulatus*. Kourougué (Mali).



Fig. C-30. *Hemidactylus albituberculatus*. Riyom (Nigeria).

22. – Coloration dorsale caractéristique avec des bandes transverses alternées jaunâtres et brun clair ainsi qu'une ligne paravertébrale blanchâtre (fig. C-31) .... ***Hemidactylus albivertebralis***

– Coloration dorsale différente **23**



Fig. C-31. *Hemidactylus albivertebralis*. Anomabu (Ghana).

23. – Écailles sous-caudales médianes de forme hexagonale. De 8 à 18 pores préanofémoraux chez les mâles. Savane guinéene et forêt **24**

– Écailles sous-caudales médianes nettement élargies transversalement. De 24 à 54 pores préanofémoraux chez les mâles. Villes et zones urbanisées, notamment en zone côtière (fig. C-32 et C-33) .... ***Hemidactylus mabouia***



Fig. C-32. *Hemidactylus mabouia*. Lomié (Cameroun).



Fig. C-33. *Hemidactylus mabouia*. Nzérékoré (Guinée).

24. – Museau long, le rapport de la distance entre l'œil et l'extrémité du museau à la distance entre l'œil et l'ouverture tympanique compris entre 1,4 et 1,8. Habituellement un seul granule internasal, parfois aucun. De 10 à 14 rangées de tubercules sur le dos. De 10 à 12 pores préanaux chez les mâles. Connu de l'ouest de la Guinée en savane arborée (fig. C-34) .... ***Hemidactylus kundaensis***

– Museau court, le rapport de la distance entre l'œil et l'extrémité du museau à la distance entre l'œil et l'ouverture tympanique compris entre 1,2 et 1,3. Deux ou trois granules internasaux. Habituellement de 6 à 8 rangées de tubercules sur le dos. De 14 à 17 pores préanaux chez les mâles. Connu de forêt dense en Côte d'Ivoire (fig. C-35 et C-36) .... ***Hemidactylus pseudomuriceus***



Fig. C-34. *Hemidactylus kundaensis*. Kunda (Guinée).



Fig. C-35. *Hemidactylus pseudomuriceus*. Forêt d'Azagny (Côte d'Ivoire).



Fig. C-36. Aspect du dessous de la queue chez *Hemidactylus pseudomuriceus*.

25. – Dilatation distale des doigts et orteils très forte, leur aspect général en forme d'éventail (fig. C-37) **26**

– Dilatation progressive des doigts et orteils sur toute leur longueur, leur aspect général en forme de raquette (fig. C-38) **27**



Fig. C-37. Aspect en éventail (genre *Ptyodactylus*).



Fig. C-38. Aspect en raquette (genre *Tarentola*).

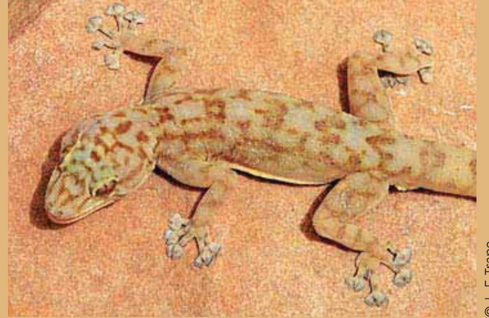
26. – Afrique du Nord. Petite taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm. De 12 à 16 lamelles sous chaque doigt (fig. C-39) .... ***Ptyodactylus oudrii***

– Sahara central, Sahel et zone soudanienne. Grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm. Une vingtaine de lamelles sous chaque doigt (fig. C-40) .... ***Ptyodactylus ragazzii***



© J.-F. Trape

Fig. C-39. *Ptyodactylus oudrii.* Environs de Biskra (Algérie).



© J.-F. Trape

Fig. C-40. *Ptyodactylus ragazzii.* Falaise de Bandiagara (Mali).

27. – Absence d'ocelles dorsaux entre les membres antérieurs **28**

– Quatre ocelles dorsaux blancs bordés de noir formant un carré entre les membres antérieurs (fig. C-41) .... ***Tarentola annularis***



© J.-F. Trape

Fig. C-41. *Tarentola annularis.* Touâjil (Mauritanie).

28. – Une rosette de gros tubercules secondaires en forme de fer à cheval sur les flancs autour des tubercules dorsaux et parfois aussi au milieu du dos. Nord du Sahara (fig. C-42) **29**



© J.-F. Trape

Fig. C-42. Rosettes de gros tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux. *Tarentola mauritanica pallida.*

– Pas de rosette de tubercules secondaires en fer à cheval sur les flancs autour des tubercules dorsaux, mais parfois des granules un peu élargis autour des tubercules dorsaux **31**

29. – Sud du Maroc et environs de Tindouf en Algérie. Rosettes de tubercules secondaires uniquement autour des tubercules des flancs. Narine en contact avec la rostrale. De 38 à 54 écailles gulaires entre la mentale et le milieu d'une ligne fictive joignant le bord antérieur des orifices tympaniques. De 16 à 23 écailles et lamelles sous le cinquième orteil (fig. C-43) .... ***Tarentola boehmei***

– Autre région ou combinaison de caractères **30**



Fig. C-43. *Tarentola boehmei.*
Assa (Maroc).

30. – De 21 à 25 écailles et lamelles sous le cinquième orteil. Narine séparée de la rostrale. De 45 à 59 écailles gulaires entre la mentale et le milieu d'une ligne fictive joignant le bord antérieur des orifices tympaniques. Nord du Sahara, du Maroc à la Libye (fig. C-44) .... ***Tarentola deserti***

– De 16 à 20 écailles et lamelles sous le cinquième orteil. De 28 à 46 écailles gulaires entre la mentale et le milieu d'une ligne fictive joignant le bord antérieur des orifices tympaniques. Sahara occidental et bordure nord du Sahara (fig. C-45). Narine en contact avec la rostrale (*T. m. juliae* et *T. m. pallida* du sud du Maroc) ou séparée de la rostrale (*T m. mauritanica* et *T. m. fascicularis* d'Algérie, de Tunisie et de Libye) .... **Complexe *Tarentola mauritanica***



Fig. C-44. *Tarentola deserti.*
Ghardaïa (Algérie).



Fig. C-45. *Tarentola mauritanica pallida.*
Environs de Sidi Akhefennir (Maroc).

31. – Rostrale atteignant au moins une narine ou bien celle-ci entourée par quatre écailles nasales et la première supralabiale. De 13 à 25 écailles élargies et lamelles sous le doigt de rang I **32**



© P. Geniez

Fig. C-46. *Tarentola neglecta*. Zaafrane (Tunisie).

– Rostrale n'atteignant pas les narines. Narines entourée par les trois écailles nasales et par la première supralabiale. De 11 à 13 écailles élargies et lamelles sous le doigt de rang I. Sahara central et nord du Sahara (fig. C-46) .... ***Tarentola neglecta***

32. – Coloration dorsale brunâtre ou grisâtre avec des motifs dorsaux symétriques nettement contrastés. Pas de mouchetures blanches éparses. De 1 à 3 espaces interscalaires agrandis entre la mentale et les gulaires **33**

– Coloration dorsale beige avec des mouchetures blanches ou sombres au niveau des tubercules. Souvent quelques petites zones un peu plus sombres distribuées de façon éparse sur le dos. Pas d'espace interscalaire agrandi entre la mentale et les gulaires ... **35**

33. – Quatre motifs dorsaux blanchâtres ou orangés partiellement bordés de sombre entre le cou et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs **34**

– Trois motifs dorsaux blanchâtres partiellement bordés de sombre entre le cou et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Zone soudano-sahélienne et soudano-guinéenne depuis la Guinée-Bissau et le Mali jusqu'au Tchad (fig. C-47) .... ***Tarentola ephippiata***



© J.-F. Trape

Fig. C-47. *Tarentola ephippiata*. Titao (Burkina Faso).

34. – De 68 à 98 rangées transversales de granules au milieu du corps. De 10 à 14 (généralement 11 à 13) granules entre les yeux. Sahara et zone nord-sahélienne (fig. C-48) .... ***Tarentola hoggarensis***



© J.-F. Trape

Fig. C-48. *Tarentola hoggarensis*. Nbeïka (Mauritanie).

– De 99 à 125 rangées transversales de granules au milieu du corps. De 14 à 18 granules entre les yeux. Ensemble de la Sénégambie et régions limitrophes des pays voisins (fig. C-49) .... ***Tarentola senegambiae***



Fig. C-49. *Tarentola senegambiae*. Gankette (Sénégal).

35. – Huit rangées de gros tubercules caudaux, le rang externe bien visible en vue ventrale. Habituellement 12 rangées de tubercules dorsaux, parfois 13 ou rarement 14. Des mouchetures blanches sur les tubercules (fig. C-50 et C-51). Ouest du Sahara et zone soudano-sahélienne .... ***Tarentola parvicarinata***

– Six rangées de petits tubercules caudaux, le rang externe mal visible en vue ventrale. Habituellement 16 rangées de tubercules dorsaux, parfois 14 ou 17 (fig. C-52 et C-53). Montagnes de Guinée et de Sierra Leone .... ***Tarentola pastoria***



Fig. C-50. *Tarentola parvicarinata*. Choûm (Mauritanie).



Fig. C-51. *Tarentola parvicarinata*. Choûm (Mauritanie).

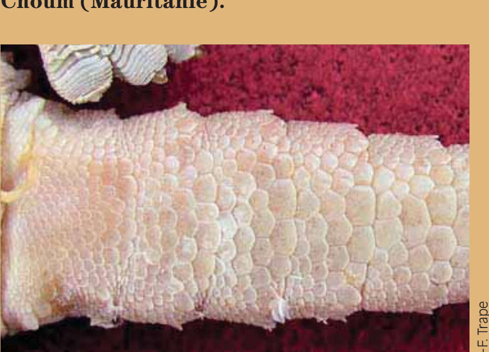


Fig. C-52. *Tarentola pastoria*. Kindia (Guinée).



Fig. C-53. *Tarentola pastoria*. Kindia (Guinée).

36. – Dos couvert de minuscules granules juxtaposés **37**

– Dos couvert de petites écailles imbriquées carénées ou lisses **39**

37. – Doigts avec des petites franges latérales. Des tubercules sous la base de la queue **38**

– Très petit, moins de 7 cm de long. Pas de franges latérales sur les doigts. Pas de tubercules sous la base de la queue. Queue souvent partiellement orange. Une bande transversale sombre sur le côté de la tête. Nord du Sahara occidental (fig. C-54) .... ***Saurodactylus brosseti***



© P. Geniez

Fig. C-54. *Saurodactylus brosseti*. Ras Tafs (Maroc).

38. – Narine séparée de la rostrale. Base latérale de la queue présentant plusieurs rangées de tubercules. Queue étroite fortement rétrécie dès sa base. Une quinzaine d'anneaux sombres plus ou moins bien distincts sur la queue. Zones sablonneuses (fig..C-55) .... ***Stenodactylus petrii***

– Narine en contact avec la rostrale. Base latérale de la queue avec une seule rangée de 2 à 5 tubercules. Queue conique, sa base aussi large que l'extrémité du corps. Une dizaine d'anneaux sombres toujours bien marqués sur la queue (fig. C-56) .... ***Stenodactylus sthenodactylus***



© J.-F. Trape

Fig. C-55. *Stenodactylus petrii*. Environs de Tiguent (Mauritanie).



© J.-F. Trape

Fig. C-56. *Stenodactylus sthenodactylus*. Guelb El Rhein (Mauritanie).

39. – Écailles ventrales carénées. Écailles dorsales plus ou moins fortement carénées **40**

– Écailles ventrales lisses. Écailles dorsales en majeure partie lisses, quelques-unes faiblement carénées (fig. C-57) .... ***Tropiocolotes steudneri***



© M. Cheylan

Fig. C-57. *Tropiocolotes steudneri*. Tassili (Algérie).

40. – Mentonnières postérieures difficilement distinguables des gulaires dont elles sont à peine plus grandes (fig. C-58). Coloration dorsale claire avec des taches sombres. Queue annelée, les anneaux clairs gardent la même coloration sur toute la longueur de la queue (fig. C-59) .... ***Tropiocolotes algericus***

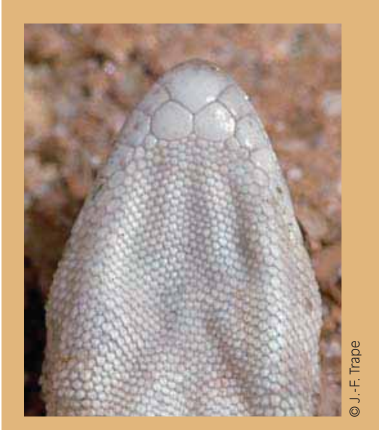


Fig. C-58.
***Tropiocolotes algericus*.**
El Argoub (Sahara occidental).



Fig. C-59. *Tropiocolotes algericus*.
El Argoub (Sahara occidental).

– Une paire de grandes mentonnières postérieures, toujours facilement distinguables des gulaires (fig. C-60). Coloration dorsale claire ou foncée, uniforme ou avec de petites taches sombres ou des ponctuations noirâtres et blanchâtres. Queue annelée, souvent blanchâtre vers son extrémité (fig. C-61) .... ***Tropiocolotes tripolitanus***



Fig. C-60.
***Tropiocolotes tripolitanus*.**
(Adrar, Mauritanie).



Fig. C-61. *Tropiocolotes tripolitanus*.
(Adrar, Mauritanie).

Clé de détermination des Lacertidés

1. – Écailles ventrales lisses **2**

– Écailles ventrales partiellement carénées. Coloration verte. Queue fortement épineuse. Forêt dense (fig. D-1) .... ***Gastropholis echinata***


© L. Chirio

Fig. D-1. *Gastropholis echinata*. Mbeni (Cameroun).

2. – Écailles des deux rangées longitudinales médiodorsales beaucoup plus grandes que les autres écailles dorsales (fig. D-2) **3**

– Écailles des deux rangées longitudinales médiodorsales de taille similaire à celle des autres écailles dorsales **4**

3. – Moins de 40 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Sahel et Sahara ....***Philochortus zolii***

– Plus de 55 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Forêt guinéenne (fig. D-3) ....***Holaspis guentheri***

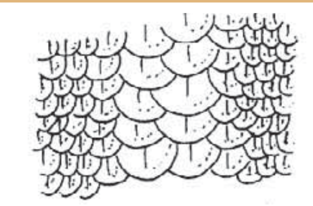


Fig. D-2. Écailles médiodorsales élargies (*Philochortus*, d'après SCHLEICH *et al.*, 1996).


© J.-F. Trape

Fig. D-3. *Holaspis guentheri*. Nzébéla (Guinée).

4. – Un espace entre l'ouverture de la narine et la première supralabiale (fig. D-4). Collier absent (genre ***Mesalina***) ou présent (*Acanthodactylus guineensis*, *Heliobolus nitidus*) **5**


© J.-F. Trape

Fig. D-4. Narine séparée de la première supralabiale (*Mesalina*).

– Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale (fig. D-5). Collier présent (fig. D-6) (genres ***Acanthodactylus*** et ***Latastia***) **10**



Fig. D-5. Narine en contact avec la 1re supralabiale (*Acanthodactylus*).



Fig. D-6. Collier présent (*Acanthodactylus*).

5. – Collier absent **6**

– Collier présent **9**

6. – Écailles ventrales disposées sur 8 à 10 rangées. Nasales droite et gauche largement en contact **7**

– Écailles ventrales disposées sur 12 rangées. Nasales droite et gauche en contact ponctuel ou séparées par l'internasale qui touche alors la rostrale (fig. D-7) .... ***Mesalina rubropunctata***



Fig. D-7. *Mesalina rubropunctata*. Environs de Smara. Sahara occidental.

7. – Quatre supralabiales entre la rostrale et la sous-oculaire. Présence de petits ocelles alignés sur le dos **8**

– Cinq supralabiales entre la rostrale et la sous-oculaire. Des bandes longitudinales claires et sombres sans ocelles sur le dos (fig. D-8 et D-9) .... ***Mesalina pasteuri***



Fig. D-8. *Mesalina pasteuri*. Environs d'Akjoujt (Mauritanie).



Fig. D-9. *Mesalina pasteuri*. 26° 49' N, 13° 07' W (Maroc).

8. – Disque palpébral constitué de deux écailles transparentes (fig. D-10 et D-11) .... ***Mesalina guttulata***



Fig. D-10. Disque palpébral de *Mesalina guttulata* (d'après SCHLEICH *et al*., 1996).



© J.-F. Trape

Fig. D-11. *Mesalina guttulata*. Environs de Tata (Maroc).

– Disque palpébral constitué de trois à six écailles (fig. D-12 et D-13) .... ***Mesalina olivieri***



Fig. D-12. Disque palpébral de *Mesalina olivieri* (d'après SCHLEICH *et al*., 1996).



© J.-F. Trape

Fig. D-13. *Mesalina olivieri*. 21°16' N, 16°47' W (Mauritanie).

9. – Pas d'écaille occipitale. Écailles ventrales disposées en 10 rangées (fig. D-14) .... ***Acanthodactylus guineensis***

– Une petite écaille occipitale. Écailles ventrales disposées en 6 rangées (fig. D-15) .... ***Heliobolus nitidus***



© J.-F. Trape

Fig. D-14. *Acanthodactylus guineensis*. Jos (Nigeria).



© L. Chirio

Fig. D-15. *Heliobolus nitidus*. Parc du W (Niger).

10. – De 6 à 8 rangées de plaques ventrales. Plaque occipitale présente. Orteils sans serration latérale (Genre ***Latastia***) **11**

– De 10 à 16 rangées de plaques ventrales. Plaque occipitale absente ou réduite à un simple granule. Orteils avec de fortes serrations latérales (fig. D-16) (Genre ***Acanthodactylus***) **12**



© J.-F. Trape

Fig. D-16. Patte postérieure avec des serrations latérales (genre *Acanthodactylus*).

11. – Plus de 65 écailles autour du milieu du corps. Plus de 15 pores fémoraux. Museau arrondi. Quatre ou cinq supralabiales en avant de la sous-oculaire (fig. D 17) .... ***Latastia ornata***

– De 50 à 65 écailles autour du milieu du corps. Habituellement moins de 15 pores fémoraux. Museau pointu ; Habituellement six supralabiales en avant de la sous-oculaire (fig. D-18) .... ***Latastia longicaudata***



© J.-F. Trape

Fig. D-17. *Latastia ornata*. Bafatà (Guinée-Bissau).



© J.-F. Trape

Fig. D-18. *Latastia longicaudata*. Dielmo (Sénégal).

12. – Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire, cette dernière atteignant ou non le rebord de la lèvre (fig. D-19) **13**

– Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire, cette dernière n'atteignant pas le rebord de la lèvre (fig. D-20) **21**



© J.-F. Trape

Fig. D-19. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire (*Acanthodactylus aureus*).



© J.-F. Trape

Fig. D-20. Quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire (*Acanthodactylus dumerili*).

13. – Deux à quatre grandes plaques supraoculaires. Zone saharienne et sahélienne (fig. D-21) **14**

– Une seule grande plaque supraoculaire. Savane soudano-guinéenne (fig. D-22) .... ***Acanthodactylus boueti***



Fig. D-21. Trois grandes plaques supraoculaires et une quatrième fragmentée. *Acanthodactylus dumerili* (Sénégal).



Fig. D-22. Une seule grande plaque supraoculaire. *Acanthodactylus boueti*. Bassila (Bénin).

14. – Quatre rangées d'écailles autour des doigts (trois rangées d'écailles sont visibles de chaque côté des doigts) **15**

– Trois rangées d'écailles autour des doigts (deux rangées d'écailles sont visibles d'un côté, trois de l'autre) **16**

15. – Écailles dorsales à peine plus grandes sur le dos que sur les flancs. Littoral atlantique, du nord du Sénégal à Agadir (fig. D-23) .... ***Acanthodactylus aureus***

– Écailles dorsales deux fois plus grandes sur le dos que sur les flancs, avec une limite nette entre les grandes écailles du dos et les petites écailles des flancs .... ***Acanthodactylus taghitensis***



Fig. D-23. *Acanthodactylus aureus*. Boujdour (Sahara occidental).

16. – Taille des écailles dorsales homogène. Une vingtaine de rangées de petites écailles dorsales à la base du dos entre les deux membres postérieurs **17**

– Taille des écailles dorsales augmentant fortement de l'avant vers l'arrière du dos. Dix rangées de grosses écailles dorsales à la base du dos entre les deux membres postérieurs. (**complexe *Acanthodactylus boskianus***) **18**

17. – Nord du Sahara occidental. Supratemporales pointues. Rangées droite et gauche des pores fémoraux en contact (fig. D-24) .... ***Acanthodactylus busacki***

– Bordure nord du Sahara, du Maroc à l'Algérie et à la Libye. Supratemporales granuleuses. Rangées droite et gauche des pores fémoraux séparées (fig. D-25) .... ***Acanthodactylus maculatus***



Fig. D-24. ***Acanthodactylus busacki*. Environ de Garet es-Souf (Maroc).**



Fig. D-25. ***Acanthodactylus maculatus*. Environs de Beni-Ounif (Algérie).**

18. – Centre et sud de la Mauritanie. Adultes de grande taille, longueur de l'extrémité du museau au cloaque jusqu'à 8,3 cm (fig. D-26) .... ***Acanthodactylus boskianus khattensis***

– Autres régions du Sahara et du Sahel **19**



***Acanthodactylus b. khattensis*. Akjoujt (Mauritanie).**

19. – Sud du Niger et nord du Nigeria. Adultes de petite taille, longueur de l'extrémité du museau au cloaque inférieure à 6,5 cm (fig. D-27) .... ***Acanthodactylus boskianus nigeriensis***



Fig. D-27. ***Acanthodactylus b. nigeriensis*. Kouré (Niger).**

– Autres régions du Sahara et du Sahel (fig. D-28 et D-29) (plusieurs espèces et sous-espèces non encore décrites du complexe *Acanthodactylus boskianus* différentiables par analyse moléculaire) .... **Complexe *Acanthodactylus boskianus***



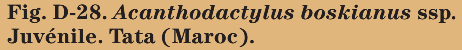


Fig. D-28. *Acanthodactylus boskianus* ssp. Juvénile. Tata (Maroc).



Fig. D-29. *Acanthodactylus boskianus* ssp. Abadla (Algérie).

20. – De 10 à 14 rangées d'écailles ventrales. De 34 à 59 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps (valeurs moyennes) **21**

– De 15 à 18 rangées d'écailles ventrales. De 60 à 77 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Ergs et autres grandes étendues sablonneuses du Sahara (fig. D-30 et D-31) .... ***Acanthodactylus longipes***



Fig. D-30. *Acanthodactylus longipes*. Lac du Chiriet (Niger).



Fig. D-31. *Acanthodactylus longipes*. Lac du Chiriet (Niger).

21. – Écailles dorsales granuleuses et modérément carénées, de taille à peu près similaire sur le dos et sur les flancs. Habituellement de 45 rangées à 59 rangées de dorsales (extrêmes : 40-69) **22**

– Écailles dorsales plates et fortement carénées, près de deux fois plus grandes sur le dos que sur les flancs. Généralement moins de 45 rangées de dorsales (de 34 à 53, moyenne 41) et 12 rangées de ventrales (de 10 à 14). Supralabiales tachetées (fig. D-32 et D-33) .... ***Acanthodactylus senegalensis***



Fig. D-32. *Acanthodactylus senegalensis*. Guembel (Sénégal).



Fig. D-33. *Acanthodactylus senegalensis*. Dakar (Sénégal).

22. – Petite taille, maximum 60 mm du museau au cloaque. Dessus de la tête uniformément clair ou avec des vermiculations et petites taches sombres à peine marquées. Régions côtières sénégalo-mauritaniennes, Sahara occidental, bordure nord du Sahara (fig. D-34 et D-35) .... **Complexe *Acanthodactylus dumerili***

– Grande taille, souvent plus de 60 mm du museau au cloaque. Dessus de la tête avec des taches sombres bien individualisées. Sahara central (fig. D-36 et D-37) .... ***Acanthodactylus scutellatus audouini***



© J.-F. Trape

Fig. D-34. *Acanthodactylus dumerili*. Langue de Barbarie (Sénégal).



© J.-F. Trape

Fig. D-35. *Acanthodactylus dumerili*. Langue de Barbarie (Sénégal).



© J.-F. Trape

Fig. D-36. *Acanthodactylus s. audouini*. Environs d'Arlit (Niger).



© J.-F. Trape

Fig. D-37. *Acanthodactylus s. audouini*. Environs d'Arlit (Niger).

Clé de détermination des Scincidés

1. – Absence de membres antérieurs et postérieurs. Forêts du Nigeria **2**

– Présence de membres antérieurs et postérieurs **3**

2. – Œil normalement développé avec une paupière inférieure mobile. Ouverture de la narine entre la rostrale et la première supralabiale (fig. E-1) .... ***Melanoseps occidentalis***

– Œil vestigial sans paupière, à peine visible par transparence sous les écailles céphaliques. Ouverture de la narine sur la rostrale (fig. E-2) .... ***Feylinia currori***



© J.-F. Trape

Fig. E-1. *Melanoseps occidentalis*. Mont Cameroun (Cameroun).

© L. Chirio

Fig. E-2. *Feylinia currori*. Yaoundé (Cameroun).

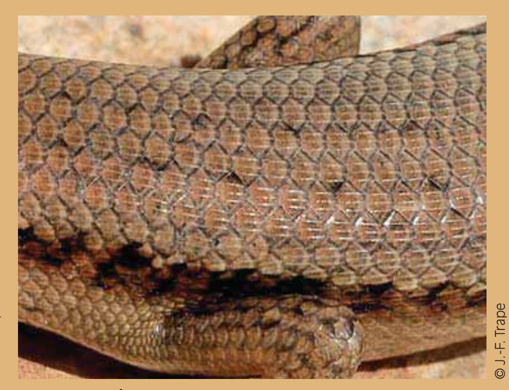
3. – Écailles dorsales lisses (fig. E-3) **4**

– Écailles dorsales carénées ou striées, entièrement ou sur la partie postérieure du dos seulement (fig. E-4) **18**



© J.-F. Trape

Fig. E-3. Écailles dorsales lisses. Genre *Chalcides*.



© J.-F. Trape

Fig. E-4. Écailles dorsales carénées. Genre *Trachylepis*.

4. – Cinq doigts aux membres antérieurs **5**

– Moins de cinq doigts aux membres antérieurs **15**

5. – Ouverture tympanique masquée par des écailles. Doigts avec des franges latérales écailleuses **6**

– Ouverture tympanique bien visible sur le côté de la tête. Doigts sans franges latérales écailleuses **7**

6. – Moitié occidentale du Sahara. Des taches noires régulièrement espacées sur le flanc des adultes. Avec ou sans bandes sombres sur le dos ; si elles existent, leur largeur supérieure à celle des bandes claires ou jaunâtres qui les séparent (fig. E-5) .... ***Scincus albifasciatus***

– Moitié orientale du Sahara. Pas de taches noires sur les flancs. Des bandes sombres sur le dos dont la largeur est inférieure à celle des bandes claires ou jaunâtres qui les séparent (fig. E-6) .... ***Scincus scincus***



© J.-F. Trape

Fig. E-5. *Scincus albifasciatus*. Oujeft (Mauritanie).



© J.-M. Bompar

Fig. E-6. *Scincus scincus*. Douz (Tunisie).

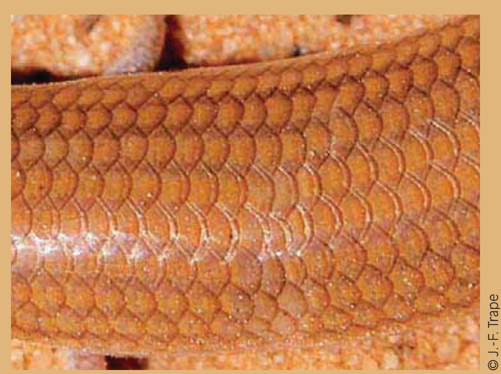
7. – Écailles dorsales médianes fortement élargies transversalement (fig. E-7) **8**

– Écailles dorsales médianes non élargies transversalement (fig. E-8) **9**



© J.-F. Trape

Fig. E-7. Écailles médianes élargies. *Chalcides pulchellus*.



© J.-F. Trape

Fig. E-8. Écailles médianes non élargies. *Chalcides delislei*.

8. – Cinq phalanges au quatrième orteil. De 22 à 24 rangées d'écailles au milieu du corps. De 79 à 86 ventrales. De 13 à 17 lamelles sous-digitales sous le quatrième orteil. Du Sénégal et de la Guinée au Mali (fig. E-9) .... ***Chalcides pulchellus***

– Quatre phalanges au quatrième orteil. 20 (rarement 22) rangées d'écailles au milieu du corps. De 85 à 91 ventrales. De 9 à 13 lamelles sous-digitales sous le quatrième orteil. Du Ghana au Nigeria (fig. E-10) .... ***Chalcides thierryi***



© J.-F. Trape

Fig. E-9. *Chalcides pulchellus*. Koundara (Guinée).



© L. Chirio

Fig. E-10. *Chalcides thierryi*. Parc du W (Niger).

9. – Ouverture de la narine en contact avec la rostrale **10**

– Ouverture de la narine séparée de la rostrale **12**

10. – Museau pointu **11**

– Museau arrondi. Reliefs sahariens, rives du Niger et d'autres zones humides sahéliennes (fig. E-11) .... ***Chalcides ocellatus***



© L. Chirio et M. Ascani

Fig. E-11. *Chalcides ocellatus*. Kandadji (Niger).

11. – Cinquième labiale supérieure en contact avec l'œil (fig. E-12) .... ***Chalcides boulengeri***

– Quatrième labiale supérieure en contact avec l'œil (fig. E-13) .... ***Chalcides sepsoides***



© P. Geniez

Fig. E-12. *Chalcides boulengeri*. Tassili (Algérie).



© P. Geniez

Fig. E-13. *Chalcides sepsoides*. Environs de Suez (Égypte).

12. – Supranasales petites ou absentes, la rostrale largement en contact avec la fronto-nasale. Membres antérieurs ramenés vers l'arrière le long du corps chevauchant ou distants de moins de cinq écailles des membres postérieurs ramenés vers l'avant **13**

– Supranasales grandes et en contact en arrière de la rostrale, la séparant de la fronto-nasale. Membres antérieurs ramenés vers l'arrière le long du corps distants de plus de quinze écailles des membres postérieurs ramenés vers l'avant (fig. E-14) .... ***Mochlus mocquardi***



© L. Chirio

Fig. E-14. *Mochlus mocquardi*. Kouré (Niger).

13. – Une paire de petites supranasales **14**

– Absence de supranasales. Gorge noirâtre chez les mâles, claire chez les femelles (fig. E-15 et E-16) .... ***Panaspis tristaoi***



Fig. E-15. *Panaspis tristaoi*. Kalan-Kalan (Guinée).



Fig. E-16. *Panaspis tristaoi*. Mâle. Oueye (Guinée).

14. – De 28 à 32 rangées d'écailles autour du milieu du corps (habituellement 30). Nuchales larges. Gorge toujours claire. Coloration dorsale brun clair généralement uniforme, queue souvent rougeâtre. Large répartition en Afrique occidentale (fig. E-17 et E-18) .... ***Panaspis togoensis***

– De 32 à 38 rangées d'écailles autour du corps (habituellement 34). Nuchales étroites. Coloration dorsale souvent caractéristique avec des taches bicolores noires et blanches alignées, une bande sombre latérale bordée inférieurement d'une raie claire chez les femelles, la gorge sombre chez les mâles. Sud-est du Nigeria (fig. E-19) .... ***Panaspis breviceps***



Fig. E-17. *Panaspis togoensis*. Doussoudiana (Mali).



Fig. E-18. *Panaspis togoensis*. Abusuapeade (Ghana).



Fig. E-19. *Panaspis breviceps*. Lomié (Cameroun).

15. – Moins de quatre doigts aux membres antérieurs **16**

– Quatre doigts aux membres antérieurs. Plateau de Jos et savanes d'altitude de l'est du Nigeria (fig. E-20 et E-21) .... ***Leptosiaphos dungeri***



© J.-F. Trape

Fig. E-20. *Leptosiaphos dungeri*. Jos (Nigeria).



© J.-F. Trape

Fig. E-21. *Leptosiaphos dungeri*. Jos (Nigeria).

16. – Trois doigts aux membres antérieurs **17**

– Habituellement deux doigts aux membres antérieurs, parfois un simple moignon. Membres postérieurs avec quatre doigts. Régions côtières atlantiques du Sénégal au Maroc (fig. E-22) .... ***Chalcides sphenopsiformis***



© J.-F. Trape

Fig. E-22. *Chalcides sphenopsiformis*. Dakar (Sénégal).

17. – Quatre doigts aux membres postérieurs. Sahel et Sahara (fig. E-23) .... ***Chalcides delislei***

– Trois doigts aux membres postérieurs. Littoral de la Gambie, de la Casamance et de la Guinée-Bissau (fig. E-21) .... ***Chalcides armitagei***



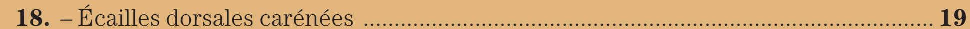
© J.-F. Trape

Fig. E-23. *Chalcides delislei*. Aousserd (Sahara occidental).



© S. Trape

Fig. E-24. *Chalcides armitagei*. Boucotte (Sénégal).



18. – Écailles dorsales carénées **19**

– Écailles dorsales striées. Coloration jaunâtre avec des barres transversales noires. Ouverture tympanique masquée par deux grandes écailles céphaliques situées en arrière de la commissure de la bouche. Sahel et Sahara (fig. E-25) ...... ***Scincopus fasciatus***



© J.-F. Trape

Fig. E-25. *Scincopus fasciatus*.
Environs d'Abalak (Niger).

19. – Ouverture tympanique entièrement masquée ou minuscule. Semi-aquatique, ruisseaux et rivières en zone de forêt et savane guinéenne (genre ***Cophoscincopus***) **20**

– Ouverture tympanique bien visible sur le côté de la tête **22**

20. – Frontonasale entière (fig. E-26) **21**

– Frontonasale divisée (fig. E-27 et E-28) .... ***Cophoscincopus durus***

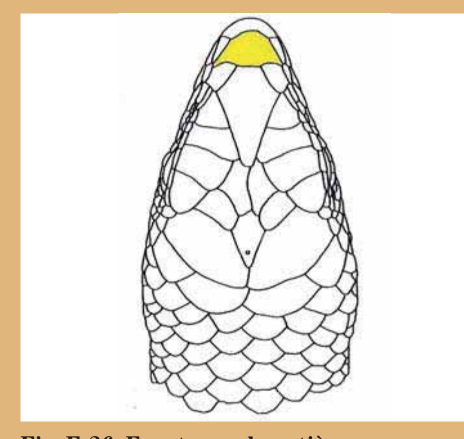


Fig. E-26. Frontonasale entière.
***Cophoscincopus simulans*.**
D'après Böhme *et al.* (2000)

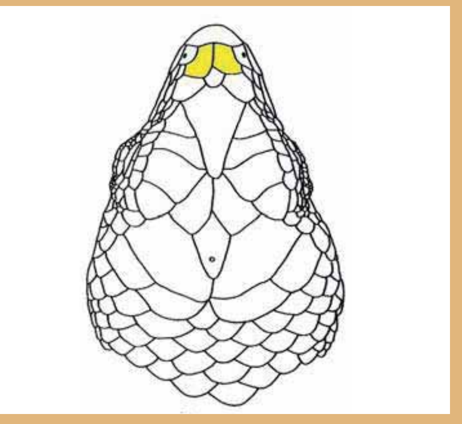


Fig. E-27. Frontonasale divisée.
***Cophoscincopus durus*.**
D'après Böhme *et al.* (2000)



© J.-F. Trape

Fig. E-28. *Cophoscincopus durus*.
Yomou (Guinée).

21. – Ouverture tympanique minuscule mais nettement apparente. De 39 à 52 écailles paravertébrales **22**

– Ouverture tympanique non apparente. De 48 à 57 écailles paravertébrales. Pas de limite nette au niveau du cou entre la coloration sombre dorsale et la coloration claire ventrale (fig. E-29) .... ***Cophoscincopus greeri***



Fig. E-29. *Cophoscincopus greeri*. Nzébéla (Guinée).

22. – De 39 à 48 écailles paravertébrales. Limite nette au niveau du cou entre la coloration sombre dorsale et la coloration claire ventrale (fig. E-30) .. ***Cophoscincopus simulans***

– De 48 à 51 écailles paravertébrales. Pas de limite nette au niveau du cou entre la coloration sombre dorsale et la coloration claire ventrale (E-31) .... ***Cophoscincopus senegalensis***



Fig. E-30. *Cophoscincopus simulans*. Nzébéla (Guinée).



Fig. E-31. *Cophoscincopus senegalensis*. Dindéfelo (Sénégal).

23. – Membres courts, les membres antérieurs ramenés vers l'arrière le long du corps n'atteignant pas les membres postérieurs ramenés vers l'avant **24**

– Membres longs, les membres antérieurs ramenés vers l'arrière le long du corps chevauchant nettement les membres postérieurs ramenés vers l'avant (genre ***Trachylepis***) **26**

24. – Membres antérieurs ramenés vers l'arrière séparés par une longueur de dix à vingt écailles des membres postérieurs ramenés vers l'avant. De 26 à 30 rangées d'écailles au milieu du corps. Coloration des flancs variable, mais jamais rouge et noire **25**

– Membres antérieurs et postérieurs ramenés le long du corps séparés par une longueur de moins de cinq écailles. De 30 à 34 rangs d'écailles au milieu du corps. Coloration des flancs rouge et noire (fig. E-32) .... ***Lepidothyris fernandi***


© J.-F. Trape

Fig. E-32. *Lepidothyris fernandi*.
Bopolu (Liberia).

25. – Longueur de la queue intacte entre 63 et 76 % de la longueur museau-cloaque. De 8 à 10 lamelles sous le quatrième orteil. De 8 à 15 carènes au milieu du rang paravertébral chez les spécimens dont la longueur museau-cloaque dépasse 60 mm .... ***Mochlus brevicaudis***

– Longueur de la queue intacte entre 77 et 105 % de la longueur museau-cloaque. De 12 à 17 lamelles sous le quatrième orteil. De 3 à 7 carènes au milieu du rang paravertébral chez les spécimens dont la longueur museau-cloaque dépasse 60 mm (fig. E-33) .... ***Mochlus guineensis***


© J.-F. Trape

Fig. E-33. *Mochlus guineensis*.
Fazao (Togo).

26. – Une paire de grandes nuchales médianes largement en contact entre elles et longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales (fig. E-34). De trois à sept carènes sur les écailles du milieu du dos. Supranasales et préfrontales en contact ou séparées. Coloration variable, les flancs jamais de couleur vive orange ou vermillon **27**

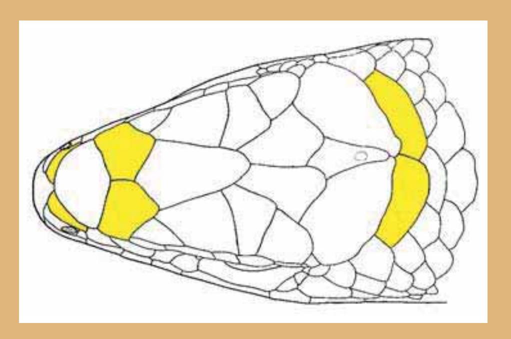


Fig. E-34. *Trachylepis buettneri*.
Supranasales séparées, préfrontales en contact, nuchales médianes très élargies.
D'après Hoogmoed (1974)

– Nuchales médianes habituellement petites (fig. E-35). Si elles sont grandes, leur contact sur la ligne médiane est ponctuel ou étroit. Toujours trois carènes sur les écailles du milieu du dos. Supranasales et préfrontales toujours en contact. Flancs de couleur orange ou vermillon plus ou moins vive en période nuptiale. Grande taille, jusqu'à 15 cm de longueur museau-cloaque (fig. E-36) .... Complexe ***Trachylepis perroteti***

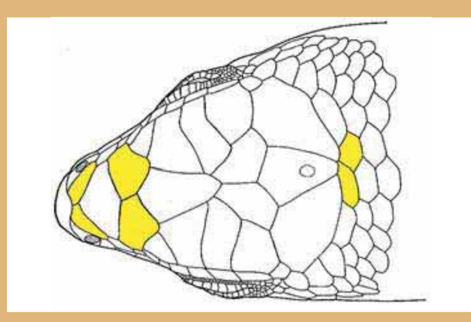


Fig. E-35. *Trachylepis perroteti*. Supranasales et préfrontales en contact, nuchales médianes non élargies. D'après Hoogmoed (1974)



© J.-F. Trape

Fig. E-36. *Trachylepis perroteti*. Environs de Kourougué (Mali).

27. – Longueur de la queue des adultes inférieure à 2,5 fois la distance museau-cloaque. Chez les juvéniles, longueur de la queue inférieure à 2 fois la distance museau-cloaque. Plus de 26 rangs d'écailles au milieu du corps **28**

– Longueur de la queue des adultes jusqu'à 4 fois la distance museau-cloaque. Chez les juvéniles, longueur de la queue environ 3 fois la distance museau-cloaque. Membres assez courts, les pattes antérieures rabattues vers l'arrière le long du corps à peine en contact avec les pattes postérieures rabattues vers l'avant. 26 rangs d'écailles au milieu du corps (rarement 28). Écailles dorsales avec trois carènes (fig. E-37) .... ***Trachylepis buettneri***



© M.-O. Roedel

Fig. E-37. *Trachylepis buettneri*. Parc de la Comoé (Côte d'Ivoire).

28. – Trois carènes sur la plupart des écailles de la partie médiane du dos **29**

– Au moins cinq carènes sur la plupart des écailles de la partie médiane du dos **34**

29. – Quatre supraoculaires **30**

– Trois supraoculaires. Trois ou quatre supraciliaires. Dos noirâtre avec deux bandes claires latérales (fig. E-38) .... ***Trachylepis bensoni***



© J.-F. Trape

Fig. E-38. *Trachylepis bensoni*. Kindia (Guinée).

30. – De 27 à 32 rangs d'écailles au milieu du corps **31**

– De 35 à 40 rangs d'écailles au milieu du corps. Mâles avec le dessus du corps brun uniforme, le côté de la tête jaunâtre et la gorge claire (*T. langheldi*) ou noire (*T. quinquetaeniata*) (fig. 39 et 40). Juvéniles et femelles avec cinq bandes longitudinales claires sur fond noirâtre (fig. E-41 et E-42) .... ***Trachylepis quinquetaeniata/Trachylepis langheldi***



Fig. E-39. *Trachylepis quinquetaeniata* (mâle). Didjeni (Mali).



Fig. E-40. *Trachylepis quinquetaeniata* (mâle). Bangaya (Mali).



Fig. E-41. *Trachylepis quinquetaeniata* (femelle). Pont Gambie (Guinée).



Fig. E-42. *Trachylepis quinquetaeniata* (juvénile). Environs de Didjeni (Mali).

31. – Quatre écailles entre la dernière grande supraoculaire et la nuchale élargie (fig. E-43) **32**

– Trois écailles entre la dernière grande supraoculaire et la nuchale élargie (fig. E-44). Une tache orange sur le côté du cou. Gorge ponctuée de noir (fig. E-45 et E-46) .... ***Trachylepis aureogularis***

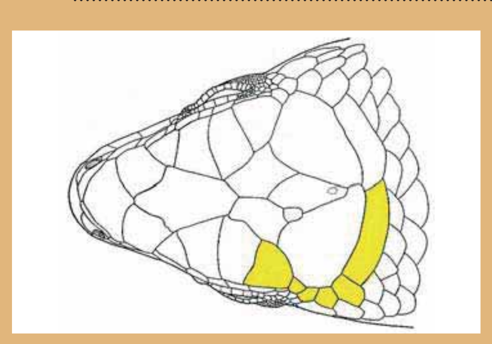


Fig. E-43. Quatre écailles. D'après Hoogmoed (1974)

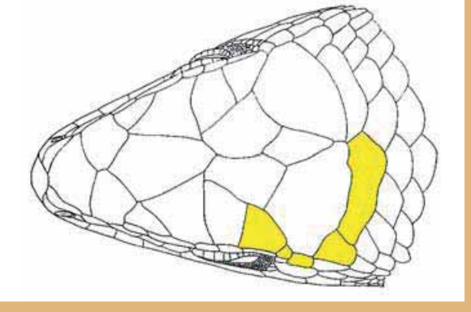


Fig. E-44. Trois écailles. D'après Hoogmoed (1974)



Fig. E-45. *Trachylepis aureogularis*. Environs de Nzérékoré.



Fig. E-46. *Trachylepis aureogularis*. Debiso (Ghana).

32. – Toujours trois carènes seulement. Ventre blanchâtre ou jaunâtre. Savane, forêt secondaire et plantations **33**

– Ventre vert. Souvent une partie des écailles dorsales avec une ébauche de carène latérale de chaque côté des trois carènes centrales. Forêt dense **36**

33. – Coloration dorsale brun olivâtre. Sur le dos, les membres et la queue, des lignes longitudinales brun noir courant le long du bord externe des écailles, toujours en dehors des trois carènes. Latéralement, une ligne blanche partant des labiales, traversant l'ouverture tympanique et se prolongeant sur les flancs au-dessus de la jonction des membres antérieurs. Dessous blanc, devenant bleuâtre sur les côtés. Membres assez courts, les membres antérieurs ramenés vers l'arrière chevauchant les membres postérieurs ramenés vers l'avant sur une longueur de quelques écailles seulement (fig. E-47) .... ***Trachylepis keroanensis***

– Coloration dorsale brunâtre, avec ou sans quelques points noirs alignés sur le dos. Latéralement, souvent une bande noire très contrastée et une ligne blanche en dessous. La bande noire est fréquemment absente, remplacée ou non par une bande brun sombre peu contrastée, parfois très courte, sans ligne blanche en dessous. Le ventre est habituellement blanchâtre, parfois nettement jaunâtre. Savane, forêt secondaire et plantations (fig. E-48 et E-49) .... ***Trachylepis affinis***



Fig. E-47. *Trachylepis keroanensis*. Kérouané (Guinée).



Fig. E-48. *Trachylepis affinis*. Kalan-Kalan (Guinée).



Fig. E-49. *Trachylepis affinis*. Kpalimé (Togo).

34. – Absence de bandes longitudinales claires sur le dos. Pas de bande orangée sur les flancs. Face ventrale jaunâtre ou verdâtre. De cinq à huit supraciliaires **35**

– Trois bandes longitudinales claires sur le dos. Souvent une bande orangée sur les flancs. Face ventrale blanchâtre. De deux à quatre supraciliaires. De 34 à 38 rangées d'écailles autour du milieu du corps (fig. E-50 et E-51) ...... ***Trachylepis rodenburgi***



Fig. E-50. *Trachylepis rodenburgi*. Akosombo (Ghana).



Fig. E-51. *Trachylepis rodenburgi*. Akosombo (Ghana).

35. – De six à huit supraciliaires. Face ventrale verte, seule la gorge est parfois jaunâtre. Supralabiales claires sans caractéristiques remarquables **36**

– Habituellement cinq supraciliaires (fig. E-52). Aspect caractéristique des supralabiales qui présentent des taches blanches à contour net surlignées de noir. De 51 à 62 écailles entre les nuchales et la base de la queue. Face ventrale jaune vif chez les adultes (fig. E-53) .... ***Trachylepis maculilabris***

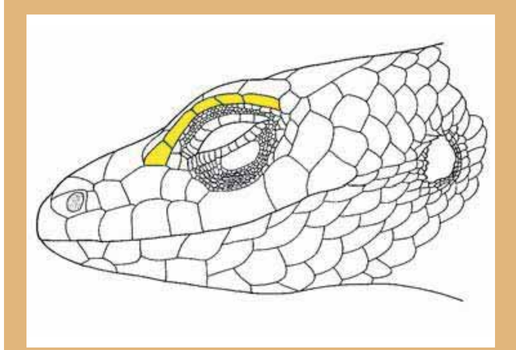


Fig. E-52. Cinq supraciliaires. *Trachylepis maculilabris*. D'après Hoogmoed (1974)



© J.-F. Trape

Fig. E-53. *Trachylepis maculilabris*. Nzérékoré (Guinée).

36. – Forêts du sud-est du Nigeria. Dos brunâtre avec des marques transversales noires en zigzag. Pas de bande brune continue sur les flancs (fig. E-54) .... ***Trachylepis polytropis***

– Forêt dense, de la Guinée au Ghana. Dos sans marques transversales noires. Une bande brune continue sur les flancs (fig. E-55) .... ***Trachylepis paucisquamis***



© J.-F. Trape

Fig. E-54. *Trachylepis polytropis*. Lomié (Cameroun).



© J.-F. Trape

Fig. E-55. *Trachylepis paucisquamis*. Nzérékoré (Guinée).

Clé de détermination des Varanidés

1. – Écailles dorsales petites, au nombre d'une centaine sur la ligne vertébrale entre les bases des membres antérieurs et postérieurs. Des bandes transversales claires ou foncées sur le dos **2**

– Écailles dorsales grandes, au nombre d'une quarantaine sur la ligne vertébrale entre les bases des membres antérieurs et postérieurs. Écailles de la nuque en forme de grosses verrues. Pas de bandes transversales sur le dos (fig. F-1) .... ***Varanus exanthematicus***

2. – Coloration dorsale foncée avec des bandes transversales claires **3**

– Coloration dorsale claire avec des bandes transversales foncées. Sahara (fig. F-2) .... ***Varanus griseus***



Fig. F-1. ***Varanus exanthematicus*.**
17° 02' N, 13° 59' W (Mauritanie).



Fig. F-2. ***Varanus griseus*.**
Nbeïka (Mauritanie).

3. – Au moins six bandes claires entre la base des membres antérieurs et postérieurs. Langue noire. Sahel et savanes soudanienne et guinéenne (fig. F-3) .... ***Varanus niloticus***

– Quatre ou cinq bandes transversales claires entre la base des membres antérieurs et postérieurs. Langue rose. Forêt dense (fig. F-4) .... ***Varanus ornatus***



Fig. F-3. ***Varanus niloticus*.**
Nianing (Sénégal).



Fig. F-4. ***Varanus ornatus*.**
Mengang (Cameroun).

Clé de détermination des crocodiles

A. – Museau moins de 2 fois plus long que sa largeur au niveau du bord antérieur des yeux .... ***Aller en B***

– Museau étroit et allongé, de 2,5 à 3,3 fois plus long que sa largeur au niveau du bord antérieur des yeux. Deux paires de grandes écailles nuchales continues ou subcontinues avec les dorsales .... ***Mecistops cataphractus***



© M.-O. Rödel

Mecistops cataphractus.
Forêt de Taï (Côte d'Ivoire).

B. – Museau large et court, à peine plus long que sa largeur au niveau du bord antérieur des yeux. Trois paires de grandes plaques nuchales disposées longitudinalement. Dents mandibulaires mal visibles quand le museau est fermé. Adultes de petite taille, maximum 210 cm. Coloration dorsale des juvéniles uniformément sombre .... ***Osteolaemus tetraspis***

– Museau de 1,5 à 2 fois plus long que sa largeur au niveau du bord antérieur de l'œil chez les adultes (de 1,2 à 1,5 fois chez les juvéniles). Quatre grandes plaques nuchales formant un carré en arrière des écailles occipitales et une plaque latérale de chaque côté de la paire antérieure. Quatrième dent mandibulaire toujours très apparente quand le museau est fermé. Adultes pouvant dépasser 5 m. Juvéniles avec alternance de bandes transverses claires et sombres sur le dessus du dos et de la queue .... ***Crocodylus suchus***



© J.-F. Trape

Osteolaemus tetraspis.
Dja (Cameroun).



© J.-F. Trape

Crocodylus suchus.
Tionk Essil (Sénégal).

Clé de détermination des familles de tortues

A. – Carapace couverte de cuir .... ***Aller en B***

– Carapace couverte d'écailles .... ***Aller en C***

B. – Carapace avec cinq carènes longitudinales. Pattes transformées en nageoires, sans griffes terminales. Famille marine (une espèce) .... Famille des **Dermochelyidae**

– Carapace lisse. Trois griffes à l'extrémité des pattes. Eaux douces continentales, lagunes et estuaires (trois espèces) .... Famille des **Trionychidae**



© T. Diagne

Dermochelyidae : *Dermochelys coriacea.*
Côte du Saloum (Sénégal).



© J.-F. Trape

Trionychidae : *Trionyx triunguis.*
Sanaga (Cameroun).

C. – Pattes transformées en nageoires. Une ou deux griffes à l'extrémité des nageoires. Famille marine (quatre espèces) .... Famille des **Cheloniidae**

– Pattes non transformées en nageoires. Quatre à cinq griffes à l'extrémité des pattes. Milieux continentaux terrestres ou aquatiques .... ***Aller en D***



© J.-F. Trape

Cheloniidae : *Chelonia mydas.*
Île de Poilão (Guinée-Bissau).

D. – Carapace aplatie. Doigts et orteils bien individualisés. Griffes effilées et recourbées. Familles palustres .... ***Aller en E***

– Carapace fortement bombée. Pattes postérieures ayant l'aspect de pieds bots sans orteils bien individualisés. Griffes émoussées et droites. Famille terrestre (cinq espèces) .... Famille des **Testudinidae**



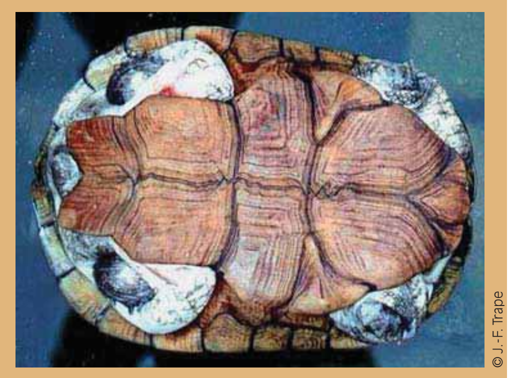
Testudinidae : *Kinixys belliana nogueyi*.
Bandafassi (Sénégal).

E. – Plastron sans intergulaire, ne comprenant que 12 écailles (une seule espèce, signalée de plusieurs gueltas sahariennes) .... Famille des **Geoemydidae**

– Plastron comprenant 13 écailles, dont une intergulaire. Mares temporaires et permanentes, ruisseaux et rivières (six espèces) .... Famille des **Pelomedusidae**



Geomydidae : *Mauremys leprosa*.
Spécimen en captivité (Algérie).



Pelomedusidae : *Pelomedusa subrufa*.
Toukar (Sénégal)

Clé de détermination des tortues marines (Dermochélyidés et Chéloniidés)

1. – Carapace couverte de cuir. Cinq carènes longitudinales continues .... ***Dermochelys coriacea***

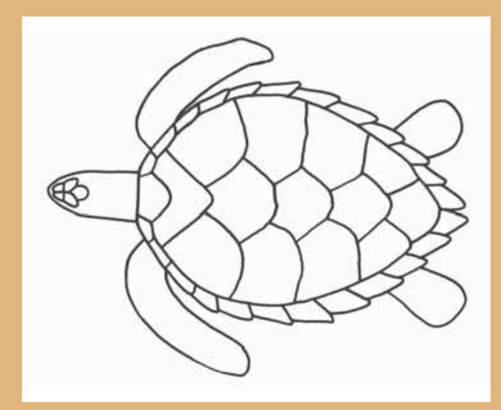
– Carapace couverte d'écailles. Pas de carène longitudinale continue ou une seule carène **2**

2. – Quatre paires d'écailles costales **3**

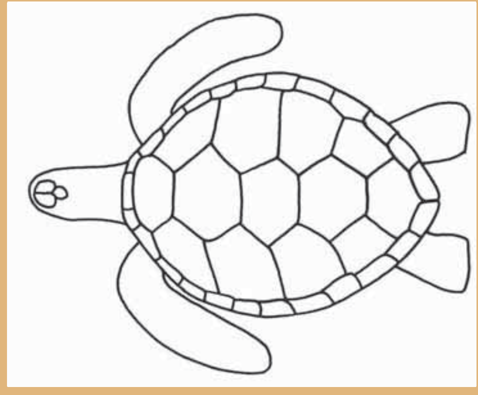
– Plus de quatre paires d'écailles costales **4**

3. – Marginales fortement dentelées, notamment les postérieures. Bec crochu. Écailles de la carapace imbriquées, chacune se superposant à l'autre. Nuchale et première vertébrale en pointe vers l'arrière. Deux paires de préfrontales .... ***Eretmochelys imbricata***

– Marginales non dentelées. Bec arrondi. Écailles de la carapace juxtaposées. Nuchale et première vertébrale sans pointe vers l'arrière. Une seule paire de préfrontales .... ***Chelonia mydas***



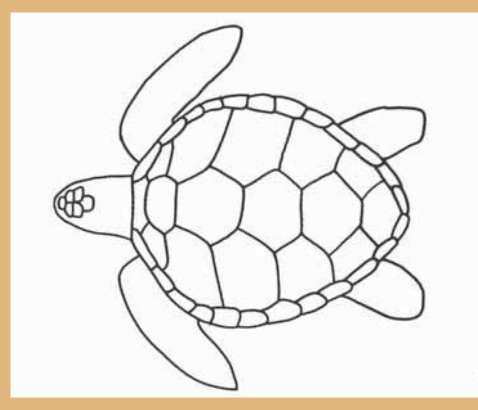
Eretmochelys imbricata.



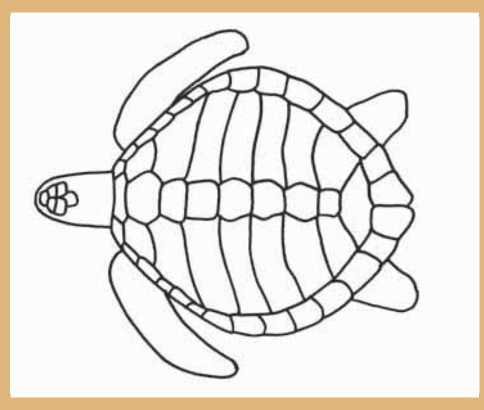
Chelonia mydas.

4. – Cinq paires d'écailles costales. Cinq écailles vertébrales .... ***Caretta caretta***

– Au moins six paires d'écailles costales. Habituellement six à neuf écailles vertébrales .... ***Lepidochelys olivacea***



Caretta caretta.



Lepidochelys olivacea.

Clé de détermination des tortues continentales aquatiques (Trionychidés, Pélomédusidés, Géoémydidés) et terrestres (Testudinidés)

1. – Carapace couverte de cuir **(Trionychidés)** **2**

– Carapace couverte d'écailles **4**

2. – Face ventrale avec à la base des pattes postérieures un repli cutané en forme de clapet sous lequel les pattes postérieures peuvent se dissimuler (fig. G-1) **3**

– Face ventrale sans repli cutané. Base des pattes postérieures toujours complètement apparente (fig. G-2 et G-3) .... ***Trionyx triunguis***



© J.-F. Trape

Fig. G-1. Face ventrale de *Cyclanorbis senegalensis*). Fleuve Niger vers Say (Mali).



© J.-F. Trape

Fig. G-2. Face ventrale de *Trionyx triunguis*. Sanaga (Cameroun).



© J.-F. Trape

Fig. G-3. *Trionyx triunguis*. Spécimen en captivité (Togo).

3. – Face ventrale des adultes avec de cinq à neuf callosités, dont plusieurs bien développées à l'avant du plastron dans la région gulaire. Cinq ou six plis cutanés aux pattes avant .... ***Cyclanorbis senegalensis***

– Face ventrale des adultes sans callosités à l'avant du plastron, de 0 à 4 callosités à l'arrière du plastron. Quatre plis cutanés aux pattes avant (fig. G-4) .... ***Cyclanorbis elegans***


© W. Mc Cord

Fig. G-4. Face ventrale de *Cyclanorbis elegans*.

4. – Carapace fortement bombée. Pattes postérieures ayant l'aspect de pieds bots sans orteils bien individualisés. Griffes émoussées et droites. Terrestre (**Testudinidés**) ... **5**

– Carapace aplatie. Doigts et orteils bien individualisés. Griffes effilées et recourbées. Aquatique **8**

5. – Partie postérieure de la dossière de la carapace articulée **6**

– Partie postérieure de la dossière de la carapace non articulée (fig. G-5) .... ***Centrochelys sulcata***


© J.-F. Trape

Fig. G-5. *Centrochelys sulcata*. Spécimen en captivité (Sénégal).

6. – Présence d'une petite écaille nuchale (fig. G-6) **7**

– Absence d'écaille nuchale (fig. G-7). Rebords de la carapace relevés et fortement denticulés. Forêt .... ***Kinixys erosa***


© J.-F. Trape

Fig. G-6. Présence d'une petite écaille nuchale allongée. *Kinixys b. nogueyi*. Ibel (Sénégal).


© J.-F. Trape

Fig. G-7. Absence d'écaille nuchale de *Kinixys erosa*. Nzébéla (Guinée).

7. – Rebords de la carapace denticulés. Deux plaques gulaires quadrangulaires présentant chacune deux bords libres vers l'avant. Forêt (fig. G-8) .... ***Kinixys homeana***

– Rebords de la carapace non denticulés. Deux plaques gulaires triangulaires présentant chacune un seul bord libre vers l'avant. Savane (fig. G-9 et G-10) .... ***Kinixys belliana***



© J.-F. Trape

Fig. G-8. *Kinixys homeana*. Sekondi (Ghana).



© J.-F. Trape

Fig. G-9. *Kinixys belliana nogueyi*. Atakpamé (Togo).



© J.-F. Trape

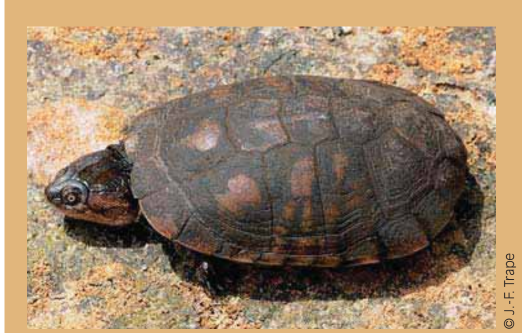
Fig. G-10. *Kinixys belliana nogueyi*. Akosombo (Ghana).

8. – Plastron à lobe antérieur immobile et sans articulation. Première écaille vertébrale plus large que longue **9**

– Plastron à lobe antérieur articulé et mobile chez les adultes. Première écaille vertébrale au moins aussi longue que large **10**

9. – Queue courte. Pas de nuchale entre la première paire de marginales. Plastron comprenant 13 plaques, dont une petite intergulaire. Mares et cours d'eau temporaires et permanents au Sahel et en savane (fig. G-11 et G-12) .... ***Pelomedusa subrufa***

– Queue longue. Une nuchale entre la première paire de marginales. Plastron sans intergulaire, ne comprenant que 12 plaques. Gueltas sahariennes (fig. G-13 et G-14) .... ***Mauremys leprosa***



© J.-F. Trape

Fig. G-11. *Pelomedusa subrufa*. Sabodala (Sénégal).



© J.-F. Trape

Fig. G-12. *Pelomedusa subrufa*. Sabodala (Sénégal).



Fig. G-13. *Mauremys leprosa*. Environs de Beni Mellal (Maroc).



Fig. G-14. *Mauremys leprosa*. Spécimen en captivité (Algérie).

10. – Plaques abdominales (troisième paire de plaques en partant de l'arrière échancré du plastron) petites, la longueur de leur suture médiane inférieure à la moitié de la longueur du lobe antérieur mobile du plastron (fig. G-15) **11**

– Plaques abdominales grandes, la longueur de leur suture médiane approchant la longueur du lobe antérieur mobile du plastron (fig. G-16) **12**

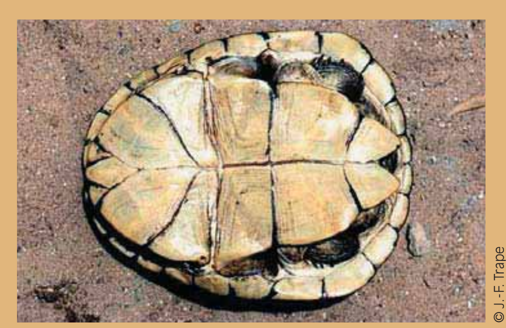


Fig. G-15. Écaille abdominales petites. *Pelusios adansoni*. Lac de Guier (Sénégal).



Fig. G-16. Écailles abdominales grandes. *Pelusios castaneus*. Kindia (Guinée).

11. – Plastron brun ou noir, peu ou pas tacheté de clair. Longueur médiane des plaques anales approximativement égale à la longueur médiane des plaques fémorales. Articulation du plastron anguleuse. Écailles des avant-bras régulières. Dessin en forme de Y noir sur la tête. Forêt (fig. G-17) .... ***Pelusios gabonensis***

– Plastron clair, peu ou pas tacheté de noir. Longueur médiane des plaques anales nettement inférieure à la longueur médiane des plaques fémorales. Articulation du plastron rectiligne. Écailles des avant-bras irrégulières. Tête ornée de taches ou de vermiculations claires. Savane (fig. G-15 et G-18) .... ***Pelusios adansoni***



Fig. G-17. *Pelusios gabonensis*. Dja (Cameroun).



Fig. G-18. *Pelusios adansoni*. Lac de Guier (Sénégal).

12. – Plastron en majeure partie ou en totalité noir ou brun foncé. Bec crochu. Forêt guinéenne **13**

– Plastron en majeure partie clair. Bec non crochu. Savane (fig. G-16 et G-19) .... ***Pelusios castaneus***



Fig. G-19. *Pelusios castaneus*. Djikoye (Sénégal).

13. – Carapace aplatie, sa hauteur inférieure à la moitié de sa largeur. Bords antérieurs de la première vertébrale recourbés en pointe vers l'avant et formant un angle aigu entre les premières marginales. Suture médiane des premières marginales courte, comprise entre 3 et 5 fois la longueur de la 1re vertébrale. Échancrure entre les plaques anales formant un angle aigu (fig. G-20) .... ***Pelusios cupulatta***

– Carapace bombée, sa hauteur supérieure à la moitié de sa largeur. Bords antérieurs de la première vertébrale non recourbés en pointe vers l'avant et formant un angle obtus entre les premières marginales. Suture médiane des premières marginales longue, comprise entre 2 et 2,5 fois la longueur de la 1re vertébrale. Échancrure entre les plaques anales formant un angle obtus. Forêt du Nigeria (fig. G-21) .... ***Pelusios niger***



Fig. G-20. *Pelusios cupulatta*. Bia (Ghana).



Fig. G-21. *Pelusios niger*. Juvénile du Nigeria.



Partie 4

Les lézards

Famille
Agamidae

Famille
Chamaeleonidae

Famille
Eublepharidae

Famille
Gekkonidae

Famille
Phyllodactylidae

Famille
Gerrhosauridae

Famille
Lacertidae

Famille
Scincidae

Famille
Varanidae

Photo : © J.-F. Trape
***Agama agama*.**
Elmina (Ghana).

espèce
Agama africana Hallowell, 1844

Agame des forêts
Forest Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. De 56 à 68 rangées d'écailles au milieu du corps. De 33 à 43 écailles vertébrales. Narine sur le canthus. Pas de crête caudale ni dorsale. Forêt dense et mosaïque forêt-savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 12 cm, longueur totale jusqu'à 32 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée au Ghana. Forêt dense et mosaïques forêt-savane. Sur la carte, seules sont mentionnées les localités pour lesquelles la détermination a été confirmée par une analyse moléculaire.

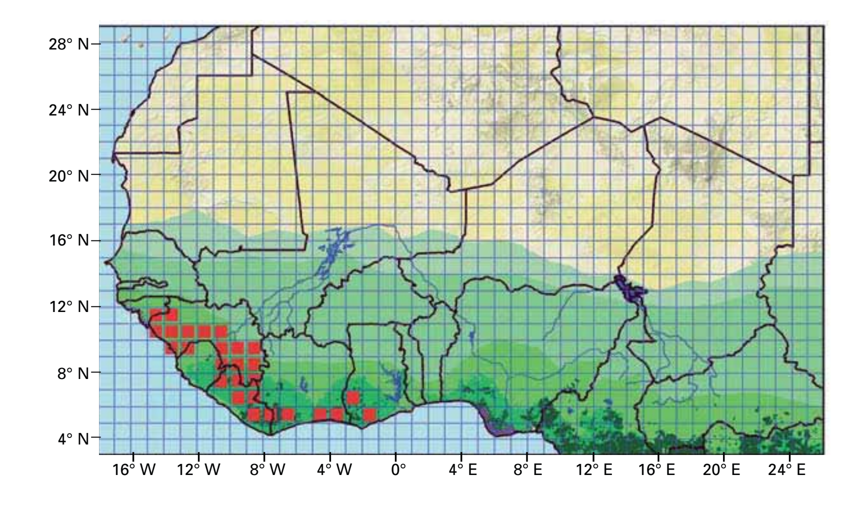
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos fortement carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses chez les adultes, carénées chez les juvéniles. De 56 à 68 rangées d'écailles au milieu du corps. De 33 à 43 écailles vertébrales entre le niveau postérieur de l'insertion des membres antérieurs et le niveau antérieur de l'insertion des membres postérieurs. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,8 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Absence de crête dorsale.

La coloration nuptiale des mâles adultes est bleu métallique sur la face dorsale, à l'exception de la tête, qui est orange-rouge, et de la crête et de la partie antérieure de la ligne vertébrale, qui sont verdâtres ou jaunâtres. La queue est en majeure partie de même couleur que le dos, son extrémité est noirâtre. Les femelles sont brun olive, avec des taches orange et des bandes sombres sur les flancs.

Histoire naturelle

Cette espèce arboricole était jusqu'à récemment confondue avec *A. agama* puis avec *A. sylvanus* dont elle est un synonyme plus ancien.





© J.-F. Trape

***Agama africana* (mâle).**
Forêt de Diéké (Guinée).



© J.-F. Trape

***Agama africana* (femelle).**
Kindia (Guinée).

espèce

Agama agama (Linnæus, 1758)

famille
Agamidae

Margouillat
Common Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 15 cm. Habituellement 60 à 82 rangs d'écailles au milieu du corps et 42 à 58 écailles vertébrales. Narine sur le canthus. Abondant dans les villes et villages et très commun en savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 15 cm, longueur totale jusqu'à environ 40 cm.

Répartition et habitat

Classiquement présent dans toute l'Afrique tropicale, les travaux récents montrent qu'il est surtout distribué en Afrique occidentale et centrale où il est représenté par plusieurs populations et sous-espèces génétiquement différenciées. La carte ci-dessous montre les localités où sa présence a été confirmée par biologie moléculaire. Tous milieux sauf les régions sahariennes et la forêt dense.

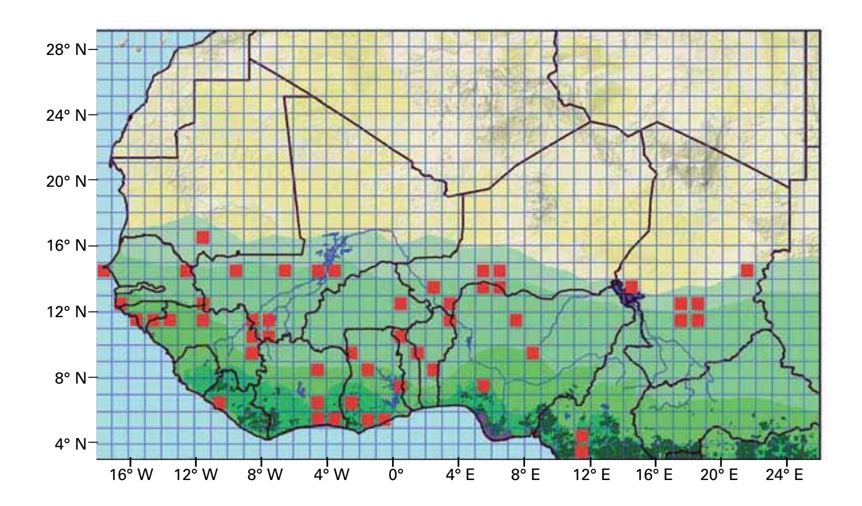
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos et de la queue carénées et mucronées (faiblement dans la région vertébrale). Habituellement de 60 à 82 rangées d'écailles au milieu du corps et de 42 à 58 écailles vertébrales (comptées entre le niveau postérieur de l'insertion des membres antérieurs et le niveau antérieur de l'insertion des membres postérieurs). Des pores préanaux chez les mâles. Queue environ 1,5 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

La coloration est très variable et peut changer rapidement. En période nuptiale, la tête des mâles est jaunâtre, rougeâtre ou jaune orangé, le corps bleu indigo, la queue successivement jaune clair à sa base, rougeâtre au milieu et noire à son extrémité. Les femelles sont brun-gris avec des taches orangées sur les flancs.

Histoire naturelle

C'est le plus facilement observable des lézards d'Afrique occidentale, abondant en zone urbaine où c'est généralement le seul agame rencontré. Il se tient sur les murs des maisons et sur les arbres. Actif de jour, il se nourrit d'insectes.





© J.-F. Trape

***Agama agama*. Mâle en coloration nuptiale.**
Abidjan (Côte d'Ivoire).



© J.-F. Trape

***Agama agama* (mâle).**
Zaria (Nigeria).

espèce

Agama boensis Monard, 1940

famille
Agamidae

Agame de Boé
Boé Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales fortement carénées et mucronées de dimensions homogènes. Narine sous le canthus. Longueur museau-cloaque entre 5 et 8 cm. Bandes transversales sombres. De 70 à 83 rangées d'écailles au milieu du corps. De 39 à 50 écailles vertébrales. Guinée-Bissau et régions limitrophes du Sénégal, de Guinée et du Mali.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,1 cm, longueur totale jusqu'à 20 cm.

Répartition et habitat

Guinée-Bissau, sud-est du Sénégal, ouest de la Guinée et du Mali. Zones latéritiques en savane soudanienne.

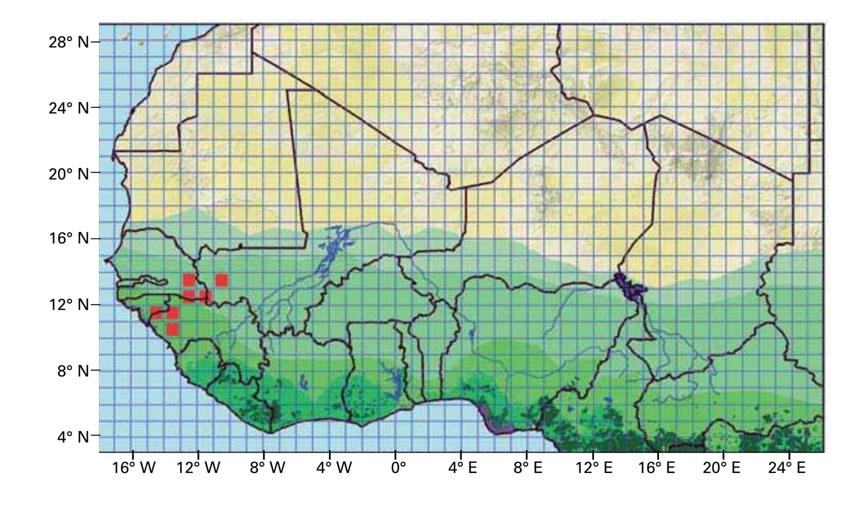
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sous le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos fortement carénées et mucronées. De 70 à 83 rangées d'écailles au milieu du corps. De 39 à 50 écailles sur la ligne vertébrale entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,5 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Absence de crête dorsale et caudale.

Cette espèce est joliment colorée avec des dessins symétriques brun foncé et brun clair sur le dos. Il existe parfois une ligne vertébrale jaune se prolongeant en Y sur la nuque et des traits longitudinaux jaunes discontinus sur les flancs. La gorge des mâles présente une tache médiane bleue et des réticulations de même couleur plus ou moins marquées. Le côté de la tête est souvent bleuté. La gorge des femelles est blanchâtre ainsi que le reste du dessous du corps dans les deux sexes.

Histoire naturelle

Cet agame vit sur le sol en savane sur les contreforts latéritiques du Fouta Djalon. Il se tient volontiers perché sur des pierres ou des termitières. Les individus sont solitaires.





***Agama boensis*.**
Madina Boé (Guinée-Bissau).



***Agama boensis*.**
Madina Boé (Guinée-Bissau).

espèce

Agama boueti Chabanaud, 1917

famille
Agamidae

Agame de Bouet
Bouet's Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales fortement carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de taille moyenne, longueur museau-cloaque comprise entre 6 et 10 cm. De 50 à 62 rangées d'écailles au milieu du corps. Narine sur le canthus. Vit sur le sol. Zone sahélienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm, longueur totale jusqu'à 27 cm.

Répartition et habitat

Zone sahélienne, depuis la Mauritanie et le Sénégal jusqu'au Niger où il est associé aux sols sablonneux.

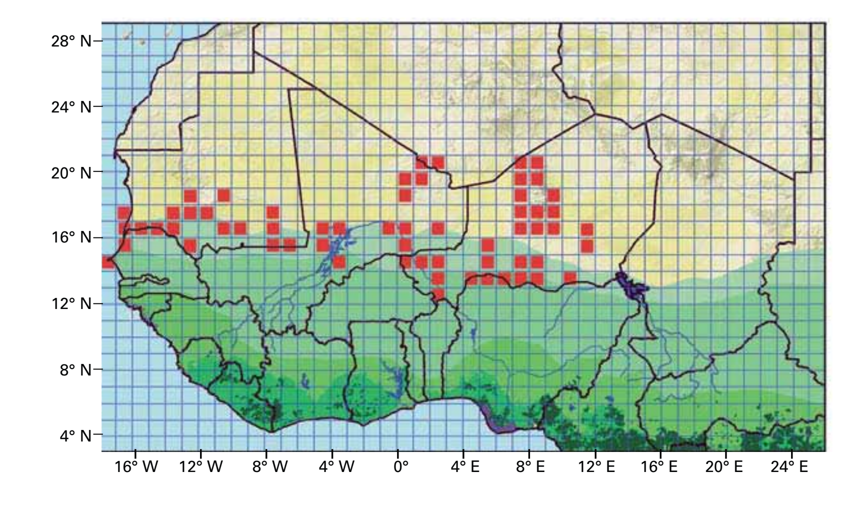
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos et de la queue fortement carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 50 à 62 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. Troisième doigt le plus long. Queue environ 1,7 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

La coloration générale habituelle est jaunâtre. Des taches plus sombres mais peu contrastées sont souvent distribuées de façon symétrique de part et d'autre de la ligne vertébrale qui est claire. La coloration nuptiale du mâle est turquoise sur le dos, celle de la femelle est turquoise foncé sur la partie postérieure de la tête. La face ventrale est claire.

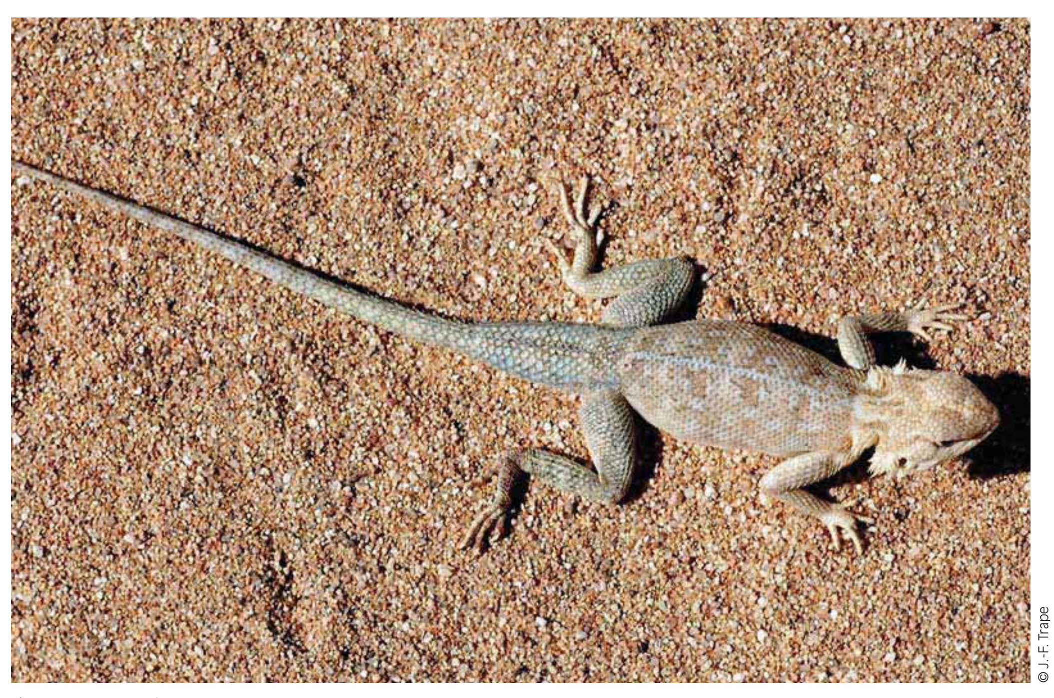
Histoire naturelle

Cet agame vit sur le sol dans les grandes étendues sablonneuses sahéliennes avec végétation buissonnante. Il chasse de jour les petits arthropodes, principalement les fourmis, orthoptères et coléoptères. Dérangé, il se réfugie sous un buisson. Les individus sont solitaires et leur densité est toujours assez faible même si l'espèce est commune en zone sahélienne.




© J.-F. Trape

***Agama boueti*.**
Koléfou (Niger).


© J.-F. Trape

***Agama boueti*.**
Environs d'Iférouane (Niger).

espèce
Agama boulengeri Lataste, 1886

famille
Agamidae

Agame de Boulenger
Boulenger's Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales lisses ou carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 14 cm. De 97 à 123 rangées d'écailles au milieu du corps. Narine sur le canthus. Vit dans les zones rocheuses. Sahel et Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 14 cm, longueur totale jusqu'à 42 cm.

Répartition et habitat

De l'Adrar de Mauritanie à l'ouest du Mali, uniquement en zone fortement rocheuse.

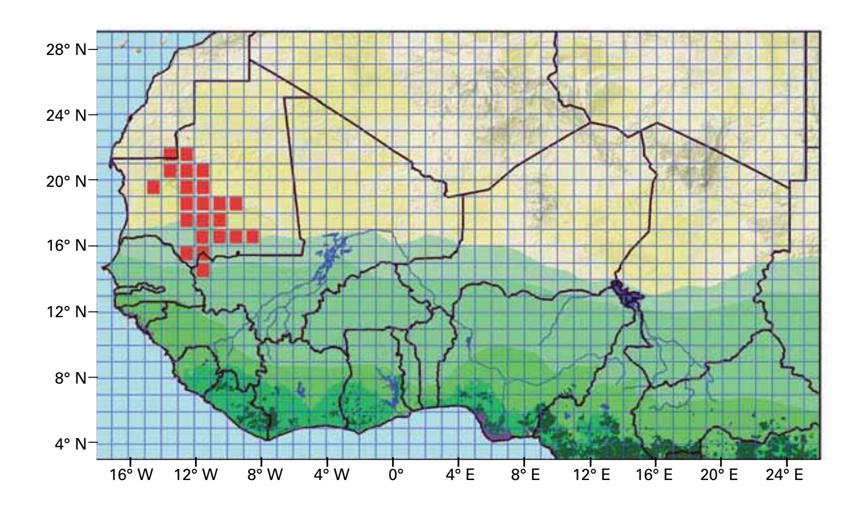
Description

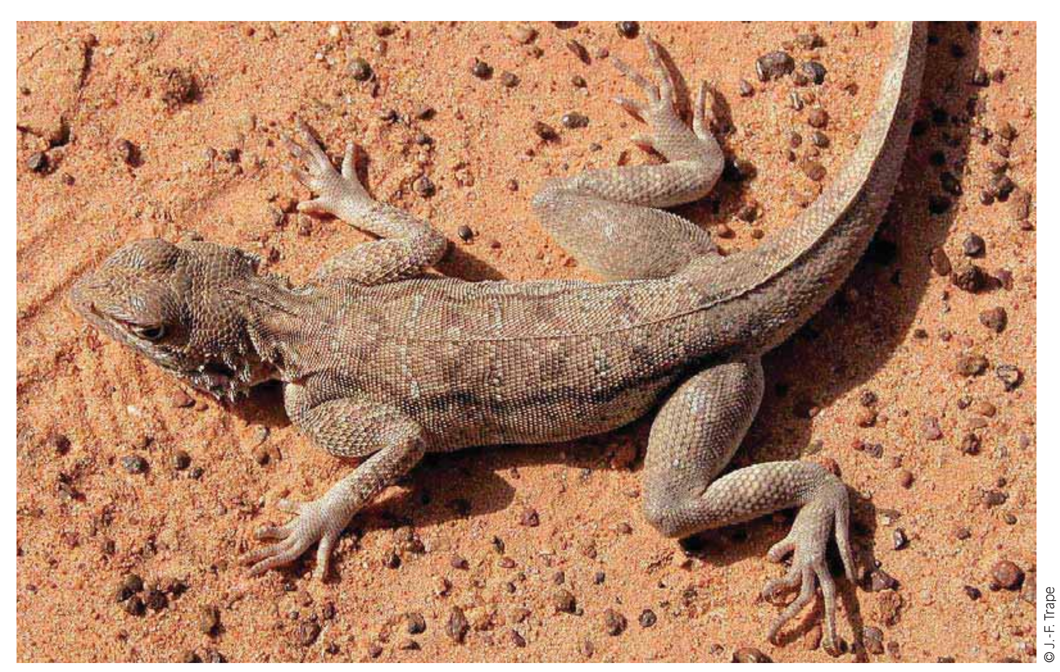
Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos mucronées et généralement carénées mais parfois entièrement lisses sur la majeure partie du dos. Écailles ventrales lisses. De 97 à 123 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ deux fois plus longue que la distance museau-cloaque. Chez les mâles, présence d'une forte crête dentelée le long de la queue.

La coloration habituelle est presque entièrement grisâtre, avec une demi-douzaine de lignes transversales blanchâtres de l'épaisseur d'une ou deux écailles sur le dessus du corps. Sur le côté de la tête, il existe souvent en dessous de l'œil une bande claire depuis le museau jusque sous le tympan et une petite bande sombre entre l'œil et le tympan. Certaines femelles en période nuptiale présentent une coloration particulièrement remarquable, le dessus du corps devenant jaune vif avec latéralement de grandes taches rouges.

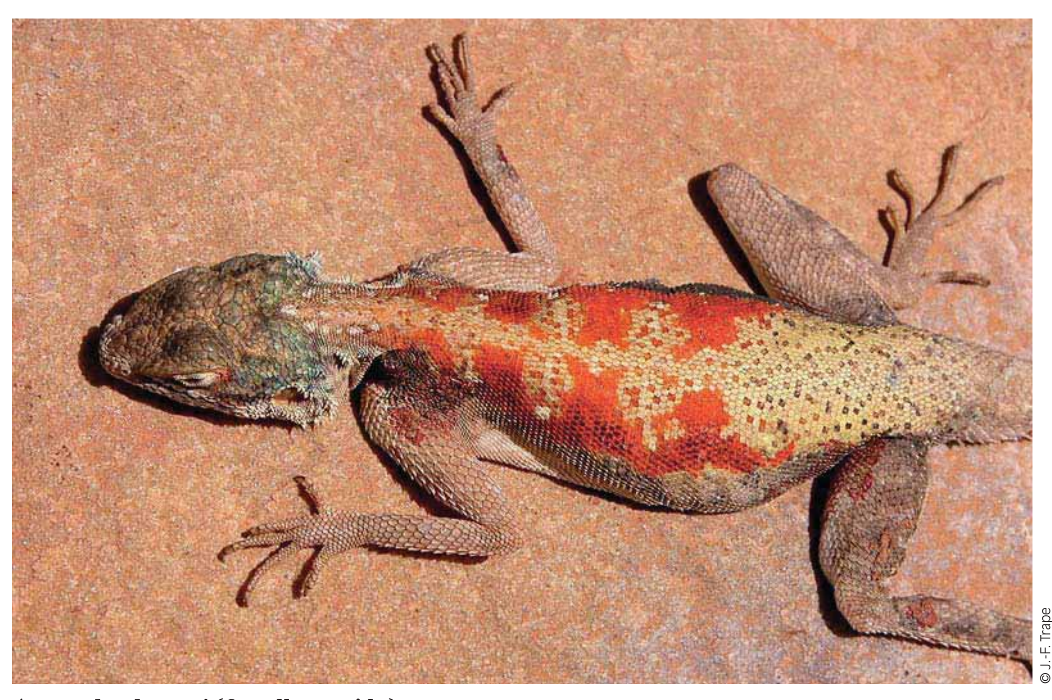
Histoire naturelle

Cet agame strictement associé aux falaises et éboulis rocheux vit en colonies nombreuses. Il est diurne et se réfugie dans les fentes des rochers pendant la nuit.




© J.-F. Trape

***Agama boulengeri* (mâle).**
Soufa (Mauritanie).


© J.-F. Trape

***Agama boulengeri* (femelle gravide).**
Taoujafet (Tagant, Mauritanie).

espèce

Agama castroviejoi Padial, 2005

famille
Agamidae

Agame de Castroviejo
Castroviejo's Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque atteignant 12 cm. De 54 à 67 rangées d'écailles au milieu du corps. Narine sur le canthus. Troisième doigt le plus long. Zones rocheuses. Sahara mauritanien.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 12 cm, longueur totale jusqu'à 32 cm.

Répartition et habitat

Adrar de Mauritanie et autres zones rocheuses adjacentes.

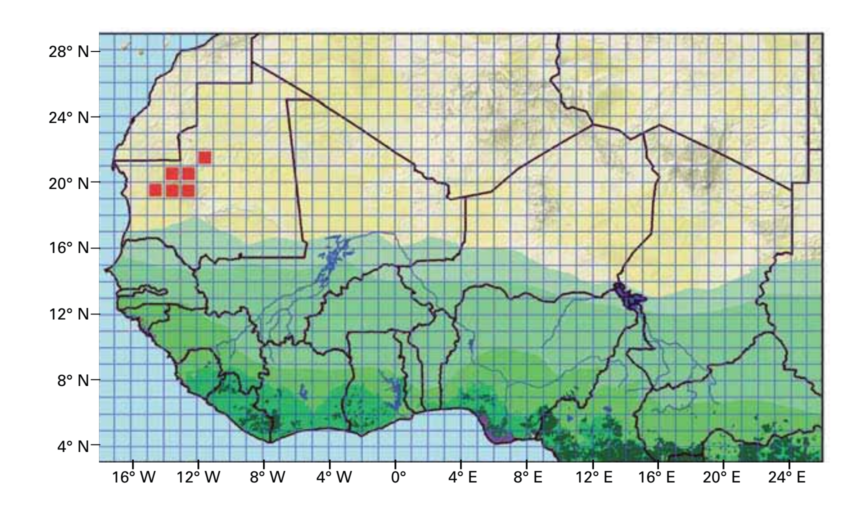
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 54 à 67 rangées d'écailles au milieu du corps. Troisième doigt et orteil les plus longs. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,7 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Absence de crête sur la queue.

La coloration dorsale des mâles est gris-bleu ou grisâtre tachetée de brun foncé et de beige. Chez les femelles, la coloration dorsale habituelle est beige ou brunâtre avec quelques petites marques transverses brun foncé. Les femelles en période nuptiale présentent une coloration remarquable, le dessus du corps devenant jaune vif avec des bandes transverses rouges tandis que les parties postérieure et latérale de la tête sont bleutées. Dans les deux sexes la face ventrale est blanche. Sous la gorge il existe quelques lignes longitudinales sombres.

Histoire naturelle

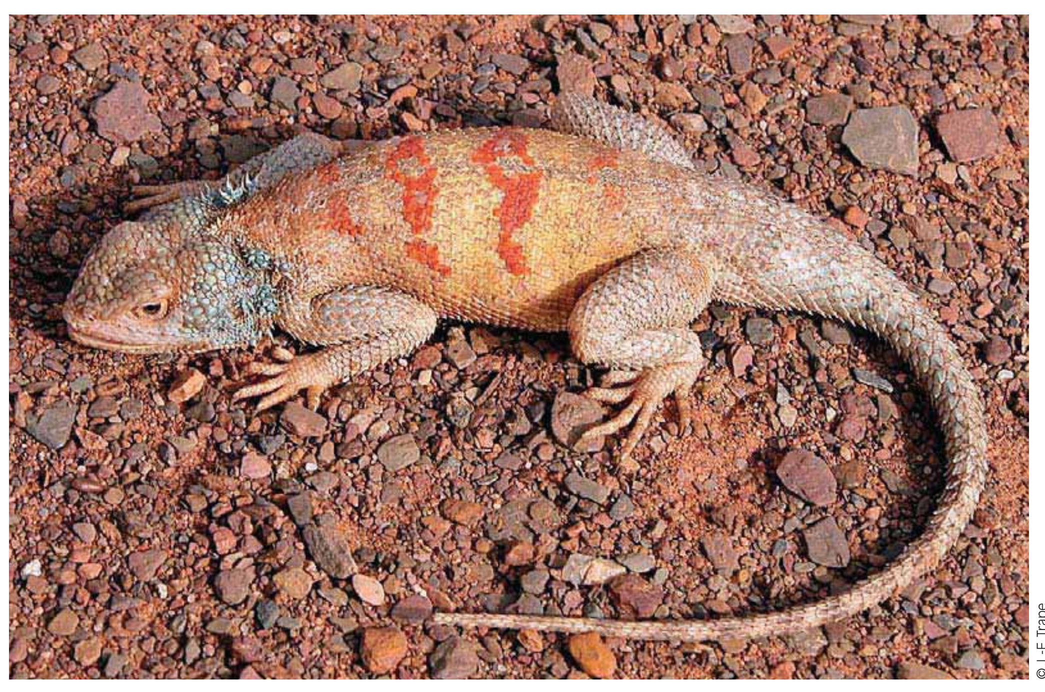
Cette espèce récemment décrite était confondue avec *Agama impalearis* du Maghreb. On la trouve dans des zones caillouteuses ou encombrées de petits blocs rocheux sur lesquels des spécimens solitaires se tiennent volontiers au soleil pendant la journée.





© J.-F. Trape

Agama castroviejoi.
Mâle des environs d'Akjoujt (Mauritanie).



© J.-F. Trape

Agama castroviejoi.
Femelle gravide, 10 km au nord d'Akjoujt (Mauritanie).

espèce
Agama cristata Mocquard, 1905

famille
Agamidae

Agame à crête
Crested Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Une longue crête médiane sur le dessus du corps partant de la nuque et se prolongeant jusqu'à l'extrémité de la queue. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque supérieure à 10 cm. Une double tache noire en avant de l'épaule chez les mâles. De 71 à 90 rangées d'écailles au milieu du corps. Arboricole.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 13 cm, longueur totale jusqu'à environ 40 cm.

Répartition et habitat

Connu seulement du sud du Mali et du nord-est de la Guinée, en zone de savane soudanienne.

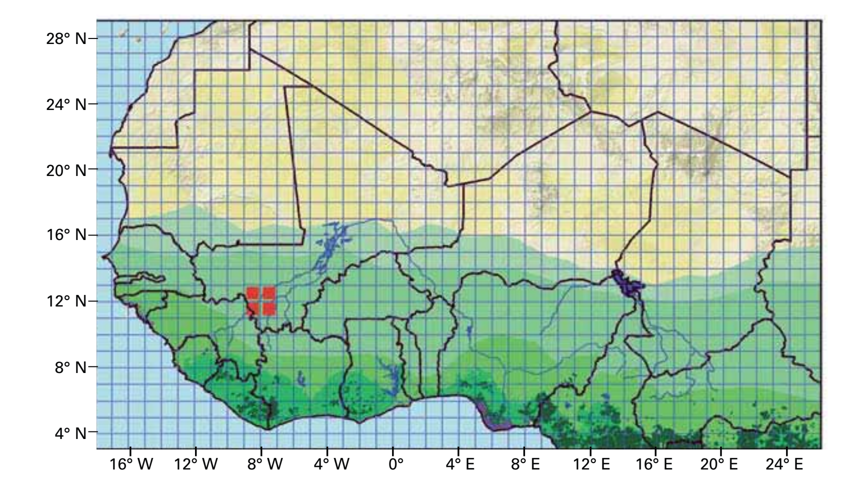
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une crête nuchale qui se prolonge sur le dos et la queue. Écailles du dos carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 71 à 90 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,9 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Crête dentelée très marquée sur la queue.

La coloration dorsale est gris foncé avec des taches blanches disséminées occupant généralement deux ou trois écailles chacunes. La tête est gris clair avec un réseau de lignes sombres formant un dessin symétrique. En arrière de la tête, il existe deux lignes longitudinales sombres se prolongeant jusqu'au niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs. Les mâles présentent deux taches noires caractéristiques en avant de l'épaule.

Histoire naturelle

Cette espèce arboricole redécouverte récemment semble assez commune en savane dans le sud du Mali. Un spécimen capturé de nuit dormait à environ 2 mètres du sol sur le tronc d'un arbre.




© J.-F. Trape

***Agama cristata*.**
Zambouroula (Mali).


© J.-F. Trape

***Agama cristata*.**
Zambouroula (Mali).

espèce

famille
Agamidae

Agama doriae benueensis Monard, 1951

Agame de la Bénoué
Bénoué Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Taches sombres bilobées sous la gorge des mâles. Adultes de taille moyenne, longueur museau-cloaque entre 6 et 11 cm. De 74 à 98 rangées d'écailles au milieu du corps. Narine sous le canthus. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm, longueur totale jusqu'à environ 28 cm.

Répartition et habitat

Du Ghana à la République centrafricaine pour la sous-espèce d'Afrique occidentale. La sous-espèce nominale est distribuée en Afrique de l'Est. Affleurements rocheux en zones de savanes soudanienne et guinéenne.

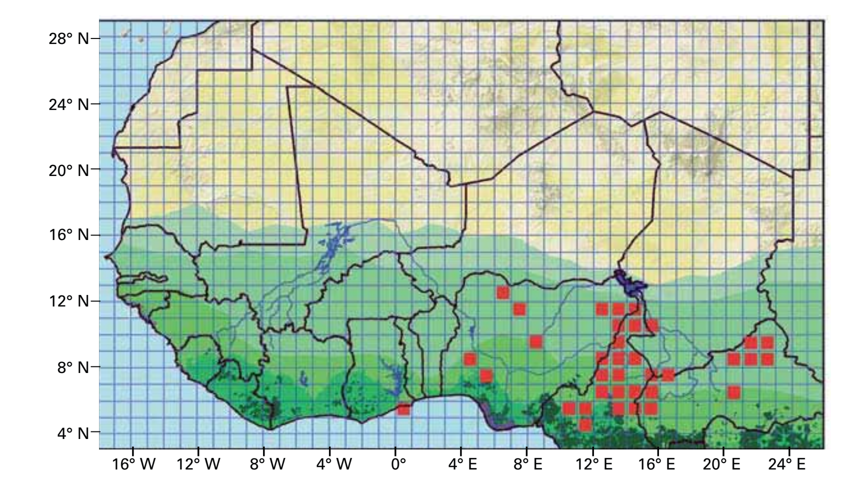
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sous le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 74 à 98 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,8 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est grisâtre ou brunâtre avec de nombreuses petites taches claires disséminées. La ligne vertébrale est généralement claire. Les juvéniles et les femelles présentent une série de bandes transverses brun chocolat souvent bien marquées. La gorge des mâles présente deux à quatre grandes taches noirâtres ou bleu foncé plus ou moins fortement marquées.

Histoire naturelle

L'agame de la Bénoué est une espèce de savane qui est habituellement associée aux zones rocheuses et aux affleurements de cuirasses latéritiques. On le trouve aussi occasionnellement dans des champs de termitières. Pendant la journée, il se tient volontiers bien en vue sur un petit promontoire.





© J.-F. Trape

***Agama doriae benueensis*.**
Environs de Jos (Nigeria).



© J.-F. Trape

***Agama doriae benueensis*.**
Environs de Jos (Nigeria).

espèce
Agama gracilimembris Chabanaud, 1918

famille
Agamidae

Agame à pattes grêles
Little Ground Agama

Identification rapide

Pas de touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées mais non mucronées et de dimensions inégales entre elles. Adultes de petite taille, la longueur museau-cloaque inférieure à 6 cm. De 70 à 85 rangées d'écailles au milieu du corps. Narine sous le canthus. Vit sur le sol. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,6 cm, longueur totale jusqu'à 13 cm.

Répartition et habitat

Du sud du Mali à la République centrafricaine en savanes soudanienne et guinéenne.

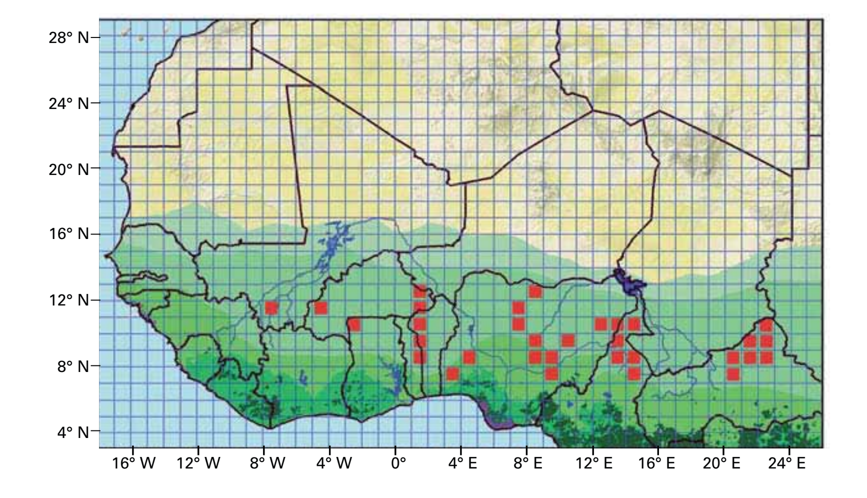
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sous le canthus. Pas de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête fortement carénées. Pas de crête nuchale ni dorsale et caudale. Écailles dorsales fortement carénées mais non mucronées, de dimensions inégales entre elles, celles des trois ou quatre rangées vertébrales les plus grandes, les autres plus petites mais entremêlées d'écailles plus grandes, disposées sans ordre, isolées ou par groupes. Écailles ventrales et caudales carénées. De 70 à 85 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. 13 ou 14 lamelles sous le quatrième orteil. Queue de 1,4 à 1,7 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est gris brunâtre, avec souvent une série de dessins symétriques sombres régulièrement espacés de chaque côté de la ligne vertébrale et sur le dessus de la queue. Le dessous du corps est clair, avec parfois des lignes sombres sous la gorge et un dessin réticulé sombre sur le thorax.

Histoire naturelle

Ce petit agame vit sur le sol dans les zones de savane soudanienne où il est actif pendant la journée. Les individus vivent solitaires et leur densité semble toujours assez faible.





***Agama gracilimembris*.**
Mangou (Burkina Faso).



***Agama gracilimembris*.**
Zambouroula (Mali).

espèce

Agama impalearis Boettger, 1874

famille
Agamidae

Agame de Bibron
Bibron's Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 13 cm. De 70 à 78 rangées d'écailles au milieu du corps. Narine juste sous le canthus. Zones rocheuses, du Sahara occidental au nord de l'Algérie.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 13 cm, longueur totale jusqu'à 32 cm.

Répartition et habitat

Maroc, nord de l'Algérie, Sahara occidental et probablement contreforts du massif du Zemmour en Mauritanie. Les populations du Sahara central jusqu'à récemment rattachées à cette espèce constituent en fait une espèce distincte : *Agama tassiliensis*.

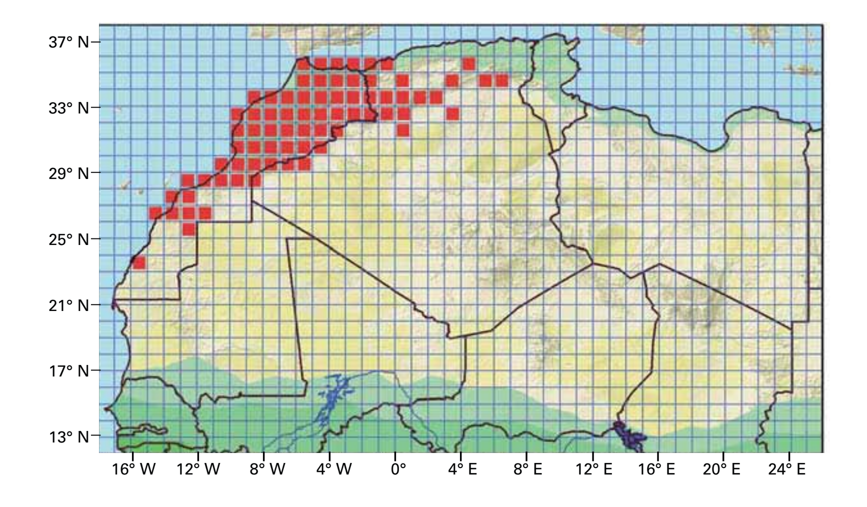
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située juste sous le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 70 à 78 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,8 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Chez les grands mâles, présence d'une petite crête sur la queue.

La coloration dorsale habituelle est brun foncé avec de nombreuses mouchetures claires disséminées sur le corps. Certains spécimens sont brunâtres avec des mouchetures claires et sombres disséminées. La bande vertébrale est souvent claire avec des limites mal définies chez les mâles adultes. En période nuptiale, les mâles ont le dos, les membres et le dessus de la queue bleutés. La tête reste brunâtre ponctuée de jaune et la bande vertébrale claire.

Histoire naturelle

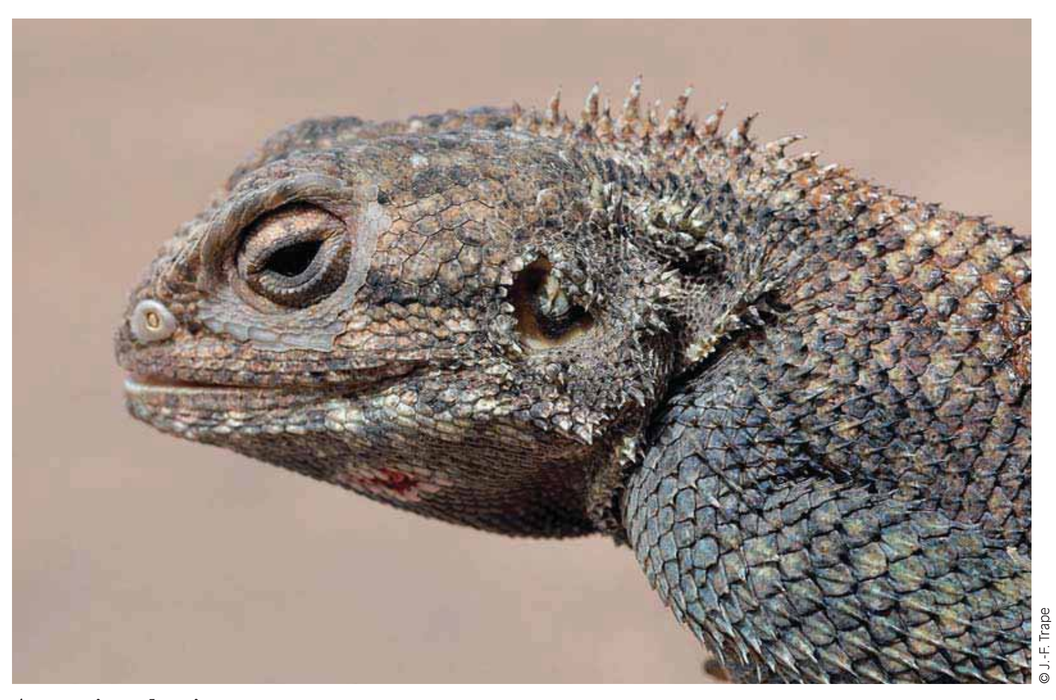
Cet agame est associé aux zones rocheuses. Dans la journée, il se tient au soleil bien en évidence sur des blocs. Sa nourriture est à base d'arthropodes mais il consomme aussi des petits lézards et des plantes. Il vit en colonies comprenant des mâles, femelles et juvéniles.





© J.-F. Trape

***Agama impalearis*.**
Tata (Maroc).



© J.-F. Trape

***Agama impalearis*.**
Tata (Maroc).

espèce

famille
Agamidae

Agama insularis Chabanaud, 1918

Agame insulaire
Island Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm. De 111 à 147 rangées d'écailles au milieu du corps. Narine sous le canthus. Zones rocheuses en savane guinéenne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm, longueur totale jusqu'à 32 cm.

Répartition et habitat

Initialement décrit à partir de spécimens de l'île Roome dans l'archipel de Los près de Conakry. Également présent dans le Fouta Djalon. Falaises et escarpements rocheux.

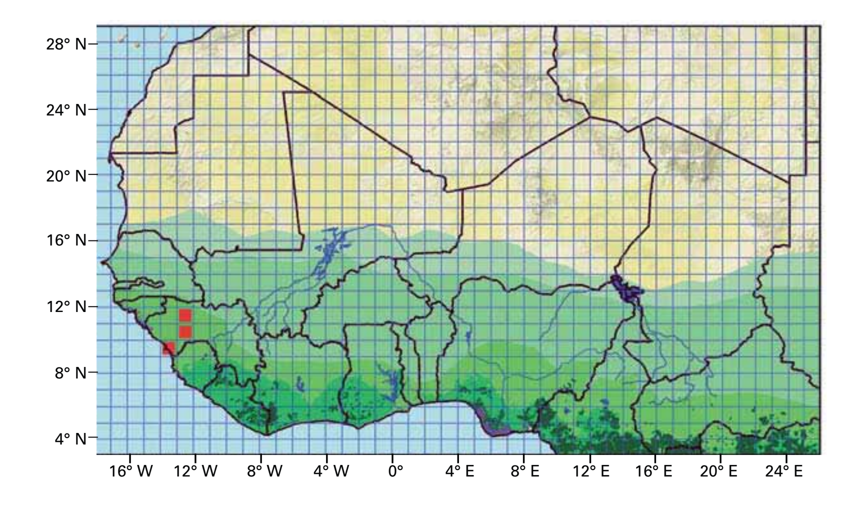
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située juste sous le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête partiellement carénées. Présence d'une crête nuchale qui se prolonge sur le dos et la queue. Écailles du dos carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 111 à 147 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue 1,7 à 2 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Chez les mâles, présence d'une crête caudale très marquée.

La coloration dorsale est à dominante noirâtre ou gris foncé. Elle peut être uniformément sombre, notamment chez les mâles, ou présenter des mouchetures claires disséminées et parfois des ocelles clairs. Les femelles présentent généralement des taches orangées sur les flancs, en particulier vers la partie postérieure du corps. Dans les deux sexes, le côté de la tête est souvent bleuté, notamment la mâchoire inférieure. La face ventrale est habituellement blanche, avec des lignes sombres sur la gorge. Les mâles adultes ont la gorge et une partie de la face ventrale sombres.

Histoire naturelle

Cette espèce est associée aux zones rocheuses escarpées, y compris en bordure immédiate de l'océan. Elle vit en colonies comprenant des mâles, femelles et juvéniles.





© J.-F. Trape

Agama insularis.
Chutes de Kinkon (Guinée).



© J.-F. Trape

Agama insularis.
Chutes de Kinkon (Guinée).

espèce

Agama lebretoni Wagner, Barej et Schmitz, 2009

famille
Agamidae

Agame de Lebreton
Lebreton's Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 14 cm. De 73 à 80 rangées d'écailles au milieu du corps. De 42 à 54 écailles vertébrales. Narine sur le canthus. Forêt et villages du sud-est du Nigeria et du sud-ouest du Cameroun.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 14 cm, longueur totale jusqu'à 35 cm.

Répartition et habitat

Agame nouvellement décrit, précédemment confondu avec *Agama agama*, connu avec certitude seulement du sud-est du Nigeria, du sud-ouest du Cameroun, du Gabon et de l'île de Bioko (Guinée équatoriale). Très abondant dans les villes et villages, le long des routes et dans les plantations.

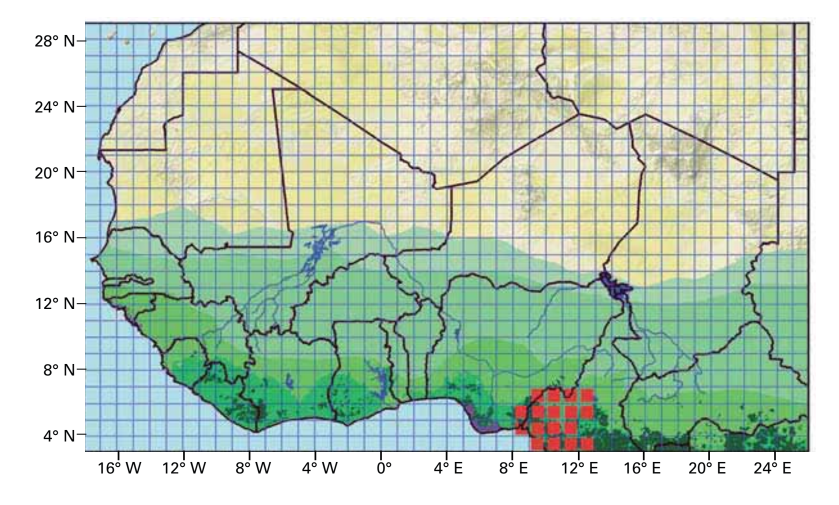
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête partiellement carénées. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 73 à 80 rangées d'écailles au milieu du corps. De 42 à 54 écailles vertébrales entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,6 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Absence de crête dorsale et caudale.

La coloration nuptiale des mâles est bleue avec la région vertébrale claire, la tête brun orangé, la queue bleu clair à sa base, rouge au milieu et noire à son extrémité. Les femelles sont brunâtres avec les flancs orangés.

Histoire naturelle

Cet agame arboricole ne présente qu'une distribution très restreinte en Afrique occidentale où il existe seulement dans le sud du Nigeria. Probablement originaire du plateau Bamiléké au Cameroun, très anthropophile, il semble avoir pénétré la forêt dense à la faveur des installations humaines.




© J.-F. Trape

***Agama lebretoni* (mâle).**
Widikum (Cameroun).


© J.-F. Trape

***Agama lebretoni* (femelle).**
Mamfé (Cameroun).

espèce

Agama parafricana

Trape, Mediannikov et Trape, 2012

famille
Agamidae

Petit agame des forêts
Small Forest Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes. Longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm. De 54 à 63 rangées d'écailles au milieu du corps. De 29 à 37 écailles vertébrales. Narine sur le canthus. Savane guinéenne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm, longueur totale jusqu'à 24 cm.

Répartition et habitat

Du Ghana au Bénin en zone de savane arborée guinéenne.

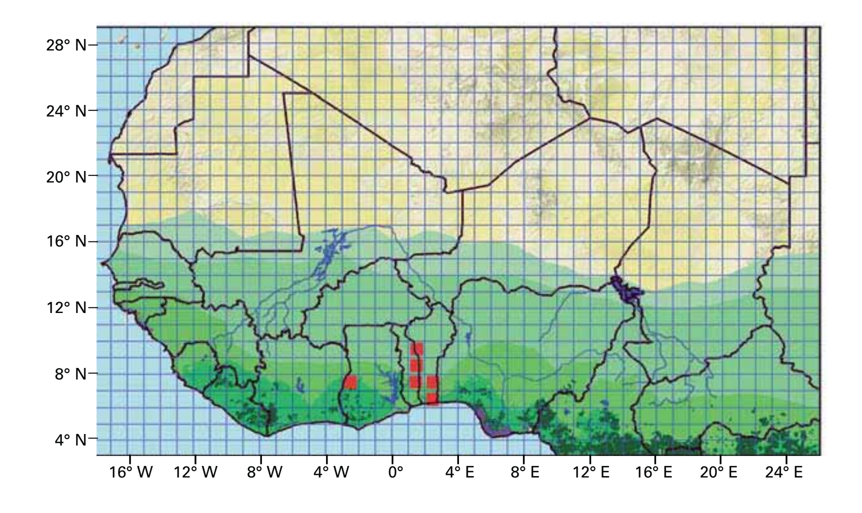
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour du tympan et sur le côté du cou. Présence d'une petite crête nuchale. Écailles du dos fortement carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 54 à 63 rangées d'écailles au milieu du corps. De 29 à 37 écailles vertébrales entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue 1,6 à 1,7 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Pas de crête dorsale ni caudale.

Les mâles en coloration nuptiale ont le dessus de la tête orangé, le dessus du corps bleu à l'exception de la partie médio-dorsale antérieure qui est blanchâtre, le dessus de la queue successivement bleu vers l'avant, blanchâtre puis orangé dans sa partie médiane et annelé de sombre et de clair dans sa partie distale. La gorge est orangée avec des taches sombres. Le dessous du corps et de la queue est blanchâtre. Les femelles ont le dessus de la tête, du corps et de la queue brun-gris. Sur les flancs, il existe une bande longitudinale orange et noirâtre de forme irrégulière. Des bandes transverses de même couleur rejoignent sur le dessus du dos les bandes latérales. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est clair.

Histoire naturelle

Cette espèce arboricole de savane diffère des populations sympatriques de *Agama agama* par sa petite taille, l'aspect de ses écailles dorsales et sa coloration nuptiale.





***Agama parafricana*. Femelle gravide.**
Guiguisso (Bénin).



***Agama parafricana*. Mâle en coloration nuptiale.**
Nsonsoméa (Ghana).

espèce

Agama paragama Grandison, 1968

famille
Agamidae

Agame des arbres
West African Tree Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales fortement carénées et mucronées de dimensions homogènes. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm. De 50 à 66 rangées d'écailles au milieu du corps. De 26 à 34 écailles vertébrales. Narine sur le canthus. Savane soudano-sahélienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm, longueur totale jusqu'à 32 cm.

Répartition et habitat

Connu avec certitude du Mali au Cameroun. Savane soudano-sahélienne.

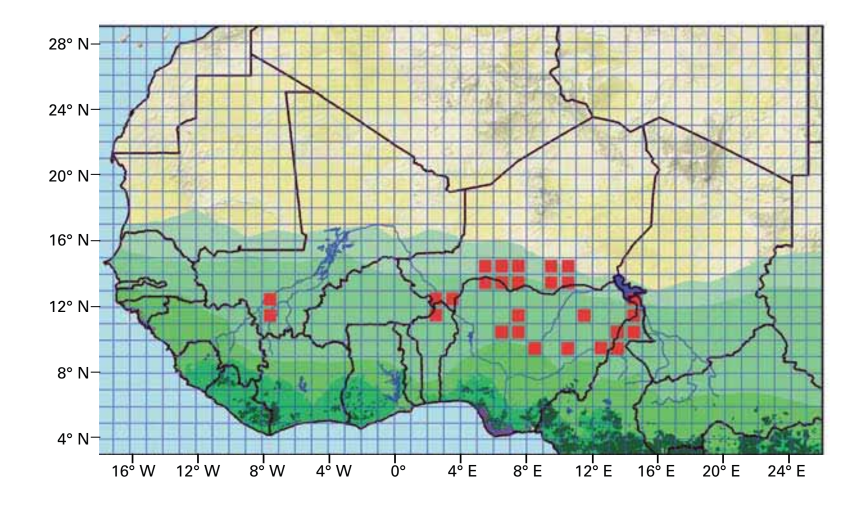
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête partiellement carénées. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos fortement carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses. De 50 à 66 rangées d'écailles au milieu du corps. De 26 à 34 écailles vertébrales entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction Des membres postérieurs. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,6 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Absence de crête dorsale et caudale.

La coloration nuptiale des mâles adultes est bleu métallique sur le dos avec des mouchetures blanches. La zone vertébrale est blanchâtre, ainsi que les deux tiers proximaux de la queue. L'extrémité de la queue est noire. La tête est blanc crayeux. La coloration dorsale des femelles est brunâtre ou grisâtre, avec quatre ou cinq paires de taches brun clair ou orangées plus ou moins bien délimitées sur les flancs. Dans les deux sexes la face ventrale est claire avec des réticulations sur la gorge.

Histoire naturelle

Cet agame de savane est arboricole. Il est beaucoup plus rarement observé sur les murs des habitations que *Agama agama*.





© J.-F. Trape

Agama paragama **(mâle).**
Zaria (Nigeria).



© J.-F. Trape

Agama paragama **(femelle).**
Tékhé (Niger).

espèce

Agama sankaranica Chabanaud, 1918

famille
Agamidae

Agame du Sankaran
Sankaranian Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales fortement carénées et mucronées de dimensions homogènes. Narine sous le canthus. Longueur museau-cloaque entre 5 et 8,5 cm. Ligne vertébrale jaune, bandes transversales sombres. De 60 à 78 rangées d'écailles au milieu du corps. De 31 à 39 écailles vertébrales. Savane soudanienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,5 cm, longueur totale jusqu'à 20,5 cm.

Répartition et habitat

Du Mali et de la Guinée jusqu'au Nigeria. Savane soudanienne.

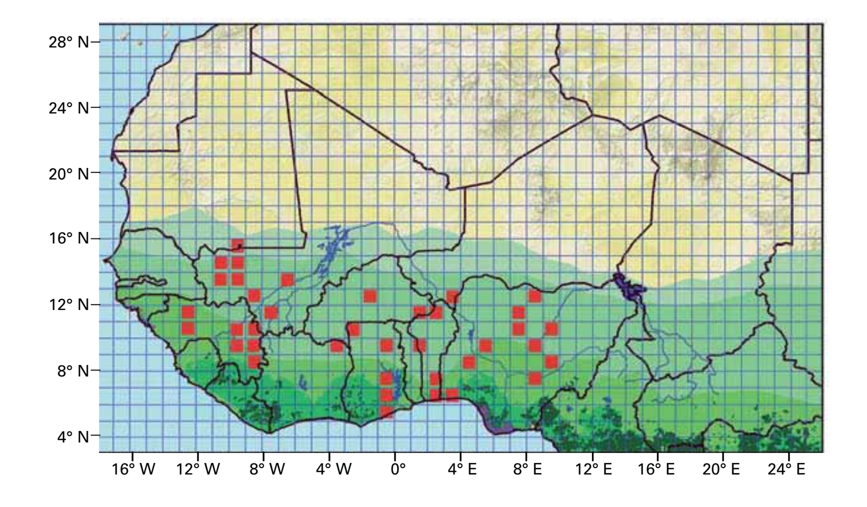
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sous le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Présence d'une crête nuchale. Écailles du dos fortement carénées et mucronées. Écailles ventrales lisses chez les adultes, carénées chez les juvéniles. De 60 à 78 rangées d'écailles au milieu du corps (habituellement moins de 75). De 31 à 39 écailles sur la ligne vertébrale entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,5 fois plus longue que la distance museau-cloaque. Absence de crête dorsale et caudale.

Cette espèce présente le plus souvent une coloration caractéristique avec une ligne vertébrale jaune très marquée sur le dos et s'élargissant sur la nuque. Sur chaque flanc, une ligne longitudinale claire plus ou moins marquée coupe des bandes transverses brun foncé et brun clair qui alternent de façon régulière sur le dessus du corps et de la queue. Chez certains spécimens, la ligne vertébrale et les bandes transverses sont peu contrastées et les lignes latérales sont parfois indistinctes. La face ventrale est claire sauf la gorge qui est partiellement bleu foncé chez les mâles.

Histoire naturelle

Cet agame vit sur le sol en savane. Les individus sont solitaires.





© J.-F. Trape

***Agama sankaranica*.**
Kalan-Kalan (Guinée).



© J.-F. Trape

***Agama sankaranica*.**
Oké-Owo (Bénin).

espèce

famille
Agamidae

Agama tassiliensis Geniez, Padial et Crochet, 2011

Agame du Tassili
Tassili Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales de la région vertébrale sans carène nette et à peine mucronées. Adultes de grande taille, longueur museau-cloaque jusqu'à 13,4 cm. De 63 à 78 rangées d'écailles au milieu du corps. Zones rocheuses du Sahara central.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 13,4 cm, longueur totale jusqu'à 37 cm.

Répartition et habitat

Grands massifs et autres zones rocheuses du Sahara central : Adjar des Ifhoras (Mali), Hoggar et Tassili (Algérie), Aïr (Niger) et Tibesti (Tchad).

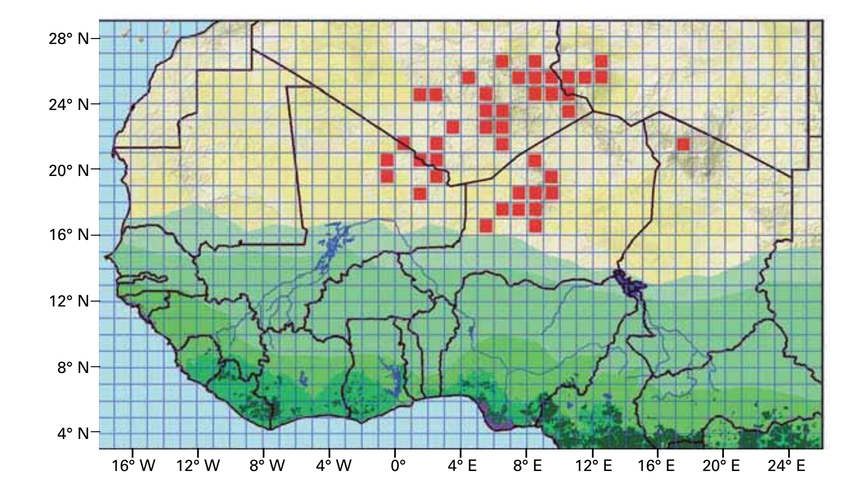
Description

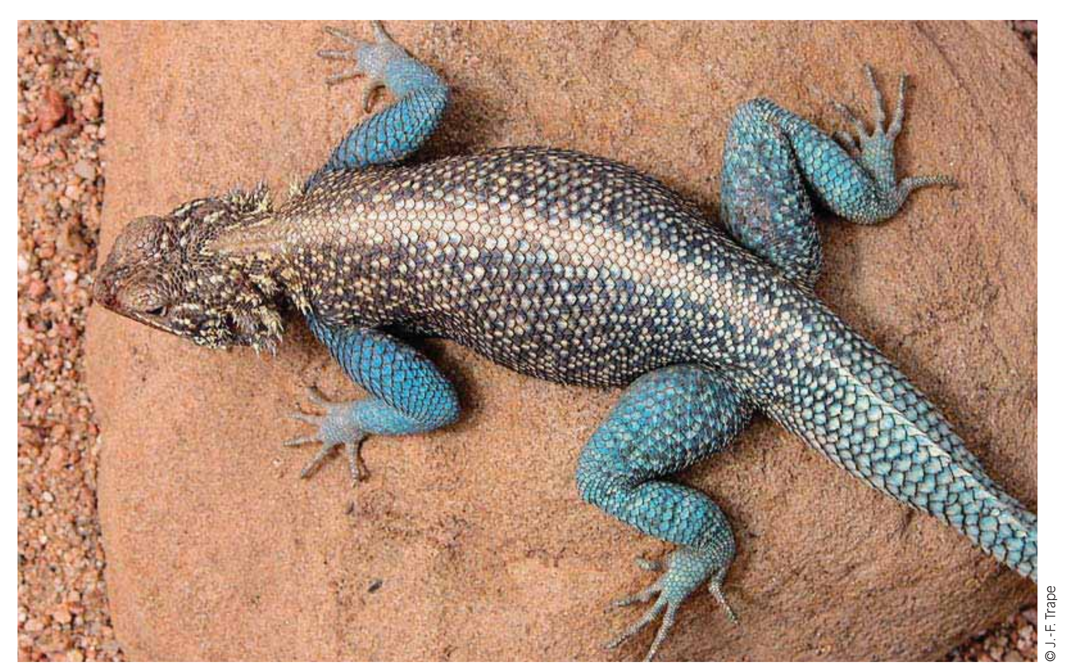
Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une crête nuchale fortement développée chez les mâles. Écailles du dos presque lisses et à peine mucronées dans la région vertébrale, progressivement de plus en plus nettement carénées et mucronées vers les flancs. De 63 à 78 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. Quatrième doigt et quatrième orteil les plus grands. Queue environ 1,9 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

La coloration des mâles en coloration nuptiale est bleuâtre avec la région vertébrale claire et des mouchetures claires sur les flancs. Les femelles et les juvéniles sont brunâtres mouchetés de clair.

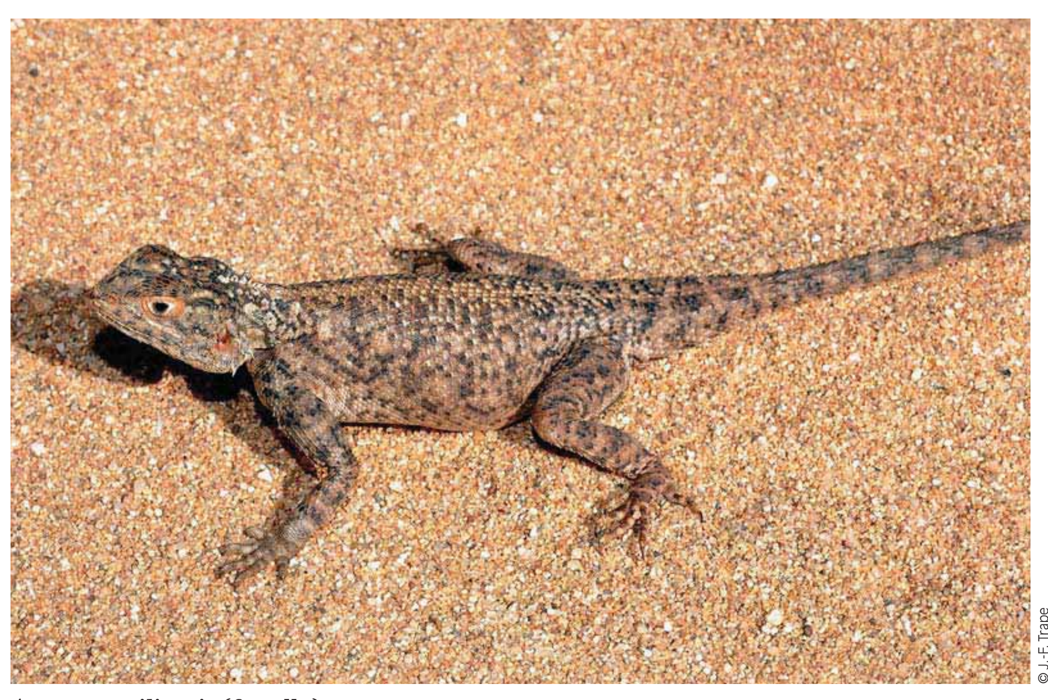
Histoire naturelle

Cet agame nouvellement décrit était confondu avec *Agama impalearis* dont la répartition est limitée au Maroc et à l'ouest de l'Algérie. Il se tient dans la journée sur les blocs et parois rocheuses. La nuit il s'abrite dans un terrier creusé sous les rochers.




© J.-F. Trape

***Agama tassiliensis* (mâle).**
Environs d'Iférouane (Niger).


© J.-F. Trape

***Agama tassiliensis* (femelle).**
Environs d'Iférouane (Niger).

espèce

Agama wagneri

Trape, Mediannikov et Trape, 2012

famille
Agamidae

Agame de Wagner
Wagner's Agama

Identification rapide

Touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Écailles dorsales carénées et mucronées de dimensions homogènes, celles de la région vertébrales fortement carénées et mucronées. Adultes de grande taille, la longueur museau-cloaque dépassant 12 cm. De 58 à 74 rangées d'écailles au milieu du corps. De 41 à 53 écailles vertébrales. Adamaoua et régions de savane et mosaïques forêt-savane d'Afrique centrale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 12 cm, longueur totale jusqu'à 29 cm.

Répartition et habitat

Espèce nouvellement décrite de Mokolo dans l'Adamaoua au Cameroun où elle remplace *A. agama.* Les populations dont l'analyse moléculaire montre qu'elles appartiennent à cette espèce sont largement distribuées au Cameroun. Présence probable mais à confirmer dans les régions limitrophes de l'Adamaoua au Nigeria et au Tchad. Savane, villes et villages.

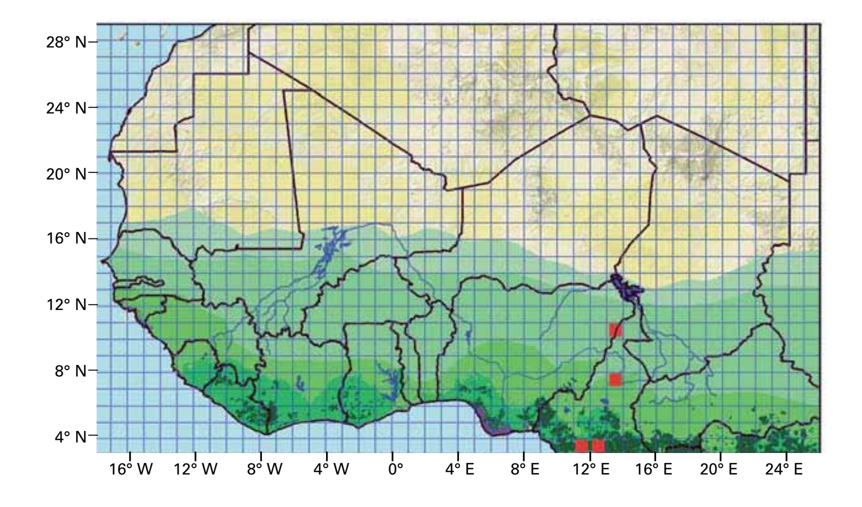
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sous le canthus. Présence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Écailles du dessus de la tête non carénées. Présence d'une petite crête nuchale. Écailles du dos carénées et mucronées (fortement dans la région paravertébrale). Écailles ventrales lisses. De 58 à 74 rangées d'écailles au milieu du corps et de 41 à 53 écailles vertébrales chez le petit nombre de spécimens étudiés. Présence de pores préanaux chez le mâle. Queue environ 1,5 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

Les mâles en coloration nuptiale ont la tête et la gorge rougeâtres, le corps et les membres bleus, et la queue tricolore successivement blanchâtre, rouge et noire. Les femelles sont brunâtres avec de larges bandes orangées sur les flancs et une ponctuation verte sur la tête et la nuque.

Histoire naturelle

Cet agame nouvellement décrit semble très commun dans le nord du Cameroun, tant en savane que dans les agglomérations. Dans le sud-ouest du pays il est remplacé par *A. lebretoni*.





© M. Talla Kuete

Agama wagneri **(mâle).**
Mokolo (Cameroun).



© M. Talla Kuete

Agama wagneri **(femelle).**
Mokolo (Cameroun).

espèce

Agama weidholzi Wettstein, 1923

famille
Agamidae

Agame de Weildholz
Weildholz's Agama

Identification rapide

Pas de touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Pas de crête nuchale. Écailles dorsales carénées de dimensions homogènes. Écailles ventrales carénées. Adultes de petite taille, longueur museau-cloaque entre 4,5 et 6,5 cm. Une tache noire sur le côté du cou. De 68 à 82 rangées d'écailles au milieu du corps. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,5 cm, longueur totale jusqu'à 19 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la Guinée et au Mali en savane soudanienne.

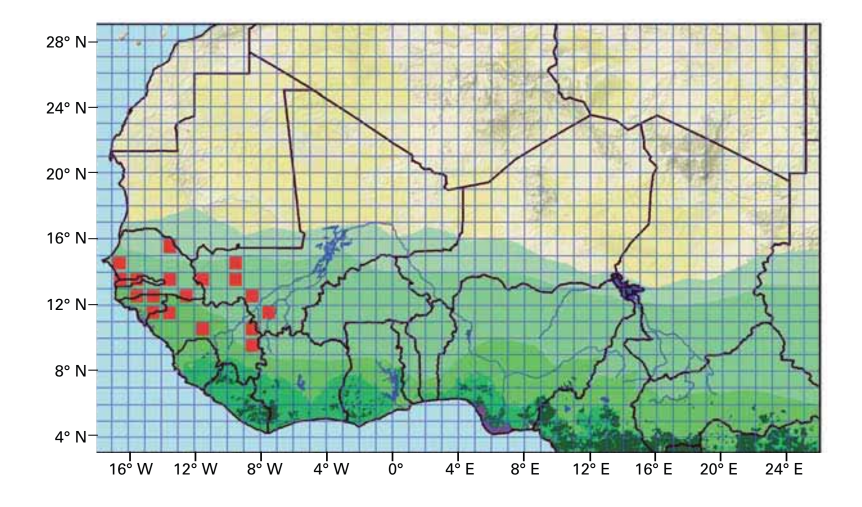
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sous le canthus. Absence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou, mais parfois une à quatre écailles isolées dressées. Écailles du dessus de la tête partiellement carénées. Absence de crête nuchale, dorsale et caudale. Écailles du dos carénées et mucronées. Écailles ventrales fortement carénées. De 68 à 82 rangées d'écailles au milieu du corps. Présence de pores préanaux chez le mâle. De 16 à 21 lamelles sous le quatrième orteil. Queue environ 1,9 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

Les mâles présentent une coloration caractéristique avec en particulier une bande vertébrale jaune très contrastée et une série de dessins latéraux en forme de x de couleur rouge foncé. Chez les femelles, qui sont souvent brun clair, les dessins sur les flancs sont peu marqués et la ligne vertébrale peu contrastée. La tête est parfois bleu turquoise. Dans les deux sexes, on observe constamment de chaque côté du cou une grosse tache noire près de la racine des membres antérieurs.

Histoire naturelle

Ce petit agame de savane vit sur le sol. Discret, il est pourtant souvent localement abondant et il n'est pas rare d'observer plusieurs spécimens à quelques dizaines de mètres de distance les uns des autres.




© J.-F. Trape

Agama weidholzi **(femelle).**
Kalan-Kalan (Guinée).


© J.-F. Trape

Agama weidholzi **(mâle).**
Kalan-Kalan (Guinée).

espèce
Pseudotrapelus sinaitus (Heyden, 1827)

famille
Agamidae

Agame du Sinaï
Sinai agama

Identification rapide

Partie orientale du Sahara. Aspect gracile. Ouverture tympanique grande, son diamètre environ deux fois la distance qui la sépare de l'œil. Pas de touffes d'épines sur le côté de la tête et du cou. Pas de crête nuchale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9 cm, longueur totale jusqu'à 26 cm.

Répartition et habitat

Sud-est de la Libye, Soudan, Égypte, péninsule Arabique. Zones rocheuses.

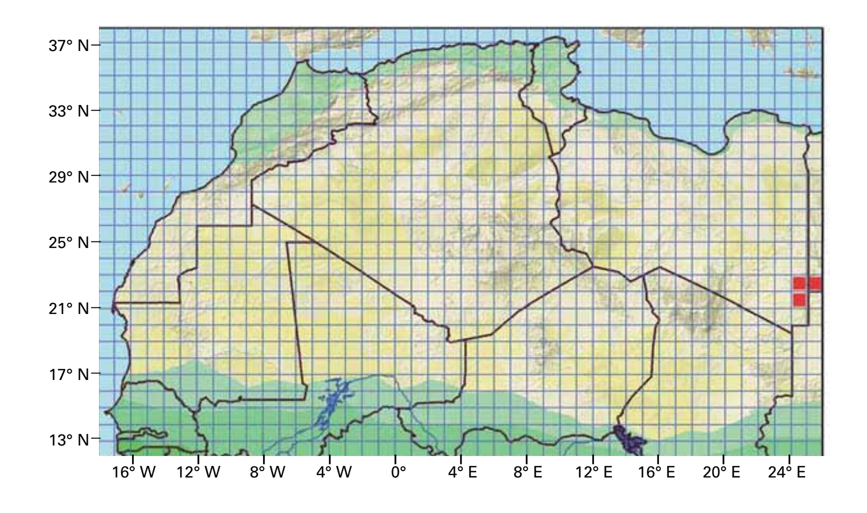
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Absence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou. Ouverture tympanique grande, son diamètre environ la moitié de la distance qui la sépare de l'œil. Absence de crête nuchale. Écailles du dos petites, uniformément imbriquées, faiblement carénées, celles de la région vertébrale un peu élargies. Membres très longs, l'extrémité des pattes postérieures atteignant l'œil ou le museau quand elles sont rabattues vers l'avant. Troisième orteil plus long que le quatrième. Queue environ 1,7 à 1,9 fois plus longue que la distance museau-cloaque.

La coloration est très variable en fonction du sexe et des périodes d'activité sexuelle mais souvent avec des couleurs vives. Les mâles en période nuptiale ont la tête, le cou, la gorge et le haut des membres antérieurs bleu turquoise. Cette couleur s'étend parfois sur le reste du corps qui autrement est brunâtre. Les femelles en période nuptiale sont brunâtres avec la tête bleuâtre et des bandes orangées ou rougeâtres sur le dos. Dans les deux sexes, l'intensité des couleurs est réduite en dehors de la période nuptiale.

Histoire naturelle

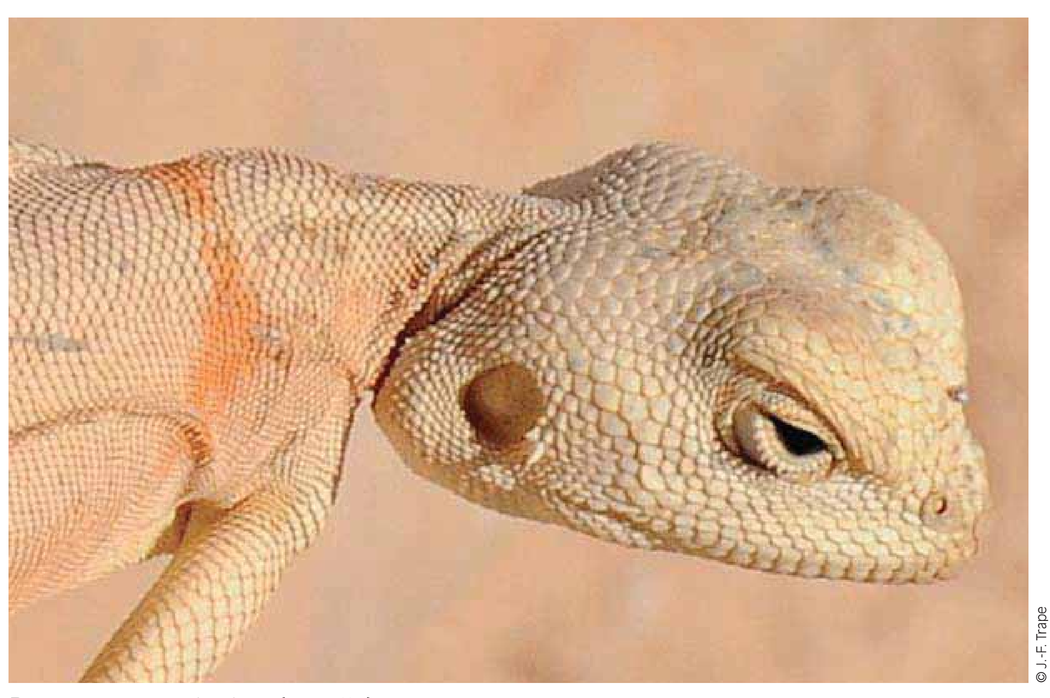
Cet agame immédiatement reconnaissable à sa silhouette gracile et souvent aussi à ses couleurs vives est associé aux falaises, collines et massifs rocheux de la partie orientale du Sahara. Il est actif même aux heures chaudes de la journée. Il se nourrit de fourmis et autres petits arthropodes.





© J.-F. Trape

Pseudotrapelus sinaitus **(femelle).**
Désert du Néguev (Israël).



© J.-F. Trape

Pseudotrapelus sinaitus **(femelle).**
Désert du Néguev (Israël).

espèces

Complexe *Trapelus mutabilis* (Merrem, 1820)

famille
Agamidae

Agame changeant
Changeable agama

Identification rapide

Ouverture tympanique très petite, son diamètre inférieur au quart de la distance qui la sépare de l'œil. Écailles dorsales de dimensions nettement hétérogènes. Troisième doigt plus long que le quatrième. Plus de 90 rangées d'écailles au milieu du corps. Zone saharienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9 cm, longueur totale jusqu'à 20 cm.

Répartition et habitat

Complexe d'espèces et de sous-espèces sahariennes distinguables par analyse moléculaire. Les populations d'Égypte et de Libye seraient attribuables à *Trapelus mutabilis*, celles d'Afrique occidentale, du Maroc et d'Algérie à *Trapelus boehmei*, espèce nouvellement décrite.

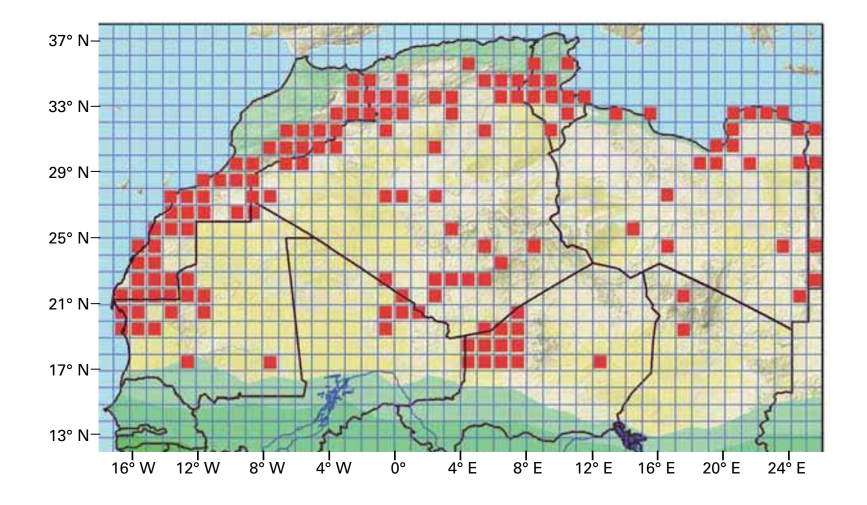
Description

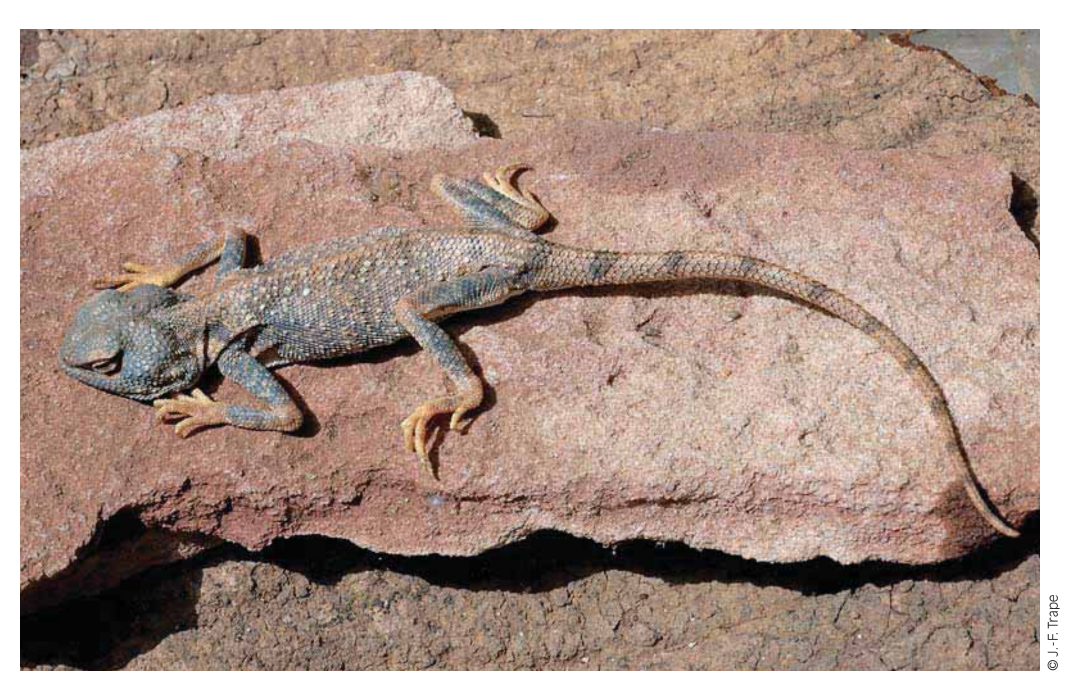
Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Absence de touffes d'épines autour de l'ouverture tympanique et sur le côté du cou, parfois quelques écailles pointues isolées. Ouverture tympanique très petite, son diamètre inférieur au quart de la distance qui la sépare de l'œil. Absence de crête nuchale. Écailles du dos de taille irrégulière, lisses ou faiblement carénées et mucronées. Habituellement de 92 à 102 rangées d'écailles au milieu du corps et de 45 à 50 écailles vertébrales entre le niveau postérieur de la jonction des membres antérieurs et le niveau antérieur de la jonction des membres postérieurs. Troisième doigt plus long que le quatrième. Écailles ventrales lisses. Présence de 8 à 12 pores préanaux chez le mâle.

La coloration dorsale est beige ou grisâtre avec des taches foncées ou rougeâtres. La queue est annelée. Les mâles en période d'activité sexuelle ont les flancs et la gorge bleu vif.

Histoire naturelle

Les *Trapelus* affectionnent les grandes étendues plates et caillouteuses. On les trouve jusque dans les régions les plus arides du Sahara. Diurnes, ils se tiennent souvent sur un petit monticule et s'aplatissent sans chercher à fuir quand on les approche. Ils se nourrissent d'insectes, occasionnellement de plantes.




© J.-F. Trape

Trapelus boehmei **(mâle).**
Atar (Mauritanie).


© J.-F. Trape

Trapelus boehmei **(femelle).**
Environs d'Akjoujt (Mauritanie).

espèce

Trapelus schmitzi Wagner et Böhme, 2007

famille
Agamidae

Agame de Schmitz
Schmitz' Agama

Identification rapide

Ouverture tympanique très petite, son diamètre inférieur au quart de la distance qui la sépare de l'œil. Écailles dorsales de dimensions homogènes, à l'exception de quelques écailles plus grandes intercalées. Quatrième doigt plus long que le troisième. Environ 90 rangées d'écailles au milieu du corps. Zone saharienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7 cm, longueur totale jusqu'à 14 cm chez les deux spécimens connus.

Répartition et habitat

Espèce récemment décrite à partir d'un spécimen de l'Ennedi au Tchad provenant d'une collection ancienne conservée dans un museum et probablement collecté près de la guelta d'Archei.

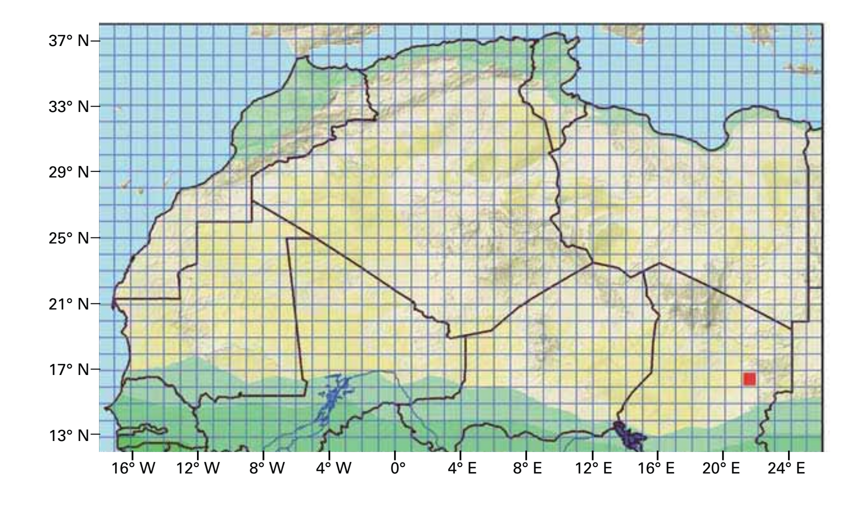
Description

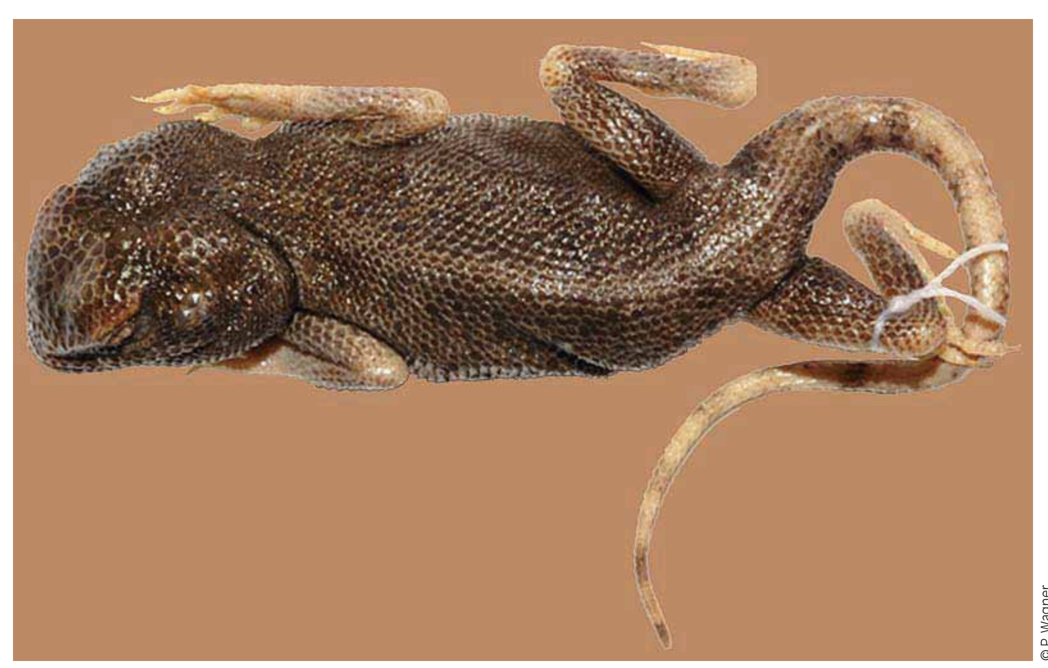
Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Pas de touffes d'épines sur la tête ni le cou. Ouverture tympanique très petite, son diamètre inférieur au quart de la distance qui la sépare de l'œil. Absence de crête nuchale. Écailles du dos homogènes, lisses ou faiblement carénées, partiellement mucronées, mélangées avec quelques écailles plus grandes, mucronées et faiblement carénées. Écailles ventrales lisses. 91 rangées d'écailles au milieu du corps chez le seul spécimen décompté. Quatrième doigt et quatrième orteil plus longs que le troisième. Deux rangées d'une dizaine de pores préanaux chez le mâle.

La coloration en vie est inconnue. Les deux spécimens connus ont la queue annelée de clair et de sombre. L'un présente une coloration générale et la gorge sombres, l'autre une coloration générale et la gorge claires.

Histoire naturelle

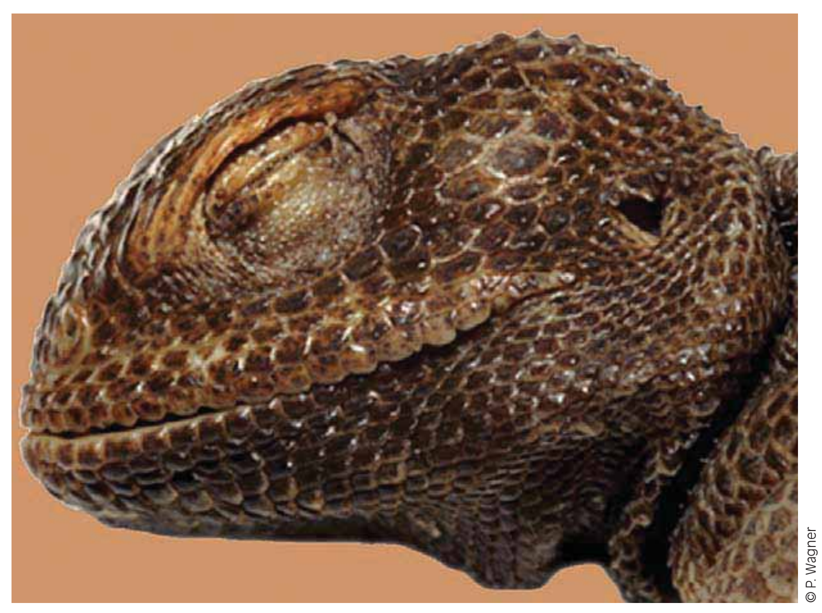
Aucune donnée écologique n'est disponible sur cette espèce. Il est possible que l'ensemble des mentions de *T. mutabilis* du Tchad et des régions sahariennes limitrophes des pays voisins lui soit attribuable. Le deuxième spécimen connu rattaché à cette espèce provient du Tassili. Les *Trapelus* sont associées aux grandes étendues sablonneuses semi-désertiques.





© P. Wagner

***Trapelus schmitzi*.**
Environs de la guelta d'Archei (Tchad). Spécimen préservé (holotype).



© P. Wagner

***Trapelus schmitzi*.**
Environs de la guelta d'Archei (Tchad). Spécimen préservé (holotype).

espèce

Trapelus tournevillei (Lataste, 1880)

famille
Agamidae

Agame de Tourneville
Erg Agama

Identification rapide

Ouverture tympanique très petite, son diamètre inférieur au quart de la distance qui la sépare de l'œil. Écailles dorsales fortement carénées de dimensions homogènes. Tête nettement plus longue que large. Mâles avec une grande poche gulaire. Coloration dorsale claire avec des taches sombres régulièrement alignées. Ergs du nord de l'Algérie et de la Tunisie.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm, longueur totale jusqu'à 26 cm.

Répartition et habitat

Ergs du nord de l'Algérie et de la Tunisie : erg Er Raoui, Grand Erg Occidental, Grand Erg Oriental. Dunes et creux de dunes avec végétation.

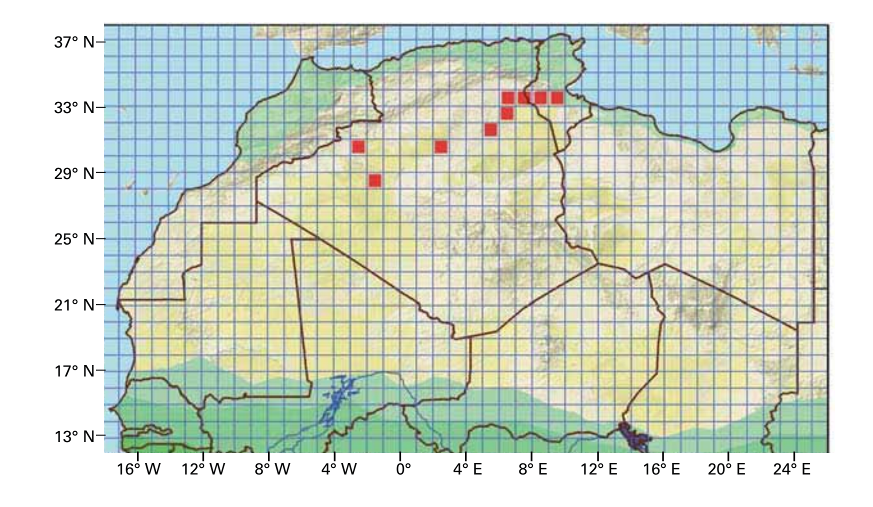
Description

Tête et corps couverts de petites écailles. Pupille ronde. Narine située sur le canthus. Pas de touffes d'épines sur la tête ni le cou. Grande poche gulaire chez les mâles. Ouverture tympanique très petite, son diamètre inférieur au quart de la distance qui la sépare de l'œil. Absence de crête nuchale. Écailles du dos homogènes, petites, fortement carénées, non mucronées. Quatrième doigt et quatrième orteil plus longs que le troisième. Une rangée de pores préanaux chez les mâles. Queue 1,5 à 1,8 fois plus longue que la distance museau-anus.

La coloration de fond est jaune sable ou beige clair. Sur le dos, présence de taches grisâtres, brunâtres ou crèmes alignées longitudinalement et transversalement, parfois marbrées. Parfois une bande vertébrale claire. Tête avec des bandes longitudinales sombres. Queue annelée de clair et de sombre.

Histoire naturelle

Cette espèce est strictement associée aux zones de dunes. Elle se tient préférentiellement dans le creux des dunes, là où la végétation est souvent assez dense. Elle est active pendant la journée et se nourrit surtout de petits coléoptères, de fourmis et de larves de Ténébrionidés. Elle peut grimper sur les tiges des plantes. Elle ne creuse pas de terrier pour s'abriter la nuit mais hiberne dans un terrier de novembre à février.





© A. Fellous

Trapelus tournevillei.
Environs d'El Oued (Algérie).



© P. Comizzoli

Trapelus tournevillei.
Environs d'El Oued (Algérie).

espèces

Complexe *Uromastyx acanthinura* Merrem, 1820

famille
Agamidae

Fouette-queue d'Afrique du Nord
North African Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Longueur de la queue comprise entre 48 % et 75 % de la longueur museau-cloaque. Régions arides et semi-arides du Maghreb et de Libye au nord de 27° N.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 40 cm.

Répartition et habitat

Au moins deux espèces dans ce complexe : *Uromastyx nigriventris*, récemment élevé au rang d'espèce sur des arguments de biologie moléculaire, qui est distribué au Maroc et dans l'ouest de l'Algérie (du Mzab au Guir) ; *U. acanthinura*, qui est distribué dans l'est et le centre de l'Algérie (des Nementcha au Tademaït), en Tunisie et dans l'ouest de la Libye. Zones rocheuses.

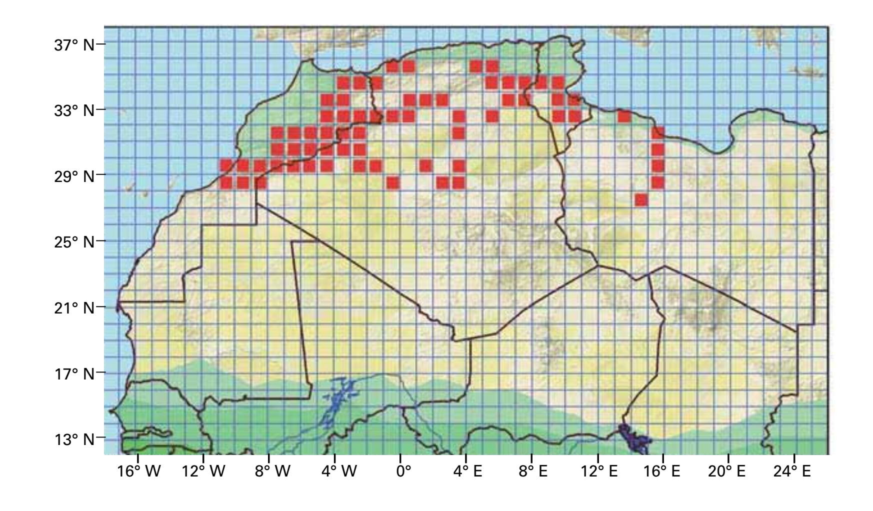
Description

Lézards de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse et allongée portant de fortes épines. Tête aplatie. Pupille ronde. De 146 à 195 rangées d'écailles au milieu du corps. De 74 à 96 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Longueur de la queue comprise entre 48 % et 75 % de la longueur museau-cloaque, habituellement plus de 51 % et moins de 70 %. De 16 à 20 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration est très variable chez *U. nigriventris* qui peut être jaune, rouge, verte, orange ou noire. Le ventre des mâles adultes est noirâtre. Chez *A. acanthinura*, les mâles sont noirs avec des tâches claires, les femelles sont beiges ou grisâtres avec de petites taches sombres. Le ventre est clair.

Histoire naturelle

Bien que les populations aient décliné du fait de collectes massives – leur densité pouvait atteindre jusqu'à 100 spécimens au km^2 – ces deux espèces de fouette-queues sont encore abondantes. Leur activité est réduite en hiver. Diurne, elles se nourrissent de plantes et occasionnellement d'insectes.





© J.-F. Trape

***Uromastyx nigriventris*.**
Djebel Sarhro (Maroc).



© J.-F. Trape

***Uromastyx nigriventris*.**
Spécimen en captivité (Maroc).

espèce

famille
Agamidae

Uromastyx alfredschmidti Wilms et Böhme, 2001

Fouette-queue de Schmidt
Schmidt's Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Longueur de la queue comprise entre 79 % et 87 % de la longueur museau-cloaque. Écailles des flancs imbriquées, certaines de grande taille et nettement triangulaires. Coloration dorsale noire ou grisâtre. Tassili.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 43 cm.

Répartition et habitat

Massif du Tassili dans le sud-est de l'Algérie et les régions limitrophes de Libye. Associé aux zones de gros blocs rocheux.

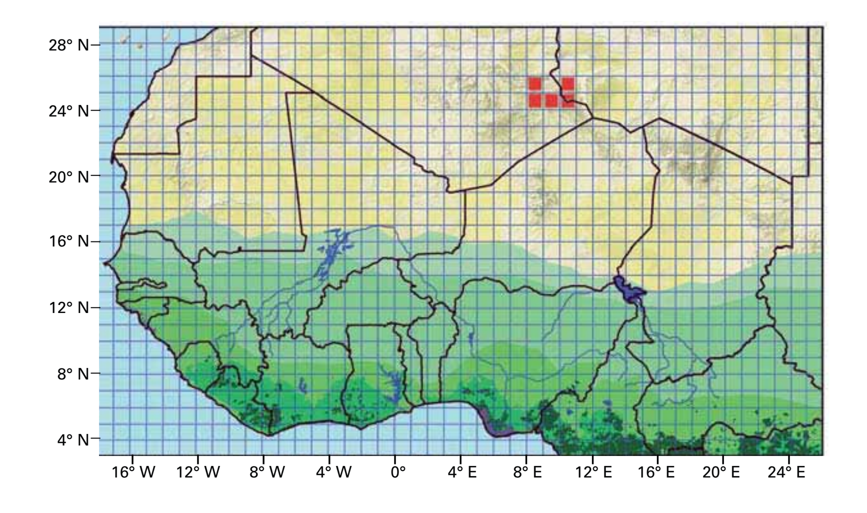
Description

Lézard de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse et allongée portant de fortes épines. Tête aplatie. Pupille ronde. De quatre à six rangées d'écailles entre les grandes sous-oculaires et les supralabiales. Les écailles des membres plus grandes que celles du corps et épineuses. Les écailles des flancs imbriquées, certaines de grande taille et nettement triangulaires. De 138 à 202 rangées d'écailles au milieu du corps. De 68 à 94 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Longueur de la queue comprise entre 79 % et 87 % de la longueur museau-cloaque. De 21 à 23 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration des mâles adultes est entièrement noire. Les femelles sont grisâtres ou noirâtres.

Histoire naturelle

Fouette-queue assez récemment décrit, sa répartition géographique précise reste à établir, notamment dans l'est du Hoggar et vers le nord-est du Niger. Dans les montagnes du Tassili, près de Djanet, des femelles gravides sont observées au début de mai. Diurne comme tous les fouette-queues, il s'expose longuement au soleil sur un bloc de rocher. Son régime alimentaire est mal connu, mais probablement essentiellement à base de plantes.





© R. Sindaco

***Uromastyx alfredschmidti*.**
Jabal Akakus (Libye).



© P. Geniez

***Uromastyx alfredschmidti*.**
Environs de Djanet (Algérie).

espèce

Uromastyx dispar dispar Heyden, 1827

famille
Agamidae

Fouette-queue du Soudan
Sudan Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Longueur de la queue habituellement comprise entre 58 % et 65 % de la longueur museau-cloaque. Coloration dorsale jaunâtre avec la tête noire chez les adultes mâles. Tchad et Soudan.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 37 cm.

Répartition et habitat

Du Tibesti à l'Ennedi (Tchad) et au Soudan jusqu'à la vallée du Nil. Grands massifs, falaises et autres zones rocheuses.

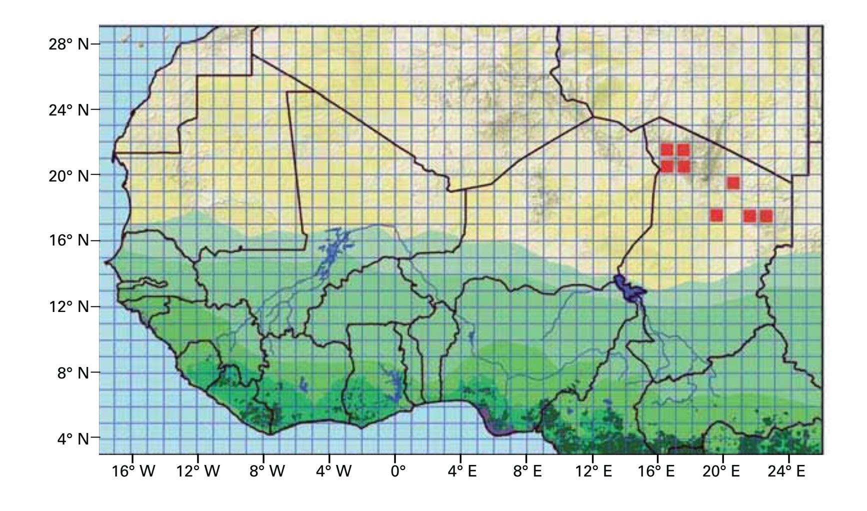
Description

Lézard de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse portant de fortes épines. Tête aplatie. Pupille ronde. Tête et corps couverts de petites écailles lisses. Les écailles des membres plus grandes que celles du corps et épineuses. De 187 à 227 rangées d'écailles au milieu du corps. De 79 à 110 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Présence de pores préanofémoraux chez les mâles. Longueur de la queue comprise entre 58 % et 65 % de la longueur museau-cloaque (moyenne 61,5 ± 4,8 %) de la longueur museau-cloaque. De 16 à 21 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration de fond habituelle est jaunâtre ou vert-jaune, avec de petites taches ou vermiculations sombres. Les mâles adultes ont la tête noire, de même que les membres, la queue et le ventre. Les femelles sont jaunâtres avec de petites taches sombres disposées en quatre ou cinq bandes peu distinctes sur les flancs.

Histoire naturelle

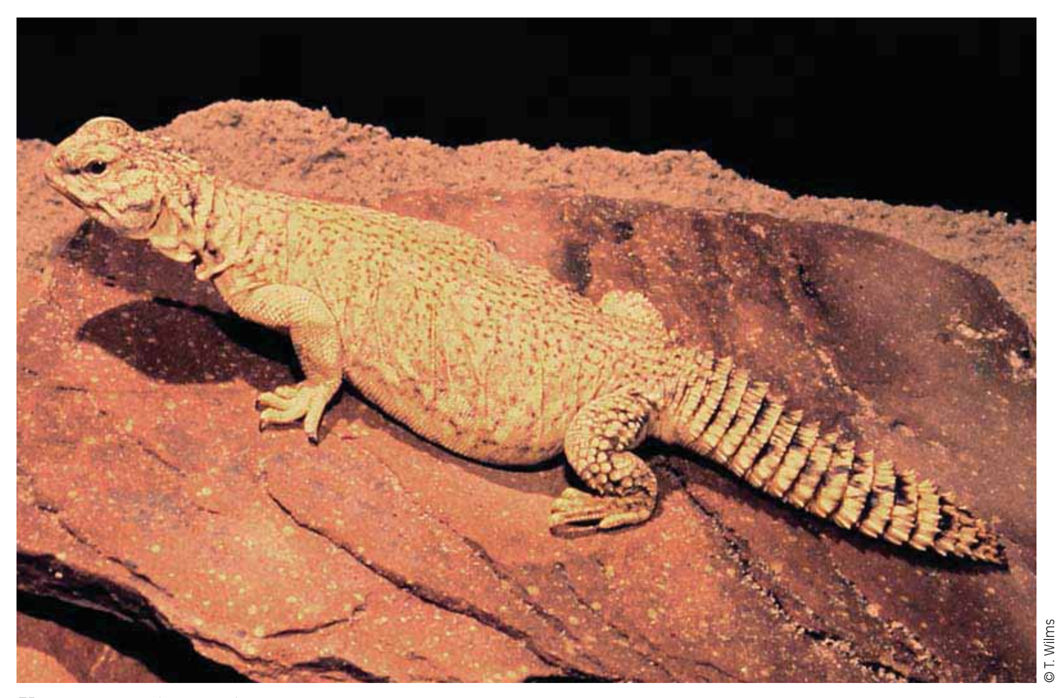
Les fouette-queues du Tchad sont habituellement rapportés à la sous-espèce nominale *U. dispar dispar* dont le type provient de Nubie (Soudan). Toutefois, ils sont génétiquement distincts – plus proches des populations d'Afrique occidentale que de celles de Nubie – et les milieux respectifs sont bien différents. Comme les autres fouette-queues, ils sont diurnes, ne s'éloignent guère de leur terrier et leur nourriture est principalement à base de plantes.





© W. Böhme

***Uromastyx dispar dispar*.**
Environs de Zouar (Tchad).



© T. Wilms

***Uromastyx dispar dispar*.**
Environs de Fada (Tchad).

espèce

Uromastyx dispar flavifasciata Mertens, 1962

famille
Agamidae

Fouette-queue à bandes jaunes
Yellow-fasciated Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Longueur de la queue comprise entre 59 % et 67 % de la longueur museau-cloaque. Coloration dorsale noire avec des bandes transverses jaunes ou blanchâtres. Mauritanie et régions limitrophes du Sahara occidental et de l'Algérie.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 50 cm.

Répartition et habitat

Depuis le Tagant et la région d'Akjoujt en Mauritanie jusqu'au nord du Sahara occidental et la région de Tindouf en Algérie. Zones rocheuses et plaines caillouteuses.

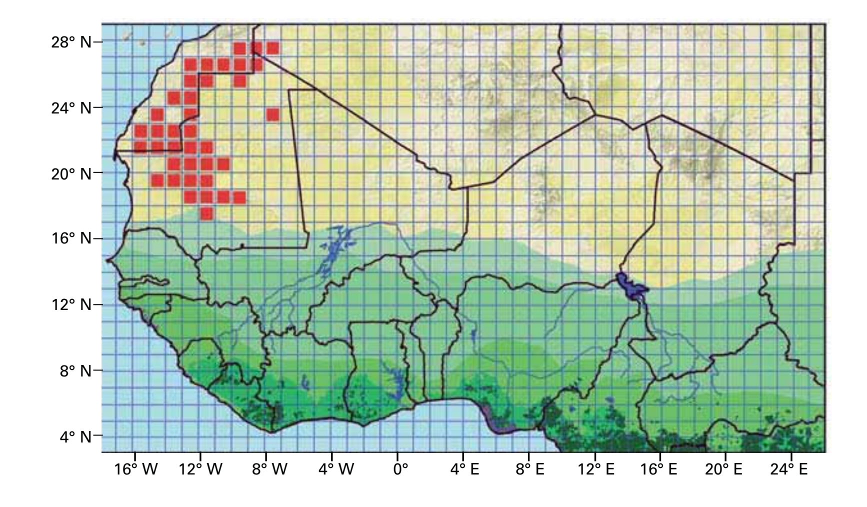
Description

Lézard de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse portant de fortes épines. Tête aplatie. Pupille ronde. Tête et corps couverts de petites écailles lisses. De 164 à 231 rangées d'écailles au milieu du corps (habituellement moins de 200). De 88 à 118 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Longueur de la queue comprise entre 56,5 % et 68,8 % (moyenne 63,2 ± 3,6 %) de la longueur museau-cloaque. De 19 à 21 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration classique est caractéristique, avec sur le dos cinq à sept bandes transversales jaune vif contrastant fortement avec le reste de la coloration qui est noire. Certains spécimens sont entièrement noirs ou présentent de discrètes bandes transversales blanches (morphe ou sous-espèce *obscura* selon les auteurs), et d'autres spécimens, dans l'Adrar, sont grisâtres avec des ocelles clairs centrés et bordés de sombre (morphe « *ocellata* »).

Histoire naturelle

Souvent abondant dans les plaines et plateaux caillouteux plus ou moins ensablés qui couvrent la majeure partie de son aire de distribution. Diurne comme tous les fouette-queues, se tient au soleil sur une pierre. Regagne rapidement son terrier en cas de menace, celui-ci s'ouvrant à même le sol ou sous une grosse pierre. Se nourrit de plantes mais consomme aussi des insectes, notamment des criquets migrateurs en période de pullulation.





© J.-F. Trape

***Uromastyx dispar flavifasciata*.**
Environs de Nbeïka (Tagant, Mauritanie).



© J.-F. Trape

***Uromastyx dispar flavifasciata*.**
Environs d'Atar (Adrar, Mauritanie).

espèce

Uromastyx dispar hodhensis
Trape et Trape, 2012

famille
Agamidae

Fouette-queue du Hodh
Hodh Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Longueur de la queue habituellement comprise entre 63 % et 66 % de la longueur museau-cloaque. Coloration dorsale à dominante beige, la tête, la queue et les membres de même couleur ou à peine plus grisâtres. Sud-est de la Mauritanie.

Dimensions

Longueur totale mesurée jusqu'à 25 cm, mais maximum nettement supérieur.

Répartition et habitat

Enji, environs d'Aratâne, Dahr Tîchit et Dahr Oualata dans le sud-est de la Mauritanie. Zones pierreuses plus ou moins ensablées.

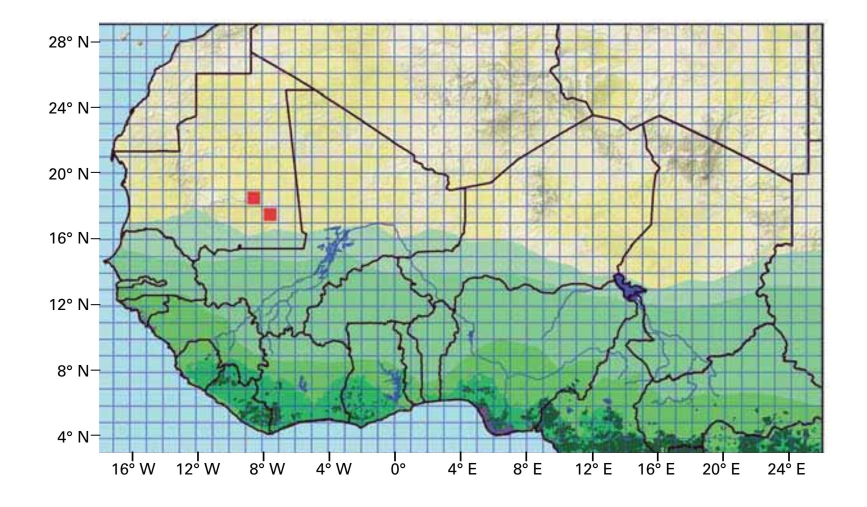
Description

Lézard de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse portant de fortes épines. Tête aplatie. Pupille ronde. Tête et corps couverts de petites écailles lisses. Les écailles des membres plus grandes que celles du corps et épineuses. De 200 à 210 rangées d'écailles au milieu du corps. Environ 100 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Présence de pores préanofémoraux chez les mâles. Longueur de la queue comprise entre 63 % et 66 % de la longueur museau-cloaque. 20 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration dorsale est beige ou couleur sable avec une trame grisâtre peu contrastée plus ou moins diffuse. La queue et les membres sont de même couleur que le dos et la trame grisâtre absente ou réduite. La tête est à peine plus sombre que le dos.

Histoire naturelle

Ce fouette-queue nouvellement décrit, dont l'aire de répartition géographique est située entre celle des sous-espèces *U. d. flavifasciata* à l'ouest et *U. d. maliensis* à l'est, est localement abondant. Il semble davantage associé aux zones plates à la fois empierrées et sablonneuses qu'aux falaises rocheuses caractéristiques de la région de Mauritanie où on le trouve.




© J.-F. Trape

***Uromastyx dispar hodhensis*.**
18° 06’ N, 08° 02’ W (Mauritanie).


© J.-F. Trape

***Uromastyx dispar hodhensis*.**
18° 06’ N, 08° 02’ W (Mauritanie).

espèce

Uromastyx dispar maliensis Joger et Lambert, 1996

famille
Agamidae

Fouette-queue du Mali
Malian Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Longueur de la queue habituellement comprise entre 61 % et 69 % de la longueur museau-cloaque. Coloration dorsale à dominante jaune ou noirâtre, la tête, la queue et les membres noirs. Nord-est du Mali et Hoggar.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 38 cm.

Répartition et habitat

Depuis les environs de Gao, la vallée du Tilemsi et l'Adrar des Iforhas au Mali jusqu'au Tanezrouft et au Hoggar en Algérie. Majeure partie de l'habitat non associée aux reliefs rocheux mais à des sols plats caillouteux plus ou moins ensablés.

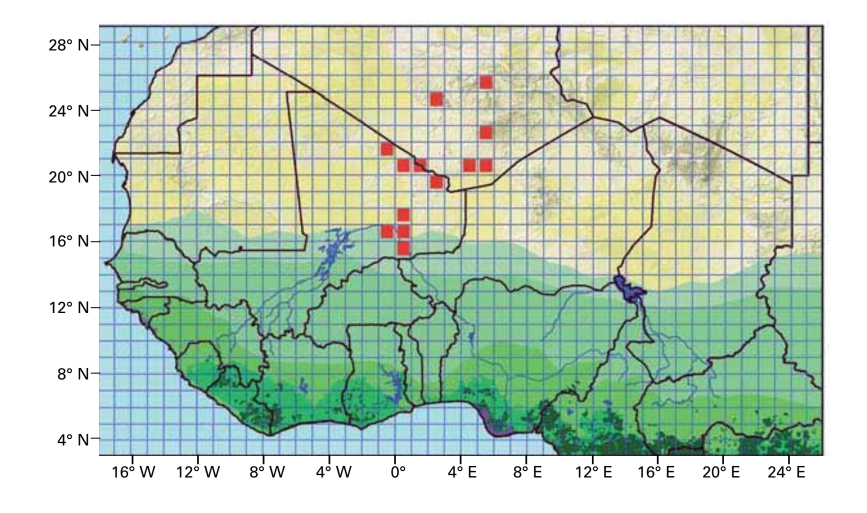
Description

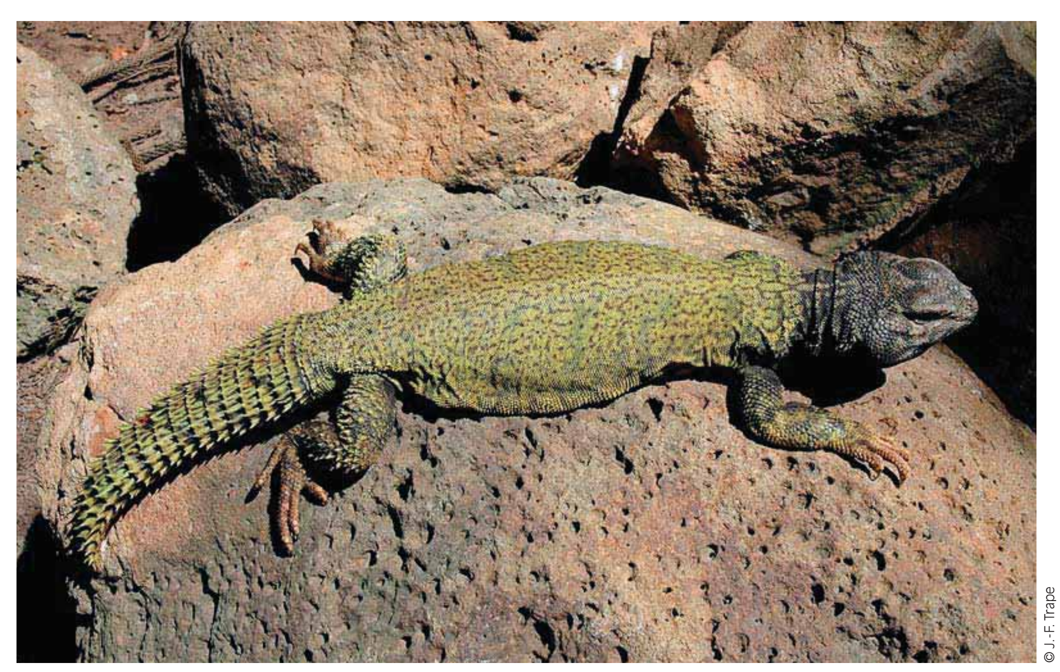
Lézard de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse portant de fortes épines. Tête aplatie. Pupille ronde. Tête et corps couverts de petites écailles lisses. Les écailles des membres plus grandes que celles du corps et épineuses. De 177 à 224 rangées d'écailles au milieu du corps (habituellement moins de 210). De 86 à 112 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Longueur de la queue comprise entre 54,7 % et 70 % (moyenne 64,9 ± 4 %) de la longueur museau-cloaque. De 16 à 20 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration dorsale est habituellement jaune avec une trame noire plus ou moins marquée dessinant de petits ocelles. La tête, le cou, les membres et la queue sont le plus souvent noirs. Certains spécimens sont brun foncé et beige.

Histoire naturelle

Le terrier de ce fouette-queue, long d'environ 2 mètres, s'ouvre le plus souvent directement en plaine sur du sol meuble mais son entrée est parfois creusée sous une grosse pierre. Comme les autres fouette-queues, il s'expose au soleil pendant la journée et se nourrit principalement de plantes.





© J.-F. Trape

***Uromastyx dispar maliensis*.**
Environs de Tessalit (Mali).



© J.-F. Trape

***Uromastyx dispar maliensis*.**
Environs de Tessalit (Mali).

espèce

Uromastyx geyri Müller, 1922

famille
Agamidae

Fouette-queue de Geyr
Geyr's Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Longueur de la queue habituellement comprise entre 73 % et 86 % de la longueur museau-cloaque. Coloration jaune ou orange, avec une trame noire plus ou moins marquée dessinant de petits ocelles. Sahara central, de l'Aïr à l'Adrar des Iforhas et au Hoggar.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 37 cm.

Répartition et habitat

Massifs montagneux et plateaux rocheux du Sahara central, depuis l'Aïr au Niger à l'Adrar des Iforhas au Mali. Vers le nord, il atteint le Hoggar et la région d'Amguid au Tassili N'Ajjer en Algérie.

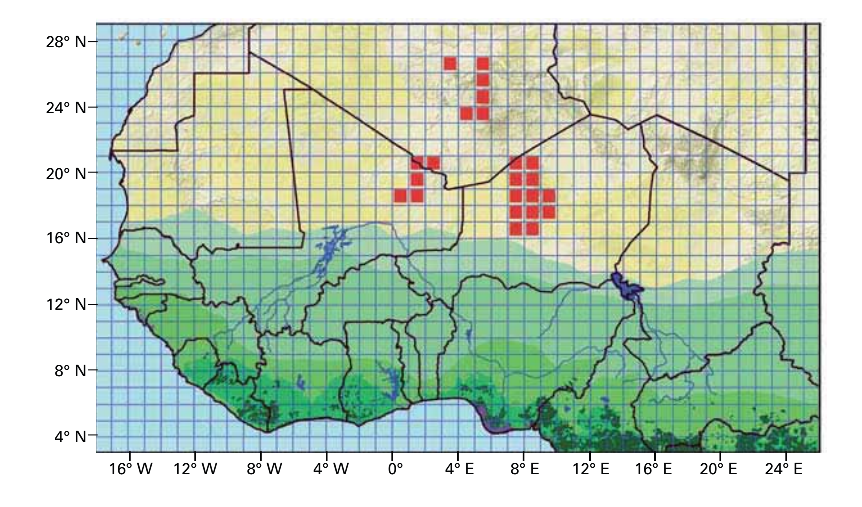
Description

Lézard de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse portant de fortes épines. Tête aplatie. Pupille ronde. Tête et corps couverts de petites écailles lisses. Les écailles des membres plus grandes que celles du corps et épineuses. De 142 à 196 rangées d'écailles au milieu du corps (habituellement moins de 185). De 69 à 93 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Longueur de la queue comprise entre 65,5 % et 98 % (moyenne 79,6 ± 6,2 %) de la longueur museau-cloaque. De 20 à 23 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration dorsale est le plus souvent jaune vif ou orange vif avec une trame noire plus ou moins marquée dessinant de petits ocelles. Lorsque la trame des ocelles est très marquée, la coloration dorsale dominante est noire. La tête, la queue, les membres et le ventre sont jaune vif ou orange vif chez les spécimens pour lesquels la trame dorsale est peu marquée. Lorsqu'elle est marquée, le dessus de la tête et de la queue est noirâtre mais la face ventrale reste jaune ou orange.

Histoire naturelle

Se tient perché pendant la journée sur de gros blocs de rochers. S'abrite préférentiellement dans les crevasses des rochers. Se nourrit principalement de plantes.





© J.-F. Trape

***Uromastyx geyri*.**
Environs de Kidal (Mali).



© J.-F. Trape

***Uromastyx geyri*.**
Environs d'Iferouâne (Niger).

espèce

Uromastyx occidentalis

Mateo, Geniez, López-Jurado et Bons, 1998

famille
Agamidae

Fouette-queue occidental géant
Western giant Mastigure

Identification rapide

Aspect caractéristique d'un fouette-queue. Très grande taille, jusqu'à plus de 50 cm. Longueur de la queue de 62 % à 74 % de la longueur museau-cloaque. Grand nombre d'écailles transversales au milieu du corps (297 et 301 chez les deux seuls spécimens étudiés). Absence de pores préanaux et fémoraux. Adrar Souttouf.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 53 cm.

Répartition et habitat

Espèce décrite de Aagtel Agmumuit (21° 52' N, 15° 31' W), entre Yeloua et Mades, et retrouvée également à Udei Sfa (22° 22' N, 15° 32' W) dans l'Adrar Souttouf au sud du Sahara occidental (Maroc). Elle semble endémique de ce petit massif rocheux.

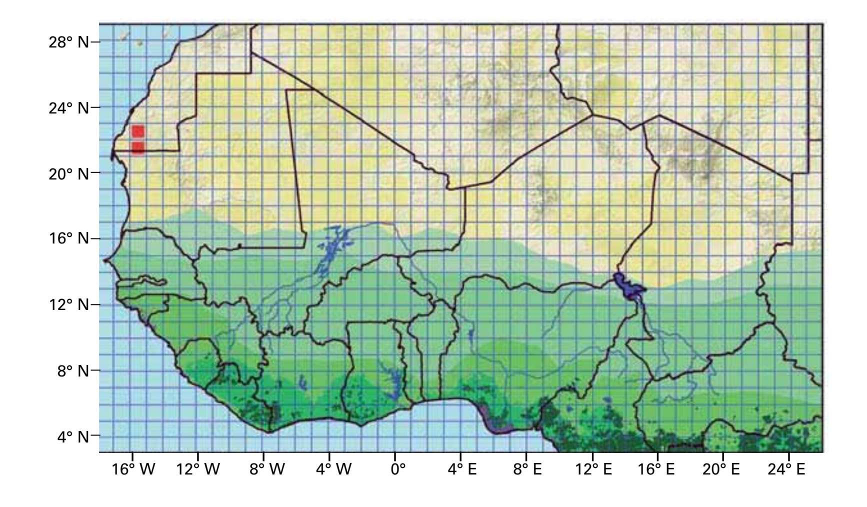
Description

Lézard de grande taille, à forme massive et corps aplati dorso-ventralement, à membres courts terminés par des griffes et à queue épaisse portant de fortes épines. Tête petite (environ 22 % de la longueur museau-cloaque) et aplatie. Pupille ronde. Tête et corps couverts de petites écailles lisses. Six rangées d'écailles entre les grandes sous-oculaires et les supra-labiales. Respectivement 297 et 301 rangées d'écailles au milieu du corps chez les deux seuls spécimens étudiés. Respectivement 121 et 122 écailles ventrales entre le pli gulaire et le pli inguinal. Absence de tubercules sur les flancs. Pas de pores préanaux ni fémoraux. Longueur de la queue variant de 62 % (juvénile) à 74 % (adulte mâle) de la longueur museau-cloaque. 23 rangées de grandes écailles épineuses verticillées sur la queue.

La coloration de l'adulte mâle est entièrement brun rougeâtre foncé. Le spécimen juvénile est brun jaunâtre avec de petites taches et vermiculations sombres.

Histoire naturelle

Cette espèce sur laquelle on ne dispose que de très peu de données apparaît remarquable par sa grande taille et sa parenté avec les espèces de fouette-queues d'Égypte et du Moyen-Orient du complexe *Uromastyx aegyptia*.





© J.-A. Mateo

***Uromastyx occidentalis*. Moulage.**
Adrar Souttouf (Sahara occidental).



© J.-A. Mateo

***Uromastyx occidentalis*.**
Adrar Souttouf (Sahara occidental).

espèce
Chamaeleo africanus Laurenti, 1768

Caméléon africain
African Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration dominante verte. En vue de profil, partie postérieure du casque fortement bombée avec une carène pariétale convexe. Présence d'un éperon tarsien chez le mâle. Savanes sahélo-soudaniennes et sud du Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 18 cm, longueur totale jusqu'à 38 cm.

Répartition et habitat

Sahel et oasis du sud du Sahara depuis la Mauritanie jusqu'à la Somalie. Pénètre profondément en zone soudanienne au Nigeria. En Égypte, remonte par la vallée du Nil jusqu'à la région d'Alexandrie. Anciennement introduit dans le Péloponnèse en Grèce.

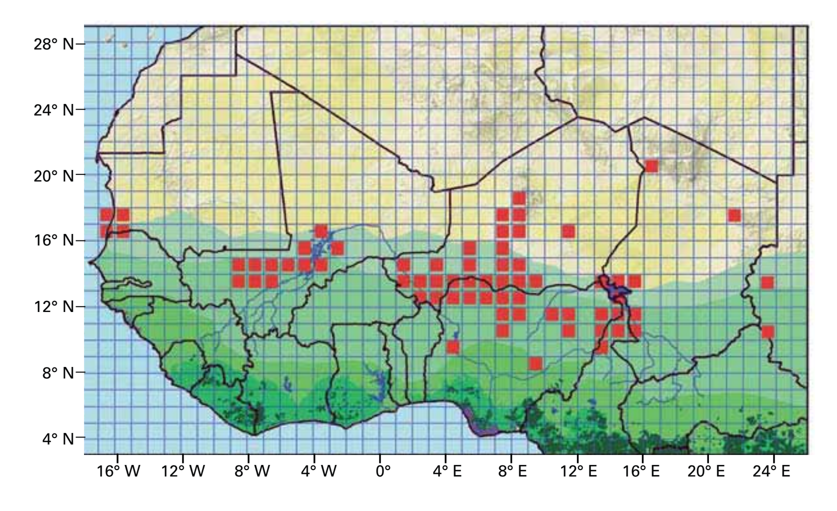
Description

Tête, corps et queue recouverts de petites écailles granuleuses de taille homogène. Tête bien séparée du corps. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec un casque fortement bombé postérieurement et une carène pariétale convexe. Très longue langue vermiforme. Crête gulaire présente. Corps fortement comprimé latéralement. Pattes allongées, terminées par des doigts opposés en forme de pince. Une seule griffe à chaque doigt. Présence d'un éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est similaire ou légèrement supérieure à celle du corps.

La coloration de base est verte, avec deux bandes latérales jaunâtres et de nombreuses petites taches sombres plus ou moins apparentes sur les côtés du corps. Elle peut changer rapidement, révélant des motifs dorsaux contrastés ou virant au brun ou au noir, en particulier quand l'animal est menacé.

Histoire naturelle

Ce caméléon est l'hôte habituel des acacias. Il est souvent observé sur le sol quand il traverse une route ou un chemin en début de saison sèche. Comme tous les caméléons, il est diurne et se déplace très lentement. Il se nourrit d'insectes et autres arthropodes qu'il capture en projetant soudainement sa langue protractile avec une grande précision, jusqu'à une vingtaine de centimètres. Généralement très craint par les villageois, il est pourtant totalement inoffensif pour l'homme.





***Chamaeleo africanus*. 16° 55' N, 16° 08' W (Trarza, Mauritanie).**



***Chamaeleo africanus*. Environs de Dosso (Niger).**

espèce

Chamaeleo chamaeleon (Linnæus, 1758)

famille
Chamaeleonidae

Caméléon commun
Common Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Partie postérieure du casque fortement bombée et gros lobes occipitaux. Afrique du Nord.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 17 cm, longueur totale jusqu'à 34 cm.

Répartition et habitat

Large répartition en Afrique du Nord, dans le sud de la péninsule Ibérique et au Moyen-Orient. La limite sud connue est la sebkha d'Imlili (23° 16' N, 15° 55' W) au Sahara occidental.

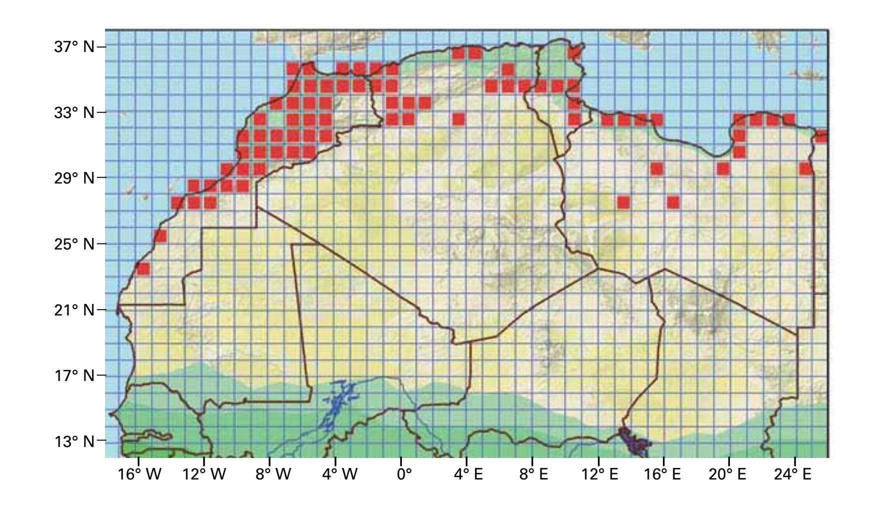
Description

Tête, corps et queue recouverts de petites écailles granuleuses de taille homogène. Tête bien séparée du corps. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec un casque fortement bombé postérieurement. A l'arrière de la tête, présence de chaque côté sur la crête pariétale d'un lobe occipital. Très longue langue vermiforme. Crête gulaire présente. Corps fortement comprimé latéralement. Pattes allongées, terminées par des doigts opposés en forme de pince. Une seule griffe à chaque doigt. Absence habituelle d'éperon tarsien chez le mâle, parfois une petite ébauche d'éperon. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est plus ou moins similaire à celle du corps.

La coloration est très variable selon de nombreux facteurs dont l'état physiologique et les interactions sociales. Elle est souvent à dominante verte chez les femelles et brune chez les mâles.

Histoire naturelle

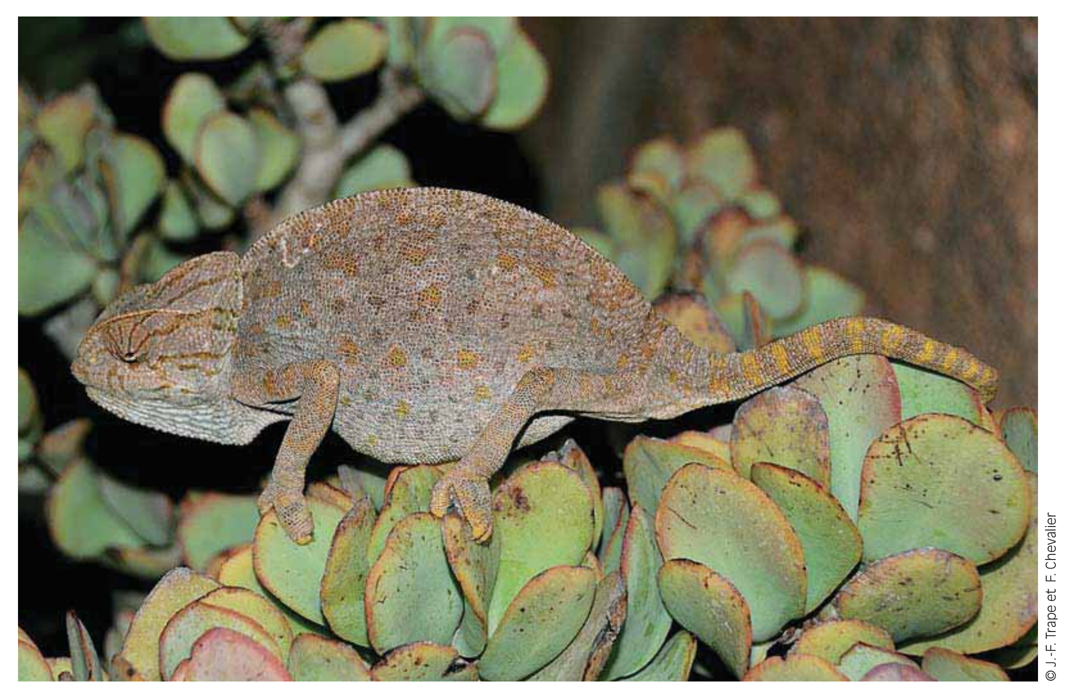
C'est le seul caméléon rencontré au Sahara occidental et en bordure nord du Sahara. Dans ces régions, on le trouve surtout dans les arbustes et buissons du lit des oueds où il est parfois assez abondant. Les juvéniles sont aussi présents dans la végétation herbacée. Comme tous les caméléons, il est diurne et se nourrit de petits arthropodes. La femelle pond ses œufs dans un petit tunnel de 20 à 30 cm de long qu'elle creuse dans le sol.





© J.-F. Trape

Chamaeleo chamaeleon.
Environs de Sidi Akhfennir (Maroc).



© J.-F. Trape et F. Chevalier

Chamaeleo chamaeleon.
23°41'N, 15°40'W (Sahara occidental, Maroc).

espèce

Chamaeleo gracilis Hallowell, 1842

famille
Chamaeleonidae

Caméléon gracile
Slender Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration dominante verte. Casque pointu vers l'arrière, son bord postérieur faisant un angle aigu en vue de profil. Présence d'un éperon tarsien chez les mâles. Savanes et forêts claires guinéennes et soudano-guinéennes.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 36 cm.

Répartition et habitat

Savanes et forêts claires guinéennes et soudano-guinéennes, depuis le Sénégal jusqu'à l'Éthiopie et la Tanzanie.

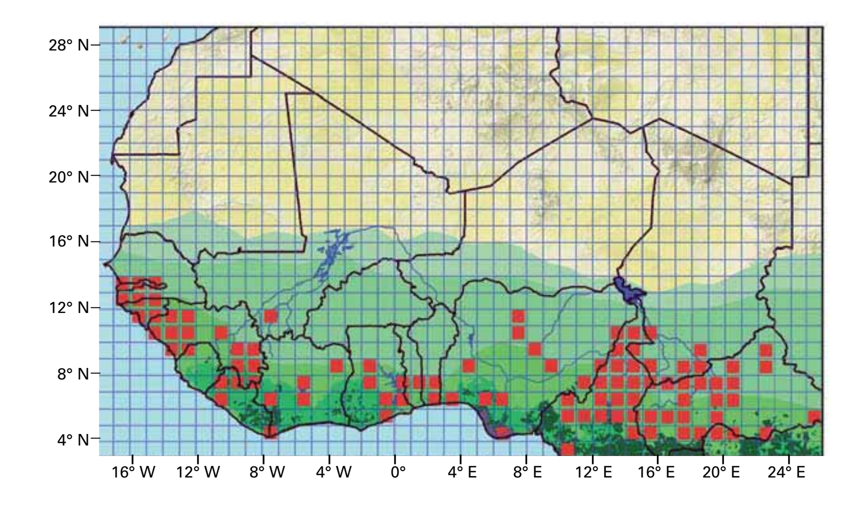
Description

Tête, corps et queue recouverts de petites écailles granuleuses de taille homogène. Tête bien séparée du corps. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Long casque relevé et pointu vers l'arrière. De profil, rapport entre la distance de l'orbite à la pointe du casque et la distance de l'orbite à la pointe du museau habituellement compris entre 1,5 et 1,8. Pas de lobes occipitaux. Très longue langue vermiforme. Crête gulaire bien développée. Crête ventrale présente. Une seule griffe à chaque doigt. Présence d'un éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est similaire à celle du corps.

La coloration de base est verte, avec une bande latérale blanchâtre en arrière de la base de la patte antérieure et souvent de nombreux petits points sombres plus ou moins apparents sur les côtés du corps. La coloration peut changer rapidement, révélant des motifs dorsaux contrastés ou virant au brun, en particulier quand l'animal est menacé.

Histoire naturelle

Ce caméléon est particulièrement abondant en zone guinéenne mais il ne pénètre pas dans la grande forêt dense. Arboricole et diurne, il est également souvent observé au sol dans les villages ou sur les chemins. Comme tous les caméléons, il se déplace très lentement et se nourrit d'insectes et autres arthropodes. Il fait face et se montre menaçant quand il est dérangé, mais il mord rarement et ne présente aucun danger malgré sa très mauvaise réputation auprès des populations locales.




© J.-F. Trape

***Chamaeleo gracilis*.**
Konsankoro (Guinée).


© J.-F. Trape

***Chamaeleo gracilis*.**
Nsonsomea (Ghana).

espèce

Chamaeleo laevigatus Gray, 1863

famille
Chamaeleonidae

Caméléon lisse
Smooth Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration verdâtre ou brunâtre. Crêtes sur la tête et le corps peu développées. Partie arrière du casque tectiforme, son bord postérieur arrondi ou faisant un angle obtus en vue de profil, la crête pariétale bombée. Absence d'éperon tarsien chez les mâles. Savanes d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 24 cm.

Répartition et habitat

Savanes d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est, depuis le Tchad et le Cameroun jusqu'à l'Éthiopie et la Zambie. Précédemment confondu avec *C. senegalensis* dans la partie occidentale de son aire de répartition.

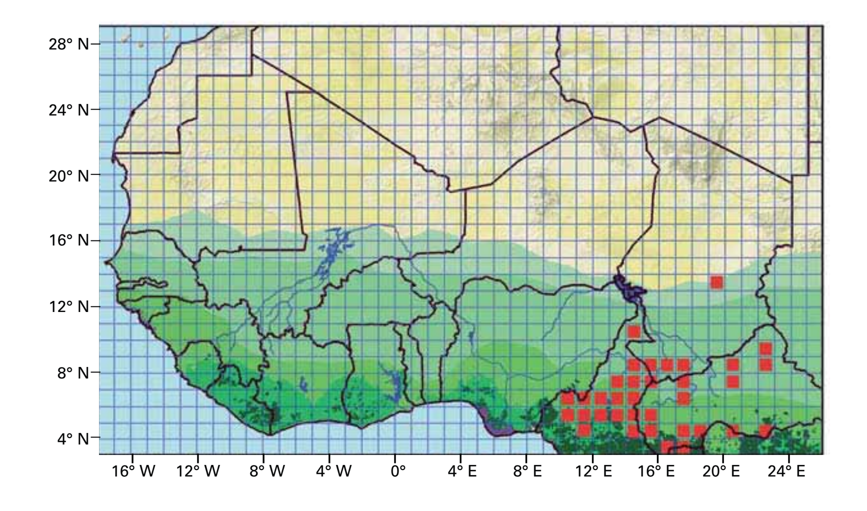
Description

Tête, corps et queue recouverts de petites écailles granuleuses de taille homogène. Tête bien séparée du corps. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Casque faiblement élevé postérieurement, tectiforme, avec une crête pariétale légèrement bombée. En vue de profil, crête pariétale nettement visible et bord postérieur du casque arrondi ou faisant un angle obtus. Pas de lobes occipitaux. Distance entre la commissure des mâchoires et l'extrémité du casque égale ou à peine plus longue que la longueur de la bouche. Très longue langue vermiforme. Pas de crête dorsale mais une série de granules agrandis sur la ligne vertébrale. Présence d'une crête gulaire et d'une crête ventrale. Une seule griffe à chaque doigt. Absence d'éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, un peu plus courte que le corps.

La coloration est brunâtre ou verdâtre, cette dernière pouvant varier du vert foncé au vert jaunâtre et à différentes nuances de brun verdâtre et gris verdâtre. Les crêtes gulaire et ventrale sont blanches. Il existe souvent sur le côté du corps une ou deux bandes latérales blanchâtres ou jaunâtres et de petites taches sombres.

Histoire naturelle

Ce caméléon est commun dans les arbres et arbustes en zone de savane d'Afrique centrale. Il semble fréquenter plus particulièrement le bord des cours d'eau et des marais.




© M. LeBreton

Chamaeleo laevigatus.
Environs de Ngambe Tikar (Cameroun).


© M. LeBreton

Chamaeleo laevigatus.
Environs de Ngambe Tikar (Cameroun).

espèce

Chamaeleo necasi

Ullenbruch, Krause et Böhme, 2007

famille
Chamaeleonidae

Caméléon de Necås
Necås' Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration dominante verte. Casque pointu vers l'arrière, son bord postérieur faisant un angle aigu en vue de profil. Présence d'un éperon tarsien chez les mâles. Deux gros lobes cutanés dépassant l'arrière du casque. Forêts reliques et forêts-galeries en zone de savane guinéenne.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à environ 30 cm.

Répartition et habitat

Espèce récemment décrite à partir de spécimens collectés dans le sud du Togo et du Bénin. Forêts reliques et forêts-galeries.

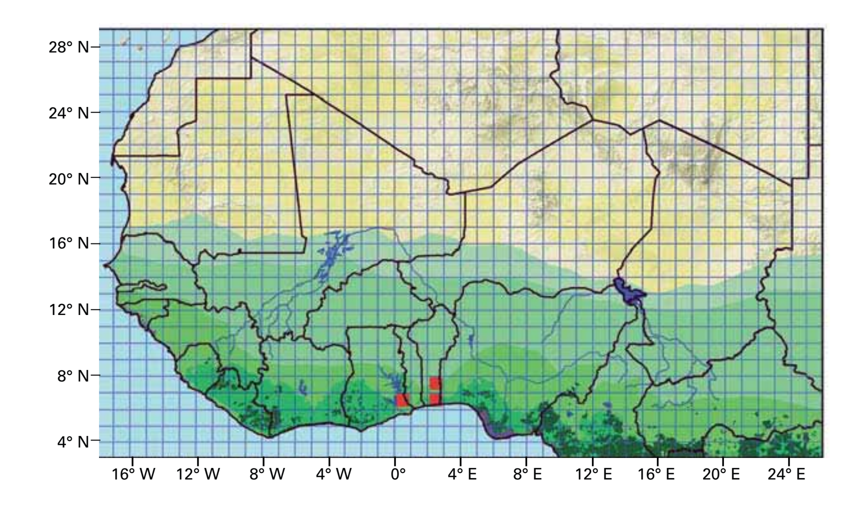
Description

Tête, corps et queue recouverts de petites écailles de taille homogène. Tête bien séparée du corps. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Long casque relevé et pointu vers l'arrière. Présence à l'arrière du casque de deux gros lobes cutanés en contact sur la nuque. Très longue langue vermiforme. Crête gulaire bien développée. Crête ventrale présente. Crête dorsale fortement marquée. Une seule griffe à chaque doigt. Présence d'un éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est similaire à celle du corps.

La coloration de base est verte, avec ou sans la présence d'une bande latérale blanchâtre. En situation de stress, la coloration devient vert jaune avec de nombreux petits points noirs.

Histoire naturelle

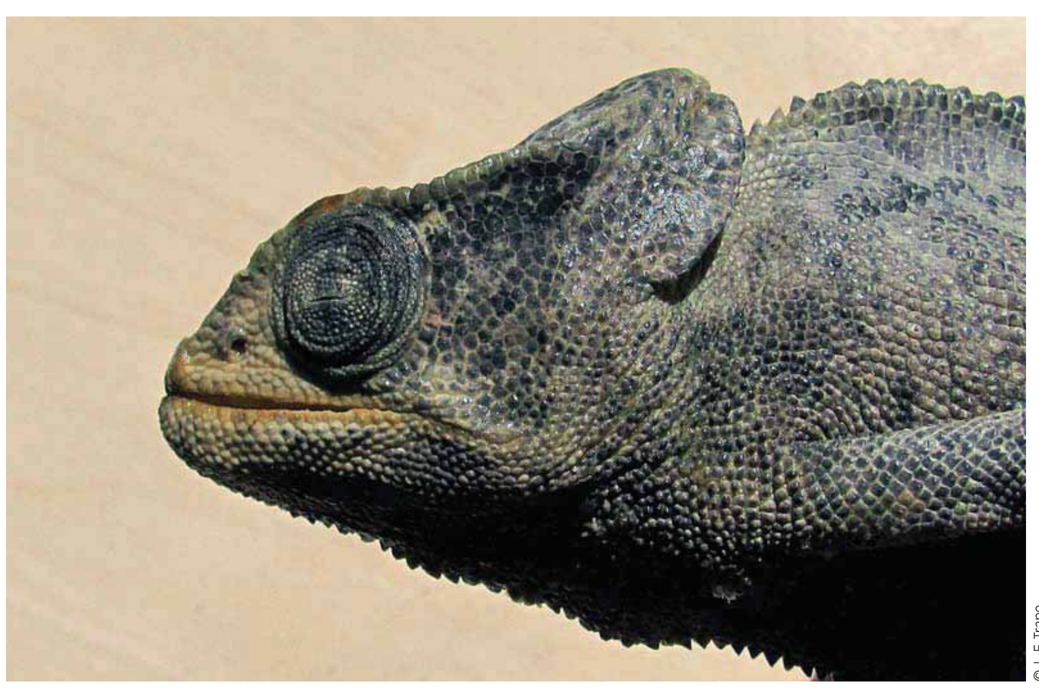
Ce caméléon récemment découvert semble rare, cela même dans les forêts du sud du Togo (Missahoé) et du Bénin (Lama et Zou) d'où proviennent les quelques spécimens connus de cette espèce : sur plus de 400 caméléons de cette région que nous avons examinés, *C. senegalensis* et *C. gracilis* étaient les seules espèces représentées. Morphologiquement, le principal caractère distinctif entre *C. necasi* et *C. gracilis* est le fort développement des lobes cutanés à l'arrière du casque chez *C. necasi*. La distribution de cette espèce est probablement plus large que celle actuellement connue et pourrait notamment intéresser les forêts limitrophes du sud du Ghana et du Nigeria.





© K. Ullenbruch

***Chamaeleo necasi*.**
Spécimen en captivité (Bénin).



© J.-F. Trape

***Chamaeleo necasi*.**
Paratype de Kpalimé (Togo).

espèce

Chamaeleo senegalensis Daudin, 1802

famille
Chamaeleonidae

Caméléon du Sénégal
Senegal Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration dominante verte. Partie arrière du casque aplatie, son bord postérieur faisant un angle droit ou obtus en vue de profil. Absence d'éperon tarsien chez les mâles. Savane.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 30 cm.

Répartition et habitat

Savanes soudanienne et soudano-sahélienne, depuis le Sénégal jusqu'au Nigeria. Pénètre également en savane guinéenne où il est beaucoup plus rare que *C. gracilis*.

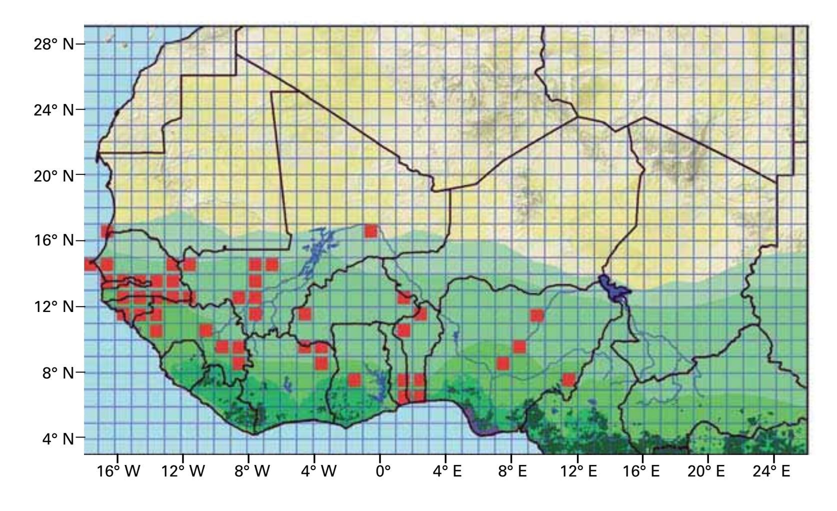
Description

Tête, corps et queue recouverts de petites écailles de taille homogène. Tête bien séparée du corps. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Partie arrière du casque aplatie, son bord postérieur faisant un angle droit ou obtus. De profil, rapport entre la distance de l'orbite à la pointe du casque et la distance de l'orbite à la pointe du museau habituellement compris entre 1,1 et 1,4. Pas de lobes occipitaux. Très longue langue vermiforme. Présence d'une crête gulaire. Présence d'une crête ventrale. Une seule griffe à chaque doigt. Absence d'éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est habituellement un peu plus courte que celle du corps.

La coloration de base est verte, avec une bande latérale blanchâtre en arrière de la base de la patte antérieure. La coloration peut changer rapidement, virant au brun clair ou au gris, ou révélant des bandes verticales foncées qui bifurquent en forme de Y près de la crête dorsale.

Histoire naturelle

Ce caméléon est très largement distribué dans les savanes et les forêts sèches d'Afrique de l'Ouest. De plus, il est souvent abondant dans les villes et les villages, car il affectionne les neems (*Azadirachta indica*) plantés le long des routes et dans les cours. Il est diurne et se nourrit d'insectes et autres arthropodes qu'il capture en détendant soudainement sa langue. Menacé, il cherche à intimider son agresseur en faisant face la bouche ouverte, mais il est totalement inoffensif pour l'homme et c'est à tort qu'il est souvent très craint.





© J.-F. Trape

***Chamaeleo senegalensis*.**
Mbour (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Chamaeleo senegalensis*.**
Adjido (Bénin).

espèce

Rhampholeon spectrum (Buchholz, 1874)

famille
Chamaeleonidae

Caméléon nain
Pigmy Chameleon

Identification rapide

Tout petit caméléon, moins de 10 cm de long. Couleur d'une feuille morte. Queue non préhensile et beaucoup plus courte que le corps. Deux griffes à chaque doigt. Forêt dense du sud-est du Nigeria.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 9 cm.

Répartition et habitat

Du sud du Nigeria à la République centrafricaine et au Congo, en forêt dense.

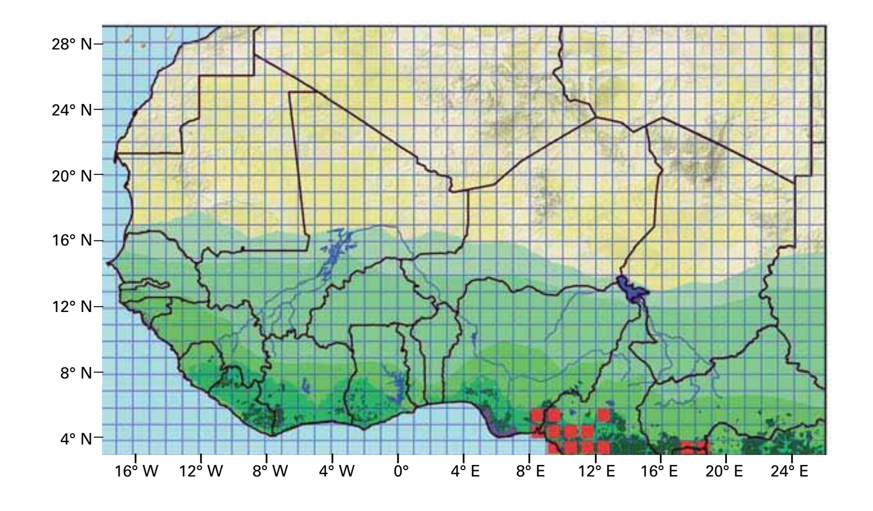
Description

Tête peu séparée du corps. Une petite protubérance située entre les narines et dirigée vers l'avant en forme de rostre. Deux grands yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec une petite carène transversale entre les yeux dessinant un triangle avec les deux carènes latérales. Pas de carène pariétale. Pas de crête gulaire. Longue langue vermiforme. Corps fortement comprimé latéralement. Pattes allongées, terminées par des doigts opposés en forme de pince, avec deux griffes à chaque doigt. Queue solide, courte et épaisse, non préhensile, dont la longueur est d'environ la moitié de celle du corps. Tête, corps et queue recouverts de petites écailles de taille homogène et de quelques tubercules un peu élargis.

La coloration de base est beige ou brunâtre, comme celle des feuilles mortes où ce caméléon est parfaitement camouflé pendant la journée.

Histoire naturelle

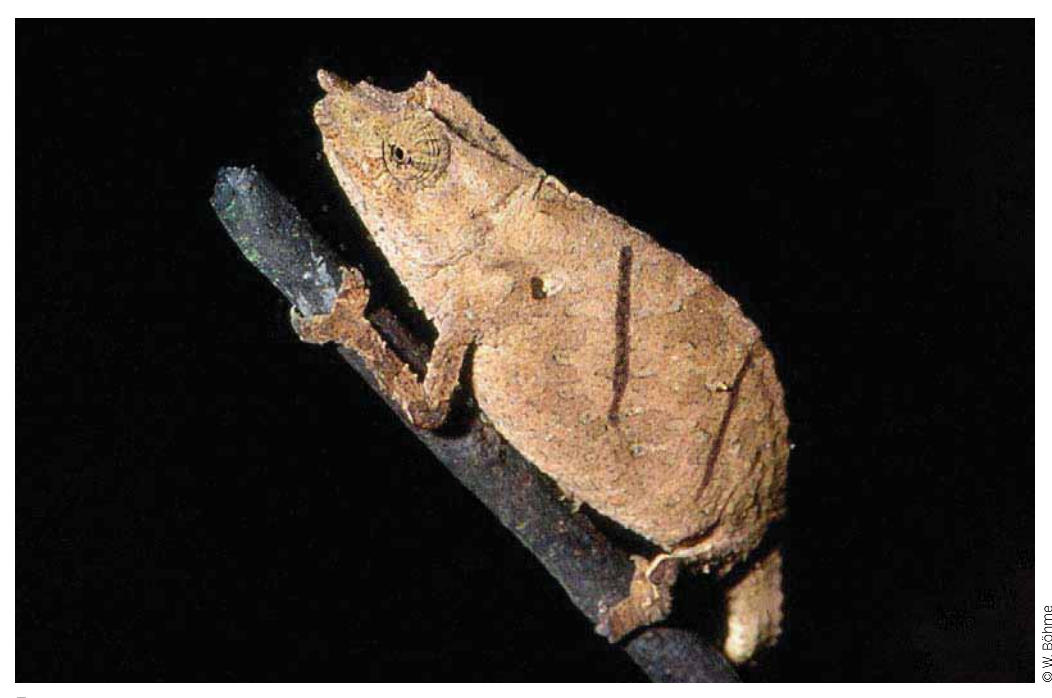
Le caméléon nain est une espèce de forêt dense, qui se tient pendant la journée au niveau du sol, sur les tas de feuilles mortes, où il chasse les petits insectes dont il se nourrit. La nuit, il monte sur les branches basses de la végétation, à environ un mètre du sol seulement. Très discret, il est sans doute plus commun dans le sud du Nigeria que la rareté des observations ne le suggère.





© A. Schmitz

***Rhampholeon spectrum*.**
Mont Kupe (Cameroun).



© W. Böhme

***Rhampholeon spectrum*.**
Mont Nionako (Cameroun).

espèce

Trioceros cristatus (Stutchbury, 1837)

famille
Chamaeleonidae

Caméléon à crête
Crested Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Présence d'une longue et haute crête ondulante sur la ligne dorsale maintenue par des structures rigides régulièrement espacées. Coloration brunâtre chez le mâle, verte chez la femelle. Forêt dense.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 14 cm, longueur totale jusqu'à 25 cm.

Répartition et habitat

Forêt dense, du sud-est du Nigeria au Congo et à la République centrafricaine.

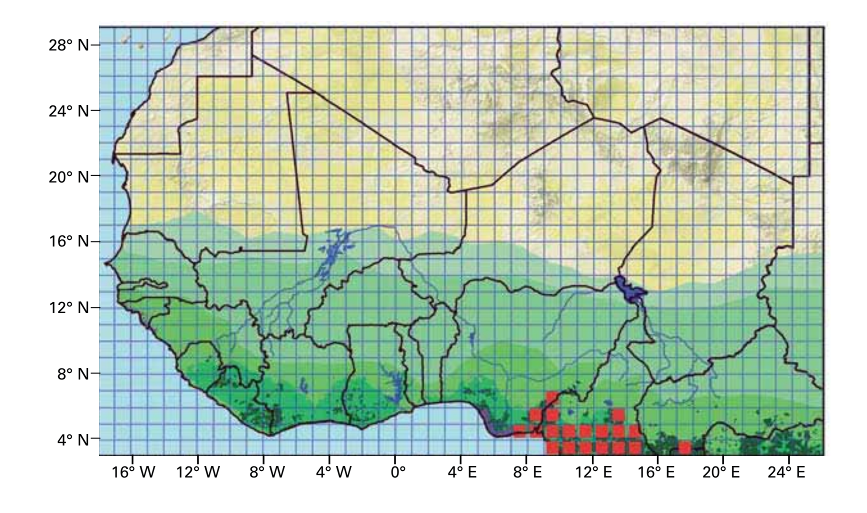
Description

Tête bien séparée du corps. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec un casque aplati, pointu postérieurement. Très longue langue vermiforme. Corps fortement comprimé latéralement, avec sur la ligne médio-dorsale une longue crête ondulante maintenue par une vingtaine de structures rigides régulièrement espacées. Écailles granuleuses, de taille hétérogène sur le côté du corps, avec présence de grandes écailles entourées de petites écailles. Absence de crête ventrale. Pattes allongées, terminées par des doigts opposés en forme de pince. Une seule griffe à chaque doigt. Absence d'éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est toujours inférieure à celle du corps.

La coloration de base des mâles est brun rougeâtre, avec de nombreuses petites taches de couleur blanche, bleue ou rouge sur les côtés du corps. La gorge présente souvent des lignes rouge vif. Les femelles sont vertes.

Histoire naturelle

Cette belle espèce strictement forestière est trouvée dans des arbres et des arbustes de toutes dimensions, mais elle se limite aux parties basses de la forêt, souvent à proximité immédiate du sol. Elle est commune en Afrique centrale, mais elle ne semble pas dépasser vers l'ouest le sud-est du Nigeria. Comme tous les caméléons, elle est active de jour et se nourrit de petits arthropodes qu'elle capture en projetant soudainement sa langue.





© J.-F. Trape

***Trioceros cristatus*.**
Lomié (Cameroun).



© J.-F. Trape

***Trioceros cristatus*.**
Lomié (Cameroun).

espèce
Trioceros oweni (Gray, 1831)

famille
Chamaeleonidae

Caméléon à 3 cornes
Three-horned Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration de base verte foncée avec des bandes sombres. Mâles avec trois cornes, femelles sans cornes. Absence de crête gulaire et de crête ventrale. Queue très longue, plus d'une fois et demie la longueur du reste du corps. Forêt dense du sud-est du Nigeria.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 12 cm, longueur totale jusqu'à 30 cm.

Répartition et habitat

Forêt dense, depuis le sud-est du Nigeria jusqu'à la République centrafricaine et l'Angola.

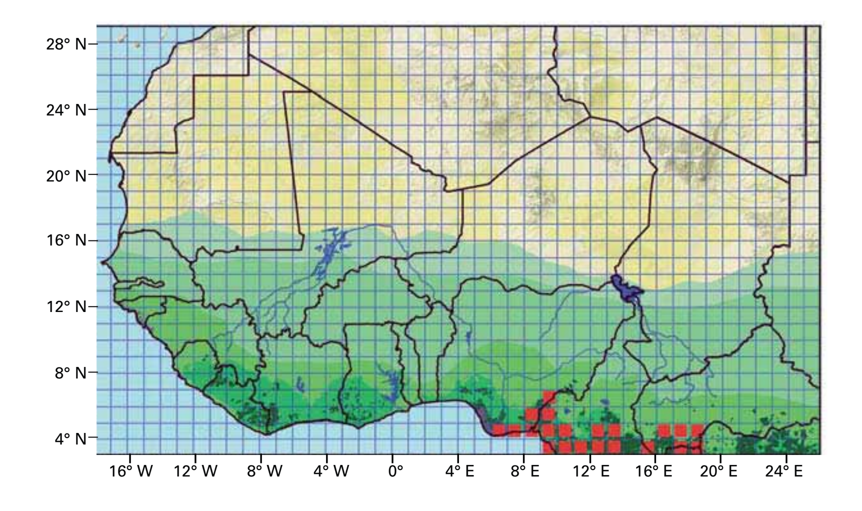
Description

Tête, corps et queue recouverts de petites écailles de taille homogène. Tête avec trois longues cornes dirigées vers l'avant chez les mâles. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec un casque en forme de toit, la carène pariétale plus haute que les carènes latérales. Très longue langue vermiforme. Absence de crête gulaire. Corps fortement comprimé latéralement. Absence de crête ventrale. Pattes allongées, terminées par des doigts opposés en forme de pince. Une seule griffe à chaque doigt. Absence d'éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est supérieure à une fois et demie la longueur du corps.

La coloration de base est vert foncé. Il existe sur le corps quatre larges bandes verticales d'un vert encore plus foncé. Il existe souvent des taches brun rougeâtre disposées en ligne horizontalement sur les flancs. Ces taches peuvent changer rapidement de couleur et devenir entièrement blanches tandis que le reste du corps reste vert.

Histoire naturelle

Cette belle espèce est associée aux grands arbres de la forêt dense. Largement répartie et assez commune en Afrique équatoriale, elle ne semble pas dépasser vers l'ouest le delta du fleuve Niger. Comme les autres espèces de caméléons, elle est diurne et se nourrit d'arthropodes. Elle est connue pour se laisser volontairement tomber sur le sol quand elle est menacée.





© M. Glazer

***Trioceros oweni* (mâle).**
Haute Sangha (Congo).



© M. Glazer

***Trioceros oweni* (femelle).**
Mbalam (Cameroun).

espèce

Trioceros quadricornis gracilior
(Böhme et Klaver, 1981)

famille
Chamaeleonidae

Caméléon à 4 cornes du Nord
Northern Four-horned Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration de base verte. Mâles avec quatre cornes et un voile en forme de nageoire sur la queue, femelles sans cornes ni voile. Crête gulaire et début de la crête ventrale fortement dentelés. Crête dorsale très marquée. Forêts de montagne du sud-est du Nigeria et du Cameroun limitrophe.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 15 cm, longueur totale jusqu'à 35 cm.

Répartition et habitat

Forêts de montagne du mont Sonkwala au Nigeria et des monts Lefo, Bamboutos et Oku au Cameroun.

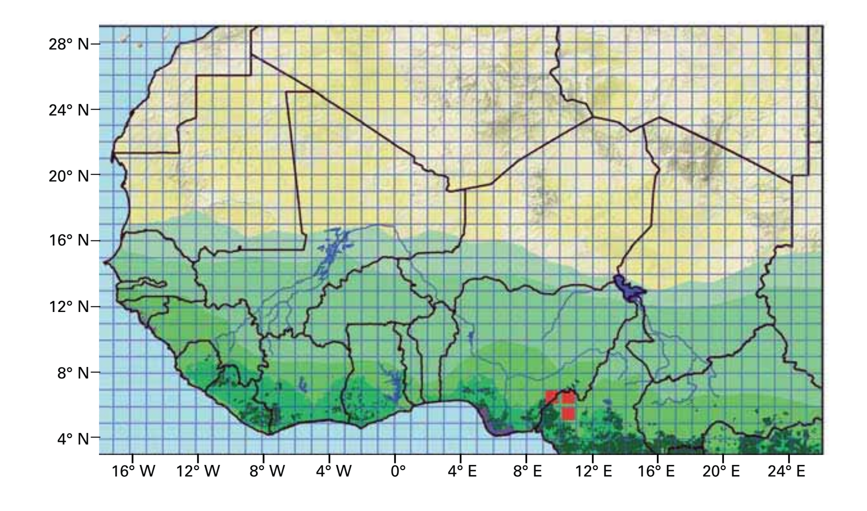
Description

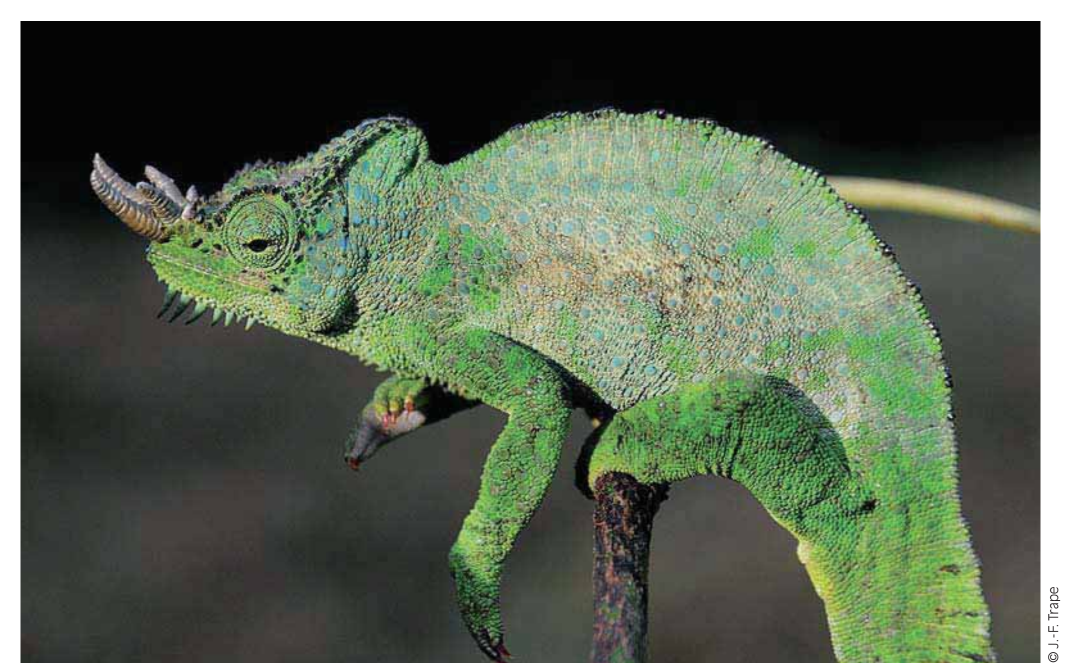
Tête bien séparée du corps, avec quatre cornes dirigées vers l'avant chez les mâles. Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec un casque fortement bombé postérieurement et une carène pariétale convexe. Très longue langue vermiforme. Crête gulaire et crête ventrale très marquées, formées de grandes épines dont la longueur diminue progressivement du museau au cloaque. Corps fortement comprimé latéralement. Écailles sur le côté du corps de taille hétérogène, avec présence de grandes écailles entourées de petites écailles. Pattes allongées, terminées par des doigts opposés en forme de pince. Une seule griffe à chaque doigt. Absence d'éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, dont la longueur est de 1,1 à 1,5 fois supérieure à celle du reste du corps.

La coloration de base dans les deux sexes est verte. Elle vire souvent au bleu clair sur une partie de la tête et du corps.

Histoire naturelle

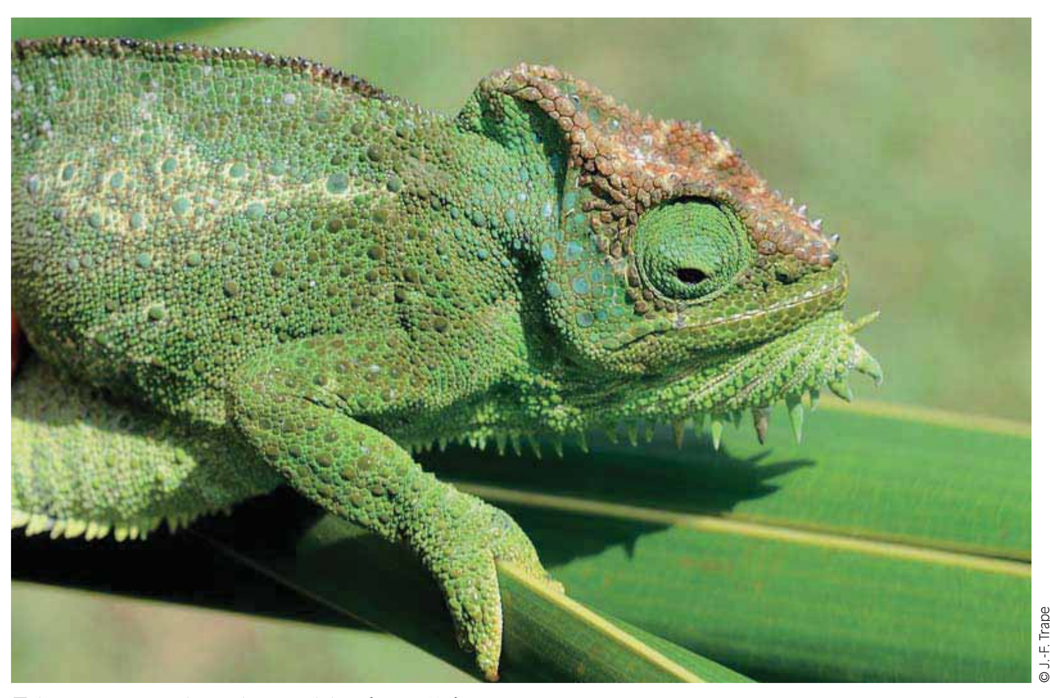
Ce caméléon de montagne est endémique des forêts d'altitude d'un petit nombre de pics volcaniques des environs d'Obudu au Nigeria et de Bamenda au Cameroun, entre 1 600 m et 2 700 m. Il s'adapte bien à la captivité et est très recherché par les terrariophiles. Le commerce de cette espèce et la déforestation menacent sa survie. Il reste fréquent à Oku (Cameroun).





© J.-F. Trape

Trioceros quadricornis gracilior **(mâle).**
Mont Oku (Cameroun).



© J.-F. Trape

Trioceros quadricornis gracilior **(femelle).**
Mont Oku (Cameroun).

espèce

Trioceros serratus (Mertens, 1922)

famille
Chamaeleonidae

Caméléon dentelé
Serrated Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration de base verte ou brun orangé. Présence d'une crête dentelée sur le dos et la queue des mâles. Écailles sur le côté du corps de taille hétérogène, avec de grandes écailles bordées de petites écailles. Crête gulaire épineuse, la longueur des épines une à deux fois plus longue que l'ouverture des yeux. Régions de montagne du sud-est du Nigeria et du Cameroun limitrophe.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à environ 20 cm.

Répartition et habitat

Forêts de montagne des plateaux d'Obudu et de Mambila dans le sud-est du Nigeria, des monts Bamboutos, Nkogam, Bana, Lefo, Oku et des Bamenda Highlands au Cameroun. Espèce récemment sortie de la synonymie de *T. wiedersheimi* dont elle est différenciable par analyse génétique.

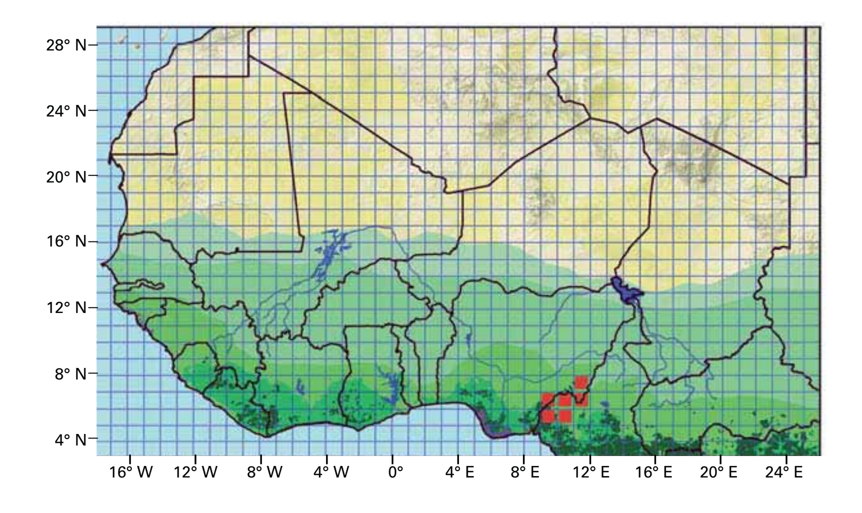
Description

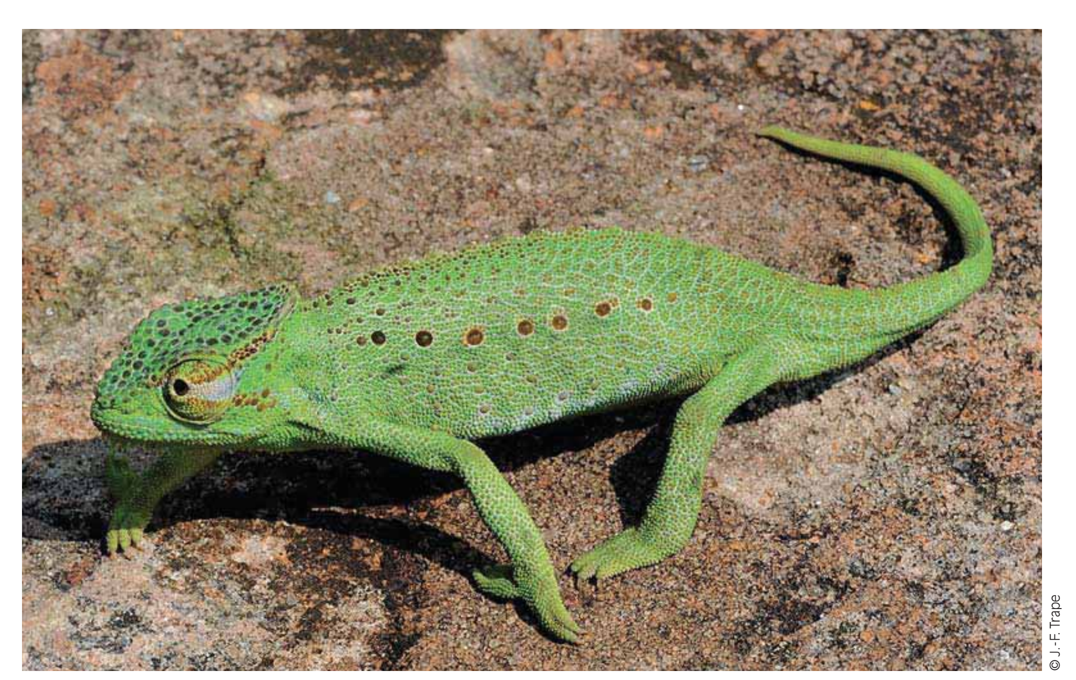
Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec un casque aplati. Un profond sillon au-dessus de la lèvre supérieure entre les narines. Très longue langue vermiforme. Crête gulaire marquée, la longueur des épines une à deux fois le diamètre de l'ouverture des yeux. Corps fortement comprimé latéralement. Présence d'une crête fortement dentelée sur le dos et la queue des mâles, faiblement dentelée chez les femelles. Écailles sur le côté du corps de taille hétérogène, avec présence de grandes écailles entourées de petites écailles. Doigts opposés en forme de pince. Une seule griffe à chaque doigt. Absence d'éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, plus courte que la longueur du corps.

Les mâles sont de couleur verte. Les femelles juvéniles sont brun orangé et deviennent vertes à l'âge adulte. Les grandes écailles des flancs sont souvent colorées de brun ou de bleu.

Histoire naturelle

Ce petit caméléon de montagne est endémique des régions d'altitude du sud-est du Nigeria et des régions limitrophes du Cameroun où il atteint l'altitude de 2 700 mètres. Il fréquente les arbustes des prairies, jardins et plantations. Il est encore abondant localement malgré le commerce terrariophile dont il est l'objet.




© J.-F. Trape

Trioceros serratus **(mâle).**
Mont Oku (Cameroun).


© J.-F. Trape

Trioceros serratus **(femelle).**
Mont Oku (Cameroun).

espèce
Trioceros wiedersheimi (Nieden, 1910)

famille
Chamaeleonidae

Caméléon de Wiedersheim
Wiedersheim's Chameleon

Identification rapide

Aspect classique d'un caméléon. Coloration de base verte ou brun orangé. Présence d'une forte crête dentelée sur le dos et la queue des mâles. Écailles sur le côté du corps de taille hétérogène, avec de grandes écailles bordées de petites écailles. Crête gulaire épineuse, la longueur des épines jusqu'à deux fois le diamètre de l'ouverture des yeux. Monts Gotel au Nigeria, Tchabal Gangdaba et Tchabal Mbabo au Cameroun.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à environ 20 cm.

Répartition et habitat

Arbustes de montagne. Monts Gotel au Nigeria, Tchabal Gangdaba et Tchabal Mbabo au Cameroun.

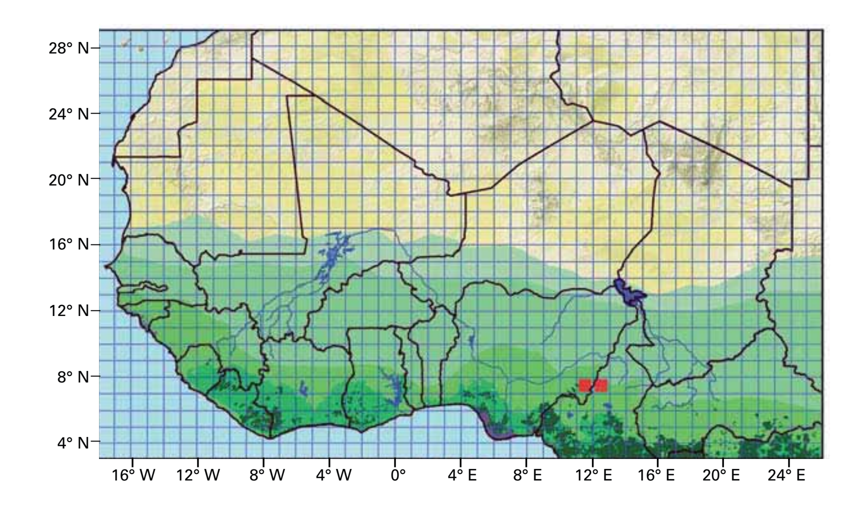
Description

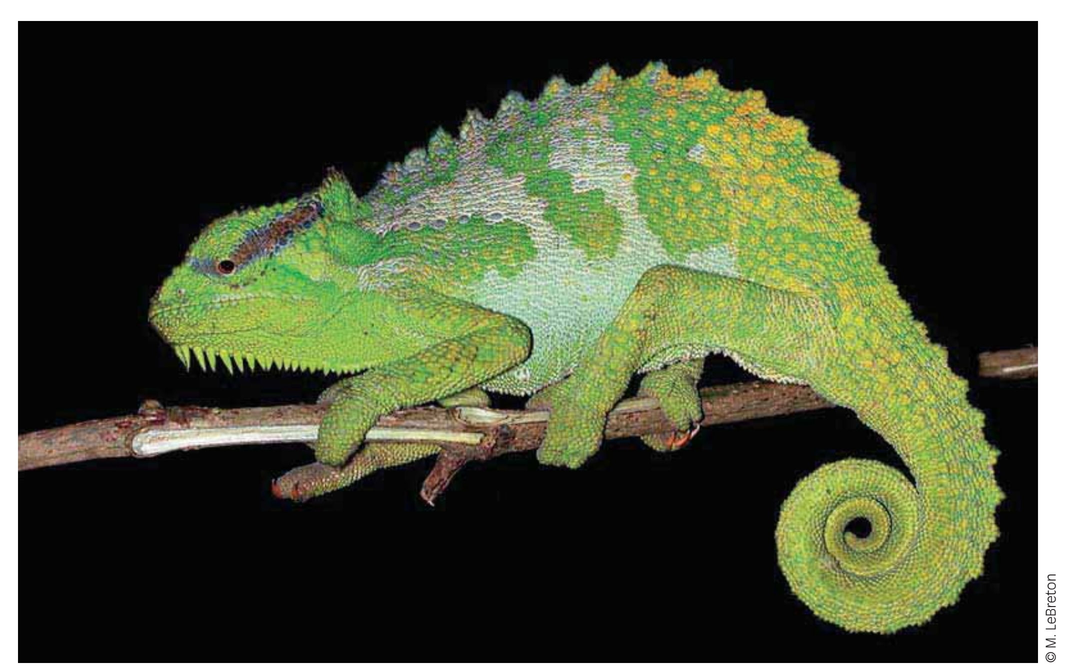
Deux yeux saillants, recouverts d'une paupière conique percée à son sommet et orientables séparément en tous sens. Dessus de la tête avec un casque aplati. Un profond sillon au-dessus de la lèvre supérieure entre les narines. Très longue langue vermiforme. Crête gulaire bien marquée, la longueur des épines jusqu'à deux fois celle du diamètre de l'ouverture des yeux. Corps fortement comprimé latéralement. Présence d'une crête fortement dentelée sur le dos et la queue des mâles, à peine dentelée chez les femelles. Écailles sur le côté du corps de taille hétérogène, avec présence de grandes écailles entourées de petites écailles. Doigts opposés en forme de pince. Une seule griffe à chaque doigt. Absence d'éperon tarsien chez le mâle. Queue solide, cylindrique et préhensile, sa longueur plus courte que celle du corps.

Les mâles sont de couleur verte avec souvent de larges zones bleuâtres. Les femelles juvéniles sont brun orangé et deviennent vertes à l'âge adulte.

Histoire naturelle

La distribution géographique de ce petit caméléon de montagne est beaucoup plus restreinte que jusqu'à récemment indiquée quand il était confondu avec *T. serratus*. Ces deux espèces associées aux arbustes de montagne ont été séparées sur des arguments moléculaires mais sont très proches morphologiquement. Elles semblent néanmoins différer par la coloration des mâles et par la pente de la crête latérale entre l'œil et le museau.





© M. LeBreton

***Trioceros wiedersheimi* (mâle).**
Tchabal Mbabo (Cameroun).



© M. LeBreton

***Trioceros wiedersheimi* (femelle).**
Tchabal Mbabo (Cameroun).

espèce

Hemitheconyx caudicinctus (A. Duméril, 1851)

Gecko à grosse queue
Fat-tailed Gecko

Identification rapide

Coloration caractéristique, avec de grandes taches brun foncé sur fond clair dans les deux sexes et une ligne vertébrale blanche chez les mâles. Tête et corps couverts de petits granules. De nombreux tubercules sur le corps. Pupille verticale. Paupière mobile, recouvrant les yeux lorsqu'elle se ferme. Doigts cylindriques. Queue courte et épaisse.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 16 cm, longueur totale jusqu'à 21 cm.

Répartition et habitat

Large distribution en zone de savanes soudanienne et guinéenne, depuis le Sénégal jusqu'au nord du Cameroun.

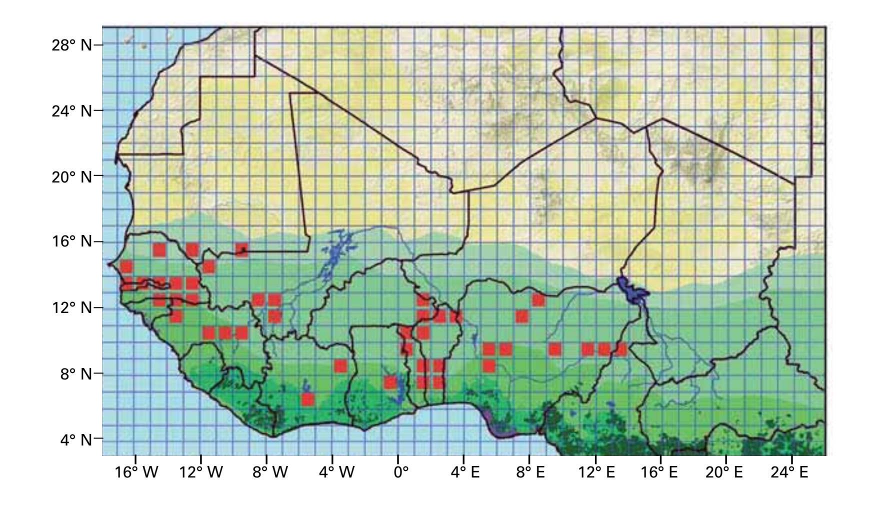
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. De nombreux gros tubercules disséminés sur le corps. Yeux de grande taille, avec des paupières mobiles les recouvrant totalement quand elles se ferment. Pupille verticale. Membres courts, terminés par cinq doigts cylindriques, sans dilatation. Pas de lamelles adhésives sous les doigts. Queue courte et très épaisse, d'aspect annelé quand elle n'est pas régénérée.

La coloration de fond est claire. Sur la nuque il existe une bande brun foncé en fer à cheval reliant les yeux. Deux grosses taches noirâtres ou brun foncé sont présentes sur le dos. Le dessus de la queue est partiellement noirâtre. Chez les mâles, une épaisse ligne vertébrale blanche commence au niveau de la tête et se prolonge jusqu'au début de la queue.

Histoire naturelle

Ce beau lézard d'assez grande taille et d'aspect remarquable reste caché pendant la journée sous des pierres, dans des terriers ou dans des trous de termitières. Il sort de son abri la nuit et se déplace lentement. Il se nourrit de gros et de petits insectes. Il est particulièrement agressif quand il est dérangé. Sa morsure, très coupante, saigne immédiatement. Bien connu des populations rurales dans toute son aire de répartition, il est particulièrement redouté et sa morsure est partout considérée comme mortelle, ce qui naturellement est inexact. Comme toute blessure, elle doit néanmoins être rapidement désinfectée avec un antiseptique classique ou du savon.




© J.-F. Trape

***Hemitheconyx caudicinctus*.**
Mâle et femelle des environs de Kédougou (Sénégal).


© J.-F. Trape

***Hemitheconyx caudicinctus* (mâle).**
Dielmo (Sénégal).

espèce

Cnemaspis gigas Perret, 1986

Cnemaspis géant
Giant Forest Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille ronde. Doigts cylindriques sans aucune dilatation. Distance museau-cloaque habituellement supérieure à 60 mm. Plusieurs tubercules disposés en rosette au niveau du cou. Queue en majeure partie lisse. Cinq phalanges dont la deuxième vestigiale au quatrième orteil. Plusieurs plaques arrondies sous chaque orteil. 15 ou 16 pores préanaux chez le mâle disposés en angle obtus. Plateau de Jos au Nigeria.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7 cm, longueur totale jusqu'à 15,5 cm.

Répartition et habitat

Connu seulement par quelques exemplaires provenant de Riyom, sur le plateau de Jos. Espèce probablement endémique de cette région du Nigeria.

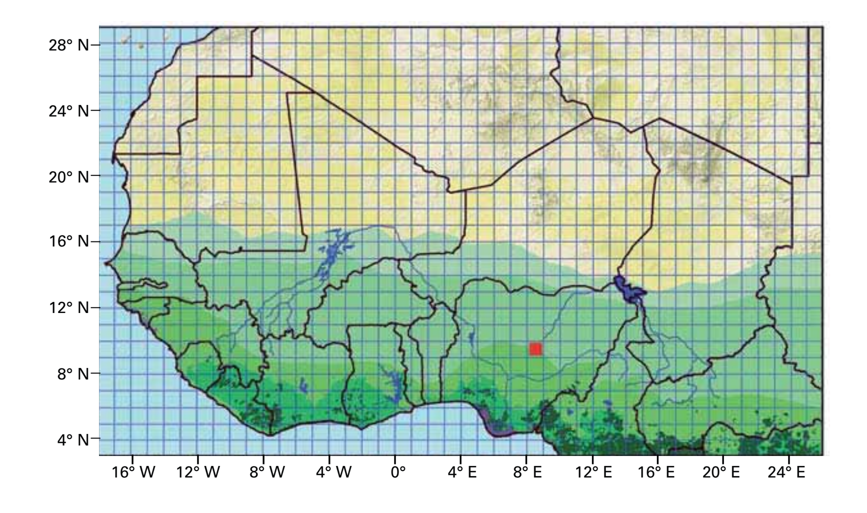
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille ronde. Dos avec des tubercules disséminés, petits et arrondis, au nombre de 8 à 12 transversalement à mi-corps. De chaque côté du cou, une rosette de tubercules blancs. De 15 à 16 pores pré-anaux chez les mâles. Extrémités des membres avec des doigts longs et minces, sans dilatation. Présence de cinq phalanges, dont la deuxième vestigiale, au quatrième orteil. Queue fragile, souvent régénérée, celle originelle plus longue que le corps, arrondie et effilée, lisse sur les trois-quarts terminaux de sa longueur.

La coloration dorsale présente une alternance de grandes taches claires médianes et de taches sombres latérales. Sur la gorge, il existe un dessin en forme de chevrons ouverts vers l'arrière. La queue est régulièrement barrée de brun sur fond clair.

Histoire naturelle

Cette espèce est la plus grande du genre *Cnemaspis*. Elle est la seule en Afrique occidentale à ne pas être associée à une zone forestière humide. Les falaises qui dominent Riyom émergent de la savane et sont constituées de gros blocs rocheux dont l'altitude atteint 1 300 m. L'espèce se tient dans l'ombre sous des blocs faisant grotte et dans les failles des rochers. Comme les autres *Cnemaspis*, elle est active pendant la journée.





© J.-F. Trape

***Cnemaspis gigas*.**
Falaise de Riyom près de Jos (Nigeria).



© J.-F. Trape

***Cnemaspis gigas*.**
Falaise de Riyom près de Jos (Nigeria).

espèce

Cnemaspis occidentalis Angel, 1943

famille
Gekkonidae

Cnemaspis occidental
Western Forest Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille ronde. Doigts cylindriques sans aucune dilatation. Un ou deux tubercules de chaque côté du cou. Queue en majeure partie lisse. Quatre phalanges au quatrième orteil. Plusieurs plaques arrondies sous chaque orteil. De 8 à 12 pores préanaux chez le mâle disposés en angle aigu.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,7 cm, longueur totale jusqu'à 12 cm.

Répartition et habitat

Forêts de montagne du mont Nimba (Guinée, Liberia), des monts Loma (Sierra Leone), de Ziama (Guinée) et du mont Tonkoui (Côte d'Ivoire).

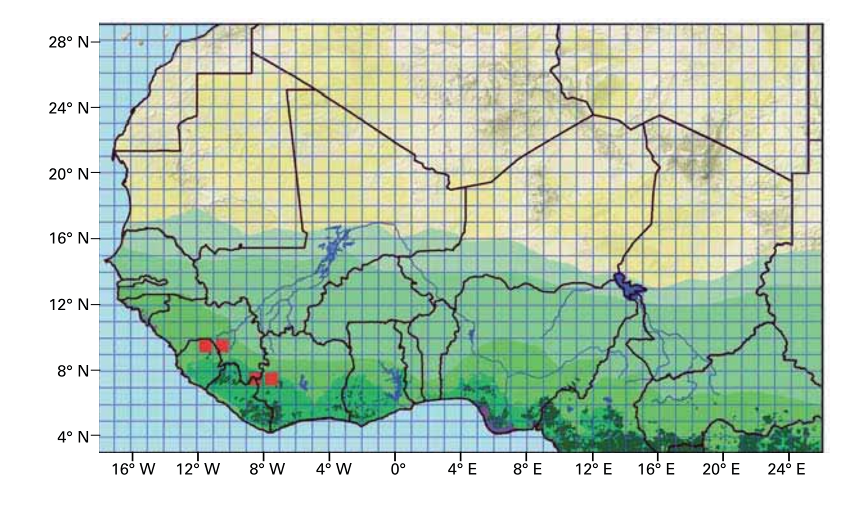
Description

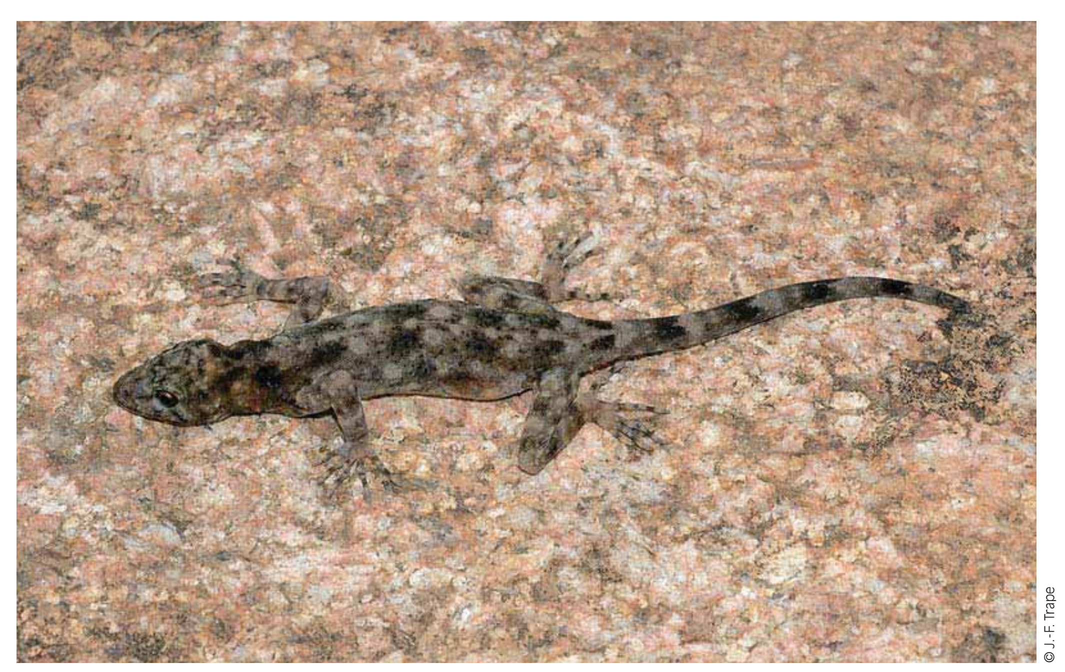
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille ronde. Dos avec des tubercules saillants disséminés, au nombre de 8 à 12 transversalement à mi-corps. Un ou deux tubercules pointus isolés de chaque côté du cou. De 8 à 12 pores préanaux chez les mâles, faisant un angle aigu caractéristique. Extrémités des membres avec des doigts longs et minces, sans dilatation. Quatre phalanges au quatrième orteil. Une grosse plaque sous-digitale arrondie sous chaque orteil, suivie de plusieurs plaques plus petites. Queue fragile, souvent régénérée, celle originelle plus longue que le corps, arrondie et effilée, lisse sur les trois-quarts terminaux de sa longueur.

La coloration de fond est gris-brun, avec des taches paradorsales sombres et des taches claires souvent mal délimitées disposées sur le dos et les flancs. Le dessus de la queue est barré de brun foncé et de clair. Le ventre est souvent orangé.

Histoire naturelle

Cette espèce très localisée est associée aux plus hauts reliefs des régions forestières humides du sud-ouest de l'Afrique occidentale. Elle est trouvée sous couvert forestier dense entre 600 et 1 000 m d'altitude dans les falaises, grottes ou éboulis rocheux. C'est une espèce diurne qui se déplace rapidement sur les rochers ou le tronc des arbres et se nourrit de petits insectes.





© J.-F. Trape

***Cnemaspis occidentalis*.**
Forêt de Ziama (Guinée).



© J.-F. Trape

***Cnemaspis occidentalis*.**
Forêt de Ziama (Guinée).

espèce

Cnemaspis petrodroma Perret, 1986

famille
Gekkonidae

Cnemaspis pétrodrome
Ondo Forest Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille ronde. Doigts cylindriques sans aucune dilatation. Plusieurs tubercules disposés en rosette au niveau du cou. Queue en majeure partie lisse. Quatre phalanges au quatrième orteil. Une seule plaque arrondie sous chaque orteil. De 8 à 12 pores préanaux chez le mâle disposés en angle obtus.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,4 cm, longueur totale jusqu'à 14 cm.

Répartition et habitat

Connu seulement des collines d'Idanre dans l'État d'Ondo en zone forestière du sud-ouest du Nigeria.

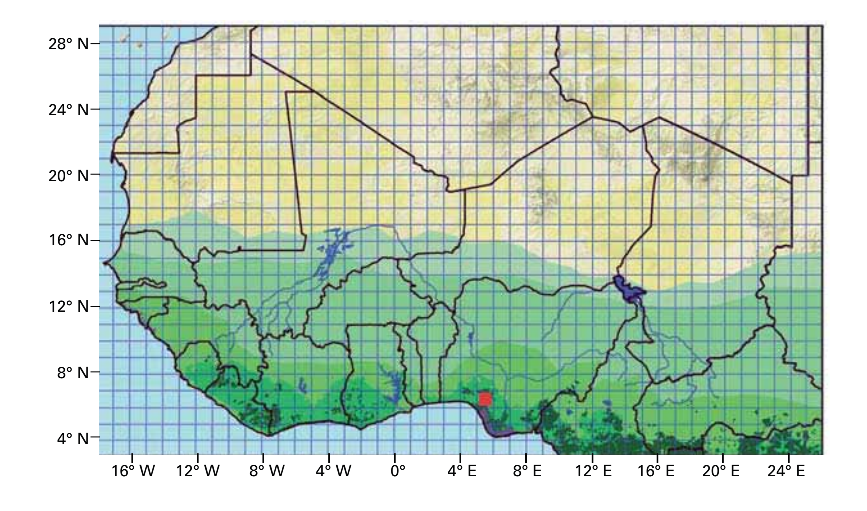
Description

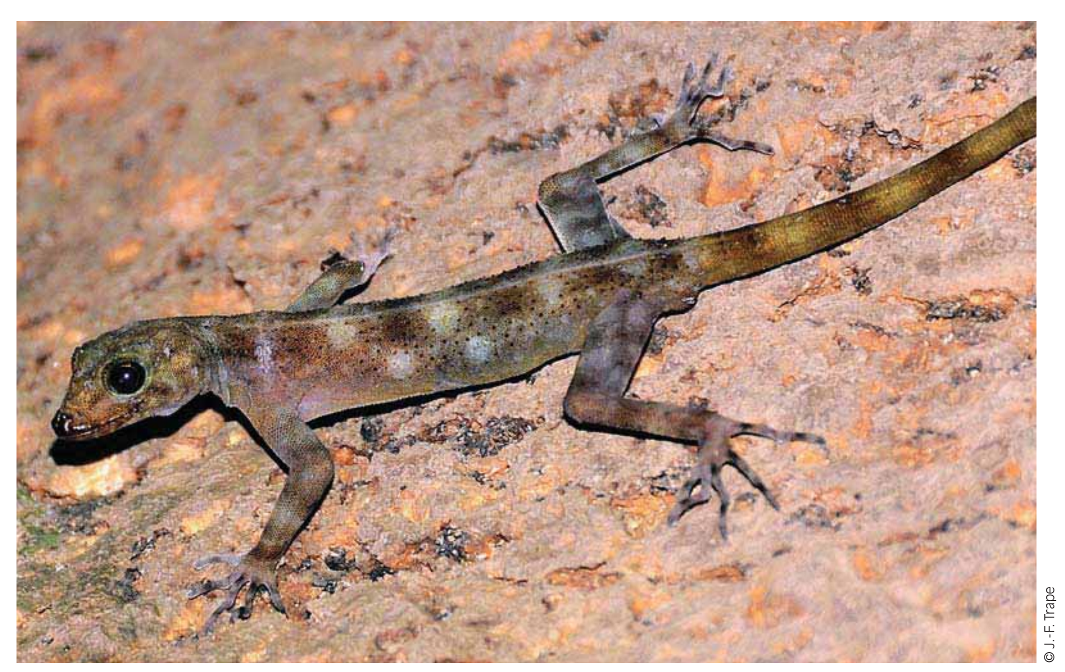
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille ronde. Dos avec des tubercules aplatis disséminés, au nombre de 8 à 12 transversalement à mi-corps. De chaque côté du cou, une rosette de tubercules blancs coniques. De 8 à 12 pores préanaux chez les mâles, disposés en angle obtus. Extrémités des membres avec des doigts longs et minces, sans dilatation, terminés par une griffe. Quatre phalanges au quatrième orteil. Une seule plaque sous-digitale arrondie sous chaque orteil. Queue fragile, souvent régénérée, celle originelle plus longue que le corps, arrondie et effilée, lisse sur les deux tiers terminaux de sa longueur.

La coloration est à dominante sombre, avec une fine ligne vertébrale claire et des taches paravertébrales blanchâtres caractéristiques. On retrouve des taches blanchâtres plus petites sur les flancs, la queue et les membres. La gorge présente des motifs sombres ouverts vers l'avant. La face ventrale est jaunâtre.

Histoire naturelle

Dans les collines d'Idanre, cette espèce est trouvée sur de grandes dalles rocheuses qui émergent de la forêt. On la trouve également sous de gros blocs faisant grotte près du sommet. Elle est active de jour, mais seulement dans des zones sombres. Elle se nourrit certainement de petits insectes comme les autres espèces de *Cnemaspis*.





© J.-F. Trape

***Cnemaspis petrodroma*.**
Idanre (Nigeria).



© J.-F. Trape

***Cnemaspis petrodroma*.**
Idanre (Nigeria).

espèce

Cnemaspis spinicollis (Müller, 1907)

famille
Gekkonidae

Cnemaspis à cou épineux
Spiny-necked Forest Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille ronde. Doigts cylindriques sans aucune dilatation. Un seul tubercule au niveau du cou. Des tubercules pointus sur toute la longueur de la queue. Quatre phalanges au quatrième orteil. Une seule plaque arrondie sous chaque orteil. De 6 à 10 pores préanaux chez le mâle disposés en angle obtus.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à 11,5 cm.

Répartition et habitat

Zones escarpées en forêt dense et en forêt-galerie humide de savane, depuis la Côte d'Ivoire jusqu'au Cameroun. Au Togo, remonte jusqu'au 9e parallèle à la faveur des reliefs du centre du pays.

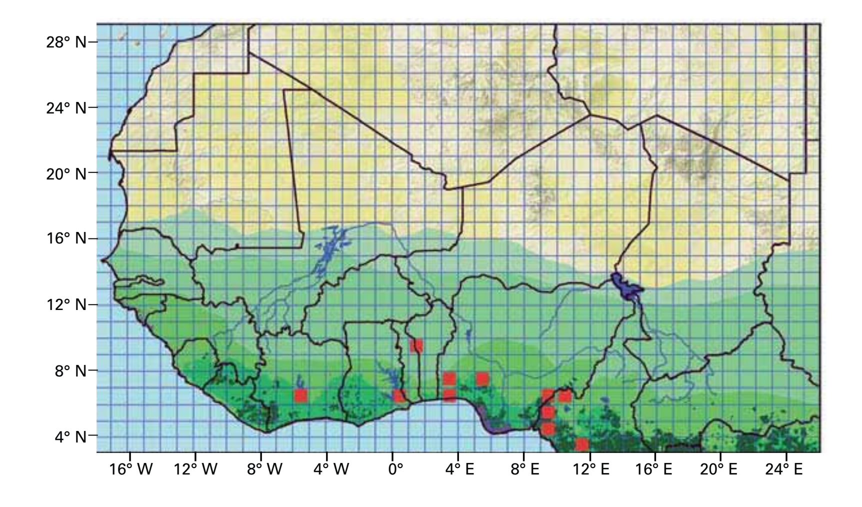
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille ronde. Dos avec de nombreux tubercules saillants disséminés, au nombre de 8 à 12 transversalement à mi-corps. Un tubercule pointu isolé de chaque côté du cou. De 6 à 10 pores préanaux chez les mâles, disposés en angle obtus. Extrémités des membres avec des doigts longs et minces, sans dilatation, terminés par une griffe. Quatre phalanges au quatrième orteil. Une seule plaque sous-digitale arrondie sous chaque orteil. Queue fragile, souvent régénérée, celle originelle un peu plus longue que le corps, arrondie et effilée, lisse sur les deux derniers tiers de sa longueur.

La coloration de fond est gris-brun, avec cinq séries de taches paradorsales noirâtres souvent peu contrastées. Le dessus de la queue est barré de sombre sur fond brunâtre. La gorge est blanchâtre avec quelques lignes sombres dirigées vers l'avant. Le ventre est jaunâtre ou orangé.

Histoire naturelle

Ce petit gecko à pupille ronde est actif pendant la journée. Il affectionne les zones les plus sombres des forêts humides là où émergent de gros blocs rocheux. On le rencontre dans les failles de la roche, à l'ombre des blocs et des grosses pierres, sur les troncs d'arbres près du sol ainsi que près de fentes et cavités à la base des arbres. Il se nourrit d'insectes.




© J.-F. Trape

***Cnemaspis spinicollis*.**
Alédjo (Togo).


© J.-F. Trape

***Cnemaspis spinicollis*.**
Alédjo (Togo).

espèce

Hemidactylus albituberculatus Trape, 2012

famille
Gekkonidae

Gecko à tubercules blancs
White tubercled Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de gros tubercules disséminés sur le dos, la distance qui les sépare nettement supérieure à leur diamètre, certains des tubercules entièrement ou partiellement blanc éclatant, d'autres presque noirs et d'autres beiges. Écailles sous-caudales médianes fortement élargies. Présence de tubercules sur la queue.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7,8 cm, longueur totale jusqu'à environ 17 cm.

Répartition et habitat

Espèce nouvellement décrite actuellement connue du Togo au Cameroun en savane. Fréquente aussi les maisons dans les villages.

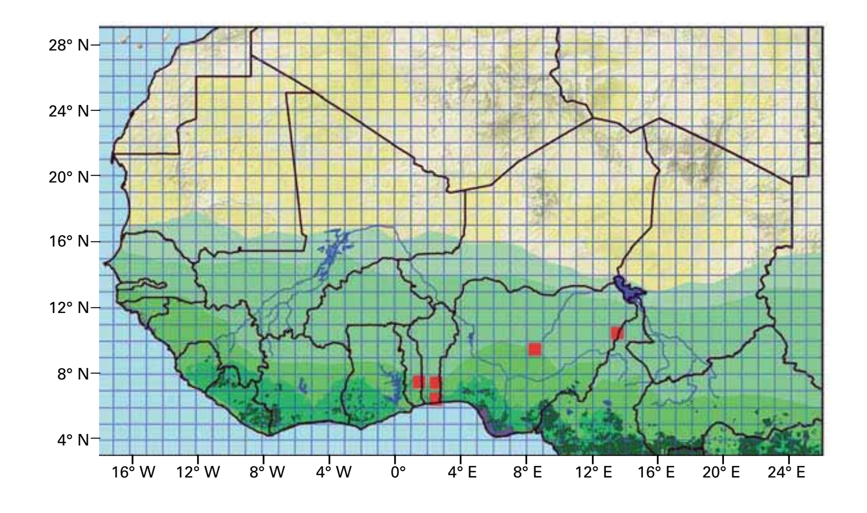
Description

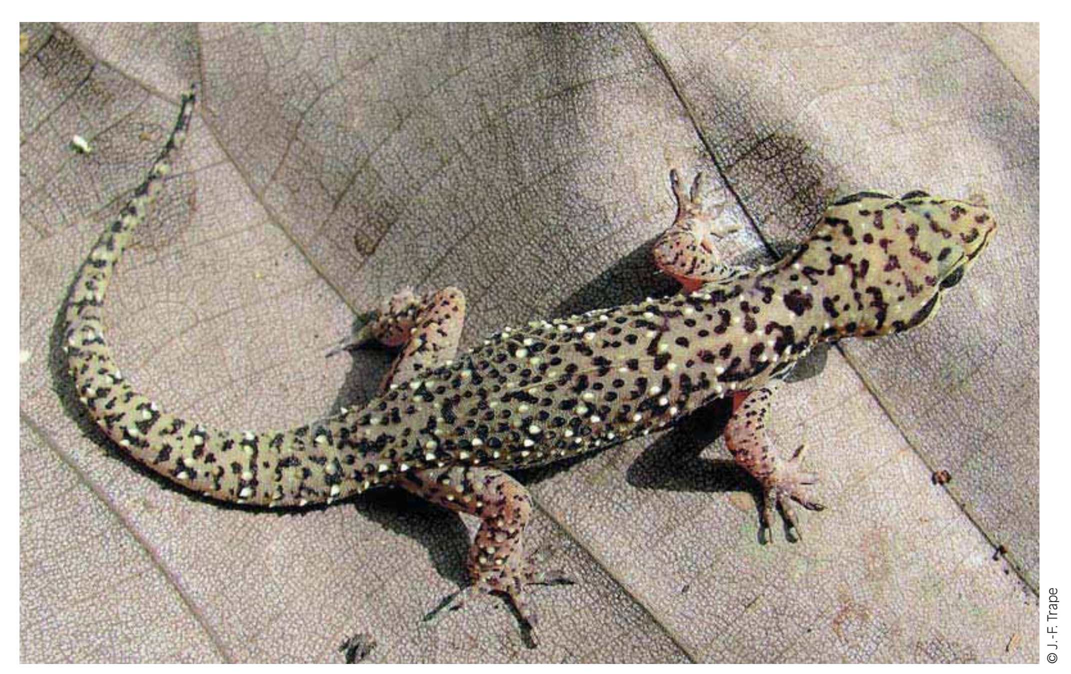
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Dos parsemé de gros tubercules disposés en 16 à 20 rangées transversalement à mi-corps. Distance entre les tubercules inférieure ou égale au diamètre des tubercules. Doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Habituellement trois lamelles sous-digitales divisées au premier doigt et au premier orteil, parfois deux ou quatre. De 18 à 27 pores préanofémoraux chez les mâles. Queue originelle plus longue que le corps, avec des tubercules pointus sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes fortement élargies. La queue régénérée est courte, souvent sans tubercules et élargie à sa base.

La coloration est caractéristique de cette espèce. La couleur de fond est beige sur le dessus de la tête, du corps et de la queue avec quelques taches foncées disséminées. Les tubercules sont de trois couleurs : certains sont entièrement blancs ou centrés de blanc éclatant, d'autres brun foncé presque noirs, d'autres beiges comme la couleur de fond.

Histoire naturelle

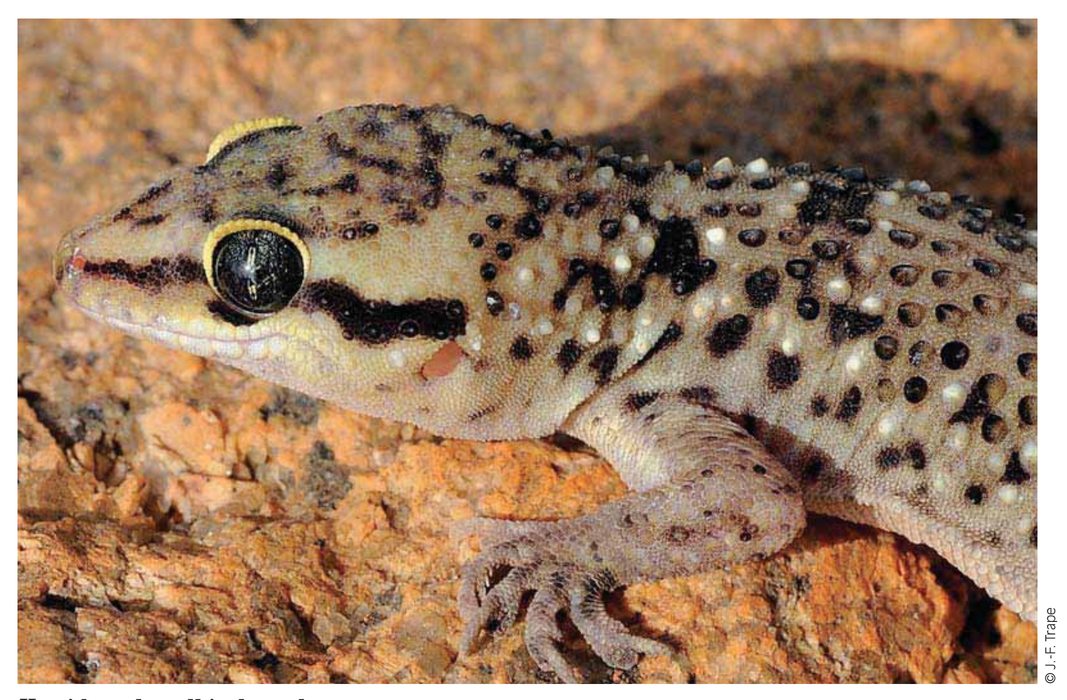
Malgré la coloration particulière de ses tubercules et sa grande taille, ce gecko était jusqu'à présent confondu avec *H. angulatus*. Ces deux espèces nocturnes sont sympatriques dans toutes les stations où nous avons capturé *H. albituberculatus*, aussi bien dans les maisons que dans les champs et en savane.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus albituberculatus*.**
Koto (Bénin).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus albituberculatus*.**
Riyom (Nigeria).

espèce
Hemidactylus albivertebralis
Trape et Böhme, 2012

famille
Gekkonidae

Gecko à ligne claire
White lined Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de petits tubercules disséminés sur le dos, la distance qui les sépare nettement supérieure à leur diamètre. Écailles sous-caudales médianes fortement élargies. Présence de tubercules sur la queue. Coloration caractéristique, avec une bande vertébrale blanchâtre et des bandes transverses beiges sur fond clair.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à environ 13 cm.

Répartition et habitat

Espèce nouvellement découverte, jusqu'à présent connue des régions côtières du Ghana, du Bénin et de Guinée. Murs des maisons et plantations en zone côtière.

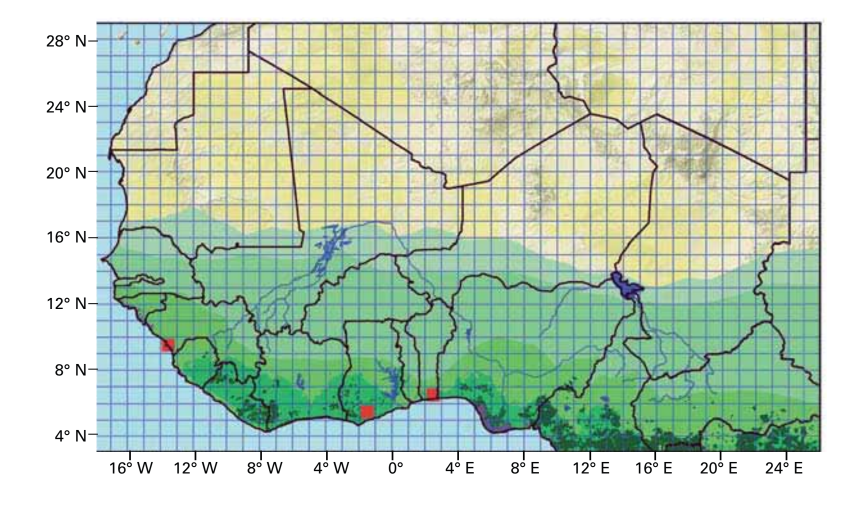
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Rapport de la distance entre l'extrémité du museau et l'œil à la distance de l'ouverture tympanique à l'œil comprise entre 1,39 et 1,55 chez les trois spécimens mesurés. Dos parsemé de petits tubercules disposés en 16 à 18 rangées transversalement à mi-corps. Distance entre les tubercules nettement plus grande que le diamètre des tubercules. Doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Trois lamelles adhésives divisées sous le premier doigt et le premier orteil. Queue originelle avec des tubercules épineux sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes fortement élargies.

La coloration de fond est jaunâtre claire. Sur le dos et la queue il existe de larges bandes transversales beiges peu contrastées mais régulièrement disposées, leur largeur similaire à l'espace qui les sépare. Une large ligne paravertébrale blanchâtre coupe plus ou moins nettement en leur milieu sur toute la longueur du dos les bandes beiges transverses et celles de couleur de fond jaunâtre qui alternent. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce gecko encore mal connu a été capturé de nuit au Ghana au pied d'un palmier en bordure de plage, sur les murs des cases d'un campement touristique près d'une zone de mangrove en Guinée et dans la ville de Cotonou au Bénin.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus albivertebralis*.**
Anomabu (Ghana).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus albivertebralis*.**
Anomabu (Ghana).

espèce

Hemidactylus angulatus Hallowell, 1852

famille
Gekkonidae

Gecko commun africain
Western Half-toed House-Gecko

Identification rapide

Le plus commun des geckos. Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, à lamelles divisées, la partie distale étroite et fuselée. Présence de gros tubercules sur le dos, la distance qui les sépare inférieure ou égale à leur diamètre. Écailles sous-caudales médianes élargies. Présence de tubercules sur la queue.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 13 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et à l'Angola. En savane d'Afrique de l'Ouest, c'est de loin le plus abondant et le plus largement distribué des geckos. Absent en zone saharienne et en forêt dense non anthropisée. Présent en grand nombre partout dans les villes et les villages, c'est l'hôte habituel des maisons.

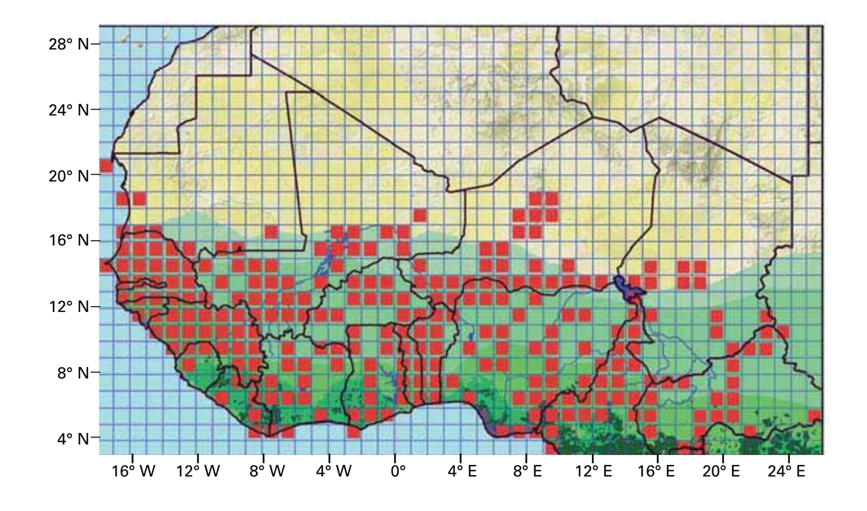
Description

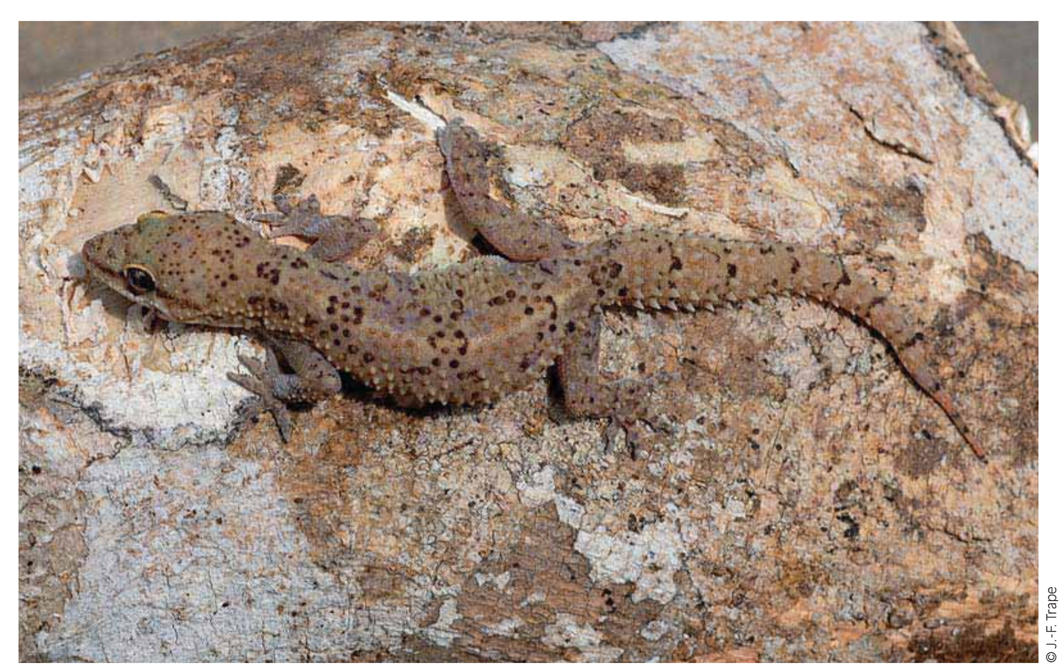
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Dos parsemé de gros tubercules disposés en 14 à 25 rangées transversalement à mi-corps. Distance entre les tubercules inférieure ou égale au diamètre des tubercules. Doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées, habituellement sur trois ou quatre rangées sous le premier doigt et le premier orteil. De 20 à 46 pores préanofémoraux chez les mâles. Queue originelle plus longue que le corps, avec des tubercules pointus sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes fortement élargies. La queue régénérée est courte, souvent sans tubercules et élargie à sa base.

La coloration est presque translucide chez les spécimens des maisons exposés à la lumière, brunâtre avec des dessins sombres en milieu naturel.

Histoire naturelle

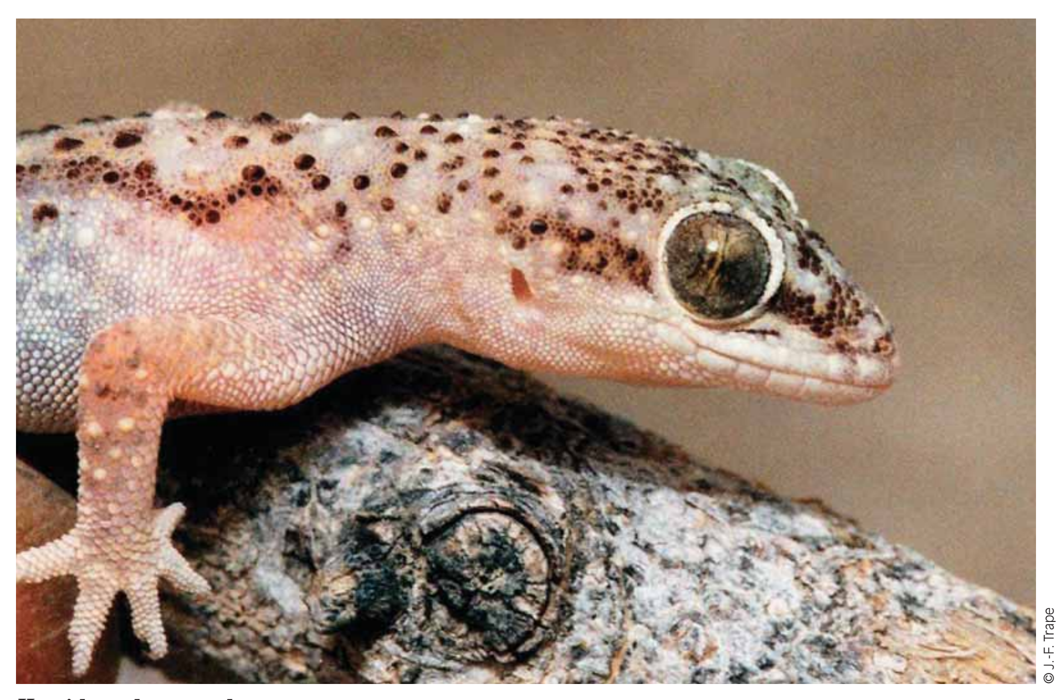
En savane, ce gecko reste caché sous l'écorce des arbres ou dans d'autres abris pendant la journée et sort la nuit pour chasser le plus souvent au sol. Dans les villes, il affectionne tout particulièrement les murs des maisons, à proximité de sources de lumière qui attirent les insectes nocturnes. C'est à tort que son urine est parfois accusée de provoquer des brûlures.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus angulatus*.**
Kourougué (Mali).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus angulatus*.**
Méchiméré (Tchad).

espèce

Hemidactylus ansorgii Boulenger, 1901

famille
Gekkonidae

Gecko d'Ansorg
Ansorg's Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de petits tubercules sur le dos, la distance qui les sépare nettement supérieure à leur diamètre. Museau fortement allongé. Corps gracile. Écailles sous-caudales médianes non élargies. Présence de tubercules sur la queue. Forêt.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à 11 cm.

Répartition et habitat

Depuis le sud-est de la Guinée jusqu'au Gabon, en zone de forêt.

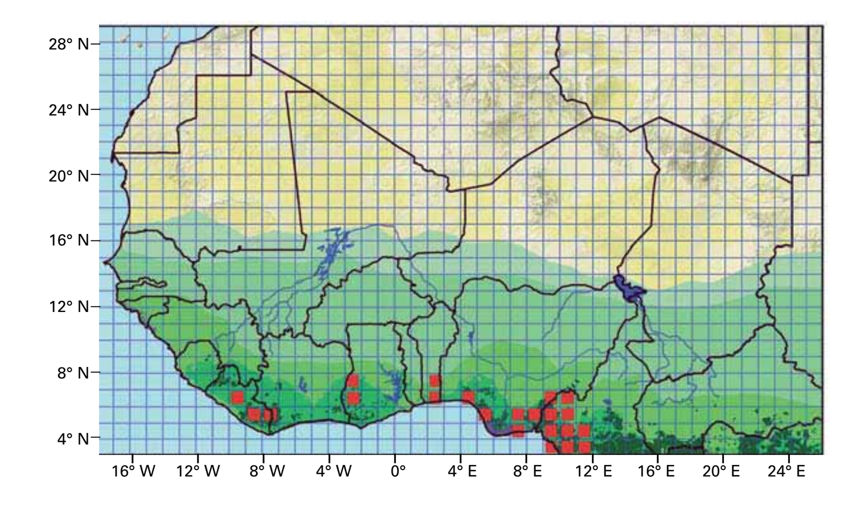
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Un seul granule internasal. Tête étroite à museau allongé, la distance entre le bord antérieur de l'œil et l'extrémité du museau 1,4 à 1,8 fois plus longue que la distance entre le bord postérieur de l'œil et le tympan. Corps étroit, donnant l'aspect gracile caractéristique de ce gecko. Dos parsemé de petits tubercules pointus disposés en 7 à 14 rangées transversalement à mi-corps. De 8 à 11 pores préanofémoraux chez les mâles. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue fine et fragile, celle originelle avec des tubercules épineux sur toute sa longueur, la rangée externe bien visible latéralement de chaque côté en vue ventrale, les écailles sous-caudales médianes non élargies.

La coloration est gris-brun avec des zones plus sombres au contour irrégulier disposées plus ou moins symétriquement en discrets chevrons sur le dessus du corps et sur la queue.

Histoire naturelle

Ce gecko de forêt aux formes très graciles est classiquement nocturne. Toutefois, il est également très souvent actif de jour et on l'observe volontiers pendant la journée à faible hauteur sur le tronc des arbres, aussi bien en forêt dense qu'en forêt secondaire et dans les plantations, notamment celles de teck. Il se nourrit de petits insectes et d'araignées.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus ansorgii*.**
Abusuapede (Ghana).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus ansorgii*.**
Abusuapede (Ghana).

espèce

Hemidactylus beninensis
Bauer, Tchibozo, Pauwels et Lenglet, 2006

famille
Gekkonidae

Gecko du Bénin
Benin Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de petits tubercules disséminés sur le dos. Écailles sous-caudales médianes fortement élargies. Queue entièrement lisse. Rochers en savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8 cm chez les rares exemplaires connus, longueur totale au moins 16 cm.

Répartition et habitat

Espèce actuellement connue seulement des collines de Dassa-Zoumé (07° 45' N, 02° 10' E) en zone de savane du sud du Bénin.

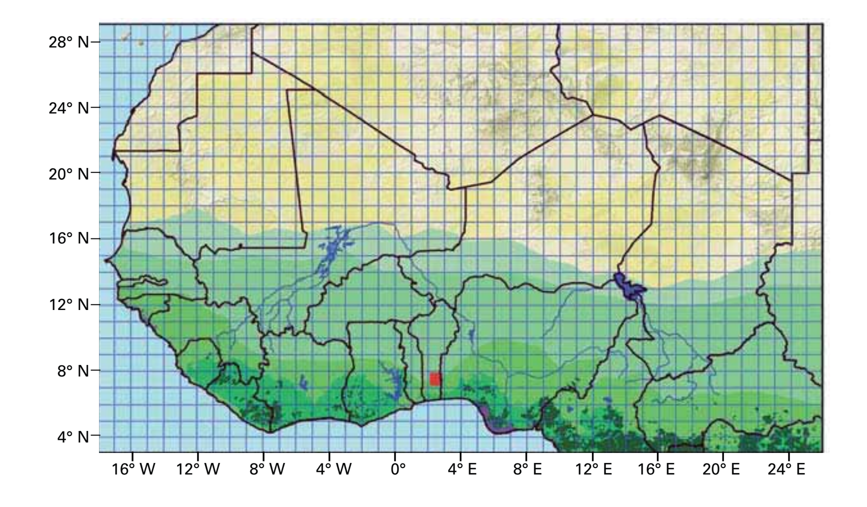
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Une paire de postmentales fortement élargies, en contact derrière la mentale. Dos parsemé de nombreux petits tubercules saillants, disposés en 14 à 16 rangées transversalement à mi-corps. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Une rangée unique de 38 pores préanofémoraux chez l'holotype. Queue caractéristique, totalement dépourvue de tubercules sur toute sa longueur qu'elle soit originelle ou régénérée. Écailles sous-caudales médianes fortement élargies.

La coloration dorsale est grisâtre avec des bandes transversales et des taches sombres irrégulières sur le dessus de la tête, du corps et de la queue. La face ventrale est gris crème.

Histoire naturelle

Cette espèce nouvellement découverte est étroitement associée aux grands blocs rocheux qui sont caractéristiques des collines de Dassa-Zoumé dans le sud du Bénin. Ce type de formation géologique se prolongeant dans le centre du Bénin et au Nigeria, la distribution de l'espèce est probablement plus vaste. Plus au nord, la même niche écologique est occupée par *Ptyodactylus ragazzii*, Phyllodactylidé également de grande taille, ripicole et nocturne.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus beninensis*.**
Dassa-Zoumé (Bénin).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus beninensis*.**
Dassa-Zoumé (Bénin).

espèce
Hemidactylus fasciatus Gray, 1842

famille
Gekkonidae

Gecko à bandes
Banded Half-toed Gecko

Identification rapide

Coloration caractéristique avec de larges bandes transversales sombres sur le dessus du corps et de la queue. Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de gros tubercules disséminés sur le dos. Écailles sous-caudales médianes élargies. Absence de tubercules sur la queue. Forêt.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9 cm, longueur totale jusqu'à 18 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée au Congo, en zone de forêt dense et en forêt secondaire, occasionnellement dans les cases des villages de forêt.

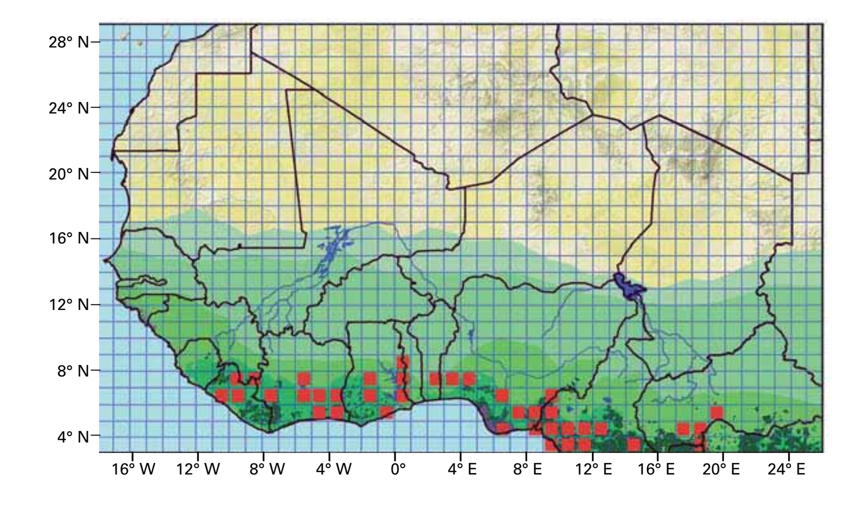
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Dos parsemé de gros tubercules disposés en 16 à 25 rangées transversalement à mi-corps. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue originelle de longueur similaire à celle du corps, parfois un peu plus courte ou un peu plus longue, entièrement lisse sur toute sa longueur à l'exception de la base où quelques tubercules non épineux sont présents. Écailles sous-caudales médianes fortement élargies.

La coloration est caractéristique, avec sur fond brunâtre plus ou moins clair la présence de bandes transversales brun foncé ou noirâtres régulièrement espacées, la première en forme de U depuis l'arrière des yeux jusqu'à la nuque, les trois suivantes sur le dos, les dernières au nombre de cinq à sept sur le dessus de la queue. Les bandes sombres sont souvent bordées d'un liseré de points jaune vif. La face ventrale est brun clair.

Histoire naturelle

Ce beau gecko de forêt se tient caché pendant la journée, souvent sous les souches d'arbres morts. La nuit il chasse au sol ou à faible hauteur sur les arbres les petits insectes et autres arthropodes dont il se nourrit. Commun dans son aire de répartition, il semble bien résister à l'anthropisation de la forêt.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus fasciatus*.**
Mont Nimba (Guinée).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus fasciatus*.**
Mont Nimba (Guinée).

espèce

Hemidactylus kundaensis
Chirio et Trape, 2012

famille
Gekkonidae

Gecko de Kunda
Kunda Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de petits tubercules sur le dos, la distance qui les sépare supérieure à leur diamètre. Museau allongé. Un seul granule internasal. Écailles sous-caudales médianes élargies de forme hexagonale. De 10 à 12 pores préanofémoraux chez les mâles. Présence de tubercules sur la queue. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à 11 cm.

Répartition et habitat

Espèce de savane nouvellement découverte en Guinée sur les contreforts du Fouta Djalon.

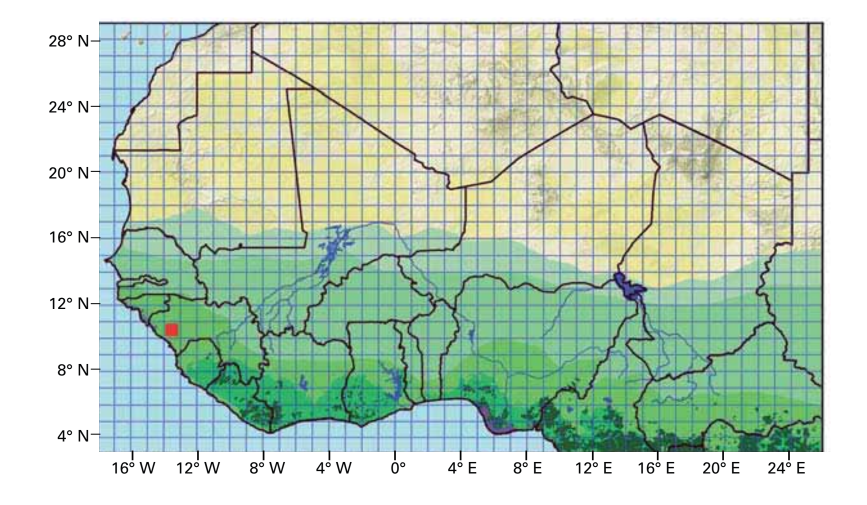
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Un seul granule internasal, parfois aucun. Museau allongé, la distance entre l'œil et l'extrémité du museau de 1,4 à 1,8 plus longue que la distance entre le tympan et l'œil. Dos parsemé de petits tubercules disposés en 10 à 14 rangées transversalement à mi-corps, la distance entre deux tubercules supérieure à leur diamètre. De 10 à 12 pores préanofémoraux chez les mâles. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue très fragile, celle originelle avec des tubercules épineux sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes nettement élargies de forme hexagonale.

La coloration dorsale est gris-brun avec sept bandes transversales sombres ondulées sur le dos et une dizaine sur la queue.

Histoire naturelle

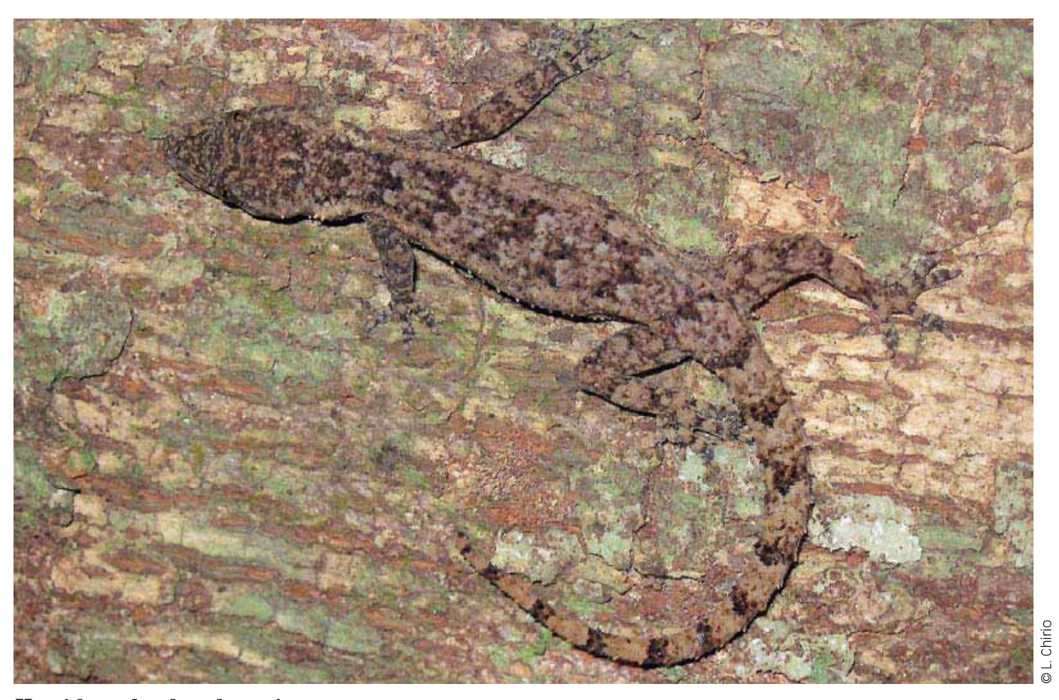
Les spécimens de cette espèce nouvellement découverte proviennent d'une région au relief accidenté où des zones bauxitiques à végétation herbacée et arbustive alternent avec des zones de savane arborée. C'est dans les zones arborées que ce gecko est observé. Il est aussi parfois trouvé sur les murs de batiments. Nocturne, il est également actif de jour.





© L. Chirio

***Hemidactylus kundaensis*.**
Kunda (Guinée).



© L. Chirio

***Hemidactylus kundaensis*.**
Bambaya (Guinée).

espèce

Hemidactylus lamaensis
Ullenbruch, Grell et Böhme, 2010

famille
Gekkonidae

Gecko de Lama
Lama Forest Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Habituellement une seule lamelle sous-digitale double au premier doigt et deux au premier orteil. Présence de gros tubercules sur le dos, la distance entre les tubercules inférieure à leur diamètre, ceux de la région temporale, du sacrum et de la base de la queue presque juxtaposés. Présence de tubercules sur la queue.

Dimensions

La longueur museau-cloaque est de 5,1 cm chez le plus grand des rares spécimens connus et sa longueur totale est de 11 cm.

Répartition et habitat

Cette espèce nouvellement découverte n'est jusqu'à présent connue que de la forêt de Lama et de quelques villages voisins, à 80 km au nord de Cotonou au Bénin.

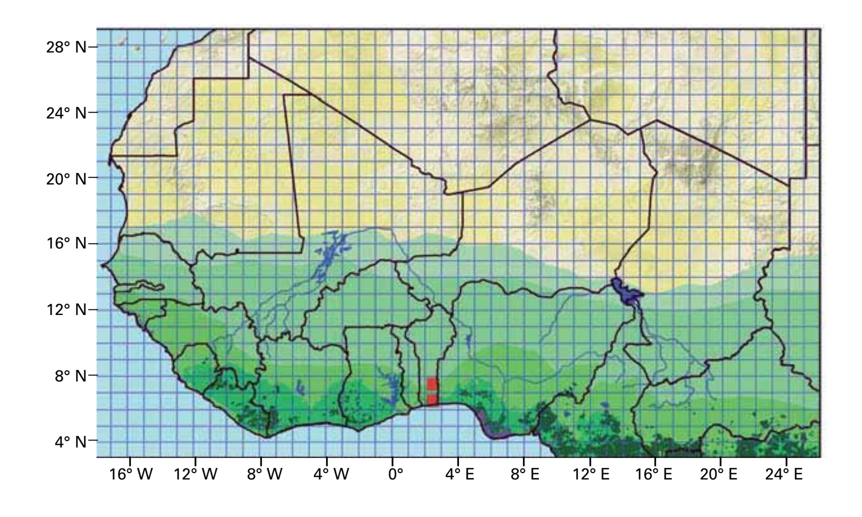
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Pupille à fente verticale étroite. Museau allongé, la distance entre l'œil et l'extrémité du museau nettement supérieure à la distance entre l'œil et le tympan. Région temporale couverte de tubercules coniques avec seulement de rares granules intercalés. Dos parsemé de tubercules coniques faiblement carénés disposés en 16 à 26 rangées. Distance entre les tubercules inférieure à la largeur d'un tubercule, ceux-ci presque juxtaposés sur les tempes, la partie postérieure du dos et la base de la queue. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Habituellement une seule lamelle sous-digitale divisée au premier doigt (rarement deux) et deux au premier orteil. Queue originelle plus longue que le corps, avec des tubercules pointus sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes fortement élargies.

La coloration dorsale est brunâtre avec quelques dessins sombres irréguliers. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce gecko a été capturé sur le sol dans une plantation de teck, ainsi que dans des champs et des villages en bordure de la forêt de Lama.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus lamaensis*.**
Forêt de Lama (Bénin).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus lamaensis*.**
Koto (Bénin).

espèce

famille
Gekkonidae

Hemidactylus mabouia (Moreau de Jonnes, 1818)

Gecko des maisons
African Half-toed House-Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de petits tubercules disséminés sur le dos, la distance qui les sépare nettement supérieure à leur diamètre. Écailles sous-caudales médianes fortement élargies. Présence de tubercules sur la queue. Au moins 24 pores préanofémoraux chez les mâles. Des chevrons sombres sur le dos. Villes et villages.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,6 cm, longueur totale jusqu'à 19 cm.

Répartition et habitat

En Afrique occidentale, ce gecko a colonisé plusieurs grandes villes, notamment portuaires, à partir desquelles il a diffusé par poches. Sa répartition actuelle, mal connue, semble encore restreinte, probablement en raison de la présence de *H. angulatus* qui occupe déjà la même niche écologique. Ailleurs en Afrique, il est largement réparti et on le trouve aussi dans les îles de l'océan Indien, sur les côtes américaines et aux Antilles. Il habite surtout les constructions humaines et leur voisinage.

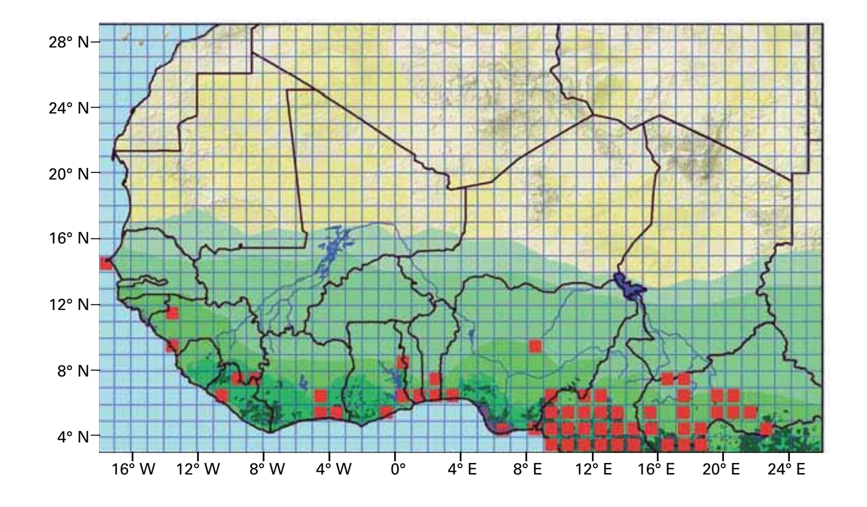
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Dos parsemé de petits tubercules disposés en 12 à 18 rangées à mi-corps. Distance entre les tubercules nettement plus grande que le diamètre des tubercules. De 24 à 54 pores préanofémoraux chez les mâles. Doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue avec des tubercules épineux sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes fortement élargies.

La coloration est souvent claire chez les spécimens des maisons, autrement brunâtre. Il existe sur le dos des motifs sombres transversaux en forme de chevrons à pointe dirigée vers l'arrière plus ou moins marqués.

Histoire naturelle

Ce gecko est avant tout observé la nuit quand il se tient en embuscade à proximité des sources de lumière électrique où il guette les insectes. Il est également souvent actif de jour dans les pièces sombres des habitations.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus mabouia*.**
Dakar (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus mabouia*.**
Dakar (Sénégal).

espèce

Hemidactylus matschiei (Tornier, 1901)

famille
Gekkonidae

Gecko de Matschie
Matschie's Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts dilatés à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Absence complète de tubercules sur le dos. Granules d'une même partie du dos de taille inégale. Chevauchement des granules de la partie arrière du dos, au niveau des membres postérieurs. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque 2,5 cm, longueur totale environ 5 cm.

Répartition et habitat

Connu seulement du Togo et du Nigeria en zone de savane.

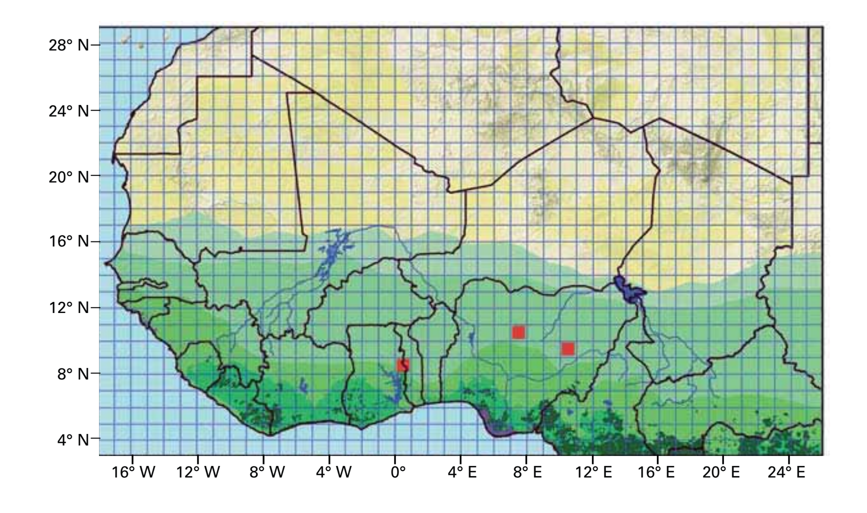
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Absence de tubercules sur le dos. Granules dorsaux de taille inégale, avec un net chevauchement de ceux situés le plus en arrière vers le niveau du cloaque et de la jonction des membres postérieurs. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue aussi longue que le corps, entièrement lisse, sans tubercules épineux. Écailles sous-caudales médianes fortement élargies.

La coloration est beige, avec sept bandes claires transversales pointillées de blanc et bordées de sombre sur le dessus du corps et une dizaine de bandes transversales similaires sur la queue. La tête est également ponctuée de blanc.

Histoire naturelle

Ce petit gecko de savane particulièrement discret n'est connu que par quatre femelles seulement, dont deux proviennent des environs de l'ancien poste allemand de Bismarckburg près de Yégué dans les collines de l'ouest du Togo, les deux autres du parc national de Yankari et de la région de Zaria au Nigeria. La femelle de Yankari a été collectée de nuit alors qu'elle traversait une piste en latérite. Le spécimen que nous avons photographié près de Yégué se déplaçait de nuit au mois de juin sur le goudron de la route principale qui mène à ce village.





© J.-F. Trape

***Hemidactylus matschiei*.**
Environs de Yégué (Togo).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus matschiei*.**
Environs de Yégué (Togo).

espèce

Hemidactylus muriceus Peters, 1870

famille
Gekkonidae

Gecko hérissé
Prickly Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de petits tubercules sur le dos, la distance qui les sépare nettement supérieure à leur diamètre. Museau court. Corps épais. Écailles sous-caudales médianes non élargies. Présence de tubercules pointus sur la queue. Forêt.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,4 cm, longueur totale jusqu'à 10,8 cm.

Répartition et habitat

Depuis le sud-est de la Guinée jusqu'au Congo, en zone de forêt.

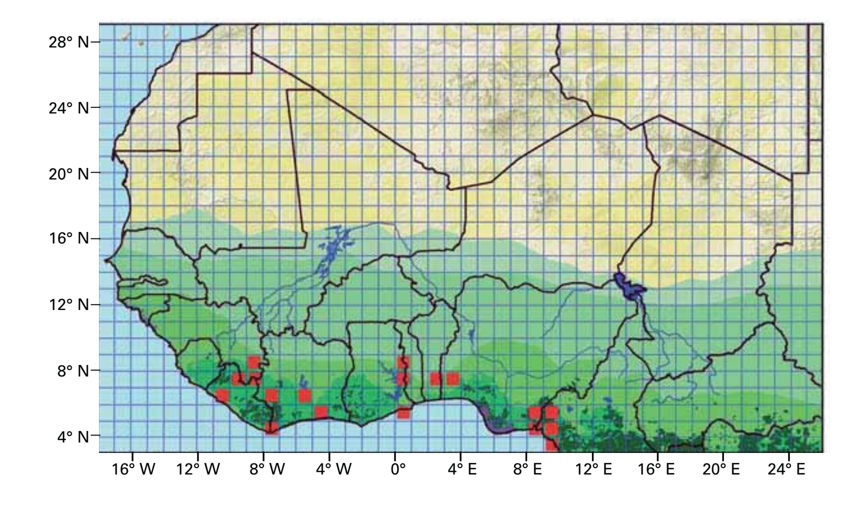
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Un seul granule internasal. Tête large à museau court, la distance entre le bord antérieur de l'œil et l'extrémité du museau 1,1 à 1,4 fois plus longue que la distance entre le bord postérieur de l'œil et le tympan. Corps assez épais. Dos parsemé de petits tubercules pointus disposés en 7 à 12 rangées transversalement à mi-corps. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue fragile, celle originelle avec six rangées de tubercules épineux sur toute sa longueur, la rangée externe bien visible latéralement de chaque côté en vue ventrale, les écailles sous-caudales médianes non élargies.

La coloration est gris-brun avec quelques petites taches sombres sur le haut du dos disposées plus ou moins symétriquement.

Histoire naturelle

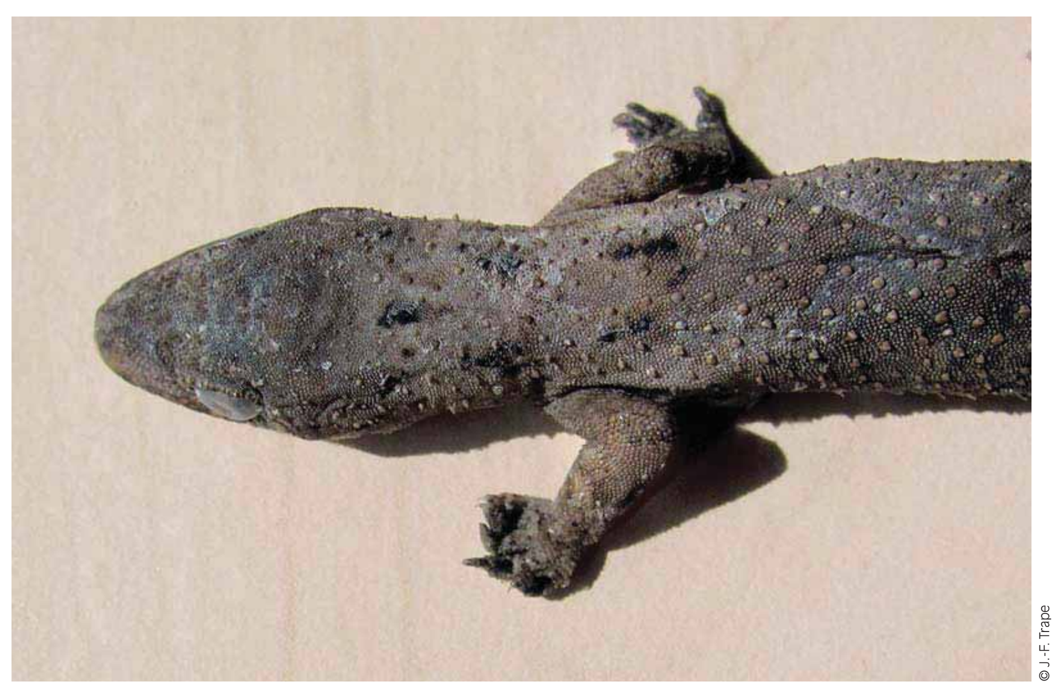
Ce gecko, dont le type provient de Keta au Ghana, n'est connu avec certitude en Afrique occidentale que d'un petit nombre de spécimens. Il semble plus abondant dans certaines régions d'Afrique centrale (Gabon notamment) mais il s'agit peut-être d'espèces distinctes. On le trouve sur les souches et les troncs des arbres. Comme tous les geckos il se nourrit de petits insectes et d'araignées.





© O. Pauwels

***Hemidactylus muriceus*.**
Gamba (Gabon).



© J.-F. Trape

***Hemidactylus muriceus*.**
Spécimen préservé. Mont Béro (Guinée).

espèce

Hemidactylus pseudomuriceus
Henle et Böhme, 2003

famille
Gekkonidae

Gecko d'Azagny
Azagny Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts élargis à leur base, la partie distale étroite et fuselée. Présence de petits tubercules sur le dos, la distance qui les sépare supérieure à leur diamètre. Deux ou trois granules internasaux. Écailles sous-caudales médianes élargies de forme hexagonale. Présence de tubercules sur la queue. Forêt dense.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à 11 cm.

Répartition et habitat

Connu seulement du parc national d'Azagny en Côte d'Ivoire et de Jingwé au Cameroun.

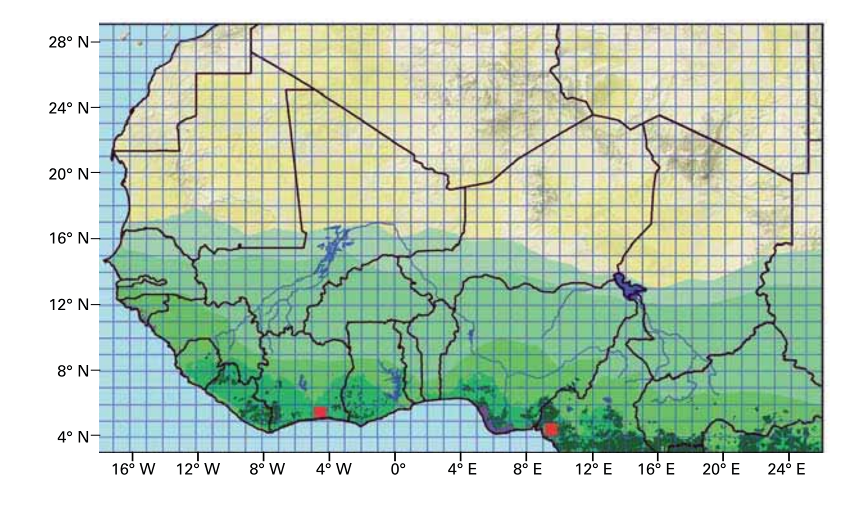
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Deux ou trois granules internasaux. Distance entre l'œil et l'extrémité du museau de 1,2 à 1,3 plus longue que la distance entre le tympan et l'œil. Dos parsemé de petits tubercules disposés en 6 à 8 rangées transversalement à mi-corps (14 chez un juvénile). De 14 à 17 pores préanofémoraux chez les mâles. Extrémités des membres avec les doigts et orteils élargis à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue très fragile, celle originelle avec des tubercules épineux sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes élargies de forme hexagonale.

La coloration dorsale est gris-brun avec sept bandes transversales sombres ondulées plus ou moins distinctes. Le dessus de la queue présente également des bandes sombres.

Histoire naturelle

Les spécimens de Côte d'Ivoire de cette espèce assez récemment découverte ont été collectés en forêt primaire dans une zone dominant de vastes marais à *Raphia*. Ils ont été observés à différents niveaux sur le tronc de grands arbres et sur le sol. La plupart étaient actifs en début de nuit mais un spécimen a été collecté le matin et deux mâles étaient engagés de jour dans un combat territorial.




© K. Henle

***Hemidactylus pseudomuriceus*.**
Parc national d'Azagny (Côte d'Ivoire).


© J.-F. Trape

***Hemidactylus pseudomuriceus*.**
Parc National d'Azagny (Côte d'Ivoire).

espèce

Hemidactylus richardsoni (Gray, 1845)

famille
Gekkonidae

Gecko de Richardson
Richardson's Half-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille à fente verticale. Doigts fortement élargis à leur base et palmés, la partie distale étroite et fuselée. Seulement une ou deux lignes de tubercules sur chaque flanc. Écailles sous-caudales médianes élargies. Présence de tubercules sur la queue. Forêt dense.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8 cm, longueur totale jusqu'à 16 cm.

Répartition et habitat

Du sud-est du Nigeria au Congo, en forêt dense.

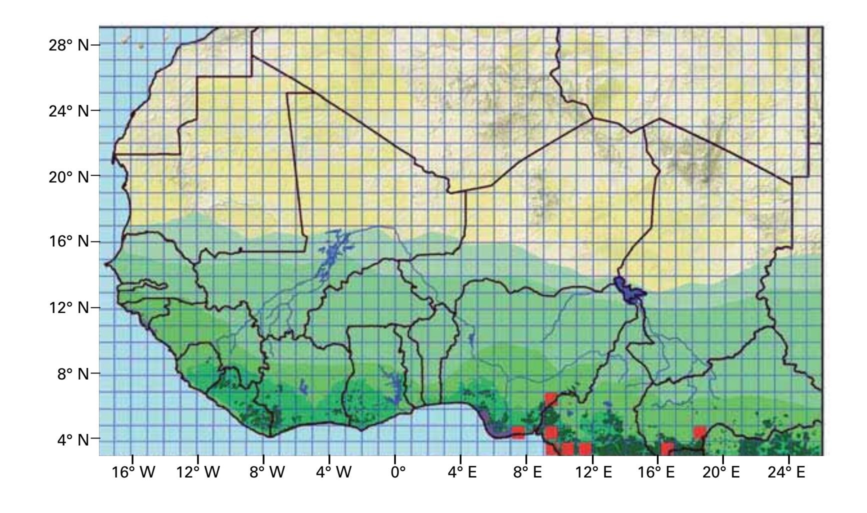
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille à fente verticale étroite. Corps massif, évoquant davantage celui d'une tarente que celui d'un hémidactyle. Absence de tubercules sur la partie médiane du dessus du corps mais présence habituelle sur les flancs d'une rangée de tubercules bien alignés et parfois de quelques tubercules supplémentaires. De 40 à 48 pores préanofémoraux chez les mâles. Extrémités des membres avec les doigts fortement élargis et distinctement palmés à leur base, étroits et fuselés dans leur partie distale. Lamelles adhésives divisées. Queue fragile, celle originelle avec de gros tubercules pointus sur toute sa longueur et des écailles sous-caudales médianes élargies.

La coloration dorsale est gris argenté ou gris-brun avec des marques brun foncé. Il existe latéralement une bande brun foncé partant du museau, traversant l'œil et se poursuivant sur les flancs. Les tubercules de la queue sont souvent de couleur jaune ainsi que le dessous du corps

Histoire naturelle

Ce gros gecko arboricole est associé aux grands arbres de la forêt dense. Il est pourvu de griffes puissantes qui lui permettent de rester solidement accroché à l'arbre quand on cherche à le saisir. Sa peau d'aspect velouté est fragile. Son régime alimentaire n'est pas connu, mais il est probablement plus diversifié que les seuls petits arthropodes.





© L. Chirio

Hemidactylus richardsoni.
Ivindo (Gabon).



© O. Pauwels

Hemidactylus richardsoni.
Ivindo (Gabon).

espèce
Lygodactylus conraui Tornier, 1902

famille
Gekkonidae

Lygodactyle de Conrau
Conrau's Dwarf Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille ronde. Doigts en partie dilatés. Dessus du corps de couleur à dominante verte ou brunâtre. Absence de chevrons sombres sur la gorge. Un seul rang de lamelles sous-caudales. Écaille mentale entière.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 4 cm, longueur totale jusqu'à 8,5 cm.

Répartition et habitat

Forêt dense, depuis la Sierra Leone jusqu'au Cameroun. Parfois également en zone anthropisée.

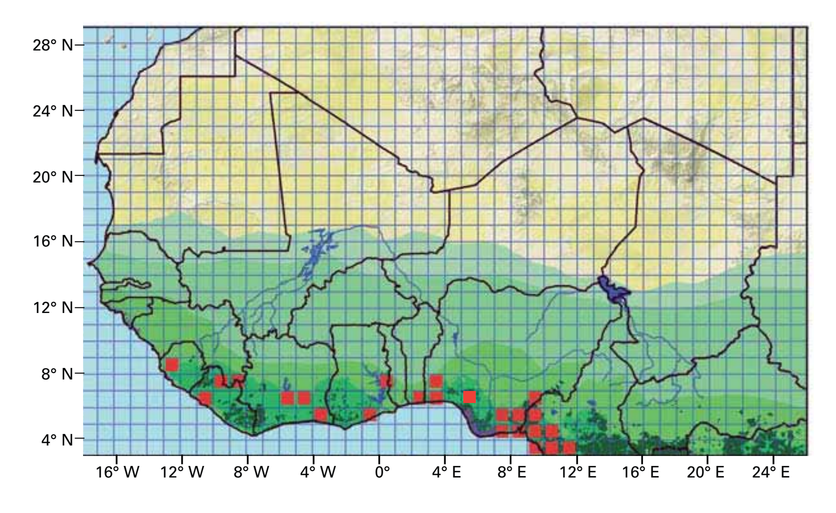
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, à pupille ronde. Écaille mentale entière, sans fissures latéro-pariétales. Trois postmentales. Rostrale séparée de la narine. Aspect du dos homogène, sans tubercules disséminés au milieu des granules. Quatre pores préanaux chez les mâles. Membres avec des doigts partiellement élargis, les lamelles adhésives doubles. Queue fragile, souvent régénérée, celle originelle un peu plus longue que le corps, arrondie et effilée, avec des lamelles sous-caudales élargies disposées sur une seule rangée.

La coloration est classiquement à dominante verte ou bleu-vert chez les deux sexes, mais est brunâtre chez la plupart des spécimens d'Afrique occidentale dont le statut spécifique pourrait être différent malgré la similitude des principaux caractères de l'écaillure. Il existe souvent de fines mouchetures noires sur le dessus de la tête, du corps ou de la queue, ainsi qu'une ligne d'ocelles sur les flancs. La gorge est uniformément blanchâtre.

Histoire naturelle

Le lygodactyle de Conrau est arboricole. Bien que son habitat principal soit constitué par les arbustes de la forêt dense, il est parfois localement abondant en milieu anthropisé – en particulier à Accra au Ghana – où on peut le trouver en grand nombre dans les jardins, les plantations et sur des constructions diverses. Ailleurs, il est souvent peu commun et assez strictement forestier, sans que ces différences d'écologie n'aient actuellement d'explication claire. Actif pendant la journée, il se nourrit de petits insectes.





© J.-F. Trape

***Lygodactylus conraui*.**
Idanre (Nigeria).



© J.-F. Trape

***Lygodactylus conraui*.**
Lamto (Côte d'Ivoire).

espèce

Lygodactylus fischeri Boulenger, 1890

famille
Gekkonidae

Lygodactyle de Fischer
Fischer's Dwarf Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille ronde. Doigts en partie élargis. Dessus du corps brun avec ou sans trois bandes claires. Absence de chevrons sombres sur la gorge. Deux rangs de lamelles sous-caudales. Écaille mentale avec deux fissures latéro-pariétales.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 4 cm, longueur totale jusqu'à 8 cm.

Répartition et habitat

Forêt dense et galeries forestières, depuis la Sierra Leone jusqu'au Gabon.

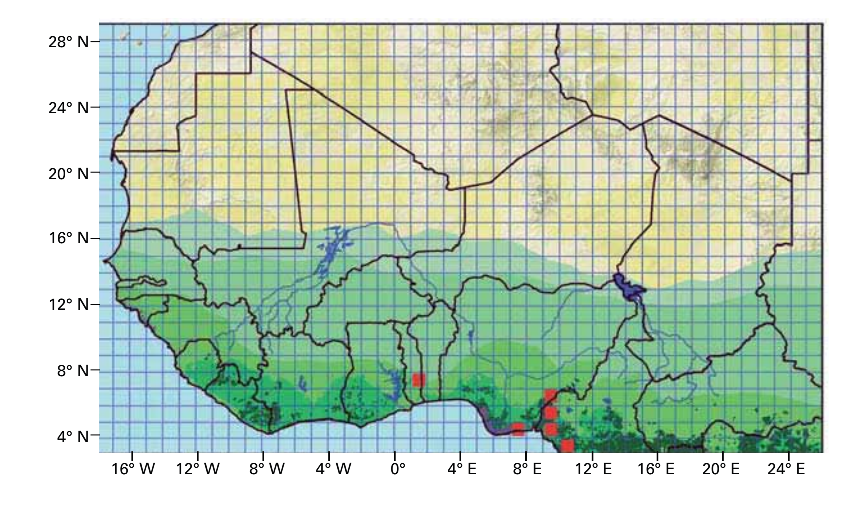
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, à pupille ronde. Écaille mentale partiellement divisée en trois parties, avec une double fissure latéro-pariétale. De deux à quatre postmentales. Rostrale en contact avec la narine. Aspect du dos homogène, sans tubercules disséminés au milieu des granules. De 7 à 11 pores préanaux chez les mâles. Membres avec des doigts partiellement élargis, les lamelles adhésives doubles. Queue fragile, souvent régénérée, celle originelle aussi longue ou un peu plus longue que le corps, avec des lamelles sous-caudales élargies disposées sur deux rangées.

La coloration dorsale est brunâtre, avec une ligne vertébrale et deux larges bandes latérales claires plus ou moins contrastées. Il existe une bande sombre sur le côté de la tête, depuis le museau jusqu'à l'œil puis l'ouverture tympanique et disparaissant progressivement au niveau du cou.

Histoire naturelle

Cette espèce, rare ou particulièrement discrète, a surtout été collectée en forêt dense au Cameroun. En Afrique de l'Ouest, elle n'est connue que par le type, dont la provenance présumée de la Sierra Leone a été mise en doute, par plusieurs spécimens du sud-est du Nigeria et par un spécimen que nous avons collecté de jour sur un petit tronc d'arbre couché en travers d'un ruisseau à Lanta, près d'Abomey, au Bénin. Comme les autres lygodactyles, cette espèce se nourrit certainement de petits insectes, probablement surtout de fourmis.





© J.-F. Trape

***Lygodactylus fischeri*.**
Lanta (Bénin).



© J.-F. Trape

***Lygodactylus fischeri*.**
Lanta (Bénin).

espèce

Lygodactylus gutturalis (Bocage, 1873)

famille
Gekkonidae

Lygodactyle à chevrons
Chevron-throated Dwarf Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille ronde. Doigts en partie élargis. Dessus du corps grisâtre. Gorge jaune avec des chevrons noirs. Un seul rang de lamelles sous-caudales. Écaille mentale entière.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 4,5 cm, longueur totale jusqu'à 9 cm.

Répartition et habitat

Large distribution en savane soudanienne et en forêt claire guinéenne, depuis le Sénégal jusqu'à l'Afrique de l'Est.

Description

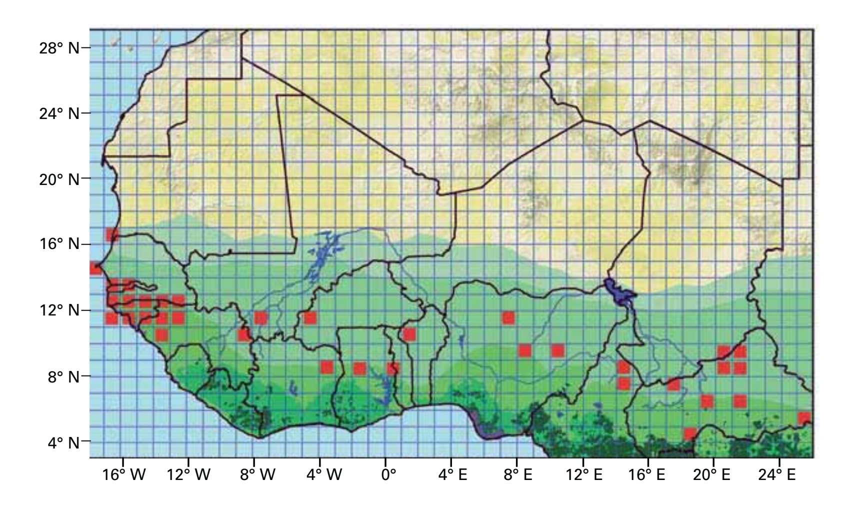
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, à pupille ronde. Écaille mentale entière. Habituellement deux postmentales. Rostrale séparée de la narine. Aspect du dos homogène, sans tubercules disséminés au milieu des granules. De 6 à 9 pores préanaux chez les mâles. Membres avec des doigts partiellement élargis et des lamelles adhésives doubles. Queue fragile, souvent régénérée, celle originelle de même longueur que le corps, avec des lamelles sous-caudales élargies disposées sur un seul rang.

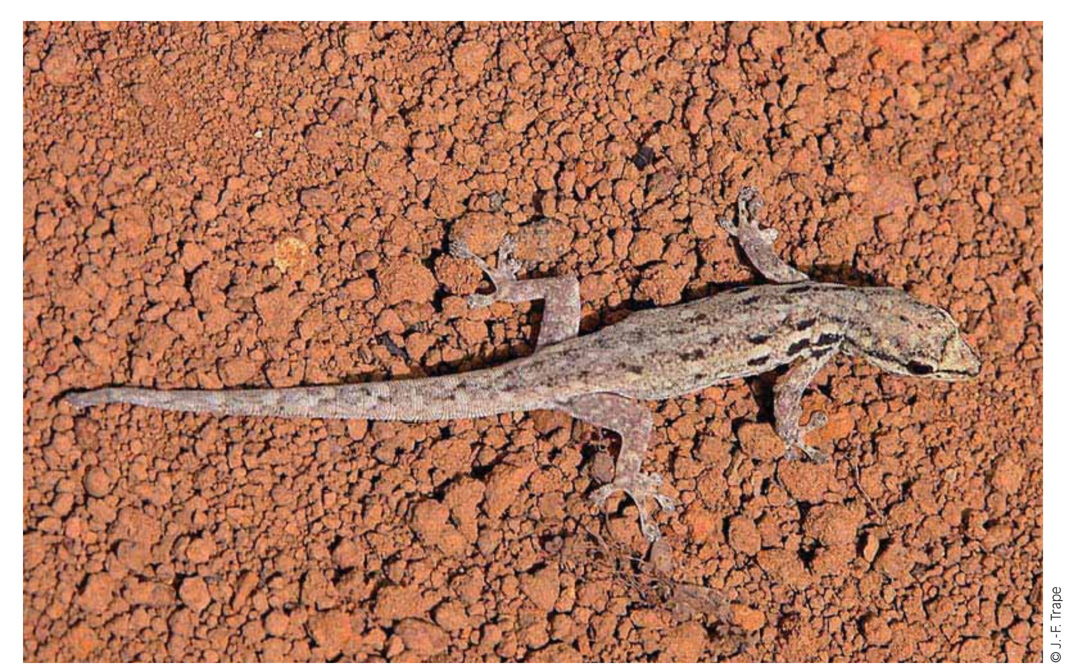
La coloration dorsale est gris clair avec des écailles sombres disséminées et quelques taches noirâtres et ocelles blanchâtres alignés sur les flancs. Sur le côté de la tête et de l'avant du corps, depuis le museau jusqu'à l'œil, puis de l'œil à l'implantation supérieure des membres antérieurs, une bande sombre est présente. La face ventrale est jaunâtre, depuis la gorge jusqu'à la partie antérieure de la queue. Il existe toujours sur la gorge plusieurs chevrons noirs ou brun foncé caractéristiques.

Histoire naturelle

Cette espèce arboricole est localement abondante dans des zones relativement humides de savane et on la trouve aussi sur les arbres dans les villes et les villages ainsi que sur les murs et clôtures. Elle est diurne et se nourrit de petits insectes et autres arthropodes.

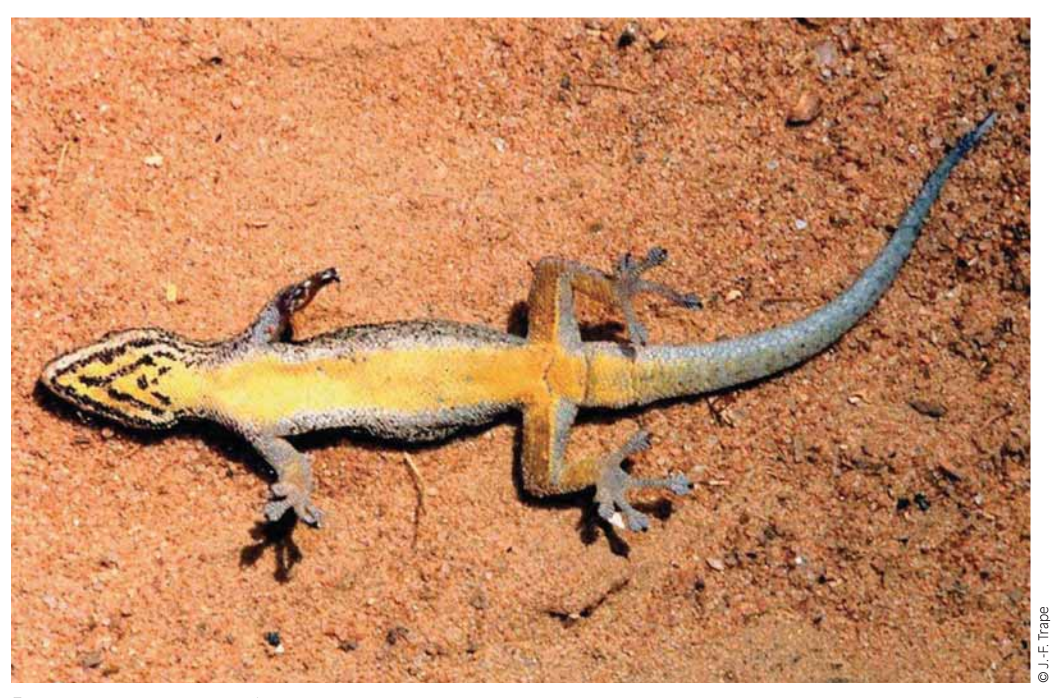
Comme les autres espèces de lygodactyles, elle présente la particularité remarquable de posséder des lamelles adhésives à l'extrémité de la queue. Elles sont suffisamment puissantes pour lui permettre de rester suspendue sans l'aide des lamelles digitales.





© J.-F. Trape

***Lygodactylus gutturalis*.**
Sambaïlo (Guinée).



© J.-F. Trape

***Lygodactylus gutturalis*.**
Mlomp (Sénégal).

espèce

Pristurus adrarensis Geniez et Arnold, 2006

famille
Gekkonidae

Gecko sémaphore de l'Adrar
Adrar Semaphore Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Doigts cylindriques sans aucun élargissement. Absence de tubercules disséminés sur le dos. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque environ 3 cm, longueur totale jusqu'à 7 cm.

Répartition et habitat

Espèce nouvellement découverte, actuellement connue par trois spécimens des environs de Chinguetti dans l'Adrar de Mauritanie, qui ont été découverts dans une zone de petits blocs rocheux envahis de dépôts sablonneux à végétation herbacée éparse.

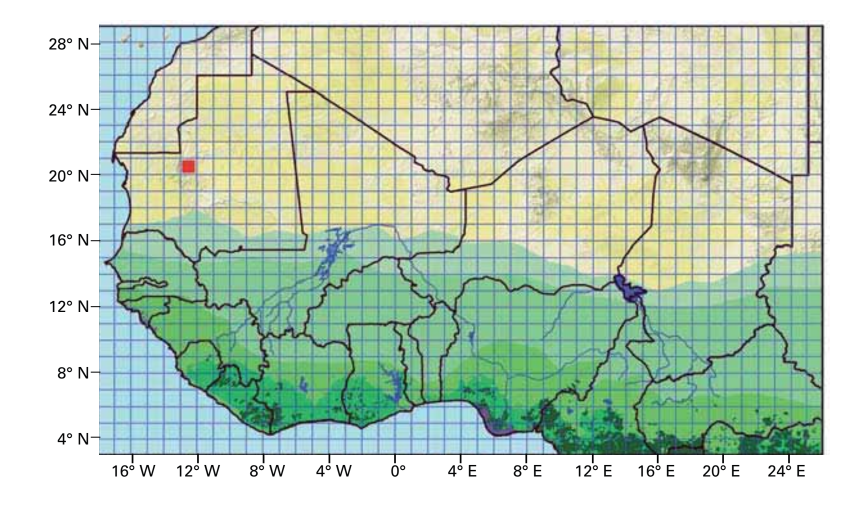
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille ronde. Rostrale en contact avec la narine. Aspect du dos homogène, sans tubercules disséminés au milieu des granules. Membres avec cinq doigts cylindriques et allongés sans aucun élargissement. Queue fragile, souvent régénérée, compressée latéralement, avec une crête dorsale d'écailles allongées qui ne s'étend pas, vers l'avant, plus loin que le niveau du cloaque. Il existe également une frange ventrale sur la queue des mâles.

La coloration dorsale de fond est gris pâle à gris-brun. Il existe une série de 7 ou 8 paires de marques dorsales et latérales sombres sur l'arrière de la tête et le corps, plus ou moins distinctes et confluentes. Des bandes claires étroites alternent avec des zones sombres sur le dessus de la queue quand elle n'est pas régénérée. La face ventrale est claire avec localement de petites taches sombres éparses, notamment sur la gorge et latéralement.

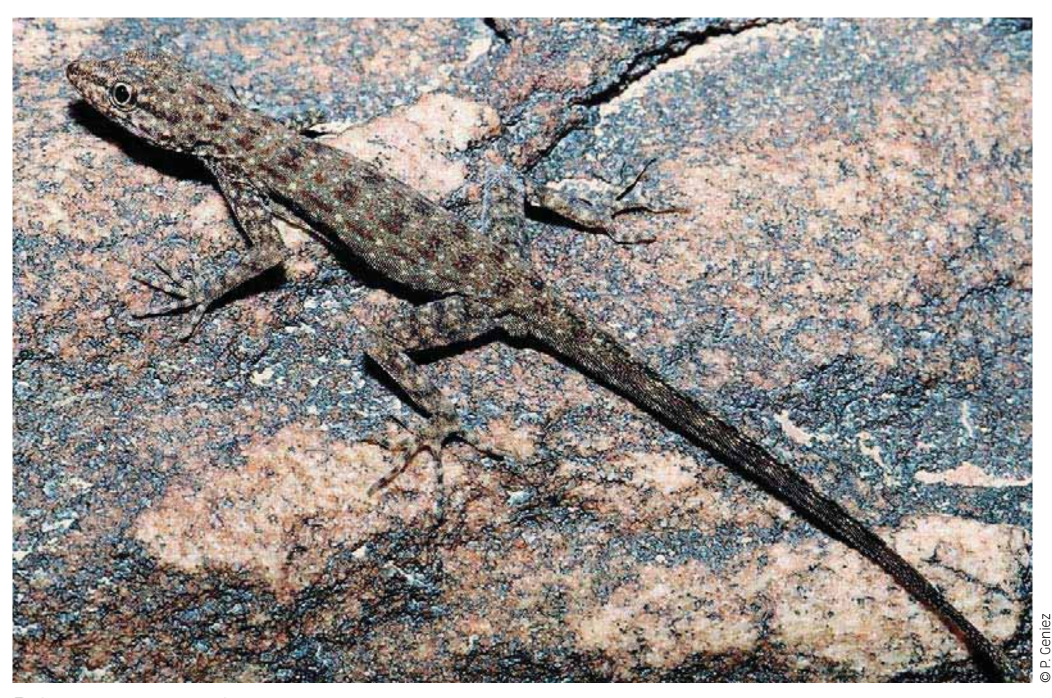
Histoire naturelle

Ce petit gecko saharien est actif pendant la journée. Les trois spécimens connus se tenaient au soleil sur des blocs rocheux. Dérangés, ils ont sauté de bloc en bloc sans chercher à se cacher dans des fentes de rochers. Leur régime alimentaire est encore inconnu, mais il s'agit très probablement de fourmis ou d'autres petits insectes.





***Pristurus adrarensis*.**
Zerga (Adrar, Mauritanie).



***Pristurus adrarensis*.**
Zerga (Adrar, Mauritanie).

espèce
Saurodactylus brosseti Bons et Pasteur, 1957

famille
Gekkonidae

Saurodactyle de Brosset
Brosset's Lizard-toed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Doigts cylindriques sans aucun élargissement. Pas de tubercules sur le corps ni sous la base de la queue. Maroc.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 3,1 cm, longueur totale jusqu'à 6,7 cm.

Répartition et habitat

Massif du Zemmour et régions côtières du nord du Sahara occidental à partir de l'oued Assaq (25° N) jusqu'au Maroc central et la vallée du Draa. Habite les plaines, collines et ravines parsemées de pierres.

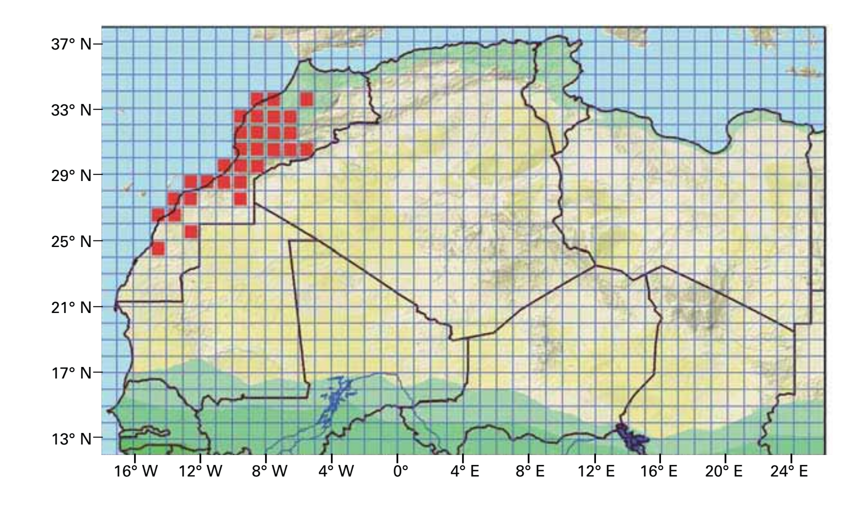
Description

Tête et corps couverts de petits granules lisses, juxtaposés ou légèrement imbriqués, sans tubercules disséminés, les écailles augmentant de taille vers les flancs et la face ventrale. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Cinq ou six supralabiales et cinq infralabiales. De 70 à 90 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Extrémité des membres avec cinq doigts ou orteils sans aucun élargissement. Queue fragile, très effilée, de longueur habituellement légèrement supérieure à celle du reste du corps. Pas de tubercules sous la base de la queue.

La coloration générale est brunâtre, uniformément ou avec deux lignes blanchâtres ou jaunâtres très contrastées sur le dessus de la tête. Lorsqu'elles existent, ces lignes se prolongent sous forme d'ocelles de même couleur sur le dessus du corps jusqu'à la base de la queue et il existe parfois aussi d'autres points blanchâtres alignés ou disséminés sur les flancs et sur la base des membres. La queue est souvent orange vif ou jaunâtre, plus ou moins marbrée de sombre.

Histoire naturelle

Ce petit lézard des milieux arides chasse de jour divers arthropodes, le plus souvent en embuscade à partir de son abri sous une pierre. Certaines de ses proies, comme les chenilles, peuvent atteindre la moitié de sa longueur museau-cloaque. Il est capable de courir très vite et est actif toute l'année.





© P. Geniez

Saurodactylus brosseti.
Environs d'Ouarzazate (Maroc).



© P. Geniez

Saurodactylus brosseti.
Ras Tafs (Maroc).

espèce

Stenodactylus petrii Anderson, 1896

famille
Gekkonidae

Sténodactyle de Pétrie
Petrie's Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Doigts cylindriques sans aucun élargissement. Présence de barres transversales sombres mal délimitées sur le dessus de la queue, au nombre d'une quinzaine. En vue ventrale, queue brutalement rétrécie en arrière d'un double renflement basal. Sahara et Sahel.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7 cm, longueur totale jusqu'à 13 cm.

Répartition et habitat

Espèce à large répartition au Sahara et en zone sahélienne, depuis le Sénégal, la Mauritanie et le Maroc jusqu'au Soudan et à l'Égypte. Fréquente les zones sablonneuses pourvues de végétation éparse.

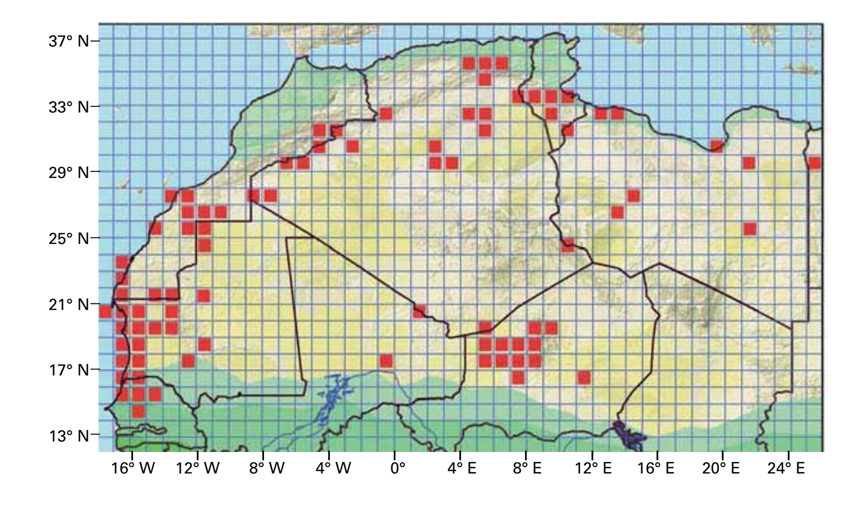
Description

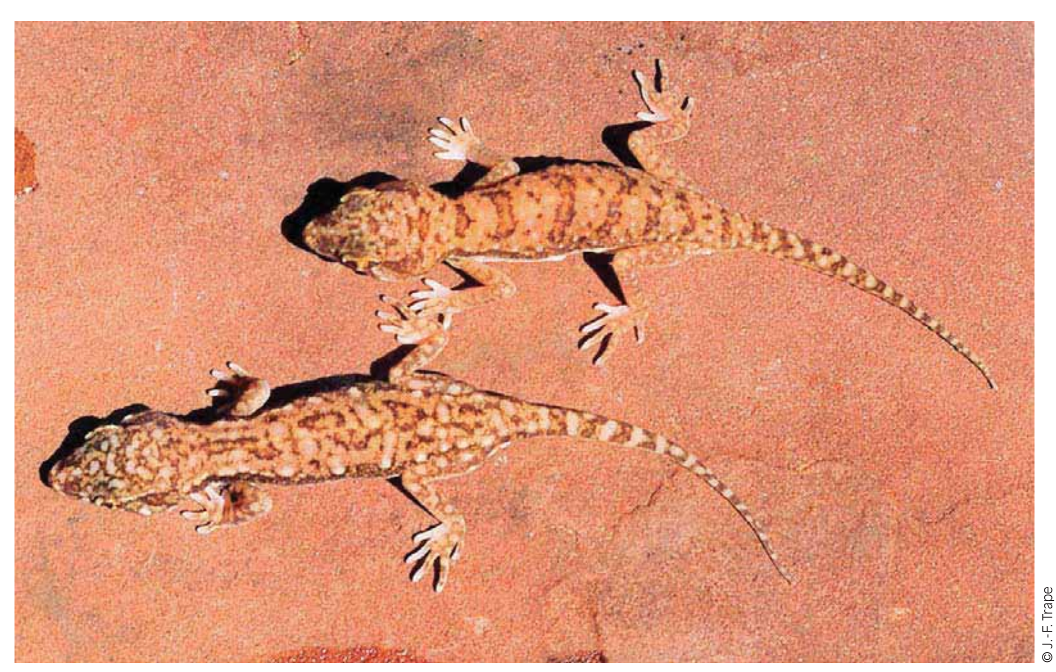
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Aspect du dos homogène, sans tubercules disséminés au milieu des granules. Membres avec cinq doigts cylindriques et allongés sans aucun élargissement. Un groupe de tubercules disposé sur un double renflement de chaque côté de la base de la queue en arrière du cloaque. Queue très fine, rétrécie brutalement un peu en arrière du cloaque après le double renflement basal.

La coloration dorsale est jaune sable avec des taches brun foncé plus ou moins disposées en bandes transversales généralement très incomplètes et irrégulières. Sur le dessus de la queue, on peut dénombrer au moins une quinzaine de bandes sombres assez mal définies séparées par de petites zones claires. La face ventrale est uniformément claire.

Histoire naturelle

Le sténodactyle de Pétrie est un gecko de taille moyenne qui est souvent localement commun là où les sols sont sablonneux : plaines sahéliennes à acacias, dunes fixées, lits des oueds et espaces interdunaires avec végétation entre des dunes vives. Actif dès le crépuscule, il se déplace lentement à la recherche des insectes dont il se nourrit. Il s'abrite pendant la journée, le plus souvent dans un terrier qu'il creuse dans le sable à la base d'un buisson et qu'il obture ensuite de l'intérieur par des mouvements de la queue.





© J.-F. Trape

***Stenodactylus petrii*.**
16° 59' N, 16° 06' W (Mauritanie).



© J.-F. Trape

***Stenodactylus petrii*.**
21° 48'N, 15° 43' W (Sahara occidental).

espèce

Stenodactylus sthenodactylus (Lichtenstein, 1823)

famille
Gekkonidae

Sténodactyle élégant
Elegant Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Doigts cylindriques sans aucun élargissement. Présence de barres transversales sombres bien délimitées sur le dessus de la queue, au nombre d'une dizaine. En vue ventrale, rétrécissement progressif de la queue en arrière d'un double renflement basal. Sahara et Sahel.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à 10 cm.

Répartition et habitat

Zones arides, depuis la Mauritanie et le Maroc jusqu'à l'Égypte, l'Érythrée et le nord du Kenya. Fréquente une grande diversité de milieux, notamment argileux, rocheux ou sablonneux.

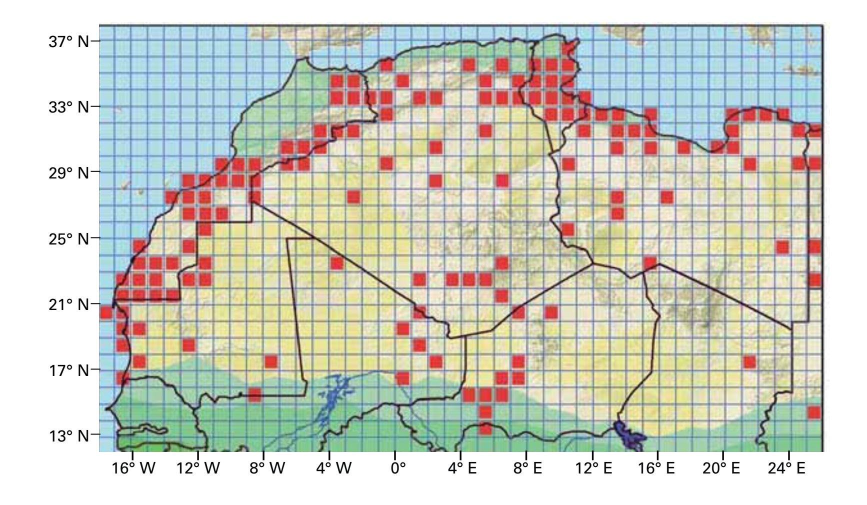
Description

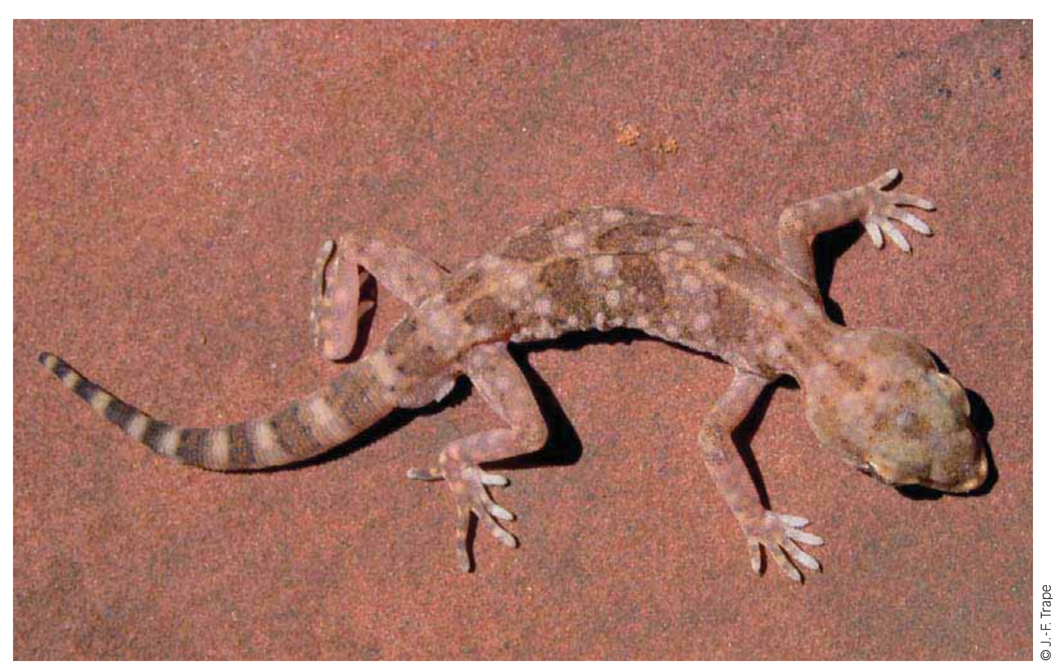
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Aspect du dos homogène, sans tubercules disséminés au milieu des granules. Membres avec cinq doigts cylindriques et allongés sans aucun élargissement. Quelques tubercules disposés sur un double renflement de chaque côté de la base de la queue en arrière du cloaque. Queue relativement épaisse, non rétrécie brutalement en arrière du cloaque après le double renflement basal.

La coloration dorsale est jaune sable tacheté de brun. On distingue cinq ou six bandes transversales brun foncé plus ou moins bien marquées entre l'arrière de la tête et le niveau des membres postérieurs. Elles sont suivies sur le dessus de la queue par une dizaine de bandes transversales sombres toujours bien marquées alternant avec des zones claires. La face ventrale est uniformément claire.

Histoire naturelle

Ce petit sténodactyle est largement réparti en zone saharienne où on le trouve dans des zones particulièrement arides et parfois sans aucune végétation. Il est généralement peu abondant, à l'exception notable du Sahara occidental où il est volontiers commun. Nocturne, facile à capturer, il se nourrit d'insectes et s'abrite sous une pierre pendant la journée.





© J.-F. Trape

***Stenodactylus sthenodactylus*.**
22° 55' N, 12° 09' W (guelb El Rhein, Mauritanie).



© J.-F. Trape

***Stenodactylus sthenodactylus*.**
17° 01' N, 02° 06' E (Adrar des Iforas, Mali).

espèce

Tropiocolotes algericus Loveridge, 1940

famille
Gekkonidae

Gecko à écailles d'Algérie
Algerian Pigmy Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petites écailles fortement imbriquées sur le dos et le ventre. Pupille verticale. Doigts cylindriques sans aucun élargissement. Écailles ventrales et dorsales fortement carénées. Large contact en arrière de la symphysiale entre les deux mentonnières antérieures. Mentonnières postérieures à peine plus grandes que les gulaires.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 3,7 cm, longueur totale jusqu'à 8 cm.

Répartition et habitat

Du cap Blanc (Mauritanie) au Maroc et à l'Algérie, en zone saharienne uniquement.

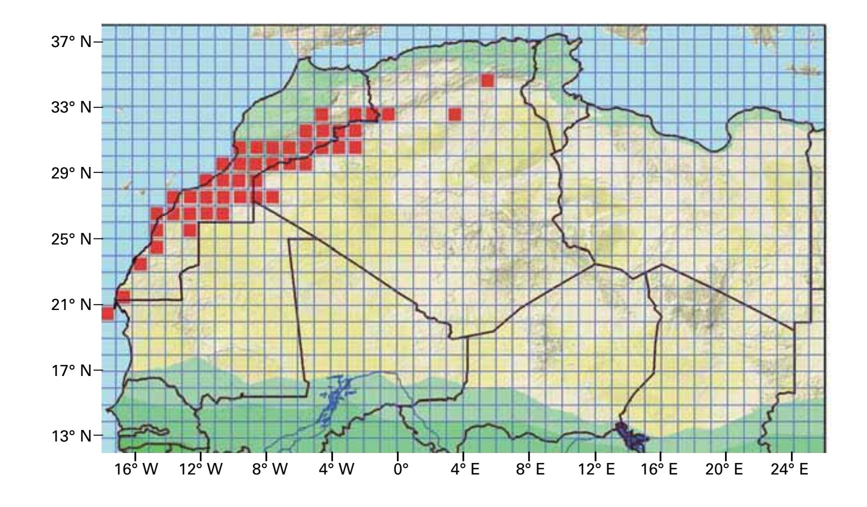
Description

Tête et corps couverts de petites écailles qui sont fortement imbriquées sur le dos et sur le ventre de l'animal. Yeux de taille moyenne, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Deux mentonnières antérieures de grande taille en contact entre elles en arrière de la symphysiale, suivies par de petites mentonnières postérieures difficilement distinguables des gulaires dont la taille est à peine inférieure. Écailles dorsales et ventrales toujours fortement carénées et de taille similaire. De 40 à 46 rangées d'écailles autour du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec des doigts cylindriques, sans aucun élargissement. Écailles sous-digitales tricarénées. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est en moyenne 1,2 fois celle du corps.

La coloration dorsale est beige clair avec des taches plus sombres disséminées sur le dessus et le côté du corps. La queue est annelée de clair et de sombre, les anneaux clairs gardant la même coloration sur toute la longueur de la queue. Le côté de la tête présente une bande sombre qui se prolonge parfois sur le cou et le début du corps.

Histoire naturelle

Ce petit gecko est associé aux plaines et reliefs caillouteux du Sahara occidental et des confins algéro-marocains, régions de végétation buissonnante parfois assez dense. Nocturne, il se nourrit de petits insectes, principalement de fourmis, termites et petits papillons nocturnes. Dans la journée, on le trouve en soulevant des pierres sous lesquelles il se réfugie.





© J.-F. Trape

***Tropiocolotes algericus*.**
23° 34' N, 15° 53' W (environs d'El Argoub, Sahara occidental).



© J.-F. Trape

***Tropiocolotes algericus*.**
23° 34' N, 15° 53' W (environs d'El Argoub, Sahara occidental).

espèce

Tropiocolotes steudneri (Peters, 1869)

famille
Gekkonidae

Gecko à écailles de Steudner
Steudner Pigmy Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petites écailles fortement imbriquées sur le dos et le ventre. Pupille verticale. Doigts cylindriques sans aucun élargissement. Écailles ventrales entièrement lisses, écailles dorsales lisses ou parfois faiblement carénées.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 3,2 cm, longueur totale jusqu'à 7 cm.

Répartition et habitat

Zone saharienne et nord-sahélienne depuis le Niger et l'Algérie jusqu'au Soudan et à l'Égypte. Récemment signalé du sud-ouest de la Mauritanie à partir d'un seul spécimen conservé dans un musée, cette provenance reste à confirmer. Les spécimens du sud de l'Algérie et du Niger jusqu'à présent attribués à *T. steudneri* présentent quelques différences avec ceux d'Égypte et il pourrait s'agir d'une espèce non encore décrite.

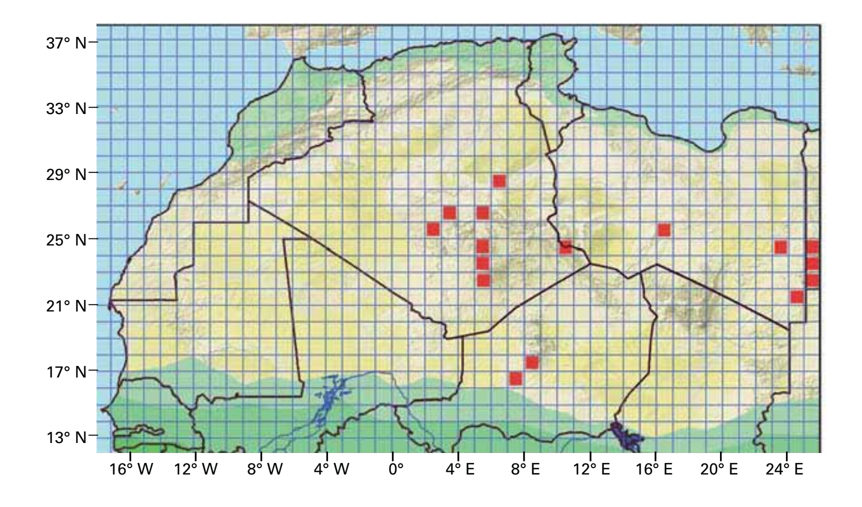
Description

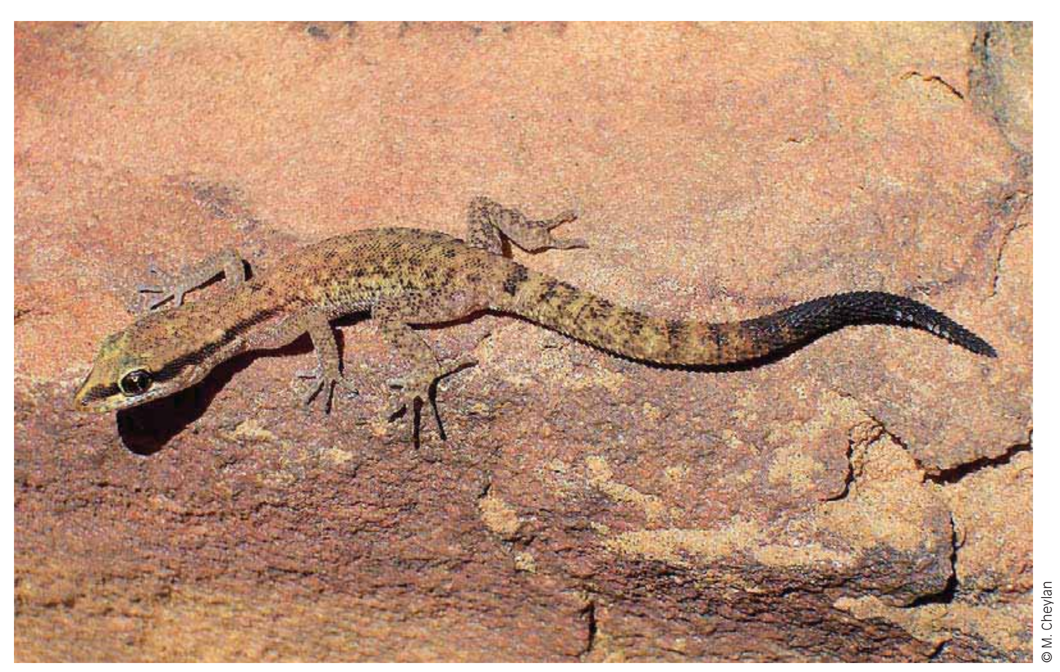
Tête et corps couverts de petites écailles qui sont fortement imbriquées sur le dos et sur le ventre de l'animal. Yeux de taille moyenne, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Deux mentonnières antérieures de grande taille en contact entre elles en arrière de la symphysiale, suivies par deux grandes mentonnières postérieures en contact ou non entre elles. Dorsales lisses ou parfois faiblement carénées. Écailles ventrales toujours entièrement lisses, leur taille similaire à celle des écailles dorsales. De 45 à 60 rangées d'écailles autour du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec des doigts cylindriques, sans aucun élargissement. Écailles sous-digitales tricarénées. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est en moyenne 1,2 fois celle du corps.

La coloration dorsale est beige plus ou moins clair. Le dos présente des taches sombres et la queue est annelée. Le côté de la tête présente une bande sombre qui se prolonge jusqu'au début du corps.

Histoire naturelle

Ce petit gecko nocturne vit sur le sol principalement dans des habitats sablonneux avec végétation importante. Il est nocturne. Pendant la journée, il se réfugie sous des pierres, des bois morts ou dans les terriers d'autres animaux.




© M. Cheylan

***Tropiocolotes steudneri*.**
Tassili (Algérie).


© M. Cheylan

***Tropiocolotes steudneri*.**
Tassili (Algérie).

espèce

Tropiocolotes tripolitanus Peters, 1880

famille
Gekkonidae

Gecko à écailles de Tripolitaine
Tripoli Pigmy Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petites écailles fortement imbriquées sur le dos et le ventre. Pupille verticale. Doigts cylindriques sans aucun élargissement. Écailles ventrales et dorsales fortement carénées. Large contact en arrière de la symphysiale entre les deux mentonnières antérieures. Grandes mentonnières postérieures.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 3,2 cm, longueur totale jusqu'à 7 cm.

Répartition et habitat

Savane sahélienne et Sahara depuis la Mauritanie et l'Algérie jusqu'au Tchad et l'Égypte.

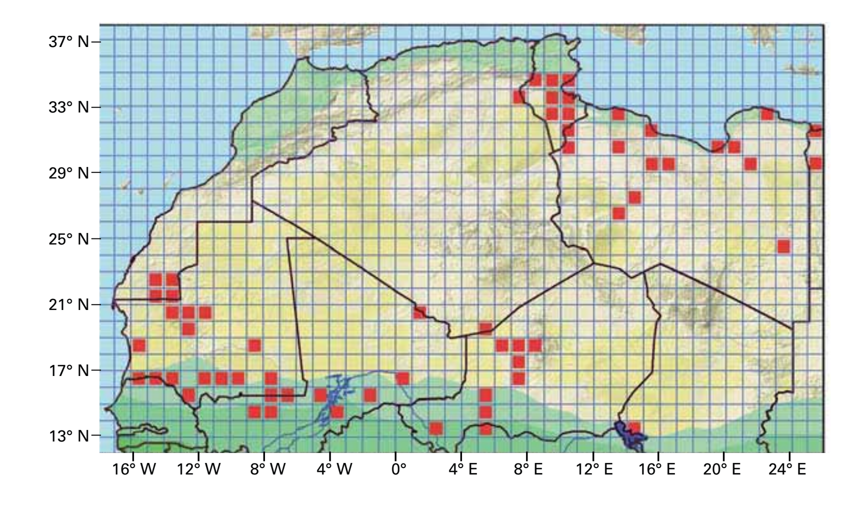
Description

Tête et corps couverts de petites écailles qui sont fortement imbriquées sur le dos et sur le ventre de l'animal. Yeux de taille moyenne, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Deux mentonnières antérieures de grande taille en contact entre elles en arrière de la symphysiale, suivies par de grandes mentonnières postérieures toujours facilement distinguables des gulaires. Écailles dorsales et ventrales toujours fortement carénées et de taille similaire. De 44 à 54 rangées d'écailles autour du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec des doigts cylindriques, sans aucun élargissement. Écailles sous-digitales tricarénées. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est en moyenne 1,2 fois celle du corps.

La coloration dorsale est variable, claire ou foncée, parfois uniforme, parfois avec des taches sombres ou de fines ponctuations brunes ou blanches disséminées. La queue est annelée de clair et de sombre, souvent avec des anneaux blanchâtres vers son extrémité terminale. Le côté de la tête présente une bande sombre qui se prolonge parfois sur le cou et le début du corps.

Histoire naturelle

Cette espèce affectionne les zones pierreuses avec une végétation buissonnante ou herbacée plus ou moins clairsemée. Elle peut être localement assez abondante. Nocturne, elle se nourrit de petits insectes, principalement de fourmis, termites et petits papillons nocturnes. Dans la journée, on la trouve en soulevant des pierres sous lesquelles elle se réfugie.




© J.-F. Trape

***Tropiocolotes tripolitanus*.**
22° 37' N, 14° 28' W (Sahara occidental).


© J.-F. Trape

***Tropiocolotes tripolitanus*.**
19° 41' N, 12° 50' W (Mauritanie).

espèce

Ptyodactylus oudrii Lataste, 1880

Gecko palmé d'Oudri
Oudri's Fan-footed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Extrémité de chaque doigt fortement élargie en forme de double éventail. De 12 à 16 lamelles sous chaque doigt. Zones rocheuses du nord du Sahara au Maghreb.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 12 cm.

Répartition et habitat

Zones rocheuses du nord du Sahara : Anti-Atlas, versant sud du Haut Atlas et Jbel Sarhro au Maroc, Tademaït, reliefs bordant le Grand Erg Occidental, Atlas saharien et Aurès en Algérie. Mentionné aussi de l'ouest de la Tunisie.

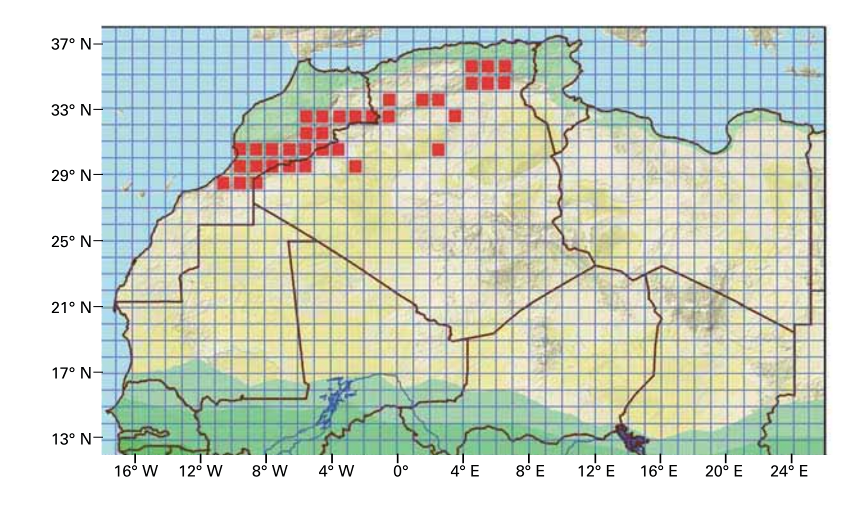
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Une douzaine de rangées de petits tubercules disséminés sur le corps, distants d'un à deux milimètres. De 94 à 134 granules autour du milieu du corps. Pas de pores préanaux ni fémoraux chez les mâles, mais présence de tubercules à la base de la queue qui est plus large chez les mâles que chez les femelles. Extrémité des membres avec cinq doigts de forme caractéristique, chacun présentant deux groupes de grandes lamelles adhésives disposées en éventail. De 12 à 16 lamelles sous chaque doigt. Queue fragile, de longueur similaire à celle du corps.

La coloration générale est souvent similaire à celle des rochers que cette espèce colonise : jaunâtre, brunâtre ou grisâtre, parfois noirâtre. Elle présente le plus souvent des taches claires ou foncées, certains spécimens sont uniformes. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce petit gecko palmé nord-africain est facilement identifiable grâce à ses doigts caractéristiques. Il est associé aux milieux rupestres : falaises, éboulis, crêtes rocheuses et autres reliefs. Les adultes se réfugient dans les fentes des rochers, les juvéniles souvent s'abritent sous de grosses pierres. Ils sont actifs dès la fin de la journée, la nuit, et en début de matinée. Ils se nourrissent d'insectes divers. En hiver, l'activité est interrompue pendant la partie la plus froide de la nuit.





© J.-F. Trape

Ptyodactylus oudrii.
Environs de Biskra (Algérie).



© J.-F. Trape

Ptyodactylus oudrii.
Environs de Biskra (Algérie).

espèce
Ptyodactylus ragazzii Andersson, 1898

famille
Phyllodactylidae

Gecko palmé de Ragazzi
Ragazzi's Fan-footed Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Extrémité de chaque doigt fortement élargie en forme de double éventail. Une vingtaine de lamelles sous chaque doigt. Surfaces rocheuses. Sahara central et zone soudano-sahélienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm, longueur totale jusqu'à 20 cm.

Répartition et habitat

Sahara central (Adrar des Iforas, Aïr, Hoggar, Tassili, Tibesti) et zone sahélo-soudanienne de la Mauritanie (Tagant) au Soudan et à la Somalie. Falaises et amas de grands blocs rocheux, murs des habitations.

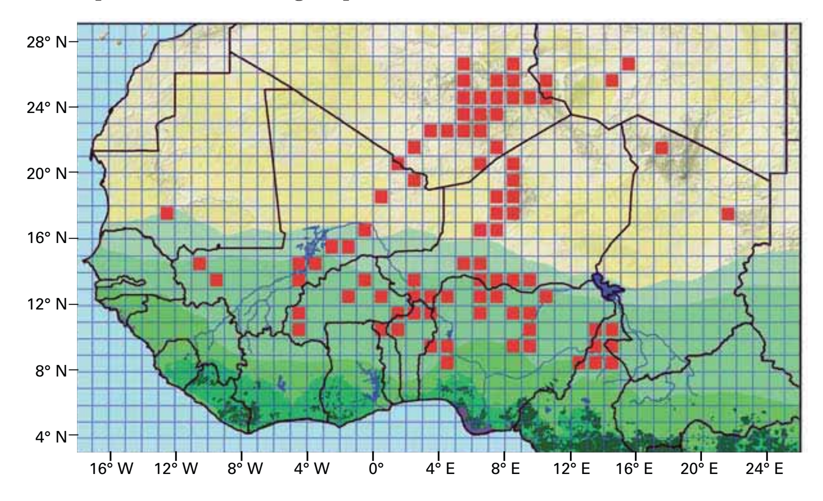
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. De 8 à 14 rangées de petits tubercules disséminés sur le corps, parfois peu apparents. De 104 à 145 granules autour du milieu du corps. Pas de pores préanaux ni fémoraux chez les mâles, mais présence de tubercules à la base de la queue qui est plus large chez les mâles que chez les femelles. Extrémité des membres avec cinq doigts de forme caractéristique, chacun présentant deux groupes de grandes lamelles adhésives disposées en éventail. Une vingtaine de lamelles sous chaque doigt. Queue fragile, de longueur similaire à celle du corps.

La coloration générale est brun-jaune ou brun-gris, avec des réticulations de couleur rouille sur le dessus de la tête, du corps et de la queue ainsi que sur les membres. La face ventrale est uniformément claire.

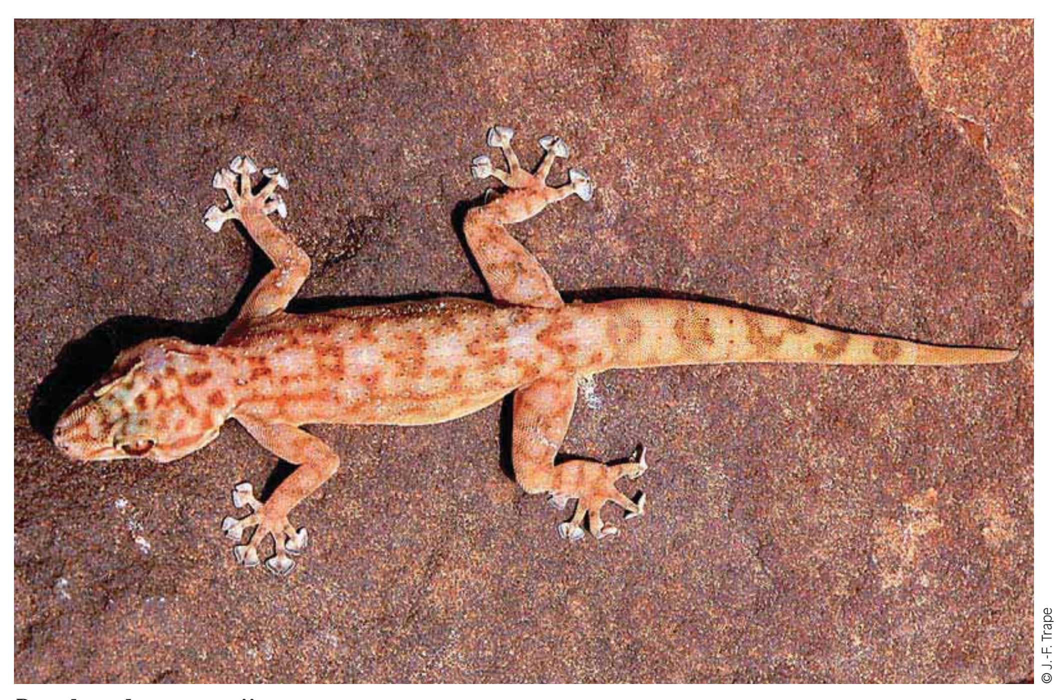
Histoire naturelle

Cette espèce d'assez grande taille est trouvée en communautés souvent très nombreuses et socialement organisées dans les zones rocheuses. Elle apprécie particulièrement les gros blocs de rochers à parois lisses et verticales où elle adhère sans difficulté et peut se réfugier dans les failles. Elle peut aussi coloniser les murs des habitations limitrophes. Elle est principalement nocturne, mais on l'observe aussi pendant la journée, surtout en début de matinée et en fin d'après-midi. On peut aussi entendre à plusieurs dizaines de mètres de distance le cri des mâles, une sorte de « tcheu-tcheu » qui ressemble au cri d'un oiseau. Elle se nourrit d'insectes.





Ptyodactylus ragazzii.
Environs d'Ougarou (Burkina Faso).



Ptyodactylus ragazzii.
Environs d'Ouo (Mali).

espèce

Tarentola annularis
(Geoffroy Saint Hilaire, 1809)

famille
Phyllodactylidae

Tarente annelée
Ringed Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Quatre taches blanches et noires disposées en carré sur le dos en arrière de la nuque près de la jonction des membres antérieurs.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 14 cm, longueur totale jusqu'à 28 cm.

Répartition et habitat

Répartition discontinue entre la presqu'île du Cap-Vert au Sénégal et le sud du Maroc à l'ouest, la Somalie et l'Égypte à l'est. Présent seulement dans des zones rocheuses dans les régions sahéliennes et dans une partie du Sahara.

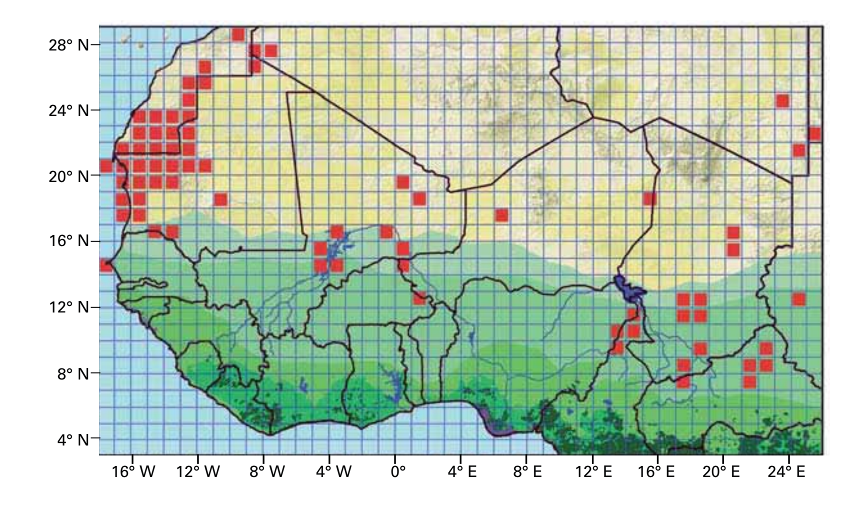
Description

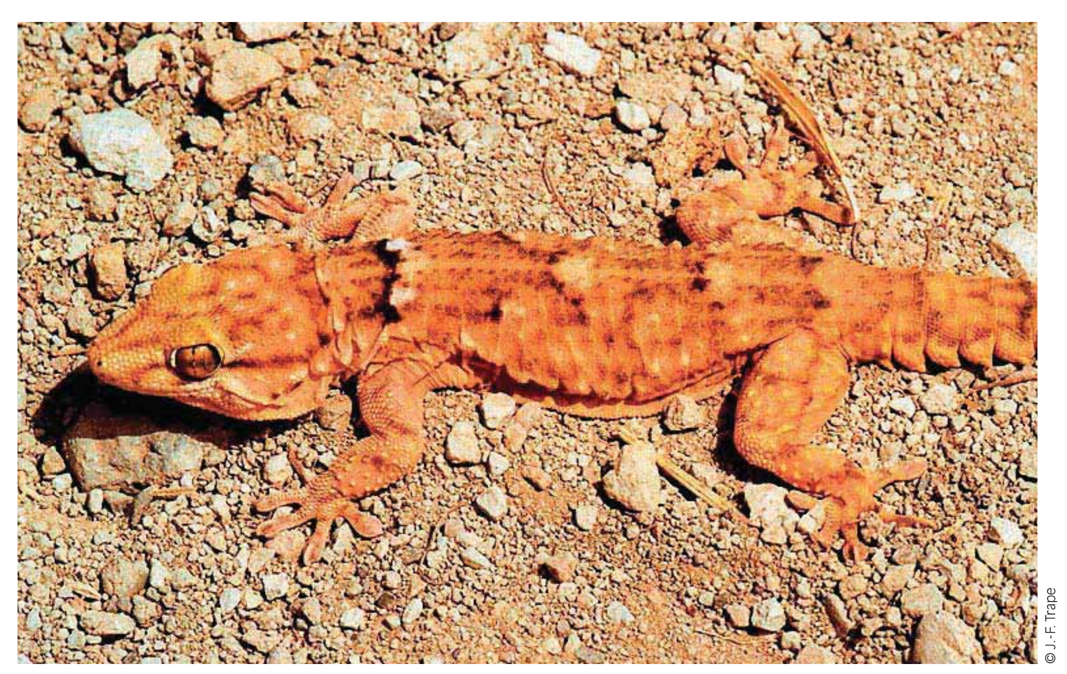
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés le plus souvent sur 14 rangées, parfois sur 12 rangées seulement, ceux des six rangées médianes plus petits que ceux des rangées latérales. De 137 à 194 rangées de granules autour du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales au nombre de 16 à 23 sous le premier orteil et de 25 à 31 sous le cinquième orteil. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est inférieure ou égale à celle du corps.

La coloration dorsale varie du gris au brun. Même chez les jeunes spécimens, il existe toujours en arrière de la nuque quatre taches blanches, partiellement bordées de noir ou de brun foncé et disposées en carré, qui sont caractéristiques de cette espèce.

Histoire naturelle

Cette tarente de grande taille et de forme massive est étroitement associée aux falaises et aux amas de gros blocs rocheux où elle vit en colonies souvent très nombreuses. Occasionnellement, on la rencontre également sur des murs de maisons, dans des puits ou sur des arbres. Active de jour et nuit, elle se nourrit d'insectes et de lézards. Elle cherche à mordre lorsqu'elle est manipulée mais sa mâchoire peu puissante est incapable de provoquer une blessure.





Tarentola annularis.
Mataya (Tchad).



Tarentola annularis.
19° 28’ N, 14° 42’ W (Environs d’Akjoujt, Mauritanie).

espèce

Tarentola boehmei Joger, 1984

famille
Phyllodactylidae

Tarente de Böhme
Böhme's Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Rosettes de tubercules secondaires seulement autour des tubercules latéraux. Narine en contact avec la rostrale. Maroc.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,1 cm, longueur totale jusqu'à environ 16 cm.

Répartition et habitat

Sud du Maroc, de la région de Ouarzazate et du Jbel Sarhro au versant sud de l'Anti-Atlas et à la vallée du Draa. Reliefs rocheux, plaines caillouteuses, murs des maisons.

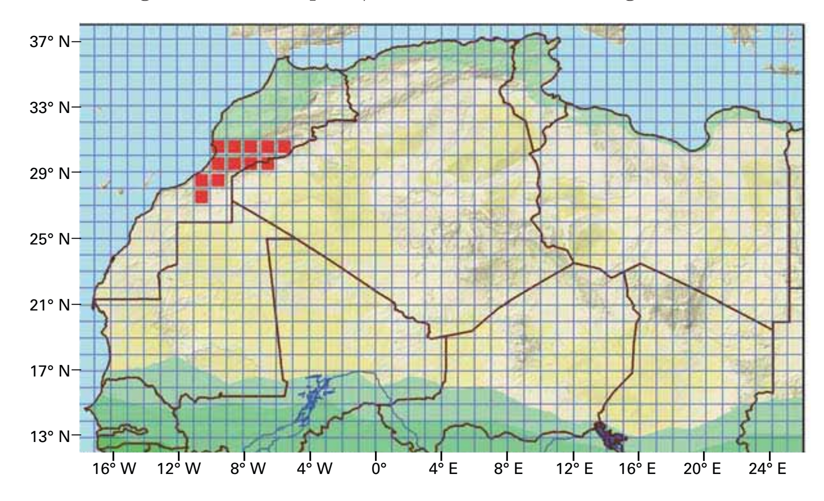
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile. Pupille verticale. Narine en contact avec la rostrale. De 15 à 17 granules entre les yeux. De 38 à 54 écailles gulaires entre la mentale et le milieu d'une ligne fictive joignant le bord antérieur des orifices tympaniques. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés habituellement sur 12 à 14 rangées. Des rosettes de tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux uniquement sur les flancs. Tubercules de la région vertébrale plats, sans carène et sans rosettes. De 133 à 177 rangées de granules autour du milieu du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales habituellement au nombre de 16 à 18 sous le quatrième orteil et de 21 à 23 sous le cinquième orteil (mais seulement 16 chez deux spécimens du Jebel Ouarkziz rattachés à cette espèce). Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est similaire à celle du corps.

La coloration générale est rosée ou jaunâtre, parfois avec des marbrures vineuses. L'aspect de la peau est translucide. L'iris est gris rosé.

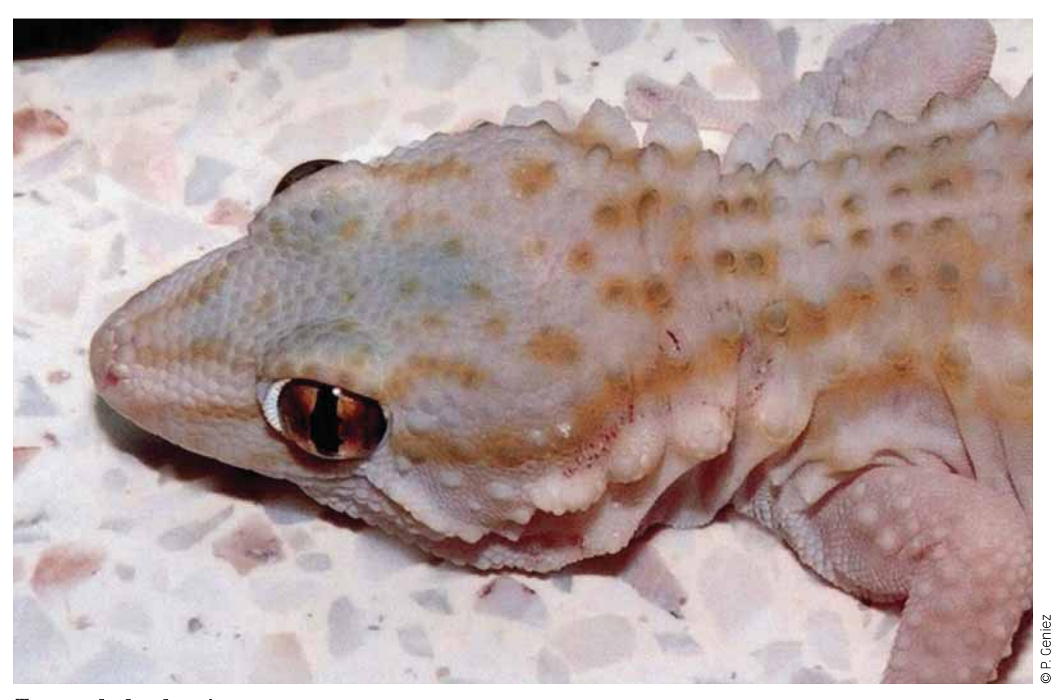
Histoire naturelle

Cette tarente, qui présente une répartition géographique très localisée, est sympatrique avec *Tarentola mauritanica juliae* dans plusieurs villes, à Ouarzazate et Tafraoute notamment. Elle fréquente une grande variété de milieux rupestres comme les falaises, les plaines caillouteuses, les murets en bordure de champs, les ruines diverses et pénètre dans les villes et villages.




© P. Geniez

***Tarentola boehmei*.**
Âouïnet-Torkoz (Maroc).


© P. Geniez

***Tarentola boehmei*.**
Assa (Maroc).

espèce
Tarentola chazaliae (Mocquard, 1895)

famille
Phyllodactylidae

Gecko casqué
Helmeted Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Doigts faiblement élargis sur toute leur longueur. Partie postérieure de la tête avec de gros tubercules coniques formant un « casque » caractéristique de cette espèce. Sahara atlantique.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7,4 cm, longueur totale jusqu'à 11 cm.

Répartition et habitat

Régions sahariennes proches de l'océan Atlantique, entre les environs d'Agadir (Maroc) au nord et le cap Blanc (Mauritanie) au sud.

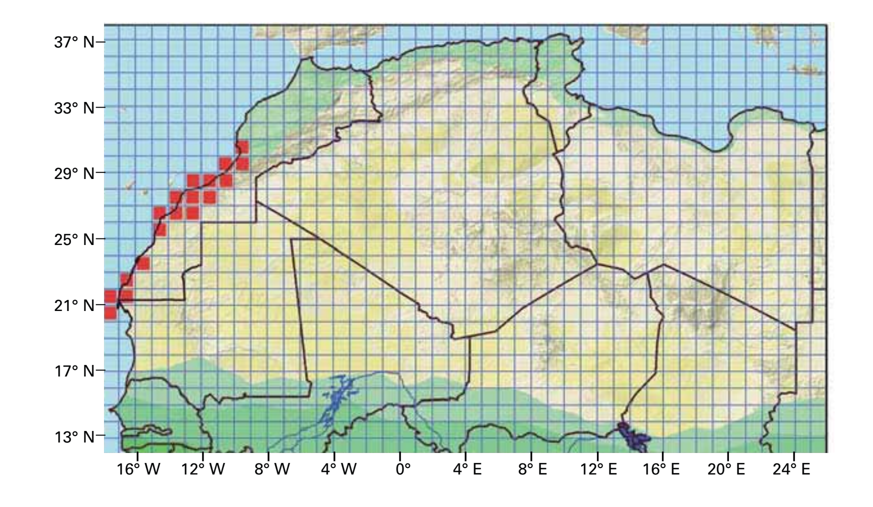
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Partie postérieure de la tête limitée par une ligne de gros tubercules coniques formant un « casque » nettement plus large que le cou. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu de granules de taille variable, certains très petits et d'autres presque aussi gros que les tubercules. Membres antérieurs et postérieurs avec des doigts faiblement élargis sur toute leur longueur. Présence de petites lamelles adhésives sous-digitales. Queue courte, sa longueur environ la moitié de celle du corps.

La coloration de la face dorsale est grisâtre ou beige clair, uniforme ou avec des taches médio-dorsales blanchâtres et des bandes transversales brunâtres. La face ventrale est uniformément claire.

Histoire naturelle

Ce petit gecko dont l'aspect de la tête est caractéristique est étroitement associé à une zone côtière de seulement quelques kilomètres de large dominant l'océan et caractérisée par une forte humidité qui atténue l'absence de précipitations. Il apprécie les sols caillouteux avec de nombreux dépôts sablonneux et une végétation relativement importante dominée par des euphorbes. Nocturne, il se nourrit d'arthropodes. Longtemps considéré comme formant un genre particulier dont il était la seule espèce (*Geckonia*), il a récemment été rattaché au genre *Tarentola* sur la base d'arguments de biologie moléculaire.





© J.-F. Trape

Tarentola chazaliae.
26° 13' N, 14° 20' W (environs de Boujdour, Sahara occidental).



© J.-F. Trape

Tarentola chazaliae.
21° 16' N, 16° 40' W (environs de Nouâdhibou, Mauritanie).

espèce

Tarentola deserti Boulenger, 1891

famille
Phyllodactylidae

Tarente du désert
Desert Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Rosettes de tubercules secondaires autour de gros tubercules dorsaux. Narine séparée de la rostrale. De 21 à 25 écailles et lamelles sous le cinquième orteil. Oasis du nord du Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à plus de 10 cm, longueur totale maximale environ 19 cm.

Répartition et habitat

Du Tafilatet (Maroc) aux environs de Tripoli en Libye. En Algérie, largement répartie dans les oasis nord-sahariennes, dans l'Atlas Saharien et sur les hauts plateaux. En Tunisie, région de Metlaoui. Oasis, constructions diverses.

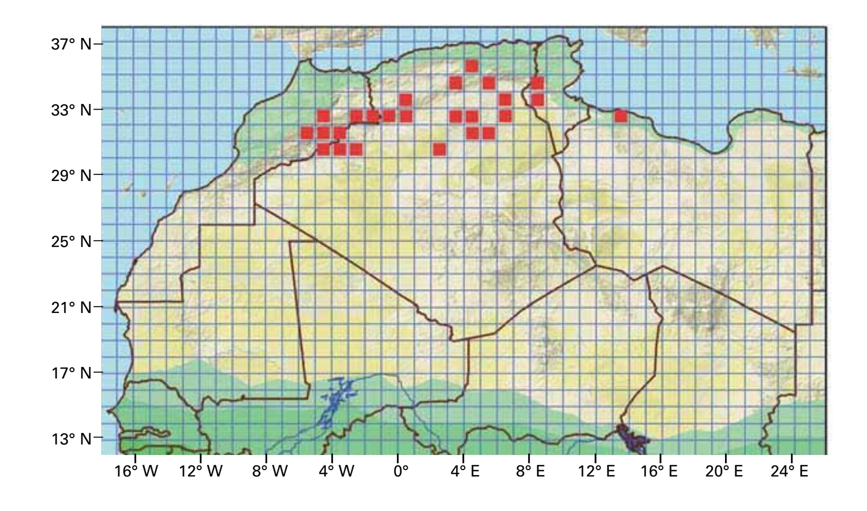
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Pupille verticale. Rostrale non en contact avec les narines. De 13 à 15 granules entre les yeux. De 45 à 59 écailles gulaires entre la mentale et le milieu d'une ligne fictive joignant le bord antérieur des orifices tympaniques. Présence de gros tubercules dorsaux pointus, chacun avec une forte carène médiane et de petites carènes latérales, disposés sur 12 à 15 rangées. Des rosettes de tubercules secondaires disposées en fer à cheval autour des tubercules dorsaux, seules les deux rangées paravertébrales n'ayant pas de rosettes. De 131 à 180 rangées de granules autour du milieu du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales au nombre de 14 à 20 sous le quatrième orteil et de 21 à 25 sous le cinquième orteil. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est similaire à celle du corps.

La coloration générale est rosée, beige, jaunâtre ou brunâtre, avec des taches un peu plus sombres éparses ou parfois disposées sous forme de cinq à sept bandes transversales. L'iris est ocre jaune.

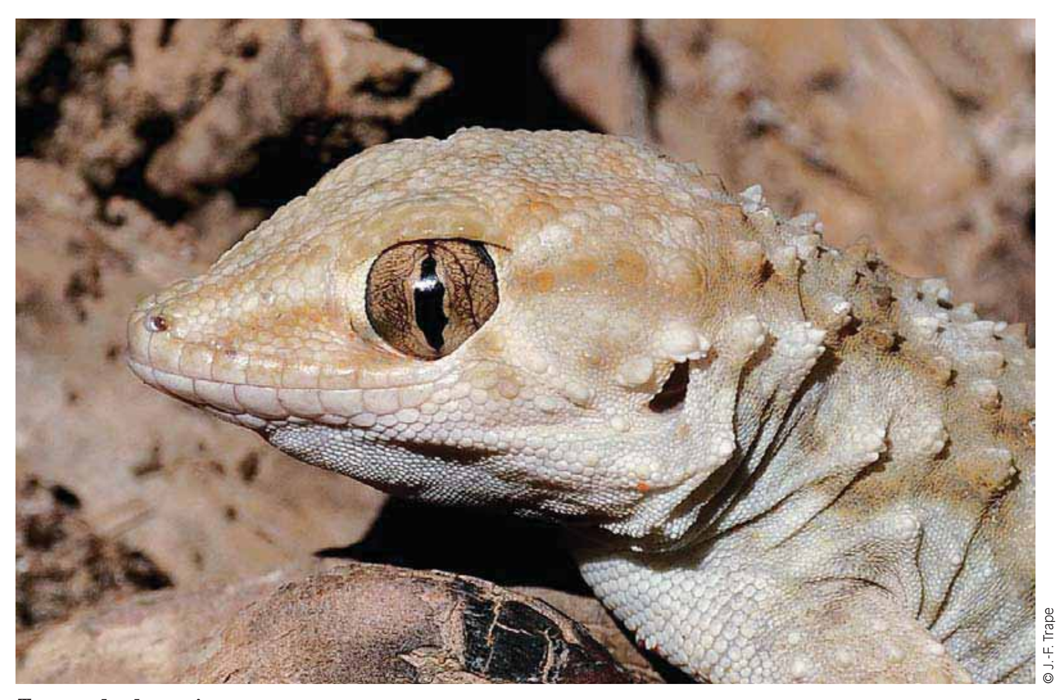
Histoire naturelle

Cette tarente est très commune sur les murs et plafonds des maisons et autres constructions humaines dans les oasis du nord de l'Algérie On la trouve aussi sur les palmiers. Active dès le crépuscule, elle se nourrit d'insectes, surtout de petits papillons nocturnes.




© J.-F. Trape

***Tarentola deserti*.**
Ghardaïa (Algérie).


© J.-F. Trape

***Tarentola deserti*.**
Ghardaïa (Algérie).

espèce

Tarentola ephippiata O'Shaughnessy, 1875

famille
Phyllodactylidae

Tarente arboricole
African Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Présence de trois chevrons sur le dos. Une bande sombre bien marquée entre l'œil et le deuxième chevron dorsal. En savane, du Mali au Tchad.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9,3 cm, longueur totale maximale environ 18 cm.

Répartition et habitat

En savane soudanienne et guinéenne, depuis le Mali et de la Côte d'Ivoire jusqu'au Soudan et la République centrafricaine. Remonte en zone sahélienne le long de la boucle du Niger et atteint le lac Tchad.

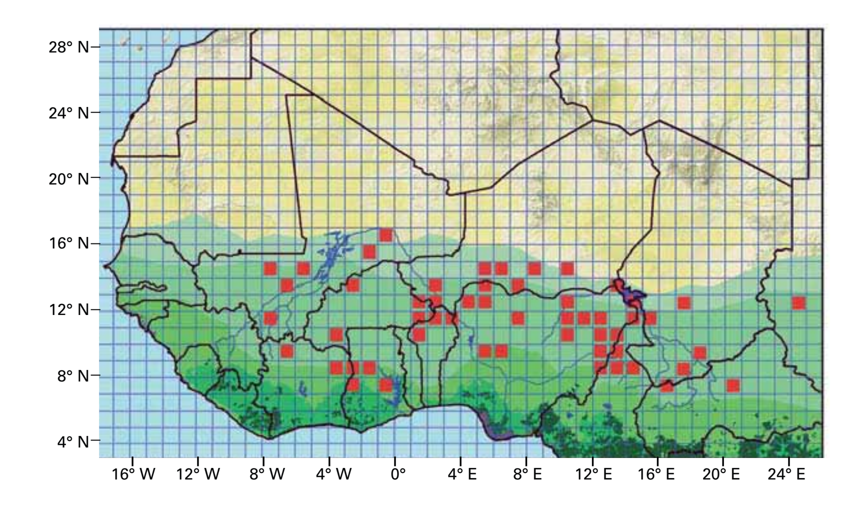
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. De 13 à 17 granules entre les yeux. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés le plus souvent sur 16 rangées, parfois 14 ou 18. Pas de rosette de petits tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux. De 85 à 112 rangées de granules autour du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales au nombre de 15 à 19 sous le quatrième orteil et de 18 à 22 sous le cinquième orteil. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est similaire à celle du corps.

La coloration de fond est brunâtre ou grisâtre, avec trois chevrons clairs bordés antérieurement de brun foncé sur le dos et environ sept chevrons sur la queue lorsque celle-ci est intacte. Sur le côté de la tête et du corps, une bande brun foncé partant de l'arrière de l'œil rejoint habituellement les deux premiers chevrons.

Histoire naturelle

Cette tarente des arbres de savane n'est jamais abondante localement, à la différence *T. annularis* et de *T. parvicarinata*. On la trouve parfois aussi sur les murs des habitations. Nocturne, elle se nourrit d'insectes et autres petits arthropodes.




© J.-F. Trape

Tarentola ephippiata.
Environs de Bougouni (Mali).


© J.-F. Trape

Tarentola ephippiata.
Environs de Titao (Burkina Faso).

espèce

Tarentola hoggarensis Werner, 1937

famille
Phyllodactylidae

Tarente du Hoggar
Hoggar Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Présence de quatre à cinq motifs dorsaux symétriques. De 68 à 98 rangées transversales de granules au milieu du corps. De 10 à 14 granules entre les yeux. Tubercules du dos entièrement lisses. Sahara et zone nord-sahélienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,2 cm, longueur totale maximale environ 16 cm.

Répartition et habitat

Du Sahara occidental et de la Mauritanie au Soudan. Milieux arides au Sahara et en zone nord-sahélienne.

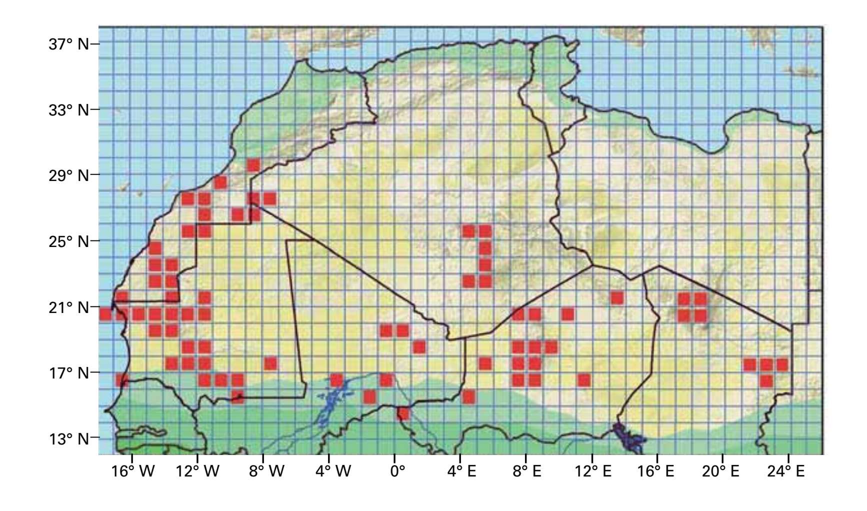
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. De 10 à 13 (exceptionnellement 14) granules entre les yeux. Nasales souvent en contact. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés le plus souvent sur 15 ou 16 rangées. Tubercules dorsaux entièrement lisses. Pas de rosette de petits tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux. De 68 à 98 rangées de granules autour du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales au nombre de 12 à 18 sous le quatrième orteil et de 16 à 20 sous le cinquième orteil. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est similaire à celle du corps.

La coloration dorsale varie du gris au brun clair. Il existe quatre ou cinq motifs dorsaux symétriques régulièrement espacés entre la nuque et la base des membres postérieurs. Ces motifs se poursuivent sur le dessus de la queue mais deviennent indistincts vers son extrémité.

Histoire naturelle

Cette tarente des milieux arides est surtout rencontrée sur des acacias dans le lit des oueds. Il s'agit d'individus isolés dont la densité n'est jamais importante. Nocturne, elle se nourrit d'insectes.




© J.-F. Trape

Tarentola hoggarensis.
17° 00’ N, 11° 57’ W (environs d’Ekamour, Mauritanie).


© J.-F. Trape

Tarentola hoggarensis.
18° 00’ N, 12° 16’ W (oasis de Nbeika, Mauritanie).

espèces

Complexe *Tarentola mauritanica* (Linnæus, 1758)

famille
Phyllodactylidae

Tarente de Maurétanie
Moorish Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en raquette. Tubercules dorsaux entourés d'une rosette. De 16 à 21 écailles et lamelles sous le cinquième orteil. Narine en contact ou séparée de la rostrale. Bordure nord du Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,4 cm, longueur totale jusqu'à 16 cm.

Répartition et habitat

Il s'agit d'un complexe d'espèces largement distribué en Afrique du Nord et autour de la Méditerranée dont la systématique, les critères d'identification et la distribution géographique restent confus, plusieurs espèces cryptiques n'étant pas encore décrites. Au moins quatre taxons plus ou moins bien définis sont présents dans la zone géographique couverte par cet ouvrage, tous en bordure nord du Sahara : *T. m. juliae* et *T. m. pallida* dans le sud-ouest du Maroc et au Sahara occidental, *T. m. mauritanica* en Tunisie et dans le nord de l'Algérie, *T. m. fascicularis* en Libye.

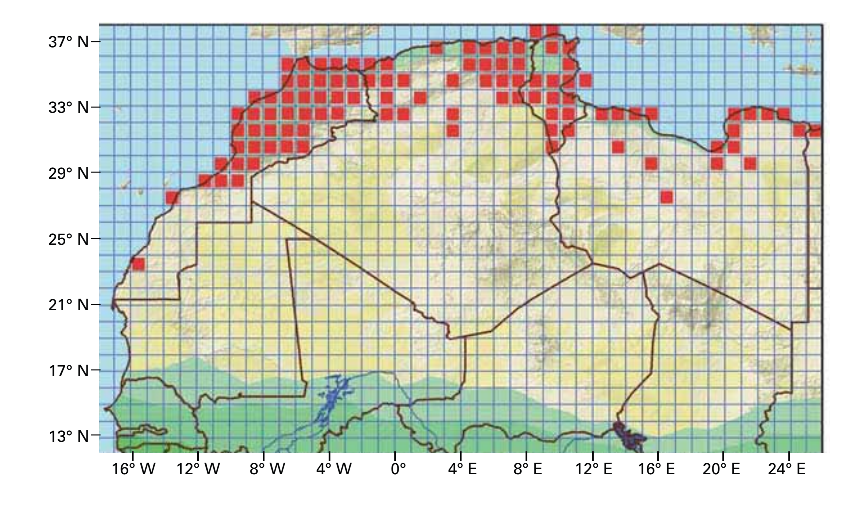
Description

Narine en contact avec la rostrale (*T. m. juliae* et *T. m. pallida*) ou séparée de la rostrale (*T. m. mauritanica* et *T. m. fascicularis*). De 28 à 46 écailles gulaires entre la mentale et le milieu d'une ligne fictive joignant le bord antérieur des orifices tympaniques. De 11 à 16 granules entre les yeux. De gros tubercules dorsaux disposés sur 12 à 16 rangées. Seuls les tubercules latéraux sont entourés de rosettes chez *T. m. pallida*, tous les tubercules dorsaux sauf une ou deux rangées médianes sont entourés de rosettes chez *T. m. juliae*, *T. m. mauritanica* et *T. m. fascicularis*. De 16 à 21 écailles sous-digitales sous le cinquième orteil.

La coloration dorsale varie du blanchâtre au grisâtre, celle de l'iris est classiquement grise chez *T. m. mauritanica*, brun clair chez *T. m. fascicularis* et rougeâtre chez *T. m. juliae*.

Histoire naturelle

Cette tarente est très commune dans son aire de distribution. Elle colonise les zones rocheuses, les troncs d'arbres, les maisons et constructions diverses (ponts, buses, etc.). Nocturne, elle se nourrit d'arthropodes.





© J.-F. Trape

***Tarentola mauritanica mauritanica*.**
Biskra (Algérie).



© J.-F. Trape

***Tarentola mauritanica pallida*.**
Environs de Sidi Akhfennir (Maroc).

espèce

Tarentola neglecta Strauch, 1887

famille
Phyllodactylidae

Tarente négligée
Algerian Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Rostrale n'atteignant pas les narines. 12 à 14 rangées de tubercules au milieu du corps. De 11 à 13 écailles élargies et lamelles sous le premier doigt. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 13 cm.

Répartition et habitat

Algérie depuis les Aurès jusqu'au Tinrhert, ouest et sud-ouest de la Libye, sud de la Tunisie. Les populations du Sahara central appartiennent à la sous-espèce *T. n. geyri*. Arbres et arbustes dans le lit des oueds, buissons dans les ergs. Présent dans les oasis mais jamais dans les habitations humaines.

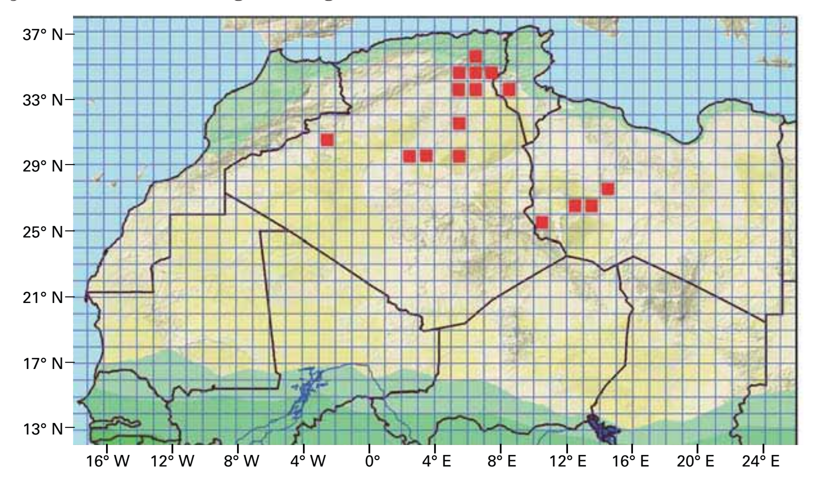
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Pupille verticale. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés sur 12 à 14 rangées. Pas de rosettes de petits tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux, mais granules souvent élargis. De 22 à 28 tubercules dorsaux longitudinalement entre la partie arrière des pattes avant et l'avant des pattes arrières chez *T. n. neglecta*, de 30 à 33 tubercules chez *T. n. geyri*. De 72 à 102 rangées de granules autour du corps. Granules dorsaux nettement plus gros que les granules ventraux chez *T. n. neglecta*, granules dorsaux et ventraux sensiblement égaux chez *T. n. geyri*. Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. De 13 à 18 lamelles adhésives et écailles sous-digitales sous le cinquième orteil. Longueur de la queue 1,1 à 1,2 fois supérieure à celle de la distance du museau au cloaque.

La coloration dorsale est beige, brunâtre clair ou jaunâtre, avec ou sans des petites taches ou courtes lignes sombres. Tête habituellement avec quatre à six lignes longitudinales sombres, souvent avec un dessin en forme de V.

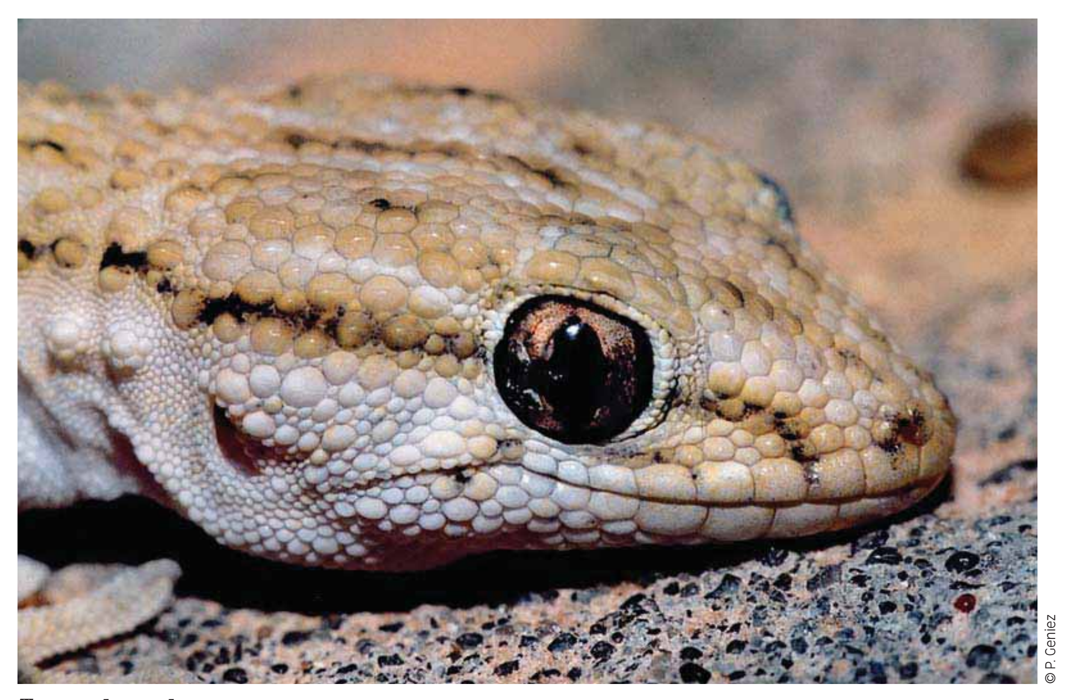
Histoire naturelle

Cette petite tarente se contente d'une végétation réduite. Elle est plus terrestre que les autres tarentes et chasse les insectes la nuit au sol et sur les troncs. Dans la journée, elle se réfugie dans les fissures des troncs, sous les bois morts, sous les pierres en bordure des ergs ou entre les racines des palmiers dans les oasis. Elle hiberne de novembre à février.




© P. Geniez

***Tarentola neglecta*.**
Zaafrane (Tunisie).


© P. Geniez

***Tarentola neglecta*.**
Zaafrane (Tunisie).

espèce
Tarentola parvicarinata Joger, 1980

famille
Phyllodactylidae

Tarente mouchetée
White-spotted Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Douze rangées de tubercules au milieu du corps. Huit rangées de gros tubercules caudaux, la rangée externe très développée et bien visible en vue ventrale de la queue. Coloration dorsale beige clair avec des mouchetures blanches.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9,7 cm, longueur totale jusqu'à 18 cm.

Répartition et habitat

Large répartition dans la partie la plus occidentale de l'Afrique de l'Ouest, depuis l'Adrar de Mauritanie jusqu'au Mali et au nord de la Guinée. Zones rocheuses principalement.

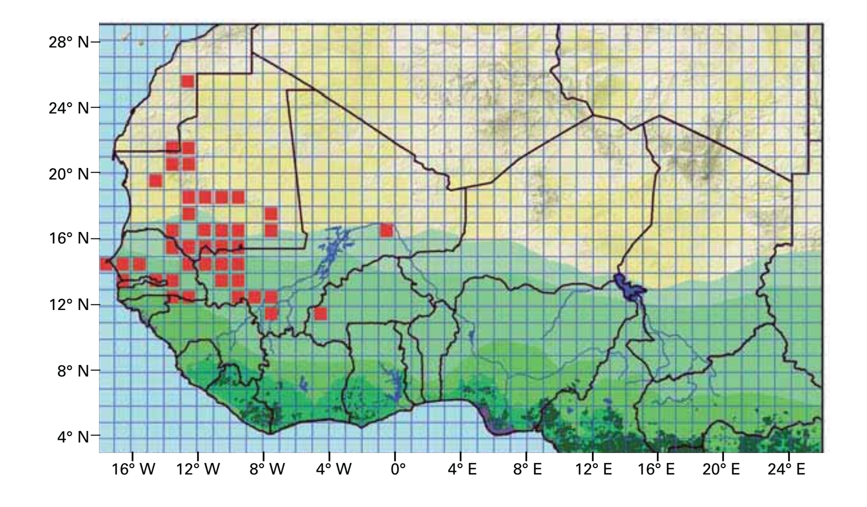
Description

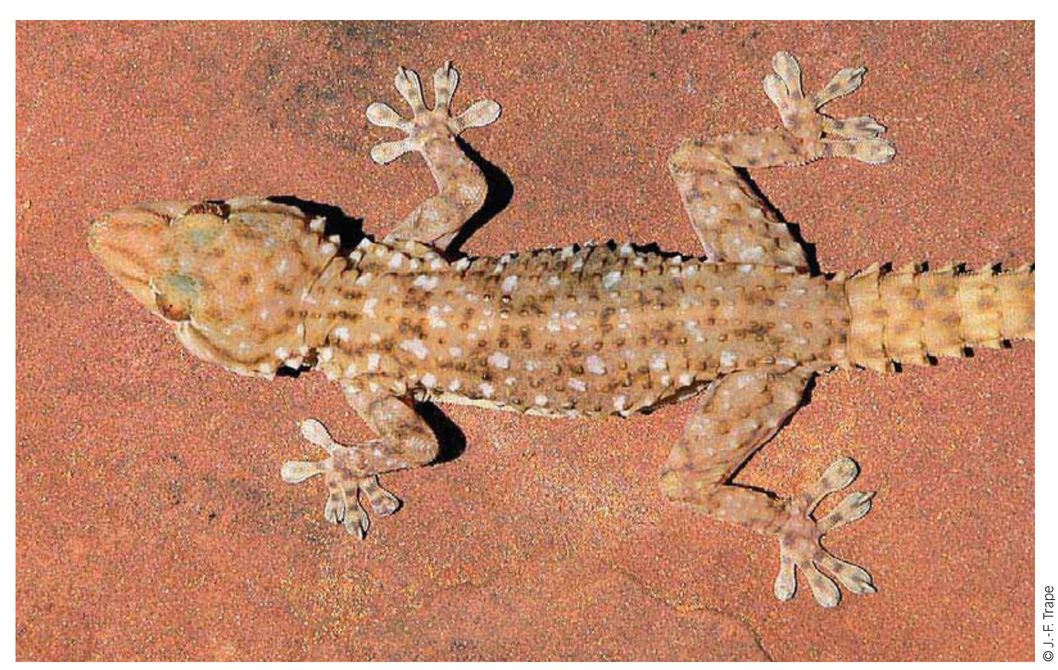
Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés sur 12 rangées, parfois 13 ou 14. Pas de rosette de petits tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux. Habituellement de 132 à 162 rangées de granules autour du corps (extrêmes : 103-184). Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales au nombre de 21 à 25 sous le cinquième orteil. Queue fragile, souvent en partie régénérée, dont la longueur est proche de celle du corps. Huit rangées de gros tubercules caudaux, la rangée externe très développée bien visible de chaque côté en vue ventrale de la queue.

La coloration dorsale est beige clair. Il existe presque constamment sur le dessus du corps de nombreuses petites mouchetures blanches localisées sur les tubercules. D'autres tubercules et la peau interstitielle présentent aussi des mouchetures et petites taches brunâtres.

Histoire naturelle

Cette tarente affectionne particulièrement les zones rocheuses où on l'observe souvent en très grand nombre dès la tombée de la nuit. Elle colonise également les zones urbanisées où on peut la trouver sur les murs des maisons. Elle se nourrit d'insectes.





© J.-F. Trape

***Tarentola parvicarinata*.**
21° 01' N, 13° 03' W (environs de Choûm, Mauritanie).



© J.-F. Trape

***Tarentola parvicarinata*.**
Bamako (Mali).

espèce

Tarentola pastoria

Trape, Baldé et Ineich, 2012

famille
Phyllodactylidae

Tarente de Pastoria
Pastoria Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts dilatée en forme de raquette. De 14 à 16 rangées de tubercules au milieu du corps. Seulement six rangées de tubercules caudaux, la rangée externe à peine visible latéralement en vue ventrale. Coloration dorsale beige ou brunâtre tachetée de sombre, sans dessin régulier sauf sur la queue dont l'aspect est annelé. Montagnes de Guinée et de Sierra Leone.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm, longueur totale jusqu'à 21 cm.

Répartition et habitat

Guinée et Sierra Leone, dans les contreforts du Fouta Djalon et des monts Loma. Escarpements rocheux, murs des maisons et constructions diverses.

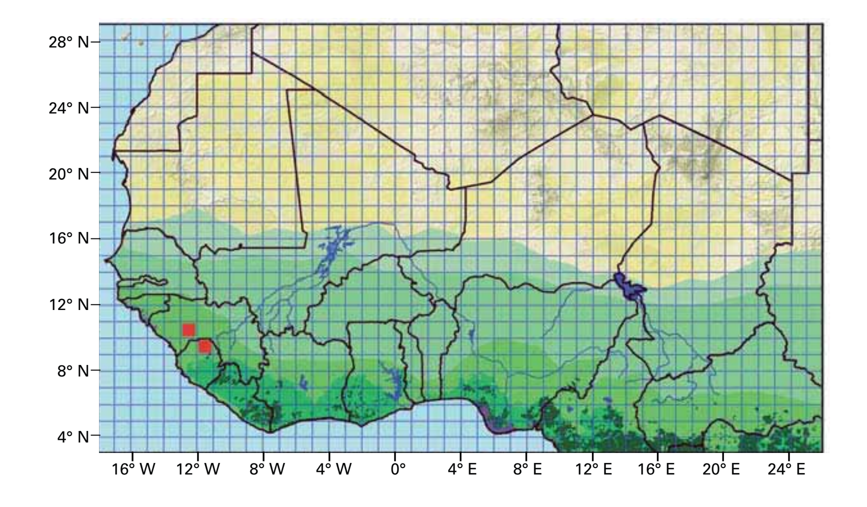
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés sur 14 à 16 rangées. Pas de rosette de petits tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux. De 160 à 182 rangées de granules autour du corps. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales au nombre de 23 à 25 sous le cinquième orteil. Queue fragile, souvent en partie régénérée, dont la longueur est similaire à celle du corps. Tubercules de la queue originelle disposés sur six rangées et peu développés, la rangée externe à peine visible latéralement sous forme de petites pointes en vue ventrale.

La coloration dorsale est beige ou brunâtre, avec des zones plus claires et d'autres plus sombres irrégulièrement disposées et à contour indistinct. Les tubercules latéraux sont souvent clairs, ceux dorsaux sombres. Sur la queue, les zones claires et sombres tendent à alterner régulièrement, donnant à la queue un aspect annelé. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Cette tarente, initialement découverte sur les bâtiments de l'institut Pasteur de Guinée à Pastoria près de Kindia, est localement très abondante. Elle est active toute la nuit et se nourrit de petits arthropodes.





© J.-F. Trape

Tarentola pastoria.
Environs de Kindia (Guinée).



© J.-F. Trape

Tarentola pastoria.
Environs de Kindia (Guinée).

espèce
Tarentola senegambiae Joger, 1984

famille
Phyllodactylidae

Tarente de Sénégambie
Senegambian Wall Gecko

Identification rapide

Tête et corps couverts de petits granules. Pupille verticale. Extrémité des doigts élargie en forme de raquette. Présence de quatre motifs dorsaux symétriques. De 99 à 125 rangées transversales de granules au milieu du corps. De 14 à 18 granules entre les yeux. Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 13 cm, longueur totale jusqu'à 25 cm.

Répartition et habitat

Connue du Sénégal, de Gambie et de Guinée-Bissau. Arbres et arbustes en savane et constructions humaines.

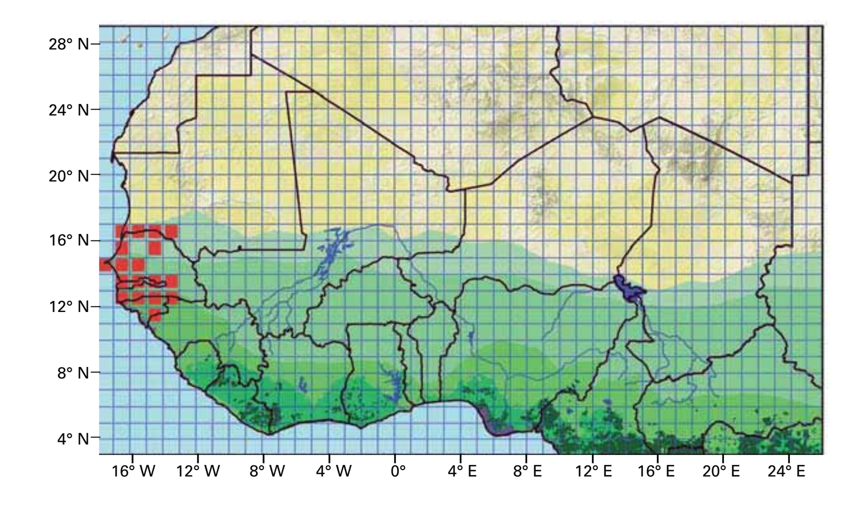
Description

Tête et corps couverts de petits granules juxtaposés. Yeux de grande taille, sans paupière mobile, ne pouvant pas se fermer. Pupille verticale. De 14 à 17 (exceptionnellement 13) granules entre les yeux. Nasales souvent séparées par des internasales. Aspect du dos hétérogène, avec de gros tubercules disséminés au milieu des granules et disposés sur 14 à 18 rangées. Pas de rosette de petits tubercules secondaires autour des tubercules dorsaux. De 99 à 125 rangées de granules autour du corps. Membres antérieurs et postérieurs avec les doigts fortement élargis dans leur partie distale. Lamelles adhésives et écailles sous-digitales au nombre de 17 à 22 sous le quatrième orteil et de 20 à 25 sous le cinquième orteil. Queue fragile, souvent régénérée, dont la longueur est similaire à celle du corps.

La coloration dorsale varie du gris clair au beige orangé. Il existe quatre motifs dorsaux entre la nuque et la base des membres postérieurs et environ huit motifs sur le dessus de la queue quand elle est intacte.

Histoire naturelle

Cette tarente de grande taille et de forme massive est arboricole mais on la trouve également souvent sur les murs et les charpentes de constructions diverses en ville et en zone rurale. Nocturne, elle se nourrit principalement d'insectes. Elle se défend vivement lorsqu'elle est manipulée mais sa mâchoire peu puissante ne provoque pas de blessure.





© J.-F. Trape

***Tarentola senegambiae*.**
Dielmo (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Tarentola senegambiae*.**
Madina Boé (Guinée-Bissau).

espèce

Gerrhosaurus major bottegoi Del Prato, 1895

Grand gerrhosaure
Rough-scaled Plated Lizard

Identification rapide

De 16 à 20 rangées de plaques dorsales quadrangulaires parfaitement alignées au milieu du corps. Un repli cutané latéral de chaque côté du ventre. Coloration dorsale sombre. Zones rocheuses en savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 24 cm, longueur totale jusqu'à 45 cm.

Répartition et habitat

Du Ghana au Nigeria et à l'Éryrhrée. La sous-espèce nominale de l'Afrique de l'Est à l'Afrique du Sud. Grandes dalles rocheuses en zone de savane.

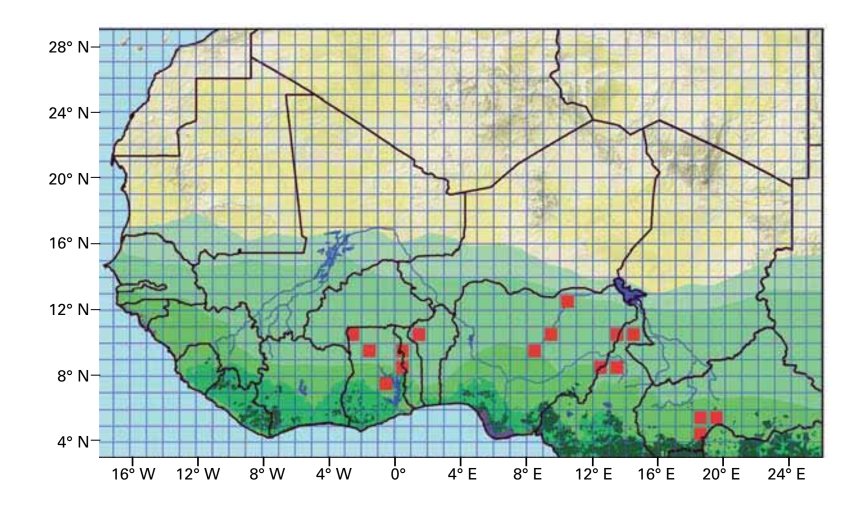
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Tympan distinct. Narine située près de l'extrémité du museau. Corps et membres robustes. Écailles dorsales quadrangulaires de grande taille, carénées et épaisses, formant des rangées longitudinales et transversales parfaitement alignées, au nombre de 16 à 20 longitudinalement au milieu du corps et de 31 à 38 transversalement. Latéralement, en bordure de la face ventrale, présence d'un repli cutané recouvert d'écailles granuleuses. Plaques ventrales lisses et de grande taille disposées sur dix rangées longitudinales et 30 à 34 rangées transversales. Doigts sans franges latérales, avec de fortes griffes. De 10 à 17 pores fémoraux de chaque côté. Queue presque aussi longue que le corps.

La coloration dorsale est brun foncé ou noirâtre, avec des lignes jaunâtres étroites plus ou moins discontinues en bordure des écailles et souvent une ligne continue dorsolatérale assez large. Les écailles de la tête sont brun foncé ou noirâtres avec des taches jaunes symétriques. Les flancs peuvent être rougeâtres. La face ventrale est brun clair.

Histoire naturelle

Ce gros lézard diurne à l'écaillure caractéristique est typique des affleurements rocheux comportant de grandes dalles plates fissurées où il se réfugie la nuit. Il s'abrite aussi dans des termitières. Omnivore, il se nourrit d'arthropodes, de fruits, de fleurs et d'autres lézards. Il s'adapte bien à la captivité.





© S. Spawls

***Gerrhosaurus major bottegoi*.**
Environs de Wa (Ghana).



© M. LeBreton

***Gerrhosaurus major bottegoi*.**
Magoumaz (Cameroun).

espèce
Acanthodactylus aureus Günther, 1903

Acanthodactyle doré
Western Sahara Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Quatre rangées d'écailles sur les doigts. Écailles dorsales à peine plus grandes sur le dos que sur les flancs. Littoral atlantique sahélo-saharien.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7 cm, longueur totale jusqu'à 22 cm.

Répartition et habitat

Littoral atlantique, depuis la presqu'île du Cap-Vert jusqu'à l'embouchure de l'oued Souss au Maroc. Pénètre vers l'intérieur des terres jusqu'à une centaine de kilomètres du littoral. Dunes côtières et autres terrains sablonneux.

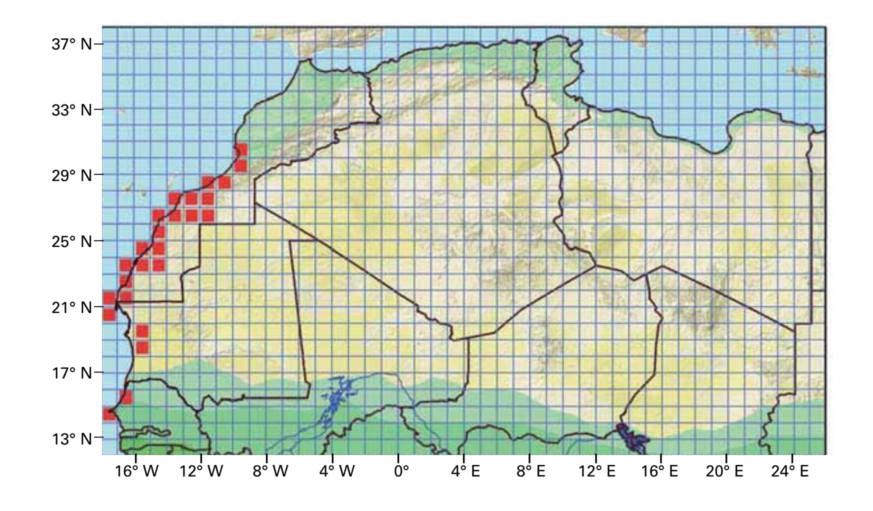
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Quatre plaques sus-oculaires. Écailles dorsales carénées. De 38 à 59 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Écailles dorsales à peine plus grandes sur le dos que sur les flancs. Écailles ventrales habituellement sur 14 rangées, parfois 13 seulement. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil très développées. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 19 à 26 pores fémoraux de chaque côté.

Coloration dorsale beige et blanchâtre avec aspect réticulé, parfois points sombres le long de lignes longitudinales claires. Dos des mâles en phase nuptiale jaune doré.

Histoire naturelle

Cette espèce, qui est associée à des régions à climat aride soumises à une forte influence océanique, est très abondante sur le littoral du Sahara occidental. Elle creuse dans le sable un petit terrier long d'une quarantaine de centimètres dont elle ne s'éloigne guère. Elle est active pendant la journée et se nourrit de petits insectes, particulièrement de fourmis.




© J.-F. Trape

***Acanthodactylus aureus*. Mâle adulte.**
Environs d'El Argoub (Sahara occidental).


© J.-F. Trape

***Acanthodactylus aureus*. Femelle adulte.**
21° 16' N, 16° 40' W (Sahara occidental).

espèces

Complexe *Acanthodactylus boskianus* (Daudin, 1802)

famille
Lacertidae

Acanthodactyle rugueux
Bosc's Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Dix rangées de grosses écailles dorsales fortement carénées à la base du dos entre les membres postérieurs. Régions sahariennes et sahéliennes.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9 cm, longueur totale jusqu'à 26 cm.

Répartition et habitat

Complexe d'espèces et de sous-espèces dont la systématique est en cours de révision. Sahel, Sahara et Moyen Orient. Zones semi-arides et arides à végétation buissonnante.

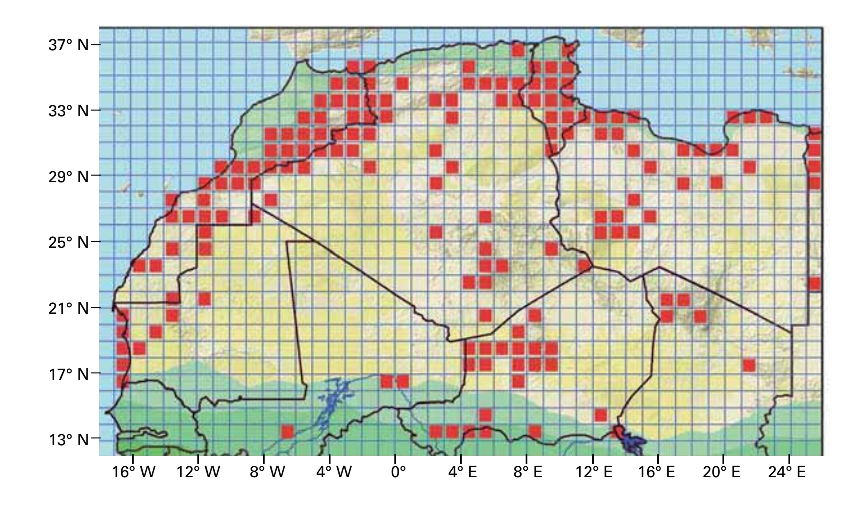
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire, celle-ci parfois en contact avec la lèvre. Quatre plaques sus-oculaires. Écailles dorsales fortement carénées, de plus en plus grandes de l'avant vers l'arrière du dos. De 26 à 40 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps (Afrique occidentale et Sahara), seulement 10 rangées sur le dos entre les membres postérieurs. Écailles dorsales au moins trois fois plus grandes sur le dos que sur les flancs. Écailles ventrales sur 8 à 12 rangées. Orteils avec des franges latérales, celles du quatrième orteil les plus développées. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 15 à 26 pores fémoraux de chaque côté.

Coloration dorsale des juvéniles avec sept ou huit bandes sombres sur fond clair. Adultes uniformément brunâtres ou avec des bandes claires souvent peu contrastées. Le dessous de la queue est rougeâtre ou bleuâtre chez certaines populations du nord du Sahara.

Histoire naturelle

Ce grand acanthodactyle, dont l'écaillure dorsale est caractéristique, est souvent localement très abondant. On le trouve dans des zones à végétation assez dense, comme le lit des oueds en zone saharienne. Son terrier est généralement situé dans un buisson. Actif pendant la journée, il se nourrit d'arthropodes.




© J.-F. Trape

Acanthodactylus boskianus.
Environs de Taghit (Algérie).


© J.-F. Trape

Acanthodactylus boskianus.
Galtat Zemmour (Sahara occidental).

espèce

Acanthodactylus boskianus khattensis

Trape et Trape, 2012

famille
Lacertidae

Acanthodactyle rugueux de Mauritanie
Mauritanian Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Dix rangées de grosses écailles dorsales fortement carénées à la base du dos entre les membres postérieurs. De 28 à 32 rangées de dorsales. Longueur museau-cloaque des adultes jusqu'à plus de 8 cm. Mauritanie.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,2 cm, longueur totale jusqu'à 25 cm.

Répartition et habitat

Sud-ouest et centre de la Mauritanie, zones semi-désertiques à végétation basse.

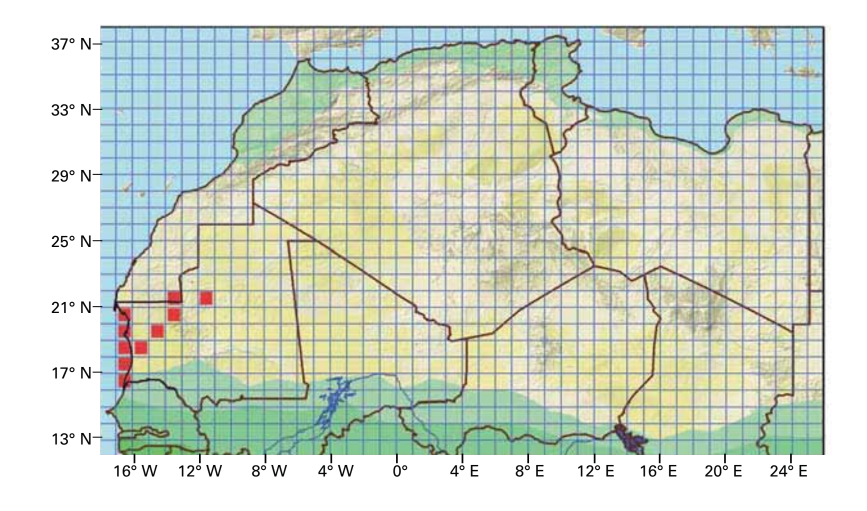
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Quatre plaques sus-oculaires. Écailles dorsales fortement carénées, de plus en plus grandes de l'avant vers l'arrière du dos. De 28 à 32 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps, seulement 10 rangées à la base du dos entre les membres postérieurs. Écailles dorsales au moins trois fois plus grandes sur le dos que sur les flancs. Écailles ventrales sur 10 rangées. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil les plus développées. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 22 à 24 pores fémoraux de chaque côté.

Adultes uniformément brun rougeâtre ou avec une ou deux fines bandes claires latérales. Coloration dorsale des juvéniles avec six bandes longitudinales de taches sombres sur fond clair. Face ventrale jaunâtre ou blanchâtre.

Histoire naturelle

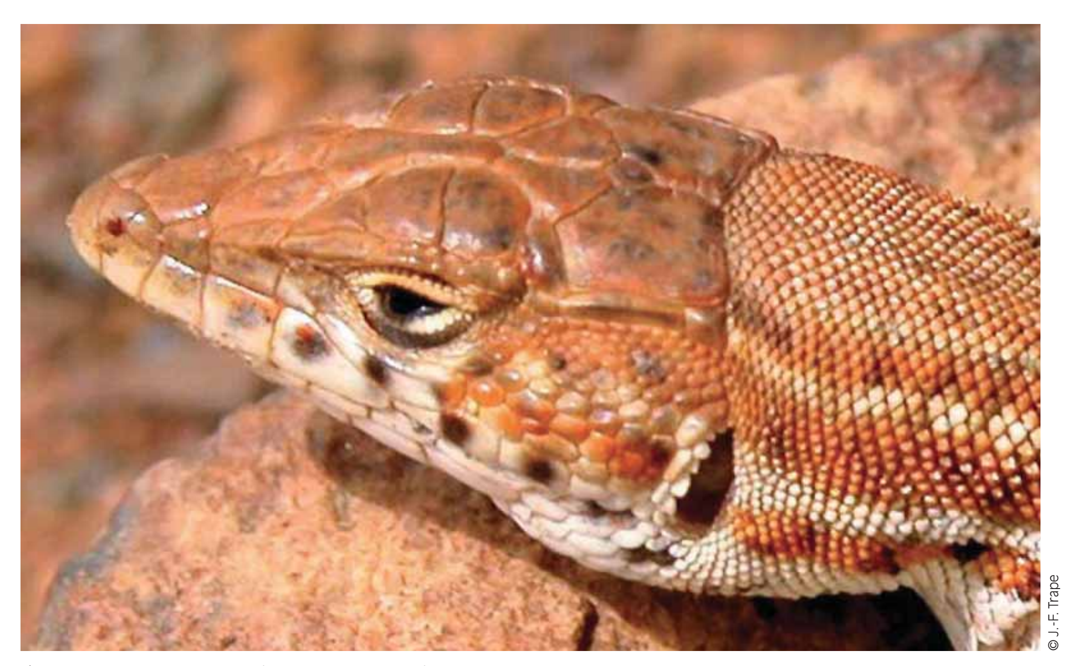
Grand acanthodactyle abondant dans le lit des oueds avec végétation basse et sol sablonneux des plaines et reliefs rocheux du centre-ouest de la Mauritanie. Commun aussi en bordure des sebkhas du littoral mauritanien. Particulièrement actif en fin de journée.





© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boskianus khattensis*.**
Environs d'Akjoujt (Mauritanie).



© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boskianus khattensis*.**
Environs d'Akjoujt (Mauritanie).

espèce
Acanthodactylus boskianus nigeriensis Trape, Chirio et Geniez, 2012

famille
Lacertidae

Acanthodactyle rugueux du Niger
Niger Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Dix rangées de grosses écailles dorsales fortement carénées à la base du dos entre les membres postérieurs. Longueur museau-cloaque des adultes inférieure à 6,5 cm. Sud du Niger et Nigeria.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,2 cm, longueur totale jusqu'à environ 18 cm.

Répartition et habitat

Sous-espèce distribuée en zone de savane soudano-sahélienne du sud du Niger et du Nigeria, distribution plus large possible.

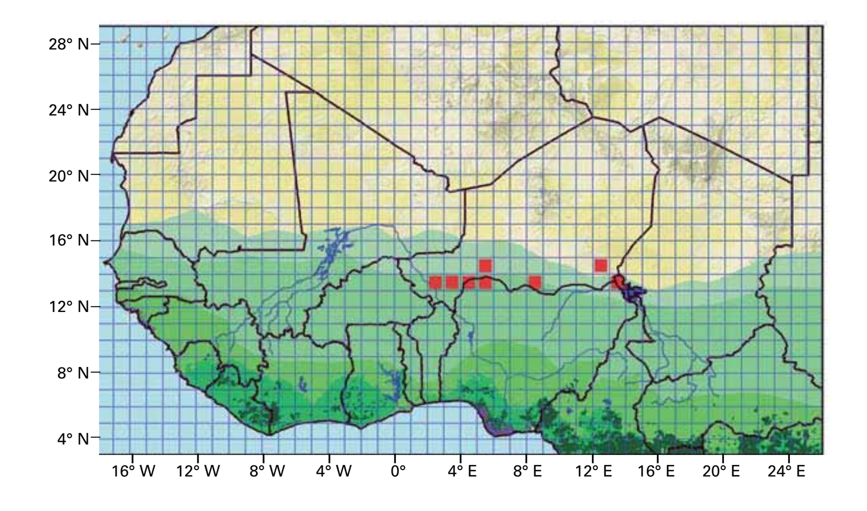
Description

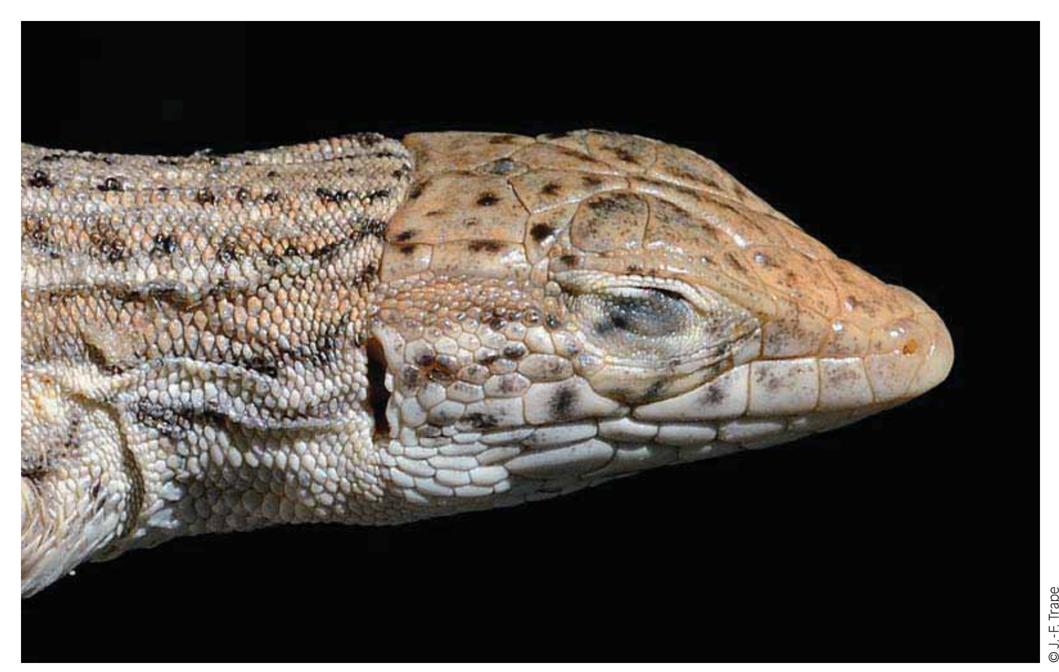
Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire, celle-ci parfois en contact avec la lèvre. Quatre plaques sus-oculaires. Écailles dorsales fortement carénées, de plus en plus grandes de l'avant vers l'arrière du dos. De 31 à 39 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps, seulement 10 rangées à la base du dos entre les membres postérieurs. Écailles dorsales au moins trois fois plus grandes sur le dos que sur les flancs. Écailles ventrales sur 8 à 10 rangées. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil les plus développées. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Habituellement de 20 à 23 pores fémoraux de chaque côté.

Coloration dorsale beige avec des bandes longitudinales claires étroites alternant avec des bandes sombres. Des petites taches noires plus ou moins alignées longitudinalement.

Histoire naturelle

Cette petite sous-espèce du complexe *Acanthodactylus boskianus* est localement abondante dans le sud du Niger où elle constitue le plus commun des acanthodactyles. On la trouve aussi bien dans les champs autour des villages qu'en zone de savane faiblement anthropisée.





© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boskianus nigeriensis*.**
Birnin-Gaouré (Niger).



© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boskianus nigeriensis*.**
Karossofoua (Niger).

espèce
Acanthodactylus boueti Chabanaud, 1917

famille
Lacertidae

Acanthodactyle de Bouet
Bouet's Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Pas de franges latérales sur les orteils. Une seule grande plaque sus-oculaire. Sous-oculaire en contact avec la lèvre. Écailles ventrales sur huit rangées. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Savane guinéenne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 15 cm.

Répartition et habitat

Du Ghana au Nigeria, en zone de savane guinéenne.

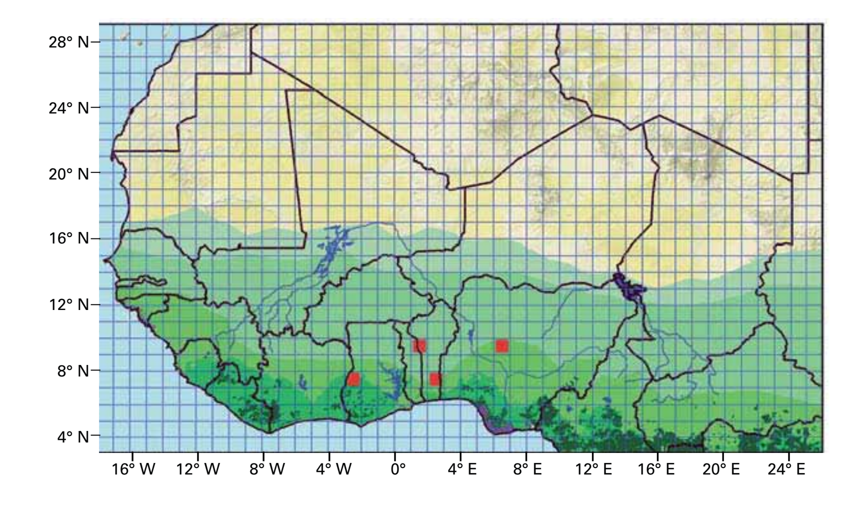
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont au nombre de quatre ou cinq, des supralabiales postérieures. Une seule grande plaque sus-oculaire et parfois un vestige de deuxième plaque, en forme de petit croissant. Écailles dorsales petites et carénées. De 65 à 68 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Écailles ventrales disposées sur 8 rangées transversales. Absence de franges latérales sur les orteils. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 14 à 18 pores fémoraux de chaque côté.

Les spécimens adultes présentent quatre bandes blanchâtres le long du dos et une de chaque côté du corps. Elles alternent avec des bandes sombres. Toutes sont très fragmentées. Les juvéniles présentent également les six bandes claires longitudinales ainsi qu'une queue rougeâtre.

Histoire naturelle

Ce petit acanthodactyle initialement décrit d'Agouagon près de Glazoué au Bénin n'est encore connu que de rares localités. Sa répartition réelle est probablement beaucoup plus étendue en zone de savane guinéenne.




© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boueti*.**
Bassila (Bénin).


© J.-F. Trape

***Acanthodactylus boueti*.**
Bassila (Bénin).

espèce

Acanthodactylus busacki Salvador, 1982

famille
Lacertidae

Acanthodactyle de Busack
Busack's Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Rangées droite et gauche des pores fémoraux en contact. Sud-ouest du Maroc jusqu'au Sahara occidental et région de Tindouf en Algérie.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à plus de 6,5 cm, longueur totale jusqu'à environ 19 cm.

Répartition et habitat

Sud-ouest du Maroc, depuis Essaouira et la vallée du Souss jusqu'au Zemmour et à Boujdour au Sahara occidental. Hamada de Tindouf en Algérie. Plaines caillouteuses.

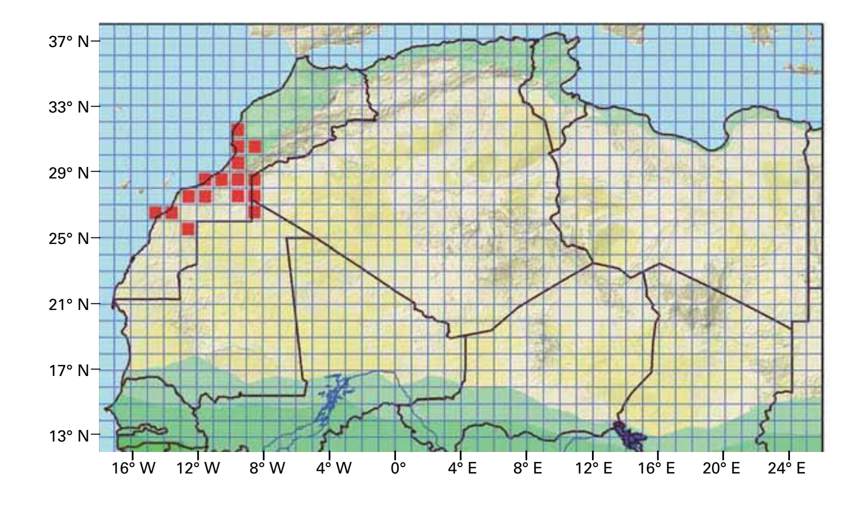
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois plaques sus-oculaires, la première petite, entière ou divisée. Supratemporales pointues. De 55 à 68 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps, toutes de taille sensiblement égale. Écailles ventrales disposées sur 12 rangées. Franges latérales des orteils faiblement développées. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 17 à 23 pores fémoraux de chaque côté du corps, les deux rangées en contact au centre.

Coloration dorsale des mâles gris-brun avec des réticulations noires irrégulières très marquées et souvent quatre lignes dorsales d'ocelles blancs. L'avant du corps est parfois brun rougeâtre. Les réticulations noires sont peu marquées chez les femelles. Les juvéniles présentent des lignes dorsales longitudinales jaunes et l'extrémité de la queue est bleue.

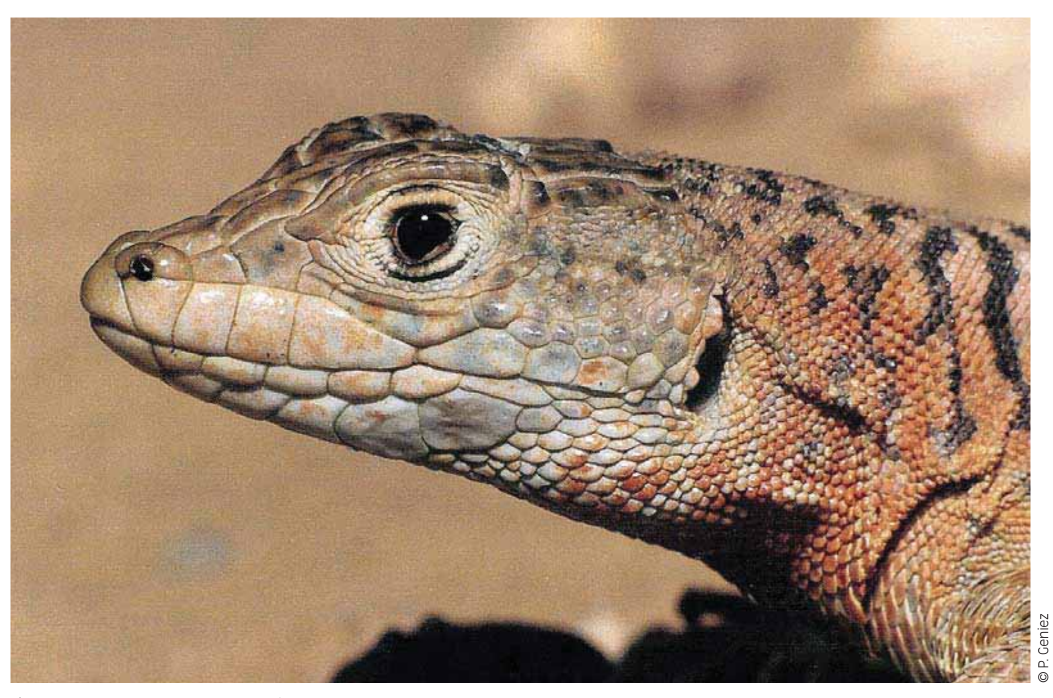
Histoire naturelle

Cette espèce au corps robuste habite les plaines caillouteuses du nord-ouest saharien et de la côte atlantique du Maroc. Elle est extrêmement rapide. Au Sahara occidental, elle est volontiers abondante dans les zones à euphorbes.




© P. Geniez

Acanthodactylus busacki.
Garet es-Souf (Maroc).


© P. Geniez

Acanthodactylus busacki.
Environs de Tan-Tan (Maroc).

espèces

Complexe *Acanthodactylus dumerili* (Milne-Edwards, 1829)

famille
Lacertidae

Acanthodactyle de Duméril
Duméril's Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Écailles dorsales à peine plus grandes sur le dos que sur les flancs.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 18 cm.

Répartition et habitat

Complexe d'au moins trois espèces ou sous-espèces, l'une distribuée en zone côtière d'Afrique de l'Ouest de Saint-Louis du Sénégal (d'où provient le type d'*A. dumerili*) au banc d'Arguin en Mauritanie, l'autre en bordure nord du Sahara, la troisième dans le sud du Maroc.

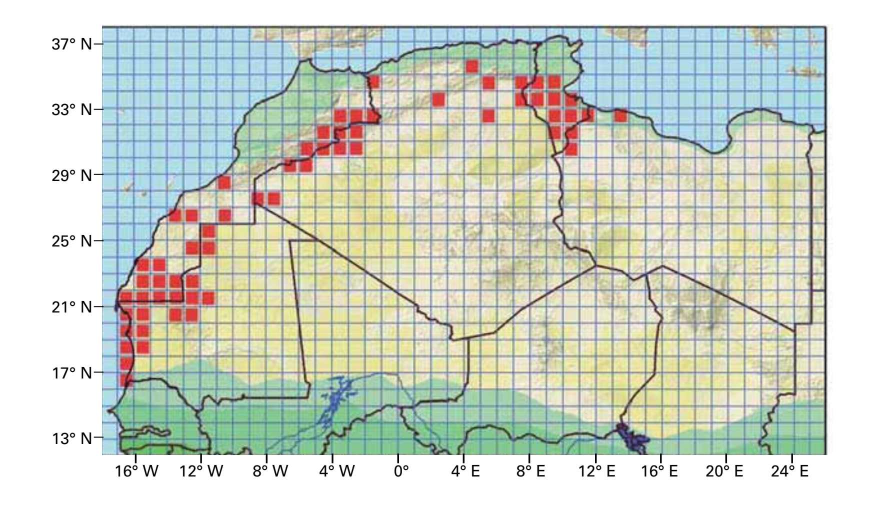
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois plaques sus-oculaires. Écailles dorsales fortement carénées. De 40 à 69 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Écailles dorsales à peine plus grandes sur le dos que sur les flancs. Écailles ventrales en 12 à 16 rangées. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil très développées. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 15 à 26 pores fémoraux de chaque côté.

Coloration dorsale beige et blanchâtre, avec ou sans points noirs. Supranasales et dessous de la tête entièrement clairs.

Histoire naturelle

Abondant sur le littoral de Saint-Louis du Sénégal au nord de la Mauritanie, *A. dumerili* est absent de la majeure partie des régions sahéliennes et sahariennes d'Afrique de l'Ouest où il est remplacé par *A. senegalensis*. Inversement, il est absent en zone côtière du Sahara occidental où il est remplacé par *A. aureus*. Il creuse son terrier dans le sable et se nourrit pendant la journée de petits insectes.





© J.-F. Trape

***Acanthodactylus dumerili*.**
Saint-Louis (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Acanthodactylus dumerili*.**
Saint-Louis (Sénégal).

espèce
Acanthodactylus guineensis (Boulenger, 1887)

famille
Lacertidae

Acanthodactyle de Guinée
Guinea Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine non en contact avec la première supralabiale. Sous-oculaire en contact avec le rebord de la lèvre. Pas d'écaille occipitale. Écailles ventrales disposées en 10 rangées. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 18 cm.

Répartition et habitat

Depuis le Mali jusqu'à la République centrafricaine. Savanes soudanienne, sahélo-soudanienne et soudano-guinéenne.

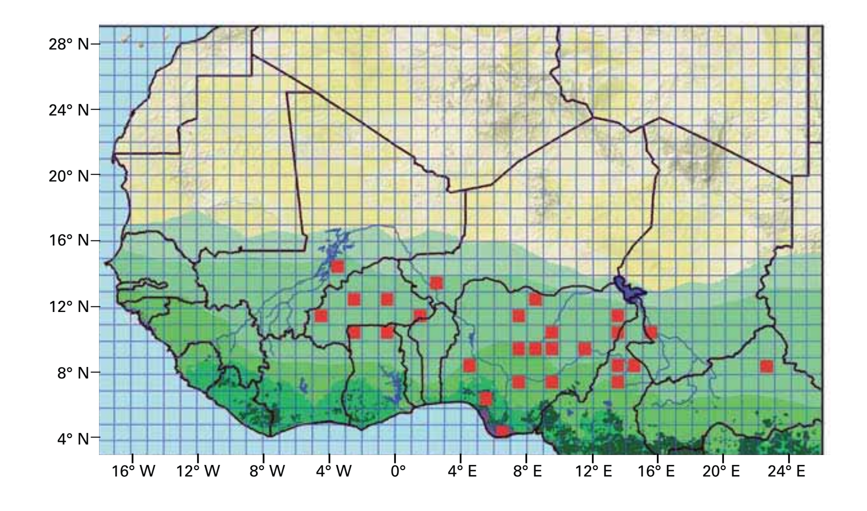
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine située entre trois nasales, sans contact avec la première supralabiale. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont au nombre de trois à cinq, des supralabiales postérieures. Deux grandes plaques sus-oculaires. Écaille occipitale absente. Écailles dorsales faiblement carénées. De 46 à 63 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Écailles ventrales en 10 rangées. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil très développées. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 17 à 22 pores fémoraux de chaque côté.

Coloration générale des adultes brunâtre avec alternance de bandes dorsales longitudinales sombres et claires. Chez les juvéniles, les deux séries de bandes latérales sombres sont souvent constituées d'une série de taches noirâtres sur fond brunâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce est la seule parmi les acanthodactyles d'Afrique de l'Ouest à être largement distribuée en zone de savane. Très craintive, elle est difficile à approcher. Les rares mentions en zone forestière sont à confirmer et pourraient correspondre à des berges sablonneuses de fleuves.





© J.-F. Trape

***Acanthodactylus guineensis*.**
Jos (Nigeria).



© M. Ascani et L. Chirio

***Acanthodactylus guineensis*.**
Kouré (Niger).

espèce

Acanthodactylus longipes Boulenger, 1921

famille
Lacertidae

Acanthodactyle à longues pattes
Long-footed Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Écailles ventrales sur 15 à 18 rangées. Plus de 60 rangées de dorsales. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 18 cm.

Répartition et habitat

Sahara, de la Mauritanie et de l'est du Maroc au Tchad et à l'Égypte. Associé aux formations dunaires éoliennes.

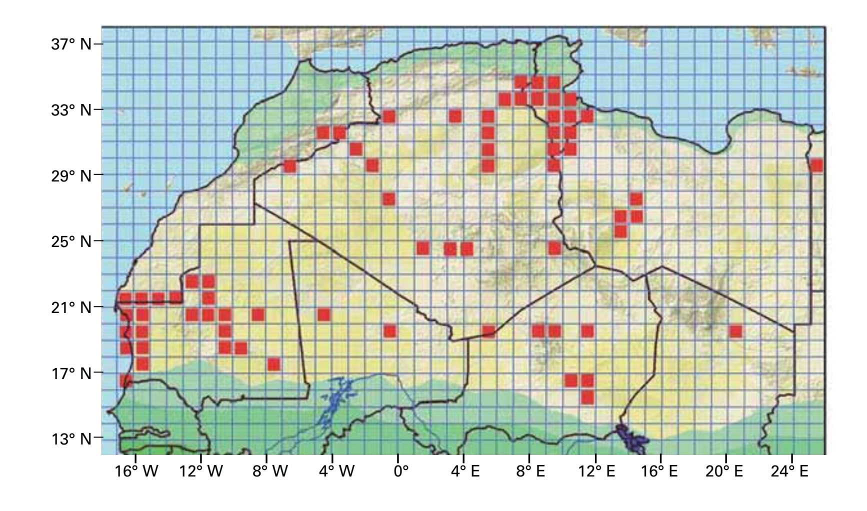
Description

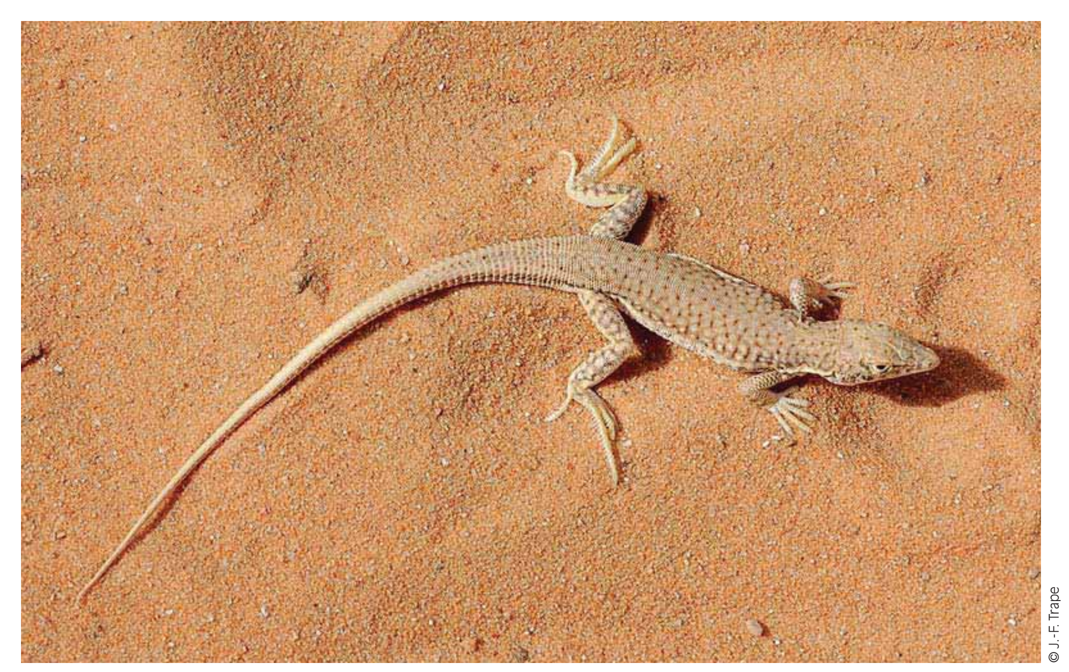
Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un léger collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois grandes plaques sus-oculaires, la quatrième très fragmentée. Écailles dorsales petites, plates ou légèrement carénées, à peine plus grandes sur le dos que sur les flancs. De 55 à 88 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps (moyenne : 66 ; rarement moins de 60). Écailles ventrales en 16 à 18 rangées, rarement 14 ou 15. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil particulièrement développées. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 17 à 28 pores fémoraux de chaque côté.

Coloration générale couleur sable, blanchâtre, jaunâtre ou orangée, avec de fines réticulations.

Histoire naturelle

C'est le plus psammophile des acanthodactyles sahariens. On le rencontre notamment dans toutes les grandes formations dunaires où il est souvent très abondant ainsi que dans les vastes étendues de sable ondulé. En Mauritanie, il atteint l'océan Atlantique. Actif pendant la journée comme tous les acanthodactyles, il se nourrit principalement de fourmis.





***Acanthodactylus longipes*.**
19° 17’ N, 09° 14’ E (lac du Chiriet, Niger).



***Acanthodactylus longipes*.**
Environs d’Adrar (Algérie).

espèce

Acanthodactylus maculatus (Gray, 1838)

famille
Lacertidae

Acanthodactyle tacheté
Spotted Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois rangées d'écailles autour des doigts. Rangées droite et gauche des pores fémoraux non en contact. Du nord du Maroc à l'ouest de la Libye.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à environ 15 cm.

Répartition et habitat

Depuis la région de Marrakech au Maroc jusqu'à la Tripolitaine en Libye. En Algérie, majeure partie des régions nord-sahariennes (au nord de 31°N) et des hauts plateaux. Ensemble de la Tunisie à l'exception des reliefs humides du nord-ouest du pays. Zones semi-arides à arides à sol dur.

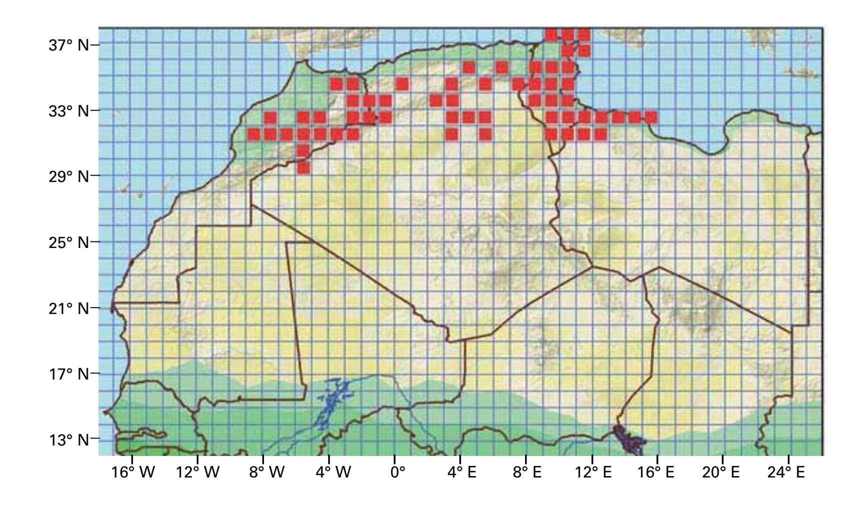
Description

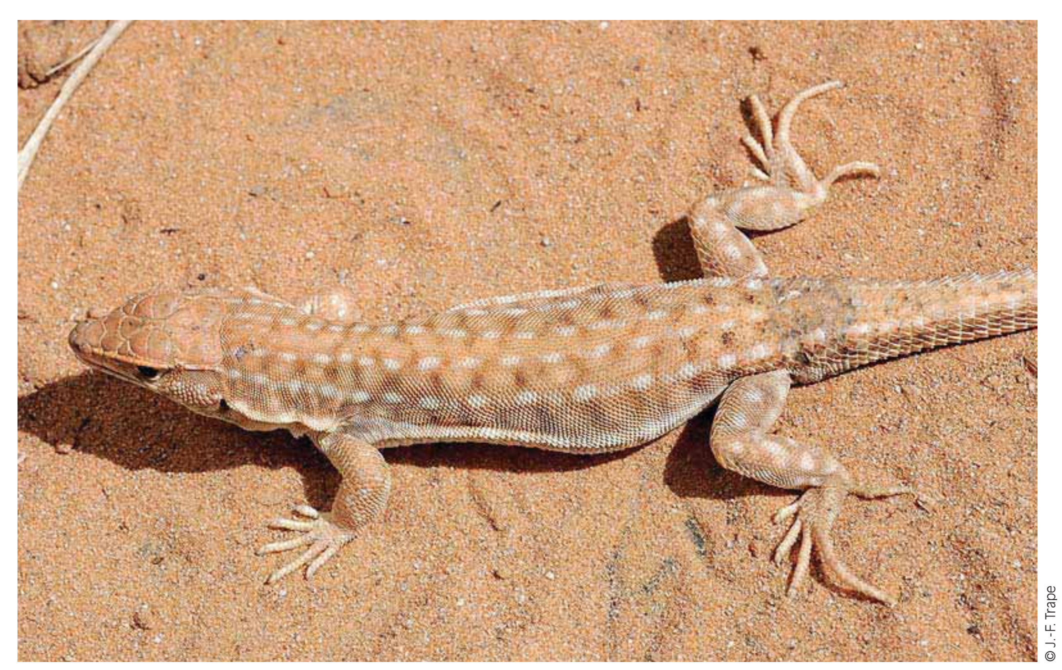
Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Deuxième et troisième supraoculaires grandes, la première parfois fragmentée, la quatrième remplacée par des granules. Supratemporales granuleuses. De 50 à 63 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps, toutes de taille sensiblement égale. Écailles ventrales disposées sur 12 rangées. Orteils avec des écailles formant des franges latérales. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. De 16 à 22 pores fémoraux de chaque côté du corps, les deux rangées non en contact au centre mais séparées par une ou deux écailles.

Coloration dorsale gris pâle avec le plus souvent des taches blanchâtres, jaunâtres ou orangées plus ou moins régulièrement alignées longitudinalement. Des petites taches noires disséminées, notamment sur les flancs.

Histoire naturelle

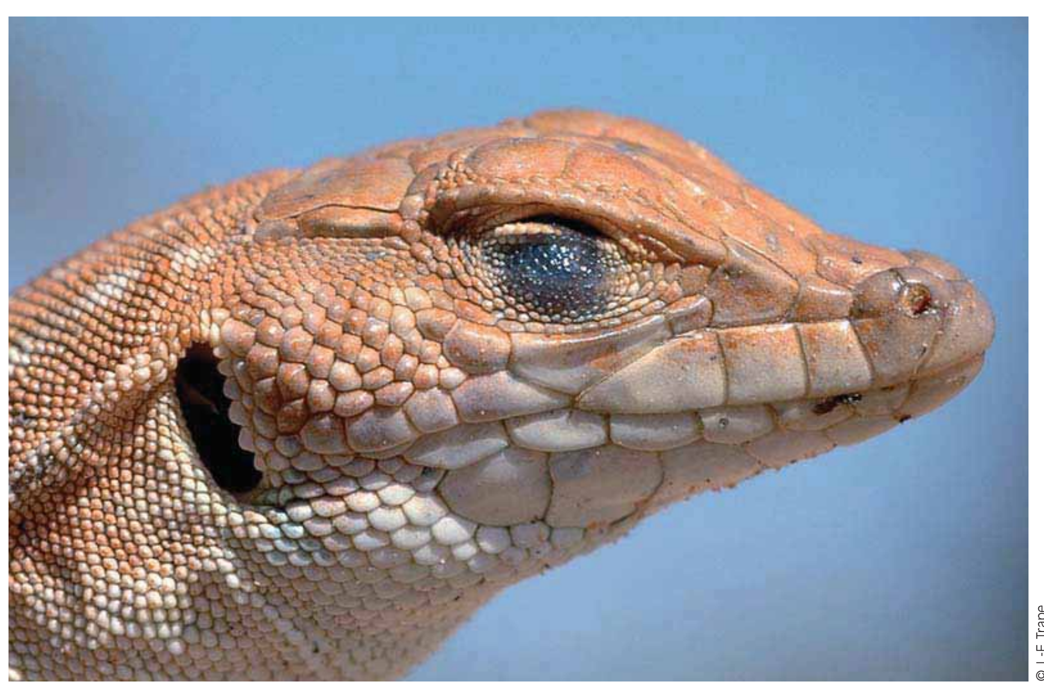
Cette espèce habite les zones de steppe à herbes basses, les chotts, les plaines à végétation éparse et les regs. Elle est active toute l'année mais son activité est réduite en hiver. Elle se nourrit notamment de sauterelles, scarabées, araignées et fourmis qu'elle chasse en se déplaçant de plante en plante.





© J.-F. Trape

Acanthodactylus maculatus.
Environs de Beni-Ounif (Algérie).



© J.-F. Trape

Acanthodactylus maculatus.
Environs de Beni-Ounif (Algérie).

espèce

Acanthodactylus scutellatus audouini Boulenger, 1918

famille
Lacertidae

Acanthodactyle d'Audouin
Audouin's Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Écailles ventrales sur 13 ou 14 rangées. Moins de 60 rangées de dorsales. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7,5 cm, longueur totale jusqu'à 22 cm.

Répartition et habitat

Sahara, du nord de la Mauritanie et de l'Algérie au Soudan et à l'Égypte. Zones sablonneuses en terrain plat ou accidenté avec le plus souvent un peu de végétation.

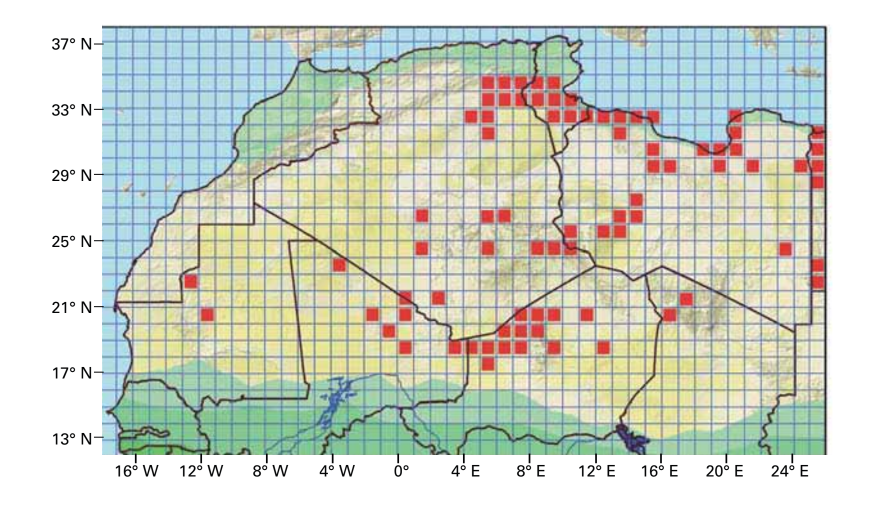
Description

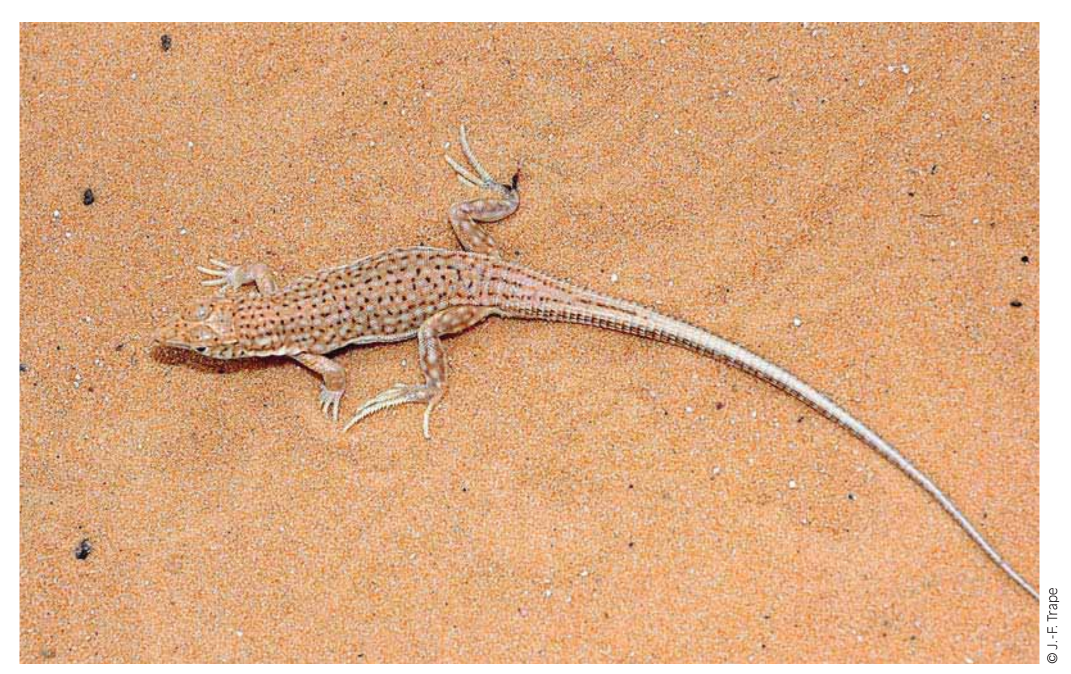
Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois grandes plaques sus-oculaires, la quatrième très fractionnée. Écailles dorsales carénées, de taille similaire sur le dos et sur les flancs. De 39 à 69 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps (moyenne : 53 ; rarement plus de 60). Écailles ventrales sur 13 ou 14 rangées, rarement 12 et exceptionnellement 16 (1 % des spécimens). Orteils avec des franges latérales, celles du quatrième orteil très développées. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 16 à 26 pores fémoraux de chaque côté.

Couleur sable avec des taches claires plus ou moins contrastées. Des réticulations sombres chez les mâles, des taches sombres régulièrement disposés chez les femelles. Dessus de la tête avec des taches sombres.

Histoire naturelle

Rencontré dans une grande variété de biotopes sahariens, il peut supporter des conditions extrêmes. Il est moins associé aux grands ergs que *A. longipes* avec qui il partage une grande partie de son aire de répartition.




© J.-F. Trape

***Acanthodactylus scutellatus audouini*.**
Environs d'Arlit (Niger).


© J.-F. Trape

***Acanthodactylus scutellatus audouini*.**
Environs de Biskra (Algérie).

espèce

Acanthodactylus senegalensis Chabanaud, 1918

famille
Lacertidae

Acanthodactyle du Sénégal
Senegal Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Écailles ventrales sur 10 à 12 rangées. Moins de 55 rangées de dorsales. Écailles dorsales environ deux fois plus grandes sur le dos que sur les flancs. Quatre rangées d'écailles autour des doigts.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 17 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Sahara occidental et au Niger. Dunes fixées par la végétation et autres terrains sablonneux avec végétation.

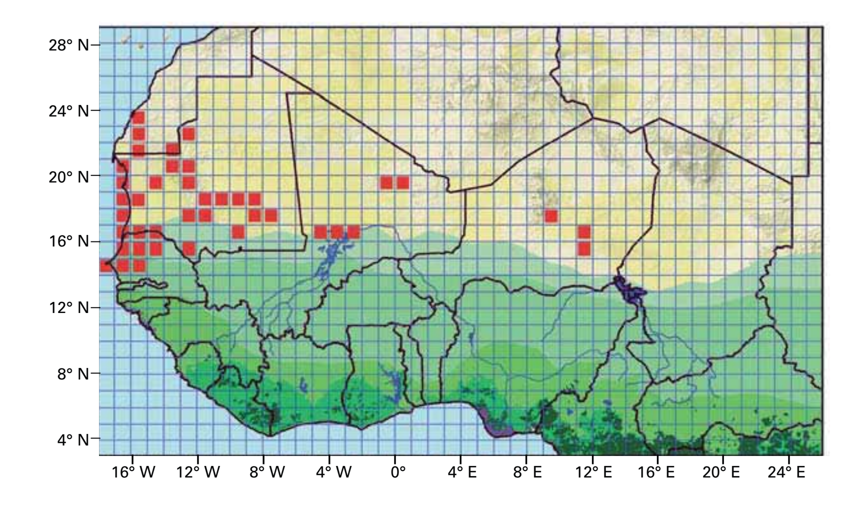
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Trois ou quatre supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois grandes plaques sus-oculaires, la quatrième fractionnée. Écailles dorsales plates et fortement carénées, environ deux fois plus grandes sur le dos que sur les flancs. De 34 à 53 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps (moyenne : 41). Écailles ventrales sur 10 à 12 rangées, rarement 13 ou 14. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil très développées. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 11 à 20 pores fémoraux de chaque côté.

Mâles adultes tachetés de sombre et de clair sur un fond beige. Flancs nettement plus sombres que le dos. Souvent une ligne vertébrale sombre irrégulière chez la femelle.

Histoire naturelle

Longtemps confondu avec *A. dumerili* dont il est difficile à distinguer, cet acanthodactyle sahélien est particulièrement abondant dans le nord du Sénégal. En Mauritanie, bien que présent près du littoral, il évite les dunes côtières où il est remplacé par *A. dumerili*. Il se nourrit surtout de fourmis.





© J.-F. Trape

***Acanthodactylus senegalensis*.**
Dakar (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Acanthodactylus senegalensis*.**
Dakar (Sénégal).

espèce

famille
Lacertidae

Acanthodactylus taghitensis
Geniez et Foucart, 1995

Acanthodactyle deTaghit
Taghit Fringe-toed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Orteils avec des franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Écailles dorsales environ deux fois plus grandes sur le dos que sur les flancs. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à 16 cm chez les rares spécimens adultes connus.

Répartition et habitat

Espèce connue du nord de la Mauritanie et des régions de Taghit et de Tindouf en Algérie dans des zones rocheuses en partie ensablées.

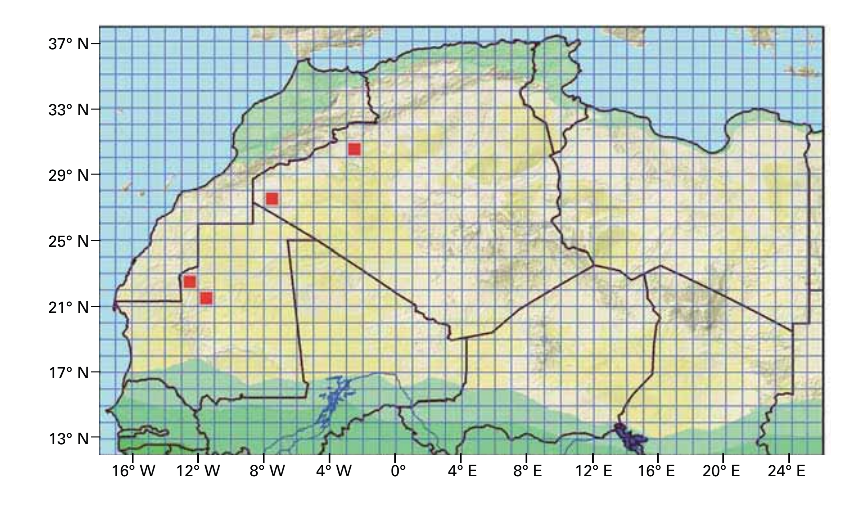
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Deux supralabiales en contact avec la sous-oculaire. Trois grandes plaques sus-oculaires, la quatrième fractionnée. Écailles dorsales carénées, environ deux fois plus grandes sur le dos que sur les flancs, le passage des écailles du dos aux écailles latérales s'effectuant brusquement. De 43 à 47 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Écailles ventrales sur 13 ou 14 rangées. Orteils avec des écailles formant des franges latérales, celles du quatrième orteil très développées. Quatre rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 20 à 25 pores fémoraux de chaque côté.

Coloration générale beige roussâtre pâle ou orangé clair. Dos des femelles parsemé de petites taches sombres espacées qui sont reliées par des traits clairs longitudinaux s'estompant plus ou moins vers l'arrière. Le mâle de cette espèce reste encore inconnu.

Histoire naturelle

Peu de données sont actuellement disponibles sur cette espèce proche de *A. aureus* avec qui elle présente une distribution allopatrique. Les quelques spécimens connus ont été collectés dans des milieux présentant une alternance de zones rocheuses et de petites dunes.




© M. Geniez

***Acanthodactylus taghitensis*.**
Environs de Taghit (Algérie).


© P.-H. Fabre

***Acanthodactylus taghitensis*.**
Environs de Taghit (Algérie).

espèce

Gastropholis echinata (Cope, 1862)

famille
Lacertidae

Lézard à queue épineuse
Spiny-tailed Lizard

Identification rapide

Coloration dominante verte. Collier présent. Écailles médiodorsales non élargies. Queue fortement épineuse. Écailles ventrales partiellement carénées disposées sur 6 ou 8 rangées. Forêt dense.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm, longueur totale jusqu'à 34 cm.

Répartition et habitat

En Afrique de l'Ouest, connu du Liberia, de Côte d'Ivoire et du Ghana, en zone de forêt dense. Présent également en forêt du Cameroun au Congo.

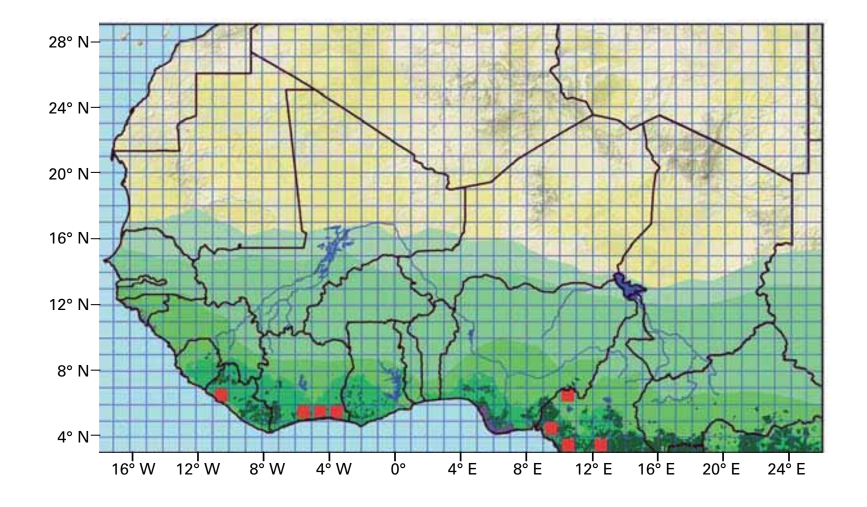
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine entre trois ou quatre écailles, en contact ou non avec la rostrale. Quatre ou cinq supralabiales en avant de la sous-oculaire. Quatre sus-oculaires, la première petite est parfois fusionnée avec la première supraciliaire, la deuxième et la troisième égales, la quatrième petite. Écailles dorsales grandes et fortement carénées, petites et moins distinctement carénées sur les flancs. De 32 à 46 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Écailles ventrales habituellement en 6 rangées, rarement 8. Doigts effilés, avec 26 à 32 écailles sous le quatrième orteil. De 10 à 14 pores fémoraux de chaque côté.

La coloration dorsale dominante est verte ou olivâtre, uniformément ou souvent tachetée ou vermiculée de noir. Certains spécimens ont le dos barré de noir et de vert clair ou de jaunâtre. La queue est brune ou olivâtre dessus, avec des petites taches ou barres claires et sombres. La face ventrale est verte ou jaunâtre.

Histoire naturelle

Bien que d'assez grande taille, ce lézard arboricole strictement forestier est rarement observé car il se tient dans la canopée et n'est qu'exceptionnellement rencontré au sol ou à faible hauteur.





© L. Chirio

***Gastropholis echinata*.**
Mbweni (Cameroun).



© L. Chirio

***Gastropholis echinata*.**
Mbweni (Cameroun).

espèce

Heliobolus nitidus Günther, 1872

famille
Lacertidae

Lézard à queue rouge
Red-tailed Sand Lizard

Identification rapide

Collier présent. Écailles médiodorsales non élargies. Un espace entre l'ouverture de la narine et la première supralabiale. Deux grandes plaques sus-oculaires. Pariétales non en contact entre elles. Écailles ventrales lisses disposées en 6 rangées. Queue brunâtre ou rougeâtre au moins deux fois plus longue que le corps. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 19 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée au Nigeria pour la sous-espèce nominale et du Cameroun à la RDC pour la sous-espèce *H. n. quadrinasalis* Chabanaud, 1918. Savane soudano-guinéenne.

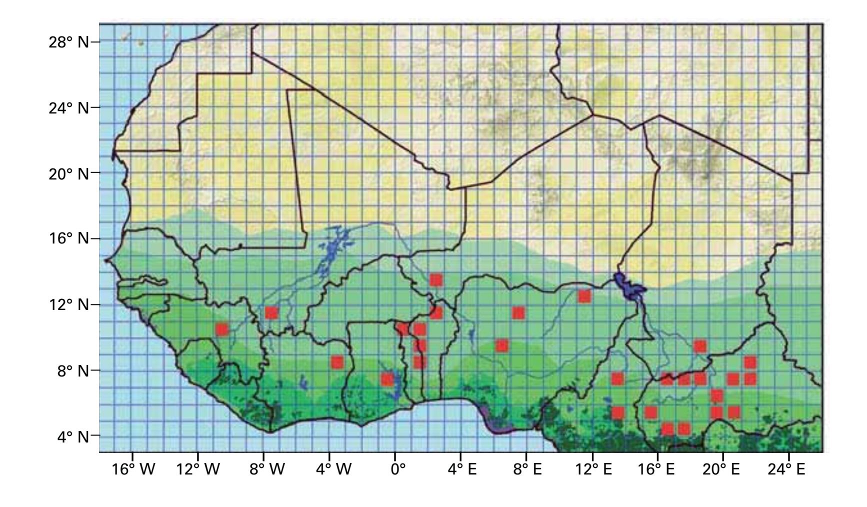
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine sans contact avec la première supralabiale ni avec la nasale postérieure. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont au nombre de cinq, des supralabiales postérieures. Deux grandes plaques sus-oculaires. Deux grandes plaques pariétales séparées antérieurement par une interpariétale et postérieurement par une petite occipitale. Écailles dorsales carénées. De 42 à 55 (*H. n. nitidus*) et de 52 à 69 (*H. n. quadrinasalis*) rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Écailles ventrales en 6 rangées. Doigts sans franges latérales. Deux rangées d'écailles autour des doigts. Présence de 10 à 15 pores fémoraux de chaque côté. Longueur de la queue comprise entre 2 et 2,5 fois la longueur du corps.

Coloration dorsale des adultes brunâtre avec de chaque côté du corps deux larges bandes longitudinales noirâtres ou brun foncé alternant avec trois bandes claires plus étroites, celles des flancs jaunâtres. Queue rougeâtre ou brunâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce présente une large répartition en savane soudano-guinéenne mais elle semble peu commune, peut-être en partie du fait qu'elle soit craintive et très rapide et ainsi difficile à observer. Elle est active pendant la journée et se nourrit de petits arthropodes.




© J.-F. Trape

***Heliobolus nitidus*.**
Laminina (Mali).


© L. Chirio

***Heliobolus nitidus*.**
Parc du W (Niger).

espèce

famille
Lacertidae

Holaspis guentheri Gray, 1863

Lézard arboricole à queue plate
Flat-tailed Tree Lizard

Identification rapide

Coloration caractéristique avec alternance de bandes longitudinales noires et jaunes ou turquoises. Collier présent. Deux séries longitudinales de grandes plaques médiodorsales fortement élargies. De 58 à 84 rangées de plaques et écailles dorsales au milieu du corps. Corps aplati. Queue avec des franges d'écailles latérales. Forêt dense.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5 cm, longueur totale jusqu'à 13 cm.

Répartition et habitat

De la Sierra Leone à l'Ouganda et à l'Angola. Forêt dense et galeries forestières.

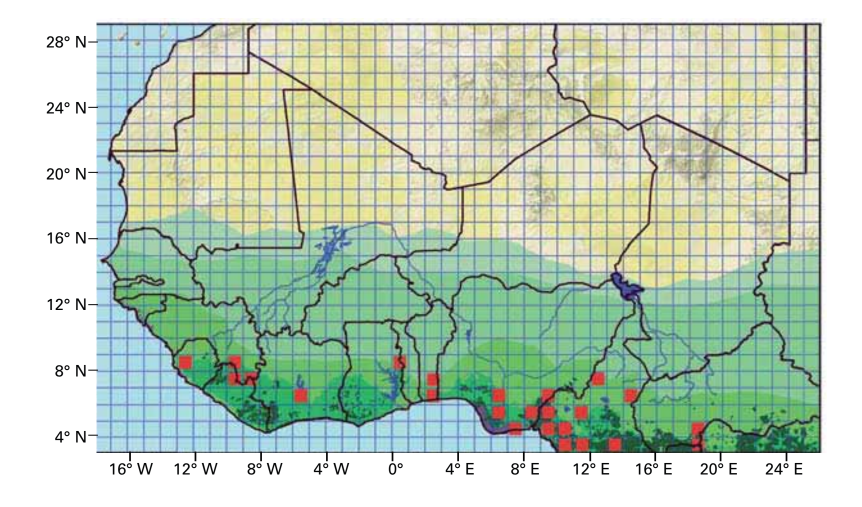
Description

Tête, corps et queue fortement aplatis. Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine entre deux nasales, loin de la rostrale mais proche de la première supralabiale. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont au nombre de trois ou quatre, des supralabiales postérieures. Quatre grandes plaques sus-oculaires. Frontopariétale unique, médiane en arrière de la frontale. Deux grandes plaques pariétales séparées antérieurement par la frontopariétale et postérieurement par une petite occipitale. Deux séries longitudinales de grandes plaques dorsales médianes. De 58 à 84 rangées de plaques et de petites écailles dorsales au milieu du corps. Six rangées de plaques ventrales. Présence de 16 à 24 pores fémoraux de chaque côté. Queue en majeure partie couverte dessus et dessous d'une double rangée de plaques et présentant de fortes denticulations latérales.

Coloration caractéristique, avec une bande médio-dorsale et trois bandes dorso-latérales noires alternant avec des bandes jaune vif ou turquoise.

Histoire naturelle

Ce petit lézard de forêt est immédiatement reconnaissable à sa belle coloration et à sa forme très aplatie. Il se tient en hauteur sur le tronc des arbres où il chasse de jour les fourmis et d'autres arthropodes. Il est capable de planer d'arbre en arbre.





© J.-F. Trape

***Holaspis guentheri*.**
Nzébéla (Guinée).



© J.-F. Trape

***Holaspis guentheri*.**
Forêt de Lama (Bénin).

espèce

Latastia longicaudata (Reuss, 1834)

famille
Lacertidae

Lézard à longue queue
Long-tailed Lizard

Identification rapide

Collier présent. Écailles médiodorsales non élargies. Orteils sans franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Plaque occipitale présente. Six ou huit rangées de plaques ventrales. De 50 à 65 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Sahel.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm, longueur totale jusqu'à 40 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est. Savane sahélienne.

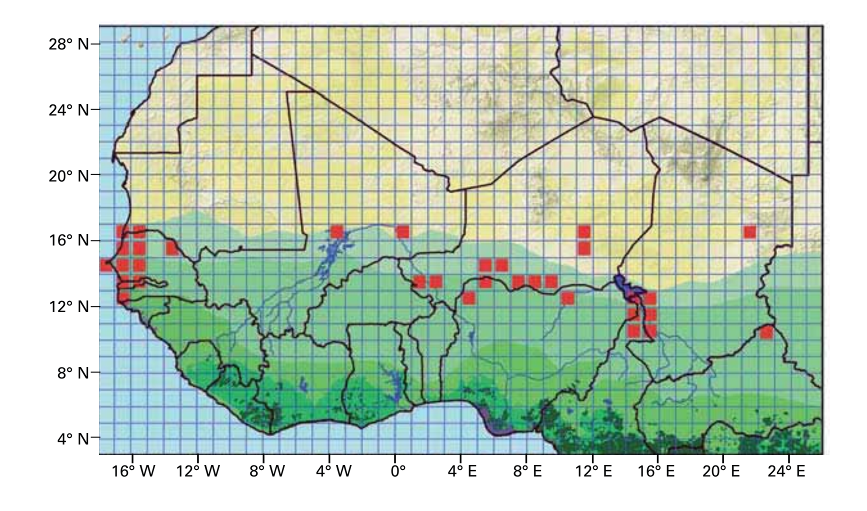
Description

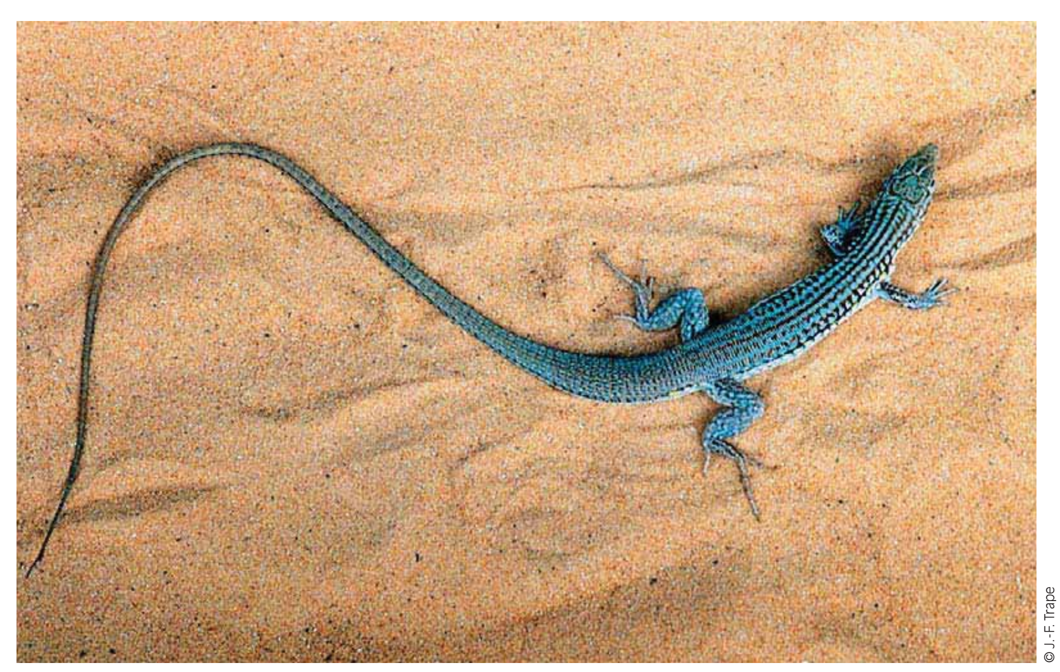
Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine habituellement en contact avec la première supralabiale, une nasale antérieure et deux nasales postérieures. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont au nombre de cinq à sept, des supralabiales postérieures. Quatre plaques sus-oculaires, la deuxième et la troisième de grande taille, la première et la quatrième petites et fractionnées. De 50 à 65 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Plaques ventrales lisses et de grande taille disposées sur six rangées, avec souvent de chaque côté une petite rangée supplémentaire avant les dorsales. Orteils sans franges latérales. Présence de 5 à 16 pores fémoraux de chaque côté. Longueur de la queue habituellement comprise entre 2,5 et 3,2 fois la longueur du corps quand elle est intacte.

Coloration dorsale avec une ligne vertébrale et six lignes dorso-latérales rougeâtres ou brunâtres alternant avec des lignes claires discontinues souvent barrées transversalement de sombre et présentant une succession de taches ou d'ocelles bleus et jaunes. La coloration dorsale tend à s'uniformiser vers l'arrière du corps. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce grand lézard affectionne les plaines sahéliennes sablonneuses à végétation éparse. Il sort en plein soleil à la recherche d'insectes dont il se nourrit. Très méfiant et fuyant à la moindre alerte, il est difficile à approcher.





© J.-F. Trape

***Latastia longicaudata*.**
Dielmo (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Latastia longicaudata*.**
Environs de Madaoua (Niger).

espèce

Latastia ornata Monard, 1940

famille
Lacertidae

Lézard orné
Ornate Lizard

Identification rapide

Collier présent. Écailles médiodorsales non élargies. Orteils sans franges latérales. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale. Plaque occipitale présente. Six rangées de plaques ventrales. Environ 68 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Dos noirâtre avec quatre lignes blanches continues et une double ligne de taches blanches sur les flancs.

Dimensions

Longueur museau-cloaque 7,6 cm chez le seul spécimen connu, longueur totale 23 cm.

Répartition et habitat

Connu seulement de Bafatà en zone de savane soudano-guinéenne en Guinée Bissau.

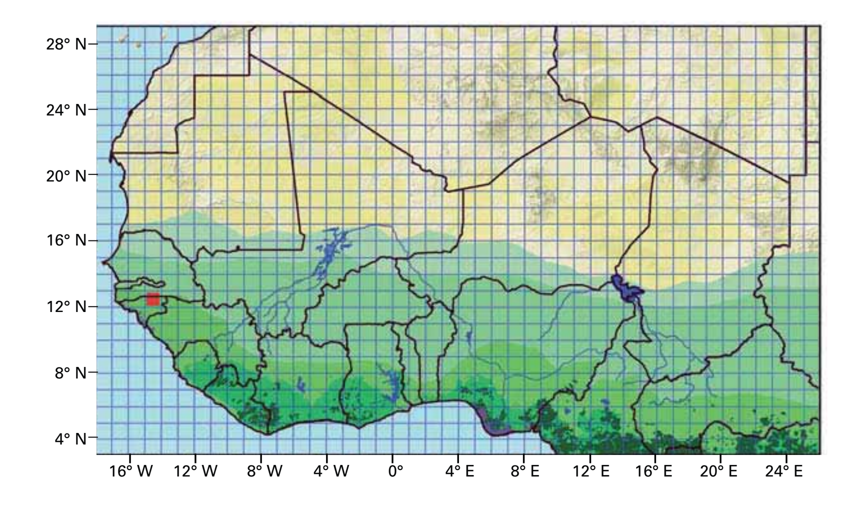
Description

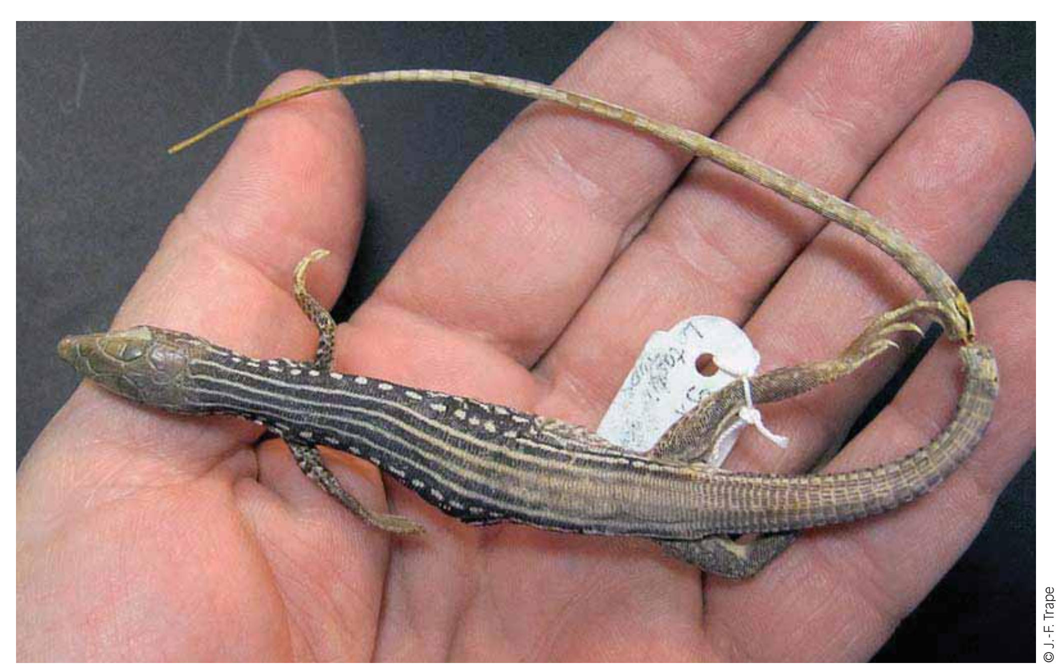
Tête couverte de plaques symétriques. Repli d'écailles formant un collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la première supralabiale, une nasale antérieure et deux nasales postérieures. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont au nombre de quatre d'un côté et de cinq de l'autre côté, des supralabiales postérieures. Quatre plaques sus-oculaires, la deuxième et la troisième de grande taille, la première et la quatrième petites. 68 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Plaques ventrales lisses et de grande taille disposées sur six rangées. Orteils sans franges latérales. Présence de 17 pores fémoraux de chaque côté. Longueur de la queue environ deux fois supérieure à la longueur museau-cloaque.

Coloration dorsale remarquable, brun noirâtre vers l'avant et brun rougeâtre vers l'arrière, avec quatre lignes longitudinales medio-dorsales blanches continues et sur chaque flanc une double ligne discontinue de taches blanches régulièrement espacées. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

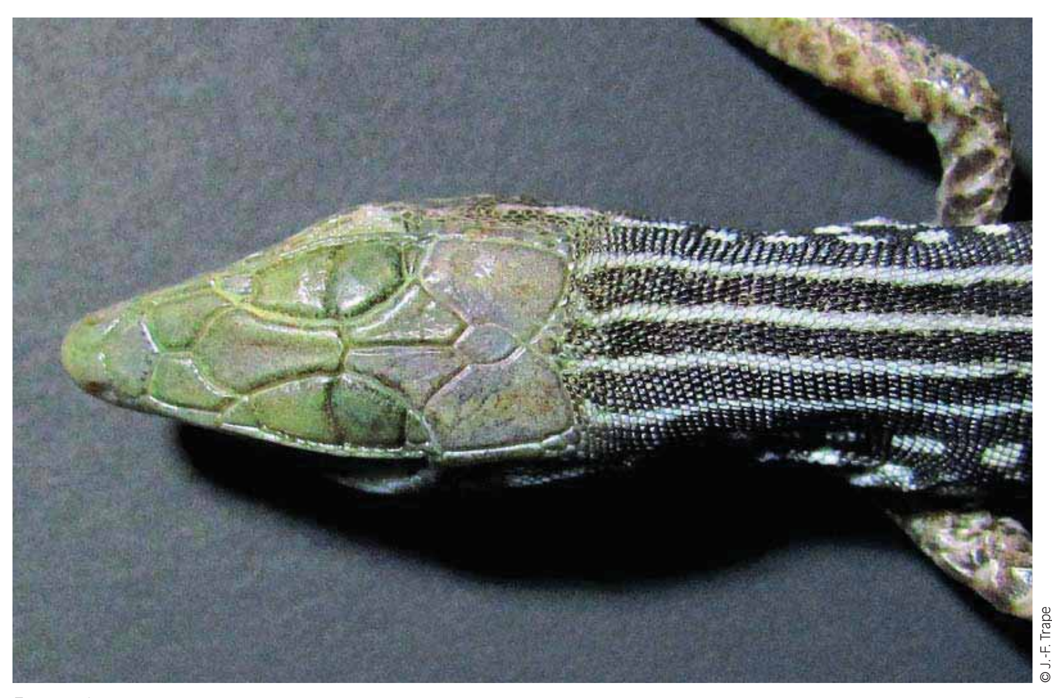
Ce beau lézard conservé au muséum de la Chaux-de-Fonds n'a pour le moment jamais été retrouvé depuis sa capture en 1938 par Monard. Les environs de Bafatà d'où il provient sont largement couverts d'une belle savane arborée soudano-guinéenne.





© J.-F. Trape

***Latastia ornata*.**
Bafatà (Guinée-Bissau).



© J.-F. Trape

***Latastia ornata*.**
Bafatà (Guinée-Bissau).

espèce

famille
Lacertidae

Mesalina guttulata (Lichtenstein, 1823)

Mésaline à gouttelettes
Small-spotted Desert Racer

Identification rapide

Collier absent. Un espace entre l'ouverture de la narine et la première supralabiale. Huit ou dix rangées de plaques ventrales. Disque palpébral constitué de deux écailles transparentes. Coloration dorsale beige ou olivâtre avec de petites taches noires. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,6 cm, longueur totale jusqu'à 17 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie à l'Érythrée et du Maroc à l'Arabie saoudite. Zones arides à sol caillouteux ou rocheux.

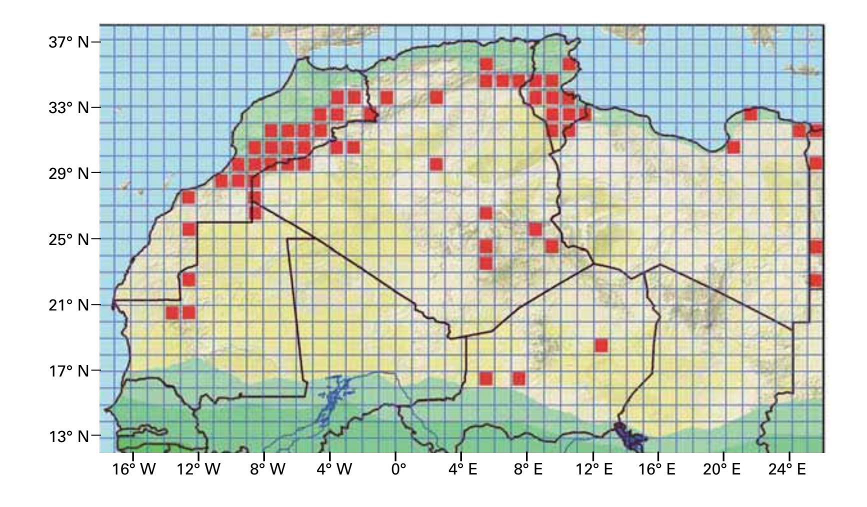
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Absence de collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Disque palpébral constitué de deux écailles transparentes. Museau pointu avec narine proéminente. Ouverture de la narine éloignée de la première supralabiale et située entre trois nasales. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont habituellement au nombre de quatre, des supralabiales postérieures. Deux grandes plaques sus-oculaires. Écailles dorsales médianes non élargies. De 36 à 54 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Plaques ventrales lisses et de grande taille disposées sur huit à dix rangées longitudinales et 25 à 33 rangées transversales. Doigts sans franges latérales. Présence de 9 à 17 pores fémoraux de chaque côté. Une grande plaque anale. Queue environ 2 fois plus longue que le corps, celle des mâles proportionnellement plus longue que celle des femelles.

La coloration dorsale est beige ou olivâtre avec un grand nombre de petites taches noires et parfois blanches plus ou moins alignées sur le dos. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce petit lézard du désert est actif aux heures chaudes de la journée où il se nourrit de petits arthropodes, surtout de fourmis, qu'il chasse en embuscade dissimulé à l'ombre d'une plante, d'une pierre ou d'un rocher.




© M. Geniez

***Mesalina guttulata*.**
Environs d'Atar (Mauritanie).


© J.-F. Trape

***Mesalina guttulata*.**
Environs de Tata (Maroc).

espèce
Mesalina olivieri (Audoin, 1829)

famille
Lacertidae

Mésaline d'Olivier
Olivier's Desert Racer

Identification rapide

Collier absent. Un espace entre l'ouverture de la narine et la première supralabiale. Huit ou dix rangées de plaques ventrales. Disque palpébral constitué de quatre à six écailles transparentes. Quatre supralabiales en avant de la sous-oculaire. Coloration dorsale avec des bandes longitudinales plus ou moins contrastées et des petits ocelles noirs et blancs. Sahel et Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,2 cm, longueur totale jusqu'à 15 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal et du Maroc à l'Arabie. Dunes littorales (Sénégal), steppes et régions arides à végétation éparse sur sols pierreux et sableux.

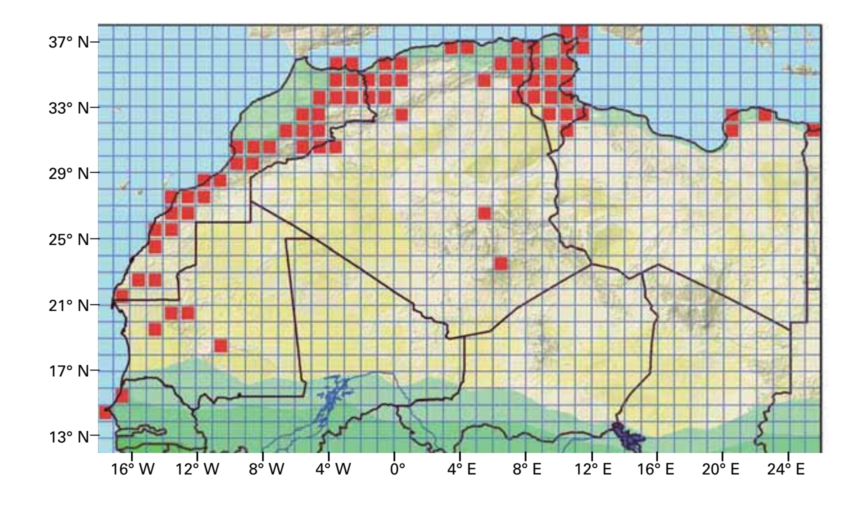
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Absence de collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Disque palpébral constitué de quatre à six écailles transparentes de tailles différentes. Museau pointu avec narine proéminente. Ouverture de la narine éloignée de la première supralabiale et située entre trois nasales. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont habituellement au nombre de quatre, des supralabiales postérieures. Deux grandes plaques sus-oculaires. Écailles dorsales médianes non élargies. De 35 à 40 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Plaques ventrales lisses et de grande taille disposées sur huit à dix rangées longitudinales et 27 à 34 rangées transversales. Doigts sans franges latérales. De 10 à 16 pores fémoraux de chaque côté. Une petite plaque anale. Queue environ 2 fois plus longue que le corps.

La coloration dorsale est beige ou brun clair avec une ligne médiane et des bandes latérales plus ou moins contrastées et partiellement constituées de petits ocelles noirs et blancs alignés. Sur les flancs, une bande sombre contraste avec la face ventrale blanchâtre.

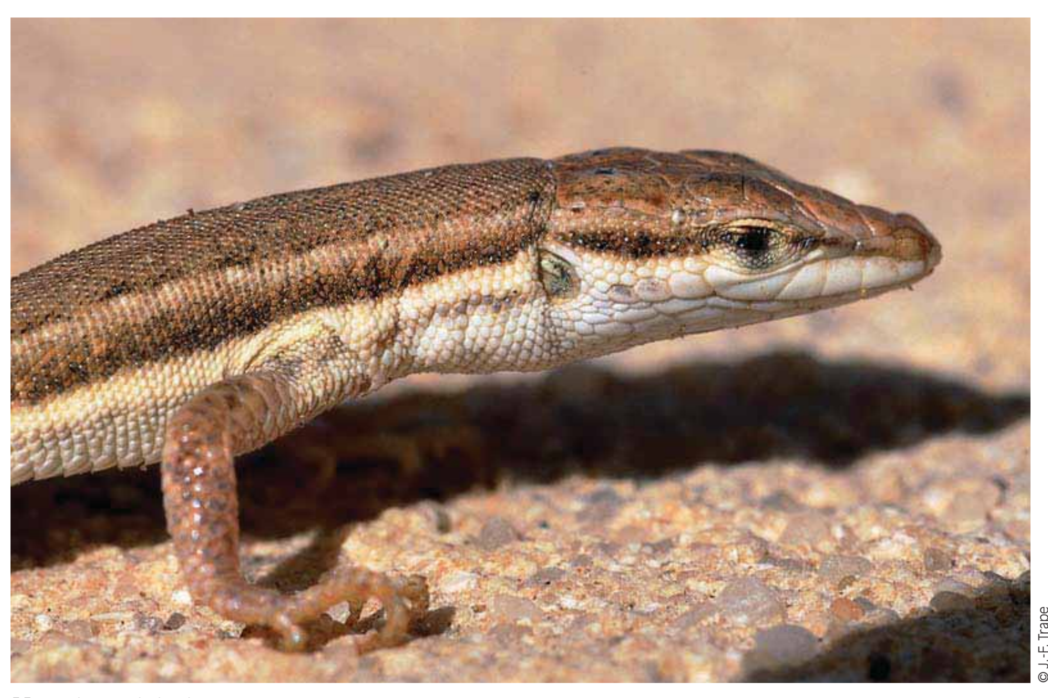
Histoire naturelle

Actif pendant la journée, ce petit lézard se nourrit d'arthropodes, surtout de fourmis. Les populations d'Afrique de l'Ouest pourraient constituer une espèce distincte de celles d'Égypte d'où provient le type de *M. olivieri*.




© J.-F. Trape

Mesalina olivieri.
21° 16' N, 16° 47' W (Mauritanie).


© J.-F. Trape

Mesalina olivieri.
21° 16' N, 16° 47' W (Mauritanie).

espèce

Mesalina pasteuri (Bons, 1960)

famille
Lacertidae

Mésaline de Pasteur
Pasteur's Desert Racer

Identification rapide

Collier absent. Un espace entre l'ouverture de la narine et la première supralabiale. Huit ou dix rangées de plaques ventrales. Disque palpébral constitué de quatre à six écailles transparentes. Cinq supralabiales en avant de la sous-oculaire. Coloration dorsale avec des bandes longitudinales claires et sombres bien contrastées et sans ocelles. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5 cm, longueur totale jusqu'à 16 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal et du Maroc à l'Égypte. Dunes vives et autres zones arides à sols sablonneux.

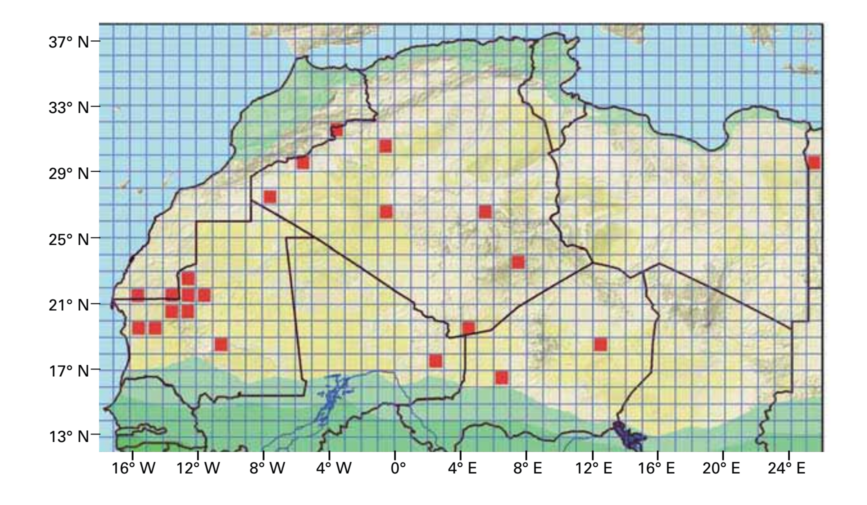
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Absence de collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Disque palpébral constitué de quatre à six écailles transparentes de tailles différentes. Museau pointu avec narine proéminente. Ouverture de la narine éloignée de la première supralabiale et située entre trois nasales. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont habituellement au nombre de cinq, des supralabiales postérieures. Deux grandes plaques sus-oculaires. Écailles dorsales médianes non élargies. De 32 à 41 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Plaques ventrales lisses et de grande taille disposées sur huit à dix rangées longitudinales et 28 à 33 rangées transversales. Doigts sans franges latérales. De 10 à 14 pores fémoraux de chaque côté. Une grande plaque anale. Queue 2,2 à 2,4 fois plus longue que le corps.

Le dos présente une large bande médiodorsale beige ou brunâtre ainsi qu'une paire de bandes longitudinales brun foncé ou noirâtres parfois très marquées alternant sur les flancs avec une paire de bandes longitunales claires. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce des régions les plus arides du Sahara est trouvée dans les dunes vives des ergs ainsi que dans des plaines à sol sablonneux plus compact et dans le lit encombré de rochers d'oueds de montagne. Diurne, elle se nourrit d'arthropodes.





***Mesalina pasteuri*.**
17° 02' N, 02° 08' E (Adrar des Iforhas, Mali).



***Mesalina pasteuri*.**
Azougui (Adrar, Mauritanie).

espèce

Mesalina rubropunctata (Lichtenstein, 1823)

famille
Lacertidae

Mésaline à taches rouges
Red-spotted Desert Racer

Identification rapide

Collier absent. Un espace entre l'ouverture de la narine et la première supralabiale. Douze rangées de plaques ventrales. Contact entre la rostrale et l'internasale. Disque palpébral avec cinq à huit écailles transparentes. Quatre supralabiales en avant de la sous-oculaire. Quatre séries longitudinales de taches blanches bordées de rouge, marron ou noir. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,7 cm, longueur totale jusqu'à 18 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie et du Maroc à l'Égypte. Zones arides à sol pierreux ou rocheux, rarement sableux.

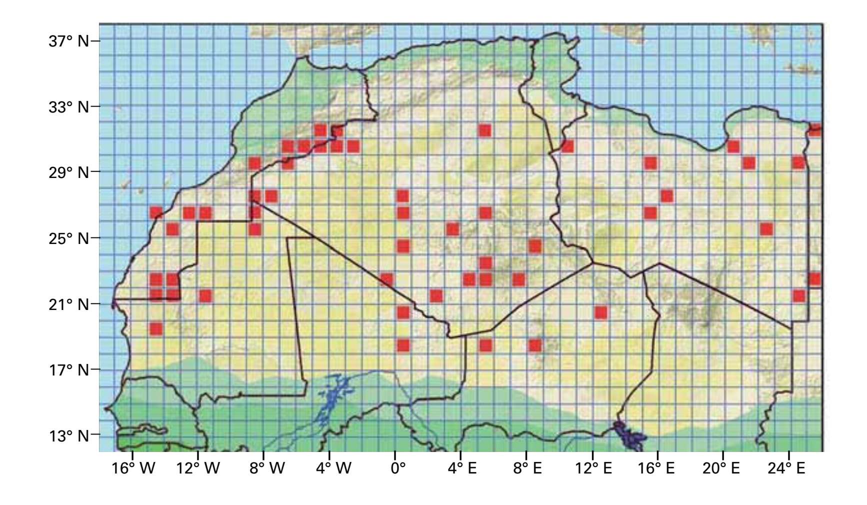
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Absence de collier dans la région gulaire. Pupille ronde. Disque palpébral constitué de cinq à huit écailles transparentes de tailles différentes. Museau pointu avec narine proéminente. Ouverture de la narine éloignée de la première supralabiale et située entre trois nasales. Seule espèce de *Mesalina* chez qui la rostrale touche l'internasale. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, qui sont habituellement au nombre de quatre, des supralabiales postérieures. Deux grandes plaques sus-oculaires. Écailles dorsales médianes non élargies. De 53 à 67 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Plaques ventrales lisses et de grande taille disposées sur douze rangées longitudinales, rarement dix, et 32 à 37 rangées transversales. Doigts sans franges latérales. De 13 à 22 pores fémoraux de chaque côté. Une grande plaque anale. Queue 2 fois plus longue que le corps.

La coloration dorsale varie du gris cendré au brun rouge, avec quatre séries longitudinales de taches blanches bordées de rouge, marron ou noir. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

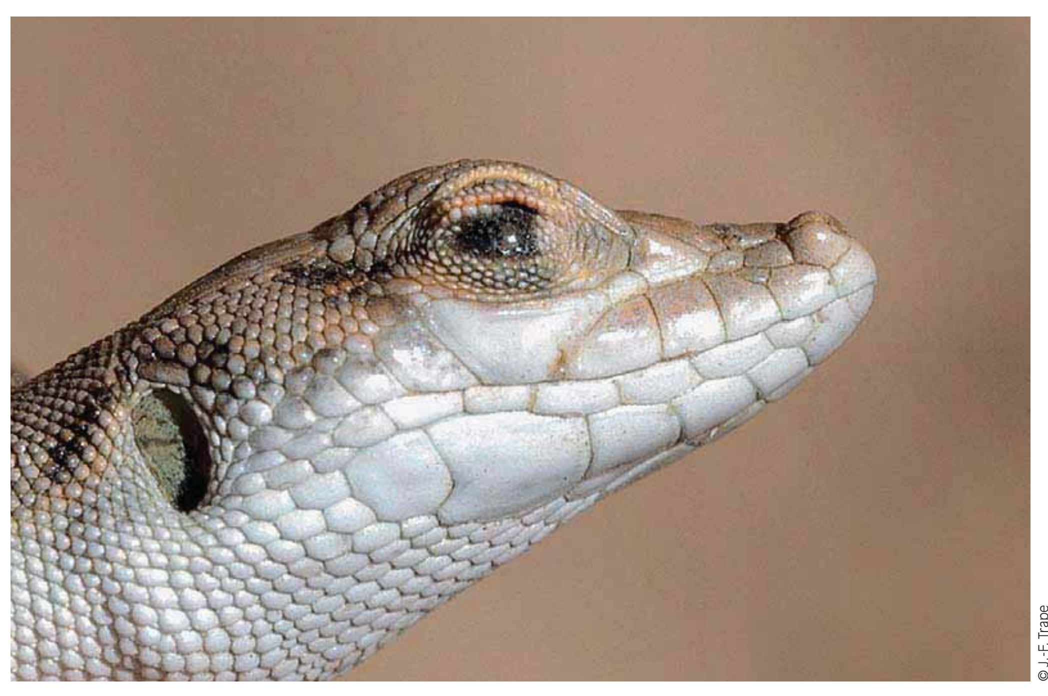
Cette espèce est typique des régions pierreuses et rocheuses les plus arides du Sahara central où elle est parfois le seul lézard rencontré. Diurne, elle se nourrit d'arthropodes.





© J.-F. Trape

***Mesalina rubropunctata*.**
Environs de Smara (Sahara occidental).



© J.-F. Trape

***Mesalina rubropunctata*.**
Environs de Smara (Sahara occidental).

espèce

Philochortus zolii Scortecci, 1934

famille
Lacertidae

Philochorte de Zolio
Zolio's Shield-backed Ground Lizard

Identification rapide

Collier présent. Deux séries longitudinales d'écailles médiodorsales fortement élargies. Six rangées de plaques ventrales. De 30 à 37 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Queue très longue, au moins 2,5 fois la longueur museau-cloaque.

Dimensions

Longueur museau-cloaque environ 7 cm, longueur totale environ 25 cm.

Répartition et habitat

Espèce décrite à partir d'un spécimen collecté dans l'oasis d'Elbarkat (sud de Ghat, Libye). Sa distribution atteint l'Égypte. En Afrique occidentale, deux spécimens nous semblent attribuables à *P. zolii*, l'un collecté au Niger près du puits d'In Abezou, à 100 km au sud-ouest d'In Abangarit (holotype de *P. lhotei* Angel, 1936), l'autre au Mali près de Bourem.

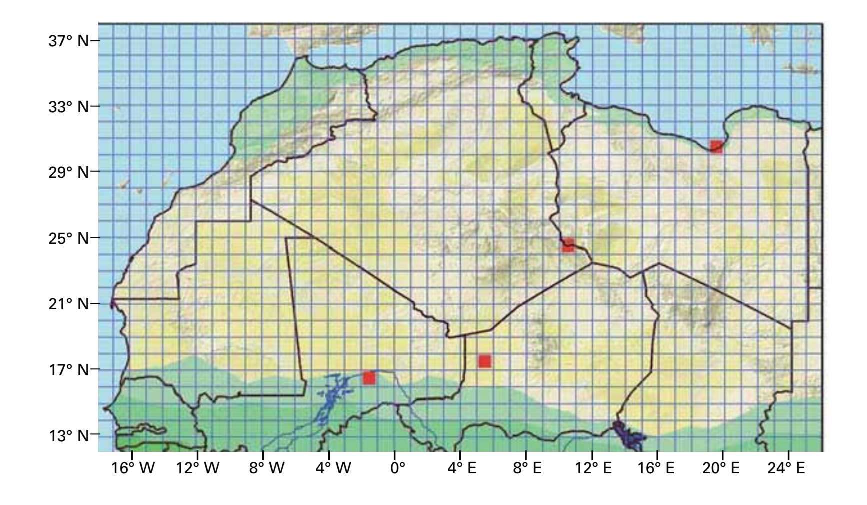
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine percée dans la nasale et séparée de la première supralabiale. Nasales largement en contact sur la ligne médiane. Une grande sous-oculaire en contact avec la lèvre et séparant les supralabiales antérieures, au nombre de 6, des supralabiales postérieures. Deux grandes plaques sus-oculaires. Pariétales séparées par une interpariétale et une occipitale. Collier présent. Écailles dorsales médianes très agrandies et carénées. De 30 à 37 rangées d'écailles dorsales au milieu du corps. Plaques ventrales disposées sur 6 rangées longitudinales. Doigts sans franges latérales.

Le dos est brun clair avec une bande longitudinale dorso-latérale supérieure de teinte plus foncée qui est bordée, au dessous, par une zone plus claire. Sous cette bande claire, une autre, foncée, est constituée par des taches sombres. La queue est brun rougeâtre.

Histoire naturelle

La répartition géographique des *Philochortus* en zone saharo-sahélienne apparaît extrêmement fragmentée. Les deux spécimens connus d'Afrique occidentale proviennent de zones sablonneuses à végétation steppique.





© P. Geniez

***Philochortus zolii*.**
Wadi El Natrun (Égypte).



© P. Geniez

***Philochortus zolii*.**
Wadi El Natrun (Égypte).

espèce
Chalcides armitagei Boulenger, 1922

Scinque d'Armitage
Armitage's Skink

Identification rapide

Trois doigts à chacun des membres. Écailles dorsales lisses, les médio-dorsales non élargies. Membres très courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante de plus d'une quarantaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Ouverture de la narine en contact avec la rostrale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 12 cm, longueur totale jusqu'à 20 cm.

Répartition et habitat

Littoral de la Gambie, de la Casamance et de la Guinée-Bissau. Zones sablonneuses côtières avec végétation naturelle ou plantations.

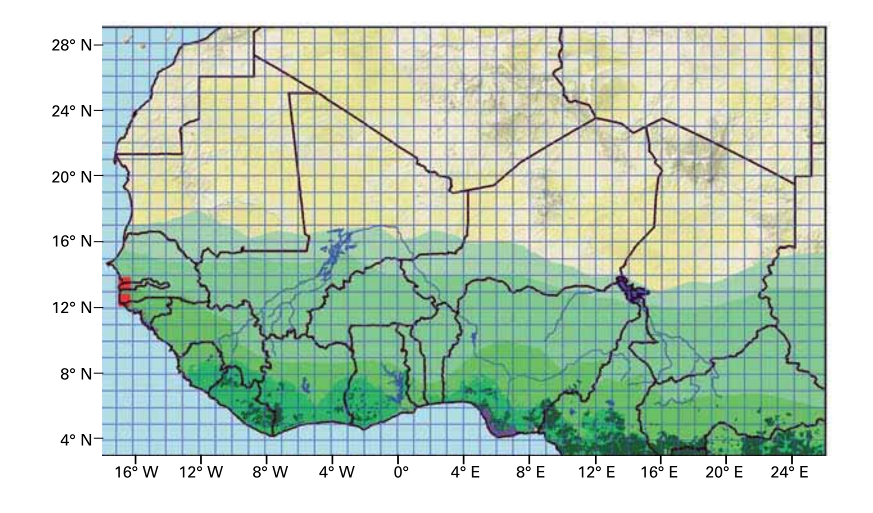
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la rostrale. Ouverture tympanique bien visible. Corps cylindrique. Écailles dorsales et ventrales lisses et toutes semblables. 22 ou rarement 23 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 91 à 97 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres très courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante de plus d'une quarantaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Trois doigts à chacun des membres. La queue, cylindrique, est généralement mutilée ; quand elle est intacte, sa longueur est toujours légèrement inférieure à la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est brunâtre ou jaunâtre avec six à huit rangées de petits ocelles noirs à centre blanc occupant une seule écaille et régulièrement alignés sur le dos et la queue. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Le scinque d'Armitage a longtemps été considéré comme le plus rare des scincidés ouest-africains. En fait, strictement côtier, il est localement abondant entre l'embouchure de la Gambie et celle du rio Cacheu. Il se tient sous les feuilles mortes et autres débris végétaux posés sur le sable. Son régime alimentaire n'a pas encore été étudié mais il se nourrit certainement de petits insectes.





***Chalcides armitagei*.**
Boucotte (Sénégal).



***Chalcides armitagei*.**
Sucujaque (Guinée-Bissau).

espèce

Chalcides boulengeri (Anderson, 1896)

famille
Scincidae

Scinque de Boulenger
Boulenger's Skink

Identification rapide

Membres très courts. Écailles dorsales lisses. Cinq doigts aux membres antérieurs. Cinq orteils aux membres postérieurs. Cinquième supralabiale en contact avec l'œil. Museau pointu. Moitié nord du Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9,1 cm, longueur totale jusqu'à 17,3 cm.

Répartition et habitat

Du Maroc à la Libye en zone saharienne. En Algérie, atteint le Hoggar et le Tassili. Bordure des ergs et autres zones sablonneuses.

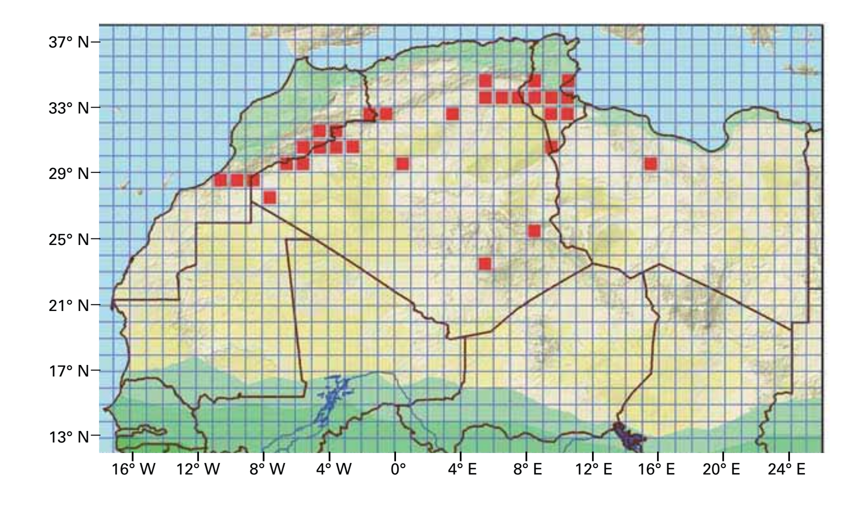
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Museau pointu. Grande rostrale en contact avec l'ouverture de la narine. Une seule grande supranasale médiane entre la rostrale et la frontonasale. Frontale en contact avec la frontonasale. Œil petit. Ouverture tympanique minuscule mais apparente. Huit supralabiales, la cinquième en contact avec l'œil. Corps allongé. Écailles dorsales et ventrales lisses et de dimensions similaires. De 24 à 28 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Membres vestigiaux, surtout à l'avant, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quarantaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts aux membres antérieurs, le pouce parfois très réduit. Cinq orteils aux membres postérieurs, le cinquième orteil parfois très réduit. Queue cylindrique à extrémité effilée, sa longueur plus courte que la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est beige jaunâtre. Le bord latéral de chaque écaille est entièrement ou partiellement noir, l'ensemble donnant l'aspect de lignes longitudinales noires. Une bande noire partant de la narine puis traversant les yeux et la région temporale. Les flancs et la face ventrale sont blanchâtres.

Histoire naturelle

Ce scinque fouisseur passe l'essentiel de sa vie enfoui dans le sable, notamment près de la racine des plantes. Il s'enfonce parfois à plus de 70 cm de profondeur. Il détecte les vibrations des insectes marchant en surface et les capture en jaillissant par-dessous. Hiberne dans le sable ou dans la litière des racines.





© P. Geniez

***Chalcides boulengeri*.**
Aïn Sidi Abd-er-Rhamane (Algérie).



© P. Geniez

***Chalcides boulengeri*.**
Aïn Sidi Abd-er-Rhamane (Algérie).

espèce

famille Scincidae

Chalcides delislei (Lataste, 1876)

Scinque de De l'Isle
De l'Isle's Three-fingered Skink

Identification rapide

Membres très courts. Écailles dorsales lisses. Trois doigts aux membres antérieurs. Quatre orteils aux membres postérieurs. Sahel et Sud saharien.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9 cm, longueur totale jusqu'à 16 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Soudan. Vers le nord, remonte jusqu'au sud du Sahara occidental et probablement dans l'extrême sud algérien. Régions sablonneuses sahéliennes et sud-sahariennes mais absent en zone côtière.

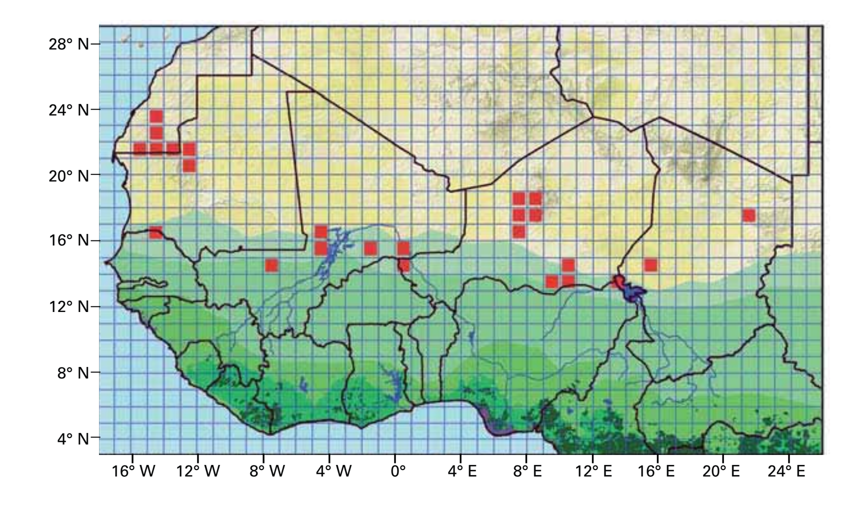
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Museau pointu. Grande rostrale en contact avec l'ouverture de la narine. Une paire de supranasales entre la rostrale et la frontonasale. Frontale en contact avec la frontonasale. Œil petit. Ouverture tympanique masquée par de petites écailles. Sept supralabiales, la quatrième en contact avec l'œil. Corps allongé. Écailles dorsales et ventrales lisses et de dimensions similaires. De 22 à 26 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Membres vestigiaux, surtout à l'avant, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quarantaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Trois doigts aux membres antérieurs. Quatre orteils aux membres postérieurs. Queue cylindrique à extrémité effilée, sa longueur nettement plus courte que la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est beige clair, avec le bord latéral de chaque écaille plus ou moins distinctement tacheté de brun, surtout vers l'arrière du corps, pouvant donner l'aspect de fines bandes longitudinales. Le dessus de la queue est blanchâtre nettement tacheté de brun. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Cette petite espèce fouisseuse associée aux sols sablonneux présente une large répartition en zone sahélienne à l'exception du littoral atlantique où elle est remplacée par *C. sphenopsiformis*. Diurne, elle se nourrit surtout de petits coléoptères et de leurs larves.




© J.-F. Trape

***Chalcides delislei*.**
Environs de Podor (Sénégal).


© J.-F. Trape

***Chalcides delislei*.**
Environs de Gouré (Niger).

espèce
Chalcides ocellatus (Forskål, 1775)

famille
Scincidae

Scinque ocellé
Ocellated Skink

Identification rapide

Ouverture de la narine en contact avec la rostrale. Écailles dorsales lisses, les médio-dorsales non élargies. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'au moins une dizaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Ouverture tympanique bien visible.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 15 cm, longueur totale jusqu'à 30 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie et du Maroc au Pakistan et à la Grèce. En Afrique occidentale, populations reliques isolées le long de la boucle du Niger, dans l'Adrar de Mauritanie et dans l'Aïr.

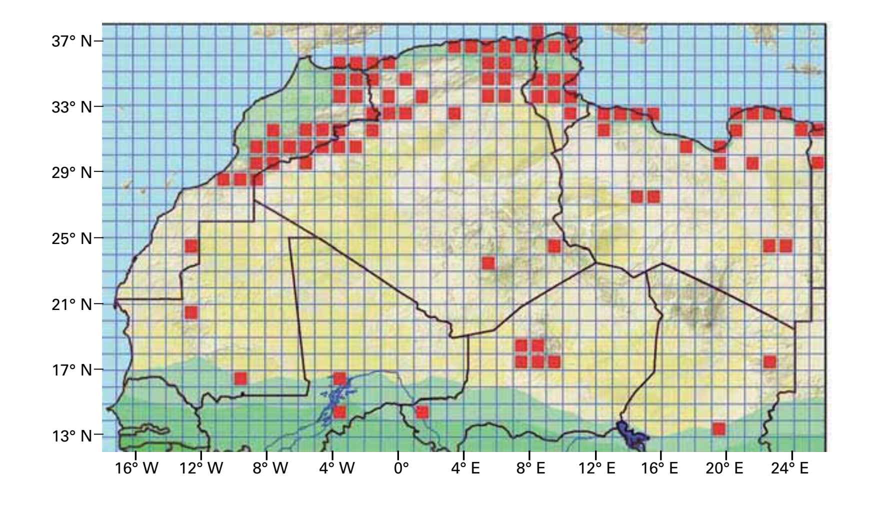
Description

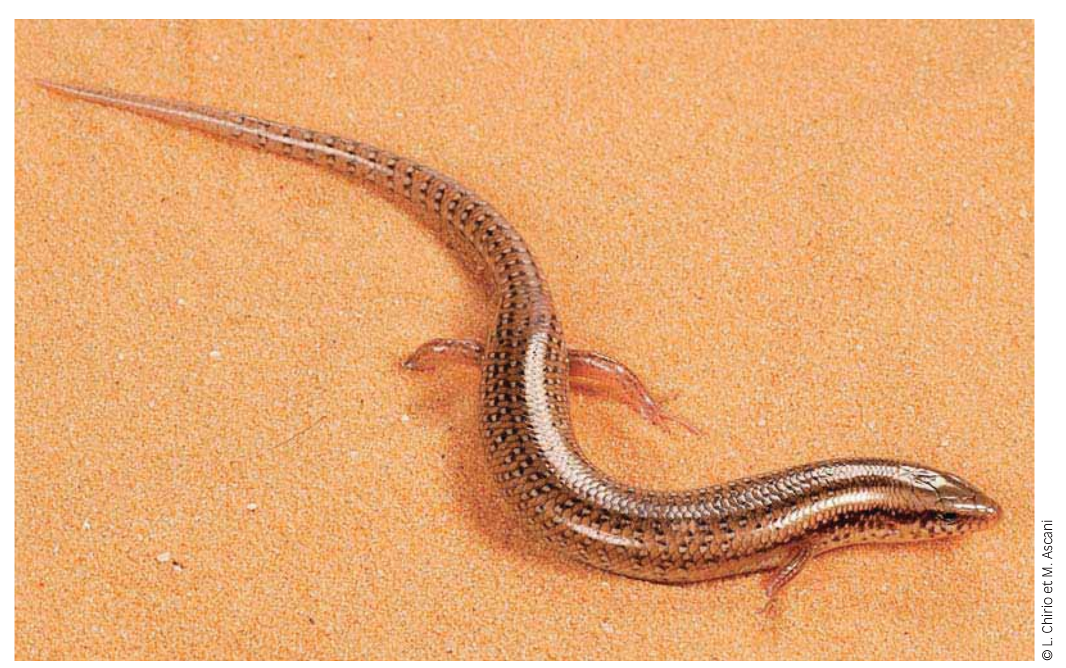
Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la rostrale. Ouverture tympanique bien visible. Corps cylindrique. Écailles dorsales et ventrales lisses et toutes semblables. De 24 à 34 rangées d'écailles autour du milieu du corps (26 à 30 en Afrique occidentale et au Sahara central). De 72 à 85 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres très courts, surtout ceux antérieurs, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'au moins une dizaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Queue cylindrique aussi longue que la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est brun clair avec six à huit rangées de petits ocelles noirs à centre blanc occupant une seule écaille et régulièrement alignés sur le dos et la queue. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

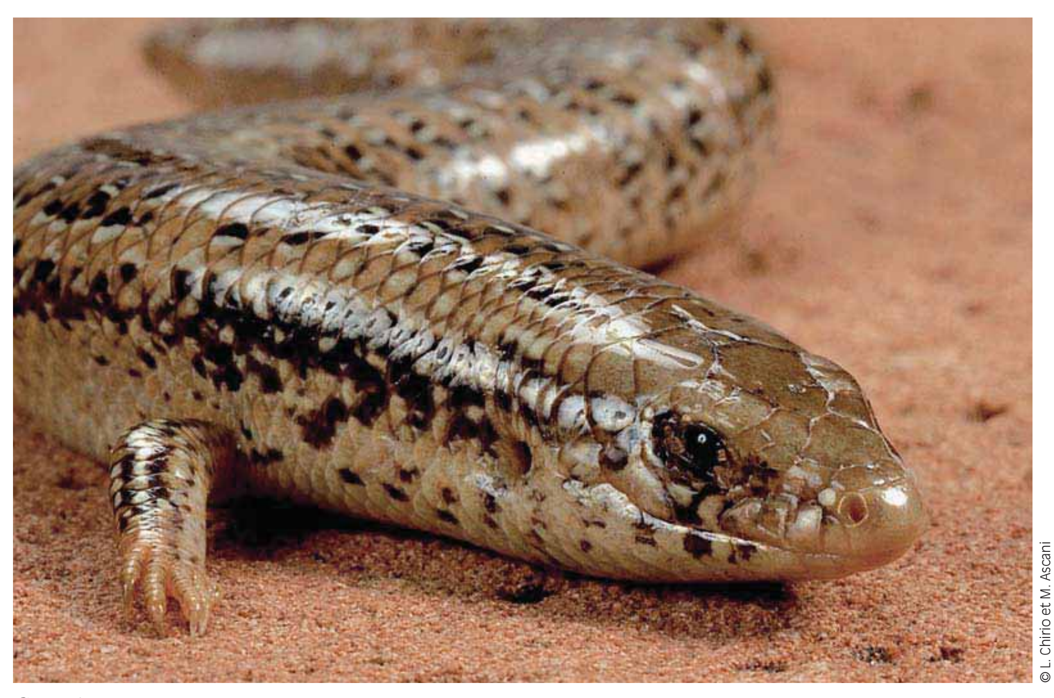
Le scinque ocellé est étroitement associé en Afrique de l'Ouest au lit majeur du fleuve Niger dans sa partie la plus saharienne et aux zones les plus humides de plusieurs reliefs sahariens. Il s'agit de zones de végétation relativement dense où ce lézard se nourrit de petits insectes dans la journée, le soir ou en début de nuit selon la saison.





© L. Chirio et M. Ascani

***Chalcides ocellatus*.**
Kandadji (Niger).



© L. Chirio et M. Ascani

***Chalcides ocellatus*.**
Kandadji (Niger).

espèce

Chalcides pulchellus Mocquard, 1906

famille
Scincidae

Scinque de savane
Western Cylindrical Skink

Identification rapide

Écailles dorsales lisses, les médio-dorsales nettement élargies. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une vingtaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. 22 ou 24 écailles autour du milieu du corps. Ouest de l'Afrique occidentale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 12 cm, longueur totale jusqu'à 28 cm.

Répartition et habitat

Du sud du Sénégal à la Guinée et au Mali en zone de savane soudanienne et soudano-guinéenne. Atteint probablement le nord de la Côte d'Ivoire et le sud-ouest du Burkina Faso.

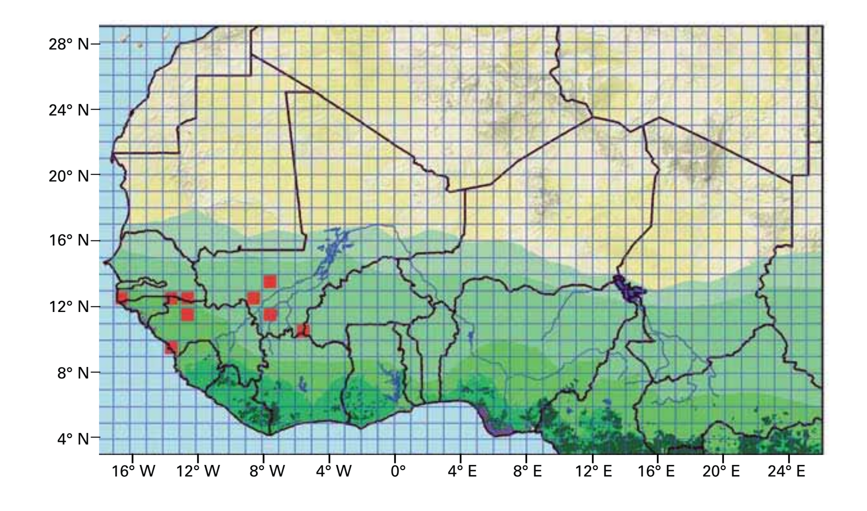
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la rostrale. Ouverture tympanique bien visible. Corps cylindrique. Écailles dorsales et ventrales lisses, celles des deux rangées médio-dorsales très nettement élargies. De 22 à 24 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 79 à 86 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres très courts, surtout ceux antérieurs, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une vingtaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Cinq phalanges et 13-17 lamelles sous-digitales au quatrième orteil. Queue cylindrique souvent mutilée, environ 1,4 fois plus longue que la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

Le dos est brunâtre avec généralement 14 à 16 rangées de petites taches noires occupant une seule écaille et régulièrement alignées sur le dos et la queue. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce grand scinque est le plus souvent observé en soulevant des pierres dans des régions de savane relativement humides avec des affleurements rocheux. Son régime alimentaire n'a pas encore été étudié mais il se nourrit très probablement d'arthropodes et sans doute de reptiles car une queue de serpent a été trouvée dans l'estomac d'un spécimen du Mali.





© J.-F. Trape

***Chalcides pulchellus*.**
Environs de Kédougou (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Chalcides pulchellus*.**
Environs de Koundara (Guinée).

espèce

Chalcides sepsoides (Auduin, 1829)

famille
Scincidae

Scinque d'Audouin
Audouin's Skink

Identification rapide

Membres très courts. Écailles dorsales lisses. Cinq doigts aux membres antérieurs. Cinq orteils aux membres postérieurs. Quatrième supralabiale en contact avec l'œil. Museau pointu. Nord-est du Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 11,6 cm, longueur totale jusqu'à environ 19 cm.

Répartition et habitat

De l'est de la Libye à la Jordanie. Dunes et autres zones sablonneuses.

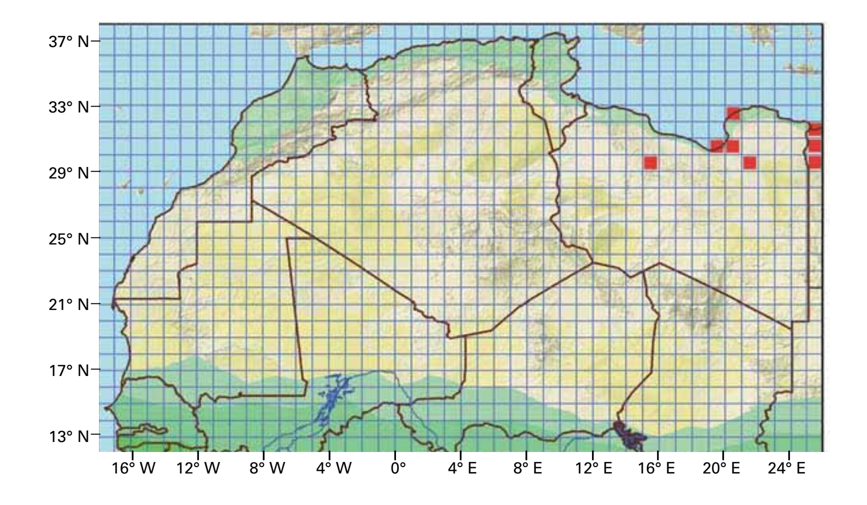
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Museau pointu. Grande rostrale en contact avec l'ouverture de la narine. Une seule grande supranasale médiane entre la rostrale et la frontonasale. Frontale en contact avec la frontonasale. Œil petit. Ouverture tympanique minuscule mais apparente. La quatrième supralabiale en contact avec l'œil. Corps allongé. Écailles dorsales et ventrales lisses et de dimensions similaires. De 22 à 26 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Membres vestigiaux, surtout à l'avant, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quarantaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts et cinq orteils, le premier et le cinquième doigt ainsi que le cinquième orteil parfois très réduits. Queue cylindrique à extrémité effilée, sa longueur environ 80 % de la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est jaunâtre avec le bord des écailles légèrement brunâtre. Sur le côté de la tête, il existe une ligne sombre de la narine à la région temporale en passant à travers les yeux. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

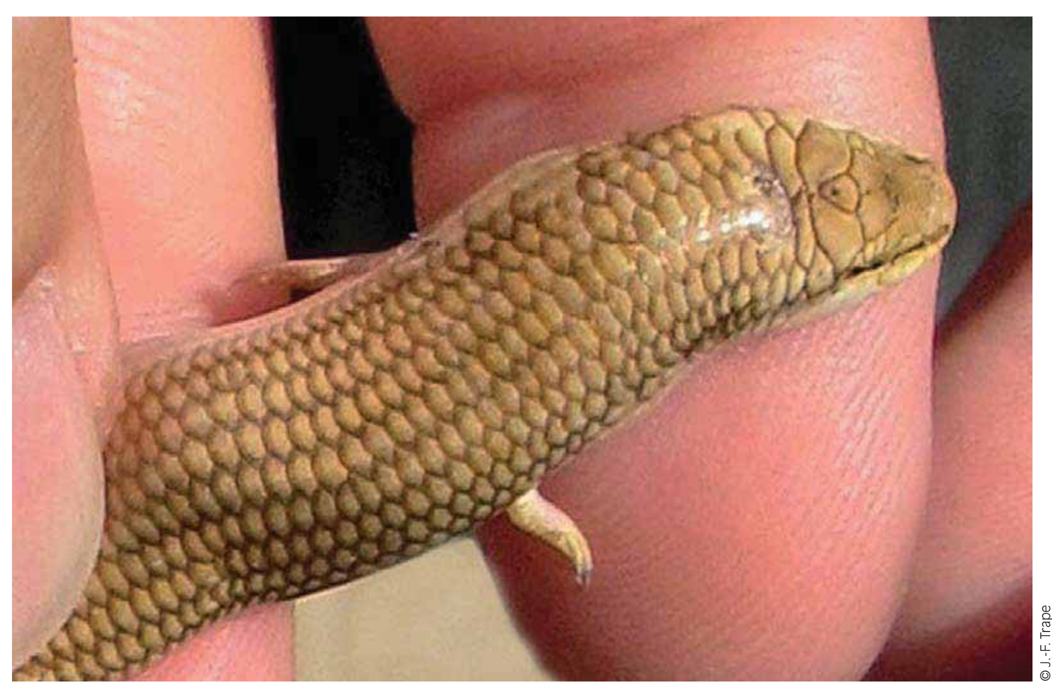
Ce scinque fouisseur est strictement associé aux zones sablonneuses, en particulier les dunes avec de la végétation, mais aussi les poches de sable mou dans les zones rocheuses. Il est absent des zones hyperarides à la différence de *Scincus scincus*. Il se déplace aussi bien sous que sur la surface où il laisse des traces caractéristiques. Il s'enfonce profondément dans le sable en utilisant les galeries de rongeurs. Il se nourrit d'insectes qu'il chasse de nuit en été et de jour en hiver.





© J.-F. Trape

***Chalcides sepsoides*.**
Environs du Caire (Égypte).



© J.-F. Trape

***Chalcides sepsoides*.**
Environs du Caire (Égypte).

espèce
Chalcides sphenopsiformis (Duméril, 1856)

famille
Scincidae

Scinque du Sénégal
Senegal Skink

Identification rapide

Milieux sablonneux sur la côte atlantique. Membres très courts. Seulement deux doigts aux membres antérieurs, parfois un simple moignon. Quatre orteils aux membres postérieurs. Écailles dorsales lisses.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 11 cm, longueur totale jusqu'à 19 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Maroc. Dunes littorales, cordons dunaires et autres milieux sablonneux, surtout en zone côtière.

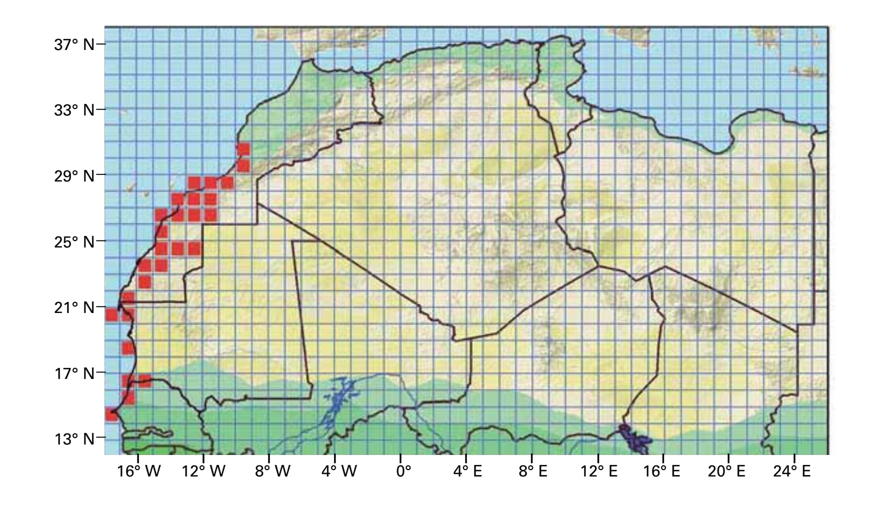
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Museau pointu. Grande rostrale en contact avec l'ouverture de la narine. Une paire de supranasales entre la rostrale et la frontonasale. Frontale en contact avec la frontonasale. Œil petit. Ouverture tympanique masquée par de petites écailles. Sept supralabiales, la quatrième en contact avec l'œil. Corps allongé. Écailles dorsales et ventrales lisses et de dimensions similaires. De 22 à 24 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Membres vestigiaux, surtout à l'avant, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quarantaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Deux doigts aux membres antérieurs, parfois un simple moignon. Quatre orteils aux membres postérieurs. Queue cylindrique à extrémité effilée, sa longueur nettement plus courte que la distance museau-cloaque.

La face dorsale est beige avec des raies longitudinales sombres bien contrastées (Sénégal), ou au contraire peu marquées (Sahara occidental), celles sur les flancs toujours les plus apparentes. Une ligne sombre de la narine à l'œil. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce petit scinque fouisseur est diurne. On le trouve rampant sur le sable ou le plus souvent caché sous des pierres ou des amas végétaux dans divers types de milieux sablonneux. Capturé, il s'enfouit très vite quand on le repose sur du sable.





© J.-F. Trape

***Chalcides sphenopsiformis*.**
Diogo (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Chalcides sphenopsiformis*.**
Diogo (Sénégal).

espèce

Chalcides thierryi Tornier, 1901

famille
Scincidae

Scinque de Thierry
Thierry's Cylindrical Skink

Identification rapide

Écailles dorsales lisses, les médio-dorsales nettement élargies. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une vingtaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Habituellement 20 écailles autour du milieu du corps. Est de l'Afrique occidentale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 15 cm, longueur totale jusqu'à 34 cm.

Répartition et habitat

Du Ghana au Nigeria en zone de savane soudanienne et soudano-guinéenne.

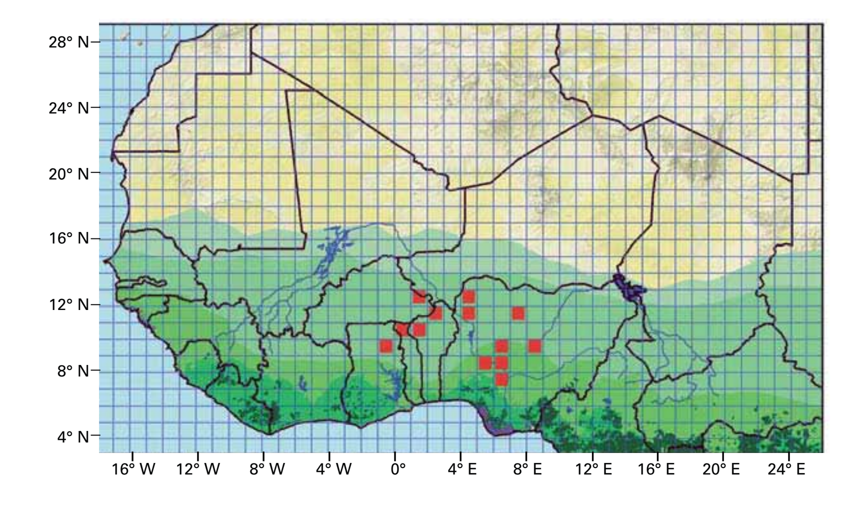
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine en contact avec la rostrale. Ouverture tympanique bien visible. Corps cylindrique. Écailles dorsales et ventrales lisses, celles des deux rangées médio-dorsales très nettement élargies. 20 ou rarement 22 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 85 à 91 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres très courts, surtout ceux antérieurs, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une vingtaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Quatre phalanges et 11-13 lamelles sous-digitales au quatrième orteil. Queue cylindrique souvent mutilée, environ 1,4 fois plus longue que la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

Le dos est brunâtre avec généralement 12 à 14 rangées de petites taches noires occupant une seule écaille et régulièrement alignées sur le dos et la queue. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce grand scinque est très proche de *C. pulchellus* qui a longtemps été considéré comme la sous-espèce occidentale de *C. thierryi*. Leurs limites précises de répartition et une éventuelle sympatrie restent à rechercher. Ces deux espèces sont le plus souvent trouvées en soulevant des pierres dans des régions de savane relativement humides avec des affleurements rocheux.





© L. Chirio

***Chalcides thierryi*.**
Parc du W (Niger).



© L. Chirio

***Chalcides thierryi*.**
Parc du W (Niger).

espèce

Cophoscincopus durus (Cope, 1862)

famille
Scincidae

Scinque aquatique de Cope
Cope's Keeled Water Skink

Identification rapide

Écailles dorsales carénées. Ouverture tympanique minuscule ou invisible. Deux fronto-nasales en arrière de la rostrale. Milieu aquatique.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,5 cm, longueur totale jusqu'à 13 cm.

Répartition et habitat

De la Sierra Leone à la Côte d'Ivoire. Milieux aquatiques en zone de forêt guinéenne.

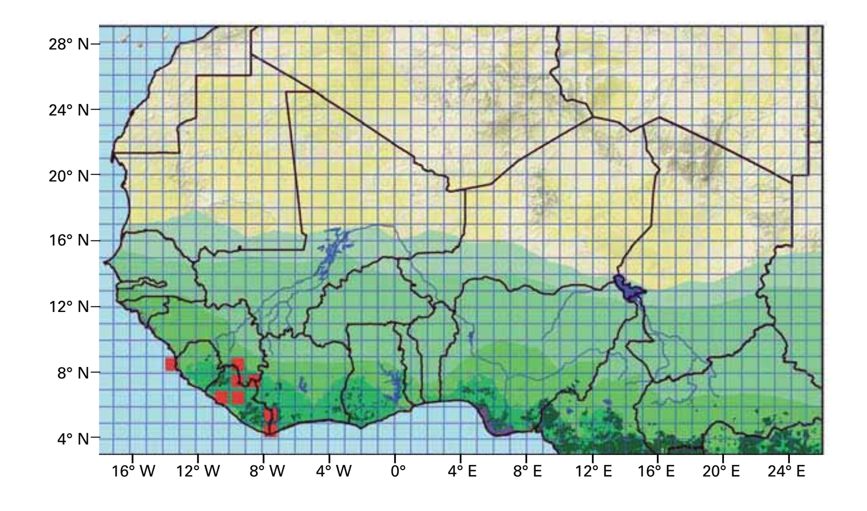
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Deux frontonasales en contact avec la rostrale. Loréale antérieure double. Souvent une petite écaille médiane en arrière des frontonasales séparant les préfrontales. Ouverture tympanique invisible ou minuscule. Écailles dorsales et ventrales de taille similaire. Écailles dorsales avec trois carènes, la médiane la plus forte. 28 ou 30 écailles autour du milieu du corps. De 38 à 48 écailles paravertébrales. Membres assez grands, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière recouvrant légèrement l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Queue en moyenne 1,3 fois plus longue que la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

La coloration dorsale est brun foncé avec des taches claires disséminées. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Les *Cophoscincopus* sont trouvés à proximité immédiate ou dans le lit de ruisseaux, mares et petites rivières en zone forestière, notamment quand le relief est accidenté. Ils nagent très bien sous la surface de l'eau par ondulations latérales, leurs membres rabattus sur le corps et la queue. Dans l'eau, ils peuvent rester longtemps immergés et cachés sous une pierre ou une racine d'arbre. Ils sont actifs pendant la journée. Leur régime alimentaire semble être à base d'arthropodes.





© L. Chirio.

***Cophoscincopus durus*.**
Favé (Liberia).



© J.-F. Trape

***Cophoscincopus durus*.**
Environs de Yomou (Guinée).

espèce

Cophoscincopus greeri

Böhme, Schmitz et Ziegler, 2000

famille
Scincidae

Scinque aquatique de Greer
Greer's Keeled Water Skink

Identification rapide

Écailles dorsales carénées. Ouverture tympanique invisible. Une seule grande frontonasale. De 45 à 57 écailles paravertébrales. Sur les côtés du cou, transition progressive entre la coloration dorsale brun foncé et la coloration ventrale claire. Milieu aquatique.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,6 cm, longueur totale jusqu'à environ 15 cm.

Répartition et habitat

De la Sierra Leone au Togo. Ruisseaux et petites rivières à cours rapide en zone soudano-guinéenne.

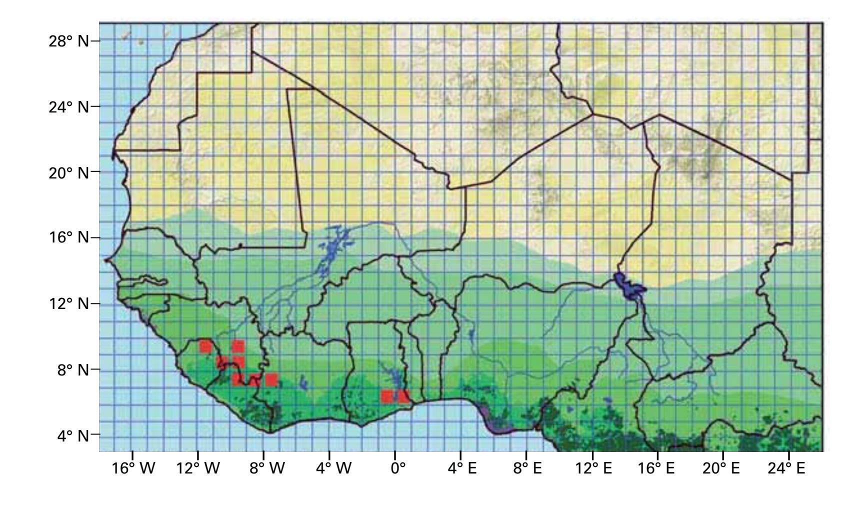
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une grande frontonasale en contact avec la rostrale. Loréale antérieure unique. Préfrontales rarement en contact, généralement séparées par la frontale qui touche la frontonasale. Ouverture tympanique cachée ou minuscule. Écailles dorsales et ventrales de taille similaire. Écailles dorsales avec trois carènes, celle médiane la plus marquée. Écailles du dessus de la tête et de la nuque faiblement carénées. De 45 à 57 écailles paravertébrales. Membres assez grands, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière atteignant l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Queue en moyenne 1,4 fois plus longue que la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

La coloration dorsale est brun foncé avec des taches claires et des zones plus sombres. La face ventrale est blanchâtre, jaune orangé ou orange vif. Sur les côtés du cou, la transition est progressive entre la coloration dorsale brun foncé et la coloration ventrale claire.

Histoire naturelle

Espèce très proche morphologiquement mais distincte génétiquement de *C. simulans* avec laquelle elle partage dans le sud-est de la Guinée les mêmes cours d'eau. Souvent localement abondante.





***Cophoscincopus greeri*.**
Nzébéla (Guinée).



***Cophoscincopus greeri*.**
Nzébéla (Guinée).

espèce

famille
Scincidae

Cophoscincopus senegalensis Trape, Mediannikov et Trape, 2012

Scinque aquatique du Sénégal
Senegal Keeled Water Skink

Identification rapide

Écailles dorsales carénées. Ouverture tympanique très petite mais visible. Une seule grande frontonasale. De 48 à 51 écailles paravertébrales. Sur les côtés du cou, transition progressive entre la coloration dorsale brun foncé et la coloration ventrale claire. Milieu aquatique.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,8 cm chez le petit nombre de spécimens étudiés, longueur totale jusqu'à environ 16 cm.

Répartition et habitat

Sud-est du Sénégal et nord-ouest de la Guinée. Ruisseaux et petites rivières à cours rapide des contreforts du Fouta Djalon en zone de savane.

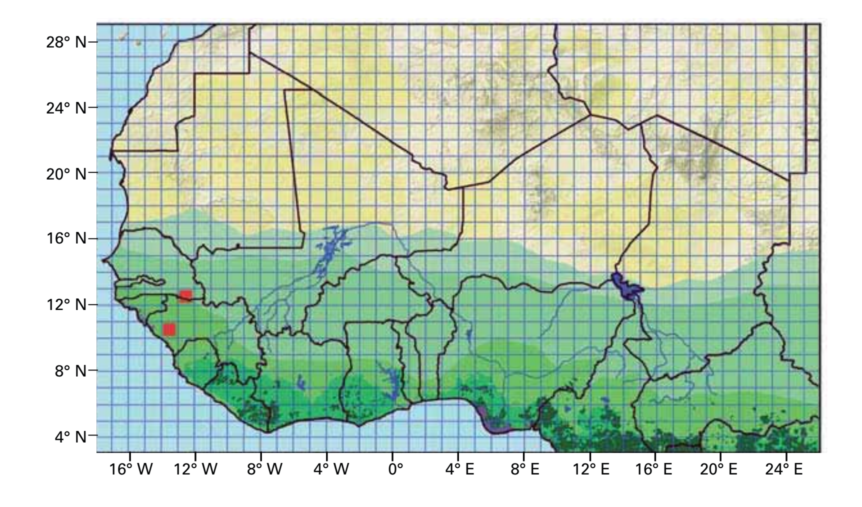
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une grande frontonasale en contact avec la rostrale. Loréale antérieure unique. Préfrontales séparées par la frontale qui touche la frontonasale. Ouverture tympanique très petite mais habituellement bien visible. Écailles dorsales et ventrales de taille similaire. Écailles dorsales avec trois carènes, celle médiane la plus marquée. 30 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 48 à 51 écailles paravertébrales chez le petit nombre de spécimens étudiés. Membres assez grands, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière atteignant l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Queue environ 1,4 fois plus longue que la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

La coloration dorsale est brun foncé avec des taches claires plus ou moins alignées et des zones intermédiaires plus sombres. La face ventrale est blanc jaunâtre ou orangée. Sur les côtés du cou, la transition est progressive entre la coloration dorsale et la coloration ventrale.

Histoire naturelle

Cette espèce nouvellement découverte présente le même mode de vie aquatique que les autres espèces de *Cophoscincopus* mais c'est la seule connue qui ne soit pas forestière.




© J.-F. Trape

***Cophoscincopus senegalensis*.**
Dindéfelo (Sénégal).


© J.-F. Trape

***Cophoscincopus senegalensis*.**
Dindéfelo (Sénégal).

espèce

Cophoscincopus simulans (Vaillant, 1884)

famille
Scincidae

Scinque aquatique de Vaillant
Vaillant's Keeled Water Skink

Identification rapide

Écailles dorsales carénées. Ouverture tympanique très petite mais habituellement visible. Une seule grande frontonasale. De 39 à 48 écailles paravertébrales. Sur les côtés du cou, une bande noirâtre limite la région dorsale brun foncé et introduit une séparation nette avec la région ventrale claire. Milieu aquatique.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,1 cm, longueur totale jusqu'à 15 cm.

Répartition et habitat

De la Sierra Leone au Togo. Cours d'eau en forêt guinéenne, notamment sur les reliefs et terrains accidentés.

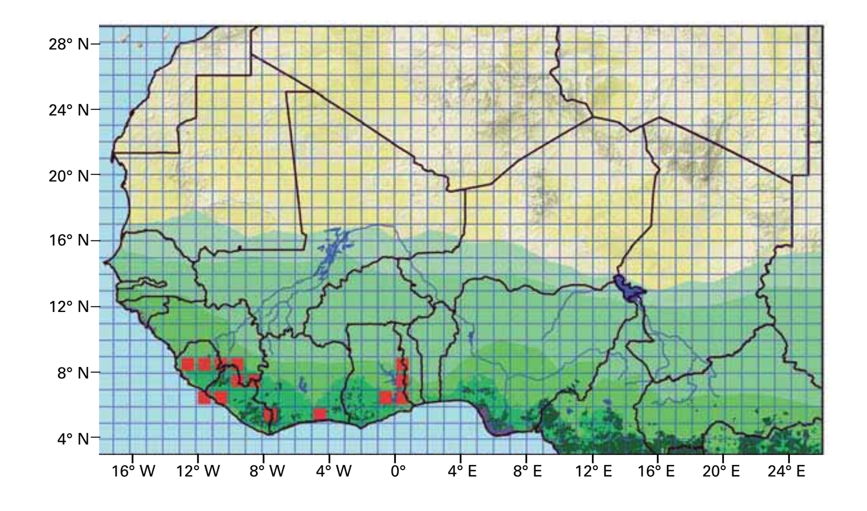
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une grande frontonasale en contact avec la rostrale. Loréale antérieure unique. Préfrontales généralement séparées par la frontale qui touche la frontonasale, parfois en contact. Ouverture tympanique petite. Écailles dorsales et ventrales de taille similaire. Écailles dorsales avec trois carènes, celle médiane la plus marquée. Écailles du dessus de la tête et de la nuque nettement carénées. De 39 à 48 écailles paravertébrales. Membres assez grands, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière atteignant l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chacun des membres. Queue en moyenne 1,4 fois plus longue que la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

La coloration dorsale est brun foncé avec des taches claires et des zones plus sombres. La face ventrale est blanchâtre, jaune orangé ou orange vif. Sur les côtés du cou, une bande noirâtre borde la région dorsale brun foncé et introduit une séparation nette avec la région ventrale claire.

Histoire naturelle

On trouve cette espèce dans le lit des petits cours d'eau de forêt. Elle est active pendant la journée et se tient volontiers la nuit à découvert au bord de l'eau. Dans le sud de la Guinée, elle est souvent sympatrique avec *C. greeri* mais les modalités de compétition entre ces deux espèces sont inconnues.





© J.-F. Trape

***Cophoscincopus simulans*.**
Nzébéla (Guinée).



© J.-F. Trape

***Cophoscincopus simulans*.**
Nzébéla (Guinée).

espèce

Feylinia currori Gray, 1845

famille
Scincidae

Scinque apode de Curror
Curror's Legless Skink

Identification rapide

Absence de membres antérieurs et postérieurs. Œil vestigial distinguable seulement par transparence sous les écailles céphaliques. Écailles du corps lisses, arrondies, imbriquées et toutes semblables. Ouverture de la narine sur la rostrale. Forêt dense et galeries forestières.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 33 cm, longueur totale jusqu'à 44 cm.

Répartition et habitat

Du sud-est du Nigeria à l'Angola et à la Tanzanie. Forêt dense, mosaïques forêt-savane et forêt-galeries limitrophes.

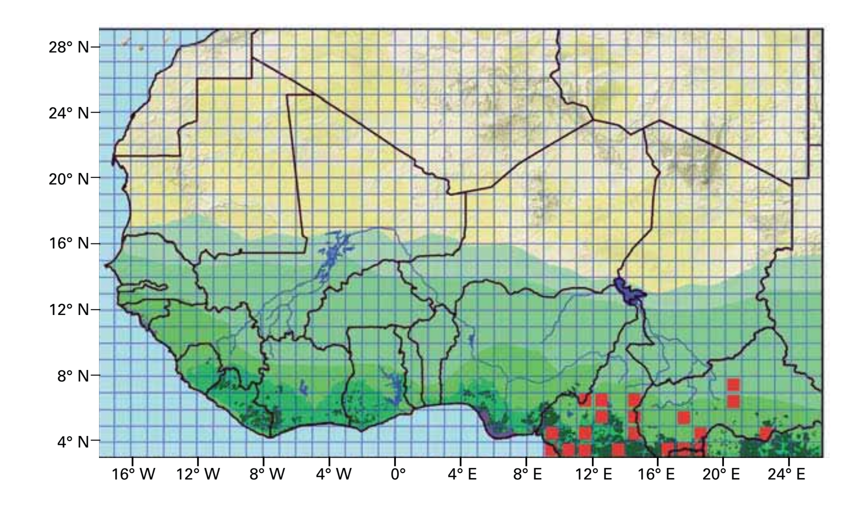
Description

Tête et corps couverts d'écailles, celles de la tête différenciées en petites plaques. Pas de membres. Forme allongée et cylindrique. Museau pointu recouvert d'une forte rostrale engainante. Narine située sur le côté de la rostrale dont elle est reliée à son bord postérieur par une suture incurvée vers le bas. Œil petit, vestigial, plus ou moins visible par transparence sous l'oculaire ou la suture oculaire-préoculaire, en forme de tache sombre parfois centrée de blanc. Pas d'orifice auriculaire. Écailles dorsales et ventrales lisses, arrondies, imbriquées et toutes semblables. De 22 à 28 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 115 à 150 écailles entre la mentale et le cloaque. Queue cylindrique souvent mutilée.

La coloration dorsale est brun foncé ou noirâtre sauf en période de mue où elle devient plus claire. Le museau est clair ainsi que la base de chaque écaille dorsale. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

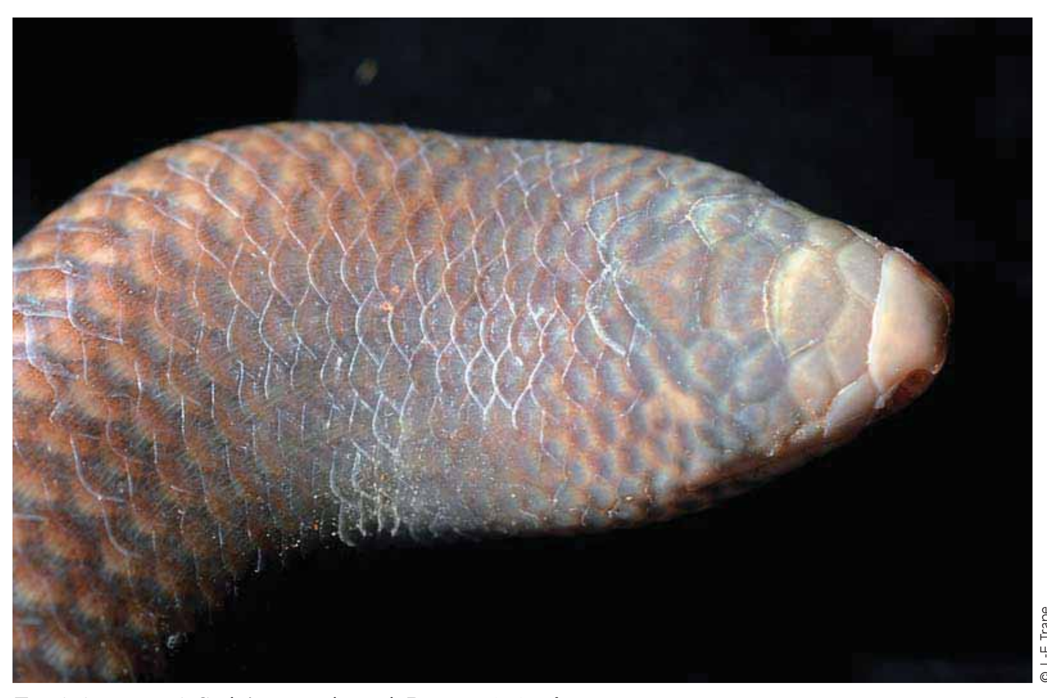
C'est une grosse espèce fouisseuse de forêt que l'on trouve sous les bois morts en cours de décomposition. Elle se nourrit de termites et occasionnellement de myriapodes. Il existe un peu d'incertitude sur sa distribution en Afrique de l'Ouest. Probablement à la suite d'une erreur d'étiquetage, la provenance de deux spécimens de collections anciennes a été attribuée respectivement à la Sierra Leone et à la province de Zaria dans le nord du Nigeria.





© L. Chirio

***Feylinia currori*.**
Yaoundé (Cameroun).



© J.-F. Trape

***Feylinia currori*. Spécimen préservé. Dessus de la tête.**
Yaoundé (Cameroun).

espèce

famille
Scincidae

Lepidothyris fernandi (Burton, 1836)

Scinque de Fernand
Red-flanked Skink

Identification rapide

Très gros scinque de forêt immédiatement reconnaissable à ses flancs joliment colorés de rouge et noir. Écailles dorsales carénées. Cinq doigts à chaque membre. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Deux grandes supranasales séparant la rostrale de la frontonasale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 17 cm, longueur totale jusqu'à 42 cm.

Répartition et habitat

De la Sierra Leone au Gabon en forêt dense. Deux sous-espèces actuellement reconnues : la forme nominale en Afrique centrale et au Nigeria, *L. f. harlani* (Hallowell, 1844) dans les autres pays d'Afrique occidentale.

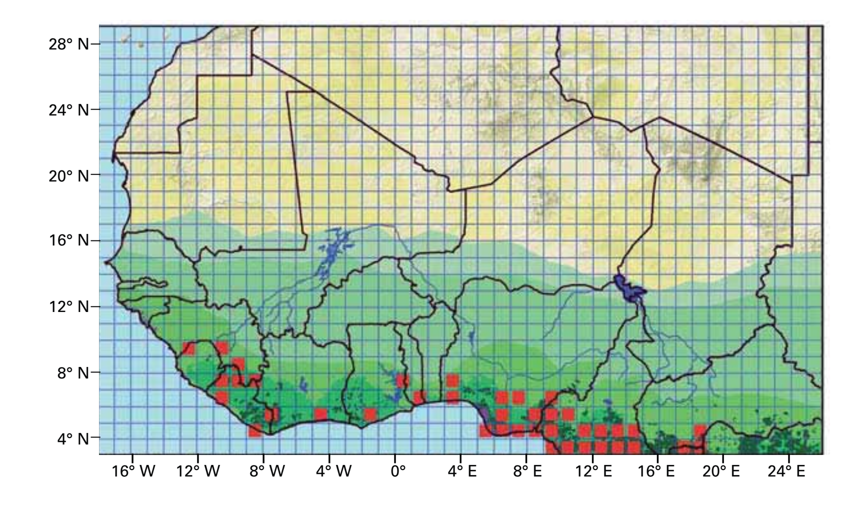
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une paire de supranasales séparant la rostrale de la frontonasale. Frontonasale en contact vers l'avant avec les supranasales et vers l'arrière avec la frontale. Préfrontales petites, séparées par la frontonasale et la frontale. Huit supralabiales, la cinquième touchant l'orbite. Ouverture tympanique plus grande que la narine. Écailles dorsales carénées, les médio-dorsales non élargies. De 30 à 34 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Ventrales lisses, de taille similaire aux dorsales. De 56 à 67 écailles entre la mentale et l'anale. Membres assez courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante de deux ou trois écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. Queue aussi longue que le corps.

La partie médiane du dos est brun clair. Les flancs sont rouge et noir. Les supralabiales sont rouges. Les côtés du cou et de la gorge sont tachetés de noir et de blanc ou de bleu clair. Le ventre est blanc. Les femelles sont moins brillamment colorées que les mâles.

Histoire naturelle

Ce très beau scinque de forêt se tient sous la litière et les bois morts. Il se nourrit d'invertébrés. Il possède un terrier dont il ne s'éloigne guère. Il se déplace lentement et est facilement capturé lorsqu'on le découvre.





© J.-F. Trape

***Lepidothyris fernandi harlani*.**
Bopolu (Liberia).



© J.-F. Trape

***Lepidothyris fernandi harlani*.**
Bopolu (Liberia).

espèce

Leptosiaphos dungeri Trape, 2012

famille
Scincidae

Scinque à quatre doigts de Dunger
Dunger's Four-fingered Skink

Identification rapide

Quatre doigts aux membres antérieurs. Écailles dorsales lisses. Corps étroit, de la largeur d'un crayon. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quinzaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Savanes d'altitude.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 15 cm.

Répartition et habitat

Plateau de Jos au Nigeria et savanes d'altitude de l'Adamaoua au Cameroun.

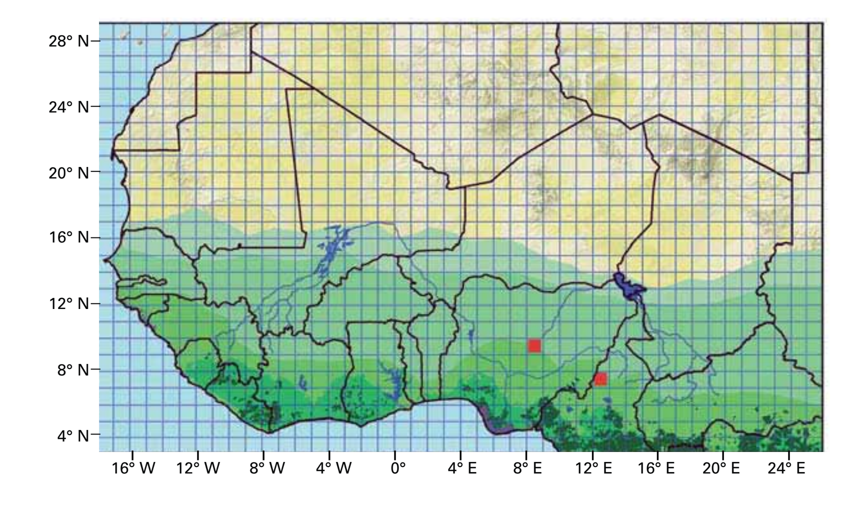
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une grande frontonasale en contact avec l'arrière de la rostrale et l'avant de la frontale. Préfrontales petites séparées par la frontale. Habituellement 6 supralabiales, la quatrième et la cinquième entrant dans l'orbite. Ouverture tympanique petite. Corps allongé, étroit et cylindrique. Écailles dorsales et ventrales lisses, les médio-dorsales non élargies. De 22 à 24 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 65 à 70 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quinzaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Quatre doigts aux membres antérieurs (pouce absent ou vestigial) et cinq orteils aux membres postérieurs. De 13 à 16 lamelles sous-digitales au quatrième orteil. Queue habituellement mutilée, environ 1,6 fois plus longue que le corps quand elle est intacte.

Le dos est brunâtre. Les flancs sont plus clairs avec des lignes longitudinales discontinues sombres, chaque écaille étant tachetée de brun foncé. Le ventre est crème ou jaune vert.

Histoire naturelle

Ce petit scinque est proche de *L. aloysiisabaudiae* des montagnes d'Afrique de l'Est. Dans la ville de Jos et ses environs, il a été trouvé soit sous la litière de feuilles dans des fossés du bord des routes, soit quand il traversait les pistes en latérite.




© J.-F. Trape

***Leptosiaphios dungeri*.**
Jos (Nigeria).


© J.-F. Trape

***Leptosiaphios dungeri*.**
Jos (Nigeria).

espèce

Melanoseps occidentalis (Peters, 1898)

famille
Scincidae

Scinque apode occidental
Western Legless Skink

Identification rapide

Ressemble à un très petit serpent. Absence de membres antérieurs et postérieurs. Œil normalement développé avec une paupière inférieure mobile. Narine située entre la rostrale et la première supralabiale. Écailles du corps lisses, arrondies, imbriquées et toutes semblables. De 20 à 22 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Forêt.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,5 cm, longueur totale jusqu'à 14 cm.

Répartition et habitat

Du Nigeria à l'Angola et au Congo. Forêt dense et forêts secondaires.

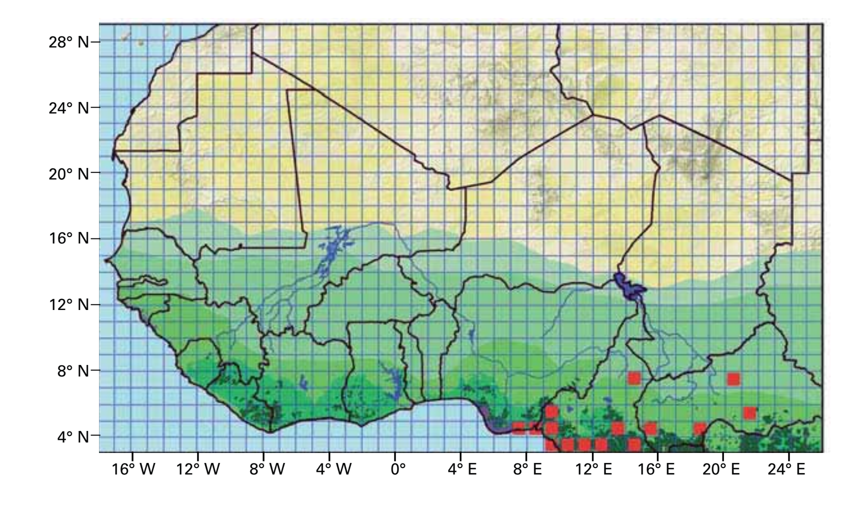
Description

Tête et corps couverts d'écailles, celles de la tête différenciées en petites plaques. Pas de membres antérieurs ni postérieurs visibles. Forme allongée et cylindrique, sans renflement au niveau du cou. Museau arrondi. Narine située entre la rostrale et la première supralabiale. Œil normalement développé, d'assez grande taille, avec une paupière inférieure mobile. Pas d'orifice auriculaire. Écailles dorsales et ventrales lisses, arrondies, imbriquées et toutes semblables. De 20 à 22 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Queue cylindrique, souvent mutilée, terminée par une écaille en forme d'épine quand elle est intacte.

La coloration dorsale est brun foncé ou gris brun. Chaque écaille est partiellement incolore, donnant l'aspect de fines lignes longitudinales claires en vision rapprochée. La face ventrale est plus claire que la face dorsale et le menton est blanchâtre.

Histoire naturelle

C'est une toute petite espèce fouisseuse de forêt que l'on trouve plutôt dans les bas-fonds humides, sous les bois morts en décomposition et sous les pierres. Elle semble de nourrir principalement de termites. La présence d'une paupière mobile et la similitude des écailles dorsales et ventrales permettent de distinguer ce lézard apode d'un petit serpent avec lequel il peut facilement être confondu.




© M. LeBreton

***Melanoceps occidentalis*.**
Messok (Cameroun).


© J.-F. Trape

***Melanoceps occidentalis*.**
Environs du mont Cameroun (Cameroun).

espèce

Mochlus brevicaudis

(Greer, Grandison et Barbault, 1985)

famille
Scincidae

Scinque à queue courte
Short-tailed Writhing Skink

Identification rapide

Écailles dorsales carénées, le nombre de carènes au milieu du rang paravertébral compris entre 8 et 15 chez les adultes. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quinzaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. De 8 à 10 lamelles sous le quatrième orteil. Queue courte, sa longueur de 63 % à 76 % de la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7,8 cm, longueur totale jusqu'à 13 cm.

Répartition et habitat

Guinée, Côte d'Ivoire et Ghana, en zone de savane guinéenne.

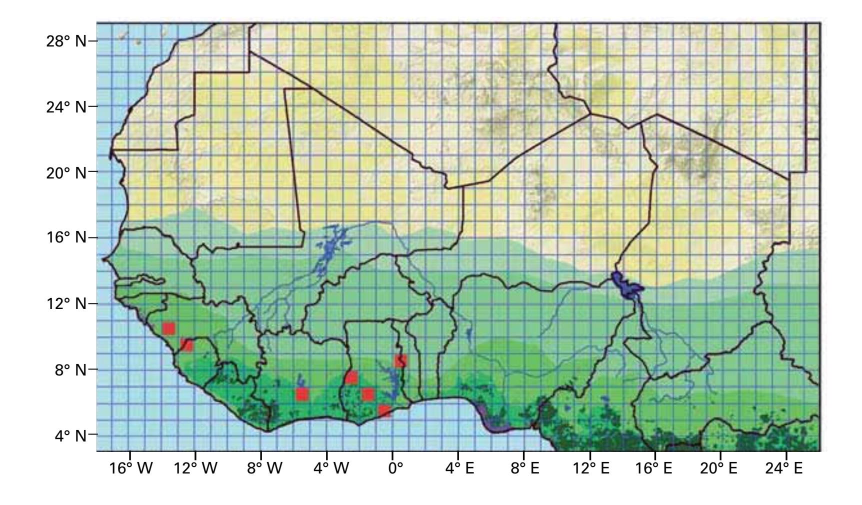
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une paire de supranasales séparant la rostrale de la frontonasale. Frontonasale en contact vers l'avant avec les supranasales et vers l'arrière avec la frontale. Préfrontales petites séparées par la frontonasale et la frontale. Sept supralabiales, la cinquième touchant l'orbite. Ouverture tympanique petite mais bien visible. Écailles dorsales carénées, les médio-dorsales non élargies, avec 3 à 6 carènes chez les juvéniles et 7 à 15 carènes chez les spécimens dont la longueur du corps dépasse 60 mm. De 26 à 30 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 57 à 64 écailles paravertébrales. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une quinzaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. De 8 à 10 lamelles sous le quatrième orteil. Queue courte, sa longueur de 63 % à 76 % de la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

Coloration dorsale brune, les flancs plus sombres vers l'avant. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Cette espèce de savane guinéenne est semi-fouisseuse. On la trouve sous les bois morts et dans la litière et les sols meubles humides. Elle se nourrit d'insectes et d'araignées.





© J.-F. Trape

***Mochlus brevicaudis*.**
Environs de Kindia (Guinée).



© J.-F. Trape

***Mochlus brevicaudis*.**
Environs de Kindia (Guinée).

espèce

Mochlus guineensis (Peters, 1879)

famille
Scincidae

Scinque de Guinée
Guinea Writhing Skink

Identification rapide

Écailles dorsales carénées, le nombre de carènes toujours inférieur à 8. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une douzaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. De 12 à 17 lamelles sous le quatrième orteil. Queue assez longue, sa longueur de 77 % à 105 % de la distance museau-cloaque.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8 cm, longueur totale jusqu'à 15 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée-Bissau au Nigeria, en zone de forêt et de savane guinéenne.

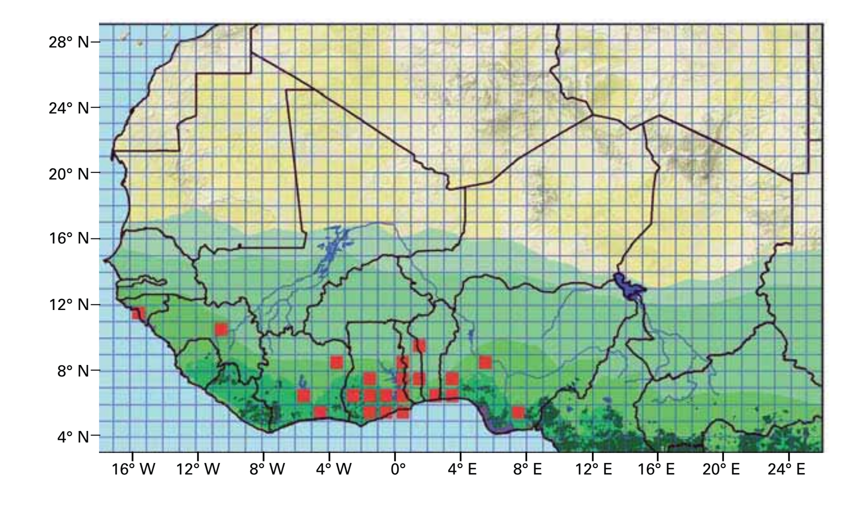
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une paire de supranasales séparant la rostrale de la frontonasale. Frontonasale en contact vers l'avant avec les supranasales et vers l'arrière avec la frontale. Préfrontales petites séparées par la frontonasale et la frontale. Sept supralabiales, la cinquième touchant l'orbite. Ouverture tympanique petite mais bien visible. Écailles dorsales carénées, les médio-dorsales non élargies avec 3 à 7 carènes. De 26 à 28 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 59 à 62 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante de 11 à 15 écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. De 12 à 17 lamelles sous le quatrième orteil. Queue courte, sa longueur de 77 % à 105 % de la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

Coloration dorsale brune. Les flancs sont noirâtres depuis l'œil jusqu'au niveau de la moitié du corps et deviennent progressivement grisâtres ponctués de noir et de blanc vers l'arrière du corps. La queue est est brunâtre ou parfois rougeâtre. La face ventrale est jaunâtre ou blanchâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce de forêt est largement distribuée en zone de savane guinéenne densément boisée. Elle se nourrit d'insectes, araignées et myriapodes.





© J.-F. Trape

***Mochlus guineensis*.**
Environs de Kpalimé (Togo).



© J.-F. Trape

***Mochlus guineensis*.**
Fazao (Togo).

espèce

Mochlus mocquardi Chabanaud, 1917

famille
Scincidae

Scinque de Mocquard
Mocquard's Skink

Identification rapide

Écailles dorsales lisses. Deux grandes supranasales séparant la rostrale de la frontonasale. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'au moins une quinzaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8 cm, longueur totale jusqu'à 14 cm.

Répartition et habitat

Connu du Niger, du Nigeria et du Tchad. Savane soudanienne.

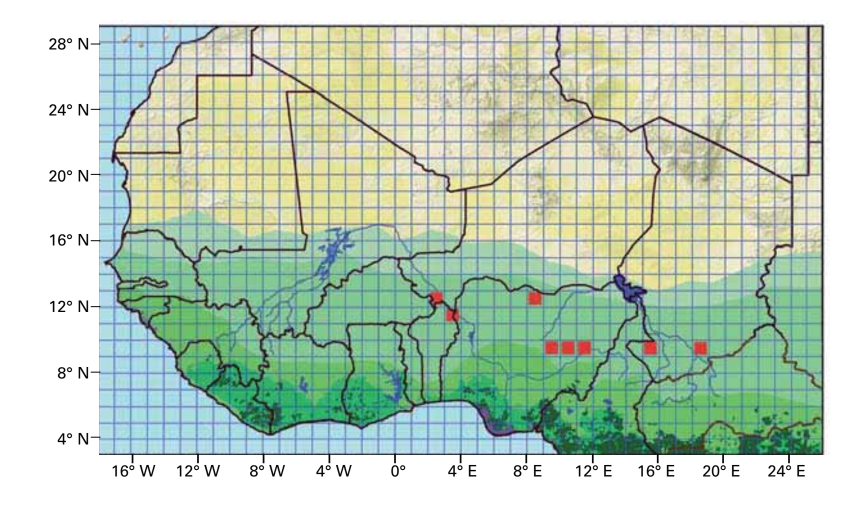
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Orbite de l'œil en relief sur la tête. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Une paire de supranasales séparant la rostrale de la frontonasale. Frontonasale en contact vers l'avant avec les supranasales et vers l'arrière avec la frontale. Une très grande frontonasale habituellement fusionnée avec les préfrontales, ou parfois avec des ébauches de division ou avec une ou deux écailles contiguës vers l'avant. Six supralabiales, la quatrième et la cinquième touchant l'orbite. Ouverture tympanique très petite, inférieure ou égale à celle de la narine. Écailles dorsales et ventrales lisses, les médio-dorsales non élargies. De 24 à 28 rangées d'écailles autour du corps. De 68 à 74 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres courts, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante d'une vingtaine d'écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. Queue épaisse, son diamètre presque égal à celui du corps, sa longueur plus courte que la distance museau-cloaque.

Coloration dorsale de fond brun clair avec sur la plupart des écailles dorsales des taches triangulaires brun foncé de plus en plus marquées vers la queue. Les labiales et les flancs sont jaunes. Le ventre est clair.

Histoire naturelle

Ce scinque semi-fouisseur est trouvé sous des pierres ou sous la litière de feuilles mortes dans des régions de savane au sol sablonneux.





© L. Chirio et M. Ascani

***Mochlus mocquardi*.**
Gaya (Niger).



© L. Chirio

***Mochlus mocquardi*.**
Gaya (Niger).

espèce
Panaspis breviceps (Peters, 1873)

famille
Scincidae

Scinque à courte tête
Short-headed Lidless Skink

Identification rapide

Écailles dorsales lisses. Ouverture de la narine non en contact avec la rostrale. Rostrale en contact avec la frontonasale. Supranasales présentes. Dessus du corps brunâtre avec des petites taches noires et blanches alignées. Extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière chevauchant l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,8 cm, longueur totale jusqu'à 16 cm.

Répartition et habitat

Du sud-est du Nigeria au Congo et à l'Angola. Forêt dense.

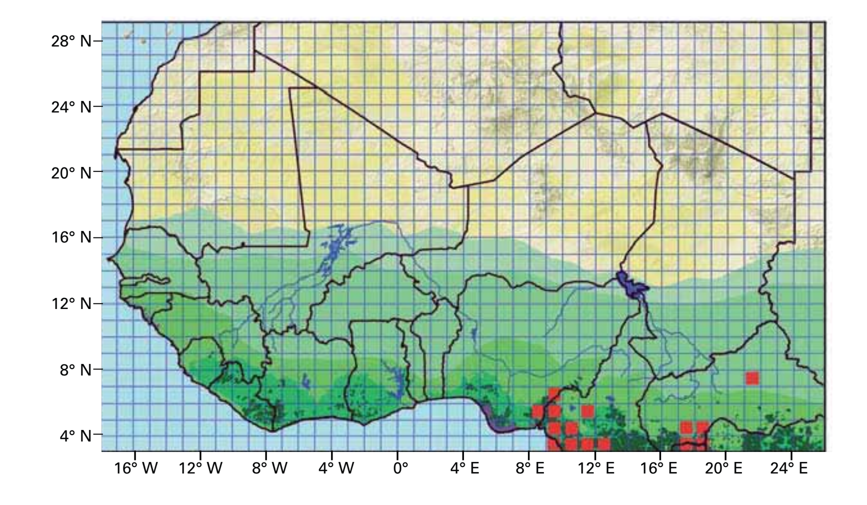
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Rostrale largement en contact avec la frontonasale. Supranasales présentes. Préfrontales grandes séparées par la frontonasale et la frontale dont le contact est étroit. Sept supralabiales, la cinquième touchant l'orbite. Ouverture tympanique petite mais bien visible. Écailles dorsales lisses, les médio-dorsales non élargies. De 32 à 38 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Membres relativement longs, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière chevauchant largement l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. Queue longue, sa longueur environ 1,5 fois la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

Le dos est brunâtre avec habituellement quatre lignes de petites taches bicolores noires et blanches. Flancs des femelles et des juvéniles avec une large bande brun foncé qui est bordée inférieurement d'une raie claire brillante. Mâles avec la gorge foncée gris bleu et les côtés de la tête et du corps tachetés de clair.

Histoire naturelle

Ce gros *Panaspis* à l'aspect évoquant un mabouya est très commun en forêt d'Afrique centrale où il est associé aux marais ombrophiles et au voisinage immédiat des cours d'eau.




© J.-F. Trape

***Panaspis breviceps*.**
Lomié (Cameroun).


© R. Oslisly

***Panaspis breviceps*.**
Chutes de la Mboko (République Centrafricaine).

espèce

Panaspis togoensis (Werner, 1902)

famille
Scincidae

Scinque du Togo
Togo Lidless Skink

Identification rapide

Écailles dorsales lisses. Ouverture de la narine non en contact avec la rostrale. Rostrale en contact avec la frontonasale. Supranasales présentes. Dessous de la tête blanchâtre. Extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante de quelques écailles ou à peine en contact avec l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 5,2 cm, longueur totale jusqu'à 14 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine, en zone de savane soudanienne et guinéenne.

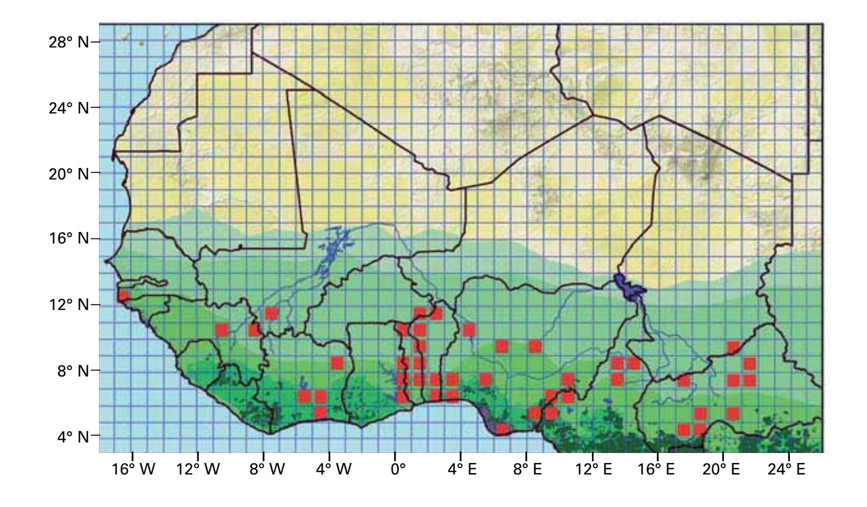
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Rostrale largement en contact avec la frontonasale. Supranasales petites. Préfrontales grandes séparées par la frontonasale et la frontale dont le contact est étroit. Sept ou huit supralabiales, la cinquième touchant l'orbite. Ouverture tympanique petite mais bien visible. Écailles dorsales lisses, les médio-dorsales non élargies. De 28 à 32 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 56 à 60 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres de taille moyenne, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière habituellement distante de 0 à 5 écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. De 11 à 14 lamelles sous le quatrième orteil. Queue longue, sa longueur de 1,3 à 1,6 fois la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

La coloration dorsale est brune vers l'avant puis progressivement rougeâtre vers l'arrière. La queue et la base des pattes postérieures sont habituellement rougeâtres. La partie antérieure des flancs est plus sombre que le dos. Le dessous de la tête et du corps est entièrement blanchâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce affectionne la litière des feuilles et se tient surtout dans des zones où la proximité de l'eau et une bonne couverture arborée maintiennent le plus d'humidité au sol. Assez peu rapide, elle est facile à capturer.





© J.-F. Trape

***Panaspis togoensis*.**
Lamto (Côte d'Ivoire).



© J.-F. Trape

***Panaspis togoensis*.**
Abusuapeade (Ghana).

espèce

Panaspis tristaoi (Monard, 1940)

famille
Scincidae

Scinque de Tristao
Tristao's Lidless Skink

Identification rapide

Écailles dorsales lisses. Ouverture de la narine non en contact avec la rostrale. Rostrale en contact avec la frontonasale. Supranasales absentes. Dessous de la tête noir chez les mâles, clair chez les femelles. Extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière chevauchant ou non l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 4,5 cm, longueur totale jusqu'à 10 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Ghana, en zone de savane et forêts claires guinéennes. Espèce précédemment connue sous le nom de *Panaspis nimbaensis* (Angel, 1944).

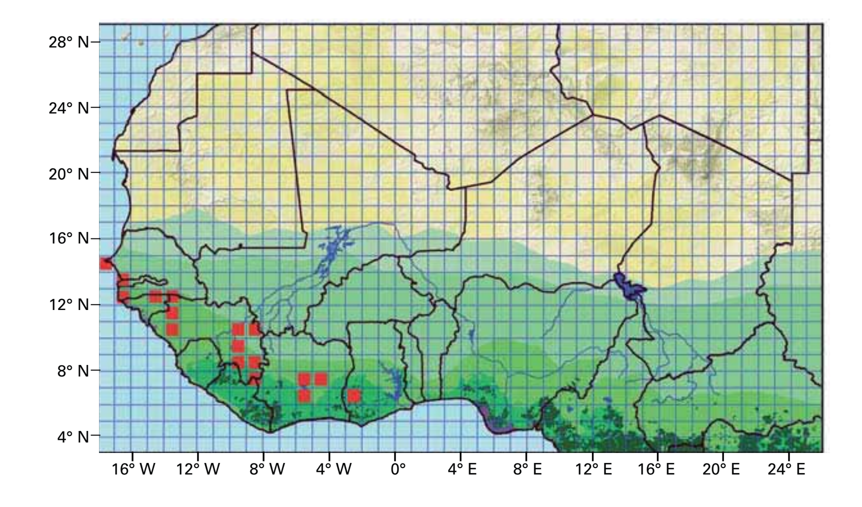
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Rostrale largement en contact avec la frontonasale. Supranasales absentes. Préfrontales grandes séparées par la frontonasale et la frontale dont le contact est étroit. Six supralabiales, la cinquième touchant l'orbite. Ouverture tympanique petite mais bien visible. Écailles dorsales lisses, les médio-dorsales non élargies. 28 ou 30 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 50 à 55 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres de taille moyenne, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière chevauchant ou non l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. Queue longue, sa longueur environ 1,2 fois la distance museau-cloaque quand elle est intacte.

Le dos est brunâtre tacheté de noir. Les flancs sont noirâtres tachetés de blanc vers l'avant et brunâtres vers l'arrière. Le dessous de la tête et de l'avant du corps est noir brillant chez les mâles et clair chez les femelles. Vers l'arrière, le dessous du corps est rougeâtre ou blanchâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce semble avoir une distribution assez vaste en zone de savane guinéenne bien qu'elle ne soit actuellement connue que d'un nombre restreint de localités.





© J.-F. Trape

***Panaspis tristaoi* (mâle).**
Oueye (Guinée).



© J.-F. Trape

***Panaspis tristaoi* (femelle).**
Sambatchur (Guinée-Bissau).

espèce

Scincopus fasciatus Peters, 1864

famille
Scincidae

Scinque fascié
Tiger Skink

Identification rapide

Grand scinque jaune avec huit bandes transverses noires sur le dos et la queue. Corps massif. Écailles dorsales striées. Extrémité du museau arrondie. Zone sahélo-saharienne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 21 cm, longueur totale jusqu'à 30 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie au Soudan. En Afrique du Nord, du sud oranais au sud tunisien. Régions sablonneuses de la zone sahélo-saharienne et des confins nord du Sahara.

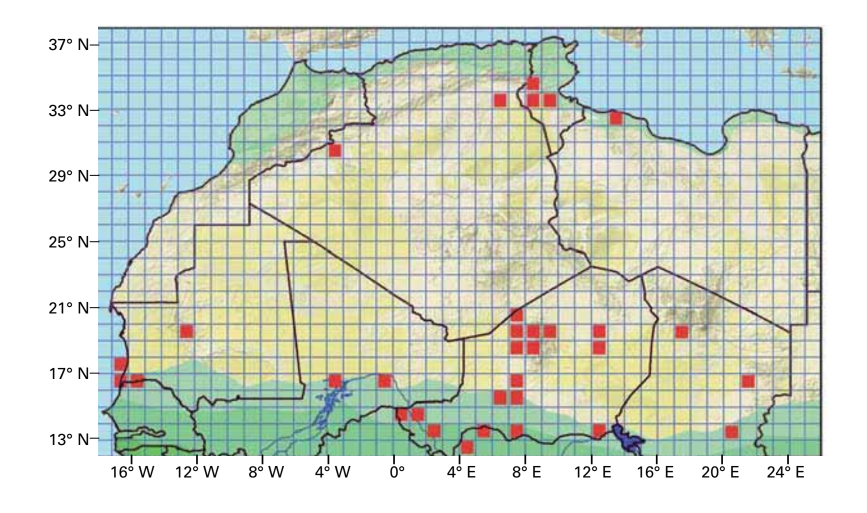
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Extrémité du museau arrondie. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Rostrale séparée de la frontale par une paire de supranasales en contact, une petite frontonasale et une paire de préfrontales en contact. De 8 à 10 supralabiales. Ouverture tympanique recouverte par deux grosses plaques bombées, séparées et décollées postérieurement. Écailles dorsales non carénées mais striées longitudinalement. De 22 à 26 rangées d'écailles autour du milieu du corps, les dorsales nettement plus larges que les ventrales. Deux grandes plaques anales. Membres de taille moyenne, l'extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière distante de quelques écailles de l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre. Queue conique courte, sa longueur de la moitié aux deux tiers de la distance museau-cloaque.

La coloration dorsale est jaune, jaune orangé ou gris jaune, avec huit bandes transverses noires dont une en arrière de la tête, trois sur le corps, trois sur la queue et une à l'extrémité de la queue. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Ce très beau scinque, immédiatement reconnaissable à sa coloration jaune à bandes noires et à sa grande taille, entre en activité dès le début de la nuit où il peut souvent être observé traversant une piste. Pendant la journée il s'abrite dans un terrier creusé dans le sable. Il se laisse facilement capturer.





© J.-F. Trape

***Scincopus fasciatus*.**
Environs de Tahoua (Niger).



© J.-F. Trape

***Scincopus fasciatus*.**
Environs de Tahoua (Niger).

espèce

famille
Scincidae

Scincus albifasciatus Boulenger, 1890

Poisson des sables du Sénégal
Senegal Sandfish

Identification rapide

Museau pointu en forme de coin parfaitement plat dessus et dessous. Écailles dorsales lisses. Cinq doigts à chaque membre. Ouverture tympanique masquée. Dos uniforme ou avec des bandes transverses jaunes et grisâtres. Des taches noires sur les flancs. Sahel et Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 13 cm, longueur totale jusqu'à 21 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au sud du Maroc, au Niger et au Tassili (Algérie) pour la sous-espèce nominale. De l'est du Maroc à la région d'El-Meniaa (El-Goléa) en Algérie pour la sous-espèce *S. a. laterimaculatus*. Dunes côtières, cordons dunaires et bordures des ergs avec végétation.

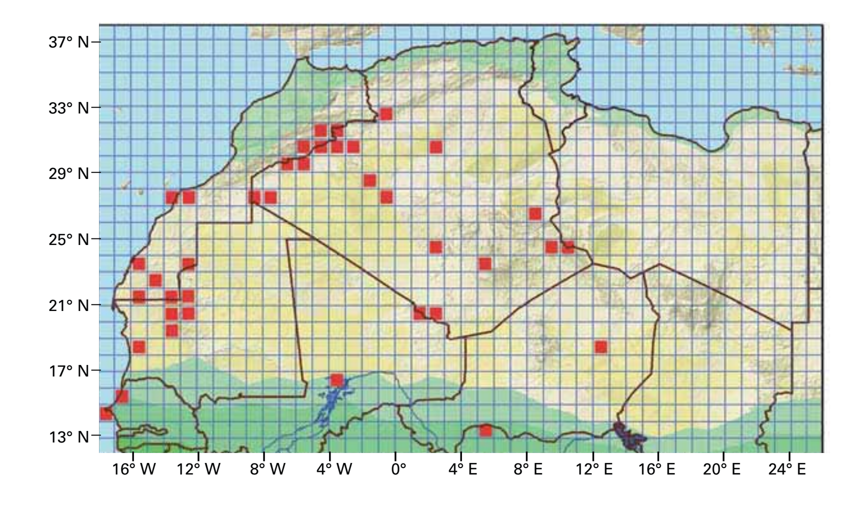
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Museau pointu en forme de coin formant un angle d'environ 45°, parfaitement plat dessus et dessous. Ouverture de la narine en fente étroite immédiatement en arrière de la rostrale. Rostrale en contact étroit avec la frontonasale, elle-même séparée de la frontale par une paire de supranasales. Ouverture tympanique masquée par de petites écailles. De 24 à 26 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Deux grandes plaques anales. Extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière atteignant l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre, chacun avec des écailles aplaties saillantes. Queue conique courte.

La coloration change avec l'âge, uniformément claire, mouchetée de brun chez les juvéniles et avec des bandes dorsales transversales grisâtres alternant avec des bandes jaunâtres plus étroites chez les adultes. Des taches noires ou brun-rouge sur les flancs. La face ventrale est claire. La sous-espèce *S. a. laterimaculatus* ne présente pas de barres transversales sur le dos.

Histoire naturelle

Ce très beau scinque est toujours associé aux zones de sable vif. Bien que remarquable fouisseur, l'essentiel de son activité a lieu de jour en surface où il se nourrit d'insectes, notamment de coléoptères, d'arachnides divers et de plantes. Il plonge et disparaît dans le sable en une fraction de seconde.





© J.-F. Trape

***Scincus albifasciatus*. Spécimen adulte.**
Oujeft (Mauritanie).



© J.-F. Trape

***Scincus albifasciatus*. Spécimen juvénile.**
Oujeft (Mauritanie).

espèce

Scincus scincus (Linnæus, 1759)

famille
Scincidae

Poisson des sables
Common Sandfish

Identification rapide

Museau pointu en forme de coin parfaitement plat dessus et dessous. Écailles dorsales lisses. Cinq doigts à chaque membre. Ouverture tympanique masquée. Dos avec des bandes sombres étroites alternant avec de larges bandes jaunes. Nord du Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 14 cm, longueur totale jusqu'à 22 cm.

Répartition et habitat

De la région d'El Meniaa (El Golea) en Algérie – où cette espèce est sympatrique avec *Scincus albifasciatus* – à la Tripolitaine (Libye) pour la sous-espèce *S. s. cucullatus*, de l'est de la Libye à l'Égypte et à Israël pour la sous-espèce nominale. Dunes et autres zones de sable vif.

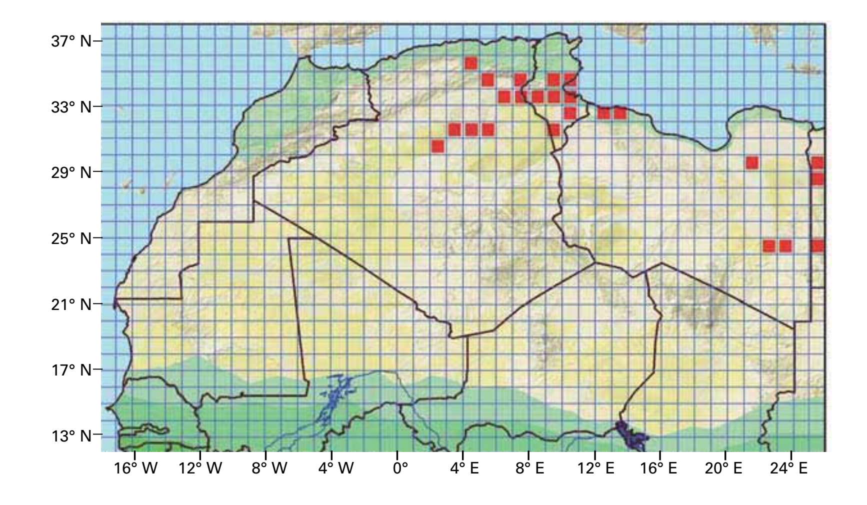
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Museau pointu en forme de coin formant un angle d'environ 45°, parfaitement plat dessus et dessous. Ouverture de la narine en fente étroite immédiatement en arrière de la rostrale. Rostrale en contact étroit avec la frontonasale, elle-même séparée de la frontale par une paire de supranasales. Ouverture tympanique masquée par de petites écailles. De 26 à 30 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Deux grandes plaques anales. Extrémité des pattes antérieures rabattues vers l'arrière atteignant l'extrémité des pattes postérieures rabattues vers l'avant. Cinq doigts à chaque membre, chacun avec des écailles aplaties saillantes. Queue conique courte.

Dessus du corps jaunâtre avec d'étroites bandes transverses sombres chez *S. s. cucullatus*. Chez la sous-espèce nominale, la largeur des bandes transverses claires et sombres est similaire. Pas de taches sombres sur les flancs. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Le poisson des sables est strictement associé aux zones de sable vif où il s'enfonce jusqu'à 40 cm de profondeur, le sable se refermant immédiatement derrière lui. Il se nourrit le jour en surface d'insectes, d'arachnides divers et de végétaux. Il hiberne entre les racines des plantes. Il est lui-même consommé écaillé et grillé sur le feu par les nomades ou utilisé dans la pharmacopée traditionnelle.





© J.-M. Bompar

***Scincus scincus cucullatus*.**
Environs de Douz (Tunisie).



© J.-M. Bompar

***Scincus scincus cucullatus*.**
Environs de Douz (Tunisie).

espèce
Trachylepis affinis (Gray, 1839)

famille
Scincidae

Mabouya du Sénégal
Senegal Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec trois carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. Quatre écailles entre la quatrième supraoculaire et la nuchale médiane. De 5 à 7 supraciliaires. De 28 à 32 rangées d'écailles au milieu du corps. Savane et forêt.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7,6 cm, longueur totale jusqu'à 21 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine et à l'Angola. Savane et forêt. Il pourrait s'agir d'un complexe d'espèces très proches.

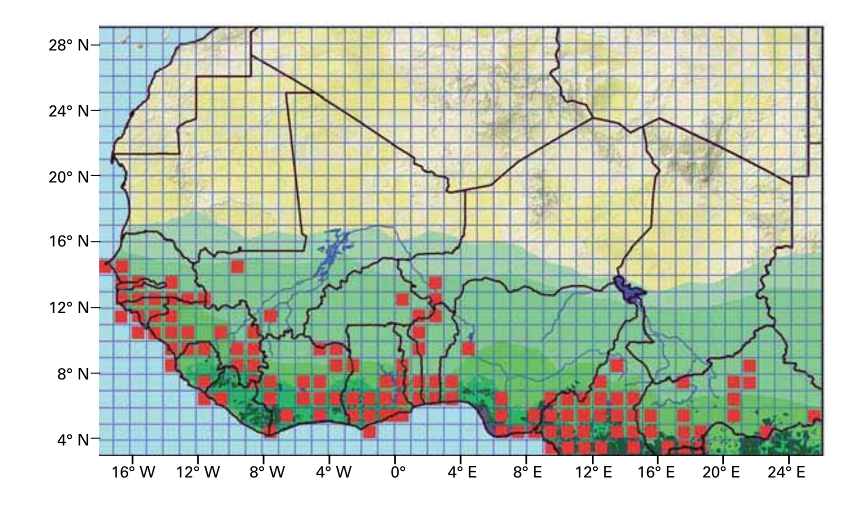
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales séparées ou en contact. Préfrontales généralement séparées. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. Quatre écailles le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. De cinq à sept supraciliaires. Ouverture tympanique bien visible. Écailles dorsales avec trois carènes, les médio-dorsales non élargies. De 28 à 32 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 45 à 54 écailles entre les nuchales et la base de la queue. Membres longs, se recouvrant largement lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. De 16 à 21 lamelles sous le quatrième orteil. Queue 1,7 à 2,2 fois plus longue que le corps.

Face dorsale uniformément brune ou tachetée de noir et parfois de quelques points blancs. Sur les flancs, une bande sombre plus ou moins contrastée partant de l'œil. Sous cette bande sombre présence ou non d'une ligne blanchâtre partant des supralabiales et passant au-dessus de la base des membres antérieurs. Face ventrale blanchâtre ou jaunâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce diurne qui vit sur le sol et la partie basse des arbres est très commune en zone de savane guinéenne et de forêt dégradée. En zone soudanienne, on la trouve à proximité des cours d'eau saisonniers ou permanents.





© J.-F. Trape

***Trachylepis affinis*.**
Missahoé (Togo).



© J.-F. Trape

***Trachylepis affinis*.**
Kalankalan (Guinée).

espèce
Trachylepis aureogularis (Müller, 1885)

famille
Scincidae

Mabouya à gorge orange
Orange-throated Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec trois carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. Trois écailles entre la quatrième supraoculaire et la nuchale médiane. Une tache orange ou jaunâtre de chaque côté du cou. De 26 à 30 rangées d'écailles au milieu du corps. Forêt.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6,7 cm, longueur totale jusqu'à 20 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée au Ghana. Forêt dense, forêts secondaires et plantations en zone forestière guinéenne.

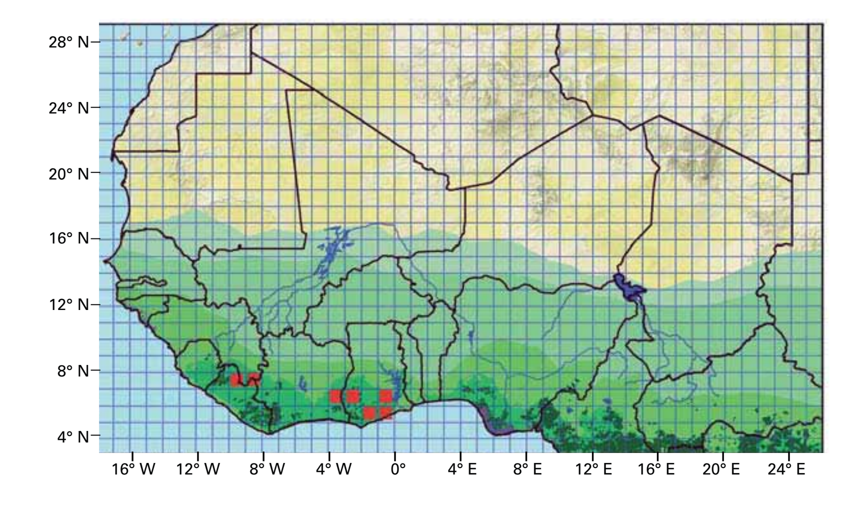
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales séparées. Préfrontales séparées. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. Trois écailles le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. De quatre à six supraciliaires. Ouverture tympanique bien visible. Écailles dorsales avec trois carènes, les médio-dorsales non élargies. De 26 à 30 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 43 à 49 écailles entre les nuchales et la base de la queue. De 46 à 54 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres longs, se recouvrant largement lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. De 14 à 18 lamelles sous le quatrième orteil. Queue 1,9 à 2,1 fois plus longue que le corps.

Face dorsale brune avec souvent quelques points noirs. Sur les flancs, une bande sombre bien contrastée partant de l'œil. Sous cette bande sombre une ligne blanchâtre partant des supralabiales. Une tache orange ou jaunâtre de chaque côté du cou. Plusieurs rangées de points noirs de chaque côté de la gorge. Face ventrale habituellement blanchâtre.

Histoire naturelle

Ce joli mabouya est diurne et vit sur le sol en forêt. Cette espèce était jusqu'à présent le plus souvent confondue avec *T. affinis* ou avec *T. albilabris* d'Afrique centrale.




© J.-F. Trape

***Trachylepis aureogularis*.**
Environs de Nzérékoré (Guinée).


© J.-F. Trape

***Trachylepis aureogularis*.**
Environs de Debiso (Ghana).

espèce

famille
Scincidae

Trachylepis bensoni (Peters, 1867)

Mabouya de Benson
Benson's Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec trois carènes. Trois supraoculaires, la première aussi grande que les deux autres réunies. Une paire de grandes nuchales médianes. Trois ou quatre supraciliaires. Dos noirâtre avec deux bandes blanches sur les flancs. 34 rangées d'écailles autour du corps.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 6 cm, longueur totale jusqu'à 16 cm.

Répartition et habitat

Guinée, Sierra Leone et Liberia. Savane guinéenne, notamment les zones rocheuses.

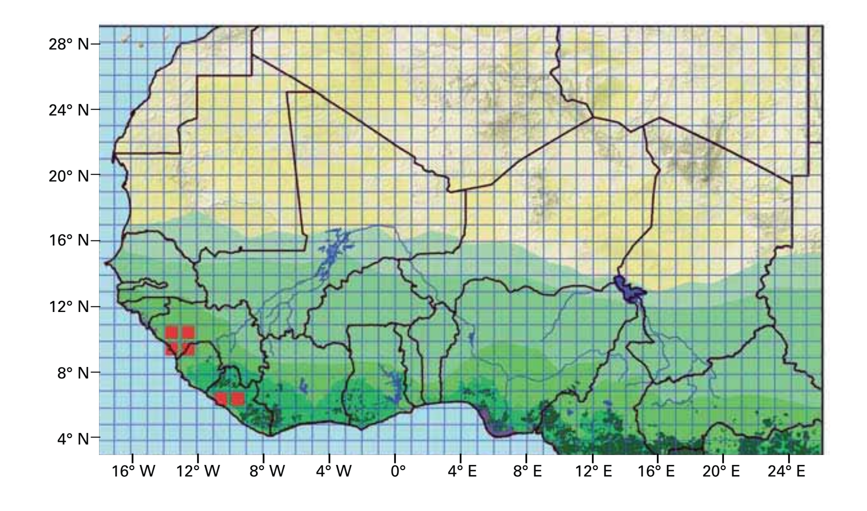
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales séparées. Préfrontales séparées. Trois supraoculaires, la première aussi grande que les deux autres réunies. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. Quatre écailles le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. Trois supraciliaires, la première très grande. Ouverture tympanique bien visible. Écailles dorsales avec trois fortes carènes, les médio-dorsales non élargies. De 32 à 34 rangées d'écailles autour du corps. Membres longs, se recouvrant largement lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Queue environ 1,7 fois plus longue que le corps.

Face dorsale noirâtre. Une bande dorso-latérale blanchâtre partant du dessus de l'œil et se prolongeant jusqu'à la queue. Une bande latérale blanchâtre partant des supralabiales et se prolongeant jusqu'en arrière des membres postérieurs. Sur le dessus du dos, entre les bandes dorso-latérales, chaque écaille légèrement éclaircie dans sa partie médiane, l'ensemble formant sur toute la longueur du dos huit fines lignes longitudinales plus ou moins contrastées. Face ventrale blanchâtre.

Histoire naturelle

Ce mabouya est identifiable à distance grâce à sa coloration dorsale noire et blanche. Il est très commun sur les contreforts atlantiques du Fouta Djalon où il est volontiers observé près des maisons pendant la journée.





© J.-F. Trape

***Trachylepis bensoni*.**
Kindia (Guinée).



© J.-F. Trape

***Trachylepis bensoni*.**
Kindia (Guinée).

espèce

Trachylepis buettneri (Matschie, 1893)

famille
Scincidae

Mabouya de Buettner
Buettner's Skink

Identification rapide

Queue trois à quatre fois plus longue que le corps. Corps grêle. Membres antérieurs et postérieurs assez courts, à peine en contact quand ils sont rabattus le long du corps. Écailles dorsales avec trois carènes. 26 ou 28 rangées d'écailles au milieu du corps. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,1 cm, longueur totale jusqu'à 35 cm.

Répartition et habitat

De la Côte d'Ivoire au Soudan. Savane guinéenne.

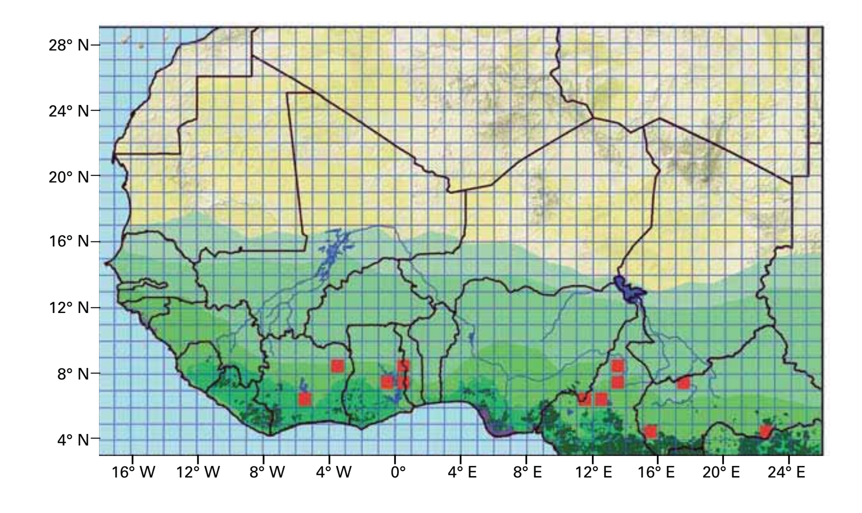
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales habituellement séparées. Préfrontales en contact. Une paire de grandes nuchales médianes. Quatre supraoculaires. Quatre écailles le long du bord postéro-latéral des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. De quatre à six supraciliaires, habituellement cinq. Ouverture tympanique bien visible. Écailles dorsales avec trois carènes, les médio-dorsales non élargies. Habituellement 26 (rarement 28) rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 55 à 63 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres relativement courts, l'extrémité des membres antérieurs à peine en contact avec l'extrémité des membres postérieurs lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. De 15 à 19 lamelles sous le quatrième orteil. Queue très longue même chez les juvéniles et régénérée, jusqu'à 4,1 fois plus longue que le corps chez les adultes.

Face dorsale brune avec quatre lignes de points sombres parfois confluents. Sur les flancs, une bande plus ou moins contrastée ponctuée de clair dans sa partie supérieure et de sombre dans sa partie inférieure. Dessous, une ligne claire partant des supralabiales. Face ventrale blanchâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce remarquable par sa queue très longue est la plus arboricole des mabouyas d'Afrique occidentale mais on la rencontre aussi sur le sol.




© M.-O. Rödel

***Trachylepis buettneri*.**
Parc national de la Comoé (Côte d'Ivoire).


© J.-F. Trape

***Trachylepis buettneri*. Spécimen préservé.**
Lamto (Côte d'Ivoire).

espèce

Trachylepis keroanensis (Chabanaud, 1921)

famille
Scincidae

Mabouya de Kérouané
Kerouané Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec trois carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. Quatre supraoculaires. Quatre écailles entre la quatrième supraoculaire et la nuchale médiane. Coloration dorsale caractéristique, avec de fines lignes longitudinales sombres sur le bord latéral des écailles de la partie centrale du dos et une ligne blanche sur les flancs.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à environ 23 cm.

Répartition et habitat

Espèce jusqu'à présent connue seulement des environs de Kérouané en Guinée.

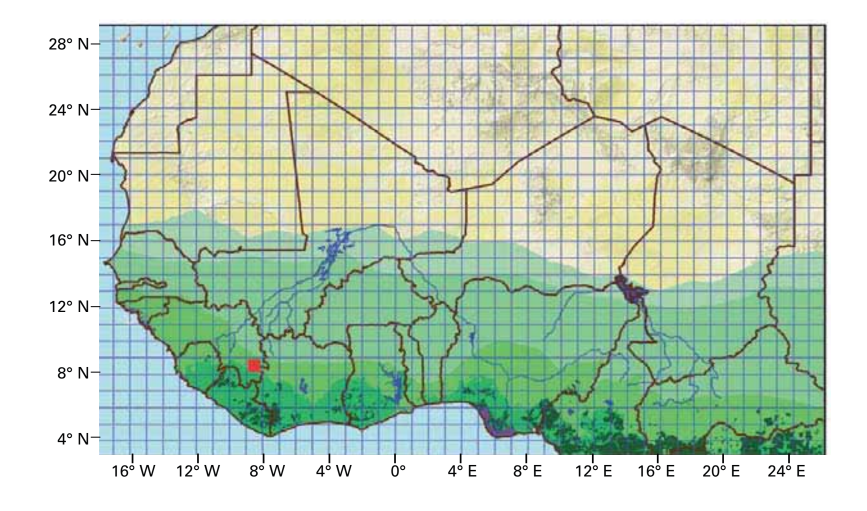
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales séparées. Préfrontales largement en contact. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. Quatre écailles le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. Cinq supraciliaires. Ouverture tympanique bien visible. Écailles dorsales avec trois carènes, les médio-dorsales non élargies. Environ 28 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Membres longs, se recouvrant largement lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Queue environ 2 fois plus longue que le corps.

Coloration dorsale brun olivâtre. Sur le dos, les membres et la queue, des lignes longitudinales brun noir courant le long du bord externe des écailles, toujours en dehors des trois carènes. Latéralement, une ligne blanche partant des labiales, traversant l'ouverture tympanique et se prolongeant sur les flancs au-dessus de la jonction des membres antérieurs. Dessous blanc, devenant bleuâtre sur les côtés.

Histoire naturelle

Jusqu'en 2011 cette espèce n'était connue que par un unique spécimen que Chabanaud avait collecté à Kérouané et auquel il avait donné le nom de cette localité de Guinée. Celle-ci est située dans une large vallée de savane guinéenne avec de nombreux marécages dont beaucoup sont aujourd'hui transformés en rizières.




© J.-F. Trape

***Trachylepis keroanensis*.**
Environs de Kérouané (Guinée).


© J.-F. Trape

***Trachylepis keroanensis*.**
Environs de Kérouané (Guinée).

espèce
Trachylepis maculilabris (Gray, 1845)

famille
Scincidae

Mabouya à lèvres tachetées
Speckle-lipped Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec cinq à sept carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. Taches blanches caractéristiques sur les supralabiales. Habituellement cinq supraciliaires et quatre écailles entre la quatrième supraoculaire et la nuchale médiane. Forêt et savane guinéenne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9,5 cm, longueur totale jusqu'à 28 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée à l'Angola et au Mozambique. Forêt, savane humide, plantations, jardins et milieux anthropisés divers en zone guinéenne.

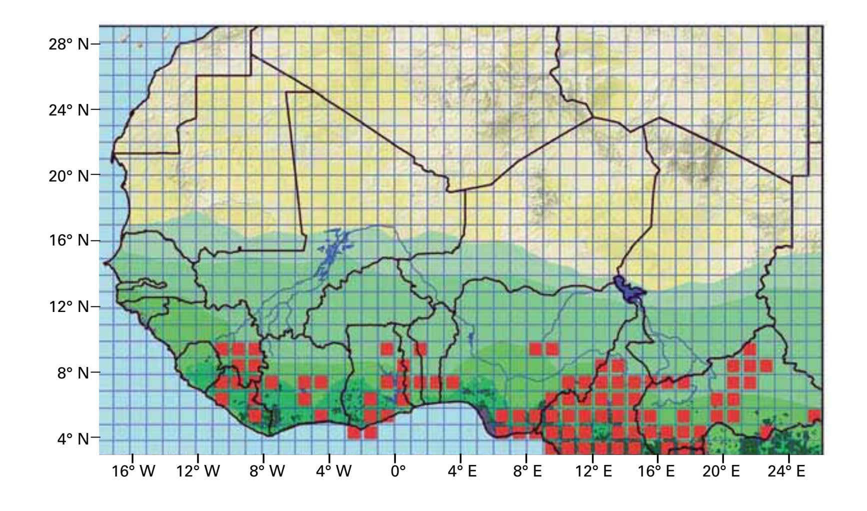
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales séparées ou en contact. Préfrontales généralement séparées. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. Quatre écailles (parfois trois) le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. Habituellement cinq supraciliaires. Ouverture tympanique bien visible. Écailles dorsales avec cinq à sept carènes, les médio-dorsales non élargies. De 32 à 36 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 51 à 62 écailles entre les nuchales et la base de la queue. Membres longs, se recouvrant largement lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Habituellement 15 à 17 lamelles sous le quatrième orteil. Queue 1,7 à 2,0 fois plus longue que le corps.

Face dorsale brune. Une bande sombre souvent peu contrastée sur les flancs. Supralabiales avec des taches blanches à contour net et surlignées de noir, formant une ligne blanche très contrastée en dessous de l'œil et jusqu'à proximité du tympan. Face ventrale jaune vif ou blanchâtre.

Histoire naturelle

Ce mabouya affectionne les divers types de constructions humaines. Il est commun de jour sur les murs, ponts, caniveaux ainsi qu'au sol ou à faible hauteur dans la végétation. Il se nourrit d'arthropodes et de limaces.





© J.-F. Trape

***Trachylepis maculilabris*.**
Environs de Nzérékoré (Guinée).



© J.-F. Trape

***Trachylepis maculilabris*.**
Environs de Nzérékoré (Guinée).

espèce

Trachylepis paucisquamis (Hoogmoed, 1978)

famille
Scincidae

Mabouya de forêt
Western Forest Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec trois à sept carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. Quatre écailles entre la quatrième supraoculaire et la nuchale médiane. Six ou sept supraciliaires. De 28 à 32 rangées d'écailles au milieu du corps. Coloration ventrale verte, gorge parfois jaunâtre. Bande brune latérale continue sur les flancs. Bloc forestier guinéen.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 8,3 cm, longueur totale jusqu'à 23 cm.

Répartition et habitat

De la Sierra Leone au Ghana. Forêt guinéenne.

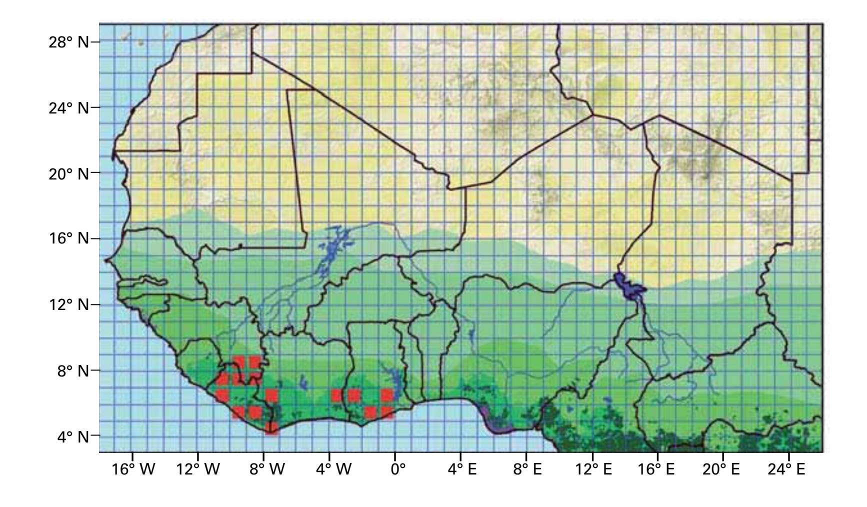
Description

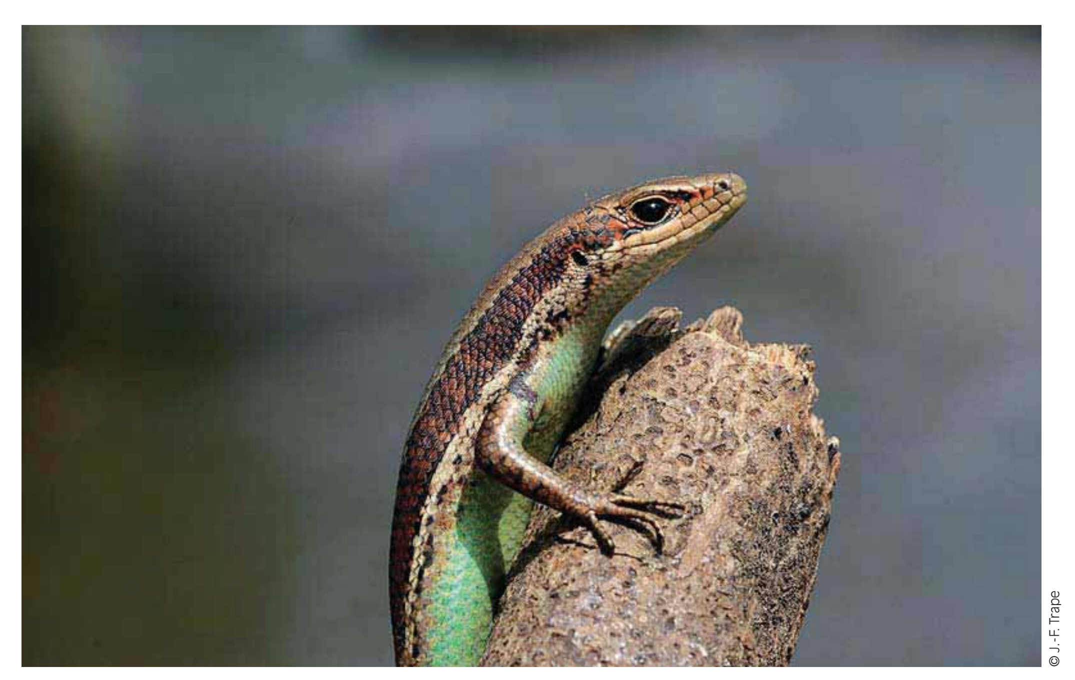
Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales séparées. Préfrontales généralement séparées. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes. Quatre écailles le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. Six à huit supraciliaires. Tympan bien visible. En Guinée et au Liberia, écailles dorsales avec cinq carènes chez les deux tiers des spécimens, seulement trois carènes sur la plupart des écailles dorsales chez un tiers des spécimens. Au Ghana, habituellement cinq ou sept carènes. De 28 à 30 rangées d'écailles au milieu du corps (jusqu'à 32 au Ghana). De 43 à 54 écailles entre les nuchales et la base de la queue. Membres longs, se recouvrant largement quand ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Queue 1,5 à 2 fois plus longue que le corps.

Face dorsale uniformément brune ou tachetée de noir. Sur les flancs, une bande sombre continue plus ou moins contrastée partant de l'œil. Sous cette bande sombre parfois une ligne blanchâtre. Face ventrale vert clair, la gorge parfois jaunâtre ou blanchâtre.

Histoire naturelle

Le statut de ce taxon très commun en forêt dense est incertain, car la fréquence des spécimens avec trois carènes suggère qu'il avait déjà été décrit avant Hoogmoed, notamment du Liberia, avant de tomber dans la synonymie de *T. affinis*.





© J.-F. Trape

***Trachylepis paucisquamis*.**
Nzébéla (Guinée).



© J.-F. Trape

***Trachylepis paucisquamis*.**
Forêt de Diéké (Guinée).

espèces

famille
Scincidae

Complexe *Trachylepis perroteti*
(Duméril et Bibron, 1839)

Mabouya de Perrotet
Orange-flanked Skink

Identification rapide

Le plus grand des mabouyas et le plus commun en savane. Écailles dorsales avec trois carènes. Nuchales médianes habituellement petites, en contact ponctuel si elles sont grandes. De 28 à 36 rangées d'écailles au milieu du corps. Flancs orange vif en période nuptiale.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 15,7 cm, longueur totale jusqu'à 42 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Soudan et au nord de la RDC. Savanes sahélienne, soudanienne et guinéenne. Complexe d'au moins quatre espèces et sous-espèces, deux respectivement distribuées le long des côtes sénégalo-mauritaniennes et dans le Sahel nigérien, les deux autres plus largement réparties en Afrique occidentale.

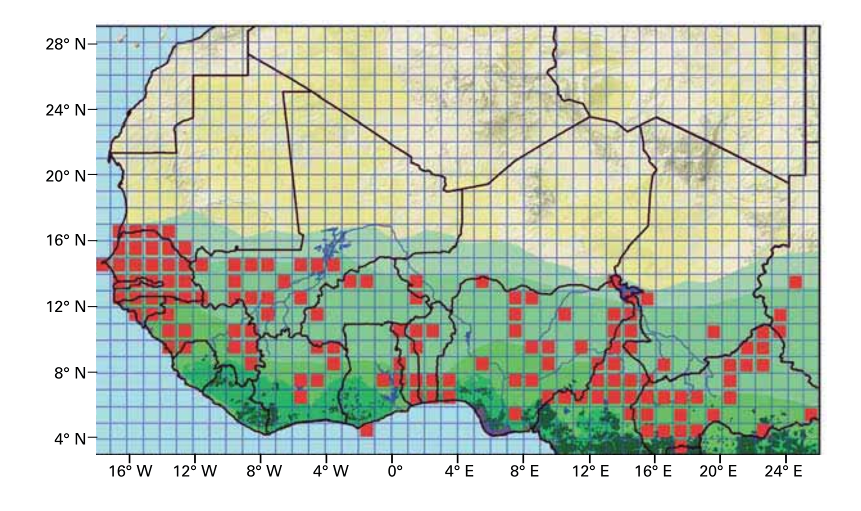
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales en contact. Préfrontales en contact. Quatre supraoculaires. Pariétales bordées en arrière par plusieurs nuchales à peine plus grandes que les écailles dorsales. Rarement une paire de grandes nuchales médianes mais leur contact est le plus souvent ponctuel, une ou deux petites écailles s'insérant entre elles sur la ligne médiane. Habituellement six supraciliaires. Ouverture tympanique grande. Écailles dorsales avec trois carènes, les médio-dorsales non élargies. De 28 à 30 (Sahel nigérien), de 30 à 32 (littoral sénégalo-mauritanien) ou de 32 à 36 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 46 à 55 écailles sur la ligne vertébrale entre les nuchales et la base de la queue au niveau du cloaque. Membres assez courts, à peine en contact lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Queue 1,6 à 1,8 fois plus longue que le corps.

Face dorsale brunâtre. Sur les flancs, une large bande plus sombre mouchetée de blanc. En période nuptiale, les flancs sont orange ou vermillon, depuis la région temporale jusqu'à la queue, de façon plus vive chez les mâles que chez les femelles. Face ventrale blanchâtre.

Histoire naturelle

Dans la journée, ce gros mabouya se tient le plus souvent près d'un buisson sous lequel il a creusé son terrier dont il s'éloigne peu.





© J.-F. Trape

***Trachylepis perroteti*.**
Jos (Nigeria).



© J.-F. Trape

***Trachylepis perroteti*.**
Sabodala (Sénégal).

espèce

famille
Scincidae

Trachylepis polytropis (Boulenger, 1903)

Mabouya polytrope
Large Forest Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec cinq à sept carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. Quatre écailles entre la quatrième supraoculaire et la nuchale médiane. Six ou sept supraciliaires. De 30 à 34 rangées d'écailles au milieu du corps. Des lignes transversales irrégulières sombres sur le dos. Coloration ventrale verte. Forêts du Nigeria.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 10 cm, longueur totale jusqu'à environ 28 cm.

Répartition et habitat

Du Nigeria au Congo. Forêt dense.

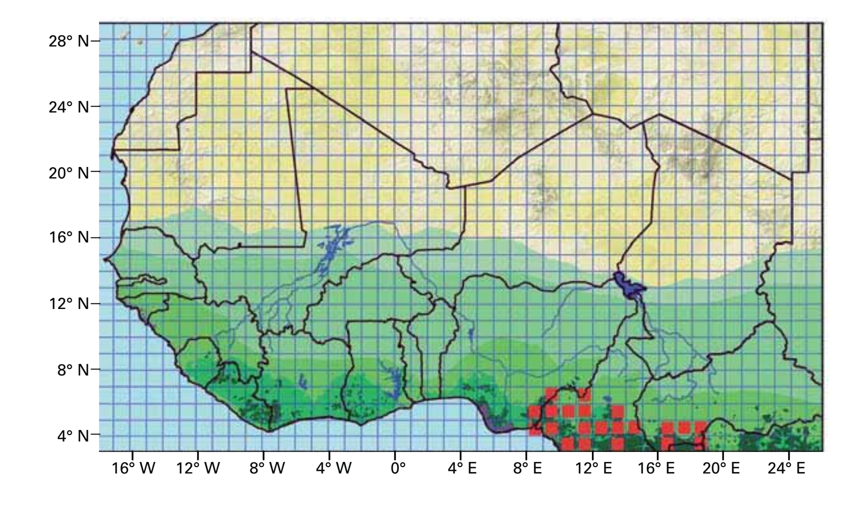
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales en contact ou non. Préfrontales presque toujours en contact. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. De six à huit supraciliaires. Écailles dorsales avec cinq à dix carènes, le plus souvent sept. Écailles médio-dorsales non élargies. De 30 à 34 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Membres longs, se recouvrant largement lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Queue 1,5 à 2 fois plus longue que le corps.

Face dorsale brunâtre avec des lignes noirâtres transversales en zigzag souvent très marquées. Une bande sombre peu marquée partant de l'œil qui est rapidement discontinue ou interrompue sur le côté du cou ou sur les flancs. Sous la bande sombre, une zone blanchâtre au niveau du cou qui se prolonge parfois sur une partie des flancs. La face ventrale est vert clair.

Histoire naturelle

Ce gros mabouya, qui habite des biotopes variés dans les forêts du sud-est du Nigeria et d'Afrique centrale, fréquente aussi les plantations aux abords des villages. Il se nourrit pendant la journée d'insectes et d'araignées.





© J.-F. Trape

***Trachylepis polytropis*.**
Environs de Lomié (Cameroun).



© J.-F. Trape

***Trachylepis polytropis*.**
Environs de Mamfé (Cameroun).

espèce

Trachylepis quinquetaeniata (Lichtenstein, 1823)

famille
Scincidae

Mabouya à cinq bandes
Five-lined Skink

Identification rapide

Coloration toujours caractéristique mais différente selon le sexe et l'âge : dos noir avec cinq bandes jaunes et une queue bleue, ou dos clair avec une bande jaune vif sur le côté de la tête et du cou et une gorge noire. Écailles dorsales avec trois carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. De 34 à 45 rangées d'écailles autour du corps.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 9,5 cm, longueur totale jusqu'à environ 25 cm.

Répartition et habitat

De l'est du Sénégal à Djibouti. Remonte vers le nord la vallée du Nil et descend jusqu'en Afrique australe. Commun en savane sèche à substrat rocheux. Localisé à certains inselbergs et autres massifs rocheux en zone guinéenne.

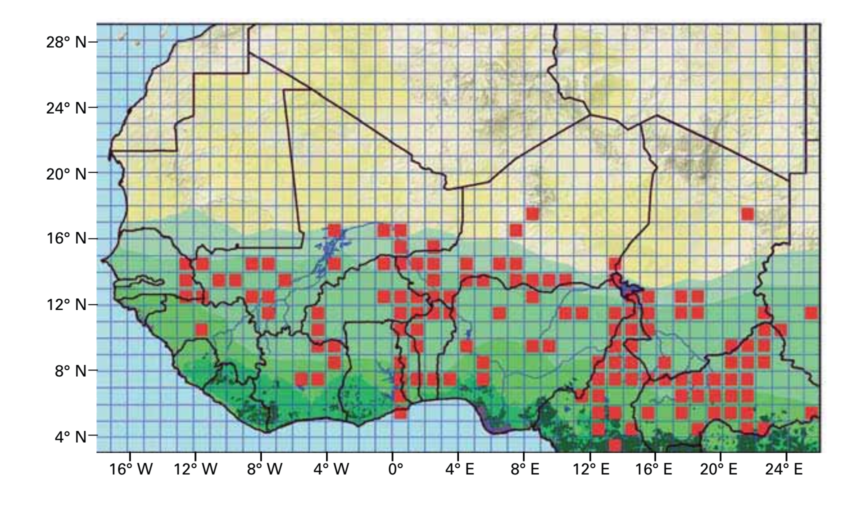
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Supranasales en contact. Préfrontales généralement en contact. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. Quatre écailles le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. Habituellement cinq supraciliaires. Ouverture tympanique bien visible. Écailles dorsales avec trois carènes, les médio-dorsales non élargies. De 34 à 45 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 56 à 70 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres longs, se recouvrant largement lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Queue 1,5 à 1,7 fois plus longue que le corps.

Juvéniles à dos noir avec cinq bandes longitudinales jaunes et la queue bleue. Femelles brun foncé avec cinq bandes claires. Mâles brun clair avec la gorge noire et une bande jaune vif sur le côté de la tête et du cou.

Histoire naturelle

Ce mabouya facilement identifiable à sa belle coloration est surtout associé aux zones rocheuses. Dans les plaines sablonneuses de l'est du Niger et du Tchad, il est très commun sur les murs des maisons. D'après MAUSFELD (1999) et BÖHME (1985), il s'agirait d'un complexe d'espèces et les populations dont les mâles adultes ont la gorge claire seraient attribuables à *T. langheldi* Sternfeld, 1917.





© J.-F. Trape

***Trachylepis quinquetaeniata*. Juvénile.**
Environs de Didjeni (Mali).



© J.-F. Trape

***Trachylepis quinquetaeniata*. Mâle adulte.**
Environs de Dori (Burkina Faso).

espèce

Trachylepis rodenburgi (Hoogmoed, 1974)

famille
Scincidae

Mabouya de Rodenburg
Rodenburg's Skink

Identification rapide

Écailles dorsales avec cinq carènes. Une paire de grandes nuchales médianes. Quatre écailles entre la quatrième supraoculaire et la nuchale médiane. De 2 à 4 supraciliaires. De 34 à 38 rangées d'écailles au milieu du corps. Savane guinéenne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à 7,5 cm, longueur totale jusqu'à 19 cm chez les rares spécimens connus.

Répartition et habitat

Connu seulement d'Akosombo au Ghana et du sud-ouest du Nigeria en zone de savane guinéenne.

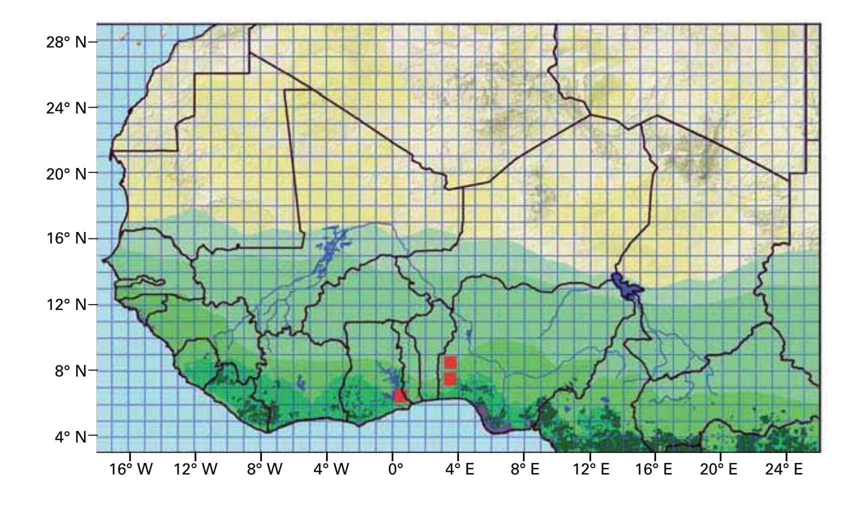
Description

Tête couverte de plaques symétriques. Pupille ronde. Ouverture de la narine ne touchant pas la rostrale. Supranasales séparées. Préfrontales en contact ou séparées. Quatre supraoculaires. Une paire de grandes nuchales médianes longeant plus de la moitié du bord postérieur des pariétales. Quatre écailles le long des pariétales entre la quatrième supraoculaire et les nuchales médianes. De deux à quatre supraciliaires. Ouverture tympanique très large. Écailles dorsales avec cinq carènes, rarement trois carènes, les médio-dorsales non élargies. De 34 à 38 rangées d'écailles autour du milieu du corps. De 60 à 66 écailles entre les nuchales et la base de la queue. De 61 à 77 écailles entre la mentale et le cloaque. Membres relativement courts, à peine en contact lorsqu'ils sont rabattus le long du corps. Cinq doigts à chaque membre. Queue 1,6 à 2 fois plus longue que le corps.

Face dorsale brune avec une bande vertébrale et une bande dorso-latérale nettement plus claires que le dos. Des points noirs entre ces bandes. Une bande latérale gris-blanc peu distincte. Face ventrale blanchâtre.

Histoire naturelle

Près de l'entrée d'Akosombo, où cette espèce a été initialement découverte, il est facile de l'observer dans les grands caniveaux en dalles de pierres qui bordent la route principale qui traverse la ville. Au Nigeria, c'est également en terrain rocheux que cette espèce a été trouvée.





© J.-F. Trape

***Trachylepis rodenburgi*.**
Akosombo (Ghana).



© J.-F. Trape

***Trachylepis rodenburgi*.**
Akosombo (Ghana).

espèce

Varanus exanthematicus (Bosc, 1792)

Varan de savane
African Savannah Monitor-lizard

Identification rapide

Adultes de grande taille, jusqu'à un mètre de long. Coloration brunâtre uniforme ou discrètement ocellée. Écailles de la nuque proéminentes et nettement plus grosses que celles du dessus de la tête. Une quarantaine d'écailles sur la ligne vertébrale entre la base des membres antérieurs et postérieurs. Savane.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à environ 50 cm, longueur totale jusqu'à un mètre.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Soudan. Sahel, savane soudanienne et guinéenne.

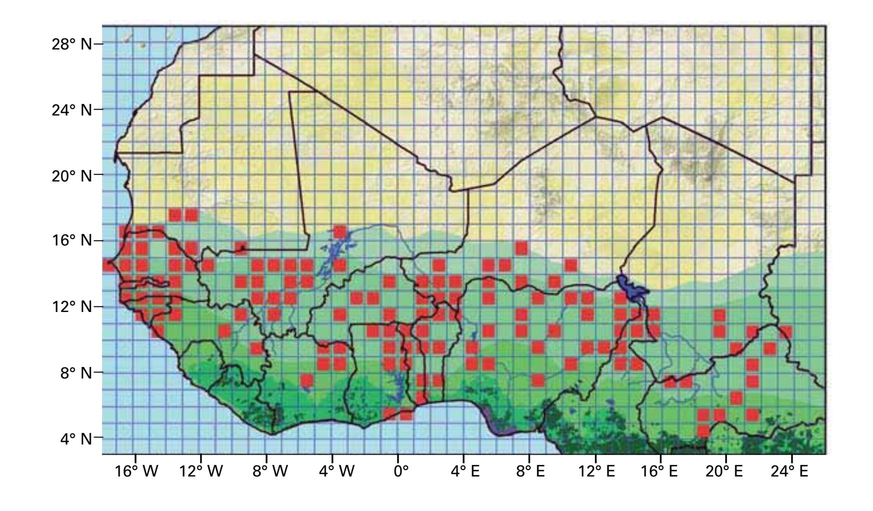
Description

Tête et corps couverts d'écailles. Forme massive. Pupille ronde. Narine située à mi-distance entre l'extrémité du museau et l'œil. Langue bifide et protractile. Écailles du dessus de la tête très petites, contrastant avec les grosses écailles verruqueuses de la nuque qui leur font suite sans transition. Une quarantaine d'écailles sur la ligne vertébrale entre la base des membres antérieurs et postérieurs. Une centaine d'écailles autour du milieu du corps. Longueur de la queue similaire à celle de la distance museau-cloaque ou légèrement plus courte.

La coloration dorsale est brunâtre, jaunâtre ou grisâtre, presque uniforme ou avec des ocelles plus ou moins alignés et généralement peu contrastés.

Histoire naturelle

Ce gros varan terrestre est actif seulement en saison des pluies pendant la journée. Il sort de son abri vers 9 h et recherche sa nourriture au pied des arbres, dans les plantes basses et dans les matières organiques en décomposition, notamment les déjections de bovins. Il se nourrit d'insectes, de scorpions, de myriapodes, de gastéropodes et d'œufs de lézards, parfois de grenouilles. Pendant la saison sèche, il estive dans un tronc d'arbre ou un terrier et cesse toute alimentation. La ponte intervient en début de saison sèche et l'éclosion en début de saison des pluies. Les jeunes à la naissance mesurent environ 12 cm.





© J.-F. Trape

***Varanus exanthematicus*.**
Popenguine (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Varanus exanthematicus*.**
Popenguine (Sénégal).

espèce

Varanus griseus (Daudin, 1803)

famille
Varanidae

Varan du désert
Desert Monitor-lizard

Identification rapide

Adultes de grande taille, pouvant atteindre 1,5 m de longueur totale. Coloration jaunâtre avec des bandes transversales brun foncé sur le dos et la queue. Écailles de la nuque et du dos petites, leur diamètre environ un tiers de celui de l'œil. Une centaine d'écailles sur la ligne vertébrale entre la base des membres antérieurs et postérieurs. Narine en forme de fente allongée plus proche de l'œil que du museau. Sahara.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à environ 60 cm, longueur totale jusqu'à environ 150 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie et du Maroc à l'Inde et à l'Asie centrale. Présent dans tous les milieux du Sahara, y compris les plus arides.

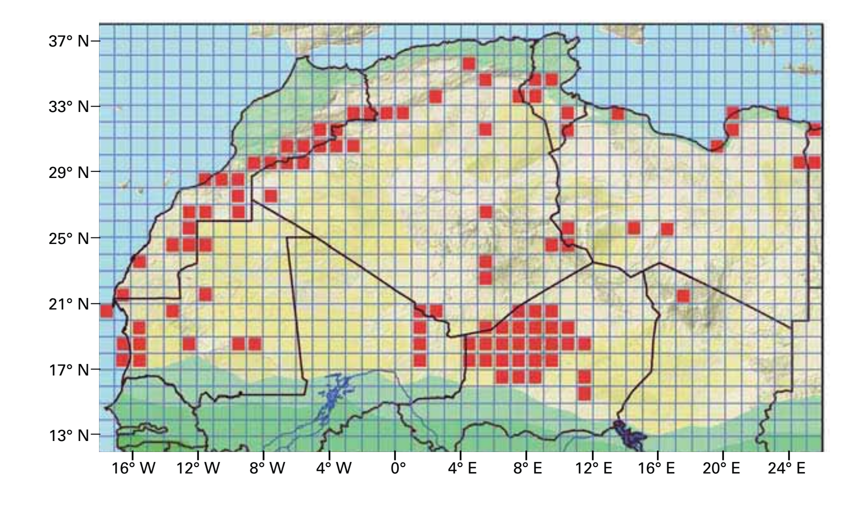
Description

Tête et corps couverts d'écailles. Pupille ronde. Narine en forme de fente allongée, plus proche de l'œil que du museau. Langue bifide et protractile. Écailles nuchales et dorsales de petite taille, leur diamètre environ un tiers de celui de l'œil. Une centaine d'écailles sur la ligne vertébrale entre la base des membres antérieurs et postérieurs. De 134 à 169 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Longueur de la queue environ 1,4 fois la distance museau- cloaque.

La coloration est jaunâtre ou beige avec de petites taches vermiculées brun foncé et des bandes transversales sombres plus ou moins contrastées sur le dos et la queue. L'extrémité de la queue est souvent noirâtre. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

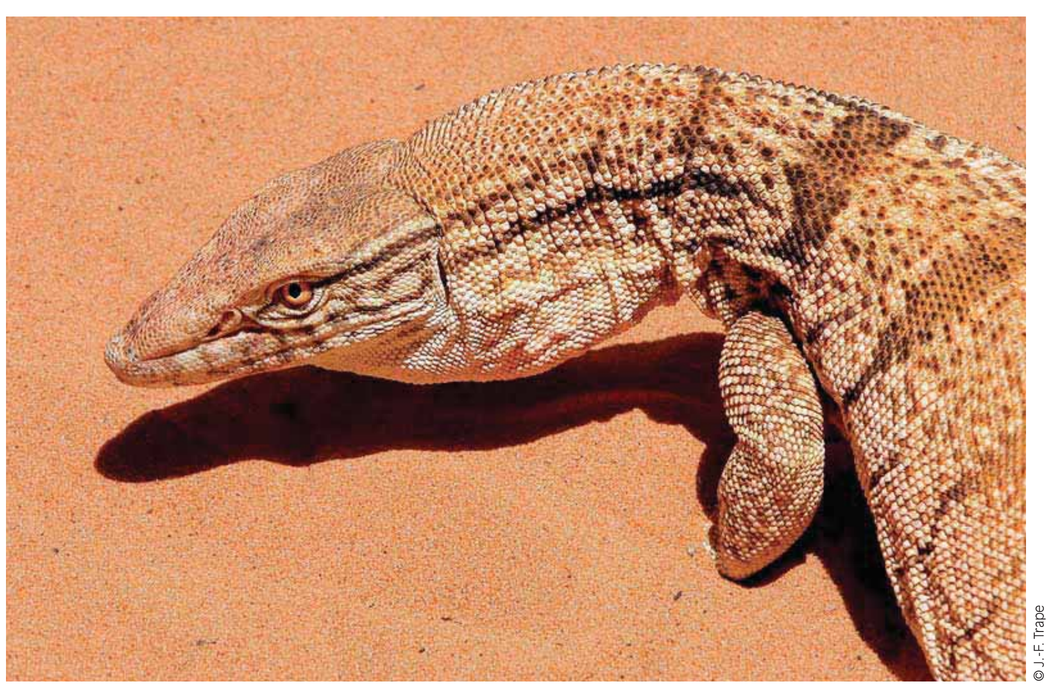
C'est le plus gros lézard du Sahara. Solitaire, très vorace, parcourant plusieurs kilomètres pendant la journée, il chasse une grande diversité de proies : insectes, scorpions, lézards, serpents, rongeurs, oiseaux et leurs œufs. Menacé, il se gonfle, souffle et utilise sa queue comme un fouet. Son terrier, qui est creusé dans une butte de sable ou sous une roche, est peu profond, souvent moins d'un mètre. Il hiberne d'octobre à mars dans le nord du Sahara mais semble actif presque toute l'année dans les régions sahélo-sahariennes d'Afrique de l'Ouest.





© J.-F. Trape

***Varanus griseus*.**
Environs de Nbeika (Mauritanie).



© J.-F. Trape

***Varanus griseus*.**
Environs de Nbeika (Mauritanie).

espèce

Varanus niloticus (Linnæus, 1766)

famille
Varanidae

Varan du Nil
Nile Monitor-lizard

Identification rapide

Adultes de grande taille, pouvant dépasser 2 m de longueur totale. Dos vert sombre ponctué de jaune, avec des dessins formant des lignes transverses jaunes sur le dos et la queue. Une centaine d'écailles sur la ligne vertébrale. Au moins six lignes transverses jaunes entre les bases des membres antérieurs et postérieurs. Narine arrondie située à mi-distance de l'œil et du museau. Langue foncée. Proximité de l'eau.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à plus de 90 cm, longueur totale jusqu'à plus de 220 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Égypte et à l'Afrique du Sud. Rivières, lacs, mares et marais depuis les confins du Sahara jusqu'en savane guinéenne.

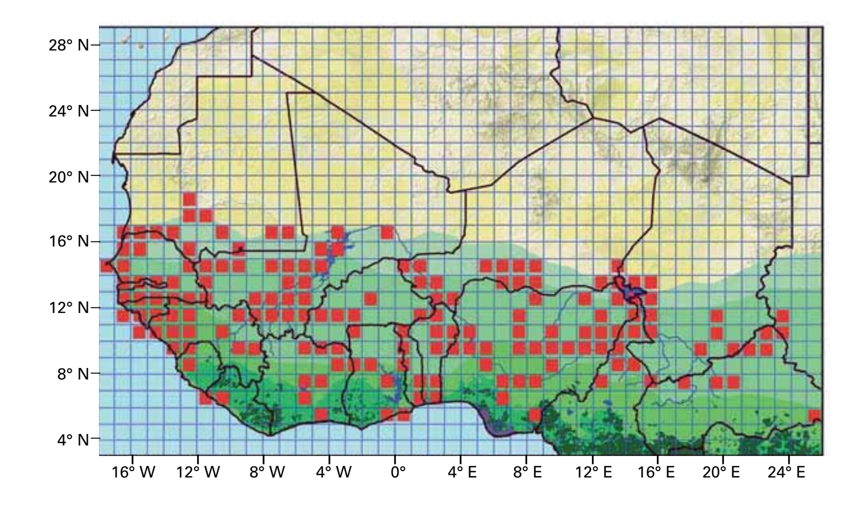
Description

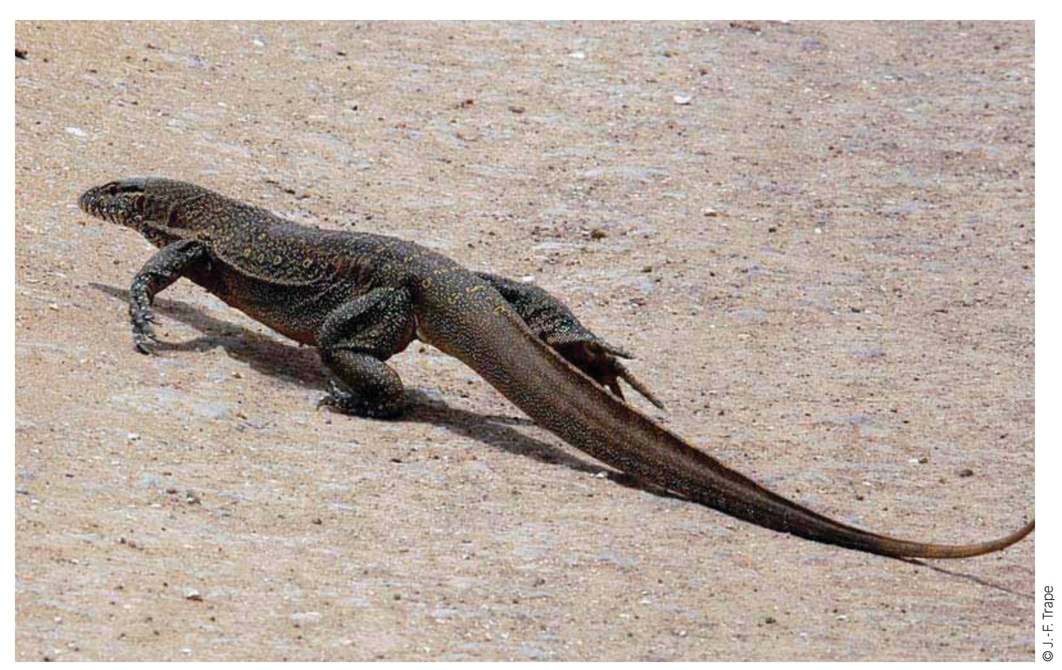
Tête et corps couverts d'écailles. Pupille ronde. Narine arrondie située à mi-distance de l'œil et du museau. Langue bifide et protractile. Écailles nuchales et dorsales de petite taille, leur diamètre environ un tiers de celui de l'œil. Une centaine d'écailles sur la ligne vertébrale entre la base des membres antérieurs et postérieurs. De 136 à 183 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Longueur de la queue 1,4 fois la distance museau-cloaque.

La coloration générale est vert sombre. De nombreuses petites taches jaunes alignées ou en ocelles dessinent de 22 à 30 lignes transversales jaunes sur le corps et la queue. Elles sont au nombre de six à neuf dans l'intervalle qui sépare les embranchements des membres antérieurs et postérieurs. La couleur de la langue est bleu foncé ou noirâtre.

Histoire naturelle

Le plus grand varan africain ne s'éloigne pas de l'eau. Il est très commun et naturellement peu farouche quand il n'est pas chassé pour sa viande ou sa peau. Diurne et chassant sur le sol ou dans l'eau, il peut grimper aux arbres où il se tient volontiers à faible hauteur au-dessus de l'eau. Il se nourrit d'insectes et autres invertébrés et de nombreux vertébrés : poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux et petits mammifères. Il peut estiver pendant la saison sèche.




© J.-F. Trape

Varanus niloticus.
Parc national du Diowling (Mauritanie).


© J.-F. Trape

Varanus niloticus.
Nianing (Sénégal).

espèce

Varanus ornatus (Daudin, 1803)

famille
Varanidae

Varan orné
Ornate Monitor-lizard

Identification rapide

Adultes de grande taille, pouvant dépasser 2 m de longueur totale. Dos vert sombre ou noirâtre ponctué de jaune, avec des dessins formant des lignes transverses jaunes sur le dos et la queue. Une centaine d'écailles sur la ligne vertébrale. Quatre ou cinq lignes transverses jaunes entre les bases des membres antérieurs et postérieurs. Narine arrondie située à mi-distance de l'œil et du museau. Langue claire. Forêt guinéenne.

Dimensions

Longueur museau-cloaque jusqu'à plus de 80 cm, longueur totale jusqu'à environ 210 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée au Congo. Mangroves, forêt dense et forêts-galeries attenantes en zone guinéenne.

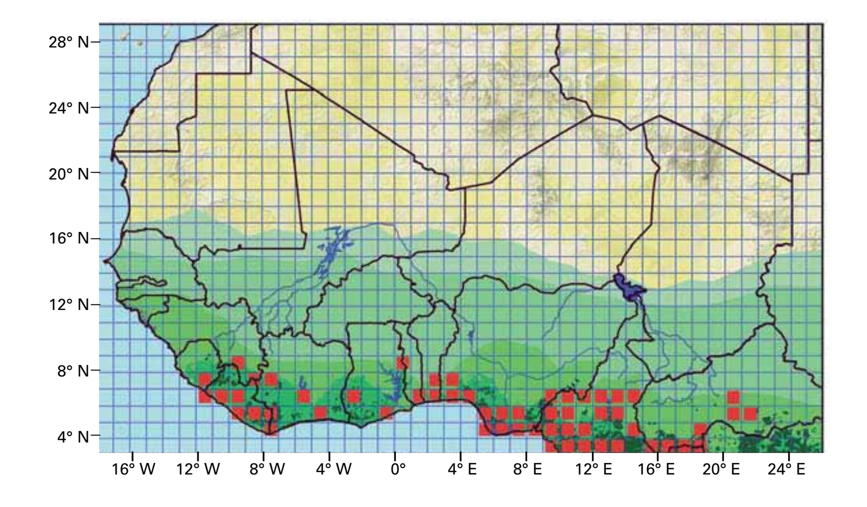
Description

Tête et corps couverts d'écailles. Pupille ronde. Narine arrondie située à mi-distance de l'œil et du museau. Langue bifide et protractile. Écailles nuchales et dorsales de petite taille, leur diamètre environ un tiers de celui de l'œil. Une centaine d'écailles sur la ligne vertébrale entre la base des membres antérieurs et postérieurs. De 146 à 175 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Longueur de la queue 1,4 fois la distance museau-cloaque.

La coloration générale est vert sombre ou noirâtre. Des petites taches jaunes alignées ou en ocelles dessinent de 14 à 20 lignes transversales jaunes sur le corps et la queue. Elles sont au nombre de quatre ou cinq dans l'intervalle qui sépare les embranchements des membres antérieurs et postérieurs. La couleur de la langue est blanchâtre ou rose.

Histoire naturelle

Ce grand varan de forêt et de mangrove reste encore assez abondant bien qu'il soit très chassé pour sa viande. On le trouve souvent près de petits marigots de forêt mais il peut s'éloigner de l'eau. Actif pendant la journée et chassant sur le sol ou dans l'eau, il se nourrit notamment de crabes, ainsi que d'insectes, d'araignées, de mollusques et de vertébrés divers : poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux et petits mammifères.





© J.-F. Trape

Varanus ornatus.
Akonolinga (Cameroun).



© J.-F. Trape

Varanus ornatus.
Mengang (Cameroun).



Partie 5

Les crocodiles

Famille

Crocodylidae

Photo : © J.-F. Trape
Crocodylus suchus.
Tionk Essil (Casamance, Sénégal).

espèce

Crocodylus suchus Geoffroy, 1807

Crocodile du Nil ouest-africain
West African Nile Crocodile

Identification rapide

Adultes jusqu'à plus de 4 m. Museau court et épais, la distance entre les yeux et l'extrémité du museau de 1,2 à 2 fois plus longue que la largeur du museau au niveau du bord antérieur des yeux. Juvéniles avec des bandes transverses sombres, la longueur de la queue légèrement supérieure à la moitié de la longueur totale.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 2 et 3 m, rarement plus de 4 m (jusqu'à 5 m et davantage pour le crocodile du Nil d'Afrique de l'est). Les nouveau-nés mesurent de 20 à 28 cm.

Répartition et habitat

Ensemble de l'Afrique occidentale, avec des populations reliques en bordure du Sahara. Tous types de collections d'eau douce ou saumâtre partout où il n'a pas été exterminé : rivières, mares, mangroves, gueltas.

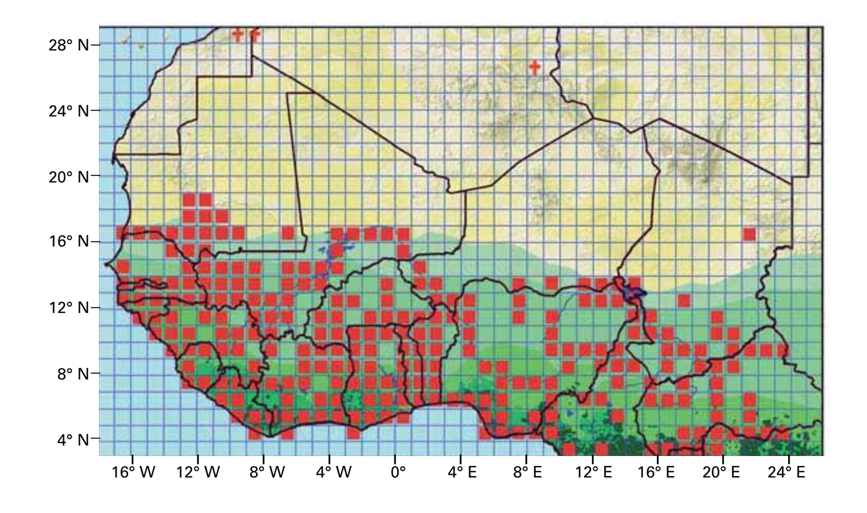
Description

Museau court et épais, la distance entre les yeux et l'extrémité du museau de 1,5 à 2 fois plus longue que la largeur du museau au niveau du bord antérieur des yeux (de 1,2 à 1,5 fois chez les juvéniles). Quatre à six grandes plaques occipitales carénées. Quatre grandes plaques nuchales carénées disposées en carré avec une plaque latérale de chaque côté de la paire antérieure et la paire postérieure séparée des dorsales.

La coloration générale est brunâtre ou vert olivâtre. Les juvéniles sont plus clairs, avec des mouchetures et des taches transverses noires, notamment sur la queue.

Histoire naturelle

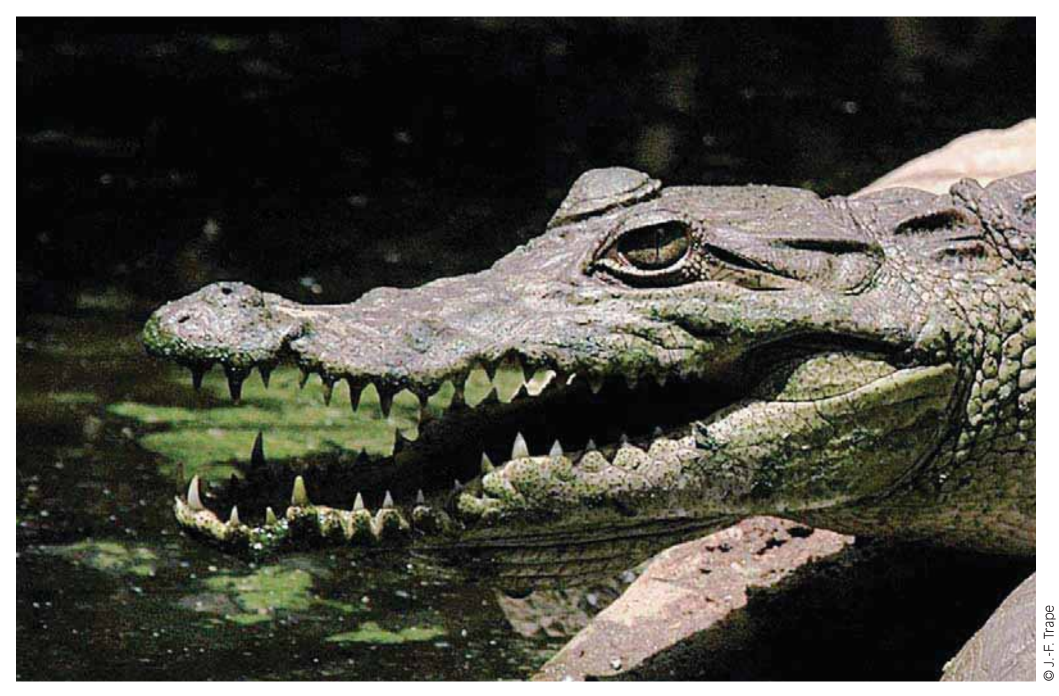
Le crocodile du Nil ouest-africain possède, comme toutes les espèces de crocodiles, des yeux qui reflètent la lumière, ce qui permet de le repérer facilement la nuit avec une torche électrique. Très discret partout où il est chassé, il est actif jour et nuit. Il nage rapidement et est capable de rester en immersion près d'une heure. À terre, on l'observe souvent immobile se chauffant au soleil, mais il peut se déplacer à plus de 30 km/h. Il creuse des terriers en bordure de l'eau. Plusieurs populations mauritaniennes survivent sous des blocs de rochers dans des collections d'eau de moins d'un mètre de diamètre en surface.





© J.-F. Trape

***Crocodylus suchus*.**
Sine-Saloum (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Crocodylus suchus*.**
Tionk Essil (Casamance, Sénégal).

espèce

Mecistops cataphractus (Cuvier, 1824)

famille
Crocodylidae

Crocodile à long museau
Slender-snouted Crocodile

Identification rapide

Museau long et étroit, la distance entre les yeux et l'extrémité du museau de 2,5 à 3,3 fois plus longue que la largeur du museau au niveau du bord antérieur des yeux. Plaques nuchales continues avec les plaques dorsales.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes environ 2 m, maximum jusqu'à plus de 3 m. Les nouveau-nés mesurent de 22 à 25 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Angola et au lac Tanganika. Grandes rivières, lacs et lagunes en zone forestière et dans plusieurs régions de savane.

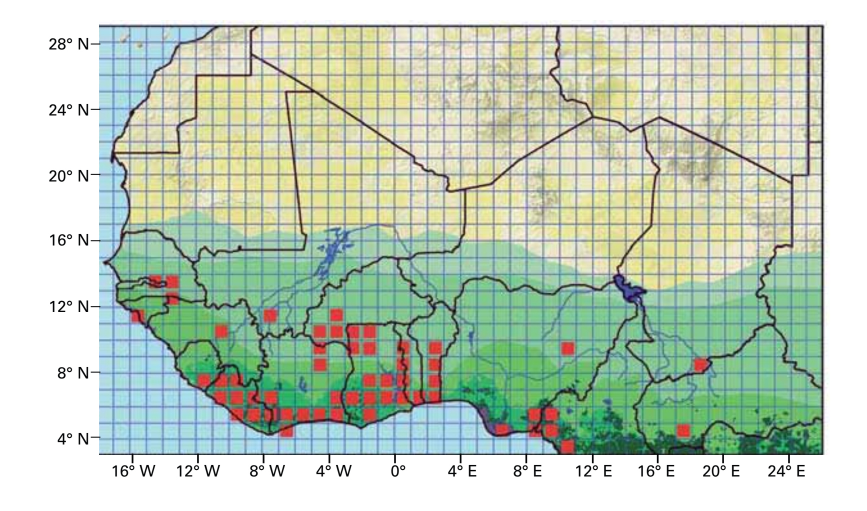
Description

Museau long et étroit, la distance entre les yeux et l'extrémité du museau de 2,5 à 3,3 fois plus longue que la largeur du museau au niveau du bord antérieur des yeux. Quatre grandes plaques nuchales fortement carénées disposées en carré, continues ou subcontinues avec les plaques dorsales. Longueur de la queue environ la moitié de la longueur totale.

La coloration générale est olivâtre sombre. Le tronc et la queue présentent de grandes taches transversales noires dont le contraste avec la coloration générale s'atténue avec l'âge. L'abdomen est jaunâtre clair avec quelques taches noirâtres.

Histoire naturelle

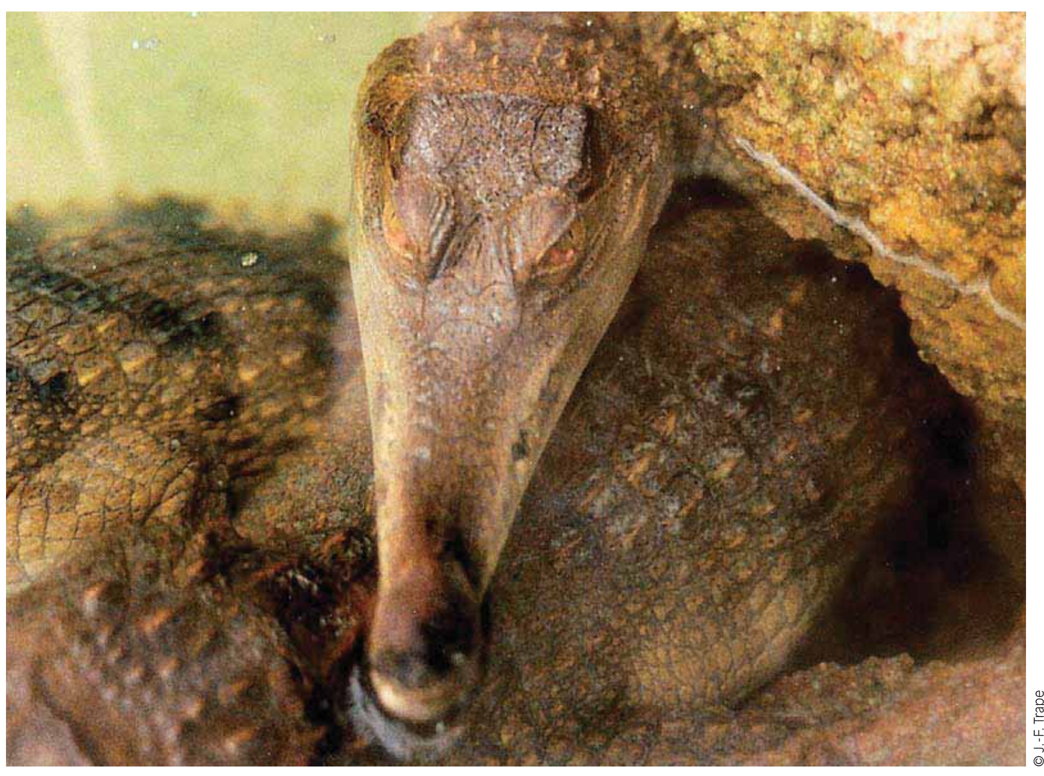
Le crocodile à long museau vit surtout dans les grandes collections d'eau et était autrefois le plus fréquent des crocodiles dans beaucoup de lagunes côtières. Il est devenu rare et localisé en Afrique occidentale alors qu'il reste encore assez commun en Afrique centrale. Son régime alimentaire est surtout constitué de poissons mais il se nourrit aussi occasionnellement d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et d'invertébrés divers. Les femelles pondent leurs œufs dans un nid de grande taille (1 à 2 m de long et 50 à 80 cm de haut) constitué de débris végétaux qu'elles construisent près de l'eau et sur lequel elles veillent.





© M.-O. Rödel

***Mecistops cataphractus*.**
Forêt de Taï (Côte d'Ivoire).



© J.-F. Trape

***Mecistops cataphractus*.**
Spécimen en captivité.

espèce

Osteolaemus tetraspis Cope, 1861

famille
Crocodylidae

Crocodile nain
Broad-fronted Crocodile

Identification rapide

Adultes de petite taille, maximum 210 cm. Museau très court, la distance entre les yeux et l'extrémité du museau similaire ou à peine supérieure à la largeur du museau au niveau du bord antérieur des yeux. Longueur de la queue inférieure à la moitié de la longueur totale.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 80 et 120 cm, maximum environ 210 cm. Les nouveau-nés mesurent de 20 à 25 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Angola et à l'Ouganda. Rivières, marais et petites collections d'eau douce en forêt et en savane.

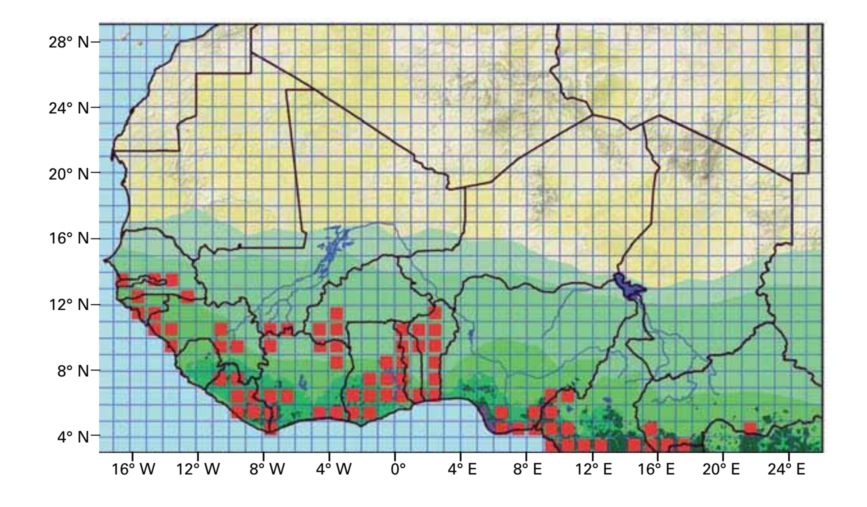
Description

Museau très court et épais, la distance entre les yeux et l'extrémité du museau similaire ou à peine supérieure à la largeur du museau au niveau du bord antérieur des yeux. Trois paires de plaques nuchales, la paire antérieure et la paire médiane de grande taille, la paire postérieure petite et séparée des dorsales. Longueur de la queue environ 45 % de la longueur totale.

La coloration générale des adultes est brun noirâtre à noire, celle des juvéniles est brun jaunâtre avec des taches et barres transversales noires et une face ventrale jaune et noire.

Histoire naturelle

Facilement observable la nuit avec une torche électrique, ce petit crocodile forestier est associé aux collections d'eau peu profondes et encombrées de végétation. C'est l'hôte habituel des petites mares, marais et ruisseaux de forêt mais on le rencontre aussi en savane dans les galeries forestières. Il habite des terriers en bordure de l'eau. Il est principalement nocturne et chasse aussi bien à terre que dans l'eau. Il se nourrit d'insectes, mille-pattes, crustacés, amphibiens, poissons et autres invertébrés et petits vertébrés. Il n'attaque jamais l'homme mais peut mordre quand il est capturé et manipulé. La femelle pond dans un nid d'environ 1,5 m de diamètre et 70 cm de haut construit avec de l'humus, des feuilles mortes et des brindilles. Pendant les 4 mois que dure l'incubation, elle veille sur le nid en attaquant tout éventuel prédateur.





© J.-F. Trape

***Osteolaemus tetraspis*.**
Spécimen en captivité (Nigeria).



© J.-F. Trape

***Osteolaemus tetraspis*.**
Dja (Cameroun).



Partie 6

Les tortues

Photo : © J.-F. Trape
Chelonia mydas.
Île de Poilão (Guinée-Bissau).



Tortues marines

Famille
Cheloniidae

Famille
Dermochelyidae

Photo : © J.-F. Trape
***Lepidochelys olivacea*.**
Aného (Togo).

espèce

Caretta caretta (Linnæus, 1758)

Tortue caouanne
Loggerhead Turtle

Identification rapide

Espèce marine. Carapace recouverte d'écailles rigides juxtaposées. Cinq paires d'écailles costales. Grosse tête caractéristique.

Dimensions

Longueur jusqu'à 115 cm, poids jusqu'à 160 kg.

Répartition et habitat

Large répartition mondiale, y compris en eau froide, à l'exception de la partie est du Pacifique. En Afrique de l'Ouest, fréquente surtout l'archipel du Cap-Vert et les eaux côtières de la Mauritanie à la Guinée.

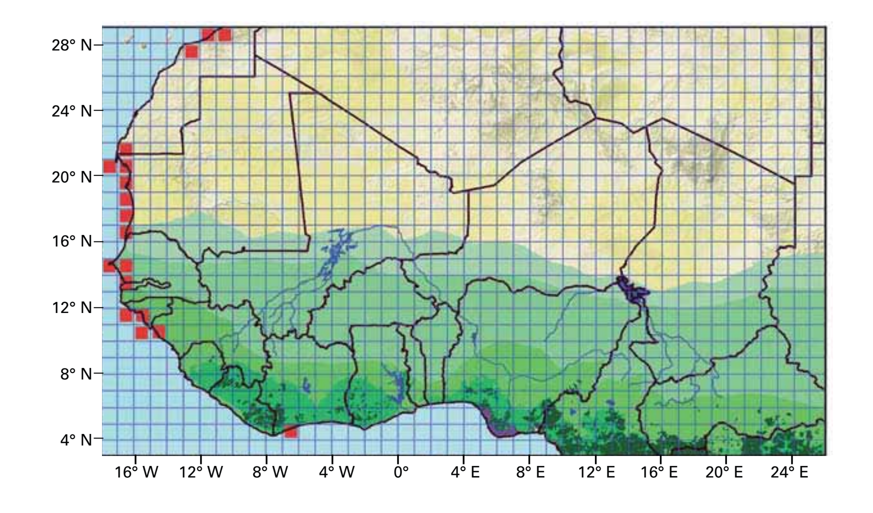
Description

Tête et carapace couvertes d'écailles. Présence de deux paires de préfrontales sur le dessus de la tête. Cou et tête proportionnellement très larges en vue dorsale. Dossière avec cinq paires de costales, cinq vertébrales, une nuchale et de 11 à 15 (habituellement 12 ou 13) paires de marginales. La première paire de costales touche la nuchale. Les écailles de la dossière sont juxtaposées. Le bord des marginales est dentelé chez les juvéniles, aplani chez les adultes.

La coloration de la carapace varie du brun foncé au brun rougeâtre et au jaune orangé. Le rebord des marginales et la face ventrale sont jaune orangé.

Histoire naturelle

La tortue caouanne est rarement observée sur les côtes ouest-africaines. Sa répartition semble essentiellement intéresser la partie la plus occidentale du continent et surtout les îles de Boa Vista, Sal et Saõ Vicente, dans l'archipel du Cap-Vert, qui constituent l'un de ses plus grands sites de ponte de l'Atlantique. Elle se nourrit de mollusques et de crustacés planctoniques jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. Adulte, elle consomme des mollusques, crustacés, petits poissons, échinodermes et occasionnellement des algues. La maturité sexuelle est précoce et peut débuter à quatre ans quand la tortue mesure environ 60 cm. La ponte intervient la nuit sur des plages où la tortue creuse une cavité de 25 à 50 cm qu'elle referme après y avoir déposé une centaine d'œufs. L'incubation dure entre 46 et 71 jours.





© P. Geniez

Caretta caretta.
Boa Vista (Cap-Vert).



© S. Trape

Caretta caretta.
Lagon sud (Nouvelle-Calédonie).

espèce

Chelonia mydas (Linnæus, 1758)

famille
Cheloniidae

Tortue verte
Common Green Turtle

Identification rapide

Espèce marine. Carapace recouverte d'écailles rigides juxtaposées. Quatre paires d'écailles costales. Une seule paire de préfrontales. Marginales sans dentelure.

Dimensions

Longueur jusqu'à 130 cm. Poids habituel des adultes jusqu'à 250 kg, exceptionnellement 400 kg.

Répartition et habitat

Toutes les eaux tropicales et tempérées du globe, à l'exception des côtes américaines du Pacifique. Commune partout sur les côtes d'Afrique occidentale, où elle se reproduit.

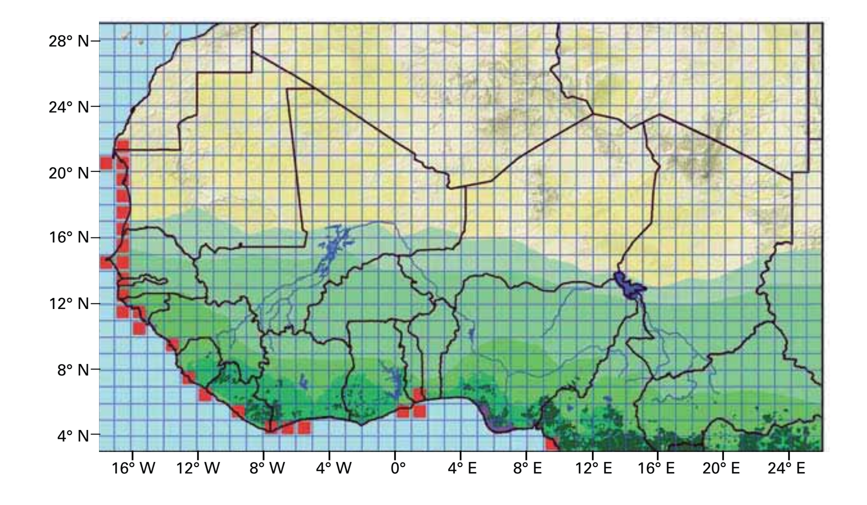
Description

Tête et carapace couvertes d'écailles. Présence d'une paire de préfrontales sur le dessus de la tête. Dossière avec quatre paires de costales, cinq vertébrales, une nuchale et 12 paires de marginales. Le bord postérieur de la première vertébrale est droit, perpendiculairement à l'axe du corps. La première paire de costales ne touche pas la nuchale. Les écailles de la dossière sont juxtaposées. Le bord des marginales est arrondi, sans dentelures, donnant une forme arrondie régulière à la carapace.

La coloration de la carapace varie avec l'âge, brun rougeâtre avec des stries claires chez les juvéniles et les subadultes, plus uniforme et olivâtre ou grisâtre chez les adultes. Les sutures jaunâtres entre les écailles dorsales sont bien distinctes. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Cette espèce de grande taille (seule la tortue luth la dépasse) est la plus fréquemment observée des tortues marines sur les côtes d'Afrique occidentale, notamment de la Mauritanie à la Guinée. Les juvéniles sont carnivores, se nourrissant d'invertébrés et de petits poissons, mais les adultes sont principalement herbivores et broutent les prairies sous-marines. La maturité sexuelle est atteinte entre 8 et 15 ans. La ponte intervient la nuit sur des plages de sable où la tortue creuse une cavité de 30 à 50 cm qu'elle referme après y avoir déposé une centaine d'œufs. L'incubation dure entre 48 et 74 jours. Des plages de ponte sont connues tout le long du littoral ouest-africain, la plus importante dans l'archipel des Bijagos (île de Poilão).





© J.-F. Trape

***Chelonia mydas*.**
Île de Poilão (Guinée-Bissau).



© J.-F. Trape

***Chelonia mydas*.**
Île de Poilão (Guinée-Bissau).

espèce
Eretmochelys imbricata (Linnæus, 1766)

famille
Cheloniidae

Tortue imbriquée
Hawksbill Turtle

Identification rapide

Espèce marine. Carapace recouverte d'écailles rigides imbriquées à la façon de tuiles. Marginales fortement dentelées, surtout les postérieures. Quatre paires d'écailles costales. Première vertébrale en pointe vers l'arrière. Deux paires de préfrontales. Museau à bec crochu.

Dimensions

Longueur jusqu'à 95 cm. Poids habituel des adultes jusqu'à 100 kg, maximum connu 139 kg.

Répartition et habitat

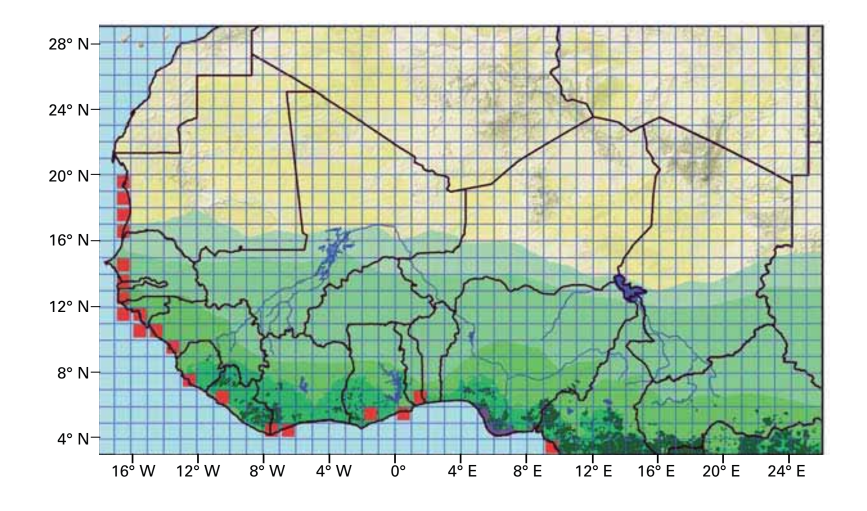
Présente dans la plupart des eaux tropicales du globe. Connue tout le long des côtes d'Afrique occidentale, où elle se reproduit.

Description

Tête et carapace couvertes d'écailles. Bec crochu. Deux paires de préfrontales sur le dessus de la tête. Dossière avec quatre paires de costales, cinq vertébrales, une nuchale et 12 paires de marginales. Les écailles de la dossière sont imbriquées, chacune se superposant à l'autre. La première vertébrale est en pointe vers l'arrière. La première paire de costales ne touche pas la nuchale. Le rebord des marginales médianes et postérieures forme des dentelures en pointe vers l'arrière très marquées. La coloration de la carapace est brun rougeâtre avec de nombreuses mouchetures jaunâtres fortement contrastées qui tendent à s'estomper avec l'âge quand la dossière dépasse 60 cm.

Histoire naturelle

Cette belle espèce est la plus omnivore des tortues marines. Juvénile, elle se nourrit d'algues, puis diversifie sa nourriture avec des poulpes, des crabes, des éponges, des invertébrés divers et en rongeant le corail avec son bec. Comme les autres tortues marines, elle pond la nuit sur des plages de sable. Il peut y avoir jusqu'à 200 œufs par ponte et l'incubation dure entre 58 et 74 jours. En Afrique occidentale, sa nidification a été observée au Sénégal, dans l'archipel des Bijagos (Guinée-Bissau), sur les îles de Los (Guinée), au Liberia et en Côte d'Ivoire. Chassée comme toutes les tortues pour sa viande, cette espèce est de plus très recherchée pour sa carapace.





© S. Trape

***Eretmochelys imbricata*.**
Martinique.



© S. Trape

***Eretmochelys imbricata*.**
Martinique.

espèce
Lepidochelys olivacea (Eschscholtz, 1829)

famille
Cheloniidae

Tortue olivâtre
Olive Ridley Turtle

Identification rapide

Espèce marine. Carapace recouverte d'écailles rigides, les sutures entre les écailles souvent peu apparentes. De six à neuf paires de costales, la première en contact avec la nuchale.

Dimensions

Longueur jusqu'à 86 cm. Poids habituel des adultes inférieur à 50 kg, exceptionnellement jusqu'à 85 kg.

Répartition et habitat

Eaux tropicales côtières de l'Atlantique, de l'océan Indien et du Pacifique. Commune sur les côtes d'Afrique occidentale, où elle se reproduit.

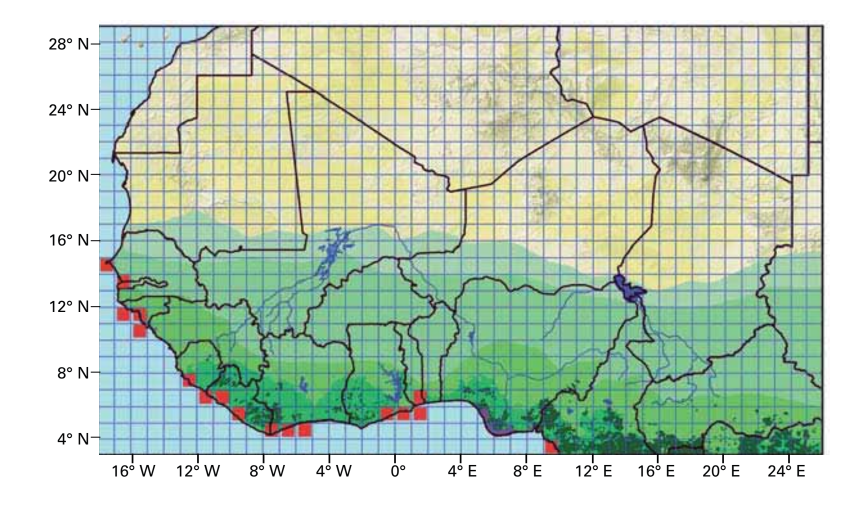
Description

Tête et carapace couvertes d'écailles. Carapace presque aussi large que longue. Cou bien dégagé. Présence de deux paires de préfrontales sur le dessus de la tête. Dossière comportant de six à neuf paires de costales, de cinq à neuf vertébrales (parfois plus), une nuchale et de 12 à 14 paires de marginales. La première paire de costales est en contact avec la nuchale. Les écailles de la dossière sont juxtaposées.

La coloration de la carapace est relativement uniforme, le plus souvent olivâtre ou grisâtre assez foncé. Les sutures entre les écailles dorsales sont toujours peu distinctes.

Histoire naturelle

La tortue olivâtre est très commune sur les côtes ouest-africaines où de nombreux sites de pontes existent, notamment aux îles Bijagos (Guinée-Bissau), en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin. C'est la tortue marine la plus fréquemment observée sur les côtes des pays riverains du golfe de Guinée. Elle se nourrit de crustacés (crabes notamment), méduses, mollusques, oursins et poissons. La maturité sexuelle est atteinte entre 7 et 9 ans chez les femelles. Cette tortue étant légère, elle se déplace rapidement sur le sable et la durée de la ponte est courte, souvent moins d'une demi-heure entre la sortie de l'eau et le retour à la mer. L'incubation dure entre 46 et 62 jours.





© J.-F. Trape

***Lepidochelys olivacea*.**
Aného (Togo).



© J.-F. Trape

***Lepidochelys olivacea*.**
Aného (Togo).

espèce
Dermochelys coriacea (Vandelli, 1761)

Tortue luth
Leatherback Turtle

Identification rapide

La plus grosse des tortues marines. Carapace recouverte de cuir avec sept fortes carènes longitudinales.

Dimensions

Longueur jusqu'à 2 m. Poids maximal 950 kg.

Répartition et habitat

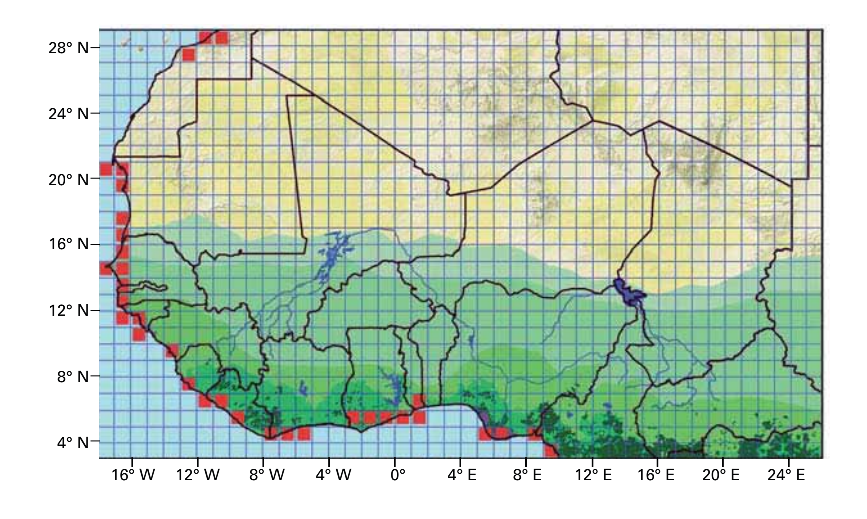
Présente dans la plupart des océans du monde, y compris dans les eaux tempérées ou froides. Assez fréquente sur les côtes d'Afrique occidentale où des plages de ponte sont connues de la Mauritanie à l'Angola.

Description

Carapace recouverte d'un cuir épais et souple, sans écailles apparentes. Crâne recouvert du même cuir que le reste de la carapace. Cou épais et tête très grosse avec un museau court. Bec tricuspide, avec deux encoches sur les côtés. Dossière avec une grande carène médiane et de chaque côté trois fortes carènes latérales soulignées de tubercules. Une pointe caudale triangulaire. Nageoires antérieures longues et larges, très puissantes, capables de traîner plusieurs centaines de kilos sur le sable. Nageoires postérieures beaucoup plus petites. La coloration de la carapace, de la tête et des nageoires est bleu sombre à gris foncé, avec de nombreux points blanchâtres. Le plastron est blanchâtre à rosé avec des zones plus sombres.

Histoire naturelle

La tortue luth est la plus grosse et la plus remarquable des tortues marines. C'est une grande migratrice, capable de supporter des eaux à 5 °C et de plonger à des profondeurs de 600 m. Elle se nourrit principalement de méduses mais consomme aussi des poissons, calmars, poulpes et crustacés ainsi que des algues et autres végétaux. L'accouplement a lieu en mer, souvent devant les plages de ponte. La nidification intervient la nuit à marée haute sur la plage et dure au moins trois heures. Même dérangée en phase de ponte, la tortue luth n'abandonne jamais son travail et n'est pas agressive. L'incubation des œufs dure 60 à 70 jours et les nouveau-nés mesurent 7-8 cm.





© T. Diagne

Dermochelys coriacea.
Côte du Saloum (Sénégal).



© J.-F. Trape

Dermochelys coriacea.
Plage des Hattes (Guyane).



Tortues continentales aquatiques

Famille
Geoemydidae

Famille
Pelomedusidae

Famille
Trionychidae

Photo : © J.-F. Trape
***Cyclanorbis senegalensis*.**
Fleuve Niger près de Say (Niger).

espèce

Mauremys leprosa (Schweigger, 1812)

Émyde lépreuse

Mediterranean terrapin

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Dossière et plastron rigides, sans articulation. Queue très longue. Une nuchale entre la première paire de marginales. Plastron comprenant six paires de plaques, sans intergulaire. Gueltas et mares en zone nord-sahélienne et Afrique du Nord.

Dimensions

Longueur habituelle 12 à 20 cm, maximum 25 cm.

Répartition et habitat

Afrique du Nord, péninsule Ibérique, Roussillon. Signalée de l'Aïr au Niger (gueltas de Timia, Taraouadji et du Tamgak, vallée de Telloua et mare de Tafadek). En Mauritanie, éteinte à Fdérick mais serait présente entre Kiffa et Ayoûn el Atroûs. Mares et gueltas.

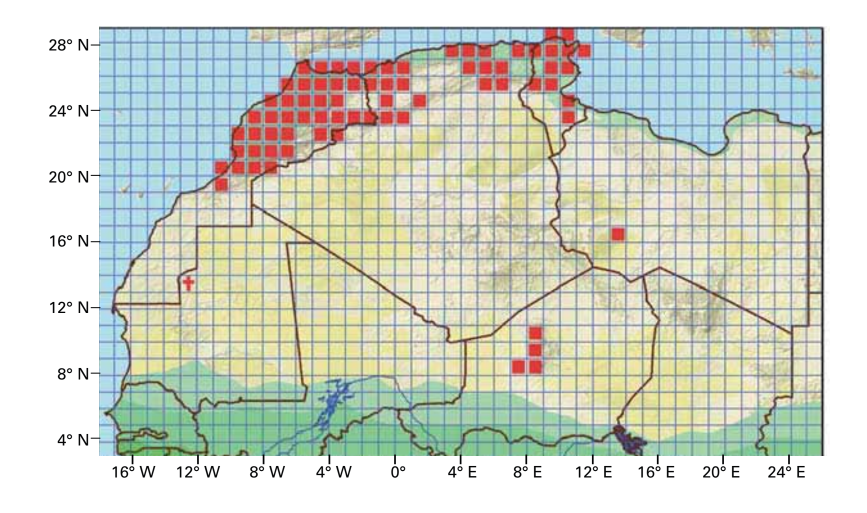
Description

Carapace couverte d'écailles. Dossière fortement aplatie, de forme ovale, non articulée et sans dentelure sur les marginales. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales, douze paires de marginales et une nuchale. Plastron comprenant seulement six paires de plaques, sans intergulaire médiane. Cinq griffes effilées et recourbées à chacune des pattes. Queue très longue, notamment chez les juvéniles.

La coloration est très variable selon le milieu et l'âge. Plusieurs sous-espèces ont été décrites sur de simples particularités de coloration, notamment pour les populations des différents oueds marocains. La tête est habituellement olivâtre avec souvent des vermiculations jaunes ou orangées, en particulier chez les jeunes spécimens. La dossière est beige, marron ou olivâtre. Le plastron est particulièrement variable : sombre et uni, ou au contraire clair avec ou sans dessins et taches sombres. Aucune donnée de coloration n'est disponible pour les spécimens signalés de Mauritanie et du Niger.

Histoire naturelle

L'émyde lépreuse se chauffe au soleil pendant la journée et plonge à la moindre alerte. Elle estive dans la boue séchée. Elle est tolérante à la pollution du milieu. Surtout carnivore, elle se nourrit d'invertébrés, de têtards et de petits poissons, mais consomme aussi des plantes et des déchets végétaux.





© P. Geniez

Mauremys leprosa.
Juvénile de l'oued Noun (Maroc).



© J.-F. Trape

Mauremys leprosa.
Spécimen préservé de la collection de l'IFAN, collecté en février 1949 à Fort-Gouraud (actuellement Fdérik) en Mauritanie.

espèce

Pelomedusa subrufa olivacea Schweigger, 1812

Péloméduse roussâtre
Marsh Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Dossière et plastron rigides, sans articulation. Pas de nuchale entre la première paire de marginales. Plastron comprenant 13 plaques dont une intergulaire.

Dimensions

Longueur habituelle 15 à 25 cm, maximum 33 cm.

Répartition et habitat

La péloméduse roussâtre présente une vaste répartition en Afrique subsaharienne où elle n'est absente que des blocs forestiers guinéen et congolais. La sous-espèce d'Afrique occidentale *P. s. olivacea* est rencontrée en zone sahélienne et en savane soudanienne et guinéenne, depuis le Sénégal jusqu'à l'Éthiopie, où elle habite les mares temporaires ainsi que les marais et cours d'eau.

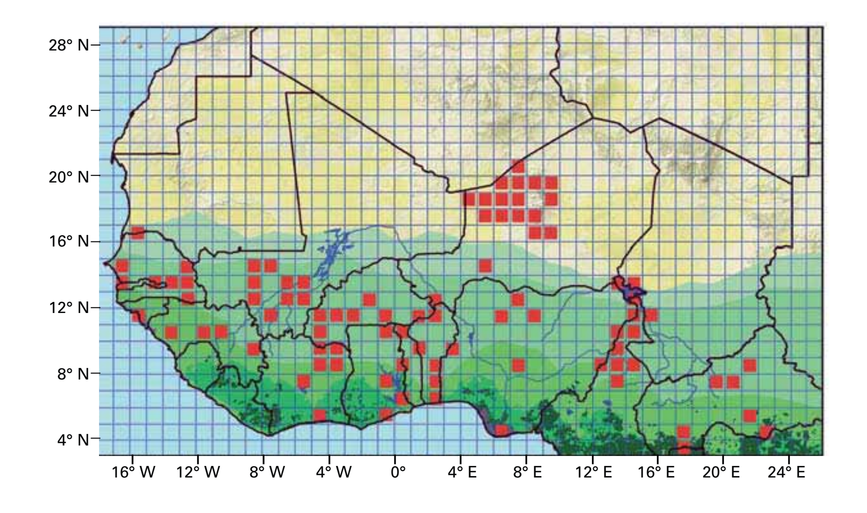
Description

Carapace couverte d'écailles. Tête et cou larges, qui se rabattent latéralement sous la carapace. Dossière fortement aplatie, de forme ovale régulière, non articulée et sans dentelure sur les marginales. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales et douze paires de marginales. Plastron comprenant six paires de plaques ainsi qu'une intergulaire médiane à l'avant. Pectorales largement séparées chez *P. s. olivacea* alors qu'elles se rejoignent chez la sous-espèce nominale. Griffes effilées et recourbées.

La coloration est variable selon le milieu et l'âge. La dossière est beige, marron ou olivâtre. Le plastron est jaunâtre ou brunâtre.

Histoire naturelle

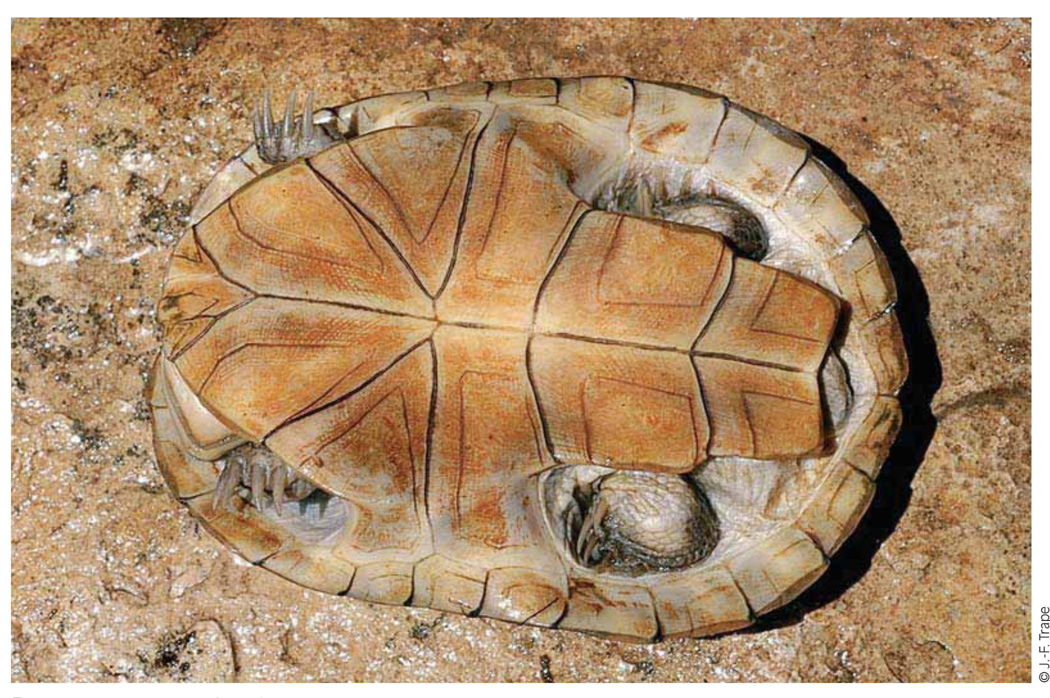
La péloméduse roussâtre est très commune dans les collections d'eau permanentes ou temporaires, y compris dans beaucoup de petites mares du Sahel qui restent en eau pendant quelques semaines seulement. En début de saison sèche, elle s'enfonce profondément dans la boue où elle résiste à la dessiccation et estive jusqu'à la prochaine saison des pluies. Cette espèce est carnivore et se nourrit de tout ce qui passe à sa portée, aussi bien dans l'eau que hors de l'eau, notamment de têtards au Sahel et en savane.





© J.-F. Trape

***Pelomedusa subrufa olivacea*.**
Sabodala (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Pelomedusa subrufa olivacea*.**
Bani près de Zinzana (Mali).

espèce

Pelusios adansoni (Schweigger, 1812)

famille
Pelomedusidae

Péluse d'Adanson
Adanson's Hinged Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Lobe avant du plastron articulé et mobile. Plaques abdominales étroites, leur suture médiane au moins deux fois plus courte que la longueur de la partie mobile du plastron. Suture médiane de la paire de plaques anales environ deux fois plus courte que celle des fémorales. Plastron clair.

Dimensions

Longueur habituelle 15 à 20 cm, maximum 22 cm.

Répartition et habitat

Rivières, lacs et marais permanents ou semi-permanents en zone sahélienne et soudanienne, depuis le Sénégal jusqu'à l'Éthiopie.

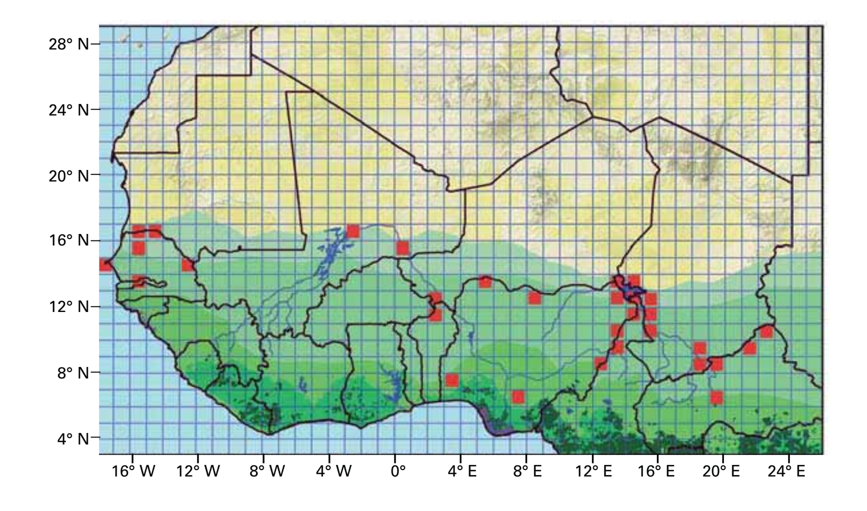
Description

Carapace couverte d'écailles. Partie antérieure du plastron articulée et mobile, protégeant la tête et le cou en cas de menace. Dossière moyennement bombée, non articulée, de forme elliptique, plus large en arrière qu'en avant. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales et douze paires de marginales. Plastron comprenant six paires de plaques et une intergulaire médiane. Suture médiane de la paire de plaques abdominales étroite, au moins deux fois plus courte que la longueur de la partie mobile du plastron. Suture médiane de la paire de plaques anales deux fois plus courte que celle des fémorales. Griffes effilées et recourbées.

La coloration de la dossière est gris-brun sombre. Le plastron est jaunâtre.

Histoire naturelle

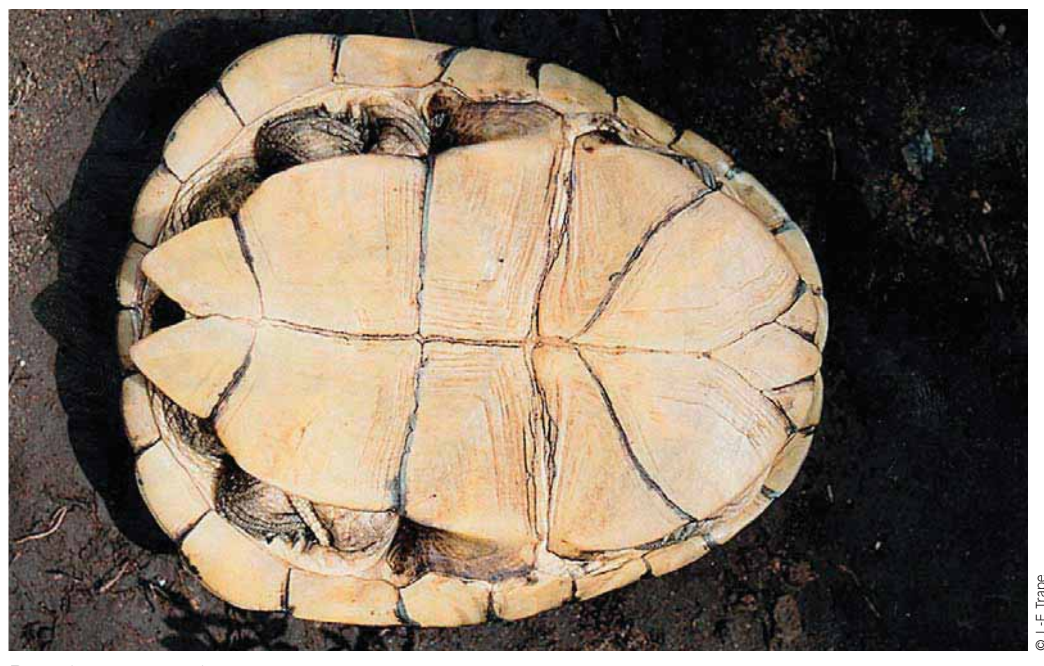
La péluse d'Adanson est associée aux fleuves, grandes rivières, lacs et autres collections d'eau permanente ou semi-permanente au Sahel et en zone de savane. En saison sèche, elle peut estiver dans la boue, mais à condition que celle-ci reste suffisamment humide. Cette espèce est surtout carnivore, se nourrissant d'invertébrés, amphibiens, poissons et charognes diverses, mais elle consomme également des végétaux. Elle pond plusieurs fois dans l'année.





© J.-F. Trape

***Pelusios adansoni*.**
Lac de Guier (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Pelusios adansoni*.**
Lac de Guier (Sénégal).

espèce

Pelusios castaneus (Schweigger, 1812)

famille
Pelomedusidae

Péluse de Schweigger
Western Hinged Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Lobe avant du plastron articulé et mobile. Une grande paire de plaques abdominales, la longueur de leur suture médiane atteignant environ les trois-quarts de la longueur de la partie mobile du plastron. Suture médiane de la paire d'anales beaucoup plus courte que celle des fémorales. Plastron en majeure partie clair.

Dimensions

Longueur habituelle 18 à 22 cm, maximum 28 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine et à l'Angola. Savane soudanienne et guinéenne. Absente en forêt dense mais présente dans les savanes côtières du golfe de Guinée. Tous types de collections d'eau permanente et semi-permanente, douce ou saumâtre.

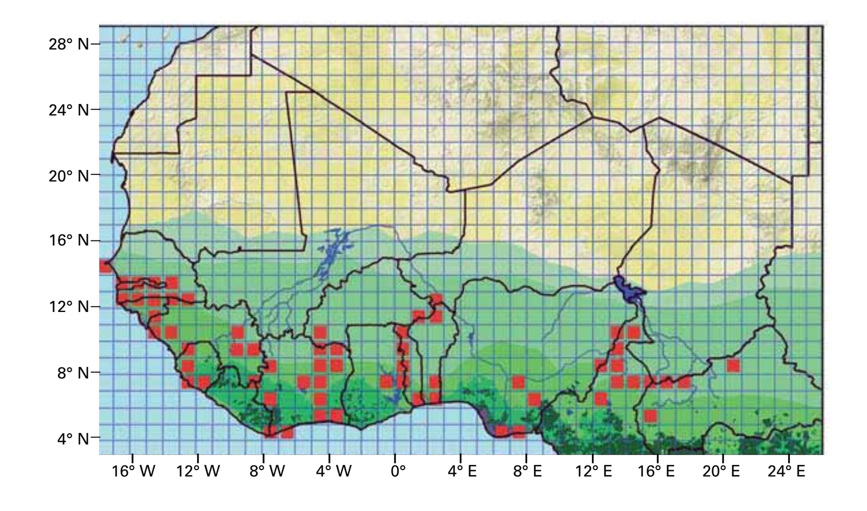
Description

Carapace couverte d'écailles. Partie antérieure du plastron articulée et mobile, protégeant la tête et le cou en cas de menace. Dossière moyennement bombée, non articulée, de forme elliptique, plus large en arrière qu'en avant. Pas de dentelure sur les marginales. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales et douze paires de marginales. Plastron comprenant six paires de plaques et une intergulaire médiane étroite. Une grande paire de plaques abdominales, la longueur de leur suture médiane atteignant environ les trois-quarts de la longueur de la partie mobile du plastron. Suture médiane de la paire de plaques anales plus courte que celle des fémorales. Griffes effilées et recourbées.

La coloration de la dossière est brun noirâtre. Le plastron est habituellement en majeure partie jaunâtre et partiellement noirâtre.

Histoire naturelle

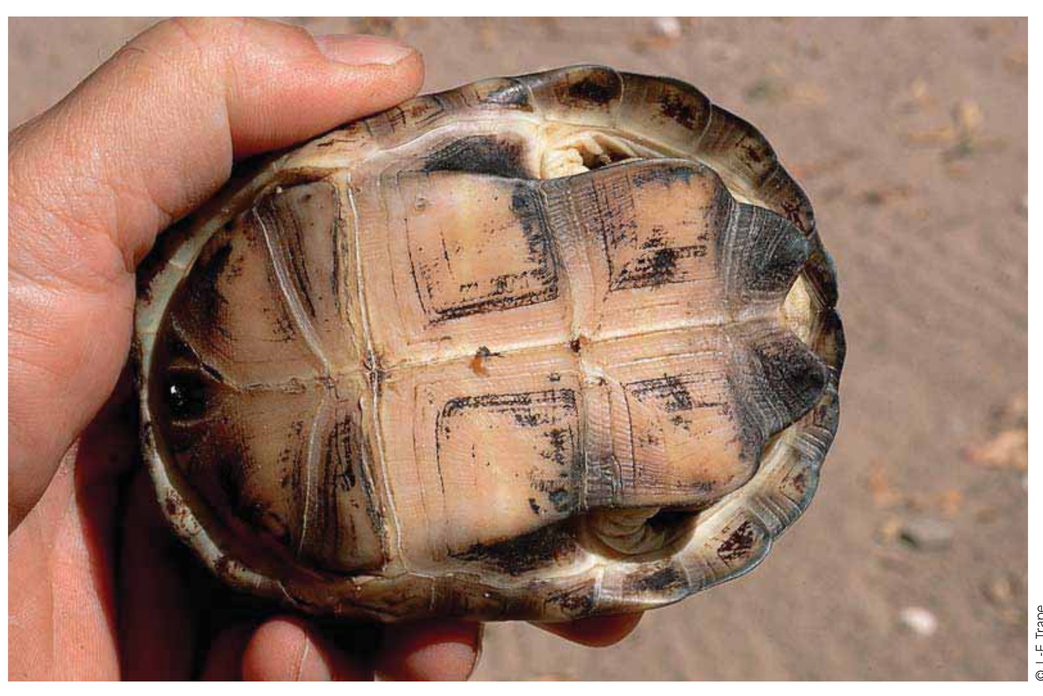
La péluse de Schweigger est une tortue souvent abondante localement, qui est associée aux milieux aquatiques peu profonds et à végétation importante. On peut parfois l'observer sur le sol se déplaçant assez loin de l'eau, cela même en saison sèche. En zone soudanienne, elle estive dans la boue humide. Omnivore, elle se nourrit d'invertébrés, d'amphibiens, de charognes et de végétaux divers.





© J.-F. Trape

***Pelusios castaneus*.**
Niokolo Koba (Sénégal).



© J.-F. Trape

Pelusios castaneus.
Djikoye (Sénégal).

espèce

Pelusios cupulatta Bour et Maran, 2003

famille
Pelomedusidae

Péluse à dos rayé
Forest Hinged Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Lobe avant du plastron articulé et mobile. Plaques abdominales grandes, la longueur de leur suture médiane approchant la longueur de la partie mobile du plastron. Bords antérieurs de la première vertébrale recourbés en pointe vers l'avant entre les premières marginales. Suture médiane des premières marginales comprise entre 3 et 5 fois la longueur de la première vertébrale. Échancrure entre les anales en angle aigu. Plastron sombre.

Dimensions

Longueur habituelle 10 à 21 cm, maximum 23 cm.

Répartition et habitat

Espèce récemment décrite du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, également connue du Liberia ainsi que du sud forestier du Ghana et du Nigeria. Cours d'eau et marais en zone de forêt guinéenne.

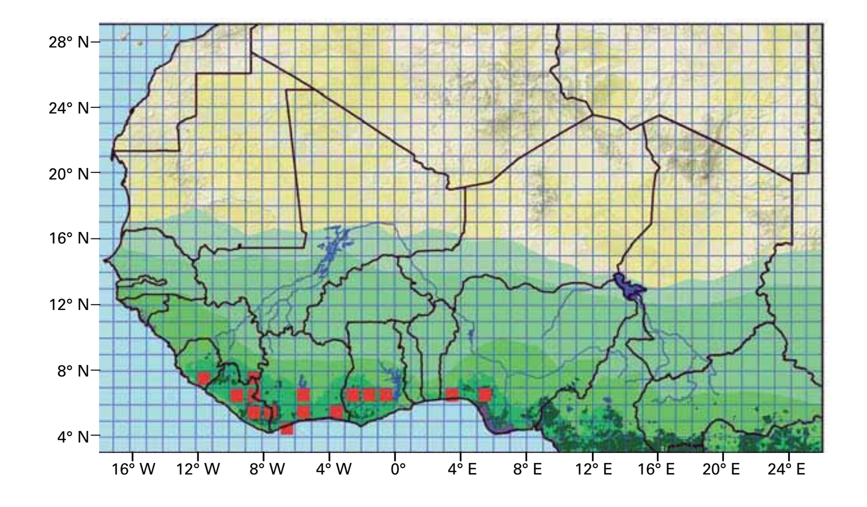
Description

Carapace couverte d'écailles. Partie antérieure du plastron articulée et mobile. Dossière aplatie, sa hauteur inférieure à la moitié de sa largeur, l'arrière des vertébrales carénées. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales et douze paires de marginales. Bords antérieurs de la première vertébrale recourbés en pointe vers l'avant et formant un angle aigu entre les premières marginales. Suture médiane des premières marginales courte, comprise entre trois et cinq fois la longueur de la première vertébrale. Plastron comprenant six paires de plaques et une intergulaire médiane. Plaques abdominales grandes, la longueur de leur suture médiane approchant la longueur du lobe antérieur mobile du plastron. Échancrure entre les deux plaques anales formant un angle aigu. Griffes effilées et recourbées.

La coloration de la dossière est brunâtre, assez claire chez les jeunes spécimens et brun noirâtre chez les adultes. Le plastron est brunâtre ou noirâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce de forêt était auparavant confondue avec *Pelusios niger*. On l'observe dans des milieux fermés : cours d'eaux tranquilles en pleine forêt, zones forestières inondées.




© J.-F. Trape

***Pelusios cupulatta*.**
Bia (Ghana).


© J.-F. Trape

***Pelusios cupulatta*.**
Bia (Ghana).

espèce
Pelusios gabonensis (Duméril, 1856)

famille
Pelomedusidae

Péluse du Gabon
Gabon Hinged Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Lobe avant du plastron articulé et mobile. Plaques abdominales étroites, leur suture médiane au moins deux fois plus courte que la longueur de la partie mobile du plastron. Suture entre les deux plaques anales à peine plus courte que celle entre les fémorales. Plastron sombre.

Dimensions

Longueur habituelle 15 à 27 cm, maximum 33 cm.

Répartition et habitat

Côte d'Ivoire et Liberia, Afrique centrale depuis le Cameroun jusqu'à l'est du Congo et à l'Angola. Cette espèce forestière semble très rare en Afrique occidentale.

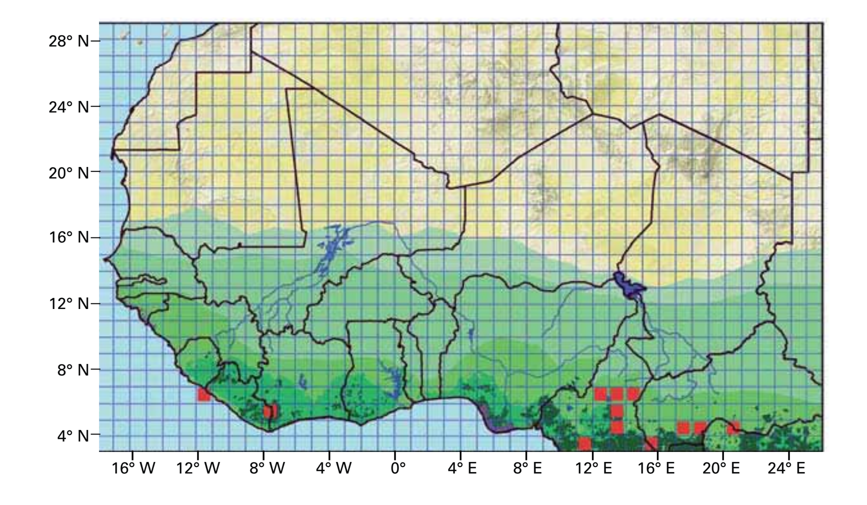
Description

Dossière et plastron de la carapace couverts d'écailles. Partie antérieure du plastron articulée et mobile. Dossière peu bombée, sa hauteur inférieure à la moitié de sa largeur, non articulée, avec une carène médiane plus ou moins marquée. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales et douze paires de marginales. Suture médiane des premières marginales comprise entre 3 et 5 fois la longueur de la première vertébrale. Plastron comprenant six paires d'écailles et une intergulaire médiane. Suture médiane de la paire d'écailles abdominales étroite, au moins deux fois plus courte que la longueur de la partie mobile du plastron. Suture entre les deux plaques anales à peine plus courte que celle entre les fémorales. Échancrure entre les deux plaques anales formant un angle obtus. Griffes effilées et recourbées.

La dossière est brun foncé, avec souvent une ligne médiane noirâtre qui souligne la carène. Le plastron est brun foncé ou noirâtre. Il existe un dessin en forme de y noir sur le front.

Histoire naturelle

La péluse du Gabon est souvent abondante en Afrique centrale, mais seuls deux spécimens d'Afrique occidentale sont connus avec certitude, l'un de la forêt de Taï (Côte d'Ivoire), l'autre du Liberia. C'est une espèce omnivore, se nourrissant de petits vertébrés et d'invertébrés ainsi que de végétaux divers.





© J.-F. Trape

***Pelusios gabonensis*. Juvénile.**
Dja (Cameroun).



© J.-F. Trape

***Pelusios gabonensis*.**
Dja (Cameroun).

espèce
Pelusios niger (Duméril et Bibron, 1835)

famille
Pelomedusidae

Péluse à bec crochu
Black Hinged Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Lobe avant du plastron articulé et mobile. Bec crochu. Plaques abdominales grandes, la longueur de leur suture médiane similaire à la longueur de la partie mobile du plastron. Longueur de la suture médiane des premières marginales comprise entre 2 et 2,5 fois la longueur de la première vertébrale. Échancrure entre les deux plaques anales formant un angle obtus. Plastron noir.

Dimensions

Longueur habituelle 15 à 30 cm, maximum 35 cm.

Répartition et habitat

Du Bénin au Gabon en zone côtière. Les mentions anciennes en Afrique occidentale à l'ouest du Bénin doivent être rapportées à *Pelusios cupulatta*, espèce récemment décrite.

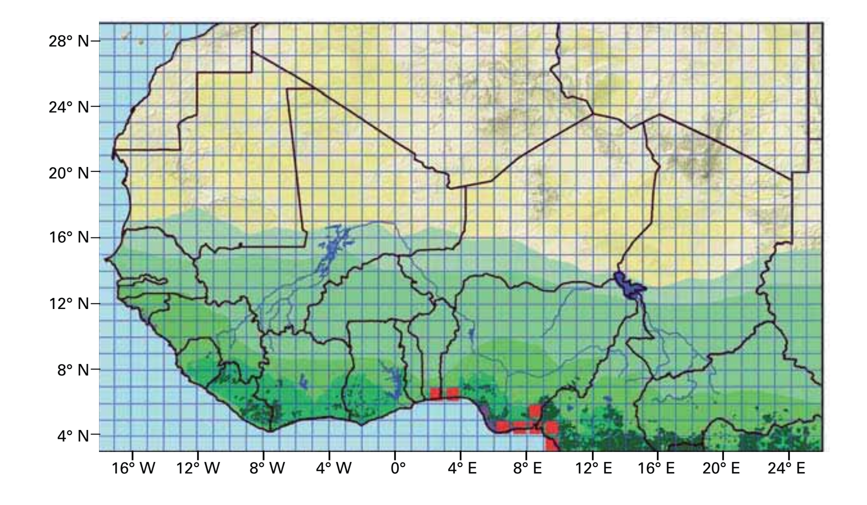
Description

Carapace couverte d'écailles. Partie antérieure du plastron articulée et mobile, protégeant la tête et le cou en cas de menace. Bec crochu. Dossière bombée, sa hauteur supérieure à la moitié de sa largeur. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales et douze paires de marginales. Bords antérieurs de la première vertébrale formant un angle obtus entre les premières marginales. Suture médiane des premières marginales longue, comprise entre 2 et 2,5 fois la longueur de la première vertébrale. Plastron comprenant six paires de plaques et une intergulaire médiane. Plaques abdominales grandes, la longueur de leur suture médiane similaire à la longueur du lobe mobile du plastron. Échancrure entre les deux plaques anales formant un angle obtus. Griffes effilées et recourbées.

La coloration de la dossière est noirâtre, sauf chez les jeunes spécimens chez qui elle est souvent brunâtre avec une ligne dorsale noire. Le plastron est noir.

Histoire naturelle

La péluse à bec crochu fréquente surtout les grandes collections d'eau calme : lagunes, lacs, rivières et marais. Elle vient souvent sur la terre ferme. C'est une espèce omnivore, se nourrissant surtout de coquillages, mollusques, poissons et végétaux aquatiques.





© J. Maran

***Pelusios niger*.**
Ouémé (Bénin).



© J. Maran

***Pelusios niger* (adulte et juvénile).**
Ouémé (Bénin).

espèce

Cyclanorbis elegans (Gray, 1869)

Tortue molle élégante
Nubian Flap-shelled Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte de cuir. Repli cutané en forme de clapet masquant la base des pattes postérieures. De zéro à quatre petites callosités dans la partie postérieure du plastron, aucune dans la partie antérieure du plastron.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 80 cm.

Répartition et habitat

Grands fleuves à fond vaseux : Volta au Ghana, Oti au Togo et Niger au Nigeria. Également dans le Chari au Tchad et le Nil au Soudan.

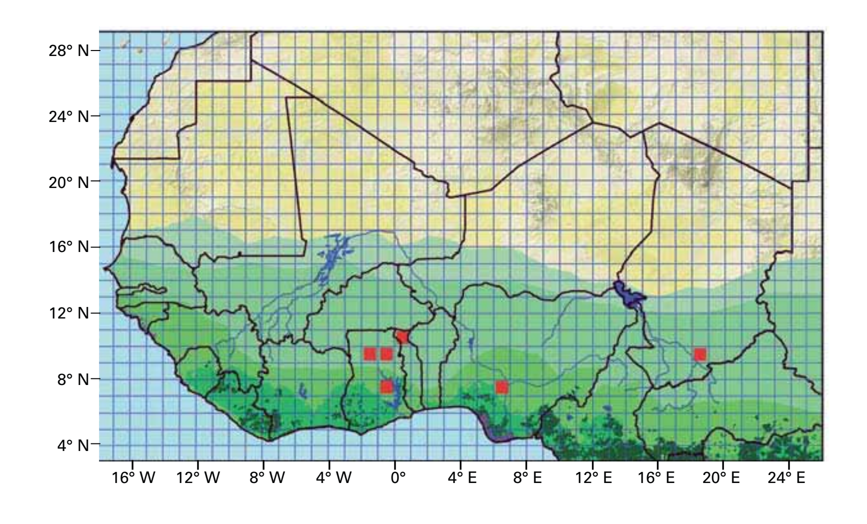
Description

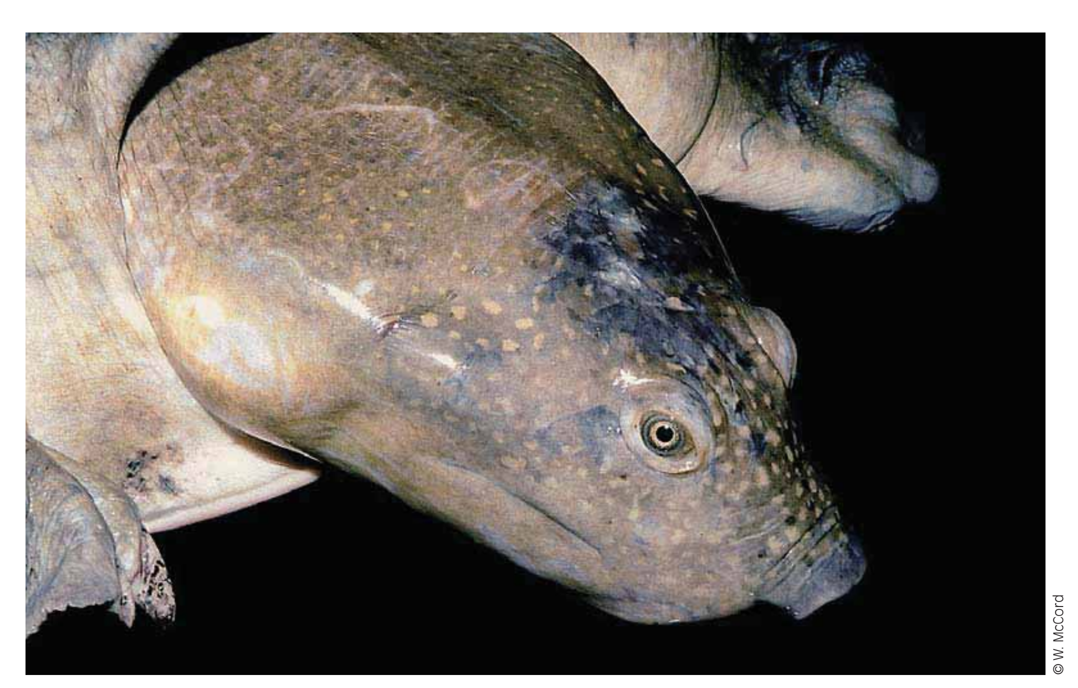
Dossière et plastron de la carapace couverts de cuir. Carapace fortement aplatie, de forme ovalaire. Narines tubulaires et saillantes, formant une sorte de petite trompe en avant du museau, ce qui permet à la tortue de respirer à la surface tout en restant presque totalement immergée. Cou très long se repliant en s sous la carapace. Surface intérieure de la symphyse de la mandibule avec une forte protubérance. Os préfrontaux ne se réunissant pas au vomer. Deux grands clapets à l'arrière du plastron masquant complètement la base des pattes postérieures. De zéro à quatre petites callosités sur la partie postérieure du plastron, aucune à l'avant du plastron. Pattes courtes, les doigts palmés en forme de rame, avec trois griffes chacune. Les pattes avant présentent cinq ou six plis cutanés bien développés.

La coloration de la dossière des juvéniles et des adultes est classiquement brun vert assez sombre avec des taches jaunâtres. Le plastron est clair.

Histoire naturelle

La tortue molle élégante présente une distribution qui demeure encore mal connue et qui semble très fragmentée. Elle est beaucoup plus rare en Afrique de l'Ouest que la tortue molle du Sénégal dont on la distingue difficilement, les différences les plus marquées portant sur des caractères internes d'anatomie de certains os du crâne. Il existe donc un doute sur l'identification de plusieurs spécimens mentionnés dans la littérature.





© W. McCord

***Cyclanorbis elegans*.**
Spécimen en captivité.



© W. McCord

***Cyclanorbis elegans*.**
Spécimen en captivité.

espèce

Cyclanorbis senegalensis
(Duméril et Bibron, 1835)

famille
Trionychidae

Tortue molle du Sénégal
Senegal Flap-shelled Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte de cuir. Repli cutané en forme de clapet masquant la base des pattes postérieures. De cinq à neuf callosités sur le plastron, dont trois à cinq à l'avant du plastron. Carapace brunâtre.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 60 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Soudan. Rivières, lacs, mares et marais permanents ou semi-permanents au Sahel et en savane soudanienne et guinéenne.

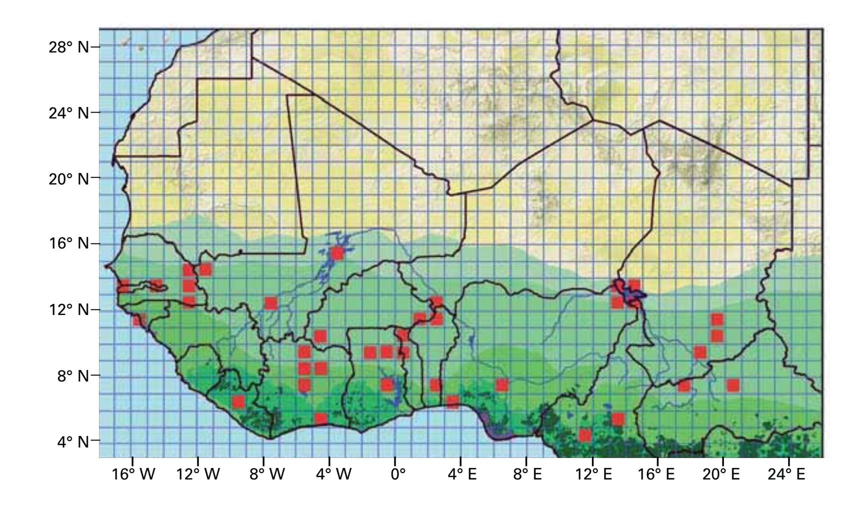
Description

Dossière et plastron de la carapace couverts de cuir. Carapace fortement aplatie, de forme ovalaire. Narines tubulaires et saillantes, formant une sorte de petite trompe en avant du museau, ce qui permet à la tortue de respirer à la surface tout en restant presque totalement immergée. Cou très long se repliant en s sous la carapace. Surface intérieure de la symphyse de la mandibule sans protubérance. Os préfrontaux ne se réunissant pas au vomer. Dossière avec des rangées de petits tubercules bien alignés chez les juvéniles, lisse chez les adultes à l'exception du bord antérieur de la dossière. Deux grands clapets à l'arrière du plastron masquant complètement la base des pattes postérieures. De cinq à neuf callosités sur le plastron, dont trois à cinq à l'avant. Pattes courtes, les doigts palmés en forme de rame, avec trois griffes chacune. Pattes avant avec quatre plis cutanés.

La coloration de la dossière des juvéniles et des adultes est plus ou moins uniformément brunâtre. Le plastron est clair.

Histoire naturelle

Cette tortue surprenante par la longueur de son cou lorsqu'il est entièrement déployé (il dépasse la moitié de la longueur de la carapace) reste encore commune dans beaucoup de régions d'Afrique occidentale, bien qu'elle soit largement consommée par les pêcheurs. En saison sèche, elle est capable d'estiver en s'enfonçant dans la boue. Carnassière, elle attaque tous types de proies passant à sa portée, mais consomme également des fruits mûrs tombés à l'eau.




© J.-F. Trape

***Cyclanorbis senegalensis*.**
Spécimen juvénile du Niokolo Koba (Sénégal).


© J.-F. Trape

***Cyclanorbis senegalensis*.**
Niger vers Say (Niger).

espèce

Trionyx triunguis (Forskål, 1775)

famille
Trionychidae

Tortue molle du Nil
Nile Soft-shelled Terrapin

Identification rapide

Carapace couverte de cuir. Face ventrale sans repli cutané en forme de clapet à l'arrière du plastron, la base des pattes postérieures toujours complètement apparente.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à 120 cm pour un poids de 60 kg.

Répartition et habitat

Très vaste répartition en Afrique et au Proche-Orient, du fleuve Sénégal au rio Cunene (Namibie), et du Shabeelle (Somalie) au delta du Nil et à la Méditerranée orientale. Grands cours d'eau, lacs, lagunes et eaux côtières aussi bien en zone de savane qu'en zone forestière.

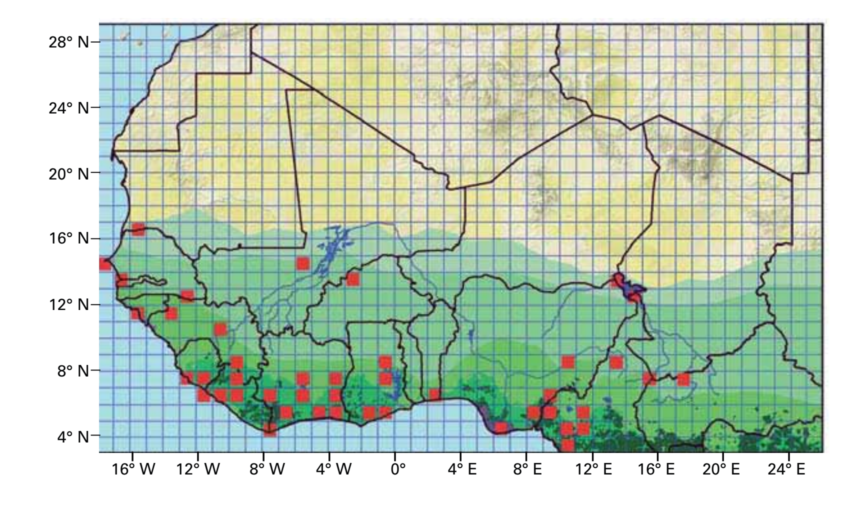
Description

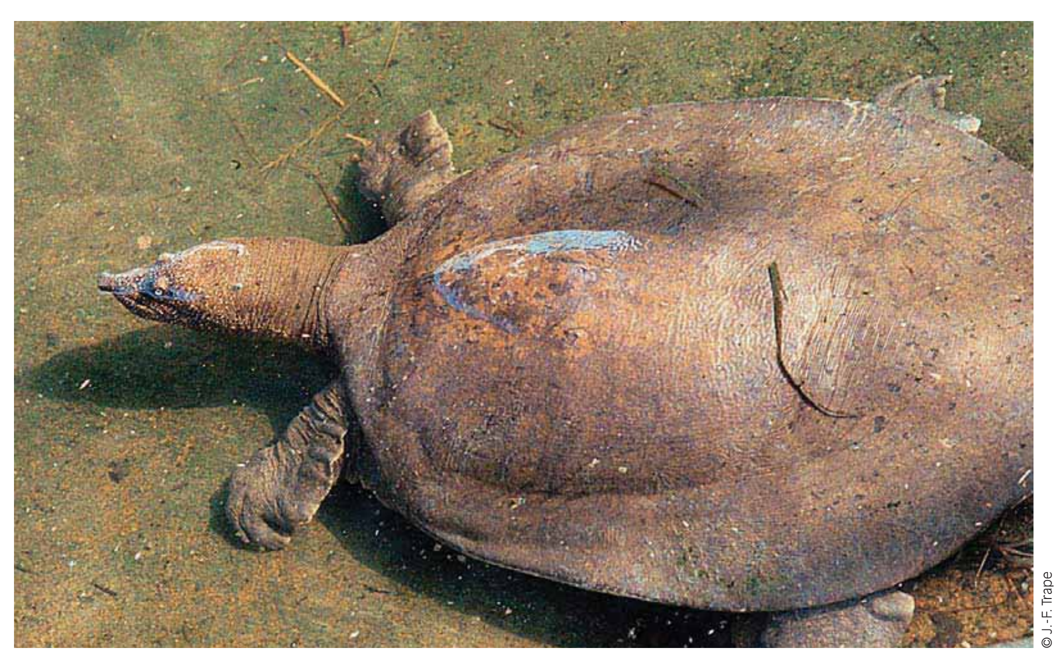
Dossière et plastron de la carapace couverts de cuir. Carapace fortement aplatie, de forme ovalaire. Narines tubulaires et saillantes, formant une sorte de petite trompe en avant du museau. Cou très long se repliant en S sous la carapace. Plastron sans clapets, la base des pattes postérieures toujours entièrement apparente. Quatre callosités bien marquées sous le plastron des adultes. Membres palmés avec trois fortes griffes.

La coloration de la dossière est olivâtre. Le plastron est clair.

Histoire naturelle

La plus grande tortue des eaux continentales africaines fréquente les fleuves et autres grands milieux aquatiques parsemés de bancs de sable où elle vient pondre. Elle s'aventure aussi fréquemment en mer loin des lagunes côtières et de l'embouchure des fleuves. Avec l'essor de la pêche, ses effectifs ont considérablement décliné dans beaucoup de régions. Cette tortue est bien connue pour son caractère irascible. Elle cherche à mordre quand elle est capturée et elle est généralement impossible à garder en captivité avec d'autres congénères. Elle se nourrit de proies diverses, en particulier de poissons qu'elle chasse à l'affût en enfouissant sa carapace dans le sable et en déployant son cou pour capturer ceux qui passent à sa portée. Certains spécimens semblent spécialisés dans la capture des mollusques à coquille.





© J.-F. Trape

***Trionyx triunguis*.**
Sanaga (Cameroun).



© J.-F. Trape

***Trionyx triunguis*.**
Spécimen en captivité (Togo).



Tortues terrestres

Famille
Testudinidae

Photo : © J.-F. Trape
Kinixys erosa.
Nzébéla (Guinée).

espèce
Centrochelys sulcata (Miller, 1779)

Tortue sillonnée
African Spurred Tortoise

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Adultes de grande taille, jusqu'à 90 cm. Dossière et plastron rigides, sans articulation. Pas de nuchale ni d'intergulaire.

Dimensions

Longueur totale jusqu'à environ 90 cm pour un poids pouvant atteindre 120 kg.

Répartition et habitat

De la Mauritanie et du Sénégal au Soudan et à l'Érythrée. Autrefois présente dans la majeure partie de la zone sahélienne et soudano-sahélienne entre les isohyètes 150 mm et 700 mm. Actuellement distribution très fragmentée, les principales populations naturelles subsistantes localisées dans le sud de la Mauritanie, dans le Ferlo au Sénégal, au Mali (entre Nara et le delta central du Niger, dans le Gourma et entre Gao et l'Azaouagh notamment), dans le sud et l'est du Niger (parc du W, massif de Termit) ainsi qu'au Tchad et dans le nord de la RCA.

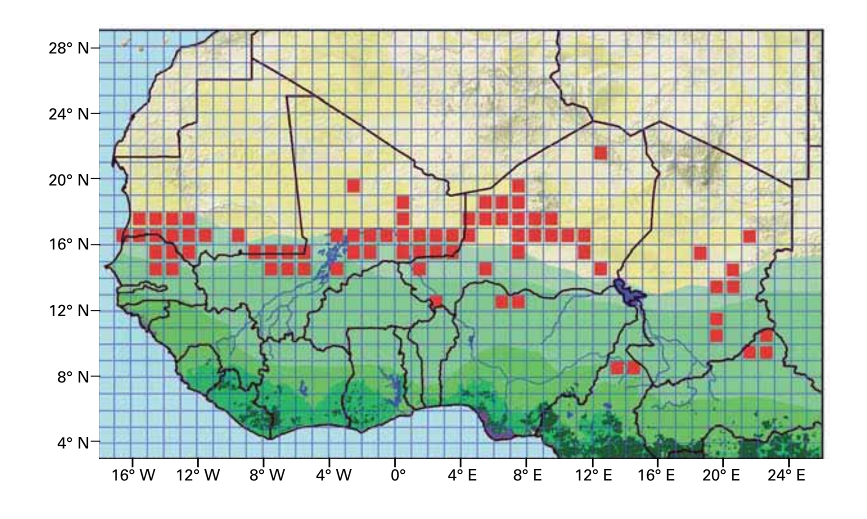
Description

Carapace couverte d'écailles. Dossière fortement bombée, sans articulation, comprenant cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales, onze paires de marginales et une supracaudale médiane. Plastron comprenant six paires de plaques, plat chez les femelles, fortement concave chez les mâles qui présentent en outre des gulaires en fourche et un bourrelet sur la paire d'anales. Pattes antérieures et postérieures avec de grands tubercules osseux pointus et de fortes griffes émoussées.

La coloration de la dossière et du plastron est presque uniformément jaunâtre, seules les limites des écailles et les stries de croissance, toujours très marquées, sont plus sombres.

Histoire naturelle

La plus grosse tortue continentale africaine, qui était encore abondante dans les années 1950, n'est commune aujourd'hui qu'en captivité où elle se reproduit facilement. En milieu naturel, elle passe la majeure partie de la saison sèche dans de profonds terriers qu'elle creuse avec ses pattes antérieures. Elle se nourrit principalement de plantes.





© J.-F. Trape

Centrochelys sulcata.
Ferlo (Sénégal).



© J.-F. Trape

Centrochelys sulcata.
Spécimens en captivité (Sénégal).

espèce

Kinixys belliana Gray, 1831

famille
Testudinidae

Cinixys de Bell
Bell's Hinged Tortoise

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Dossière articulée. Une petite écaille nuchale médiane allongée insérée entre la première paire de marginales. Rebord des marginales arrondi. Plaques gulaires triangulaires. Savane.

Dimensions

Longueur habituelle 14 à 18 cm, maximum 23 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République Centrafricaine pour la sous-espèce *K. belliana nogueyi*, du Cameroun à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique australe pour la sous-espèce nominale. Savane.

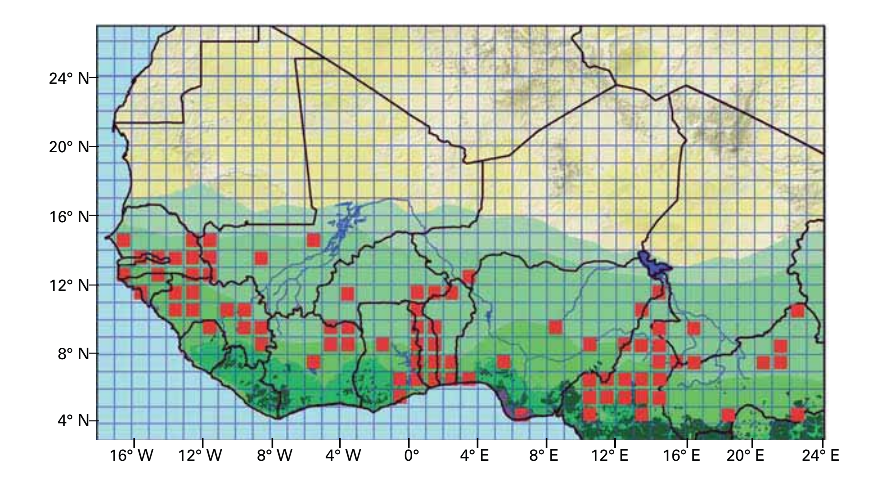
Description

Carapace couverte d'écailles, la dossière fortement bombée. Partie postérieure de la dossière mobile, l'articulation bien visible chez les adultes entre la septième et la huitième marginale. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales, une petite nuchale médiane allongée, onze paires de marginales et une anale médiane. Rebord externe des marginales arrondi. Parfois une carène au niveau du tiers inférieur des marginales latérales. Plastron rigide, sans lobe mobile, comprenant six paires de plaques. Les deux plaques gulaires chacune en forme de triangle, dont seul le bord antérieur est libre, et formant ensemble un triangle à un seul bord libre. Quatre griffes à chacune des pattes chez *K. b. nogueyi*, cinq griffes aux pattes avant chez *K. b. belliana*.

La coloration de la dossière est variable : parfois presque uniformément beige, souvent avec des dessins concentriques très contrastés, dont la teinte depuis le centre jusqu'au bord des écailles est successivement brun foncé, brun clair, noirâtre puis jaunâtre.

Histoire naturelle

Très commune en savane, cette tortue se nourrit de plantes, fruits, champignons et invertébrés. Pendant la saison sèche, elle est peu active et s'enterre dans un endroit abrité. Le statut de *K. belliana nogueyi* (sous-espèce ou espèce distincte) reste encore incertain bien que ces deux taxons soient sympatriques dans la plupart des régions du Cameroun et de la République centrafricaine.





© J.-F. Trape

***Kinixys belliana nogueyi*.**
Bandafassi (Sénégal).



© J.-F. Trape

***Kinixys belliana nogueyi*.**
Sabodala (Sénégal).

espèce

Kinixys erosa (Schweigger, 1812)

famille
Testudinidae

Cinixys rongée
Forest Hinged Tortoise

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Dossière articulée. Pas d'écaille nuchale. Rebord des marginales relevé et pointu. Forêt.

Dimensions

Longueur habituelle 16 à 32 cm, maximum 40 cm.

Répartition et habitat

Autrefois en Gambie, actuellement de la Casamance à l'Angola et à l'Ouganda. Forêt dense et forêt claire guinéenne.

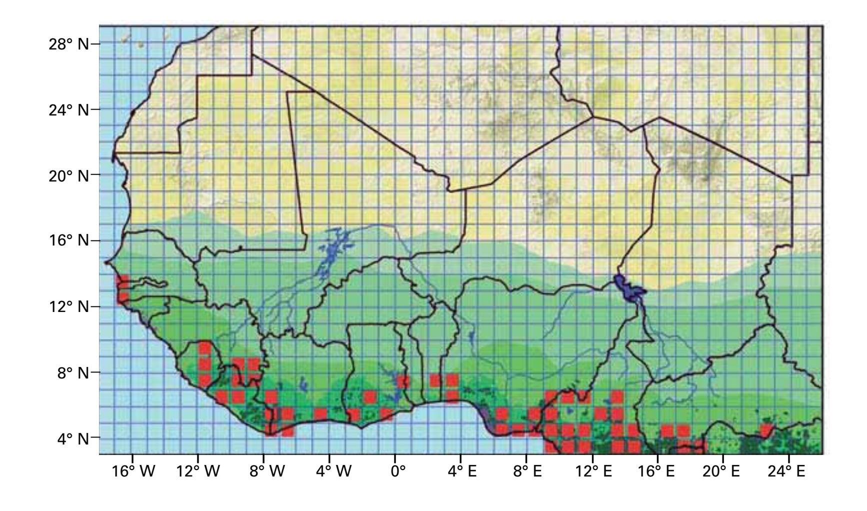
Description

Carapace couverte d'écailles, la dossière modérément bombée. Partie postérieure de la dossière mobile, l'articulation bien visible chez les adultes entre la septième et la huitième marginale. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales, onze paires de marginales et une anale médiane. Rebord externe des marginales antérieures et postérieures relevé et pointu, donnant un aspect dentelé très marqué chez les juvéniles. Présence d'une forte carène pointue au niveau du tiers inférieur des marginales latérales. Plastron rigide, sans lobe mobile, comprenant six paires de plaques. Deux gulaires quadrangulaires dépassant nettement en avant le niveau du bord antérieur de la dossière et faisant saillie en avant du plastron sur plus de la moitié de leur longueur. Cinq griffes aux pattes avant et quatre aux pattes arrière.

La coloration de la dossière est brun foncé avec souvent une bande jaunâtre le long de la partie inférieure des costales et des taches de même couleur sur une partie des marginales. Le plastron est jaunâtre avec des tâches brun foncé plus ou moins grandes sur les plaques.

Histoire naturelle

La cinixys rongée est la plus grande des tortues terrestres des forêts africaines. Surtout active la nuit ou après de fortes pluies, elle s'abrite sous les bois morts et autres débris végétaux, dans les cavités du sol et dans la litière. Elle se nourrit de plantes, de fruits tombés au sol, de champignons, et d'invertébrés divers. Systématiquement ramassée pour être consommée, ses populations diminuent beaucoup.





© J.-F. Trape

***Kinixys erosa*.**
Nzébéla (Guinée).



© J.-F. Trape

***Kinixys erosa*.**
Juvénile de Bopolu (Liberia).

espèce

Kinixys homeana Gray, 1831

famille
Testudinidae

Cinixys de Home Home's
Hinged Tortoise

Identification rapide

Carapace couverte d'écailles. Dossière articulée. Une petite écaille nuchale médiane allongée insérée entre la première paire de marginales. Rebord des marginales pointu. Plaques gulaires quadrangulaires. Forêt.

Dimensions

Longueur habituelle 14 à 18 cm, maximum 22 cm.

Répartition et habitat

Du Liberia à la Guinée équatoriale. Forêt dense, forêts secondaires, plantations et autres milieux humides en bordure du golfe de Guinée.

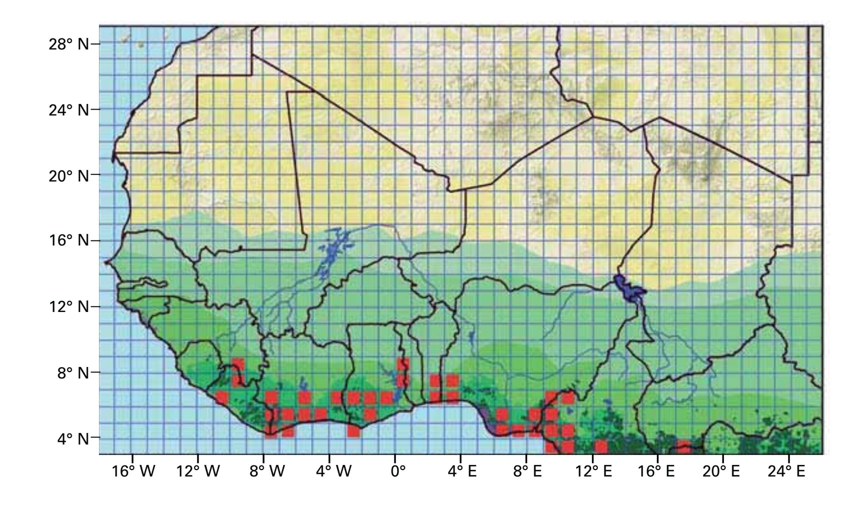
Description

Carapace couverte d'écailles, la dossière fortement bombée. Partie postérieure de la dossière mobile, l'articulation bien visible chez les adultes entre la septième et la huitième marginale. Cinq écailles vertébrales, quatre paires de costales, une petite nuchale médiane allongée, onze paires de marginales et une anale médiane. Rebord externe des marginales antérieures et postérieures pointu, donnant un aspect dentelé. Présence d'une forte carène au niveau du tiers inférieur des marginales latérales. Cinquième vertébrale presque verticale, avec une large carène formant un angle très saillant en haut. Plastron rigide, sans lobe mobile, comprenant six paires de plaques. Une paire de plaques gulaires quadrangulaires, chacune avec deux bords libres à l'avant et faisant saillie en avant du plastron sur près de la moitié de leur longueur. Cinq griffes aux pattes avant et quatre aux pattes arrière.

La coloration de la dossière est brun plus ou moins foncé avec des taches jaunes irrégulières. Le plastron est jaunâtre avec le centre des plaques plus sombre ou noirâtre.

Histoire naturelle

Cette petite tortue de forêt, bien qu'ayant une distribution plus réduite que *Kinixys erosa*, semble mieux résister à la déforestation, peut-être en étant moins systématiquement consommée du fait de sa petite taille. Elle a un régime omnivore et apprécie tout particulièrement les champignons.





© J.-F. Trape

***Kinixys homeana*.**
Environs d'Axim (Ghana).



© J.-F. Trape

***Kinixys homeana*.**
Environs d'Axim (Ghana).

Bibliographie

Abercrombie C. L., 1978 – Notes on West African crocodiles (Reptilia: Crocodilia). *Journal of Herpetology,* 12 : 260-262.

Akani G. C., Angelici F. M., Politano E., 1998 – Bushmen and herpetofauna. Notes on amphibians and reptiles traded in bush-meat markets of local people in the Niger Delta (Port Harcourt, Rivers State, Nigeria). *AnthropoZoologica*, 27 : 21-26.

Akani G. C., Luiselli L., 2000 – Some observations on diurnal activity patterns, habitat, and natural history of *Mabuya affinis* (Scincidae) in the Niger Delta, Nigeria. *Herpetological Bulletin*, 73 : 2-7.

Akani G. C., Luiselli L., 2001 – A survey of the cultural attitude of people towards reptiles in the Niger delta, Nigeria. Implications for conservation. *Herpetological Bulletin*, 75 : 19-24.

Akani G. C., Luiselli L., Angelici F. M., Politano E., 1998 – Preliminary data on distribution, habitat and status of crocodiles (*Crocodylus niloticus*, *Crocodylus cataphractus* and *Osteolaemus tetraspis*) in the Eastern Niger Delta (Nigeria). *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 87-88 : 35-43.

Akani G. C., Luiselli L., Ogbeibu A. E., Uwaegbu M., Ebere N., 2009 – Activity patterns and habitat selection in a population of the African fire skink (*Lygosoma fernandi*) from the Niger Delta, Nigeria. *Herpetological Journal*, 19 : 207-211.

Akani G. C., Luiselli L., Politano E., 1999 – Ecological and conservation considerations on the reptile fauna of the Eastern Niger Delta (Nigeria). *Herpetozoa,* 11 : 141-153.

Akani G. C., Ogbalu O. K., Luiselli L., 2001 – Life-history and ecological distribution of chameleons (Reptilia: Chamaeleonidae) from the rain forests of Nigeria: conservation implications. *Animal Biodiversity and Conservation*, 24 : 1-15.

Amiteye T. B., 2002 – *Distribution and ecology of nesting sea turtles in Ghana*. Thesis Dpt. Oceano. Fish., Univ. Ghana. 116 p.

Andersson L. G., 1935 – Reptiles and batrachians from the Central Sahara. *Göteborg Kungliga Vetenskaps och Vitterhets-Samhälles Handlingar*, série B, 4, 10 : 1-19.

Andersson L. G., 1937 – Reptiles and Batrachians collected in the Gambia by Gustav Svensson and Birger Rudebeck (Swedish Expedition 1931). *Arkiv för Zoologi*, band 29 A, 16 : 1-28.

Andreone F., 2000 – Herpetological observations on Cape Verde: a tribute to the Italian naturalist Leonardo Fea, with complementary notes on *Macroscincus coctei* (Duméril & Bibron, 1839). *Herpetozoa*, 13: 15-26.

Angel F., 1922 – Sur une collection de reptiles et de batraciens, recueillis au Soudan français par la mission du Dr Millet Horsin. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 28 : 39-41.

Angel F., 1923 – Reptiles du Sahara, rapportés par la mission du colonel Hovart. Description d'un ophidien nouveau du genre *Rhamphiophis*. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 29 : 205-208.

Angel F., 1933 – Sur quelques reptiles et batraciens du nord du Soudan français. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, série 2, 5 : 68-69.

Angel F., 1936 – Description d'une espèce nouvelle du genre *Philochortus* provenant des confins saharo-soudanais et tableau synoptique des espèces du genre. *Bulletin de la Société zoologique de France*, 61 : 100-105.

Angel F., 1936 – Sur quelques formes nouvelles de reptiles et de batraciens du Sahara central. *Bulletin de la Société zoologique de France*, 61 : 273-277.

Angel F., 1938 – Liste des reptiles de Mauritanie recueillis par la mission d'études de la biologie des Acridiens en 1936 et 1937. Description d'une sous-espèce nouvelle d'*Eryx muelleri*. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, série 2, 10 : 485-487.

ANGEL F., 1939 – Deuxième liste des reptiles du Rio de Oro et de Mauritanie recueillis par la mission d'études de la biologie des Acridiens (1937-1938). *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, série 2, 11: 49-50.

ANGEL F., 1943 – Sur deux lézards nouveaux, de la Haute-Guinée française, appartenant aux familles des Amphisbénidés et des Gekkonidés (matériaux de la mission Lamotte au mont Nimba, en 1942). *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, série 2, 15 : 163-166.

ANGEL F., 1944 – Contribution à l'étude de la faune herpétologique du Sahara central. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, série 2, 16 : 418-419.

ANGEL F., 1944 – Un lézard nouveau du mont Nimba (Haute-Guinée française) appartenant au genre *Lygosoma* (matériaux de la mission Lamotte au mont Nimba en 1942). *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle,* 16 : 293-294.

ANGEL F., 1950 – « Lézards. » *In* Monod T. (éd.) : *Contribution à l'étude de l'Aïr (mission L. Chopart et A. Villiers)*. Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, n° 10 : 331-336.

ANGEL F., LHOTE H., 1938 – Reptiles et amphibiens du Sahara central et du Soudan. *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, 21 : 345-384.

ANGELICI F. M., LUISELLI L., 1999 – Aspects of the ecology of *Varanus niloticus* (Reptilia: Varanidae) in southeastern Nigeria and their contribution to the knowledge of the evolutionary history of *Varanus niloticus* species complex. *Revue d'écologie (La Terre et la Vie)*, 54 : 29-42.

ANTONINI O., GRENOT C., 2003 – Maintien et reproduction de plusieurs espèces de lézards « fouette-queues » du genre *Uromastyx* Merrem (1820). *Situla*, 7 : 12-36.

ARNOLD E. N., 1989 – Systematics and adaptive radiation of Equatorial African Lizards assigned to the genera *Adolfus, Bedriagaia*, *Gastropholis, Holaspis* and *Lacerta* (Reptilia: Lacertidae). *Journal of Natural History,* 23 : 525-555.

ARNOLD E. N., LEVITON A. E., 1977 – A revision of the lizard genus *Scincus* (Reptilia: Scincidae). *Bulletin of the British Museum, Zoology* 31 : 187-248.

ARVY C., DIA A. T., COLAS F., FRETEY J., 2000 – Records of *Caretta caretta* in Mauritania. *Marine Turtle Newsletter*, 88 : 8.

ARVY C., MAIGRET J., TIJANE D. A., COLAS F., 1996 – Observation de carapaces de tortues marines dans les villages côtiers de la grande plage mauritanienne (cap Timirist, frontière sénégalaise). *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 79 : 5-13.

ARVY C., MAIGRET J., TIJANE D. A., COLAS F., 1997 – Observations sur la répartition et les dimensions de *Geochelone sulcata* (Cryptodira: Testudinidae) en Mauritanie occidentale. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 81 : 11-20.

ARVY C., TIJANE D. A., 1997 – « Données sur les tortues marines et sur la tortue terrestre du littoral mauritanien. » *In* Colas (éd.) : *Environnement et littoral mauritanien,* Actes du colloque, Montpellier, Cirad : 101-104.

ATTUM O., COVELL C., EASON P., 2004 – The comparative diet of three Saharan sand dune skinks. *African Journal of Herpetology*, 53 : 91-94.

AYMERICH M., TARRIER M., 2008 – *Un désert plein de vie. Carnets de voyages naturalistes au Maroc saharien.* Casablanca, La Croisée des Chemins, 261 p.

BAHA EL DIN S. M., 1995 – On the discovery of *Mesalina pasteuri* (Bons, 1960) in the Egyptian Western Desert. *British Herpetological Society Bulletin*, 52 : 30-32.

BAHA EL DIN S. M., 1999 – On the specific status of *Ptyodactylus ragazzii* Anderson, 1898 and its occurrence in Egypt. *Herpetozoa*, 12: 39-43.

BAHA EL DIN S. M., 2001 – A synopsis of African and South Arabian geckos of the genus *Tropiocolotes* (Reptilia: Gekkonidae), with a description of a new species from Egypt. *Zoology in the Middle East*, 22: 45-56.

BAHA EL DIN S. M., 2006 – *A guide to the reptiles and amphibians of Egypt*. Cairo-New York, The American University in Cairo Press, 359 p.

BARBAULT R., 1967 – Recherches écologiques dans la savane de Lamto (Côte d'Ivoire) : le cycle annuel de la biomasse des amphibiens et des lézards. *La Terre et la Vie*, 21 : 297-318.

BARBAULT R., 1971 – Recherches écologiques dans la savane de Lamto (Côte d'Ivoire) : production annuelle des populations naturelles du lézard *Mabuya buettneri* (Matschie). *La Terre et la Vie*, 25 : 203-217.

BARBAULT R., 1974 – Dynamique des populations naturelles du lézard *Panaspis nimbaensis* dans les savanes de Lamto (Côte d'Ivoire). *Bulletin de la Société zoologique de France*, 99 : 345-361.

BARBAULT R., 1974 – Observations écologiques dans la savane de Lamto (Côte-d'Ivoire) : structure de l'herpétocénose. *Bulletin d'Écologie*, 5: 7-28.

BARBAULT R., 1974 – Structure et dynamique des populations naturelles du lézard *Mabuya buettneri* dans la savane de Lamto (Côte d'Ivoire). *Bulletin d'Écologie*, 5 : 105-121.

BARBAULT R., 1974 – Écologie comparée des lézards *Mabuya blandingi* (Hallowell) et *Panaspis kitsoni* (Boulenger) dans les forêts de Lamto (Côte d'Ivoire). *La Terre et la Vie*, 28 : 272-295.

BARBAULT R., 1974 – Structure et dynamique d'un peuplement de lézards : les Scincidés de la savane de Lamto (Côte d'Ivoire). *La Terre et la Vie*, 28 : 352-428.

BARBAULT R., 1975 – Les peuplements de lézards des savanes de Lamto (Côte d'Ivoire). *Annales de l'université d'Abidjan*, série E, 8 : 149-214.

BARBAULT R., 1975 – Place des lézards dans la biocénose de Lamto : relations trophiques, production et consommation des populations naturelles. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, série A, 38 : 467-514.

BARBAULT R., 1976 – Population dynamics and reproductive patterns of three African skinks. *Copeia*, 3 : 483-110.

BARBAULT R., 1976 – Contribution à la théorie des stratégies démographiques : recherches sur leur déterminisme écologique chez les lézards. *Bulletin de la Société zoologique de France*, 101 : 671-691.

BARBAULT R., 1976 – Notes sur la composition et la diversité spécifiques d'une herpétocénose tropicale (Bouaké, Côte d'lvoire). *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, série A, 38 : 455-456.

BARBAULT R., 1977 – Structure et dynamique d'une herpetocénose de savane (Lamto, Côte-d'Ivoire). *Géo-Eco-Trop*, 4 : 309-334.

BARBAULT R., 1981 – « Reptiles ». *In* Durand J.-R., Lévèque C. (éd.) : *Flore et faune aquatiques de l'Afrique sahélo-soudanienne*, Tome II, Paris, Orstom, Documentations techniques : 817-826.

BARBOSA C., BRODERICK A. C., CATRY P., 1998 – Marine turtles in the Orango National Park (Bijagós Archipelago). *Marine Turtle Newsletter*, 81 : 6-7.

BARBOUR T., LOVERIDGE A., 1930 – "Reptiles and amphibians from Liberia." *In* Strong R. (ed.) : *The African Republic of Liberia and the Belgian Congo*, Volume II, Cambridge, Harvard University Press, 769-786.

BAREJ M.-F., INEICH I., GVOŽDÍK V., LHERMITTE-VALLARINO N., GONWOUO N. L., LEBRETON M., BOTT U., SCHMITZ A., 2010 – Insights into chameleons of the genus *Trioceros* (Squamata: Chamaeleonidae) in Cameroon, with the resurrection of *Chamaeleon serratus* Mertens, 1922. *Bonn Zoological Bulletin*, 57 : 211-229.

BARNETT L. K., EMMS C., JALLOW A., CHAM A. M., MORTIMER J. A., 2004 – The distribution and conservation of marine turtles in The Gambia. *Oryx*, 38 : 203-208.

BARNETT L. K., EMMS C., SANTONI C., 2001 – The herpetofauna of Abuko Nature Reserve, The Gambia. *Herpetological Bulletin*, 77 : 5-14.

BARTS M., WILMS T., 2003 – Die Agamen der Welt. *Draco*, 4 : 4-23.

BAUER A. M., CHIRIO L., INEICH I., LEBRETON M., 2006 – Newspecies of *Cnemaspis* (Squamata: Gekkonidae) from Northern Cameroon, a neglected biodiversity hotspot. *Journal of Herpetology,* 40 : 510-519.

BAUER A. M., GÜNTHER R., 1991 – An annotated type catalogue of the Geckos (Reptilia: Gekkonidae) in the Zoological Museum, Berlin. *Mitteilungen aus den Zoologischen Museum in Berlin,* 67 : 279-310.

BAUER A. M., GÜNTHER R., 1995 – An annotated type catalogue of the Lacertids (Reptilia: Lacertidae) in the Zoological Museum, Berlin. *Mitteilungen aus den Zoologischen Museum in Berlin,* 71 : 37-62.

BAUER A., PARHAM J. F., BROWN R., STUART B. L., GRISMER L., PAPENFUSS T. J., BÖHME W., SAVAGE J. M., CARRANZA S., GRISMER J. L., WAGNER P., SCHMITZ A., ANAJEVA N. B., INGER R. G., 2011 – Availability of new Bayesian-delimited gecko names and the importance of character-based species descriptions. *Proceedings of the Royal Society of London,* Series B, 278 : 490-492.

BAUER A. M., PAUWELS O. S. G., 2002 – A new forest-dwelling *Hemidactylus* (Squamata: Gekkonidae) from Gabon, West Africa. *African Journal of Herpetology*, 51 : 1-8.

BAUER A. M., TCHIBOZO S., PAUWELS O. S. G., LENGLET G., 2006 – A review of the gekkotan lizards of Benin, with the description of a new species of *Hemidactylus* (Squamata: Gekkonidae). *Zootaxa,* 1242: 1-20.

BAUER A. M., VINDUM J. V., DREWES R. C., 1992 – A summary of African holdings and African research of the Department of Herpetology, Californian Academy of Sciences. *Journal of the Herpetological Association of Africa,* 41 : 10-13.

BAYLESS M. K., 1994 – Zur Fortpflanzungsbiologie des Steppenwarans (*Varanus exanthematicus*). *Salamandra,* 30 : 109-118.

BAYLESS M. K., 2002 – Monitor lizards : a pan-African check-list of their zoogeography (Sauria: Varanidae: *Polydaedalus*). *Journal of Biogeography*, 29 : 1643-1701.

BAYLESS M. K., AKANI G. C., LUISELLI L., 2003 – Daudin's Monitor (*Varanus ornatus*, Daudin 1803) and its association with Ubani (Bonny Island), Southern Nigeria. *Herpetological Bulletin,* 83 : 2-6.

BAYLESS M. K., LUISELLI L., 2000 – The ecological distribution of monitor lizards (Reptilia: Varanidae) in Nigeria. *Misce-lània Zoologica*, 23 : 1-8.

BEHRA O., 1994 – Togo. *Crocodile Specialist Group Newsletter*, 12 : 17.

BEHRA O., 1994 – Crocodiles on the desert's doorstep. *Crocodile Specialist Group Newsletter*, 13 : 4-5.

BEIER U., 1974 – Observations on the Rainbow Lizard. *The Nigerian Field*, 39 : 137-140.

BENNETT D., 2000 – Preliminary data on the diet of juvenile *Varanus exanthematicus* (Sauria: Varanidae) in the coastal plain of Ghana. *Herpetological Journal,* 10 : 75-76.

BENNETT D., 2002 – Diet of juvenile *Varanus niloticus* (Sauria: Varanidae) on the Black Volta river in Ghana. *Journal of Herpetology,* 36 : 116-117.

BLACKWELL K., 1967 – A preliminary survey of the reptiles of the Ibadan area. *British Journal of Herpetology*, 3 : 307-311.

BLANC C. P., 1979 – Notes on reptiles of Tunisia. VI. Morphological and ecological differences between the members of the genera *Tropiocolotes* Peters, 1880 and *Stenodactylus* Fitzinger, 1826. *Archives de l'Institut Pasteur de Tunis,* 56 : 67-80.

BLANDFORD M. J., 1993 – *A checklist and key to the skinks of Central Africa*. London, Blandlord Publishing, 190 p.

BOCAGE J. V. BARBOZA DU, 1866 – Lista dos reptis das possessoes portuguezas d'Africa occidental que existem no Museu Lisboa. Academia Real das Sciencias de Lisboa, *Jornal de Sciencias Mathematicas, Physicas e Naturaes,* 1 : 37-56.

BOCAGE J. V. BARBOZA DU, 1866 – Reptiles nouveaux ou peu connus recueillis dans les possessions portugaises de l'Afrique occidentale, qui se trouvent au muséum de Lisbonne. Academia Real das Sciencias de Lisboa, *Jornal de Sciencias Mathematicas, Physicas e Naturaes,* 1 : 57-78.

BOCAGE J. V. BARBOZA DU 1872 – Diagnoses de quelques espèces nouvelles de reptiles d'Afrique occidentale. Academia Real das Sciencias de Lisboa, *Jornal de Sciencias Mathematicas, Physicas e Naturaes*, 4 : 72-82.

BOCAGE J. V. BARBOZA DU, 1873 – Mélanges erpétologiques. II. Sur quelques reptiles et batraciens nouveaux, rares ou peu connus d'Afrique occidentale. *Jornal de Sciências Mathematicas, Physicas e Naturaes*, 4 : 209-227.

BOCAGE J. V. BARBOZA DU, 1896 – Reptis d'algunas possessoes portuguesas d'Africa que existen uo Museu de Lisboa. *Jornal de Sciências Mathematicas, Physicas e Naturaes*, série 2, 4 : 65-104.

BOESL M. A., 1995 – *Zur Herpetofauna einer westafrikanischen lnselgruppe (Bijagós-Archipel, Guinea-Bissau): Taxonomie, Zoogeographie und Ethoökologie*. Thèse, Univ. de Bonn, 221 p.

BOETTGER O., 1887 – Herpetologische Notizen. II. Verzeichnis von Reptilien aus Accra an der Goldküste. *Bericht über die Senckenbergische Naturforschende Gesellschaft* : 55-64.

BOETTGER O., 1893 – *Katalog der Reptilien. 1. Teil, Rhynchocephalen, Schildkroten, Krokodile, Eidechsen, Chamaleons.* Frankfurt-am-Main, Museum der Senckenbergischen Naturforschenden Gesellschaft, 140 p.

BOETTGER O., 1898 – *Katalog der Reptilien. 11. Schlangen.* Frankfurt-am-Main, Museum der Senckenbergischen Naturforschenden Gesellschaft, 160 p.

BÖHME W., 1975 – A montane chameleon new to Nigeria. *The Nigerian Field,* 40 : 125-139.

BÖHME W., 1975 – Zur Herpetofaunistik Kameruns, mit Beschreibung eines neuen Scinciden. *Bonner Zoologische Beiträge,* 26 : 2-48.

BÖHME W., 1978 – Zur Herpetofaunistik des Senegal. *Bonner Zoologische Beiträge,* 29 : 360-417.

BÖHME W., 1985 – " Zoogeographical patterns of the lizard fauna of the African subsaharan savanna belt, with preliminary description of a new chameleon." *In* Schuchmann K. L. (ed.) : Proceedings of the International Symposium on *African Vertebrates, Systematics, Phylogeny and Evolutionary Ecology*, Bonn, Museum A. Koenig, 4 : 471-478.

BÖHME W., 1994 – Frösche und Skinke aus dem Regenwaldgebiet Südost-Guineas, Westafrika II. Ranidae, Hyperoliidae, Scincidae ; faunistisch-ökologische Bewertung. *Herpetofauna*, 16 : 6-16.

BÖHME W., 2000 – Die Wechselvolle Geschichte der Sahara : Untersuchung von Reptilienzönosen entlang eines westsaharischen Transektes, mit einem überraschenden Fund im Südosten Mauritaniens. *Tier und Museum*, 7 : 11-21.

BÖHME W., FISCHER E., 2000 – Ein Bodenchamäeleon (*Rhampholeon spectrum*) mit Pflanzenbewuchs : zweiter Nachweis von Moosen auf einem lebenden Wirbeltier. *Herpetofauna*, 22: 5-10.

BÖHME W., KLAVER C. J. J., 1981 – Zur innerartlichen Gliederung und zur Artgeschichte von *Chamaeleo quadricornis* Tornier, 1899 (Sauria: Chamaeleonidae). *Amphibia-Reptilia,* 1 : 313-328.

BÖHME W., MENIG H., RÖDEL M.-O., 1996 – News records of amphibians and reptiles from Burkina Faso and Mali. *British Herpetological Society Bulletin*, 56 : 7-26.

BÖHME W., NIKOLAUS G., 1989 – Herpetological specimens from the Gotel Mountains and Mambilla Plateau, Nigeria. *Tauraco Research Report*, 1 : 28-30.

BÖHME W., SCHMITZ A., 1996 – A new Lygosomine skink (Lacertilia: Scincidae: *Panaspis*) from Cameroon. *Revue suisse de Zoologie*, 103 : 767-774.

BÖHME W., RÖDEL M.-O., BREDE C., WAGNER P., 2011 – The reptiles (Testudines: Sqamata: Crocodylia) of the forested southeast of the Republic of Guinea (Guinée forestière), with a country-wide checklist. *Bonn Zoological Bulletin*, 60 : 35-61.

BÖHME W., SCHMITZ A., ZIEGLER T., 2000 – A review of the West African skink genus *Cophoscincopus* Mertens (Reptilia: Scincidae: Lygosominae) : resurrection of *C. simulans* (Vaillant, 1884) and description of a new species. *Revue suisse de Zoologie,* 107 : 777-791.

BÖHME W., WILMS T., NICKEL H., MERZ M., 2001 – Bericht über eine herpetologische Forschungsreise in die westliche Sahara und ihre Randgebiete. *Zeitschrift des Kölner Zoo*, 44 : 117-131.

BÖHME W., ZIEGLER. T., 1997 – A taxonomic review of the *Varanus* (*Polydaedalus*) *niloticus* (Linnaeus, 1766) species complex. *Herpetological Journal,* 7 : 155-162.

BONIN F., DEVAUX B., DUPRÉ A., 2006 – *Toutes les tortues du monde*. Paris, Delachaux et Niestlé, 415 p.

BONS J., 1959 – Les Lacertiliens du Sud-Ouest marocain : systématique, répartition géographique, éthologie, écologie. *Travaux de l'Institut scientifique chérifien*, *série Zoologie,* n° 18, 130 p.

BONS J., 1967 – *Recherche sur la biogéographie et la biologie des Reptiles et Amphibiens du Maroc.* Thèse de doctorat de sciences naturelles, Univ. de Montpellier, 321 p.

BONS J., GENIEZ P., 1996 – *Amphibiens et reptiles du Maroc (Sahara occidental compris). Atlas biogéographique*. Barcelona, Asociación Herpetolológica Española, 320 p.

BONS J., GIROT B., 1962 – Révision de l'espèce *Acanthodactylus scutellatus* (Lacertidé: Saurien). *Société des Sciences naturelles et physiques du Maroc*, 42 : 313-334.

BOORMAN J., 1959 – Mantis kills lizard. *The Nigerian Field*, 24 : 148-149.

BOOTH A. H., 1956 – An annotated list of the Gold Coast geckos with key. *Journal of the West African Science Association*, 2 : 134-136.

BOULENGER E. G., 1922. – “Description of a new lizard of the genus *Chalcides*, from the Gambia, living in the Society's gardens.” In *Proceedings of the Zoological Society* : 899.

BOULENGER G. A., 1887 – *Catalogue of the Lizards in the British Museum (Natural History). Second edition. III. Lacertidae, Gerrhosauridae, Scincidae, Anelytropidae, Dibamidae, Chamaeleontidae*. London, 575 p.

BOULENGER G. A., 1901 – Description of a new gecko from the Niger Delta. *Annals and Magazine of Natural History,* série 7, 7 : 204.

BOULENGER G. A., 1906 – Report of the reptiles collected by the late L. Fea in West Africa. *Annali del Museo Civico di Storia Naturale di Genova,* série 3, 2 : 157-172, 196-216.

BOULENGER G. A., 1920 – *Monograph of the Lacertidae. I*. London, British Museum, 352 p.

BOULENGER G. A., 1921 – *Monograph of the Lacertidae. II*. London, British Museum, 451 p.

BOUR R., 1983 – Trois populations endémiques du genre *Pelusios* (Reptilia: Chelonii: Pelomedusidae) aux îles Seychelles ; relations avec les espèces africaines et malgaches. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle,* section A, 4, 1 : 343-382.

BOUR R., 1986 – Notes sur *Pelusios adansonii* (Schweigger, 1812) et sur une nouvelle espèce affine du Kenya (Chelonii: Pelomedusidae). *Studia Geologica Salmanticensia,* 2 : 23-54.

BOUR R., 2000 – Une nouvelle espèce de *Pelusios* du Gabon (Reptilia: Chelonii: Pelomedusidae). *Manouria*, 8 : 1-32.

BOUR R., 2006 – Le genre *Kinixys* Bell : histoire nomenclaturale et taxinomique. *Chéloniens*, 3 : 8-15.

BOUR R., 2009 – Holotype and type locality of *Sternotherus niger* Duméril & Bibron, 1835. *Emys*, 16 : 33-37.

BOUR R., DEVAUX B., PRITCHARD P., WOOD R., 2001. Observations sur *Pelusios adansoni* au Sénégal. *Manouria*, 11 : 23-32.

BOUR R., MARAN J., 1998. Taxinomie de *Mauremys leprosa* (Schweigger, 1812) dans le sud du Maroc : la « Tortue aux yeux bleus » (Reptilia: Chelonii: Geoemydidae). *Manouria*, 2 : 22-52.

BOUR R., MARAN J., 2003. Une nouvelle espèce de *Pelusios* de Côte d'Ivoire (Reptilia: Chelonii: Pelomedusidae). *Manouria*, 21 : 24-43.

BOWESSIDJAOU J. E., FRETEY J., FORMIA A., SEGNIAGBETO G. H., 2006 – Observations biométriques et ethnozoologiques préliminaires sur les tortues marines au Togo. *Chelonii*, 4 : 200-203.

BRANCH W. R., 2008 – *Tortoises, Terrapins and Turtles of Africa*. Cape Town, Struik Publishers, 128 p.

BRANCH W. R., RÖDEL M.-O., 2003 – Herpetological survey of the Haute Dodo and Cavally forests, western Ivory Coast, Part II : Trapping results and reptiles. *Salamandra,* 39 : 21-38.

BRITO J.-C., REBELO H., CROCHET P.-A., GENIEZ P., 2008 – Data on the distribution of reptiles and amphibians from North and West Africa, with emphasis on *Acanthodactylus* lizards and the Sahara desert. *Herpetological Bulletin*, 105 : 19-27.

BROADLEY D. G., 1987 – A review of geographical variation in *Gerrhosaurus major* Duméril (Sauria: Cordylidae). *Herpetological Journal,* 1 : 194-198.

BROADLEY D. G., 1989 – "*Kinixys belliana* : Bell's Hinged Tortoise." *In* Swingland I. R., Klemens M. W. : *The conservation Biology of Tortoises*, Occasional Papers of the IUCN Species Survival Commission (SSC), 5: 49-52.

BROADLEY D. G., 1989 – "*Kinixys erosa*: Serrated Hinged Tortoise." *In* Swingland I. R., Klemens M. W. : *The conservation Biology of Tortoises*, Occasional Papers of the IUCN Species Survival Commission (SSC), 5 : 56-57.

BROADLEY D. G., 1989 –"*Kinixys homeana* : Home's Hinged Tortoise." *In* Swingland I. R., Klemens M. W. : *The conservation Biology of Tortoises,* Occasional Papers of the IUCN Species Survival Commission (SSC), 5 : 58-59.

BROADLEY D. G., 1992 – The savannah species of *Kinixys* (Testudinidae). *Journal of the Herpetological Association of Africa*, 40 : 12-13.

BROADLEY D. G., BAUER A. M., 1998 – A review of *Mabuya quinquetaeniata* complex in Eastern Africa (Sauria: Scincidae). *African Journal of Herpetology*, 47 : 43-58.

BRONGERSMA L. D., 1995 – "Marine turtles of the eastern Atlantic Ocean." *In* Bjorndal K. A. (ed.) : *Biology and conservation of sea turtles,* revised edition, Washington, Smithsonian Institution Press : 407-416.

BRUNETTI L., GIANDOMENICO L., MILLEFANTI M., 2001 – *Les caméléons de montagne, de plaine et les caméléons nains*. Éditions de Vecchi, 128 p.

BRYGOO E. R., ROUX-ESTÈVE R., 1981 – Un genre de Lézards Scincinés d'Afrique : *Melanoseps*. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, section A, 3 : 1169-1191.

BRYGOO E. R., ROUX-ESTÈVE R., 1983 – *Feylinia*, genre de Lézards africains de la famille des Scincidae, sous-famille des Feyliniinae. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle,* section A, 5 : 307-341.

BUTLER J. A., 1986 – Notes on collections and observations of lizards in Nigeria. *The Nigerian Field*, 51 : 85-94.

BUTLER J. A., SHITU E., 1985 – Uses of some reptiles by the Yoruba people of Nigeria. *Herpetological Review*, 16 : 15-16.

CADENAT J., 1949 – Notes sur les tortues marines des côtes du Sénégal. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire,* 11 : 16-35.

CADENAT J., 1957 – Observations de cétacés, siréniens, chéloniens et sauriens en 1955-1956. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire,* série A, 19 : 1358-1375.

CADI A., VALLEJO F., 2003 – Conservation de la tortue sillonnée *Centrochelys sulcata* au Sénégal : première mission, printemps 2003. *La Tortue*, 63-64 : 58-63.

CEACERO F., GARCIA-MUNOZ E., PEDRAJAS L., PERERA A., CARRETERO M. A., 2010 – *Tarentola* and other gekkonid records from Djebel Ouarkziz (SW Morocco). *Acta Herpetologica*, 5 : 13-17.

CANSDALE G., 1955 – *Reptiles of West Africa*. London, Penguin Books, 104 p.

CARR A., 1957 – Notes on the zoogeography of the Atlantic sea turtles of the genus *Lepidochelys*. *Revista de Biologia Tropical*, 5 : 45-61.

CARRANZA S., ARNOLD E. N., 2006 – Systematics, biogeography, and evolution of *Hemidactylus* geckos (Reptilia: Gekkonidae) elucidated using mitochondrials DNA sequences. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 38 : 531-545.

CARRANZA S., ARNOLD E. N., GENIEZ P., ROCA J., MATEO J. A., 2008 – Radiation, multiple dispersal and parallelism in the skinks, *Chalcides* and *Sphenops* (Squamata: Scincidae), with comments on *Scincus* and *Scincopus* and the age of the Sahara Desert. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 46 : 1071-1094.

CARRANZA S., ARNOLD E. N., MATEO J. A., GENIEZ P., 2002 – Relationships and evolution of the North African geckos, *Geckonia* and *Tarentola* (Reptilia: Gekkonidae), based on mitochondrial and nuclear DNA sequences. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 23 : 244-256.

CATRY P., BARBOSA C., INDJAI B., 2010 – *Tartarugas marinhas da Guinée-Bissau. Estatuto, biologia e conservaçao*. Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas, Bissau, 127 p.

CATRY P., BARBOSA C., INDJAI B., ALMEIDA A., GODLEY B. J., VIÉ J.-C., 2002 – First census of the green turtle at Poilão, Bijagós Archipelago, Guinea Bissau: the most important nesting colony on the Atlantic coast of Africa. *Oryx*, 36 : 400-403.

CATRY P., BARBOSA C., PARIS B., INDJAI B., ALMEIDA A., LIMOGES B., SILVA C., PEREIRA H., 2009 – Status, ecology and conservation of sea turtles in Guinea Bissau. *Chelonian Conservation and Biology*, 8 : 150-160.

CEJUDO D., CABRERA I., LÓPEZ-JURADO L. F., ÉVORA C., ALFAMA P., 1999 – "The reproductive biology of *Caretta caretta* on the Island of Boavista (Republic of Cabo Verde, Western Africa)." *In* : *19th Annual Sea Turtle Symposium*, South Padre Island, Texas : 244-245.

CHABANAUD P., 1917 – Énumération des reptiles non encore étudiés de l'Afrique occidentale, appartenant aux collections du Muséum, avec la description des espèces nouvelles. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 23 : 83-105.

CHABANAUD P., 1917 – Révision de quelques reptiles d'Afrique et description de trois espèces nouvelles. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 23 : 442-454.

CHABANAUD P., 1918 – Étude complémentaire de deux *Agama* de l'Afrique occidentale et description de quatre espèces nouvelles de reptiles de la même région. *Bulletin du Muséum national d'Histoire Naturelle*, 24 : 104-112.

CHABANAUD P., 1918 – Étude d'une collection de reptiles de l'Afrique Occidentale Française, récemment donnée au Muséum d'histoire naturelle de Paris par le Dr G. Bouet, avec la description de deux espèces nouvelles. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 24 : 160-166.

CHABANAUD P., 1920 – Contribution à l'étude de la faune herpétologique de l'Afrique occidentale. Note préliminaire sur les résultats d'une mission scientifique en Guinée française (1919-1920). *Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française* :489-497.

CHABANAUD P., 1921 – Contribution à l'étude de la faune herpétologique de l'Afrique occidentale. Deuxième note. *Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, 445-472.

CHABANAUD D P., 1921 – Mission Paul Chabanaud en Afrique occidentale 1919-1920. Liste des batraciens et des reptiles. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 27 : 519-525.

CHABANAUD P., 1924 – Reptiles recueillis par M. T. Monod en Mauritanie et aux îles du Cap-Vert. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 30 : 519-525.

CHEVALLIER P., 1966 – Au sujet des Sauriens du Sahara. *Le Saharien*, 44 : 32-33.

CHIRIO L., 2009 – Inventaire des reptiles de la région de la réserve de Biosphère Transfontalière du W (Niger/Bénin/Burkina-Faso : Afrique de l'Ouest). *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 132 : 13-41.

CHIRIO L., INEICH I., 2000 – Description d'un nouveau scincidé endémique des montagnes du Cameroun (Lacertilia: *Mabuya mekuana*). *Bulletin de la Société zoologique de France,* 125 : 185-196.

CHIRIO L., INEICH I., 2006 – Biogeography of the Reptiles of the Central African Republic. *African Journal of Herpetology,* 55 : 23-59.

CHIRIO L., INEICH I., 2008 – A new species of *Trachylepis* Fitzinger, 1843 from Central African forests (Squamata: Scincidae). *African Journal of Herpetology*, 57 : 13-28.

CHIRIO L., LEBRETON M., 2007 – *Atlas biogéographique des Reptiles du Cameroun*. Paris, IRD/MNHN, 688 p.

CISSÉ M., 1971 – La diapause chez les Varanidés du Sénégal. *Notes Africaines*, 131 : 57-67.

CISSÉ M., 1972 – L'alimentation des Varanidés au Sénégal. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 34 : 503-515.

CISSÉ M., 1973 – Les Geckos, reptiles inoffensifs ou dangereux ? *Notes Africaines*, 138 : 51-54.

CISSÉ M., 1974 – Les Geckos du Sénégal. *Notes Africaines*, 144 : 90-95.

CISSÉ M., 1976 – Le cycle génital des Varans au Sénégal. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 38 : 188-205.

CISSÉ M., KARNS D. R., 1978 – Les sauriens du Sénégal. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 40 : 144-211.

CLOUDSLEY-THOMPSON J. L., 1981 – Site tenure in *Hemidactylus brookii*. *British Journal of Herpetology*, 6 : 182.

CONDAMIN M., VILLIERS A., 1962 – Contribution à l'étude de la faune de la basse Casamance. II- Reptiles. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 24 : 897-908.

COTT H. B., POOLEY A. C., 1972 – *Crocodiles. Vol., 2. The Status of Crocodiles in Africa*. International Union for the Conservation of Nature (IUCN) Publications, Supplementary Paper, 33.

CROCHET P.-A., GENIEZ P., INEICH I., 2003 – A multivariate analysis of the fringe-toed lizards of the *Acanthodactylus scutellatus* group (Squamata: Lacertidae) : systematic and biogeographical implications. *Zoological Journal of the Linnean Society*, 137 : 117-155.

CROIZAT L., 1968 – Introduction raisonnée à la biogéographie de l'Afrique. *Memórias da Sociedade Broteriana*, 20 : 1-451.

CRUZ M. J., CATRY P., BRAZ R., 2001 – *Parque National de Orango. Guia de vertebrados*. Bissau, UICN, 109 p.

DE BUFFRENIL V., 1992 – La pêche et l'exploitation du varan du Nil (*Varanus niloticus*) dans la région du lac Tchad. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 62 : 47-56.

DE BUFFRENIL V., 1993 – *Les varans africains* (Varanus niloticus *et* Varanus exanthematicus) : *données de synthèse sur leur biologie et leur exploitation*. Secrétariat du CITES, Genève, Suisse.

DE BUFFRENIL V., HEMERY G., 2002 – Variation in longevity, growth, and morphology in exploited Nile monitors (*Varanus niloticus*) from Sahelian Africa. *Journal of Herpetology*, 36 : 419-426.

DEKEYSER P. L., VILLIERS A., 1954 – Essai sur le peuplement zoologique terrestre de l'Ouest africain. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire,* série A, 16 : 957-970.

DEKEYSER P. L., VILLIERS A., 1956 – *Notations écologiques et biogéographiques sur la faune de l'Adrar.* Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, n° 54, 222 p.

DE LA RIVA I., PADIAL J. M., 2008 – First record of the genus *Ptyodactylus* Goldfuss, 1820 (Sauria: Gekkonidae) for Mauritania (West Africa). *Salamandra*, 44: 51-53.

DE SMET K., 1999 – Status of the Nile crocodile in the Sahara desert. *Hydrobiologia*, 391 : 81-86.

DEVAUX B., 2000 – La tortue qui pleure (The crying tortoise) *Geochelone sulcata* (Miller, 1779). *Chelonii*, 1 : 1-87.

DIAGNE L., VANDERSARREN G., 2006 – Les tortues de Kédougou, Sénégal. *La Tortue*, 75 : 28-33.

DIAGNE T., DEVAUX B., 2004 – Les Bijagos, îles enchantées. *La Tortue*, 67 : 52-57.

DIAGNE T., DEVAUX B., 2005 – Le Bénin (ex-Dahomey) et ses tortues. *La Tortue*, 71-72 : 58-67.

DONAIRE D., MATEO J. A., HASI M., GENIEZ P., 2000 – Nuevos datos sobre la fauna reptiliana de la Hammada de Tinduf (Argelia). *Boletin de la Asociación. Herpetológica Españole* 11: 8-12.

DORE M. P. O., 1996 – Status of crocodiles in Nigeria. *Crocodile Specialist Group Newsletter*, 15 : 15-16.

DOSSA J. S., SINSIN B. A., MENSAH G. A., 2007 – Conflicts and social dilemnas associated with the incidental capture of marine turtles by artisanal fishers in Benin. *Marine Turtle Newsletter*, 116 : 10-12.

DRAGESCO-JOFFE A., 1993 – *La vie sauvage au Sahara.* Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé, 240 p.

DUMÉRIL A., 1859 – Reptiles et poissons de l'Afrique occidentale. Étude précédée de considérations générales sur leur distribution géographique. *Archives du Muséum national d'Histoire naturelle*, 10 : 137-268.

DUNGER G. T., 1967 – The lizards and snakes of Nigeria. Part 1 : The Chameleons of Nigeria. *The Nigerian Field,* 32 : 53-74.

DUNGER G. T., 1967 – The lizards and snakes of Nigeria. Part 2 : The Lacertids of Nigeria. *The Nigerian Field*, 32 : 117-131.

DUNGER G. T., 1967 – The lizards and snakes of Nigeria. Part 3 : The Monitors and a Plated Lizard. *The Nigerian Field*, 32 : 170-178.

DUNGER G. T. 1968 – The lizards and snakes of Nigeria. Part 4 : the Geckos of Nigeria. *The Nigerian Field,* 33 : 18-47.

DUNGER G. T., 1972 – The lizards and snakes of Nigeria. Part 6 : The skinks of Nigeria (Dibamidae and Scincidae). *The Nigerian Field*, 37 : 99-120.

DUNGER G. T., 1972 – The lizards and snakes of Nigeria. Part 7 : The skinks of Nigeria (continued and completed). *The Nigerian Field*, 38 : 54-80.

DUPUY A. R., 1986. The status of marine turtles in Senegal. *Marine Turtle Newsletter,* 39 : 4-7.

DUPUY A. R., 1987. Données nouvelles sur les tortues marines au Sénégal. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 403-411.

EKUNDAYO C. A., OTUSANYA L. A. O., 1969 – Population estimation of the *Agama* lizards at the Lagos University Campus. *The Nigerian Field*, 34 : 83-90.

EATON M. J., MARTIN A., THORBJARNARSON J., AMATO G., 2009 – Species-level diversification of African dwarf crocodiles (Genus *Osteolaemus*): a geographic and phylogenetic perspective. *Molecular Phylogeny and Evolution*, 50 : 496-506.

EMMS C., JAMBANG M., BAHL O., MANKALI B., PAZIAUD L., BARNETT L., 1987 – The reptile fauna of The Gambia. *Herpetological Bulletin*, 99 : 3-18.

ENIANG E. A., LUISELLI L., 2002 – Ikpan wetland rainforest: an area of high biodiversity importance in south-eastern Nigeria. *Revue d'écologie (La Terre et la Vie)*, 57 : 19-28.

ERNST C. H., BARBOUR R. W., 1989 – *Turtles of the world.* Washington D.C. and London, Smithsonian Institution Press, 313 p.

EUSKIRCHEN O., SCHMITZ A., BÖHME W., 2000 – Zur Herpetofauna einer montanen Regenwaldregion in SW-Kamerun (Mt. Kupe und Bakossi-Bergland). IV. Chamaeleonidae, biogeographische Diskussion und Schutzmassnahmen. *Herpetofauna,* 22 : 21-34.

EVEN E., 1996 – Holy crocodiles (*Crocodylus niloticus*) in Gambia. *Lacerta*, 54 : 56-57.

FORMIA A., TIWARI M., FRETEY J., BILLES A., 2003 – Sea turtle conservation along the Atlantic coast of Africa. *Marine Turtle Newsletter*, 100 : 33-37.

FORTES O., PIRES A. J., BELLINI C., 1998 – Green turtle *Chelonia mydas* in the island of Poilaõ, Bolama-Bijagós Archipelago, Guinea-Bissau, West Africa. *Marine Turtle Newsletter*, 80 : 8-10.

FRETEY J., 1991 – Statut de *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761) au Sénégal. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 59 : 28-35.

FRETEY J., 2001 – *Biogeography and conservation of marine turtles of the Atlantic coast of Africa (Biogéographie et conservation des tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique).* CMS Technical Series Publication No 6, UNEP/CMS Secretariat, Bonn, Germany, 429 p.

FRETEY J., 2007 – Presence of sea turtles in traditional pharmacopoeia and beliefs of West Africa. *Marine Turtle Newsletter*, 116 : 23-25.

FRETEY J., MALAUSSENA J. P., 1991 – Sea turtle nestling in Sierra Leone, West Africa. *Marine Turtle Newsletter*, 54 : 10-12.

FRYNTA D., KRATOCHVÍL L., MORAVEC J., BENDA P., DANDOVÁ R., KAFTAN M., KLOSOVÁ K., MIKULOVÁ P., NOVÁ P., SCHWARZOVÁ L., 2000 – Amphibians and reptiles recently recorded in Libya. *Acta Societatis Zoologicae Bohemiae*, 64 : 17-26.

FUCHS K., MERTENS R., WERMUTH W., 1974 – Die Unterarten des Nilkrokodils, *Crocodylus niloticus. Salamandra* 10 : 107-114.

FUCHS K., MERTENS R., WERMUTH W., 1974 – Zum Status von *Crocodylus cataphractus* und *Osteolaemus tetraspis*. *Stuttgarter Beitrage zur Naturkunde*, serie A (Biologie), 266 : 1-8.

FUHN I. E., 1970 – Contribution à la systématique des Lygosominés africains (Reptilia: Scincidae) 1. Les espèces attribuées au genre *Ablepharus*. *Revue roumaine de Biologie*, série Zoologie, 15 : 379-393.

FUHN I. E., 1972 – Révision du phylum forestier du genre *Panaspis* Cope (Reptilia: Scincidae: Lygosominae). *Revue roumaine de Biologie*, série Zoologie, 17 : 257-272.

Garden O. A., 1991 – Bell unhinges an enigma. *British Herpetological Society Bulletin*, 38 : 32-35.

Gartshore M. E., 1978 – The skink *Mabuya rodenburgi* in Nigeria. *The Nigerian field*, 43 : 38-41.

Gartshore M. E., 1985 – *Agama gracilimembris* Chabanaud, 1918 (Reptilia: Sauria: Agamidae) in Nigeria. *British Journal of Herpetology*, 1 : 23-25.

Gauthier R., 1966 – Présence au Sahara nord-occidental du lézard *Eremias pasteuri* Bons. Éléments d'éco-éthologie et reproduction. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 2e série, 37 : 926-930.

Gauthier R., 1966 – La reproduction chez *Eremias (Mesalina) rubropunctata* (Licht.) (Lacertidae). Les jeunes et leur croissance. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 28 : 1620-1629.

Gauthier R., 1967 – *Écologie et éthologie des reptiles du Sahara nord-occidental (région de Béni-Abbès)*. Musée royal de l'Afrique centrale, Annales Sciences zoologiques, n° 156, 83 p.

Gauthier R., 1967 – La faune herpétologique du Sahara nord-occidental algérien. Additions et mises à jour. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 5 : 819-825.

Geniez P., Arnold E. N., 2006 – A new species of Semaphore gecko *Pristurus* (Squamata: Gekkonidae) from Mauritania, represents a 4,700 km range extension for genus. *Zootaxa*, 1317 : 57-68.

Geniez P., Escatllar J., Crochet P.-A., Mateo J. A., Bons J., 1999 – A new form of the genus *Tarentola* from north-western Africa. *Herpetozoa*, 12 : 187-194.

Geniez P., Foucart A., 1995 – Un nouvel Acanthodactyle en Algérie : *Acanthodactylus taghitensis* n. sp. (Reptilia: Sauria: Lacertidae). *Herpetozoa*, 17 : 88-89.

Geniez P., Lluch P., 2004 – New data on fringe-toed lizards of the *Acanthodactylus scutellatus* group in Mauritania. *Herpetozoa*, 17 : 88-89.

Geniez P., Mateo J. A., Bons J., 2000 – A checklist of the amphibians and reptiles of Western Sahara. *Herpetozoa*, 13 : 149-163.

Geniez P., Mateo J. A., Geniez M., Pether J., 2004 – *The amphibians and reptiles of the Western Sahara*. Frankfurt-am-Main, Chimaira, 229 p.

Geniez P., Padial J. M., Crochet P.-A., 2011 – Systematics of north African *Agama* (Reptilia: Agamidae): a new species from the central Saharan mountains. *Zootaxa*, 3098 : 26-46.

Gonwouo N. L., Lebreton M., Wild C., Chirio L., Ngassam P., Tchamba M. N., 2006 – Geographic and ecological distribution of the endemic montane chameleons along the Cameroon mountain range. *Salamandra*, 42 : 213-230.

Gramentz D., 2000 – Zur Biologie von *Hemidactylus brookii angulatus* in Ghana sowie *H. mabouia* und *H. muriceus* in Gabun. *Salamandra,* 36 : 185-198.

Gramentz D., 2008 – *African flapshell turtles* Cyclanorbis *and* Cycloderma. Frankfurt-am-Main, Chimaira, 191 p.

Grandison A. G. C., 1956 – On a collection of lizards from West Africa. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire,* série A, 18 : 224-245.

Grandison A. G. C., 1961 – Preliminary notes on the taxonomy of *Tarentola annularis* and *T. ephippiata* (Sauria: Gekkonidae). *Zoologische Mededelingen,* 38 : 1-14.

Grandison A. G. C., 1968 – Nigerian lizards of the genus *Agama* (Sauria: Agamidae). *Bulletin of the British Museum (Natural History), Zoology,* 17 : 67-90.

Grandison A. G. C., 1969 – *Agama weidholzi* (Sauria: Agamidae) of West Africa and its relationship to *Agama gracilimembris*. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 31 : 666-675.

Greenbaum E., Rasmussen J. B., 2004 – *Chalcides thierryi pulchellus*. Attempted predation. *Herpetological Review*, 35 : 166-167.

Greenbaum E., Carr J. L., 2005 – The herpetofauna of Upper Niger National Park, Guinea, West Africa. The University of Kansas, *Scientific Papers, Natural History Museum,* 37 : 1-21.

Greenbaum E., Campbell A. C., Raxworthy C., 2006 – A revision of sub-saharan *Chalcides* (Squamata: Scincidae), with redescriptions of two East African species. *Herpetologica*, 62 : 71-89.

Greer A. E., 1970 – A subfamilial classification of scincid lizards. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology*, 139 : 151-183.

Greer A. E., 1977 – The systematics and evolutionary relationships of the scincid lizard genus *Lygosoma*. *Journal of Natural History,* 1977: 515-540.

GREER A. E., GRANDISON A. G. C., BARBAULT R., 1985 – A new species of *Lygosoma* (Lacertilia: Scincidae) from West Africa, with comments on its biology. *Journal of Herpetology,* 19 : 365-372.

HAKANSSON N. T., 1981 – An annotated checklist of reptiles known to occur in The Gambia. *Journal of Herpetology*, 15 : 155-161.

HALSTEAD L. B., 1970 – Some observations of the Rainbow Lizard, *Agama agama* (L.), at the University of Ife. *The Nigerian Field*, 35 : 86-89.

HARTERT E., 1913 – Expedition to the central Western Sahara. V. Reptiles, Batrachians. *Novitates Zoologicae, Tring,* 20 : 76 – 84.

HARRIS D. J., ARNOLD E. N., 2000 – Elucidation of the relationships of the spiny-footed lizards, *Acanthodactylus* ssp. (Reptilia: Lacertidae) using mitochondrial DNA sequence, with comments on their biogeography and evolution. London, *Journal of Zoology*, 252 : 351-362.

HARRIS D. J., BATISTA V., LYMBERAKIS P., CARRETERO M. A., 2004 – Complex estimates of evolutionary relationships in *Tarentola mauritanica* derived from mitochondrial DNA sequences. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 30 : 855-859.

HARRIS D. J., VASCONCELOS R., BRITO J. C., 2007 – Genetic variation within African spiny-tailed lizards (Agamidae: *Uromastyx*) estimated using mitochondrial DNA sequences. *Amphibia-Reptilia*, 28 : 1-6.

HEIMES P., 1987 – Beitrag zur Systematik der Facherfinger (Sauria: Gekkonidae: *Ptyodactylus*). *Salamandra*, 23 : 212-235.

HENLE K., BÖHME W., 2003 – A new species of *Hemidactylus* (Squamata: Gekkonidae) from West Africa, and comments on species hitherto confused with *H. muriceus*. *African Journal of Herpetology,* 52 : 23-38.

HEKKALA E., SHIRLEY M. H., AMATO G., AUSTIN J. D., CHARTER S., THORBJARNARSON J., VLIET K. A., HOUCK M. L., DESALLE R., BLUM M. J., 2011 – An ancient icon reveals new mysteries: mummy DNA resurrects a cryptic species within the Nile crocodile. *Molecular Ecology*, doi : 10.1111/j.1365-294X.2011.05245.x.

HOFER U., BAUR H., BERSIER L. F., 2003 – Ecology of three sympatric species of the genus *Chamaeleo* in a tropical upland forest in Cameroon. *Journal of Herpetology* 37 : 203-207.

HONDA M., OTA H., KÖHLER G., INEICH I., CHIRIO L., CHEN S. L., HIKIDA T., 2003 – Phylogeny of the lizard subfamily Lygosominae (Reptilia: Scincidae), with special reference to the origin of the New World taxa. *Genes and Genetic Systems*, 78 : 71-80.

HOOGMOED M. S., 1974 – Ghanaese lizards of the Genus *Mabuya* (Scincidae: Sauria: Reptilia). *Zoologische Verhandelingen*, 138 : 1-68.

HOOGMOED M. S., 1978 – A new name for *Mabuya polytropis occidentalis* Hoogmoed 1974. *Zoologische Medelingen*, 53 : 106.

HOOGMOED M. S., 1979 – Herpetologische waarnemingen in Ghana. *Lacerta*, 37 : 164-168.

HOOGMOED M. S., 1980 – Herpetologische waarnemingen in Ghana. III. *Lacerta*, 38 : 42-48.

HOOGMOED M. S., 1980 – Herpetologische waarnemingen in Ghana. IV. *Lacerta*, 38 : 50-53.

HOOGMOED M. S., 1980 – Herpetologische waarnemingen in Ghana. V. *Lacerta*, 38 : 62-65.

HOOGMOED M. S., 1980 – Herpetologische waarnemingen in Ghana. VI. *Lacerta*, 38 : 76-80.

HOOGMOED M. S., 1980 – Herpetologische waarnemingen in Ghana. VIII. *Lacerta*, 38 : 112-116.

HUGHES B., 1988 – Herpetology in Ghana (West Africa). *British Herpetological Society Bulletin*, 25 : 29-38.

INEICH I., 1993 – Geographic distribution: *Hemitheconyx caudicinctus* (African Gecko). *Herpetological Review*, 24 : 67.

INEICH I., 1997 – « Les amphibiens et les reptiles du littoral mauritanien. » *In* Colas F. (éd.) : *Environnement et littoral mauritanien*, Montpellier, CIRAD, 93-99.

INEICH I., 1997 – Natural history notes. *Geckonia chazaliae* (Helmethead Gecko). Maximum size. *Herpetological Review*, 28 : 202-203.

INEICH I., 1998 – Geographic distribution. *Geckonia chazaliae* (Helmethead Gecko). A correction. *Herpetological Review*, 29 : 51.

INEICH I., 2003 – « Contribution à la connaissance de la biodiversité des régions afro-montagnardes : les reptiles du mont Nimba. » *In* Lamotte M., Roy R. (éd.) : *Le peuplement animal du mont Nimba (Guinée, Côte d'Ivoire, Liberia)*, Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, n° 190 : 597-637.

INEICH I., CHIRIO L., 2005 – L'archipel afro-montagnard et les affinités de son herpétofaune. Description d'une espèce nouvelle indiquant des relations phylétiques entre le Cameroun et l'Afrique de l'Est (Lacertilia: Scincidae, genre *Trachylepis*). *Bulletin de la Société zoologique de France*, 129 : 317-331.

INEICH I., SCHMITZ A., CHIRIO L., LEBRETON M., 2004 – A new species of *Leptosiaphos* (Scincidae) from Adamaoua Massif, central-northern province, Cameroon. *Journal of Herpetology*, 38 : 546-550.

IVERSON J. B., 1992 – *A revised checklist with distribution maps of the turtles of the world.* Privately printed, Richmond, Indiana, 363 p.

JESUS J., BREHM A., HARRIS D. J., 2005 – Relationships of scincid lizards (*Mabuya* spp.) from the islands of the Gulf of Guinea based on mtDNA sequence data. *Amphibia-Reptilia*, 26, 4 : 467-473.

JOGER U., 1979 – Zur Ökologie und Verbreitung wenig bekannter Agamen Westafrikas (Reptilia: Sauria: Agamidae). *Salamandra* 15 : 31-52.

JOGER U., 1980 – Eine neue Art der Gattung *Tarentola* (Reptilia: Sauria: Gekkonidae) aus Westafrika. *Amphibia-Reptilia*, 1 : 137-147.

JOGER U., 1981 – Zur Herpetofaunistik Westafrikas. *Bonner Zoologische Beiträge*, 32 : 297-340.

JOGER U., 1982 – « Quatre lézards nouveaux pour la faune du parc national du Niokolo-Koba. » *In* : *Recherches Scientifiques dans les parcs nationaux du Sénégal*, Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire, n° 92, 177-183.

JOGER U., 1984 – Taxonomische Revision der Gattung *Tarentola* (Reptilia: Gekkonidae). *Bonner Zoologische Beitrage* 35 : 129-174.

JOGER U., 1984 – Morphologische und biochemisch-immunologische Untersuchungen zur Systematik und Evolution der Gattung *Tarentola* (Reptilia: Gekkonidae). *Zoologische Jahrbücher, Abteilung für Anatomie und Ontogenie der Tiere,* 112 : 137-256.

JOGER U., LAMBERT M. R. K., 1996 – Analysis of the herpetofauna of the Republic of Mali. I. Annotated inventory, with description of a new *Uromastyx* (Sauria: Agamidae). *Journal of African Zoology*, 110 : 21-51.

JOGER U., LAMBERT M. R. K., 1997 – "Analysis of the herpetofauna of the Republic of Mali. II. Species diversity and biogeographical assemblages." *In* Ulrich H. (ed.) : *Tropical biodiversity and systematics*, Proceedings of the International Symposium on Biodiversity and Systematics in Tropical Ecosystems, Bonn, 1994, Zoologisches Forschungsinstitut und Museum Alexander Koenig :189-202.

JOGER U., LAMBERT M. R. K., 2002 – Inventory of amphibians and reptiles in S. E. Senegal including the Niokolo-Koba National Park, with observations on factors influencing diversity. *Tropical Zoology*, 15 : 165-185.

JONES S., 1991 – Crocodiles decline in West Africa. *Crocodile Specialist Group Newsletter*, 10 : 7-8.

KARNS D. R., CISSE M., 1975 – Découverte d'*Agama boueti* Chabanaud (Reptilia: Sauria: Agamidae) au Sénégal avec notes systématiques et écologiques. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 37 : 939-940.

KLAPTOCZ A., 1913 – Reptilien, amphibien und fische aus Franzosisch Guinea. *Zoologische Jahrbücher*, *Abteilung für Systematik, Geographie und Biologie der Tiere*, 34 : 279-290.

KLAVER C., BÖHME W., 1986 – Phylogeny and classification of the Chamaeleonidae (Sauria) with special reference to the hemipenis morphology. *Bonner Zoologische Monographien,* 22 : 1-64.

KLAVER C., BÖHME W., 1992 – The species of the *Chamaeleo cristatus* group from Cameroon and adjacent countries, West Africa. *Bonner Zoologische Beitrage,* 43 : 433-476.

KLAVER C., BÖHME W., 1997 – Chamaeleonidae. *Das Tierreich* (The Animal Kingdom), 112 : 1-85.

KLUGE A. G., 1969 – The evolution and geographic origin of the New World *Hemidactylus mabouia brookii* complex (Gekkonidae: Sauria). University of Washington, *Miscellaneous Publications, Museum of Zoology*, 138 : 1-78.

KLUGE A. G., 1993 – *Gekkonid Lizard Taxonomy*. San Diego, International Gecko Society, 245 p.

KLUGE A. G., NUSSBAUM R. A., 1995 – A review of African-Madagascan gekkonid lizard phylogeny and biogeography (Squamata). University of Michigan, *Miscellaneous Publications, Museum of Zoology,* 183 : 1-20.

KOFRON C. P., 1992 – Status and habitats of the three African crocodiles in Liberia. *Journal of Tropical Ecology*, 8 : 265-273.

KOFRON C. P., STEINER C., 1994 – Observations on the African dwarf crocodile, *Osteolaemus tetraspis*. *Copeia*, 2 : 533-535.

KPERA N., 2003 – Notes on crocodiles in Benin. *Crocodile Specialist Group Newsletter*, 22 : 3.

KRISKA M. A., 2001 – *Contribution à l'inventaire chorologique des biogéocénoses de l'Aïr et du Tamesna nigérien.* Montpellier, École pratique des hautes études, Mémoire n° 24, 536 p.

LAFONT F., 1942 – Une agression par crocodile. *Notes Africaines*, 13 : 20.

LAMBERT M. R. K., 1984 – "Amphibians and reptiles." *In* Cloudsley Thomson J. L. (ed.) : *Sahara desert*, London, Pergamon Press, 205-227.

LAMBERT M. R. K., 1993 – On the growth, sexual dimorphism, and the general ecology of the African spurred tortoise, *Geochelone sulcata*, in Mali. *Chelonian Conservation and Biology*, 1 : 37-46.

LAMBERT M. R. K., 1996 – Les facteurs biogéographiques qui influencent la répartition de la tortue *Geochelone sulcata* au Sahel. *Nature et Faune,* 12.

LAMBERT M. R. K., MULLIÉ W. C., 1998 – Sexual dichromatism of *Agama boulengeri* observed in southern Mauritania. *British Herpetological Society Bulletin,* 65 : 42-44.

LAMBIN R., 1942 – Attaques par crocodiles en Guinée. *Notes Africaines*, 16 : 7.

LAURENT R.-F., 1947 – Notes sur quelques reptiles appartenant à la collection du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, 23 : 1-12.

LAURENT R.-F., 1956 – Contribution à l'herpétologie des Grands Lacs de l'Afrique centrale. *Annales du Musée royal du Congo belge*, *Sciences zoologiques*, 48 : 1-390.

LAURENT R.-F., 1960 – Notes complémentaires sur les chéloniens et les ophidiens du Congo oriental. *Annales du Musée royal du Congo belge, Sciences zoologiques*, 84 : 1-86.

LAURENT R.-F., 1962 – On the races of *Kinixys belliana* Gray. Harvard University, *Breviora, Museum of Comparative Zoology,* 176 : 1-6.

LAWSON D. P., 2000 – Local harvest of hingeback tortoises, *Kinixys erosa* and *K. homeana*, in southwestern Cameroon. *Chelonian Conservation and Biology*, 3 : 722-729.

LEACHÉ A. D., 2005 – Results of a herpetological survey in Ghana and a new country record. *Herpetological Review*, 36 : 16-19.

LEACHÉ A. D., RÖDEL M.-O., LINKEM C. W., DIAZ R. E., HILLERS A., FUJITA M. K., 2006 – Biodiversity in a forest island: reptiles and amphibians of the West African Togo Hills. *Amphibian and Reptile Conservation*, 4 : 22-45.

LEACHÉ A. D., CHONG R. A., PAPENFUSS T. J., WAGNER P., BÖHME W., SCHMITZ A., RÖDEL M.-O., LEBRETON M., INEICH I., CHIRIO L., BAUER A., ENIANG E., BAHA EL DIN S., 2009 – Phylogeny of the genus *Agama* based on mitochondrial DNA sequence data. *Bonner Zoologische Beiträge*, 56 : 273-278.

LEACHÉ A. D., FUJITA M. K., 2010 – "Bayesian species delimitation in West African forest geckos (*Hemidactylus fasciatus*)." *In : Proceedings of the Royal Society* B, 277 : 3071-3077.

LE BERRE M., 1988 – Les lézards actuels du Sahara. *Études Sahariennes et Ouest-Africaines*, 1 : 1-155.

LE BERRE M., 1989 – *Faune du Sahara. 1. Poissons, Amphibiens, Reptiles*. Paris, Lechevallier et Chabaud, 332 p.

LEVITON A. E., ANDERSON S. C., 1972 – Description of a new species of *Tropiocolotes* (Reptilia: Gekkonidae) with a revised key to the genus. *Occasional Papers of the California Academy of Sciences*, 96 : 1-7.

LLUCH P., 2001 – Les crocodiles du bassin de la Krâa N'Naga (Tagant, Mauritanie). *Le Saharien*, 158 : 39-47.

LLUCH P., ROBIN S., LESCURE J., 2004 – Le crocodile du Nil, *Crocodylus niloticus* Laurenti, 1768 dans le Tagant (Mauritanie). *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 111-112 : 5-23.

LÓPEZ-JURADO L. F., CABRERA I., CEJUDO D., EVORA C., ALFAMA P., 1999 – "Distribution of marine turtles in the Archipelago of Cabo Verde, Western Africa." *In* : *19th Annual Sea Turtle Symposium,* South Padre Island, Texas : 245-246.

LOVERIDGE A., 1936 – African reptiles and amphibians in Field Museum of Natural History. *Field Museum of Natural History, Zoological Series*, 22 : 1-111.

LOVERIDGE A., 1938 – "On a collection of reptiles and amphibians from Liberia." *In* : *Proceedings of the New England Zoological Club*, 17 : 49-74.

LOVERIDGE A., 1941 – "Report on the Smithsonian/Firestone Expedition's collection of reptiles and amphibians from Liberia." *In* : *Proceedings of the United States National Museum*, 91 : 113-140.

LOVERIDGE A., 1941 – Revision of the African terrapins of the family Pelomedusidae. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology*, 88 : 467-524.

LOVERIDGE A., 1942 – Revision of the African lizards of the family Gerrhosauridae. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology*, 89 : 483-543.

LOVERIDGE A., 1947 – Revision of the African lizards of the family Gekkonidae. *Bulletin of the Museum of Comporative Zoology*, 98 : 1-469.

LOVERIDGE A., 1952 – Mission A. Villiers au Togo et Dahomey (1950). XII. Tortoises and lizards. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, 14 : 229-242.

LOVERIDGE A., WILLIAMS E. E., 1957 – Revision of the African tortoises and turtles of the suborder Cryptodira. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology*, 115 : 163-557.

LUISELLI L., 2003 – Comparative abundance and population structure of sympatric Afrotropical tortoises in six rainforest areas: the differential effects of "traditional veneration" and of "subsistence hunting" by local people. *Acta Oecologica*, 24 : 157-163.

LUISELLI L., 2005 – Aspects of comparative thermal ecology of sympatric hinge-back tortoises (*Kinixys homeana* and *Kinixys erosa*) in the Niger Delta, southern Nigeria. *African Journal of Ecology*, 43 : 64-69.

LUISELLI L., 2006 – Espèces de *Cinixys* sympatriques au sud du Nigeria. *Chéloniens*, 3: 40-41.

LUISELLI L., 2006 – Non random co-occurrence patterns of rainforest chameleons. *African Journal of Ecology*, 45 : 336-346.

LUISELLI L., AKANI G. C., CAPIZZI D., 1999 – Is there any interspecific competition between dwarf crocodiles (*Osteolaemus tetraspis*) and Nile monitors (*Varanus niloticus ornatus*) in the swamps of central Africa? A study from southeastern Nigeria. *Journal of Zoology*, 247 : 127-131.

LUISELLI L., AKANI G. C., POLITANO E., ODEGBUNE E., BELLO O., 2004 – Dietetary shifts of sympatric freshwater turtles in pristine and oil-polluted habitats of the Niger Delta, southern Nigeria. *Herpetological Journal*, 14 : 57-64.

LUISELLI L., POLITANO E., AKANI G. C., 2000 – Crocodile distribution in S. E. Nigeria, Part II. *Crocodile Specialist Group Newsletter,* 19 : 3-7.

LUISELLI L., POLITANO E., ANGELICI F. M., 2000 – Ecological correlates of the distribution of terrestrial and freshwater Chelonians in the Niger Delta, Nigeria: a biodiversity assessment with conservation implications. *Revue d'écologie (La Terre et la Vie)*, 55 : 3-23.

MACDONALD M. A, 1981 – A new species of agamid lizard from Ghana. *Journal of Zoology,* 193 : 191-199.

MAIGRET J., 1983 – Répartition des tortues de mer sur les côtes ouest-africaines. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 28 : 22-34.

MANACAS S., 1951 – Sáurios da Guiné Portuguesa. *Anais da Junta de Investigações Coloniais*, 6 : 53-67.

MANACAS S., 1955 – Sáurios e ofidios da Guiné Portuguesa. *Anais da Junta de Investigações do Ultramar*, 10 : 1-29.

MARAN J., 2004 – Les tortues de Côte d'Ivoire. *La Tortue*, 65 : 46-59.

MARAN J., 2004 – Le trionyx à clapets du Sénégal *Cyclanorbis senegalensis* (Duméril et Bibron, 1835). *La Tortue*, 67 : 46-51.

MARAN J., MANCEAU D., 2006 – Note sur la maintenance en captivité de *Kinixys erosa* (Schweigger, 1812) (Reptilia: Chelonii: Testudinidae). *Chéloniens*, 3 : 35-39.

MARAN J., MANCEAU D., ASENSIO M., 2006 – Élevage et reproduction en captivité de *Kinixys belliana nogueyi* (Lataste, 1886) (Reptilia: Chelonii: Testudinidae). *Chéloniens*, 3: 16-29.

MARAN J., SERPOL P., 2006 – Note sur la maintenance en captivité de *Kinixys homeana* Bell, 1827 (Reptilia: Chelonii: Testudinidae). *Chéloniens*, 3 : 30-34.

MATEO J., GENIEZ P., LÓPEZ-JURADO L., BONS J., 1998 – Chorological analysis and morphological variations of saurians of the genus *Uromastyx* (Reptilia: Agamidae) in western Sahara. Description of two new taxa. *Revista Española de Herpetología*, 12 : 97-109.

MATSCHIE P., 1891 – Verzeichniss von Reptilien von Bismarkburg. *Zoologische Jahrbücher, Abtheilung für Systematik, Geography und Biologie der Tiere*, 5 : 612-618.

MATSCHIE P., 1893 –
Die Reptilien und Amphibien Togogebietes. *Mittheilungen von Forschungsreisenden und Gelehrten aus den deutschen Schutzgebieten*, 6 : 207-215.

MATSCHIE P., 1893 – Neue Reptilien und Amphibien aus West-Afrika. *Sitzungs-Berichte der Gesellschaft naturforschender Freunde zu Berlin,* 6 : 170-175.

MAUSFELD P., 1999 – *Zur Taxonomie und Phylogenie der Gattung Mabuya Fitzinger, 1826 (Reptilia : Scincidae), speziell des* M. quinquetaeniata-*komplexes*. Diplomarbeit der Universität Bonn.

MAUSFELD P., SCHMITZ A., BÖHME W., MISOF B., VRCIBRADIC D., ROCHA C. D., 2002 – Phylogenetic affinities of *Mabuya atlantica* Schmidt, 1945, endemic to the Atlantic Ocean archipelago of Fernando de Noronha (Brazil): necessity of partitioning the genus *Mabuya* Fitzinger, 1826 (Scincidae: Lygosominae). *Zoologischer Anzeiger*, 241 : 281-293.

MAUSFELD P., SCHMITZ A., INEICH I., CHIRIO L., 2006 – Genetic variation in two African scincid species complexes (Reptilia: Scincidae: *Euprepis affinis*, *Euprepis maculilabris*), based on maximum-likehood and Bayesian analyses: taxonomic and biogeographic conclusions. *Bonner Zoologische Beiträge*, 52 : 149-154.

MAUSFELD P., VENCES M., SCHMITZ A., VEITH M., 2000 – First data on the molecular phylogeography of scincid lizards of the genus *Mabuya*. *Molecular Phylogenetics and Evolution,* 17 : 11-14.

MAYR E., O'HARA J., 1986 – The biogeographic evidence supporting the pleistocene forest refuge hypothesis. *Evolution*, 40 : 55-67.

MCALILEY L. R., WILLIS R. E., RAY D. A., WHITE P. S., BROCHU C. A., DENSMORE L. D., 2006 – Are crocodiles really monophyletic? Evidence for subdivisions from sequence and morphological data*. Molecular Phylogenetics and Evolution*, 39 : 16-32.

MEDIANNIKOV O., TRAPE S., TRAPE J.-F., 2012 – A molecular study of the genus *Agama* (Squamata: Agamidae) in West Africa, with description of new species and a review of the taxonomy, geographic distribution and ecology of currently recognized species. *Russian Journal of Herpetology*, 19.

MEINIG H., BÖHME W., 2002 – A note on *Acanthodactylus guineensis* (Boulenger, 1887) (Sauria: Lacertidae). *Revue suisse de Zoologie*, 109 : 551-558.

MERTENS R., 1964 –
Die Reptilien von Fernando Poo. *Bonner Zoologische Beiträge*, 15 : 211-238.

MERTENS R., 1966 – Liste der rezenten Amphibien und Reptilien : Chamaeleonidae. *Das Tierreich*, 83 : 1-37.

MEYLAN P. A., 1987 – The phylogenetic relationships of soft-shelled turtles (family Trionychidae). *Bulletin of the American Museum of Natural History,* 186 : 1-101.

MILES M. A., THOMSON A. G., WALTERS G. W., 1978 – Amphibians and reptiles from the vicinity of Boughari, Casamance (Sénégal), and the Gambia. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire,* série A, 40 : 437-456.

MIRALLES A., 2005 –
The identity of *Lacertus mabouya* Lacépède 1788, with description of a neotype: an approach toward the taxonomy of new world Mabuya. *Herpetologica*, 61 : 46-53.

MOCQUARD M.-F., 1902 – Sur des reptiles et batraciens de l'Afrique orientale anglaise, du Gabon et de la Guinée française (région de Kouroussa). *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 6 : 404-416.

MOQUARD M.-F., 1905 – Description de deux espèces nouvelles de reptiles. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 11 : 288-290.

MOISER C. M., BARBER A. D., 1994 –
The crocodile pools of the Western Division, The Gambia. *British Herpetological Society Bulletin*, 47 : 16-22.

MONARD A., 1940 – Résultats de la mission scientifique du Dr Monard en Guinée portugaise, 1937-1938. VIII. Reptiles. *Arquivos do Museu Bocage*, 11 : 147-182.

MONOD T., 1940 –
Y a-t-il des crocodiles insectivores ? *Notes Africaines*, 7-8 : 21.

MONOD T., 1958 – *Majabat al Koubra. Contribution à l'étude de l'empty quarter ouest saharien*. Mémoire de l'Institut français d'Afrique noire, 52 : 1-407.

MOODY S. M., BOHME W., 1984 –
Merksmalsvariation und taxonomische Stellung von *Agama doriae* Boulenger, 1885 und *Agama benueensis* Monard, 1951 (Reptilia: Agamidae) aus dem Sudangürtel Afrikas. *Bonner Zoologische Beiträge*, 35 : 107-128.

MÜLLER F., 1885 – Vierter Nachtrag zum Katalog der herpetologischen Sammlung des basler Museums. *Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel*, 7 : 668-717.

Mullié W. C., Ba A., Sambou N., 1999 – *Herpetological observations in four temporary wetlands in the Hodh el Gharbi and Assaba in Eastern Mauritania*. Dakar, Rapport FAO, Locustox Project, 10 p.

Nečas P., 2004 – *Chameleons. Nature's hidden jewels*. 2nd revised and updated edition, Frankfurt-am-Main, Chimaira, 380 p.

Orton G. L., Morrison F. D., 1946 – Some amphibians and reptiles from the Gold Coast. *Copeia*, 1 : 15-17.

Padial J.-M., 2005 – A new species of *Agama* (Sauria: Agamidae) from Mauritania. *Herpetological Journal*, 15 : 27-35.

Padial J.-M., 2006 – Commented distributional list of the reptiles of Mauritania (West Africa). *Graellsia*, 62 : 159-178.

Papenfuss T. J., 1969 – Preliminary analysis of the reptiles of arid central West Africa. *Wasman Journal of Biology*, 27 : 249-325.

Parker H. W., 1939 – Résultats scientifiques des croisières du navire-école belge *Mercator*. V. Reptilia et Amphibia. *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, 2e série, 15-II : 85-90.

Parker H. W., 1942 – The lizards of British Somaliland. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology*, 91 : 1-101.

Pasqual J. D., 1937 – The chamaeleons of Nigeria. *The Nigerian Field*, 6 : 32-34.

Pasteur G., 1960 – Notes préliminaires sur les Lygodactyles (Gekkonidés). I. Remarques sur les sous-espèces de *Lygodactylus picturatus*. *Bulletin l'Institut fondamental d'Afrique noire*, série A, 22 : 1441-1452.

Pasteur G., 1964 – Recherches sur l'évolution des Lygodactyles, lézards afro-malgaches actuels. *Travaux de l'Institut scientifique chérifien*, *série Zoologie*, n° 29 : 1-132.

Pasteur G., 1981 – A survey of the species groups of the Old World Scincid genus *Chalcides*. *Journal of Herpetology*, 15: 1-16.

Pasteur G., Bons J., 1960 – Catalogue des reptiles actuels du Maroc. Révision de formes d'Afrique, d'Europe et d'Asie. *Travaux de l'Institut scientifique chérifien*, *série Zoologie*, n° 21 : 1-132.

Pauwels O. S. G., Meirte D., 1996 – Contribution to the knowledge of the Gambian herpetofauna. *British Herpetological Society Bulletin*, 56 : 27-34.

Pauwels O. S. G, Gramentz D., Kamdem Toham A., 2004 – *Agama agama* (red-headed rock agama). Nocturnal activity. *Herpetological Review*, 35 : 164-165.

Pauwels O. S. G., Vande Weghe J. P., 2008 – *Reptiles du Gabon*. Smithsonian Institution, 272 p.

Pellegrin J., 1909 – Reptiles du Soudan récoltés par la mission Tilho-Gaillard. Description d'une espèce nouvelle. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 15 : 413-415.

Pellegrin J., 1910 – Mission en Mauritanie occidentale. III. Partie zoologique, reptiles. *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, 44 : 21-25.

Pellegrin J., 1931 – Reptiles, batraciens et poissons du Sahara central recueillis par le Pr Seurat. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, série 2, 3 : 216-218.

Pellegrin J., 1934 – Reptiles, batraciens et poissons du Sahara central. *In* Seurat L. G. (éd.) : *Études zoologiques sur le Sahara central*, Mémoires de la Société d'Histoire naturelle d'Afrique du Nord, 4 : 50-57.

Pellegrin J., 1936 – Mission au Tibesti. Étude préliminaire de la faune du Tibesti. Reptiles, batraciens. *Mémoires de l'Académie des Sciences de l'Institut de France*, 62 : 50-52.

Peñate J. G., Karamoko M., Bamba S., Djadji G., 2007 – An update on marine turtles in Côte d'Ivoire, West Africa. *Marine Turtle Newsletter*, 116 : 7-8.

Perret J.-L., 1957 – Découverte de la femelle *Chameleo quadricornis* Tornier et note sur les Caméléons du Cameroun. *Revue suisse de Zoologie*, 64 : 79-89.

Perret J.-L., 1959 – Études herpétologiques africaines. *Bulletin de la Société neuchâteloise de Sciences naturelles*, 82 : 247-253.

Perret J.-L., 1963 – Les Gekkonidae du Cameroun, avec la description de deux sous-espèces nouvelles. *Revue suisse de Zoologie*, 70 : 47-60.

Perret J.-L., 1973 – Contribution à l'étude des *Panaspis* (Reptilia: Scincidae) d'Afrique occidentale avec la description de deux espèces nouvelles. *Revue suisse de Zoologie*, 80 : 595-630.

PERRET J.-L., 1975a – Révision critique de quelques types de reptiles et batraciens africains. *Revue suisse de Zoologie*, 82 : 185-192.

PERRET J.-L., 1975b – La différentiation dans le genre *Panaspis* Cope (Reptilia: Scincidae). *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles*, 98 : 5-16.

PERRET J.-L., 1982 – Le sous-genre *Leptosiaphos* (Lacertilia, Scincidae) et ses implications. *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles*, 105 : 107-121.

PERRET J.-L., 1985 – Observations sur les espèces africaines du genre *Cnemaspis* Strauch (Lacertilia: Gekkonidae). *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles*, 108 : 29-42.

PERRET J.-L., 1986 – Révision des espèces africaines du genre *Cnemaspis* Strauch, sous-genre *Ancyclodactylus* Müller (Lacertilia: Gekkonidae), avec la description de quatre espèces nouvelles. *Revue suisse de Zoologie,* 93 : 457-505.

PERRET J.-L., WUEST J., 1983 – La microstructure des écailles de quelques Scincidés africains et paléarctiques (Lacertilia), observée au microscope électronique à balayage. *Revue suisse de Zoologie*, 90 : 913-928.

PLEGUEZUELOS J. M., FARIÑA B., MATEO J. A., GENIEZ P., 2005 – Nuevos datos sobre los anfibios y reptiles de Mauritania y el Sahara Occidental. *Boletin de la Asociación Herpetológical Española,* 15 : 16-80.

POOLEY A. C., 1982 – "The status of African crocodiles in 1980." *In* : Proceedings of the 5th Working Meeting of the IUCN-SSC Crocodile Specialist Group, Cainesville, Florida, IUCN, Gland, Switzerland, 174-228.

RAGE J.-C., 1992 – Phylogénie et systématique des lépidosauriens. Où en sommes-nous ? *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 62 : 19-36.

RAXWORTHY C. J., ATTUQUAYEFIO D. K., 2000 – Herpetofaunal communities at Muni Lagoon in Ghana. *Biodiversity and Conservation*, 9 : 501-510.

REID J. C., 1986 – "A list with notes of lizards of the Calabar area of southeastern Nigeria." *In* Rocek Z. (ed.) : *Studies in Herpetology*, Charles University Press, Prague : 699-704.

ROBERTY G., 1958 – Végétation de la guelta de Soungout (Mauritanie méridionale), en mars 1955. *Bulletin l'Institut français d'Afrique noire*, série A., 20 : 869-875.

ROBIN S., RIBOUD D., MARCELLIN E., 1993 – *À la recherche des crocodiles du Tagant, en République islamique de Mauritanie.* Rapport Guilde européenne du Raid, 36 p.

ROCHEBRUNE A. T. DE, 1884 – *Faune de la Sénégambie. Reptiles.* Paris, Octave Doin, 221 p.

RÖDEL M.-O., 1996 – Bemerkungen zu einem Fund von *Gastropolis echinata* (Cope, 1862) aus der Elfenbeinküste. *Die Eidechse,* 7 : 19-23.

RÖDEL M.-O., 1999 – Predation on tadpoles by hatchlings of the freshwater turtle *Pelomedusa subrufa*. *Amphibia-Reptilia*, 20 : 173-183.

RÖDEL M.-O., GRABOW J. K., 1995 – Die Schildkröten und Krokodile des Comoé-Nationalparks, Elfenbeinküste (Reptilia: Testudines, Crocodylia). *Faunistische Abhandlungen staatliches Museum für Tierkunde Dresden*, 20 : 133-144.

RÖDEL M.-O., GRABOW J. K., HALLERMAN J., BÖCKHELER C., 1997 – Die Echsen des Comoé-Nationalparks, Elfenbeinküste. *Salamandra*, 33 : 225-240.

RODER A., HORN H. G., 1994 – Über zwei Nachzuchten des Steppenwarans (*Varanus exanthematicus*). *Salamandra*, 30 : 97-108.

ROMER J. O., 1953 – Reptiles and amphibians collected in the Port Harcourt area of Nigeria. *Copeia*, 2 : 121-123.

ROSLER H., 1993 – Mitteilungen zur Biologie von *Tarentola annularis* (Geoffroy Saint-Hillaire, 1809) (Sauria: Gekkonidae). *Sauria,* 15 : 11-16.

SALVADOR A., 1982 – A revision of the lizards of the genus *Acanthodactylus* (Sauria: Lacertidae). *Bonner Zoologische Monographien,* 16 : 1-167.

SCHÄTTI B., 1986 – Herpetologische Ausbeute einer Sammelreise nach Mali (Amphibia: Reptilia). *Revue suisse de Zoologie*, 93 : 765-778.

SCHÄTTI B., PERRET J. L., 1997 – Catalogue révisé des types d'amphibiens et de reptiles du Muséum d'histoire naturelle de Genève. *Revue suisse de Zoologie,* 104 : 357-370.

SCHÄTTI B., PERRET J. L., MARIAUX L., 1997 – *Catalogue commenté des types d'amphibiens et de reptiles du Muséum d'histoire naturelle de Genève*. http://www. ville-ge. ch/mhng/erpi/cat1. html

SCHLEICH H. H., KÄSTLE W., KABISCH K., 1996 – *Amphibians and reptiles of North Africa*. Koenigstein, Koeltz Scientific Publishers, 630 p.

SCHMITZ A., INEICH I., CHIRIO L., 2005 – Molecular review of the genus *Panaspis* sensu lato (Reptilia: Scincidae) in Cameroon, with special reference to the status of the proposed subgenera. *Zootaxa,* 863 : 1-28.

SCHMITZ A., MANSFELD P., HEKKALA E., SHINE T., NICKEL H., AMATO G., BOHME W., 2003 – Molecular evidence for species level divergence in African Nile Crocodiles *Crocodylus niloticus* (Laurenti, 1786). *Comptes rendus Palevol*, 2 : 703-712.

SCHNEIDER B. 1983 – Erstnachweis von *Mabuya polytropis paucisquamis* Hoogmoed, 1978 (Sauria, Scincidae) für die Elfenbeinküste (Westafrica). *Salamandra*, 19 : 228-229.

SCORTECCI G., 1934 – Descrizione preliminare di una nuova specie del genere *Philochortus* (*Philochortus zolii*) della zona di Gat. *Atti della Società italiana di Scienze Naturali*, 73 : 305-308.

SCORTECCI G., 1935 – Rettili raccolti nel Deserto Libico dalla Missione Desio della Reale Accademia d'Italia. *Atti della Società italiana di Scienze Naturali*, 74 : 185-190.

SCORTECCI G., 1935 – Rettili raccolti nel Deserto Libico dal Prof. Lodovico di Caporiacco. *Atti della Società italiana di Scienze Naturali*, 74 : 191-194.

SCORTECCI G., 1937 – Relazione preliminare di un viaggio nel Fezzan sud occidentale e sui Tassilit. *Atti della Società italiana di Scienze Naturali*, 76 : 105-194.

SEGNIAGBETO G. H., 2009 – *Herpétofaune du Togo : taxinomie, biogéographie*. Thèse de l'Univ. de Lomé et du Muséum national d'histoire naturelle.

SEURAT L. G., 1934 – Études zoologiques sur le Sahara central. *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle d'Afrique du Nord*, 4 : 1-198.

SHINE T., 2002 – *An integrated investigation of the ephemeral wetlands of eastern Mauritania and recommendations for management*. Thesis for the degree of Doctor of Philosophy, University of Ulster.

SHINE T., BÖHME W., NICKEL H., THIES D. F. G., WILMS T., 2001 – Rediscovery of relict populations of the Nile crocodile *Crocodylus niloticus* in south-eastern Mauritania, with observations on their natural history. *Oryx*, 35 : 260-262.

SHIRLEY M. H., 2011 – New data on the geographic distribution of *Osteolaemus tetraspis*, *Mecistops cataphractus* and *Crocodylus suchus* in West Africa. Document non publié.

SHIRLEY M. H., ODURO W., BEIBRO H. Y., 2009 – Conservation status of crocodiles in Ghana and Côte d'Ivoire, West Africa. *Oryx*, 43 : 136-145.

SINDACO R., JEREMČENKO V. K., 2008 – *Reptiles of the Western Palearctic*. Latina, Edizioni Belvedere, 579 p.

SODEINDE O. A., KUKU O. A., 1989 – Aspects of the morphometry, growth-related parameters and reproductive condition of *Agama* lizards in Ago-Iwoye, Nigeria. *Herpetological Journal*, 1 : 386-392.

SPAWLS S., 1988 – Making a herpetological collecting trip to Africa. *Bulletin of the British Herpetological Society,* 24 : 22-31.

SPAWLS S., 2008 – Notes on the natural history of the Eublepharid gecko *Hemitheconyx caudicinctus* in northwestern Ghana. *Herpetological Bulletin*, 106 : 7-14.

SPAWLS S., HOWELL K., DREWES R., ASHE J., 2002 – *A field guide to the reptiles of East Africa*. London, San Diego, Academic Press, 543 p.

SUBRA P., 1987 – On a small collection of lizards from Nigeria. *British Herpetological Society Bulletin*, 20 : 15-21.

SZCZERBAK N. N., 1989 – Catalogue of the African sand lizards (Reptilia: Eremiainae: *Lampreremias*, *Pseuderemias*, *Taenieremias*, *Mesalina*, *Meroles*). *Herpetozoa*, 1 : 119-132.

TAYLOR E. H., WEYER D., 1958 – Report on a collection of amphibians and reptiles from Harbel, Republic of Liberia. *The University of Kansas Science Bulletin*, 38 : 1191-1229.

THORBJARNASON J., MESSEL H., KING W., ROSS J. P., 1992 – *Crocodiles. An action plan for conservation.* Gland, IUCN, 137 p.

THYS VAN DEN AUDENAERDE D., 1963 – Les Agamidae du Congo : les espèces et leur distribution géographique. *Revue de Zoologie et de Botanique africaines*, 68 : 203-215.

THYS VAN DEN AUDENAERDE D., 1967 – Les Gekkonidae de l'Afrique centrale. *Revue de Zoologie et de Botanique africaines*, 76 : 163-172.

TILBURY C. R., 2010 – *Chameleons of Africa - An Atlas. Including the chameleons of Europe, the Middle East, and Asia*. Frankfurt-am-Main, Chimaira, 830 p.

TILBURY C. R., TOLLEY K. A., 2009 – A re-appraisal of the systematics of the African genus *Chamaeleo* (Reptilia, Chamaeleonidae). *Zootaxa*, 2079 : 57-68.

TOMAS J., FRETEY J., RAGA J. A., CASTROVIEJO J., 2001 – Tortues marines de la façade atlantique de l'Afrique. Genre *Lepidochelys*. 1. Quelques données concernant la présence de *L. olivacea* (Escscholtz, 1829) dans l'île de Bioko (Guinée équatoriale). *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 98 : 31-42.

TOMAS J., FORMIA A., CASTROVIEJO J., RAGA J. A., 2001 – Post-nesting movements of the green turtle, *Chelonia mydas*, nesting in the south of Bioko Island, Equatorial Guinea, West Africa. *Marine Turtle Newsletter*, 94 : 3-6.

TOONEN H., 2003 – The sacred crocodiles of Bazoule. *Crocodile Specialist Group Newsletter*, 22 : 4.

TORNIER G., 1901 – Die Crocodile, Schildkröten und Eidechsen in Togo. *Archiv für Naturgeschichte Jahrbücher,* 67 : 65-88.

TRAPE J.-F., 2011 – *Agama cristata* Mocquard, 1905 and *Agama insularis* Chabanaud, 1918 (Squamata: Agamidae) : two valid West African species. *Journal of Herpetology*, 45 : 352-354.

TRAPE J.-F., MANÉ Y., 2006 – *Guide des serpents d'Afrique occidentale. Savane et désert*. Paris, IRD Éditions, 226 p.

TRAPE S., 2007 – First record of the skink *Chalcides armitagei* Boulenger, 1922 in coastal areas of Guinea Bissau and Senegal. *Herpetozoa*, 20 : 189-192.

TRAPE S., 2007 – Geographic distribution. *Chamaeleo africanus* (African Chamaeleon). *Herpetological Review*, 38 : 482-483.

TRAPE S., 2009 – Impact of climate change on the relict tropical fish fauna of Central Sahara: threat for the survival of Adrar mountains fishes, Mauritania. *Plos One* 4 (2) : e4400, doi : 10.1371.

TRAPE S., 2010 – Geographic distribution. *Chamaeleo gracilis* (Slender Chamaeleon). *Herpetological Review*, 41 : 243.

TRAPE S., 2010 – Geographic distribution. *Panaspis nimbaensis* (Mount Nimba Lidless Skink). *Herpetological Review*, 41 : 244.

TRUTNAU L., SOMMERLAD R., 2006 – *Crocodilians. Their natural history & captive husbandry*. Frankfurt-amMain, Chimaira, 646 p.

UETZ P., 2012 – http : //www. reptile-database.org/

ULLENBRUCH K., KRAUSE P., BOHME W., 2007 – A new species of the *Chamaeleo dilepis* group (Sauria: Chamaeleonidae) from West Africa. *Tropical Zoology*, 20 : 1-17.

ULLENBRUCH K., GRELL O., BOHME W., 2007 – Reptiles from southern Benin, West Africa, with the description of a new *Hemidactylus* (Gekkonidae), and a country-wide checklist. *Bonn Zoological Bulletin*, 57 : 31-54.

VASCONCELOS R., ROCHA S., BRITO J. C., CARRANZA S., HARRIS D. J., 2009 – First report of introduced African Rainbow Lizard *Agama agama* (Linnaeus, 1758) in the Cape Verde Islands. *Herpetozoa*, 21 : 183-186.

VERNET R., LEMIRE M., GRENOT C. J., FRANCAZ J. M., 1988 – Ecophysiological comparisons between two large saharan lizards, *Uromastix acanthinurus* (Agamidae) and *Varanus griseus* (Varanidae). *Journal of Arid Environments,* 14 : 187-200.

VETTER H., 2005 – *Tortue-léopard et tortue sillonnée,* Stigmochelys pardalis *et* Centrochelys sulcata. Frankfurt-am-Main, Chimaira, 192 p.

VIE J.-C., 2001 – *Liste systématique des vertébrés de Guinée-Bissau*. Bissau, rapport IUCN, 19 p.

VILLIERS A., 1950 – « Reptiles ophidiens et chéloniens. » *In* : *Contribution à l'étude de l'Aïr*, Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, n° 10, 337-344.

VILLIERS A., 1956 – « V. Reptiles. » *In* : *Le parc national du Niokolo Koba*, Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, n° 48, 150-162.

VILLIERS A., 1958 – *Tortues et crocodiles de l'Afrique noire française*. Dakar, IFAN, Initiations Africaines, n° 15, 354 p.

WAGNER P., BAREJ M. F., SCHMITZ A., 2009 – Studies on African *Agama* VII. A new species of the *Agama agama*-group (Linnaeus, 1758) (Sauria: Agamidae) from Cameroon and Gabon, with comments on *Agama mehelyi* Tornier, 1902. *Bonner Zoologische Beiträge*, 56 : 285-297.

WAGNER P., BÖHME W., 2007 – A new species of the genus *Trapelus* Cuvier, 1816 (Squamata: Agamidae) from central Africa. *Bonner Zoologische Beiträge,* 55 : 81-87.

WAGNER P., INEICH I., LEACHÉ A. D., WILMS T. M., TRAPE S., BÖHME W., SCHMITZ A., 2009 – Studies on African *Agama* VI. Taxonomic status of the West African *Agama* (Sauria: Agamidae) with prominent tail crests: *Agama boulengeri* Lataste 1886, *Agama insularis* Chabanaud, 1918 and *Agama cristata* Mocquard, 1905. *Bonner Zoologische Beiträge*, 56 : 239-253.

WAGNER P., MELVILLE J., WILMS T. M., SCHMITZ A., 2011 – Opening a box of cryptic taxa ; the first review of the North African desert lizards in the *Trapelus mutabilis* Merrem, 1820 complex (Squamata: Agamidae) with description of new taxa. *Zoological Journal of the Linnean Society*, 163 : 884-912.

WAGNER P., WILMS T. M., BAUER A., BÖHME W., 2009 – Studies on African *Agama* V. On the origin of *Lacerta agama* Linnaeus, 1758 (Squamata: Agamidae). *Bonner Zoologische Beiträge*, 56 : 215-223.

WAGNER P., WILMS T. M., SCHMITZ A., 2008 – A second specimen of *Trapelus schmitzi* Wagner & Böhme 2007 (Sauria: Agamidae) and the first record from Algeria. *Revue suisse de Zoologie,* 115 : 491-495.

WAITKUWAIT W. E., 1985 – Contribution à l'étude des crocodiles en Afrique de l'Ouest. *Nature et Faune*, 1 : 13-29.

WAITKUWAIT W. E., 1985 – Investigations of the breeding biology of the West-african slender-snouted crocodile, *Crocodylus cataphractus* Cuvier 1824. *Amphibia-Reptilia*, 6 : 387-399.

WAITKUWAIT W. E., 1989 – "Present knowledge on the West African slender-snouted crocodile, *Crocodylus cataphractus* Cuvier 1824 and the West African dwarf crocodile, *Osteolaemus tetraspis* Cope 1861." *In* : *Crocodiles. Their Ecology, Management and Conservation*, Special Publication of the IUCN SSC Crocodile Specialist Group, IUCN, Gland, Switzerland, 259-275.

WAKE D. B., KLUGE A. G., 1961 – The Machris expedition to Chad, Africa. Amphibians and reptiles. Los Angeles, *Contributions in Science,* 40 : 3-12.

VAN EIJSDEN E. H. T., 1978 – Gecko's verzameld in River State, Nigeria. *Lacerta*, 36 : 107-118.

WEBB R. G., 1975 – Types of two names of African softshell turtles of the genus *Cyclanorbis* (Testudines: Trionychidae). *Herpetologica*, 31 : 348-350.

WELCH K. R. G., 1982 – *Herpetology of Africa*. Malabar, Krieger Publishing Company, 293 p.

WELCH K. R. G., 1982 – Herpetofauna of the Old World. II. Preliminary comments on the classification of skinks (family Scincidae) with specific reference to those genera found in Africa, Europe and southwest Asia. *Herptile*, 7 : 25-27.

WERMUTH H., 1965 – Liste der rezenten Amphibien und Reptilien : Gekkonidae, Pygopodidae, Xantusiidae. *Das Tierreich*, 80 : 1-246.

WERMUTH H, 1967 – Liste der rezenten Amphibien und Reptilien : Agamidae. *Das Tierreich*, 86 : 1-127.

WERNER F., 1909 – Reptilien, Batrachier und Fische von Tripoli und Barka. *Zoologische Jahrbücher, Abteilung für Systematic Oekologie und Geographie der Tiere*, 27 : 595-646.

WERNER F., 1897 – Über Reptilien und Batrachier aus Togoland, Kamerun und Tunis aus dem Kgl. Museum für Naturkunde in Berlin. *Verhandlungen der Zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien*, 47 : 395-408.

WERNER F., 1898 – Über Reptilien und Batrachier aus Togoland, Kamerun und Tunis. *Verhandlungen der Zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien*, 48 : 191-213.

WERNER F., 1899 – Über Reptilien und Batrachier aus Togoland, Kamerun und deutsch Neu-Guinea, grosstentheils aus dem Kgl. Museum fur Naturkunde in Berlin. *Verhandlungen der Zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien*, 49 : 132-157.

WERNER F., 1902 – Über Westafrikanische Reptilien. *Verhandlungen der Zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien*, 52 : 332-348.

WERNER F., 1902 – Prodromus einer monographie der chamaleonten. *Zoologische Jahrbücher, Abtheilung für Systematik, Geography und Biologie der Tiere* 15 : 295-460.

WETTSTEIN O., 1932 – Eine neue Eidechse aus Senegambien. Leipzig, *Zoologischer Anzeiger*, 99 : 303-305.

WILD C., 1993 – Notes on the rediscovery and congeneric association of the Pfeffer's Chameleon, *Chameleo pfefferi* (Tornier, 1900) (Sauria: Chamaeleonidae) with a brief description of the hitherto unknown female of the species. *British Herpetological Society Bulletin*, 45 : 25-32.

WILD C., 1994 – Ecology of the western pygmy Chameleon *Rhampholeon spectrum* Buchholz 1874 (Sauria: Chamaeleonidae). *British Herpetological Society Bulletin*, 49 : 29-35.

WILD C., 1994 – The status and ecology of the montane herpetofauna of Mount Oku, Cameroon, Africa. *ASRA Journal*, 73-91.

WILMS T., 2005 – *Uromastyx*: *Natural history, Captive care, Breeding*. Offenbach, Herpeton, 143 p.

WILMS T., BÖHME W., 2001 – Revision der *Uromastyx acanthinura*. Artengruppe, mit Beschreibung einer neuen Art aus der Zentralsahara (Reptilia: Sauria: Agamidae). *Zoologische Abhandlungen staatliches Museum für Tierkunde Dresden*, 51 : 74-104.

WILMS T., BÖHME W., WAGNER P., LUTZMANN N., SCHMITZ A., 2009 – On the phylogeny and taxonomy of the genus *Uromastyx* Merrem, 1820 (Reptilia: Squamata: Agamidae: Uromastycinae). Resurection of the genus *Saara* Gray, 1845. *Bonner Zoologische Beiträge,* 56 : 55-99.

WITTE G. F., DE, 1930 – Missions sahariennes Angerias-Draper 1927-1929. Reptiles et batraciens. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, 2 : 614-618.

WITTE G. F., DE, 1965 – Les caméléons de l'Afrique centrale. Musée royal de l'Afrique centrale, *Annales, Sciences zoologiques*, n° 142, 215 p.

WITTE G. F., DE, 1953 – *Exploration du parc national de l'Upemba. Mission G. F. de Witte. Reptiles.* Institut des Parc nationaux du Congo Belge : 1-322.

ZUG G. R., 1987 – Amphibians and reptiles of the Outamba-Kilimi region, Sierra Leone. *Journal of the Herpetological Association of Africa*, 33 : 1-4.

Annexe

Distribution actuellement connue des espèces (Afrique occidentale et Sahara)

Agamidae

Agama africana :
Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Sierra Leone

Agama agama :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad – Togo

Agama boensis :
Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Sénégal

Agama boueti :
Algérie – Burkina – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal

Agama boulengeri :
Mali – Mauritanie

Agama castroviejoi :
Mauritanie

Agama cristata :
Guinée – Mali

Agama doriae benueensis :
Cameroun – Centrafrique – Ghana – Nigeria

Agama gracilimembris :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Ghana – Mali – Nigeria – Togo

Agama impalearis :
Algérie – Maroc

Agama insularis :
Guinée

Agama lebretoni :
Cameroun – Nigeria

Agama parafricana :
Bénin – Ghana – Togo

Agama paragama :
Burkina – Bénin – Cameroun – Niger – Nigeria – Mali

Agama sankaranica :
Burkina – Bénin – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Mali – Niger – Nigeria – Togo

Agama tassiliensis :
Algérie – Libye – Mali – Niger – Tchad

Agama wagneri :
Cameroun – Nigeria (?) – Tchad (?)

Agama weidholzi :
Gambie – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Sénégal

Pseudotrapelus sinaitus :
Libye

Trapelus mutabilis (complexe) :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Tchad – Tunisie

Trapelus tournevillei :
Algérie – Tunisie

Uromastyx acanthinura :
Algérie – Libye – Tunisie

Uromastyx alfredschmidti :
Algérie – Libye

Uromastyx dispar dispar :
Tchad

Uromastyx dispar flavifasciata :
Algérie – Maroc – Mauritanie

Uromastyx dispar hodhensis :
Mauritanie

Uromastyx dispar maliensis :
Algérie – Mali

Uromastyx geyri :
Algérie – Mali – Niger

Uromastyx nigriventris :
Algérie – Maroc

Uromastyx occidentalis :
Maroc

Chamaeleonidae

Chamaeleo africanus :
Cameroun – Centrafrique – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Tchad

Chamaeleo chamaeleo :
Algérie – Libye – Maroc – Tunisie

Chamaeleo gracilis :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad – Togo

Chamaeleo laevigatus :
Cameroun – Centrafrique – Tchad

Chamaeleo necasi :
Bénin – Togo

Chamaeleo senegalensis :
Burkina – Bénin – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Togo

Rhampholeon spectrum :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Trioceros cristatus :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Trioceros oweni :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Trioceros quadricornis gracilior :
Cameroun – Nigeria

Trioceros serratus :
Cameroun – Nigeria

Trioceros wiedersheimi :
Cameroun – Nigeria

Eublepharidae

Hemitheconyx caudicinctus :
Burkina – Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Togo

Gekkonidae

Cnemaspis gigas :
Nigeria

Cnemaspis occidentalis :
Côte d'Ivoire – Guinée – Liberia – Sierra Leone

Cnemaspis petrodroma :
Nigeria

Cnemaspis spinicollis :
Cameroun – Côte d'Ivoire – Ghana – Nigeria – Togo

Hemidactylus albituberculatus :
Bénin – Cameroun – Nigeria – Togo

Hemidactylus albivertebralis :
Bénin – Ghana – Guinée

Hemidactylus angulatus :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad – Togo

Hemidactylus ansorgii :
Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Ghana – Liberia – Nigeria

Hemidactylus beninensis :
Bénin

Hemidactylus fasciatus :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria –– Togo

Hemidactylus kundaensis :
Guinée

Hemidactylus lamaensis :
Bénin

Hemidactylus mabouia :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria – Sénégal – Togo

Hemidactylus matschiei :
Nigeria – Togo

Hemidactylus muriceus :
Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria – Togo

Hemidactylus pseudomuriceus :
Cameroun – Côte d'Ivoire

Hemidactylus richardsoni :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Lygodactylus conraui :
Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Ghana – Liberia – Nigeria – Sierra Leone – Togo

Lygodactylus fischeri :
Bénin – Cameroun – Nigeria – Sierra Leone

Lygodactylus gutturalis :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Nigeria – Sénégal – Tchad

Pristurus adrarensis :
Mauritanie

Saurodactylus brosseti :
Maroc

Stenodactylus petrii :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Sénégal – Tunisie

Stenodactylus sthenodactylus :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Tchad – Tunisie

Tropiocolotes algericus :
Algérie – Maroc – Mauritanie

Tropiocolotes steudneri :
Algérie – Libye – Niger

Tropiocolotes tripolitanus :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Tchad – Tunisie

Phyllodactylidae

Ptyodactylus oudrii :
Algérie – Maroc – Tunisie (?)

Ptyodactylus ragazzii :
Algérie – Burkina – Bénin – Cameroun – Libye – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Tchad – Togo

Tarentola annularis :
Algérie – Burkina – Cameroun – Centrafrique – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Sénégal – Tchad

Tarentola boehmei :
Algérie – Maroc

Tarentola chazaliae :
Maroc – Mauritanie

Tarentola deserti :
Algérie – Libye – Maroc – Tunisie

Tarentola ephippiata :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Mali – Niger – Nigeria –– Tchad

Tarentola hoggarensis :
Algérie – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Tchad

Tarentola mauritanica :
Algérie – Libye – Maroc – Mauritanie – Tunisie

Tarentola neglecta :
Algérie – Libye – Tunisie

Tarentola parvicarinata :
Burkina – Gambie – Mali – Maroc – Mauritanie – Sénégal

Tarentola pastoria :
Guinée – Sierra Leone

Tarentola senegambiae :
Gambie – Guinée-Bissau – Sénégal

Gerrhosauridae

Gerrhosaurus major bottegoi :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Ghana – Nigeria – Togo

Lacertidae

Acanthodactylus aureus :
Maroc – Mauritanie – Sénégal

Acanthodactylus boskianus :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Tchad – Tunisie

Acanthodactylus boueti :
Bénin – Ghana – Nigeria – Togo

Acanthodactylus busacki :
Algérie – Maroc – Mauritanie

Acanthodactylus dumerili (complexe) :
Algérie – Libye – Maroc – Mauritanie – Sénégal – Tunisie

Acanthodactylus guineensis :
Burkina – Cameroun – Centrafrique – Ghana – Mali – Niger – Nigeria – Tchad

Acanthodactylus longipes :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Tchad – Tunisie

Acanthodactylus maculatus :
Algérie – Libye – Maroc – Tunisie

Acanthodactylus scutellatus audouini :
Algérie – Libye – Mali – Mauritanie – Niger – Tchad – Tunisie

Acanthodactylus senegalensis :
Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Sénégal

Acanthodactylus taghitensis :
Algérie – Mauritanie

Gastropholis echinata :
Cameroun – Côte d'Ivoire – Ghana – Liberia

Heliobolus nitidus :
Algérie – Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Mali – Niger – Nigeria – Tchad – Togo

Holaspis guentheri :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Nigeria – Sierra Leone – Togo

Latastia longicaudata :
Centrafrique – Gambie – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad

Mesalina guttulata :
Algérie – Libye – Maroc – Mauritanie – Niger – Tunisie

Mesalina olivieri :
Algérie – Libye – Maroc – Mauritanie – Sénégal – Tunisie

Mesalina pasteuri :
Algérie – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger

Mesalina rubropunctata :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger

Philochortus zolii :
Libye – Mali – Niger

Scincidae

Chalcides armitagei :
Gambie – Guinée-Bissau – Sénégal

Chalcides boulengeri :
Algérie – Libye – Maroc – Tunisie

Chalcides delislei :
Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Sénégal – Tchad

Chalcides ocellatus :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Tchad – Tunisie

Chalcides pulchellus :
Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Sénégal

Chalcides sepsoides :
Libye

Chalcides sphenopsiformis :
Maroc – Mauritanie – Sénégal

Chalcides thierryi :
Burkina – Bénin – Ghana – Nigeria – Togo

Cophoscincopus durus :
Côte d'Ivoire – Guinée – Liberia – Sierra Leone

Cophoscincopus greeri :
Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Sierra Leone – Togo

Cophoscincopus senegalensis :
Guinée – Sénégal

Cophoscincopus simulans :
Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Sierra Leone – Togo

Feylinia currori :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Lepidothyris fernandi :
Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone

Leptosiaphos dungeri :
Cameroun – Nigeria

Melanoseps occidentalis :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Mochlus brevicaudis :
Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée

Mochlus guineensis :
Bénin – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Nigeria – Togo

Mochlus mocquardi :
Niger – Nigeria – Tchad

Panaspis breviceps :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Panaspis togoensis :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Mali – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad – Togo

Panaspis tristaoi :
Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Sénégal

Scincopus fasciatus :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Tchad – Tunisie

Scincus albifasciatus :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal

Scincus scincus :
Algérie – Libye – Tunisie

Trachylepis affinis :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Niger – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Trachylepis aureoregularis :
Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée

Trachylepis bensoni :
Guinée – Liberia

Trachylepis buettneri :
Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Togo

Trachylepis keroanensis :
Guinée

Trachylepis maculilabris :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria – Togo

Trachylepis paucisquamis :
Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia

Trachylepis perroteti :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad – Togo

Trachylepis polytropis :
Cameroun – Centrafrique – Nigeria

Trachylepis quinquetaeniata :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Mali – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad – Togo

Trachylepis rodenburgi :
Ghana – Nigeria

Varanidae

Varanus exanthematicus :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad – Togo

Varanus griseus :
Algérie – Libye – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – Tchad – Tunisie

Varanus niloticus :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad – Togo

Varanus ornatus :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria – Sierra Leone – Togo

Crocodiles

Crocodylus suchus :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad – Togo

Mecistops cataphractus :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad – Togo

Osteolaemus tetraspis :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Tortues marines

Caretta caretta :
Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Maroc – Mauritanie – Sénégal

Chelonia mydas :
Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Maroc – Mauritanie – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Dermochelys coriacea :
Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Maroc – Mauritanie – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Eretmochelys imbricata :
Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Maroc – Mauritanie – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Lepidochelys olivacea :
Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mauritanie – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Tortues continentales

Centrochelys sulcata :
Burkina – Cameroun – Centrafrique – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad

Cyclanorbis elegans :
Ghana – Nigeria – Togo

Cyclanorbis senegalensis :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad – Togo

Kinixys belliana :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad – Togo

Kinixys erosa :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Kinixys homeana :
Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Ghana – Guinée – Liberia – Nigeria – Tchad – Togo

Mauremys leprosa :
Algérie – Libye – Maroc – Mauritanie (?) – Niger – Tunisie

Pelomedusa subrufa olivacea :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad – Togo

Pelusios adansoni :
Algérie – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Gambie – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Tchad

Pelusios castaneus :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Togo

Pelusios cupulatta :
Côte d'Ivoire – Ghana – Liberia – Nigeria

Pelusios gabonensis :
Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Liberia

Pelusios niger :
Bénin – Cameroun – Nigeria

Trionyx triunguis :
Burkina – Bénin – Cameroun – Centrafrique – Côte d'Ivoire – Gambie – Ghana – Guinée – Guinée-Bissau – Liberia – Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria – Sénégal – Sierra Leone – Tchad

Index des espèces et familles



Cet ouvrage présente pour la première fois l'ensemble des espèces de lézards, crocodiles et tortues rencontrées dans les quinze pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au Tchad et dans les régions sahariennes. Il comprend plus de 700 photographies en couleurs et 175 cartes de répartition ainsi que les clés de détermination illustrées permettant l'identification des espèces.

Un chapitre est consacré à la description de nouvelles espèces de lézards découvertes par les auteurs, ainsi qu'à la révision du statut de certaines espèces dans la systématique. Pour chacune, une fiche individuelle indique les caractères distinctifs les plus remarquables, ainsi que les principales données sur l'écologie et la répartition géographique.

Sans équivalent, l'ouvrage s'adresse aux naturalistes, aux étudiants, enseignants, chercheurs et gestionnaires de la faune africaine. Il constitue un ouvrage de référence complet et accessible sur les reptiles africains.

Jean-François Trape, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, dirige des programmes de recherche sur les maladies tropicales en Afrique. Il est par ailleurs un spécialiste reconnu des reptiles africains.

Sébastien Trape est spécialiste des milieux aquatiques continentaux et littoraux des régions tropicales. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications sur l'Afrique occidentale et le Sahara.

Laurent Chirio, professeur agrégé de sciences naturelles, a déjà consacré un ouvrage et de nombreux articles aux reptiles africains.



IRD
44, bd de Dunkerque
13572 Marseille cedex 02
editions@ird.fr
www.editions.ird.fr



ISBN 978-2-7099-1726-1

64 €